REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecritiquedhi11pariuoft

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

SIXIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.

249456
9. 12. 30

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

1872

Z
1007
R45
t. II

ANNÉE 1872

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

	Art.	Pages
AHLWARDT, voy. *Divans des six poètes anté-islamiques.*		
ALBERT, Histoire de la littérature romaine (Ch. M.).	8	21
Annales de Saint-Bertin, p. p. DEHAISNES (G. Monod)	79	242
ARISTOTELIS opera, p. p. l'Académie de Berlin (Ch. Thurot) . . .	118	387
ARISTOTE, Poétique, tr. p. UEBERWEG (Ch. Thurot)	105	325
BACHER, Nizâmi (St.-Guyard).	98	305
BÆHR, Histoire de la littérature romaine (Ch. M.)	8	21
BAILLY, Orléans (G. P.).	108	330
BARTHÉLEMY (DE), Origine des armoiries féodales (Chabouillet) . .	120	391
BARTSCH, Histoire de la littérature provençale (G. P.)	17	70
BARTSCH, voy. LASSBERG (DE).		
BEAL, voy. *Livres boudhiques en chinois.*		
BERGK, Le *d* final dans le vieux latin (L. Havet)	111	359
BENFEY, Désinences personnelles du sanscrit commençant par *r* (A. Bergaigne)	10	33
BENFEY, Du suffixe nominal *ia* (A. Bergaigne)	62	194
BERGAIGNE, voy. *Bhâminî-Vilâsa.*		
BERNHARDY, Précis de l'histoire de la littérature romaine (Ch. M.).	8	21
Bhâminî-Vilâsa, p. p. BERGAIGNE (A. Barth).	89	273
BICKELL, Conspectus rei Syrorum literariae (A. Carrière)	61	193
BOSQUET, voy. SYBEL (DE).		
BOSSERT, La littérature allemande au moyen-âge (Ch. Joret). . . .	112	362

	Art.	Pages
BOUCHARD, Les Finances de l'Empire Romain (C. Delaberge)	85	265
BOURLOTON, L'Allemagne contemporaine (G. Monod)	65	206
BRAMBACH, Études sur la métrique de Sophocle (H. Weil)	13	49
BRUGSCH, Grammaire hiéroglyphique (G. Maspéro)	93	289
BUCHHOLZ, Le monde moral selon Eschyle et Pindare (Tournier)	58	183
BUDENZ, Les Langues Ougriennes (Ed. Sayous)	56	174
BÜHLER, Catalogue de mss. sanscrits (M. B.)	67	213
Canti popolari Siciliani, p. p. PITRÉ	95	297
CARRAU, Théorie des passions (Y.)	55	173
CASTIGLIA, Langue et Amour	43	144
CHARPENTIER, Essai sur la méthode de Descartes (Y.)	15	62
CHEYNE, Le Livre d'Ésaïe (A. Carrière)	78	241
COLLETET, Vie de Pibrac, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE	77	229
CONDILLAC, Traité des sensations, tr. p. JOHNSON (Y.)	12	46
Correspondances : Lettres de MM. Bartsch et Meyer		349
— Lettres de MM. de L'Epinois et Monod		332
— Lettres de MM. Schæffer et Reuss		230
CORSSEN, Prononciation et vocalisme du latin (M. B.)	63	198
COURBET, voy. DE MAGNY.		
Coutumes de Ferrette, p. p. BONVALOT (R. Reuss)	75	227
CRABB ROBINSON, Souvenirs, tr. p. EITNER (K. H.)	30	106
CURTIUS, Études sur la grammaire grecque (X.)	100	311
DEHAISNES, voy. *Annales de Saint-Bertin.*		
DESCARTES, Œuvres philosophiques, tr. p. DE KIRCHMANN (Y.)	15	59
DINDORF, Lexicon Sophocleum (Tournier)	52	163
DINDORF, voy. *Historici graeci minores.*		
Divans des six poètes anté-islamiques, p.p. AHLWARDT (St. Guyard)	6	17
DUCHESNE, Histoire des poèmes épiques du XVIIe siècle (Tamizey de Larroque)	35	118
DUEHRING, Histoire de la philosophie (Y.)	49	154
DUMESNIL-MARIGNY, Histoire de l'Économie politique des peuples anciens (Caillemer)	125	410
EBELING, Lexicon Homericum (F. Meunier)	90	278
EITNER, voy. CRABB ROBINSON.		
ENDERIS, Morphologie de l'osque (L. HAVET)	25	97
EUCKEN, Importance de la philosophie Aristotélique pour le temps présent (Y)	123	396
EUCKEN, Méthode de l'*Ethique* d'Aristote (Ch. Thurot)	34	117
EUROPAEUS, Les langues finno-hongroises (Ed. Sayous)	56	174
FORNACCIARI, Grammatica storica della lingua italiana	96	299
FRITZSCHE, voy. THÉOCRITE.		

	Art.	Pages
GIOVANNO DA PRATO, Paradiso degli Alberti, p. p. WESSELOFSKY .	86	267
GŒTHE (Élisabeth), Lettres, p. p. KEIL (K. H.)	37	126
GRION, La *Chronique* de Dino Compagni (G. Monod)	23	87
HAAG, Le Pracrit et les langues romanes (G. P.)	39	130
HARÎRI, Durrah, p. p. THORBECKE (S. Guyard).	82	258
HARRIS, voy. MAX MÜLLER.		
HENSE, Études sur Héliodore (H. Weil)	2	7
HÉRODIEN, p. p. LENTZ (X.).	119	389
HEYER, D'Aubigné à Genève (T. de L.)	107	328
Historici graeci minores, p. p. DINDORF (X.).	44	145
HOUTSMA, voy. *Lexicon Rhetoricum.*		
HÜBNER, Esquisse d'une histoire de la littérature romaine (Ch. M.).	8	21
IMBERT, Sonnets Exotériques, p. p. Tamizey de Larroque (G. P.).	54	171
JANET, Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale (Ch. Thurot).	64	204
JÉHUDA-HALLÉVI, Chansonnier sacré (J. Derenbourg)	60	191
JOHNSON, voy. CONDILLAC.		
KEIL, voy. GŒTHE.		
KEIL, voy. PLINE LE JEUNE.		
KIRCHMANN (DE), Bibliothèque philosophique (Ch. Thurot)	36	120
KIRCHMANN (DE), voy. DESCARTES.		
KNONAU (DE), Sources de l'histoire de Saint-Gall (Rod. Reuss) . .	126	416
KÜCKELHAHN, Jean Sturm	87	268
Kusa-Jâtaka (*Le*), tr. p. STEELE (L. Feer)	1	3
LAGENIENSIS, Contes et superstitions du peuple Irlandais.	122	395
LAMARRE, De la Milice romaine (Ch. M.).	28	101
LANCEREAU, voy. *Pantchatantra.*		
LASSBERG (DE) et UHLAND, Lettres, p. p. BARTSCH et PFEIFFER. .	103	315
LENTZ, voy. HÉRODIEN.		
L'ÉPINOIS (DE), L'*Histoire de France* de M. H. Martin (G. Monod).	88	269
LESSING, Dramaturgie, tr. p. DE SUCKAU (Ch. Joret)	92	283
Lexicon Rhetoricum Cantabrigiense ed. HOUTSMA (X.).	94	297
Liber de Infantia Mariae, p. p. SCHADE	4	13
Livres boudhiques en chinois, tr. p. BEAL (L. Feer)	16	65
Livre des Cent Ballades (*Le*), p. p. DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE (G. P.)	46	148
LOISELEUR, Doctrine secrète des Templiers (T. de L.)	45	146
LORENZ, Sources de l'histoire d'Allemagne au moyen-âge (G. Monod).	40	132
LUEBBERT, Syntaxe de *quum* dans l'ancien latin (Ch. Thurot) . . .	3	9

	Art.	Pages
LUGEBIL, Histoire de la Constitution Athénienne (Caillemer). . . .	104	321
LUMBROSO, Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides (Caillemer)	53	167
LUZEL, Contes Bretons (G. P).	102	313
MADVIG, Adversaria critica ad scriptores graecos et latinos (Ch. Thurot).	14	53
MAGNY (DE), Gayetez, p. p. COURBET (G. P.)	76	228
MARIETTE, Les Papyrus de Boulaq (Maspéro)	57	177
MARTIN, Instruments d'optique faussement attribués aux anciens (**).	7	19
MASPÉRO, La conjugaison égyptienne (E. Grébaut)	110	353
MAX MÜLLER, Essais, tr. p. HARRIS (M. B.)	74	225
Mémoires de la Société pour l'ancienne histoire d'Allemagne (G. Monod).	116	375
MICHAELIS (Caroline), Lettres p. p. WAITZ (K. H.).	9	30
MICHAELIS, voy. *Tres Flores del teatro español.*		
MILLET, Descartes (Y.)	15	63
MONLUC, Commentaires (T. de L.).	117	380
MUFF, Les Chœurs dans Aristophane (H. Weil)	84	263
MUIR, Textes sanscrits (A. Bergaigne).	114	369
MÜLLER, Le groupe aryen et le groupe sémitique (M. B.)	99	308
NONIUS MARCELLUS, p. p. QUICHERAT (**)	27	99
NOURRISSON, De la liberté et du hasard (Y.)	113	367
PALACKY, Documents sur Jean Huss (R. Reuss).	80	254
Pantchatantra, tr. p. LANCEREAU (A. Bergaigne)	115	371
PARIS, Les Manuscrits de la Bibliothèque du Louvre	181	312
PAVET DE COURTEILLES, Dictionnaire turk-oriental (L. Feer). . .	20	81
PERROT, voy. RÉNIER.		
PFEIFFER, voy. LASSBERG (DE).		
PITRÉ, voy. *Canti popolari siciliani.*		
PLINE LE JEUNE, Œuvres, p. p. KEIL (Ch. M.).	26	98
PONT, Patois de la Tarentaise.	31	107
PRANTL, Histoire de la Logique en Occident (Ch. Thurot).	41	140
QUAEBICKER, Recherches critico-philosophiques (Y.)	71	222
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (DE), voy. *Livre des Cent Ballades.*		
QUICHERAT, voy. NONIUS MARCELLUS.		
RAJNA, Rinaldo da Montalbano (G. P.).	70	220
RÉNIER et PERROT, Les Peintures du Palatin (C. Delaberge) . . .	68	214
SACHS, Dictionnaire français-allemand (Alfr. B.)	73	223
SAMBUCHANDRA, La Begum Secunder (L. Feer).	109	337

	Art.	Pages
SAVELSBERG, Particules latines (L. Havet)	21	85
SAYOUS, Histoire des Hongrois de 1790 à 1815 (L. Léger)	72	223
SCHAARSCHMIDT, voy. SPINOZA.		
SCHADE, voy. *Liber de Infantia Mariae*,		
SCHMIDT, De la Syntaxe grecque (Ch. Thurot)	91	280
SCHŒBEL, Authenticité mosaïque de l'Exode (A. C.)	51	161
SCHOLTEN, L'Apôtre Jean en Asie-Mineure (C)	66	209
SCHWAB, voy. *Traité des Berakhoth*.		
SMITH, Valeur des caractères cunéiformes (G. Maspéro)	32	113
SOHM, Procédure de la loi Salique (M. Thévenin)	29	103
SPINOZA, Court traité sur Dieu, tr. p. SCHAARSCHMIDT	42	143
STEELE, voy. *Kusâ-Jatâka (Le)*.		
STERN, Milton et le Calvinisme (R.)	121	394
STORM, Les peuples Romans et leurs langues (G. P.)	24	94
SUCKAU (DE), voy. LESSING.		
SYBEL (DE), Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, tr. p. BOSQUET (Lot)	18	73
Taittirîya-Samhita (La), p. p. WEBER (A. Barth)	124	401
TAMIZEY DE LARROQUE, voy. COLLETET.		
— voy. IMBERT.		
— voy. VIGNOLES (DE).		
TASSY (DE), La littérature hindoustanie en 1871 (L. Feer)	109	337
TEUFFEL, Histoire de la littérature romaine (Ch. M.)	8	21
THÉOCRITE, Idylles, tr. p. FRITZSCHE (X.)	106	327
THOMAS, Grammaire Créole (P. M.)	50	156
THORBECKE, voy. HARÎRI.		
TORRENS, L'Inde anglaise (L. Feer)	109	337
Traité des Berakhoth du Talmud, tr. p. SCHWAB (J. D.)	33	114
Tres Flores del teatro español, p. p. MICHAELIS (G. P.)	47	150
UEBERWEG, voy. ARISTOTE.		
UHLAND, voy. LASSBERG (DE).		
UJFALVY, La langue Magyare (Ed. Sayous)	56	174
URICOECHEA, Grammaire de la langue Chibcha (Maspéro)	38	129
VALETTAS, Lettres sur le 9e article du Symbole (E. M.)	69	217
Variétés : Corrigé de thèmes provençaux (P. M.)		284
— Le *Kutschke-Lied* (P. M. — A. B. — G. Maspéro)		284
— De quelques sonnets peu connus (Tamizey de Larroque)		397
— Deux lettres inédites de Lamothe Le Vayer (Tamizey de Larroque)		316
— Deux lettres inédites de SAINT-EVREMOND (Tamizey de Larroque)		109

	Art.	Pages
Variétés : La véritable date de la mort d'Ange Vergèce (Ch. Defrémery)		255
— Le calligraphe Ange Vergèce (Tamizey de Larroque)		159
VEYRIÈRES (DE), Monographie du Sonnet (T. de L.)	97	300
VIDAL-LABLACHE, Hérode Atticus (A. Geffroy)	59	186
VIGNOLES (DE), Mémoires des choses passées en Guyenne, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE (L. Couture)	48	152
VOLLGRAFF, Studia palaeographica (Tournier)	11	38
WEBER, voy. *Taittirîya.*		
WECKLEIN, Études sur Eschyle (H. Weil)	83	260
WILLEMS, Antiquités romaines (Ch. M)	22	86
ZIMMERMANN, Merck (K. H.)	19	78
ZIRNGIEBL, Études sur l'Institut des Jésuites (Z.)	5	14
ZSCHOKKE, Institutiones linguae Aramaicae (C.)	81	257

N° 1 Sixième année 6 Janvier 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

E. RÉVILLOUT Compte rendu d'un mémoire sur les Blemmyes d'après divers documents coptes et à cette occasion sur un prophète Jacobite. In-8°. 50 c.

AUGUSTE BRACHET Supplément au Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. 1871. In-8°, 28 p. 50 c.

Ce *Supplément* au *Dictionnaire des doubles formes* publié par M. Brachet en 1868 à la même librairie, — forme le quatrième fascicule de la 1re série de la *Collection philologique publiée avec un avant-propos par M. Michel Bréal,* — et comprend un peu plus de trois cents doublets nouveaux.

A. MARIETTE-BEY Dendérah. Description générale du grand temple de cette ville. Tome II, planches. Gr. in-fol. 87 planches. 80 fr.

V. F. LOPEZ Les races aryennes du Pérou. Leur langue, leur religion, leur histoire. 1 fort vol. gr. in-8°. 10 fr.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'Épopée gréco-latine au moyen-âge. Tome II et dernier. 1 vol. in-4°. 20 fr.

L'ouvrage complet, 2 vol. 40 fr.

Travail important couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique. 6e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la Nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. I. 4e fascicule. 1 vol. gr. in-8°. 4 fr.

P. FOUCART Mémoire sur un décret inédit de la ligue arcadienne en l'honneur de l'Athénien Phylarcos. In-4°. 2 fr.

T. H. MARTIN Sur des instruments d'optique faussement attribués aux Anciens par quelques savants modernes. In-4°. 3 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **6 Janvier** — **1872**

Sommaire : A nos lecteurs. — 1. Le *Kusa-Jâtaka,* p. et tr. p. STEELE. — 2. HENSE, Études sur Héliodore. — 3. LUEBBERT, Syntaxe de *quum* dans l'ancien latin. — 4. *Liber de Infantia Mariae et Christi Salvatoris,* p. p. SCHADE. — 5. ZIRNGIEBL, Études sur l'Institut des Jésuites.

A NOS LECTEURS.

La *Revue critique* reprend aujourd'hui le cours régulier de sa publication. Un instant nous avons pu craindre qu'après le déchirement profond que la guerre laissait derrière elle, il n'y eût plus de place en France pour un organe qui juge les auteurs et les livres sans acception d'origine et de nationalité et au seul point de vue de la vérité et de l'utilité scientifiques. C'est surtout de l'Allemagne que nous venaient les ouvrages d'érudition et d'histoire que nous croyions devoir recommander et proposer en exemple, et nous pouvions être aisément enveloppés dans le sentiment que la guerre a laissé aux cœurs. Mais sur ce point comme sur beaucoup d'autres la France s'est montrée plus forte et a mieux soutenu l'épreuve que ne l'annonçaient des prophètes trop disposés à prévoir le mal. On avait dit que notre pays s'enfermerait de plus en plus dans ses défauts et que la frivolité et l'ignorance y seraient d'autant plus à l'ordre du jour qu'elles prendraient le masque du patriotisme. Nous ne sommes pas enclins à exagérer notre importance : mais notre réapparition est l'un des nombreux signes qui prouvent que ces jugements faisaient tort à l'esprit public. En présence des encouragements que nous ont donnés, non pas seulement nos amis, mais des personnes que nous aurions pu croire moins bien disposées pour nous, nous avons vu que la *Revue critique* pouvait reprendre la tâche qu'elle s'est spontanément imposée il y a six ans. Du moment qu'elle en avait la faculté, c'était un devoir pour elle de reparaître.

Puisque la nation fait en ce moment son examen de conscience et puisque l'heure est aux considérations rétrospectives, il nous sera permis de dire que les événements ont justifié au-delà de toute prévision les conseils et les avertissements que nous n'avons cessé de donner. Nous n'avons pas besoin d'insister sur une idée qui est aujourd'hui évidente pour tous les esprits sérieux : si chacun avait fait, dans les limites de sa sphère, les mêmes efforts pour tenir la France au courant des progrès accomplis à l'étranger et pour la mettre en garde contre

les inspirations d'une confiance aussi excessive que mal éclairée, d'immenses malheurs auraient été épargnés au pays. Nous n'avons jamais hésité à dénoncer les points faibles et les lacunes que nous apercevions dans la vie intellectuelle de la nation et il n'a pas tenu à nous qu'on n'y avisât. Nous avons signalé tous les symptômes du mal : l'affaissement qui, depuis vingt ans surtout, s'était produit dans les esprits; les habitudes de camaraderie qui, sous les dehors d'une haute et universelle bienveillance, avaient effacé chez le plus grand nombre jusqu'à la notion de la science; le scepticisme, conséquence naturelle de l'ignorance, et qui se croyait le dernier mot du savoir; les développements littéraires substitués aux recherches scientifiques et l'élégance (dans le sens étymologique du mot), le choix fait parmi des productions antérieures, remplaçant la poursuite du nouveau; enfin, pour couronner le tout, l'infatuation qui, pour faire passer des œuvres malsaines ou chétives, inventait les noms d'école française ou de science française, espérant dissimuler sous ce pavillon la médiocrité ou la fausseté de la marchandise. Toutes les fois que des épithètes pareilles se présentent, l'esprit doit entrer en défiance : car il n'y a qu'une histoire, une critique, une érudition, comme il n'y a qu'une stratégie et une balistique.

Nous ne voulons pas dire cependant, que nous aussi n'ayons pas eu nos illusions. Il y a des passages dans les livres allemands que nous lisions sans les comprendre et qui aujourd'hui ont pris pour nous une signification que nous étions loin de soupçonner. Quand M. Westphal, dans la préface de sa grammaire allemande publiée en 1869, disait que par la pureté de ses voyelles et le bon état de conservation de ses consonnes, la langue allemande était bien au-dessus des idiomes romans et slaves, et quand il tirait de ce fait la conséquence qu'après la période de domination que l'Allemagne avait eue au moyen-âge une période analogue se reproduirait certainement dans les temps modernes[1], nous nous contentions de sourire : nous savons aujourd'hui de quel sentiment partait cette prédiction. Quand M. Kiepert, en 1867, parcourait le département des Vosges et du Haut-Rhin, et interrogeait les paysans pour amasser les matériaux d'une carte de la frontière des langues, publiée à son retour à Berlin, nous croyions naïvement que c'était la curiosité scientifique qui le guidait. Nous comprenons mieux les choses aujourd'hui. Mais si nous avons vu avec amertume comment la science était mise par nos voisins au service des passions les moins désintéressées, nous ne songerons pas à les imiter. Nous ne saurions pas mêler la haine à l'érudition et le pharisaïsme à la critique.

---

1. *Grammatik der deutschen Sprache.* Préface, p. vj.

La *Revue* n'aurait plus de raison d'exister si elle cessait d'être sincère et sans arrière-pensée. Loin de croire que la sévérité puisse déplaire à nos lecteurs, nous craignons que quelques-uns ne soient devenus injustes pour notre pays. Il est certain qu'il s'y publie beaucoup de mauvais ouvrages : mais on en fait aussi de sérieux et d'excellents. Seulement l'attention du public était ailleurs : nous tâcherons plus que jamais de ramener l'esprit vers les travaux approfondis et durables, vers la science sévère, vers les méthodes rigoureuses. Il nous a semblé d'ailleurs qu'au moment où la guerre est venue tout arrêter, le public entrait dans de meilleures voies : il ne s'agit que de poursuivre et d'accélérer un mouvement déjà commencé.

Sur un seul point nous voudrions introduire une modification. On reproche, non à la rédaction en général, mais à quelques-uns de nos articles, de trop supposer que le lecteur a entre les mains l'ouvrage dont il est rendu compte. La critique doit s'adresser au public encore plus qu'à l'auteur. Or, il arrive le plus souvent que le lecteur n'a pas encore le livre et qu'il nous demande précisément de lui dire ce qu'il contient pour savoir s'il doit l'acheter. Il veut connaître le plan de l'auteur, les différentes parties de l'ouvrage, l'enchaînement des idées. Nous développerons donc davantage la partie qui est d'exposition, sans pour cela vouloir restreindre en rien celle qui est consacrée à la discussion. Nous nous permettons d'attirer sur ce point l'attention de nos collaborateurs. Nous ne leur demandons qu'un léger surcroît de travail pour lequel les lecteurs leur seront reconnaissants. Il suffit le plus souvent de quelques lignes pour exposer l'état d'une question, pour mettre le public en position de juger la valeur d'une objection ou d'un doute. Sans nous départir de notre rôle de critiques, nous chercherons à enseigner davantage.

Sauf ce point, nous resterons en 1872 ce que nous étions au mois de janvier 1870. Notre corps de rédaction, qui s'est augmenté, mais non modifié, en est le plus sûr garant. Nous remercions nos collaborateurs pour le concours qu'ils nous promettent : comme nous l'avons dit souvent, la *Revue* sera ce qu'ils la feront. Puissions-nous grouper de plus en plus autour de nous ceux qui ont à cœur l'avenir intellectuel et moral de notre pays!

---

1. — **An Eastern love Story**. The kusajâtakaya rendered for the first time into English verse..... by Thomas STEELE, Ceylon civil service. London, Trübner et C°. 1871. In-12, xij-260 p.

Le Kusa-Jâtaka est l'un des 550 récits appelés Jâtaka, relatifs aux existences antérieures du Buddha. Il doit occuper le n° 534 de la collection, et se trouve

être le premier des deux Jâtaka qui composent la section du recueil intitulée Sattati-Nipâta. On sait que le livre des Jâtaka se réduit à un certain nombre de sentences versifiées attribuées au Buddha : mais il en existe des commentaires, qui sont des récits au milieu desquels les sentences du texte sont intercalées. Plusieurs de ces récits, tous destinés à mettre en relief la puissance et surtout les vertus du Buddha, sont très-touchants, en particulier le dernier, Mahâvessantara. Quand Bergmann était chez les Kalmouks, la fille du chef de la tribu lui demanda une fois s'il était capable de lire cette histoire sans pleurer.

On comprend que plusieurs de ces récits soient de nature à tenter les poètes. C'est ce qui est arrivé pour le Kusa-Jâtaka. Un poète singhalais de la 2e moitié du XVIe siècle, Alagiyavanna Moho*tt*ala, secrétaire d'un des principaux chefs du pays, prit ce récit pour sujet d'une composition qu'il écrivit en langue Elu, c'est-à-dire en ancien Singhalais, à la demande de Menikhami, la femme de son maître : c'est ce que le poème exprime dans son introduction avec force louanges des personnages cités et surtout de Menikhami (stances 1-21).

Alagiyavanna Moho*tt*ala paraît s'être conformé à la tradition, avoir suivi de très-près le récit fourni par le commentaire du Jâtaka, sauf à prendre dans les descriptions une certaine liberté. Selon l'usage indien, le poète ne parle pas de sa propre autorité; il met son récit dans la bouche d'un personnage plus ancien, d'un sage; et ce sage est naturellement le Buddha. C'est du reste la règle : les Jâtaka sont racontés par le Buddha, qui est le suprême docteur, et qui, ayant été le héros de toutes ces aventures, en serait mieux instruit que personne, si d'ailleurs il n'était pas « celui qui sait tout. » Or voici la circonstance qui amena le récit reproduit dans notre poème. Un moine était convaincu d'avoir violé la discipline à Çrâvasti, il avait cédé à l'amour : le coupable allait être jugé et condamné, lorsque Çâkyamuni vint parler d'indulgence, en racontant ce qui lui était arrivé à lui-même, lorsqu'il vivait sous le nom de Kusa.

Kusa était laid, mais plein de sagesse; il était fils d'un puissant souverain, et se fiança à une princesse d'une grande beauté, fille d'un roi secondaire. Dès que Prabavati vit son fiancé, elle s'enfuit et retourna chez son père. Kusa la suit, s'introduit comme cuisinier dans le palais, et s'y distingue par un talent hors ligne. Il se fait reconnaître de la princesse qui le repousse et l'oblige à se retirer. Mais sept rois étant venus, chacun à la tête d'une armée, demander la main de Prabavati, le père de la princesse ne voit pas d'autre expédient pour sortir d'embarras que de couper sa fille en sept morceaux. A ce moment Kusa se présente; par son génie, ou plutôt par sa « voix de lion » (la « voix de lion » est un des attributs du Buddha), il fait prisonniers les sept prétendants, marie chacun d'eux à une des sœurs de Prabavati, et épouse lui-même la princesse qui l'avait dédaigné.

Tel est le résumé du récit : nous ne raconterons pas tous les faits merveilleux dont il est rempli : ainsi le prince Kusa naît d'une façon extraordinaire, il descend du ciel dans le sein de sa mère, et, au moment d'épouser Prabavati, sa laideur se change en beauté. La naissance de Kusa présente une particularité curieuse : comme le roi de Malala n'avait pas d'enfants, on lui donna le conseil

d'écarter toutes ses femmes, moyen singulier qui ne réussit pas d'abord; mais quand Silavati, l'épouse principale, eut été écartée à son tour, elle fut enlevée au ciel par Çakra, et c'est à la suite de cette pérégrination qu'elle devint mère. Le moyen bizarre qui consiste dans l'expulsion des femmes, se rattache sans doute à l'idée du mérite religieux qui, selon les croyances indiennes, était capable d'amener un résultat que le cours ordinaire des choses n'avait pu produire : c'est en effet ce qui se réalisa pour Silavati. M. S. (p. 108, note sur la stance 114) pense que le roi voulait recourir à l'adoption; mais cette explication, assez peu satisfaisante en elle-même, paraît d'autant moins exacte que les faits, et certaines expressions (stances 121-122) semblent pleinement justifier l'autre.

A la fin du poème, le narrateur annonce que Kusa n'est autre que lui-même. Çâkyamuni, et que Prabavati est Yaçodharâ l'épouse de Çakyamuni avant sa conversion. (Tous les Jâtakas finissent par une déclaration semblable.) Dans le cours du récit, une digression curieuse qui forme la partie VI (st. 327-357), fait connaître que plus anciennement, ces deux personnages avaient été beau-frère et belle-sœur, dans une condition très-humble, mais que leur largesse envers un Pasemuni (Pratyekabuddha, sorte de Buddha inférieur) leur avait valu le privilége de renaître dans une condition relevée. Toutefois une altercation survenue entre eux à l'occasion de cette bonne œuvre, fut la cause du dissentiment qui attrista leurs fiançailles : car, comme le dit très-bien la stance 357, par laquelle se termine et se conclut cet épisode :

> Aussi infailliblement qu'un caillou lancé vers le ciel,
> N'y demeure nullement, mais retombe à terre,
> De même dans une exacte proportion avec vos actions bonnes ou mauvaises,
> L'événement que vos cœurs désirent vous sera toujours mesuré.

Le poème entier se compose de 687 stances de 4 padas que M. S. a traduites une à une. Il a adopté la mesure de l'ancienne ballade anglaise, ce qui donne à son travail un cachet d'antiquité assez bien approprié au sujet : mais il avoue, et on s'en aperçoit facilement à la lecture, que, en bien des endroits, il a dû amplifier et développer l'expression. Les stances originales citées par M. S. semblent empreintes d'une certaine concision que le traducteur lui-même déclare n'avoir pas cherché à reproduire. Nous concevons bien qu'une traduction littérale en vers est une chose à peu près impossible; et qu'il faut laisser au traducteur une certaine liberté d'allure; l'essentiel est qu'il n'abuse pas de cette liberté. L'absence du texte original ne nous permet pas de nous prononcer à cet égard, et si nous l'avions, notre faible connaissance de l'Elu nous rendrait la tâche difficile. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la traduction de M. S. est d'une lecture agréable, et qu'elle porte bien l'empreinte bouddhique indigène. Les crochets dans lesquels M. S. enferme souvent des mots et des membres de phrase avertissent le lecteur des ornements que l'exigence du mètre a nécessités, et d'ailleurs on fait instinctivement à la lecture la différence entre ce qui est la reproduction du texte et ce qui en est le développement.

M. S. nous apprend qu'on lui avait donné le conseil de placer le texte en regard de sa traduction, et qu'il suivra ce conseil si le succès de sa première

édition l'amène à en publier une seconde. Le désir de mettre le lecteur en état de contrôler la traduction et celui de propager la connaissance de l'Elu, ne sont probablement pas les seuls motifs qui lui aient inspiré cette résolution. Car le Kusa Jâtakaya, œuvre d'un des poètes singhalais les plus renommés, figure dans le programme des examens pour le service civil à Ceylan. La traduction de M. S. et la publication du texte peuvent donc avoir une utilité directe et immédiate. Seulement l'impression du texte, qui nous est annoncée, serait en caractères romains : sur ce point, le service rendu aux aspirants est moins manifeste; car la connaissance de l'écriture singhalaise doit leur être indispensable : un texte en caractères romains peut faciliter les commencements, mais risque de donner des habitudes fâcheuses. Je ne sais pas même si pour les Européens, le système de la transcription est une bonne chose : je ne parle pas de celui dont on doit faire usage dans les grammaires et les travaux philologiques : il est indispensable. Mais convient-il de l'appliquer à la publication des textes? J'inclinerais pour la négative : la mesure me paraît irréalisable pour certaines langues et regrettable pour les autres. M. S. invoque l'exemple de Turnour qui publia le texte pâli du Mahâvanso en caractères romains : mais le pâli s'écrivant avec plusieurs écritures, entre lesquelles le choix est difficile, l'emploi du caractère romain pour cette langue est presque une nécessité. Une nécessité semblable n'existe pas pour les autres; mais nous ne pouvons discuter ici cette grave question. M. S. nous promet pour l'Elu ou le singhalais poétique une transcription relativement simple : nous en acceptons l'augure.

La traduction de M. S. est accompagnée de notes (p. 193-240) correspondant à un certain nombre de stances du poème. Ces notes, puisées dans les divers ouvrages qui ont paru sur le bouddhisme, ne brillent, comme on devait s'y attendre, ni par la nouveauté, ni par l'originalité : elles fournissent généralement des explications sur des points connus du bouddhisme. Cependant la dernière et la plus longue de ces notes (p. 232-240) a un caractère différent, elle ne se rapporte à aucune stance du poème, et sous le titre « restes bouddhiques et » autres dans le district de Hambantota, » présente un compte-rendu fort intéressant et instructif des explorations archéologiques de l'auteur dans la partie de l'île où il exerce ses fonctions.

A la suite des notes se trouvent quelques sentences et histoires (Singhalesc Epigrams and stories 241-257), plus la traduction de deux compliments en singhalais et en pâli au duc d'Edimbourg. — Parmi les histoires celle du Pandit et de la Yakkinî (*The Pandit and the She-fiend*) rappelle le jugement de Salomon : M. S. avait donné dans ses notes (p. 218-219) une autre version du même récit. Nous trouvons aussi dans ce recueil, sous le titre : *The faithful Mongoose* (p. 250), l'histoire de cet animal domestique qu'on a laissé seul avec un enfant au berceau, qui défend son protégé contre un serpent et qui, courant ensanglanté au devant de son maître, est tué dans un mouvement de colère et d'irréflexion comme meurtrier de l'enfant. Bergmann avait déjà reproduit ce récit d'après les versions mongoles. M. S. en le donnant, d'après les autorités singhalaises, le rapproche de l'histoire galloise de Llevelyn et de son fidèle chien Gelert. Plu-

sieurs de ces histoires (il y en a, en tout, 13) fournissent ainsi des rapprochements avec des dictons ou des récits populaires de l'Occident.

On voit, par ce compte-rendu, que si l'ouvrage de M. S. ne peut passer pour une œuvre purement scientifique, il est cependant plein d'intérêt, et il a surtout le mérite de nous initier à une branche peu connue des littératures orientales, le développement spécialement littéraire des données religieuses du bouddhisme. Alagiyavanna Mohottala n'est ni un moine, ni un docteur, c'est un laïque et un poète. La connexion intime de son œuvre avec les traditions conservées dans le canon bouddhique n'empêche pas qu'elle soit une œuvre laïque et mondaine. C'est là, indépendamment des mérites littéraires qui doivent lui valoir l'intérêt du public lettré, une des considérations qui la recommandent le plus à l'attention des érudits.

Léon Feer.

---

2. — **Heliodoreische Studien** von Otto Hense. Leipzig. B. G. Teubner. 1870. xij et 170 p. In-8°. — Prix : 5 fr. 25.

Le métricien Héliodore, qui semble avoir vécu vers la fin du premier, ou au commencement du second siècle de notre ère, jouissait d'une grande réputation. Héphestion, tout en se séparant de lui sur certains points, a conservé l'ensemble de son système. Marius Victorinus, dans une grande partie de son ouvrage, et d'autres grammairiens latins reproduisent souvent sa doctrine. On trouve dans les scholies d'Héphestion des renseignements précis sur cette doctrine et un certain nombre de fragments textuels d'Héliodore. Veut-on savoir comment ce métricien appliquait ses théories à la constitution d'un texte poétique? Nos meilleurs manuscrits d'Aristophane dérivent d'exemplaires dans lesquels les vers étaient divisés d'après Héliodore, et les scholies ont conservé une notable partie de son commentaire métrique (κωλομετρία). Il s'agissait de reconnaître et de dégager la part d'Héliodore dans l'assemblage hétérogène des commentaires grecs. C'est ce qu'a fait avec succès, il y a deux ans, M. Thiemann dans un livre intitulé : « Heliodori colometriae Aristophaneae quantum superest, etc. » Déjà auparavant M. Westphal avait indiqué les traits essentiels du système d'Héliodore, et avait marqué sa place dans la succession des métriciens grecs. M. Hense s'est proposé de compléter et de rectifier les travaux de Westphal et de Thiemann. Il l'a fait judicieusement, avec méthode, mais sans éviter toujours une certaine prolixité minutieuse.

M. H. explique de nouveau et avec plus de précision la valeur et l'emploi des signes (σημεῖα) dont Héliodore s'était servi dans son édition d'Aristophane, ainsi que de certains termes techniques relatifs à la longueur des vers et des κῶλα et à la manière de les écrire les uns au-dessous des autres. Il recueille un certain nombre de passages dans lesquels le texte suivi par Héliodore était déjà corrompu, et d'autres où il différait de celui de nos manuscrits. Ensuite il donne un aperçu de la métrique d'Héliodore, mise en regard de celle d'Héphestion, et chemin faisant il glane quelques fragments, qu'on n'avait pas encore indiqués,

du premier de ces deux auteurs. Enfin il essaye de déterminer l'époque où vivait Héliodore, sans pouvoir toutefois arriver à un résultat précis et certain.

Après ce résumé, indiquons ce que nous avons remarqué de plus nouveau et de plus intéressant dans les recherches de M. H. Jusqu'à quel point le dialogue dans la tragédie et la comédie grecques était-il soumis à une loi de symétrie analogue à celle des strophes et des antistrophes lyriques? Cette question a été beaucoup discutée dans ces dernières années, et l'on s'est souvent demandé si dans l'antiquité les savants éditeurs de ces poèmes ne s'étaient pas aperçus de cet artifice de composition. Or il existe au v. 956 de la comédie *La Paix* une scholie portant : Δύο διπλαῖ καὶ ἐν ἐκθέσει στίχοι ἰαμβικοὶ τρίμετροι ἀκατάληκτοι ιζ'. M. H. p. 75 suiv., fait voir que le signe de la double *Diplê*, d'après le sens qu'Héliodore y attachait constamment, marque la correspondance entre le groupe iambique 956-973 et le groupe 922-938, lequel est séparé du premier par un morceau lyrique. Il est vrai que nos manuscrits offrent d'un côté dix-sept trimètres, et de l'autre dix-huit. Mais les vers 972 sq :

Ἐς ταὐτὸ τοῦθ' ἑστᾶσ' [ἰόντες χωρίον];
ΤΡ. [Ἀλλ' ὡς τάχιστ' εὐχώμεθ'.] Εὐχώμεσθα δὴ.

peuvent se réduire à un seul vers, si l'on écrit ἑστᾶσιν et qu'on supprime les mots que nous avons mis entre crochets : conjecture, sinon nécessaire, du moins assez plausible. Voilà une découverte très-curieuse. Est-elle sûre et certaine? Nous aimerions à l'affirmer, mais nous ne pouvons nous dissimuler que le texte des scholies d'Aristophane, et particulièrement celui des scholies métriques, est souvent altéré. Nous suspendons donc notre jugement, jusqu'à ce qu'on ait signalé un autre exemple de correspondance entre morceaux iambiques observée par les critiques anciens. M. H. est plus affirmatif; il va même jusqu'à soutenir qu'Héliodore s'est aperçu du « beau parallélisme » (*den schœnen Parallelismus*) qui règne dans les vers 856-1038. De quel droit M. H. étend-il à un morceau si considérable une observation qui, en admettant que le texte des scholies soit en bon état, ne porte que sur deux groupes de vers? Du reste, il nous est difficile d'admettre ce « beau parallélisme. » Il nous paraît entaché d'irrégularités choquantes et extrêmement problématique.

On sait que le Manuel d'Héphestion se termine par deux sections qui font double emploi et qui portent l'une et l'autre le titre περὶ ποιήματος. La classification des poèmes suivant leur composition métrique y est deux fois exposée, d'abord brièvement, ensuite avec plus de détails. Les deux exposés s'accordent pour le fond, et cet accord s'étend même jusqu'aux exemples qui s'y trouvent cités. Mais M. H. (p. 128 sqq.) a remarqué une différence dans l'emploi des termes techniques περίοδος et σύστημα, ainsi que des mots εἶδος et ἰδέα. Il en conclut avec assez de vraisemblance que la plus grande partie de la première de ces deux sections est tirée du Manuel d'Héliodore, ouvrage si souvent cité et mis à profit par le scholiaste d'Héphestion.

Le peu qui nous reste du commentaire métrique d'Héliodore peut quelquefois servir à corriger notre texte d'Aristophane. Aux exemples cités à l'appui de cette

thèse par M. H., nous en ajouterons un qui lui a échappé, pour avoir trop librement remanié la leçon des scholies. On lit dans les *Acharniens*, v. 971 sqq :

Εἴδες ὦ εἴδες ὦ πᾶσα πόλι τὸν φρόνιμον ἄνδρα, τὸν ὑπέρσοφον,
οἵ' ἔχει σπεισάμενος ἐμπορικὰ χρήματα διεμπολᾶν,
ὧν τὰ μὲν ἐν οἰκίᾳ χρήσιμα, τὰ δ'αὖ πρέπει χλιαρὰ κατεσθίειν.

La scholie métrique relative à cette *période* ainsi qu'à la *période* antistrophique, est ainsi écrite par Thiemann et par Hense (p. 140) : Περίοδοί εἰσιν ἑπτάκωλοι παιωνικαὶ ἐκ μονορρύθμου καὶ τετραρρύθμων δύο κάκ τεσσάρων διρρύθμων. On peut à la rigueur retrouver ces sept *cola* dans notre texte. Mais qui croira qu'Héliodore ait déchiré de la sorte une période lyrique des plus simples, quand il était si facile de terminer les *cola*, comme cela se fait d'ordinaire, par un amphimacre (–υ–) ? Ce n'était pas la peine, pour arriver à un résultat si peu satisfaisant, de changer arbitrairement la leçon des manuscrits. Voici cette leçon : Πηρίοδοί εἰσιν ἑπτά, κῶλα παιωνικά ἐκ μονομέτρου καὶ τετραμέτρου δίς, κάκ τριῶν μέτρων. Corrigeons d'abord les erreurs involontaires du copiste (elles sont assez légères), et écrivons : Περίοδοί εἰσιν ἑπτάκωλοι παιωνικαὶ, ἐκ μονομέτρου καὶ τετραμέτρου δίς, κάκ τριῶν διμέτρων. Disons ensuite qu'un rédacteur a volontairement substitué les termes μονομέτρου etc., aux termes dont s'était servi Héliodore, μονορρύθμου etc. D'après ce métricien la première des trois lignes poétiques citées ci-dessus se composait donc, de même que la deuxième, de cinq pieds (1 + 4) de mesure péonique. Il s'ensuit qu'il ne lisait qu'une seule fois les mots εἴδες ὦ, qui sont deux fois répétés dans nos textes. Le début de l'antistrophe, étant mutilé dans nos manuscrits, nous laisse libre de choisir entre les deux leçons.

Henri Weil.

---

3. — **Grammatische Studien.** Eine Sammlung sprachwissenschaftlicher Monographien in zwangloser Folge. Zweiter Theil. Die Syntax von *quom* und die Entwickelung der relativen Tempora im ælteren Latein von Eduard Lübbert. Breslau, Hirt. 1870. In-8°, xiv et 255 p. — Prix : 5 fr. 25.

Ces recherches de M. Lübbert sur la construction de l'indicatif et du subjonctif avec *quum* et sur l'histoire de l'emploi des temps dans l'ancienne langue latine forment la seconde partie de la série de monographies grammaticales publiée par l'éditeur Hirt et font suite au travail du même auteur sur l'emploi des modes et des temps dans l'ancien latin, dont il a été rendu compte dans la *Revue critique*, 1868, II, p. 163.

M. L. se demande et s'étonne que le subjonctif, mode de la possibilité et de la subjectivité, soit employé avec *quum*, même pour exprimer un simple rapport de temps tout à fait indépendant de la pensée, comme dans Cicéron, *ad fam.* 8, 1, 2 : « Romam cum venissem, ne tenuissimam quidem auditionem de ea re » accepi. » Il demande la solution de cette difficulté à l'étude des constructions de *quum* que nous offre l'ancien latin, particulièrement les pièces de Plaute et de Térence, où il les a toutes relevées. Il compte dans Plaute 229, dans Térence 72 exemples de l'emploi de l'indicatif avec *quum* signifiant le temps. L'emploi du subjonctif dans les mêmes conditions se réduit à 9 exemples dans Plaute et à 5

dans Térence; et si l'on met à part les exemples où le subjonctif se trouve à la proposition principale, il ne reste que trois exemples dans Plaute, *Trucul.* 1, 2, 61; 2, 4, 29. *Mercat.* 980, un dans Térence, *Eunuch.* prol. 21. Etendant ses recherches à *quum* exprimant cause et opposition, il trouve, si l'on met à part les passages où le verbe principal est au subjonctif et où la proposition est au style indirect, 25 exemples de l'indicatif et 4 du subjonctif (*Capt.* 892. *Mil.* 1326; 1287. *Pseud.* 184) dans Plaute, 3 de l'indicatif et 2 du subjonctif (*Hec.* 4, 4, 82. *Adelph.* 2, 1, 11) dans Térence. Ces deux derniers passages de Térence sont les seuls où M. L. reconnaisse que le subjonctif est employé comme il l'a été plus tard au temps de Cicéron. Il donne une autre interprétation au subjonctif dans les quatre exemples de Plaute. Quant aux textes où le subjonctif est employé avec *quum* temporel, M. L. en récuse absolument l'autorité et soutient qu'ils doivent être altérés. Il pense que le subjonctif n'était pas encore employé avec *quum* temporel au temps de Plaute et de Térence. Plus tard l'usage s'établit, mais avec des restrictions que M. L. croit pouvoir assujétir aux règles suivantes : 1° l'action a une certaine durée dans la proposition dépendante et dans la proposition principale. L'indicatif avec *quum* est l'ordinaire. Cic. *Fam.* 9, 16, 7 « quum rem habebas, quaesticulus te faciebat attentiorem. » Cependant on rencontre aussi le subjonctif. Cic. *de nat. Deor.* 1, 21, 19 « Zenonem...., » quum Athenis essem, audiebam frequenter. » 2° L'action exprimée dans la proposition dépendante a de la durée, celle de la proposition principale est momentanée : Le subjonctif. Corn. Nep. *Cim.* 3, 1 « quibus rebus quum unus » in civitate maxime floreret, incidit in eandem invidiam. » 3° L'action de la proposition dépendante est momentanée, celle de la proposition principale a de durée : l'indicatif. Caesar, *Bell. Gall.* 6, 12, 1 « quum Caesar in Galliam venit, » alterius factionis principes erant Haedui, alterius Sequani. » 4° Les deux actions sont momentanées : le subjonctif. Corn. Nep. *Agesil.* 8, 6 « Agesilaus » quum ex Aegypto reverteretur..... venissetque in portum qui Menelai vocatur, » in morbum implicitus decessit. » L'explication des faits ainsi présentés, M. L. la trouve dans sa théorie des temps. Dans l'ancien latin l'imparfait signifiait surtout la durée dans le passé, le plus-que-parfait l'entier accomplissement relativement à un temps passé; ils étaient beaucoup plus rarement employés, comme ils l'ont été plus tard, l'imparfait pour signifier simultanéité d'une action passée relativement à une autre action passée, le plus-que-parfait, antériorité d'une action passée relativement à une autre action passée. Leur signification était tout à fait objective, indépendante de la pensée; et par conséquent ils étaient employés au mode de l'objectivité, à l'indicatif. Plus tard ils perdirent ce caractère absolu; ils furent considérés relativement au temps d'une autre action; et quand le temps de l'action fut considéré comme dépendant de celui d'une autre action, on employa l'imparfait et le plus-que-parfait au mode de la subjectivité, au subjonctif, pour marquer la subordination du temps de la proposition dépendante à celui de la proposition principale.

Je ne puis ni approuver la méthode que M. L. emploie pour établir les faits, ni admettre les conclusions auxquelles il arrive.

Quand on fait des recherches historiques sur des faits de langage, on n'opère

que sur des monuments écrits, qui ne représentent jamais que très-incomplètement l'usage du temps où ils ont été écrits; car chacun ne parle et n'écrit qu'avec une petite partie des mots et des tours que l'usage autorise. Il en résulte que nous ne pouvons jamais dire avec certitude, si nous n'avons pas de témoignage direct, qu'un mot ou une construction n'étaient pas en usage avant ou ont cessé d'être en usage après un certain temps antérieur au nôtre. Je puis affirmer qu'aujourd'hui en France personne ne dira comme la comtesse d'Escarbagnas : « Je croyais qu'il ne *fît* que des gants. » Mais du temps de Molière au nôtre, quelle est la génération qui a cessé de parler ainsi? nul ne saurait le dire, à défaut d'un témoignage contemporain comme celui que je donne ici. A plus forte raison est-on dans l'impossibilité de décider, d'après 26 comédies, que le subjonctif n'était pas employé avec *quum* temporel du temps de Plaute et de Térence.

Mais on rencontre trois exemples dans Plaute, un dans Térence. Dans *Trucul.* 2, 4, 29, la variante de l'indicatif se rencontre dans un manuscrit; dans les deux autres exemples de Plaute et dans celui de Térence, le subjonctif est attesté sans aucune variante. L'isolement du passage de Térence (*Eunuch.* prol. 21) « Perfecit sibi ut inspiciundi esset copia. | Magistratus quum ibi adesset, » occeptast agi, » a conduit un critique à mettre une virgule après *copia* et un point après *adesset* : ce qui ne donne aucun sens, comme le remarque M. L. lui-même. Il admet, comme pour les deux exemples de Plaute, que le texte est altéré, et il substitue *adsedit* à *adesset*. Mais d'abord, corriger un texte parce qu'il est contraire à la règle que l'on veut établir, c'est faire un cercle vicieux. Ensuite quand on considère combien sont fortuites les circonstances d'où dépend l'emploi que nous faisons des mots et des constructions de notre langue, on voit qu'il n'y a absolument rien à conclure de la rareté ou même de l'isolement d'un fait de langage contre sa légitimité. M. L. admet lui-même l'emploi du subjonctif avec *quum* causal et adversatif au temps de Térence, qui n'en offre pourtant que deux exemples. Nous sommes trop portés, dans la grammaire des langues mortes, à suspecter ce que nous ne rencontrons que rarement, et à considérer comme régulier ce que nous rencontrons souvent, quoique ce ne soit que l'effet d'un pur hasard. Si nous avions à notre disposition un plus grand nombre de monuments, les proportions du rare et du fréquent pourraient changer complétement et nous serions conduits à une conclusion inverse.

Quant aux quatre règles établies par M. L., elles sont établies sur une théorie des temps généralement, pour ne pas dire universellement admise en Allemagne et qui me semble absolument fausse. En grec et en latin, comme en français, ce n'est pas le temps du verbe, c'est la nature et les circonstances de l'action qu'il exprime qui indiquent si l'action dure ou n'est que momentanée. Quand je dis en français au prétérit défini, en grec à l'aoriste et en latin au parfait « il » vécut 90 ans, » l'action a certainement de la durée; et quand je dis à l'imparfait dans les trois langues « il respirait encore au moment où l'on entra dans » sa chambre, » l'action n'est que momentanée. Il faut une forte préoccupation pour trouver que dans Cornelius Nepos *Agesil.* 8, 6 « quum ex Aegypto rever-

» teretur..... » *de Reg.* 3, 2 « in proelio, quum adversus Seleucum et Lysima-» chum dimicaret, occisus est » les verbes, *reverteretur, dimicaret,* expriment une action momentanée; et pourtant c'est sur cette considération qu'est fondée la quatrième règle. M. L. dit que dans César *B. G.* 6, 12, 1 « quum Caesar in » Galliam venit, alterius factionis principes erant Haedui, alterius Sequani » le temps de *venit* ne peut pas être subordonné à celui de *erant* parce que la place d'un moment dans le temps ne peut pas être déterminée par un espace de temps plus considérable où il pourrait occuper une infinité de places différentes. C'est vrai mathématiquement. Mais dans la vie nous n'avons pas besoin de cette exactitude; et on admet qu'un historien a déterminé très-rigoureusement la date de la mort de Napoléon, quand il a dit qu'il est mort le 5 mai 1821. Et pourtant le dernier soupir ne prend guère plus d'une seconde, laquelle peut occuper 86400 places dans un jour. Quant à l'exemple de César, il est clair que le temps de *erant* est subordonné à celui de *venit* et que l'imparfait exprime simultanéité de *erant* avec *venit*. Nous disons de même en français : « quand César *vint* dans » les Gaules, il y *avait* deux partis qui *avaient* pour chefs l'un etc. » La conjonction *quand* comme le latin *quum* désigne l'espace de temps plus ou moins considérable, suivant les circonstances des faits dont on parle, où s'est accomplie l'action signifiée par les verbes *venit*, *vint* et qui la détermine avec l'approximation dont nous avons besoin.

M. L. a été induit en erreur par des préoccupations de philosophie et de métaphysique, qui sont la peste de la grammaire. La même influence a agi sur sa tentative d'explication du subjonctif, qui me semble inadmissible, les faits fussent-ils tels qu'il les a présentés. En quoi est-il plus *objectif* que le temps d'une action soit déterminé par son rapport au moment où l'on parle et plus *subjectif* qu'il soit déterminé par son rapport à une autre action antérieure ou postérieure elle-même au moment de la parole? Je ne le comprends pas. Ensuite il n'est pas exact de dire que l'indicatif soit le mode de l'objectivité, quelque sens qu'on attache à cette terminologie kantienne, qui devrait être absolument bannie de la grammaire. L'indicatif est un mode en quelque sorte négatif qui n'exprime rien par lui-même. Dans « il viendra certainement » il sert à exprimer un fait certain, et dans « il viendra peut-être » il sert à exprimer un fait douteux. Enfin il est peu probable que dans l'histoire de la langue latine le subjonctif se soit substitué à l'indicatif. Je crois que si le fait que M. L. a voulu établir était en effet constaté, ce serait le seul exemple. On trouve plutôt un exemple de la substitution de l'indicatif au subjonctif, dans l'interrogation indirecte à la fin de l'empire romain. Si l'on compare le français du XIIe et du XIIIe siècle au français d'aujourd'hui, on trouvera que c'est plutôt le subjonctif qui a perdu et qui peut-être perd encore du terrain relativement à l'indicatif.

Quant au fond de la question traitée par M. L. j'incline à penser que l'usage a toujours été flottant, quant à l'imparfait et au plus-que-parfait construits avec *quum* temporel, entre le subjonctif et l'indicatif, sans qu'on puisse déterminer la nuance qui sépare ici les deux modes. Du moins les efforts tentés dans cette vue ont tous échoué jusqu'ici. Ce n'est du reste pas le seul exemple de cette fluctua-

tion. On rencontre souvent le subjonctif et l'indicatif employés dans les propositions relatives dépendant d'un verbe à l'infinitif ou au subjonctif, sans qu'on puisse découvrir les raisons qui ont fait préférer l'un des deux modes à l'autre. L'emploi du subjonctif au style indirect n'était pas même d'un usage absolument constant. Le subjonctif est un luxe du langage. En réalité l'indicatif avec les conjonctions qui expriment avec précision le rapport entre la proposition dépendante et la proposition principale suffirait pleinement à l'expression de la pensée; et on comprend que souvent l'usage s'en soit contenté.

Quoique je ne sois d'accord avec M. Lübbert à peu près sur aucun point (ce qui ne laisse pas que d'inquiéter un peu, quand on a affaire à un homme qui paraît avoir du mérite), je reconnais volontiers que les faits sont rassemblés et vérifiés avec un soin qui rend le travail très-utile indépendamment des vues personnelles de l'auteur. Il sait que des raisonnements en grammaire sont sans valeur, s'ils ne reposent pas sur des textes et des textes qui ne soient pas empruntés à la première édition venue. Il faut remonter à la source, s'assurer des leçons qu'offrent en chaque passage les manuscrits. Autrement on court le risque d'attribuer à un auteur des fautes de copiste.

Charles THUROT.

---

14. — **Liber de infantia Mariae et Christi Salvatoris**, ex codice Stuttgartensi descripsit et enarravit Oscar SCHADE (Commentatio seorsim edita ex programmate Universitatis Albertinae). Halle, lib. de l'Orphelinat, 1869. In-4°, 45 p.

Les récits apocryphes sur la jeunesse de Marie et l'enfance de Jésus ont été traités au moyen-âge, on le sait, presque comme les Évangiles canoniques. Les langues vulgaires les ont traduits de bonne heure, le drame religieux les a pris pour sujet dans tous les pays chrétiens, et l'art catholique s'en est inspiré dès ses plus anciens monuments et en a conservé plusieurs traditions. C'est donc servir très-efficacement la science que de mettre au jour ces monuments singuliers, d'en donner de meilleurs textes, d'en suivre l'histoire, d'en expliquer le caractère. M. Schade vient de faire ce travail pour le plus populaire de ces livres. Thilo, qui publia le premier le texte latin, n'avait connu que des manuscrits assez récents (Par. 5559 A du XIVe s. et 1652 du XVe); M. Tischendorf avait accordé à deux manuscrits italiens, l'un de Rome, l'autre de Florence, une autorité qu'ils ne méritent pas. — M. Sch. a trouvé à la bibliothèque de Stuttgart un manuscrit du XIe siècle, donnant un texte évidemment préférable, et qu'il a reproduit tel quel, avec les accents qu'il offre çà et là et qui ne sont pas sans intérêt et la ponctuation, également digne d'attention; il s'est borné à résoudre les abréviations (en les indiquant en note). Une introduction, malheureusement écourtée faute de place, donne sur les autres apocryphes qui touchent au même sujet des renseignements intéressants et s'étend surtout sur les poèmes allemands inspirés par le récit en question. M. Sch. promet de revenir sur ce sujet : il serait à désirer que le rapport de tous ces évangiles apocryphes fût établi avec plus de précision qu'il ne l'a été jusqu'ici. Quant aux traductions en langue vulgaire,

nous remarquerons seulement que la plus ancienne, pour le *Liber de infantia Mariae*, est celle de Wace, qui a dû être composée vers 1140. — Les notes qui accompagnent le texte, outre la discussion critique des passages douteux, contiennent sur les faits racontés et les variantes du récit, principalement dans la poésie allemande, des remarques qu'on lira avec intérêt. — P. 9, l. 3, la leçon du ms. *verecunda* nous paraît difficilement soutenable; la phrase demande un verbe au participe futur passif (comme le *recusanda* des autres mss.) plutôt qu'un adjectif, en admettant même que *verecunda* pût avoir le sens que lui attribue M. Sch. — P. 19, l. 15, *habitu* n'est sans doute qu'une faute d'impression pour *habita*. — P. 22, l. 4, *prophetatis*, que donne le ms., est la bonne leçon, qu'il ne faut changer ni en *prophetatus* ni en *prophetantis*: c'est la 2e pers. plur. de l'ind. prés. du verbe *prophetare*. — P. 23, l. 9, le texte porte *perseuerantes*; dans la note le même mot est imprimé *perseuerantis*; ne faut-il pas lire plutôt *perseueranter?* — Le ms. suivi par M. Sch. se distingue des autres par des particularités nombreuses, sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici, mais qui font de la publication du savant professeur de Kœnigsberg la base nécessaire des études qu'on entreprendra désormais sur ce sujet.

---

5. — **Studien über das Institut der Gesellschaft Jesu**, mit besonderer Berücksichtigung der pædagogischen Wirksamkeit dieses Ordens in Deutschland, von Dr Eberhard Zirngiebl. Leipzig, Fues, 1870. In-8o, xv et 533 p. — Prix : 8 fr.

Dans cette série d'études sur la Société de Jésus considérée principalement au point de vue du rôle qu'elle a joué en Allemagne dans l'instruction publique, M. Zirngiebl traite successivement de la constitution et des tendances de la Société de Jésus, de l'histoire et des tendances de leur système d'études, du collége germanique à Rome et de l'institution des séminaires, de l'introduction et des progrès de la Société en Allemagne jusqu'à la guerre de Trente-Ans, de son histoire depuis la guerre de Trente-Ans jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, et depuis cette date jusqu'à l'abolition de l'ordre en 1773; il termine en traitant des jésuites au XIXe siècle. Les faits sont rassemblés avec soin et bien disposés. Mais M. Z. n'a pas examiné assez attentivement les livres classiques de la compagnie. Le tableau d'un système d'enseignement reste insuffisant si l'on ne fait pas connaître les livres qui lui servent de base. Quand on a lu le livre de M. Z., on n'a qu'une idée vague et abstraite de l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique, de la poétique et de la philosophie chez les jésuites. La grammaire latine du jésuite portugais Alvarez (Emmanuelis Alvari e societate Jesu de institutione grammatica libri tres. 1572 (1re édition), in-4o), était particulièrement digne d'examen, parce qu'elle sert encore aujourd'hui, comme au XVIIe et au XVIIIe siècle, de base à l'enseignement grammatical des jésuites. Ce que M. Z. en dit (p. 151 et 518) est tout à fait superficiel. Cette grammaire est divisée en trois livres dont le premier traite des formes des mots, le second de la syntaxe, le troisième de la prosodie et de la versification. Dans le premier livre Alvarez

suit principalement Priscien. Dans le second livre il traite de la construction régulière et de la construction figurée. La construction régulière comprend la construction intransitive (syntaxe d'accord), la construction transitive (syntaxe de régime) du nom, des verbes neutres, actifs, passifs, communs, la construction commune à tous les verbes, celle de l'infinitif, des gérondifs, des supins, des participes, les constructions du pronom, des prépositions, de l'adverbe, de la conjonction. La construction figurée comprend l'enallage, l'ellipse, le zeugma, la syllepse, la prolepse, l'archaïsme et l'hellénisme. Alvarez traite de l'emploi des temps et des modes dans le premier livre à propos de la conjugaison du verbe. La règle est formulée en prose latine avec un ou deux exemples; elle est suivie d'un *scholium* où l'auteur discute et ajoute des exemples. Alvarez a continué à marcher dans la voie ouverte par le livre de Laurent Valla *Elegantiae linguae latinae* et suivie par Despautère, Linacer et les autres grammairiens humanistes. Il ne cherche pas à rendre raison des faits de langage par des considérations métaphysiques, comme le faisaient les grammairiens du moyen-âge, ni par des ellipses, comme Sanctius l'a fait le premier (*Minerva*, 1585) et après lui les auteurs de grammaires grecques et latines jusqu'à Godefroi Hermann exclusivement. Il se borne à constater l'usage des bons auteurs en vue de montrer à parler et à écrire en latin avec élégance, but principal, pour ne pas dire unique, des études en ce temps et dans les deux siècles qui ont suivi : (*de constructione intr.* schol. 15) «assuescant (pueri) potius emendate loqui et scribere, quam barbare » disputare. » A propos de la locution « id aetatis » il dit (*de figur. constr.* schol. 2) : « Elegantiam huius locutionis omnes admirantur, rationem fortasse » nemo invenerit. Neque enim videtur Hellenismus, cum affirmet Budaeus in » Comment. ling. gr. non esse apud Graecos similes locutiones. Itaque cum » viri docti in Grammaticorum leges minime jurarint, observabimus, atque colli- » gemus diligenter quae sua sponte eleganter dixerunt, ut ea nobis ad imitandum » proponamus, non ut ad Grammaticae normam et angustias ea dirigamus. Et » ut quod sentio breviter dicam, si tum ligata tum soluta oratione emendate aut » scribere aut loqui studes, tibi eos qui utraque facultate prae caeteris floruerunt » imitandos propone. » La grammaire d'Alvarez n'est guères à proprement parler qu'un recueil d'exemples. C'est par des exemples qu'il tranche les questions : « Septuaginta septem » dit-il (*de constr. comm. omn. verb.* Schol. 2) « tes- » timonia paraveram quibus planum facerem nomina tertiae declinationis ablativo » efferri, cum huius sunt loci, non dativo, ut non nullis persuarum est. » Les exemples lui servent aussi à assaisonner les préceptes grammaticaux pour lesquels il ne témoigne pas d'un goût bien vif (*de constr. intrans.* Schol. 1) : « illud » etiam atque etiam eos rogatos velim, qui hunc libellum sunt lecturi, ut ne » aegre ferant, si syntaxeos praecepta pluribus interdum illustrata exemplis » offenderint. Neque enim casu aut temere, sed consulto et cogitato id factum » est. Nam cum grammaticae praeceptiones aridae, jejunae et insulsae ipsae » per se sint, nisi veterum scriptorum nitore et elegantia condiantur, brevi » domestica barbarie Latinae linguae rudes infuscabunt. » Aussi ne faut-il pas

lui demander beaucoup de précision dans ses formules. Ainsi l'emploi du datif de la personne comme complément indirect des verbes est ainsi présenté (*de constr. verbi act.* règle 9) : « verba declarandi, promittendi, dandi, reddendi, » jungendi, anteponendi, postponendi, committendi, comparandi praeter accu- » sativum dativum exigunt, ut aperio, expono, spondeo, etc. » La règle de l'emploi du pronom réfléchi est formulée dans les termes suivants (*de constr. trans. pron.* règles 8-9) : « Reciproco sui, se, sibi utimur, cum tertia persona » transit in se ipsam, ut Caesar recordatur sui..... et accedente altero verbo, » ut Marcellus te, Caesar, precatur ut miserearis sui. » Ce qu'il dit de l'emploi du subjonctif, sujet encore plus délicat, est tout à fait insuffisant. Ainsi il reproduit le passage suivant de Diomède (p. 385 P.) : « Et priore quidem sermone, » scriberem tibi si scissem, significat fuisse se scripturum vel semel, si saepius » cognovisset; sequenti, scripsissem tibi si scirem, significat saepe se scripturum » fuisse, si vel semel sciret. » Et il ajoute (*de verborum coniugatione*) : « quae si » vera sunt, sicuti existimo pleraque esse (pleraque dixi quia discrimen hoc » redolet nescio quid grammaticum, quod Terentius non servavit Adelph. 5 » Tetigine tui quicquam? — si attigisses, ferres infortunium. Hic attigisses, si » vel semel vel levissime attigisses, significat) si, inquam, haec vera sunt, non » video cur dicamus in illo loco Terentii quem modo attulimus imperfectum po- » situm esse pro plusquamperfecto, sed solere Latinos rem praeteritam utro- » que tempore efferre. » Il se contentera de dire (*de constr. conjonctionis*) : « ni, » nisi, si tum indicativum, tum coniunctivum amant. » Et pourtant Diomède (p. 387 P) était ici plus précis, sinon exact. En résumé cette grammaire est d'un esprit élégant, d'un bon latiniste qui avait une lecture très-étendue; mais elle est très-incomplète et les formules sont vagues. En la reprenant comme base de l'enseignement grammatical les jésuites contemporains ont donné dans un archaïsme dont les fondateurs de l'ordre s'étaient soigneusement garantis. Ils s'étaient bien gardés de combattre le protestantisme avec le doctrinal d'Alexandre de Ville-Dieu.

La manière dont M. Zirngiebl apprécie l'enseignement des jésuites me paraît dans l'ensemble plus passionnée qu'équitable. On n'enseignait pas mieux qu'eux ailleurs. Sans doute la direction générale de leur enseignement était peu favorable au libre développement des esprits, mais le bigotisme protestant n'y apportait pas moins d'entraves. La fécondité ou la stérilité intellectuelles des peuples et en général le mouvement et la direction des esprits tiennent à bien d'autres causes que l'instruction publique et à des causes qui jusqu'ici se dérobent complètement à nos investigations. Les jésuites de la fin du règne de Louis XIV ont élevé Voltaire, et l'École normale de notre temps a formé plusieurs jésuites.

Z.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

E. BOISARD Biographie de Florus. In-8°. 1 fr. 50

LIBRAIRIE A. FRANCK (F. VIEWEG propriétaire), 67, rue de Richelieu.

Pour paraître prochainement

ROMANIA

Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS.

MODE DE SOUSCRIPTION.

La Romania paraîtra par livraisons trimestrielles d'environ 128 pages chacune, formant à la fin de l'année un volume de 512 pages.

Aucun numéro ne sera vendu séparément.

Le premier numéro paraîtra en janvier 1872.

Le prix d'abonnement est de 15 fr. pour Paris et de 18 fr. pour les départements; pour l'étranger, le port en sus suivant le pays.

Il sera tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires sera double, c'est-à-dire 30 fr. pour Paris, 36 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à MM. *P. Meyer* et *G. Paris*, aux soins de M. *F. Vieweg*, propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, Paris.

Les souscriptions pour l'Angleterre, ses colonies et l'Amérique, sont reçues par MM. *Trübner et C°*, 60, Paternoster Row, Londres, E. C., et MM. *Williams et Norgate*, 14, Henrietta Street, Covent Garden, Londres; pour l'Italie, par MM. *Bocca frères*, *H. Loescher*, à Turin, Florence et Rome; pour l'Espagne, par M. *Bailly-Baillière*, à Madrid; pour le Portugal, par Mme veuve *Bertrand et Ce* à Lisbonne, Mme veuve *Moré*, à Porto et à Coimbre.

En vente chez J. A. BARTH, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ARNSTÆDT François Rabelais und sein Traité d'éducation m. besonderer Rücksicht d. pædagog. Grundsætze Lockes, Rousseau. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez B. L. FRIEDERICHS, à Elberfeld, et à Genève, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur. 1 vol. in-8°. 6 fr. 75

En vente à librairie FUES, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. KŒRTING Altfranzœsische Uebersetzung d. Remedia Amoris des Ovid. Nach d. Dresdener Handschrift herausgeg. 3 fr. 25

En vente chez R. F. HERGT, à Coblentz, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. BAUMGARTEN Glossaires des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France. Vol. I. Livr. 1. 3 fr. 75

En vente chez L. St. GOAR, à Francfort, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

CIHAC Dictionnaire d'étymologie Daco-Romane. Éléments latins comparés avec les autres langues romanes. 1 vol. gr. in-8°. 8 fr.

En vente chez S. HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

MITTHEILUNGEN aus altfranzœsischen Handschriften von A. Tobler. I. Aus der Chanson de Geste von Auberi. In-8°. 6 fr.

LI DIS DOU VRAI ANIELS

Die Parabel v. dem æchten Ringe, franzœsische Dichtung d. XIII. Jahrhunderts, a. e. pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben v. A. Tobler. In-8°. 2 fr.

En vente chez F. C. W. VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ROMANCES et Pastourelles françaises des XIIe et XIIIe s. publiées par K. Bartsch. 1 vol. in-8°. 9 fr. 75

En vente à la librairie MARCUS, à Bonn, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen. 2 vol. in-8°. 18 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 2 Sixième année 13 Janvier 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

E. RÉVILLOUT Compte rendu d'un mémoire sur les Blemmyes d'après divers documents coptes et à cette occasion sur un prophète Jacobite. In-8°. 50 c.

AUGUSTE BRACHET Supplément au Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. 1871. In-8°, 28 p. 50 c.

Ce *Supplément* au *Dictionnaire des doubles formes* publié par M. Brachet en 1868 à la même librairie, — forme le quatrième fascicule de la 1re série de la *Collection philologique publiée avec un avant-propos par M. Michel Bréal*,— et comprend un peu plus de trois cents doublets nouveaux.

A. MARIETTE-BEY Dendérah. Description générale du grand temple de cette ville. Tome II, planches. Gr. in-fol. 87 planches. 80 fr.

V. F. LOPEZ Les races aryennes du Pérou. Leur langue, leur religion, leur histoire. 1 fort vol. gr. in-8°. 10 fr.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'Épopée gréco-latine au moyen-âge. Tome II et dernier. 1 vol. in-4°. 20 fr.

L'ouvrage complet, 2 vol. 40 fr.

Travail important couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique. 6e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la Nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. I. 4e fascicule. 1 vol. gr. in-8°. 4 fr.

P. FOUCART Mémoire sur un décret inédit de la ligue arcadienne en l'honneur de l'Athénien Phylarcos. In-4°. 2 fr.

T. H. MARTIN Sur des instruments d'optique faussement attribués aux Anciens par quelques savants modernes. In-4°. 3 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 13 Janvier — 1872

Sommaire : 6. Les divans des six poètes antéislamiques Ennabiga, 'Antara, Tharafa, Zuhair, 'Alqama et Imruulqais, p. p. AHLWARDT. — 7. MARTIN, Sur des instruments d'optique faussement attribués aux anciens. — 8. BAEHR, Histoire de la littérature romaine; BERNHARDY, Précis d'une histoire de la littérature romaine; HÜBNER, Esquisse d'une histoire de la littérature romaine; TEUFFEL, Histoire de la littérature romaine; ALBERT, Histoire de la littérature romaine. — 9. CAROLINE MICHAELIS, Lettres, p. p. WAITZ.

6. — **The diwans** of the six ancient arabic poets Ennabiga, 'Antara, Tharafa, Zuhair, 'Alqama and Imruulqais, chiefly according to the Mss. of Paris, Gotha and Leyden and the collection of their fragments, with a list of the various readings of the text, edited by W. AHLWARDT, prof. of Oriental languages at the University of Greifswald. London, Trübner, 1870. In-8°. Préf. xxx, var. et corr. 114, texte 224 pp. —

M. Ahlwardt, auquel nous sommes déjà redevables de publications importantes, telles que la Qasidah de *Chalef el-Ahmar*, les fragments du diwan d'*Abu Nowas*, la chronique intitulée *el-Fakhri*, vient de rendre un nouveau service aux études arabes, en éditant la *Collection* des poèmes antéislamiques les plus célèbres, connue sous le nom de *Ash'ār es-sittah* « Poésies des Six, » formée par le savant philolologue A'lam de Santa Maria et basée sur la tradition du grand grammairien de Basra, Asma'*i* et sur celles d'et-T*usi*, Abu'amr, el-Mofaddhal, etc.

En 1837, M. G. de Slane avait annoncé l'intention d'imprimer ce même recueil, et il avait commencé par le diwan d'Amrolkais qui parut avec une traduction latine, de riches notes et extraits de commentaires et la vie du poète (texte et traduction française), tirée du Kitab el-Aghani, cette source où l'on a déjà tant puisé et qui semble ne jamais devoir tarir. Détourné par d'autres travaux, M. de Slane dut renoncer à son projet, et depuis lors, le diwan de 'Alqama a été publié par M. Socin; une partie de celui de 'Antara par M. Thorbecke; enfin celui de Nabigha par M. H. Derenbourg, dans le Journal asiatique pour 1868.

Malgré ces travaux considérables, l'édition dont nous nous occupons ne perd rien de son importance. Sans parler de l'avantage qu'elle présente de réunir en un volume les six diwans complets, elle se signale par un ensemble de matériaux entièrement neufs, amassés pendant de longues années, à savoir un recueil des citations de nos six poètes, par d'autres auteurs arabes, de vers qui manquent dans la recension d'A'lam et dans celle de Sukkari. Un intérêt tout particulier s'attache à ces fragments, si nombreux que M. A. a pu songer un instant à reconstituer avec eux les diwans, car ils supposent d'autres recensions que celles

que nous connaissons. On comprend facilement ces divergences de texte en songeant que, pendant plusieurs siècles, ces poésies furent transmises par tradition orale et qu'ensuite elles subirent les corrections et les remaniements systématiques de grammairiens appartenant à des écoles rivales.

Ces considérations amènent naturellement à la question de l'authenticité des poèmes qui nous sont parvenus. M. A. s'exprime à cet égard très-catégoriquement. Il croit que, sauf les Moallaqat, nous ne possédons, pour ainsi dire, que des pastiches du genre antéislamique, des photographies, plus ou moins fidèles, des originaux. Cette opinion est peut-être un peu exagérée, car les lexicographes arabes ont toujours eu intérêt à conserver intactes les œuvres qui servaient de base à leurs dictionnaires, conjointement avec le Koran; pourtant, comme les variantes ont dû s'introduire de bonne heure dans des vers préservés seulement dans la mémoire des Arabes du désert, on s'explique la défiance avec laquelle un érudit aussi compétent que M. A. traite ces compositions, surtout quand on songe que, souvent, la mauvaise foi des lettrés a pu faire passer des œuvres de leur imagination pour celles de poètes si justement admirés [1].

Abandonnant quant à présent, et avec raison, toute tentative de restauration du texte primitif, M. A. s'est donc borné à éditer le plus de documents possible. Il s'est acquitté de cette tâche avec un soin et une persévérance dignes des plus grands éloges. Dix manuscrits ont servi de base au texte donnant la recension d'A'lam; celui de Leyde qui offre la recension de Sukkari a fourni le texte d'Imruulqais. Les fragments ont été recueillis dans un nombre considérable d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, dont l'énumération serait trop longue ici et pour laquelle nous renvoyons le lecteur à l'intéressante préface de l'éditeur, si élégamment traduite en anglais, par le Dr J. Nicholson, de Penrith. Les poèmes et les fragments ont été rangés d'après l'ordre alphabétique des rimes, ce qui est commode sans doute, mais ne saurait être que provisoire. Hâtons-nous d'ajouter que des tables comparatives permettent de retrouver l'ordre observé dans les mss., et qu'une dernière table renferme les notices en arabe sur les événements à l'occasion desquels chaque poème ou chaque fragment a été composé.

Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails sur le choix des leçons, l'interversion ou la suppression de certains vers [2]; un tel travail atteindrait les proportions d'un mémoire. Qu'il nous suffise de constater un fait caractéristique : entre plusieurs variantes également admissibles, M. A. reçoit généralement dans son texte celles qui ont été rejetées dans les notes par ses prédécesseurs, et c'est un parti pris chez lui de négliger les éditions que nous avons citées plus haut.

---

1. On sait que Chalef-el-Ahmar était coutumier du fait; cf. Flügel, *Die gramm. Schulen der Araber*, p. 56 et *Ibn Khallikan*, n° 262.

2. Signalons pourtant ce fait singulier que M. A. met au nombre des vers d'Imruulqais, dans le supplément, le 72e béit de la Mo'allaqah d'Amr ben Qolthoum cité comme appartenant bien à ce dernier par le Kitab el-Aghani, dans la vie d'Imruulqais; cf. le Diwan d'Amrolkais éd. de M. G. de Slane, p. 4 du texte.

Nous n'en regrettons que plus vivement l'absence de commentaires, d'une traduction ou, tout au moins, de notes exposant les motifs de ces préférences. Combien il était facile au savant éditeur de nous faire profiter des immenses ressources dont il a disposé. Il engage les hommes compétents à soumettre chaque pièce à un examen indépendant, car, dit-il, ces vers sont les plus anciens, les plus intéressants, mais aussi les plus difficiles de la littérature arabe, et méritent l'étude la plus attentive. C'est fort bien, mais pourquoi condamner les futurs exégètes à recommencer de pénibles recherches, à surmonter des difficultés déjà vaincues par lui, pour son compte personnel? Ceci n'est nullement un blâme, mais une prière adressée à M. A. pour le décider à nous ouvrir ses mains pleines; le vœu qu'il exprime n'en sera que plus tôt réalisé, et nous cesserons de voir une pointe de malice dans les vers qu'il s'applique :

In tadjid 'aibān fa saddi'l-khalalā
Djalla man lā 'aiba fī-hi wa 'alā.

« Si tu découvres une imperfection, *corrige-la;* Gloire à celui qui est sans imper-
» fections (Dieu)! »

Stan. GUYARD.

---

7. — **Sur des instruments d'optique** faussement attribués aux anciens par quelques savants modernes par Th. Henri MARTIN, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, membre de l'Institut (extrait du *Bulletino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche,* tome IV, mai-juin 1871). Paris, Vieweg, 1871. In-4°, 74 p. — Prix : 3 fr.

Ameilhon avait déjà prouvé en 1786 (*Mémoires de l'Académie des inscriptions,* XLII, 490-506) que les anciens n'avaient eu ni télescope à miroir, ni lunettes astronomiques, ni lunettes d'approche. Lessing a établi en 1743 (*Briefe antiquarischen Inhalts,* XLIV) que les anciens n'ont eu ni microscopes, ni loupes, ni lunettes pour myopes et presbytes. M. Th. H. Martin a cru devoir reprendre ces deux questions non-seulement pour débarrasser l'histoire de l'optique de certaines erreurs de fait, mais aussi pour éclairer certaines parties peu connues de cette histoire et pour expliquer le sens trop souvent mal compris d'un grand nombre de textes anciens.

M. M. a atteint le but qu'il se proposait; et son mémoire est digne de tous ceux qu'il a déjà publiés sur l'histoire des sciences dans l'antiquité, pour l'étendue, l'abondance et la sûreté de l'érudition. Il prouve (p. 6 et suiv.) que dans Strabon (III, 1, p. 138), il faut lire avec tous les manuscrits αὐ λῶν et que ὑέλων n'est pas une bonne correction. Il a interprêté le premier avec exactitude (p. 43) le passage de Théodore Prodrome où il est dit que les médecins de l'empereur Manuel Comnène après avoir tâté son pouls examinèrent τὰ σκύβαλα μετὰ τοῦ ὑελίου, c'est-à-dire *les déjections avec l'urine.* Du temps des Byzantins, comme le montre M. M. en citant le titre du traité de Planude (*Physici et medici graeci minores,* Ideler, II, 318), qui est περὶ ὑελίων au lieu de περὶ οὔρων, ὑέλιον

désignait la fiole de verre à travers laquelle le médecin examinait les urines des malades et par euphémisme l'urine considérée au point de vue médical[1]. Je ne vois d'objections à faire à M. M. que sur deux passages, et encore elles ne touchent pas au fond des choses. Le texte de Plutarque, *Marcellus*, 19 (que M. M. a le tort de ne pas citer *in extenso* non plus que les autres), où il est dit qu'Archimède fut tué au moment où il portait certains instruments, entre autres γωνίας αἷς ἐναρμόττει τὸ τοῦ ἡλίου μέγεθος πρὸς τὴν ὄψιν, n'est pas traduit exactement par « des angles avec lesquels *il adaptait* à la vue la grandeur du soleil. » Le verbe est intransitif et au présent : « au moyen desquels la grandeur du soleil » est ajustée à la vue. » Le texte de Damien (*optique* dans Martin, *Recherches sur Héron d'Alexandrie*, appendice, p. 418), où il est question de l'effet produit par les rayons du soleil à travers des verres porte : κατακλώμεναι γὰρ (αἱ ἀκτῖνες) καὶ εἰς ἓν συννεύουσαι ἐξάπτουσι πέριξ τὰ ποιὰ χρήματα. Je ne crois pas qu'on puisse traduire « enflamment les objets de nature convenable placés à l'entour, c'est-à-» dire sans doute à l'entour du point de convergence. » Pour être enflammés les objets doivent être *au point* de convergence. Le texte me paraît signifier littéralement « enflamment tout autour les objets d'une certaine nature. » L'adverbe πέριξ modifie le verbe ἐξάπτουσι. Il faut avouer que le sens n'est pas très-clair; on trouve aussi παρὰ dans les manuscrits, et il pourrait bien y avoir quelque altération dans le texte.

Au reste ce passage où le fait est décrit avec précision fait un contraste frappant avec tous les textes rassemblés par M. M. où il est question de ce phénomène. Il est évident que sur ce point de physique comme sur quelques autres les mathématiciens avaient des notions beaucoup plus exactes et plus précises que les philosophes. Je serais bien étonné qu'un géomètre aussi profond qu'Archimède, qui s'était beaucoup occupé des phénomènes de réflexion et de réfraction, n'eût pas tenu compte de la forme des verres ni de la courbure de leur surface. Mais ce qu'il en disait s'est sans doute perdu. Si le hasard ne nous avait pas conservé son traité de l'équilibre des corps flottants, comment pourrait-on même soupçonner qu'il avait connu avec tant de précision le théorème d'hydrostatique qui porte son nom et traité des questions aussi difficiles que celles des conditions d'équilibre de certains corps flottants? Il avait très-bien pu reconnaître l'influence de la courbure du verre sur la réfraction, sans penser à appliquer ces notions en vue d'un but pratique. Les anciens ne songeaient nullement à multiplier les moyens de vérifier et d'expérimenter, parce qu'ils ne se préoccupaient pas du tout de vérifier et d'expérimenter. On n'y a songé qu'au XVIe siècle.

**

1. M. M. demande (p. 44) en plaisantant, « si les tables de nuit étaient alors en usage » à Constantinople. » On peut répondre à la question par le passage de Voltaire (*Dict. philosophique*, art. *Table*) : « *Table de nuit*, inventée en 1717. Meuble commode qu'on « place auprès d'un lit, et sur lequel se placent plusieurs ustensiles. »

8. — **Geschichte der rœmischen Literatur,** von Dr Johann Christian Felix Bæhr, vierte verbesserte und vermehrte Auflage. Drei Bænde. Carlsruhe, Müller, 1868-1870. In-8°, t. I, xvj et 803 p. — Prix : 12 fr.

Grundriss der rœmischen Literatur, von G. Bernhardy, fünfte Bearbeitung. Erste Abtheilung. Braunschweig, Schwetzchke, 1869. In-8°, 384 p. — Prix de l'ouvrage complet : 18 fr.

Grundriss zu Vorlesungen über die rœmische Literaturgeschichte, von E. Hübner. Zweite vermehrte Auflage. Berlin, Weidmann, 1869. In-8°, iv et 92 p. — Prix : 1 fr. 75 c.

Geschichte der rœmischen Literatur, von W. S. Teuffel. Leipzig, Teubner, 1868-1870. In-8, 1052 p.

Histoire de la litérature romaine, par Paul Albert, maître de conférences à l'École normale supérieure. Delagrave, 1871. 2 vol. in-12, 386 et 392 p. — Prix : 7 fr.

Jusqu'à notre siècle on se doutait à peine de ce que devait être l'histoire littéraire. Jusqu'alors on n'avait guère que des recueils de notices biographiques et esthétiques sur les écrivains accidentellement conservés. F.-A. Wolf est le premier qui ait montré à la philologie en général, à la science de l'antiquité, comme il l'appelait plus justement, la vraie méthode de recherche et d'exposition. Il fit voir comment toutes les études sur la langue, la littérature, les mœurs et les institutions devaient se prêter un mutuel appui et être inspirées par un même esprit, qui est l'esprit historique. Il ne se contenta pas de tracer en quelques pages lucides le plan général des études philologiques [1]; il prêcha aussi d'exemple. Ainsi, pour la littérature latine, il suivit dans ses cours un plan raisonné qu'il publia à part [2] avec une introduction dans laquelle, après avoir montré que l'histoire littéraire d'une nation doit être celle de son développement intellectuel, qu'il est impossible de l'étudier avec fruit et de l'écrire sans rappeler les événements extérieurs qui influent sur le caractère, l'esprit et le goût de chaque époque, il examine quelle est la meilleure méthode d'exposition. Et ici se présente la plus grande difficulté : quel que soit l'ordre qu'on adopte, l'ordre chronologique ou l'ordre des genres, on est forcé, ou de séparer des faits qui ont entre eux une connexité intime, ou bien de se répéter. Wolf pense que la division qui offre le moins d'inconvénients est celle qui consiste à réunir dans une première partie qui sert d'introduction, toutes les vues générales, en mentionnant les événements historiques qui ont exercé une influence sur la culture littéraire : on indiquera les différentes périodes, en insistant sur les faits (*data*) qui expliquent le progrès ou la décadence dans les arts ou les lettres, sur les causes qui ont pu former le goût ou le pervertir, en signalant les époques auxquelles chacun des principaux genres littéraires a pris naissance ou a reçu des

---

1. *Darstellung der Alterthumswissenschaft,* dans le Museum der Alterthumswissenschaft. Berlin, 1807, p. 1-145, reproduit dans ses *Kleine Schriften.* Halle, 1869, t. 2, p. 808 et suiv. Traduit en français dans le *Magasin Encyclopédique.*

2. *Geschichte der rœmischen Literatur;* ein Leitfaden zu Vorlesungen. Halle, 1787. In-8°.

perfectionnements notables, sans négliger ce qui concerne l'histoire de la langue elle-même. Toute cette partie doit être sommaire et ne donner que l'essentiel. Dans la seconde partie on étudiera en détail les auteurs et leurs œuvres, mais cette fois dans l'ordre des genres, en ayant soin d'apprécier les éditions, les commentaires, de résumer les divers travaux auxquels chaque œuvre a donné lieu.

Comme nous l'avons dit, ce plan est celui d'un cours professé à l'université, d'un de ces cours de quatre à six heures par semaine et qui se font parfois en deux semestres, où le maître n'expose pas simplement avec un ton d'autorité indiscutable son opinion personnelle, mais s'efforce d'éveiller le goût de nouvelles recherches, heureux s'il réussit à faire des élèves qui le dépassent un jour. Les avantages de ce plan sont donc d'une nature essentiellement pédagogique. Il sert surtout à mettre à la portée d'une jeunesse déjà préparée par de fortes études générales tous les matériaux, tous les instruments de travail accumulés par plusieurs générations de savants. Mais répond-il bien à l'idée que nous nous faisons actuellement d'une histoire de la littérature? Nous ne le pensons pas.

La méthode proposée par Wolf a eu sa grande utilité en un temps où il s'agissait surtout d'apporter de l'ordre, de la clarté dans un véritable fatras d'érudition indigeste et souvent sans valeur. Les deux *Histoires de la Littérature latine* entre lesquelles jusqu'à ces derniers temps la vogue s'est partagée en Allemagne (celles de Bæhr et de Bernhardy) ont suivi de plus ou moins près le plan de Wolf. Ce sont des *traités* pleins de savoir, d'une érudition luxuriante, mais ce ne sont point des *histoires*. Nous verrons que le nouvel ouvrage de ce genre qui entre en concurrence avec les nouvelles éditions de ses devanciers ne s'écarte pas autant qu'on le croirait au premier abord de la tendance suivie jusqu'ici. Ce sont tous des manuels à l'usage de ceux qui veulent étudier en détail les diverses questions relatives à la philologie, à la critique et à l'histoire de la littérature chez les Romains. De pareils livres sont encore nécessaires et le seront tant que la science sera en progrès. Ce qui prouve qu'ils répondent à un besoin réel, c'est le nombre des éditions qu'ont eues les livres de MM. Baehr et Bernhardy. Et quoi de plus naturel? Depuis le commencement du siècle la philologie a fait des progrès énormes. On est arrivé à des vues plus justes et plus complètes sur la langue latine; les textes des auteurs ont été améliorés; les inscriptions et les manuscrits, en contribuant à ces résultats, ont éclairci des points obscurs, ont permis de réfuter des erreurs d'autant plus sérieuses qu'elles avaient l'opinion générale en leur faveur; l'histoire elle-même a été mieux comprise. Tout ce progrès n'a été réalisé qu'après ces discussions prolongées qui sont la vie même de la science et qui ne paraissent subtiles et oiseuses qu'aux esprits superficiels. Ce n'est pas à dire que, dans le nombre, il ne se trouve beaucoup de livres et de dissertations sans valeur, qui déconcertent les travailleurs les plus sérieux. Il existe bien des travaux qui ont eu de la réputation et ont fait autorité et qu'on ne doit plus citer aujourd'hui et, chose remarquable,

on voit parfois les mêmes gens qui méprisent comme trop subtils des ouvrages récents, s'appuyer sans hésitation sur des compilations indigestes, mal ordonnées et dépourvues de critique des XVIIe et XVIIIe siècles. Si, à mesure qu'on avance, on ne se débarrassait pas de tout ce qui est suranné, il deviendrait bientôt impossible d'aller plus loin. Cette *surabondance de matériaux stériles*, comme les appelle justement Bernhardy, est une des causes qui rebutent le plus ceux qui cherchent à se faire des idées générales ou qui auraient le goût d'une recherche approfondie sur un sujet spécial. Il serait donc assez difficile de dominer la masse entière des travaux modernes et anciens, si l'on n'avait d'abord des guides qui vous indiquent tout ce qui a été fait et ce qui, dans le nombre, est vraiment digne d'attention. C'est cette tâche qu'ont entreprise MM. Baehr et Bernhardy, leur but est, tout en donnant leur opinion sur l'histoire de la littérature latine, de renseigner leurs lecteurs sur tout ce qui intéresse cette histoire et de résumer les nombreux travaux spéciaux qui y ont trait. La nature même de pareils traités exige qu'on les tienne toujours au courant de la science et nécessite de fréquents remaniements. Une circonstance qui a merveilleusement favorisé les deux auteurs et leur a permis d'atteindre le but qu'ils s'étaient proposé, c'est qu'ils se trouvent depuis de longues années à la tête de deux des plus riches des riches bibliothèques de l'Allemagne.

M. Baehr est bibliothécaire de l'université de Heidelberg. Il a sous sa garde la célèbre collection littéraire de l'*Augusta Palatina*. La première édition de son Histoire de la Littérature latine, qui remonte à 1828, comme la seconde (1832), ne formait qu'un seul volume. La troisième (1845) en avait deux. La quatrième, que nous annonçons aujourd'hui, en a trois. C'est, au point de vue bibliographique, le plus complet des ouvrages sur la matière; ce point de vue a été le principal objectif de l'auteur. L'*introduction* donne les notions générales sur l'histoire de la langue, résume le caractère particulier des six périodes qu'il admet, et se termine par l'indication des sources. Parmi ces sources, M. Baehr compte les inscriptions sur lesquelles il fournit des renseignements très-complets; néanmoins il nous paraît que ces renseignements eussent, à part la partie purement bibliographique, été mieux placés à la fin de chacune des périodes.

Cette introduction forme le *premier livre* de l'ouvrage et compte 148 pages. Le *second livre*, comprenant la *poésie*, forme le reste du premier volume (641 pages). Le second et le troisième volume, que nous n'avons pas encore reçus, sont consacrés en entier au *troisième livre*, qui contient l'histoire de la *prose*. Les livres sont divisés en chapitres qui chacun traitent d'un genre, et les chapitres en paragraphes; des notes, très-nombreuses, sont placées, non au bas des pages, mais à la suite de chaque paragraphe. Un ou plusieurs de ces derniers font, en tête de chaque chapitre, l'histoire générale du genre et résument ses particularités; puis vient la revue des auteurs par ordre chronologique; suivant leur importance, ils font l'objet de plusieurs paragraphes ou d'un seul, ou même sont réunis à plusieurs sous un seul chef. M. Baehr pousse la conséquence jusqu'à répartir entre les différents genres ce qu'il a à dire d'un même poète. Ainsi, par

exemple, pour savoir tout ce qu'il dit sur Ovide, il faut chercher au chapitre V, *Narration poétique* (pp. 441-457), au chapitre VI, *Poésie didactique* (pp. 505 à 512), enfin au chapitre XII, *Élégie* (pp. 780-792). Il ne traite que de la littérature profane. Les *poëtes chrétiens*, les *pères de l'Église*, font l'objet de deux volumes à part [1] qui ne sont pas reproduits dans cette édition, non plus que le volume sur la *littérature romano-chrétienne du temps de Charlemagne* [2].

Cet ouvrage a sur ses rivaux l'avantage d'être le répertoire le plus complet; un véritable *compendium* de tout ce qui a été jamais écrit de bon et de mauvais sur les auteurs et leurs œuvres. Mais il manque un peu de critique. Essentiellement préoccupé de rapporter toutes les opinions, M. Baehr semble parfois ne vouloir pas accentuer la sienne et laisse à ses lecteurs le soin de décider. Même les paragraphes consacrés à l'appréciation des auteurs latins, quoique pleins de bon sens, sont ternes et manquent d'originalité. Cette édition paraît être tout-à-fait au courant des derniers travaux et l'on ne saurait trop louer l'auteur, qui est déjà dans un âge très-avancé, d'avoir voulu jusqu'au bout rester au niveau des publications les plus récentes. En l'examinant en détail, on est frappé du grand nombre d'additions qui ont été faites, tant dans le texte que dans les notes. Du reste, ceci ressort déjà de l'augmentation des volumes.

M. Bernhardy est bibliothécaire de l'université de Halle. Son *Esquisse de la Littérature romaine*, qui parut pour la première fois en 1830, eut pendant longtemps moins de succès que l'*Histoire* de son devancier, ce qui tenait en partie au style, que les Allemands eux-mêmes trouvent embarrassé et diffus, en partie aussi à ce qu'il était moins complet au point de vue bibliographique. La seconde édition ne parut qu'en 1850, vingt ans après la première et cinq ans après la troisième édition de Baehr. L'auteur y avait apporté tant d'améliorations (les dimensions en étaient doublées : 705 pages au lieu de 337) que c'était en réalité un livre nouveau. A eux seuls, les résultats acquis par les savants après vingt années d'un travail acharné et tout germanique eussent amené ce changement. Mais en outre M. Bernhardy avait accompli lui-même dans l'intervalle des travaux qui l'avaient mis à même de reprendre son œuvre sur des bases nouvelles. Il avait écrit son *Histoire de la Littérature grecque* [3], ce qui le rendait bien plus apte à comprendre et à apprécier à sa juste valeur les œuvres des auteurs latins qui, pour la plupart, se sont inspirés de modèles grecs. En outre, au milieu d'une grande activité professorale et de nombreux travaux scientifiques,

---

1. Geschichte der rœmischen Literatur. Supplementbænde, I : *Die christlichen Dichter und Geschichtschreiber*, 1836. — II : *Die christlich-rœmische Theologie*, 1837.

2. Ib. Supplementband III : *Geschichte der rœmischen Literatur im karolingischen Zeitalter*, 1840.

1. *Grundriss der griechischen Literatur*. Halle, 1836 à 1845, 2 vol. in-8°. — La 3° éd. Halle, 1861-1867, comprend le premier volume *Histoire intérieure* et la première partie du second (*Poésie*); la deuxième en est encore à la 2° édition (1859). Le troisième volume, qui devait contenir l'histoire de la *prose*, n'a jamais paru. — Une histoire complète de la littérature grecque est donc encore à faire.

il avait amassé patiemment les matériaux de sa nouvelle *Esquisse*, vérifiant par lui-même les moindres questions qu'il avait à traiter et relisant avec soin tous les écrivains latins. C'est ainsi qu'il nous a donné un livre qui, comparé à celui de Baehr, offre les avantages d'une étude approfondie des sources, d'une critique sagace et d'une puissante originalité.

Depuis lors le succès de l'ouvrage alla grandissant et bientôt dépassa celui de l'*Histoire* de Baehr. Les éditions se succédèrent rapidement (la 3e en 1856, la 4e en 1865); celle que nous annonçons est la cinquième. Ce livre a d'ailleurs considérablement gagné, même sous le rapport du style et, à un plus haut degré encore que son devancier, l'auteur mérite l'admiration du public pour le soin touchant avec lequel, jusqu'à un âge où le besoin de repos doit se faire sentir, il s'est astreint à corriger dans leurs moindres détails le fonds comme la forme. Presque partout, et nous l'avons minutieusement vérifié, les phrases ont été, d'une édition à l'autre, remaniées, allégées, rendues plus alertes et plus précises. Nous ne saurions assez insister sur ce labeur *autocritique*. Voilà ce qu'en Allemagne, où le *cliché* n'est pas encore tout puissant, on appelle faire une nouvelle édition.

L'*Esquisse de la Littérature romaine* est donc un excellent manuel. Les jugements que porte M. Bernhardy, s'ils ne peuvent toujours être admis sans discussion, éveillent l'attention sur les points capitaux et provoquent des réflexions fructueuses. La partie bibliographique est moins chargée que dans Baehr: les travaux dénués de toute valeur sont passés sous silence; l'auteur a judicieusement élagué un grand nombre de citations inutiles. Mais il donne une place assez large à la discussion et à la polémique; par ce côté il offre un intérêt tout particulier et rend vraiment service à ceux qui se proposent de faire des recherches ou des études spéciales. Après l'avoir lu, si l'on n'est pas convaincu, on est au moins au courant de la question.

L'auteur s'est placé, plus directement encore que M. Baehr, sous les auspices de Wolf, dont il reproduit la préface et dont il adopte la division en deux parties. Mais il nous semble qu'il a dépassé les proportions que Wolf assignait à la première, d'autant plus qu'il la fait encore précéder d'une longue *introduction*. Cette introduction de 161 pages comprend: 1° la caractéristique générale de la littérature romaine, les rapports entre la langue et la littérature et l'histoire de l'éducation et de l'instruction chez les Romains; 2° l'histoire des études relatives à la littérature latine ou des différentes écoles de latinistes. Puis vient la première partie intitulée *Histoire intérieure* et contenant en 222 pages l'exposé chronologique. Ici l'auteur distingue: 1° les premiers essais ou origines; 2° la première période subdivisée en littérature archaïque, littérature cicéronienne et littérature du siècle d'Auguste; 3° la deuxième période embrassant les deux premiers siècles de notre ère; 4° la troisième période allant jusqu'à l'an 500; enfin 5° la littérature latine du moyen-âge (*Nachleben*). — La seconde partie, sous le titre d'*Histoire extérieure*, passe en revue les auteurs dans l'ordre des genres. Mais les subdivisions sont moins nombreuses que dans Baehr et chaque auteur

est complétement étudié sous le genre auquel il appartient plus spécialement. — Les notes, abondantes en citations *in extenso*, et où M. Bernhardy a condensé la critique détaillée des diverses opinions, se trouvent comme dans Baehr à la suite de chaque paragraphe.

Malgré le succès obtenu par les deux ouvrages dont nous venons de parler, M. Teuffel a pensé qu'il y avait autre chose à faire et a entrepris une nouvelle *Histoire de la Littérature latine*. Son travail a déjà reçu des savants un accueil très-favorable. Il a adopté un plan nouveau, qui consiste essentiellement à renverser celui de Wolf. La première partie (*Allgemeiner und sachlicher Theil*) traite des genres, la seconde (*Besonderer und persœnlicher Theil*) fait l'histoire de la littérature par périodes en exposant la vie de chaque auteur et en appréciant ses œuvres. Les divisions de cette partie sont les suivantes : I, *Origines* (*Vorgeschichte*); II, *Première période :* d'Andronicus à Sylla (670 de Rome); III, *Deuxième période :* l'âge d'or ; époque de Cicéron et d'Auguste; IV, *Troisième période :* époque impériale. — Quant aux subdivisions, elles ne sont point établies d'après un système uniforme : tantôt la poésie est honorée d'un sous-titre à part, tantôt les poètes sont mêlés avec les prosateurs, ce qui se justifie par l'ordre chronologique qui admet des groupements divers suivant le caractère particulier de chaque époque et l'importance relative de chaque genre.

Pas plus que ses devanciers, M. Teuffel n'a voulu faire un livre à lire ; c'est encore un manuel à consulter. Loin de profiter des avantages qu'offrait l'ordre chronologique pour un récit suivi, disposé avec art, l'auteur s'est contenté de mettre en tête des subdivisions principales des aperçus généraux qui doivent donner les vues d'ensemble, la philosophie de l'histoire littéraire et ses rapports avec l'histoire. Ensuite le texte est, encore plus que dans Baehr et dans Bernhardy, morcelé en tout petits paragraphes qui n'ont parfois que deux ou trois lignes. Le texte, imprimé en caractères plus gros, est suivi de notes en caractères fins et serrés, souvent très-nombreuses, numérotées avec soin, mais sans qu'on trouve dans le texte les numéros de renvoi correspondants. C'est évidemment un cours, où le professeur a condensé en quelques phrases nettes et précises la substance principale, phrases qu'il a dictées à ses élèves lentement et en insistant sur chaque mot. Les notes où il donne des preuves, des citations, où il motive, sans polémique d'ailleurs, son opinion, ont été exposées plus rapidement ; c'étaient plutôt des séries d'observations détachées qu'un développement du texte principal et chaque auditeur en écrivait ce qu'il pouvait, au courant de la plume.

Plus tard, M. Teuffel a publié son cours et lui a conservé sa physionomie primitive qui s'observe aussi bien dans la forme que dans le fonds. Le style sent tout-à-fait l'école. L'auteur professe avec clarté, avec autorité, mais non sans une certaine sécheresse. Au point de vue scientifique, son œuvre est presque sans reproche. Elle est parfaitement au courant des dernières publications. On y trouvera, partout où la chose était possible en l'état actuel de la science, l'indi-

cation des principaux manuscrits et de leur valeur relative. Plus encore que Bernhardy, il a restreint la partie bibliographique à ce qui a une valeur réelle, renvoyant même pour les éditions anciennes aux manuels spéciaux (Schweiger, Engelmann, etc.). Les appréciations sont, en général, pleines de justesse, de bon sens et d'équité.

Le défaut principal de cet ouvrage, défaut qui, pour celui qui veut faire des recherches, serait presque une qualité, consiste, comme nous l'avons déjà indiqué, dans la multiplicité trop grande des subdivisions. De plus, l'auteur les a indiquées par un système assez compliqué. Il semble s'être ingénié à numéroter ses idées par lettres majuscules ou minuscules, par chiffres romains et chiffres arabes, en grand texte, petit texte et caractères gras, et il faut un certain temps pour se mettre en tête la clef de ce langage algébrique. Nous ne croyons pas non plus qu'il soit très-pratique de placer au commencement d'une histoire littéraire une appréciation générale des genres et l'énumération des auteurs qui se sont essayés dans chacun d'eux. Dans un ouvrage où l'on a adopté l'ordre chronologique, cette partie devrait plutôt former une sorte de récapitulation, un chapitre final qui donnerait ainsi la somme totale des productions littéraires d'un peuple.

Malgré ces réserves, nous reconnaissons que l'ouvrage de M. Teuffel, quand on l'a un peu pratiqué, est d'un usage commode. Quoique, à la première apparence, on soit un peu rebuté, on ne tarde pas à constater que sous plus d'un rapport sa méthode est plus claire que celle de ses devanciers. C'est certainement lui qui, dans l'ensemble, a su garder les plus justes proportions dans chaque sujet. Le fil historique se sent déjà beaucoup mieux. Si, pour écrire l'histoire littéraire, il ne fallait un travail personnel et original, nous dirions qu'on pourrait presque prendre ce livre et le remanier en fondant les deux textes, en reliant par quelques phrases les faits nombreux qui servent d'appui au texte principal, et en rejetant en notes les simples renvois et la bibliographie. En procédant comme il l'a fait, M. Teuffel a laissé le soin de rattacher les faits les uns aux autres à ses lecteurs et ce travail n'exige pas une intelligence hors ligne ; mais c'est de cette façon seulement qu'il a pu condenser autant de matière dans un seul volume assez portatif.

Nous n'avons qu'un mot à dire de la petite brochure de M. Hübner, c'est tout simplement le plan de son cours à l'université de Berlin. On n'y trouve que la division générale, les titres des paragraphes et les indications bibliographiques les plus essentielles. L'auteur ne s'est point astreint à indiquer pour chaque auteur toutes les éditions, tous les opuscules dont on peut trouver la liste dans Engelmann ou dans les trois *histoires* dont nous venons de parler ; il s'est borné aux éditions qu'il faut encore consulter aujourd'hui, aux dissertations qui résument l'état actuel de la science et à celles qui sont toutes récentes. On comprend l'utilité d'un manuel de ce genre, lorsqu'on sait la difficulté qu'on a à prendre note au courant de la plume de citations, de noms propres et de chiffres. — Ce qui

est plus intéressant, c'est la division adoptée par l'auteur : il distingue dans la littérature romaine trois périodes : 1° celle de la *littérature latine*, 2° celle de la *littérature italique*, 3° celle de la *littérature universelle* (Weltlitteratur). Cette division constitue il est vrai des périodes assez inégales par leur importance : la première s'étend jusqu'à la loi des douze tables, ce sont les origines, la seconde jusqu'à la mort de Cicéron, la troisième embrasse l'empire tout entier. Mais elle indique bien néanmoins les trois grandes phases par où a passé la littérature dans le cours de l'histoire. Elle permet certainement de placer là où elles conviennent le mieux les vues générales et les considérations historiques.

Si maintenant nous essayons de résumer le progrès accompli dans ce siècle par une des branches de la science de l'antiquité, nous devons reconnaître que les trois principaux ouvrages dont nous avons parlé marquent trois étapes nécessaires et considérables : Baehr représente la période où se dressent les inventaires complets, Bernhardy celle où la critique intervient, où la discussion opère son œuvre de triage, Teuffel celle où l'on éprouve le besoin de résultats positifs.

Encore une étape à franchir et nous aurons la véritable histoire de la littérature latine que nous désirons, celle où les idées générales serviront de lien continu aux détails, où les détails seront groupés dans un exposé substantiel, à la fois philosophique et historique, où l'on ne sentira plus ni le canevas d'un plan péniblement tracé, ni le travail assidu, mais inégal, de milliers de savants et d'érudits.

Depuis que l'Allemagne, encore à la recherche de sa voie, entassait des matériaux souvent lourds et informes, nous l'avons perdue de vue. Nous ne nous sommes pas aperçus que peu à peu elle faisait subir à toute sa civilisation, et à sa science en particulier, une opération de filtrage, que prudente et patiente elle tendait à se débarrasser des fatras inutiles. Tandis qu'elle se corrigeait consciencieusement, étudiant les autres nations et leur prenant ce qu'elles pouvaient avoir de bon, tandis que par une méthode rigoureuse elle visait à se perfectionner sans cesse, nous restions plongés dans l'admiration de nous-mêmes et nous ne parlions qu'avec dédain de tout ce qui n'était pas notre œuvre. Parce qu'au milieu de l'énorme masse des travaux allemands, il y en avait beaucoup de mal faits, diffus, parfois même absurdes, nous avons méconnu le mouvement général qui les poussait vers un incontestable progrès, tant pour le fonds que pour la forme.

Il serait certainement fort utile de traduire en français soit l'ouvrage de Bernhardy, soit celui de Teuffel. Outre les précieux renseignements bibliographiques qu'ils contiennent et qui sont indispensables à tous ceux qui veulent s'occuper de littérature latine, ils offriraient une base solide à une étude d'ensemble et permettraient à des esprits bien préparés au point de vue littéraire de dominer plus facilement la matière sans s'égarer dans des recherches souvent infructueuses et décourageantes.

De semblables esprits ne manquent point en France. Il est certain que des hommes tels que Victor Leclerc et M. Patin semblaient tout désignés pour écrire l'histoire de la littérature latine. Leurs noms appartiennent à une génération qui avait su fonder dans l'Université une sérieuse *école française,* école qui savait allier l'érudition à l'élégance et ne dédaignait point systématiquement les travaux de la critique moderne. Et si, pendant de trop longues années, un esprit tout contraire a semblé prévaloir dans le haut enseignement, on peut dire qu'aujourd'hui on paraît revenir à l'ancienne, à la vraie tradition universitaire. Le progrès a commencé par les branches de l'histoire et de l'archéologie ; il tend visiblement à s'étendre aux langues et aux littératures classiques. De bons éléments existent. Il ne s'agit que de se rapprocher, de s'entendre et de s'encourager mutuellement.

Un des professeurs les plus brillants de l'Université, M. Paul Albert, vient de publier une *Histoire de la littérature romaine* qui, tout élémentaire qu'elle soit, se distingue avantageusement des manuels de ce genre que nous possédions déjà. Elle fait preuve d'un travail sérieux et personnel sur les auteurs mêmes et en même temps on voit que M. Albert a utilisé quelques-uns des ouvrages allemands dont nous venons de parler. Il en a profité pour des détails tels que dates, noms, etc., parfois aussi pour donner de courtes indications sur les manuscrits. Il ne rentrait pas dans le plan de l'auteur de donner la bibliographie. Il a voulu faire un simple manuel à l'usage des commençants et comme tel cet ouvrage peut être recommandé, puisqu'il est exempt d'un grand nombre d'erreurs qui avaient cours jusqu'ici dans les livres français du même genre. Le fait que c'est un manuel élémentaire destiné aux jeunes gens justifie jusqu'à un certain point l'adoption du système *biographico-esthétique*. Les aperçus sur le développement général de la langue et de la littérature trop écourtés et trop rares, sont dispersés dans différents chapitres où ils ne sont pas assez en évidence. Ainsi les origines de la littérature latine ne semblent pas l'avoir beaucoup préoccupé. Il leur consacre un maigre chapitre, intitulé *Niebuhr et les Épopées populaires,* et dès le chapitre suivant on passe aux premiers poëtes connus. Les divisions sont très-simples : un premier livre comprend l'époque antérieure au VIIe siècle, le second le VIIe siècle, le troisième le siècle d'Auguste, le quatrième la période impériale jusqu'à Hadrien, et le dernier tout le reste jusqu'au IVe siècle environ.

Le titre du livre nous paraît en conséquence un peu ambitieux. Ce n'est pas une histoire littéraire, mais bien plutôt une histoire des auteurs accompagnée de l'appréciation de leurs œuvres. C'est une suite de charmantes leçons françaises, absolument comme le livre de M. Teuffel est un cours de professeur allemand. M. Albert se distingue par un grand talent d'exposition ; il écrit dans un style animé et coloré et avec un esprit très-libéral. Mais il a les défauts de ses qualités. Il tient un peu trop à arrondir ses phrases par des épithètes symétriquement disposées. Il cherche la cadence harmonieuse, les désinences sonores. Il vise au trait, à l'effet, parfois au détriment de l'exactitude ou de la propriété. Mais

en somme son travail est d'un bon augure. Puisqu'il possède à la fois l'art de faire un livre et la patience de consulter les travaux des érudits, nous ne voyons pas pourquoi il n'essaierait pas un jour de nous donner une véritable *Histoire de la littérature latine.*

Ch. M.

---

9. — **Caroline.** Briefe an ihre Geschwister, ihre Tochter Auguste, die Familie Gotter, F. L. W. Meyer, A. W. und Fr. Schlegel, J. Schelling u. A. nebst Briefen von A. W. und Fr. Schlegel u. A. Herausgegeben von G. Waitz. Leipzig, S. Hirzel. 1871. Deux vol. in-8°, xiij-386 p. et de iv-385 p.

Est-bien M. G. Waitz, le sévère historien des constitutions allemandes, qui a daigné recueillir et publier ces lettres d'une des femmes les plus séduisantes, les plus intelligentes et les plus calomniées de la fin du siècle dernier? On serait tenté d'en douter en ne voyant que le titre qui a l'air d'un titre de roman et les deux portraits admirables — d'après Tischbein — de Caroline et de sa fille Auguste dont on a orné les deux volumes. Pour peu cependant qu'on avance dans la lecture de ce livre charmant et instructif, on retrouve vite le savant aux habitudes rigoureusement scientifiques, qui apporte partout l'exactitude, la précision, la conscience scrupuleuse de l'historien accoutumé à apprécier l'importance de la pureté des *sources*. Parfois on voudrait voir l'éditeur moins sobre; dans l'introduction biographique par exemple et dans beaucoup de notes explicatives. Tout autre eût fait de ces deux volumes un livre de salon et partant eût donné toutes les explications nécessaires à des gens du monde pour comprendre toutes les allusions et connaître tous les personnages qui se rencontrent dans le livre. M. Waitz n'a entendu donner que des documents à consulter, il a publié ces deux volumes pour les historiens de la littérature allemande. Heureusement il n'a pas pu empêcher Caroline d'être une femme attrayante, d'un esprit si élégant, si fin, et si primesautier en même temps, que ce livre va bientôt devenir populaire. Il y a là des lettres d'amour dont George Sand n'aurait point à rougir, et des lettres de causerie que Mme de Sévigné — je n'exagère rien — ne désavouerait pas. Je ne serais pas étonné de voir bientôt quelque romancier allemand mettre les mains sur ces lettres et en faire un roman insipide comme on en a tant fait sur les personnages de la fin du siècle dernier; ou bien un ingénieux éditeur détacher du recueil les lettres les plus passionnées ou les plus enjouées et en faire une anthologie à l'usage des dames du monde. M. Waitz eût peut-être prévenu l'un et l'autre abus, en donnant une introduction et des commentaires plus détaillés. — Quant au texte et même à l'orthographe un peu fantaisiste de ces lettres, parfois très-incomplètement conservées, l'éditeur les a scrupuleusement respectés. Les seules suppressions qu'il semble s'être permises sont celles de passages relatifs à des questions d'argent.

Qui fut Caroline? Voici ce qu'on savait jusqu'à présent; je dirai tout à l'heure ce que cette correspondance nous apprend de nouveau sur elle.

Caroline Michaelis, fille du célèbre hébraïsant J. Michaelis, naquit à Gœttin-

gen en 1763. Elle épousa en 1784 le docteur Bœhmer et alla vivre avec lui à Clausthal dans le Harz. A la mort de son mari, elle s'établit avec ses deux petites filles en 1788 à Marbourg près de son père, professeur à cette Université. En 1792 elle alla vivre près de son amie Thérèse Heyne, fille de l'illustre philologue, mariée alors en premières noces avec G. Forster, le plus connu, le plus capable et le plus honnête des Jacobins allemands de Mayence. L'année suivante, lors du siége mis devant cette forteresse par les armées allemandes, Caroline essaya de la quitter, fut arrêtée comme suspecte de jacobinisme et retenue en prison pendant plusieurs mois avec l'unique fille qui lui était restée. Après sa mise en liberté, elle vécut d'abord à Gotha près d'une amie d'enfance, la femme du poète Gottes, puis à Brunswick auprès de sa mère. Elle y revit A. G. Schlegel qu'elle avait déjà connu à Heidelberg. Elle l'épousa en 1796 — elle âgée de 33 ans, lui de 29 — et alla vivre avec lui à Iéna. Vers la fin de son séjour à Iéna, elle s'était lié avec Schelling, le philosophe, alors tout jeune encore. En 1803 elle obtint son divorce d'avec Schlegel, qui de son côté avait besoin de sa liberté pour suivre Mme de Staël, et elle épousa Schelling, alors âgé de 28 ans; — elle en avait quarante. Sa fille était morte trois ans auparavant presque dans les bras de Schelling. Caroline suivit son jeune époux d'abord à Würzbourg, puis à Munich et mourut soudain en 1809 à l'âge de quarante-six ans. — Schelling épousa plus tard la fille de la meilleure amie de Caroline, Pauline Gotter; et A. G. Schlegel se remaria avec la charmante fille de Paulus qu'il ne paraît pas avoir rendue beaucoup plus heureuse que Caroline.

Ce qu'on apprend par les volumes que nous annonçons est plus important que ce que nous savions déjà. D'abord, ainsi que je l'ai déjà donné à entendre, nous apprenons à connaître un grand écrivain allemand, un écrivain qu'en France on mettrait au premier rang, uniquement à cause du style inimitable de ses lettres. De plus, nous découvrons, là où nous n'avions supposé qu'une aimable et légère coquette, une femme supérieure, au point de vue moral comme au point de vue intellectuel, la femme la plus distinguée peut-être de ce temps après Rahel. Encore est-elle supérieure à Rahel en ce qui concerne la forme. Il y eut alors dans le monde littéraire de l'Allemagne bien des femmes émancipées qui entraient dans le mariage et en sortaient comme on s'engage et se retire d'une partie de plaisir : Dorothée Veit-Schlegel, Mme Bernhardy-Knorring, Sophie Moreau-Brentano n'ont pas beaucoup gagné à être connues de plus près : Caroline Schlegel, au contraire, nous apparaît, d'après ces lettres et d'après la conduite que ses amis tiennent à son égard, comme une femme méconnue par la plupart de ceux qui l'ont jugée sans l'avoir approchée. Fille, amante, épouse, mère, amie tendre, active et sincère, elle n'a jamais oublié ses devoirs, elle a toujours été vraie. C'est une nature droite, un esprit spontané et enjoué, un cœur vraiment aimant. Sa supériorité, sa beauté, son élégance suffisent pour expliquer la haine envieuse que lui porta la petite société bourgeoise d'Iéna et de Würzbourg.

Il y a plus : Caroline a exercé une grande influence sur la littérature allemande. Volontiers partiale pour ses amis, elle fut peut-être trop indulgente pour les

œuvres des romantiques et en particulier d'A. G. Schlegel qui au fond ne fut jamais que son ami et qui le resta après le divorce; elle fut par la même raison trop sévère pour les adversaires de ses amis, pour Schiller par exemple et pour Fichte. Pourtant elle ne se laissa jamais entraîner bien loin par l'esprit de parti : elle resta fidèle à son culte pour Gœthe, elle n'approuva jamais *Lucinde* ni *Alarcos;* elle retint souvent A. G. Schlegel; et tant que Frédéric Schlegel fut sous son influence à Iéna, il ne commit aucune de ces absurdités poétiques qui dans la suite ont fait un si grand tort à ses admirables travaux de critique. Jamais Caroline, qui fut, dans les premiers temps du romantisme, la muse de la nouvelle école — Fr. Schlegel en a fait le portrait dans un des personnages de *Lucinde*, — ne suivit les apôtres dans leurs égarements littéraires. Elle ne les suivit pas davantage dans leurs excentricités pratiques; et ici je touche à un autre mérite de ces lettres. Caroline nous peint la vie sociale du temps, la vie des romantiques particulièrement, en traits admirables. Personne désormais ne pourra bien connaître cette époque s'il n'a lu cette correspondance. — Caroline a écrit aussi, mais jamais sous son nom : elle a fait surtout des articles critiques dans l'*Athenaeum*, etc., — un article entre autres dans la *Elegante Zeitung* sur la première représentation de l'*Ion* de A. G. Schlegel, son mari, lequel trouva ses éloges insuffisants. Ces articles, quelques sonnets, un commencement de *Confessions*, voilà tout ce que M. Waitz a pu trouver en fait d'œuvres littéraires de Caroline.

Les lettres adressées à Caroline ou à sa fille Auguste sont également d'un grand intérêt. Celles de Frédéric Schlegel sont on ne peut plus caractéristiques et mettent complètement en relief les traits de ce personnage singulier. — J'ajouterai pour finir que les lettres de Caroline du second volume sont infiniment supérieures à celles du premier. Elle n'est complètement elle qu'à partir de 1800; et l'amour — car il résulte de tout que son amour pour Schelling fut le seul vrai et profond amour de sa vie — semble avoir éveillé en elle mille facultés qui dormaient jusque-là.

K. H.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Arneth, Maria-Theresia nach dem Erbfolgekriege. 1748-1756 (Wien, Braumüller). — Bonvalot, Coutumes de l'Alsace (Durand). — Chaignet, Vie de Platon (Didier). — Dindorf, Lexicon Sophocleum (Leipzig, Teubner). — Europaeus, Stammverwandtschaft der meisten Sprachen (Pétersbourg). — *Heike Monogatari* tr. p. Turrettini (Genève, Georg). — Herodiani Technici *Reliquiae* p. p. Lentz (Leipzig, Teubner). — Hesiodea carmina rec. Kœchly et Kinkel (Leipzig, Teubner). — Synésius, *Lettres* tr. p. Laplatz (Didier).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

E. BOISARD Biographie de Florus. In-8°. 1 fr. 50

LIBRAIRIE A. FRANCK (F. VIEWEG propriétaire), 67, rue de Richelieu.

Pour paraître prochainement

ROMANIA

Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS.

MODE DE SOUSCRIPTION.

La Romania paraîtra par livraisons trimestrielles d'environ 128 pages chacune, formant à la fin de l'année un volume de 512 pages.

Aucun numéro ne sera vendu séparément.

Le premier numéro paraîtra en janvier 1872.

Le prix d'abonnement est de 15 fr. pour Paris et de 18 fr. pour les départements; pour l'étranger, le port en sus suivant le pays.

Il sera tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires sera double, c'est-à-dire 30 fr. pour Paris, 36 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à MM. *P. Meyer* et *G. Paris*, aux soins de M. *F. Vieweg*, propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, Paris.

Les souscriptions pour l'Angleterre, ses colonies et l'Amérique, sont reçues par MM. *Trübner et C°*, 60, Paternoster Row, Londres, E. C., et MM. *Williams et Norgate*, 14, Henrietta Street, Covent Garden, Londres; pour l'Italie, par MM. *Bocca frères*, *H. Loescher*, à Turin, Florence et Rome; pour l'Espagne, par M. *Bailly-Baillière*, à Madrid; pour le Portugal, par Mme veuve *Bertrand et Ce* à Lisbonne, Mme veuve *Moré*, à Porto et à Coimbre.

En vente chez J. A. BARTH, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ARNSTÆDT François Rabelais und sein Traité d'éducation m. besonderer Rücksicht d. pædagog. Grundsætze Lockes, Rousseau. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez B. L. FRIEDERICHS, à Elberfeld, et à Genève, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur. 1 vol. in-8°. 6 fr. 75

En vente à librairie FUES, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. KŒRTING Altfranzœsische Uebersetzung d. Remedia Amoris des Ovid. Nach d. Dresdener Handschrift herausgeg. 3 fr. 25

En vente chez R. F. HERGT, à Coblentz, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. BAUMGARTEN Glossaires des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France. Vol. I. Livr. 1. 3 fr. 75

En vente chez L. St. GOAR, à Francfort, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

CIHAC Dictionnaire d'étymologie Daco-Romane. Éléments latins comparés avec les autres langues romanes. 1 vol. gr. in-8°. 8 fr.

En vente chez S. HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

MITTHEILUNGEN aus altfranzœsischen Handschriften von A. Tobler. I. Aus der Chanson de Geste von Auberi. In-8°. 6 fr.

LI DIS DOU VRAI ANIELS

Die Parabel v. dem æchten Ringe, franzœsische Dichtung d. XIII. Jahrhunderts, a. e. pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben v. A. Tobler. In-8°. 2 fr.

En vente chez F. C. W. VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ROMANCES et Pastourelles françaises des XIIe et XIIIe s. publiées par K. Bartsch. 1 vol. in-8°. 9 fr. 75

En vente à la librairie MARCUS, à Bonn, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen. 2 vol. in-8°. 18 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 3 Sixième année 20 Janvier 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

E. RÉVILLOUT Compte rendu d'un mémoire sur les Blemmyes d'après divers documents coptes et à cette occasion sur un prophète Jacobite. In-8°. 50 c.

AUGUSTE BRACHET Supplément au Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. 1871. In-8°, 28 p. 50 c.

Ce *Supplément* au *Dictionnaire des doubles formes* publié par M. Brachet en 1868 à la même librairie, — forme le quatrième fascicule de la 1re série de la *Collection philologique publiée avec un avant-propos par M. Michel Bréal,* — et comprend un peu plus de trois cents doublets nouveaux.

A. MARIETTE-BEY Dendérah. Description générale du grand temple de cette ville. Tome II, planches. Gr. in-fol. 87 planches. 80 fr.

V. F. LOPEZ Les races aryennes du Pérou. Leur langue, leur religion, leur histoire. 1 fort vol. gr. in-8°. 10 fr.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'Épopée gréco-latine au moyen-âge. Tome II et dernier. 1 vol. in-4°. 20 fr.

L'ouvrage complet, 2 vol. 40 fr.

Travail important couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique. 6e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la Nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. I. 4e fascicule. 1 vol. gr. in-8°. 4 fr.

P. FOUCART Mémoire sur un décret inédit de la ligue arcadienne en l'honneur de l'Athénien Phylarcos. In-4°. 2 fr.

T. H. MARTIN Sur des instruments d'optique faussement attribués aux Anciens par quelques savants modernes. In-4°. 3 fr

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **20 Janvier** — **1872**

Sommaire : 10. Benfey, De l'origine et de l'emploi des désinences personnelles du sanscrit commençant par un *r*. — 11. Vollgraff, Studia palaeographica. — 12. Condillac, Traité des sensations, tr. p. Johnson.

10. — Th. Benfey. **Ueber die Entstehung und Verwendung der im Sanskrit mit *r* anlautenden Personalendungen.** Extrait des Mémoires de l'Académie de Gœttingue. In-4°, 71 p. — Prix : 4 fr.

On sait que les verbes sanscrits conjugués sur la voix moyenne ont à la 3e personne du pluriel pour désinence primaire *-ante* ou *-ate* et pour désinence secondaire *-anta* ou *-ata,* mais que ces désinences sont remplacées au parfait par la désinence *-re,* ou plutôt avec l'*i* de liaison *-i-re,* au potentiel et au précatif par la désinence *ran.* L'*r* se rencontre encore devant les désinences, d'ailleurs complètes, des quatre temps spéciaux, dans le verbe *çî* « être couché » qui fait *çerate, açerata,* etc., et facultativement dans le verbe *vid* « savoir. » Cette dernière particularité, restreinte à deux verbes dans la langue classique, leur est commune avec beaucoup d'autres dans la langue des Védas, où on la voit s'étendre encore aux aoristes, et à des formes de plus-que-parfait. Les désinences renfermant l'*r* s'y rapprochent d'ailleurs tantôt des formes pleines comme *çerate, açerata,* exemples : *duhrate* (prés.), *duhratâm* (impér.), ou des formes du parfait en *re* et même en *i-re,* exemples : *duhre, çrnvire* (prés.), et par analogie *duhrâm* (impér.), *aduhra* (imparf.), ou enfin des formes de potentiel en *ran,* exemples : *aduhran* (imparf.), *asrgran* (aor.), sans compter d'autres formes encore dont il sera question plus loin.

Bopp expliquait ces formes, au moins celles de la langue classique qui d'abord lui ont été seules connues, comme renfermant une composition du thème verbal avec la racine *as* « être, » analogue à celle qu'on rencontre également à la 3e personne du pluriel dans certains temps, d'ailleurs simples, des verbes grecs (ici toutefois à la voix active), exemples : διδοίησαν, ἐδείκνυσαν. L'*r* de nos formes serait dans cette théorie le représentant de l'*s* de la racine *as.* M. B. combat cette explication et en propose une nouvelle.

L'objection capitale que soulève l'hypothèse de Bopp est la suivante : le changement d'*s* en *r* devant les sonores n'est constaté en sanscrit qu'après certaines voyelles et seulement pour l'*s* final, soit d'un mot indépendant, soit du premier terme d'un composé, soit d'un thème devant certains suffixes de dérivation secondaire et devant certaines désinences *commençant par une consonne;* encore dans tous ces cas, sauf le premier, doit-on croire, comme le fait justement observer M. B. que l'usage ancien de la langue était différent. Mais il est impossible de citer une analogie véritable à l'appui du

changement qu'il nous faudrait admettre ici. Ajoutez à cela que la composition avec la racine *as* se rencontre dans plusieurs temps en sanscrit, et que nulle part l'*s* ne s'y change en *r*. La difficulté nous semble en effet insurmontable, et M. B. aurait bien fait sans doute de s'en tenir à cette objection très-suffisante. Mais il va plus loin, et prétend que l'*s n'a pas pu* se changer en *r* à l'intérieur d'un mot, parce qu'elle ne s'y change pas en *visarga*, et que *le passage par le visarga est en sanscrit un degré nécessaire du changement d'*s *en* r. M. B. consacre deux pages (19 et 20) à défendre cette proposition par des arguments qu'il serait facile de retourner contre lui sans que la réfutation eût d'ailleurs plus de valeur réelle que son argumentation elle-même. Toute cette discussion où manquent à la fois les faits historiques constatés et les considérations physiologiques qui à leur défaut pourraient peut-être éclairer la question, me paraît absolument vide. Je ne m'y laisserai pas engager et je passerai immédiatement à l'examen de l'hypothèse nouvelle.

M. B. ramène d'abord toutes les formes en question à deux types primitifs *-rante*, *-ranta*, ou sans la nasale *-rate*, *-rata*. Les formes en *-re* seraient venues du premier par la chute du *t*, et par suite, de l'*a* précédent. Mais cette chute du *t* n'est constatée que pour la 3e personne du singulier, soit du présent : *çrnve* pour *çrnute* (R. V. IX. 41. 3), soit de l'impératif : *çayâm* pour *çetâm* (A. V. VI. 134. 2). La prétendue 3e pers. du duel *vevije* pour *vevijâte* (R. V. I. 140. 3) doit sans doute être entendue, ainsi que paraît le faire Roth (Sanskrit Wœrterbuch, sous la racine *vij, intensif*) comme le nominatif duel d'un adjectif *vevija*. Enfin la forme *çere* pour *çerate*, dans l'Atharva-Véda, dont M. B. croit pouvoir tirer un argument triomphant, résout si peu la question de la priorité des formes en *re* ou en *rate*, qu'elle est elle-même une des formes en question. Je reconnais toutefois que le parallélisme des formes *duhre*, *duhrâm*, *aduhra*, avec *duhrate*, *duhratâm*, **aduhrata*, est frappant, et qu'il s'expliquerait bien par la chute de *at;* mais si l'on devait plus tard démontrer la possibilité du changement de *ante* en *re*, de *antâm* en *râm*, etc., la première série de formes se trouverait ainsi expliquée, et la seconde s'expliquerait par une nouvelle addition des désinences à des formes dont l'origine était méconnue. Je ne préjuge rien bien entendu, et ne veux qu'indiquer une simple possibilité.

Quant aux formes en *-ran*, selon M. B., elles s'expliquent par la chute de l'*a*, puis du *t* de la désinence *-ranta* restée, sauf la nasale, dans certaines formes de potentiel védique comme *jusherata*, tandis que la désinence *ran* s'est étendue, également dans la langue védique, à des imparfaits comme *aduhran*.

Il reste bien une désinence rebelle *-ram*, qu'on trouve à l'aoriste, par exemple dans *asrgram* à côté de *asrgran*. Selon M. B. toutes les deux viennent de *asrgrant* (*a*), par les intermédiaires *asrgrans*, *asrgrams*; l'anusvâra de cette dernière forme serait, après la chute de l'*s*, tantôt redevenu *n*, tantôt devenu *m*. Comme exemple d'un tel procédé phonétique, il cite les vocatifs zends tels que *ashâum* en regard du sanscrit *rtâvas;* les deux formes remonteraient à un primitif *artavans* contenant l'*s* du nominatif, dont la flexion aurait été abusivement étendue au vocatif. L'explication de la désinence exceptionnelle du zend est ingénieuse;

mais le vocatif sanscrit s'expliquerait tout aussi bien par la présence d'un suffixe *vas* qui serait à côté de *van*, ce que les suffixes *ush* et *vat* sont à côté de *vams* du participe parfait, et ce que le féminin *varî* est à côté de ce même suffixe *van*, que ces différents suffixes soient d'ailleurs oui ou non d'origine commune. Quant à l'analogie que M. B. croit pouvoir relever en sanscrit, elle est absolument imaginaire. Selon lui le Rig-Véda contiendrait deux fois (II, 24, 11, et IX, 109, 7) le nominatif de *mahant* grand, sous la forme *mahâm* (oxyton) au lieu de *mahân*. Il consacre deux pages (58 et 59) à l'explication de ces deux passages qui, dit-il, ne sont pas cités dans le dictionnaire de Pétersbourg. Il a oublié de lire l'article *mah*, où ils sont cités précisément tous les deux. *Mahâm* est en effet le génitif pluriel de cet adjectif; dans le premier passage, selon Roth, il désigne les dieux, et cette interprétation est rendue très-vraisemblable par la comparaison de R. V. IV, 5, 9; dans le second, qui est un peu obscur, il se rapporte peut-être à *avînâm;* mais en tout cas il suffit que la possibilité de l'expliquer comme un génitif de *mah* soit indiquée, pour que l'interprétation de M. B. doive être immédiatement rejetée.

Revenons aux désinences typiques *-rante*, *-ranta*. Elles se trouvent identiques aux formes *rante* (R. V. VII, 36, 3), *ranta* (I, 61, 11 et VII, 39, 3) que M. B. rapporte avec beaucoup de vraisemblance à la racine *ar* « aller[1] » conjuguée exceptionnellement sur la 2e classe et à la voix moyenne. Or nos désinences ne sont employées qu'au passif et au moyen, et c'est en sanscrit un usage fréquent, qui d'ailleurs a ses analogies dans les autres langues de la famille, d'exprimer la catégorie du *passif* et du *Moyen reposant sur le passif réfléchi*, par un verbe signifiant aller. Ainsi *vaçam* avec le verbe *i* « aller » donne la locution « aller dans » la puissance, être soumis. » La caractéristique du passif sanscrit *ya*, que M. B. tient pour identique à celle de la 4e classe, n'est elle-même autre chose, d'après lui, que la racine *i* conjuguée sur la 6e classe. On devine la conclusion. Les formes qui nous occupent sont une composition du thème verbal avec les formes *rante*, *ranta*, de la racine *ar*.

Je ferai deux objections à cette hypothèse.

Premièrement, on ne voit pas que la racine *ar* ait jamais été employée comme auxiliaire, dans aucune des langues de la famille. A peine M. B. peut-il citer un ou deux exemples tels que *glânim ar* « aller dans l'épuisement, être épuisé, » où la racine *ar* est employée comme peut l'être dans la langue sanscrite classique toute autre racine signifiant « aller. » Or on ne peut s'expliquer le fait extrêmement rare de la combinaison avec un thème verbal d'une racine conjuguée,

---

1. Pour attribuer à la racine *ar* le sens primitif de « aller » au lieu de « s'élever » donné par Roth, il critique son interprétation de R. V. I. 165. 4 : *iyarti*, dit-il, ne peut signifier ici *s'élève*, parce que « la foudre » paraît descendre plutôt que monter. S'il avait consulté l'article *adri* il aurait vu que Roth prenait ici ce mot dans le sens de « pierre à » presser le Soma; » cette pierre s'élève (et s'abaisse), c'est-à-dire que le sacrifice se prépare, et en effet à l'hémistiche suivant les coursiers d'Indra sont priés de l'y conduire. C'est, je crois, le vrai sens. Max Müller en a proposé un troisième (Traduction du Rig-Véda. Vol. I, pp. 165 et 184).

que par un long emploi de cette racine avec la fonction d'auxiliaire, emploi qui lui fait perdre presque tout son sens radical, pour la réduire à une valeur purement formelle. Il faudrait donc admettre que *ar* après avoir été de très-bonne heure employé comme auxiliaire a perdu ensuite cette fonction, et si complètement qu'il n'est pas resté de traces de l'ancien usage. Mais nous voyons au contraire que les racines dont on ne peut nier la composition avec un thème verbal, *as* qui a donné au latin le parfait en *si* (sans parler d'autres formations dans les autres langues), *bhû* qui a donné le parfait en *vi*, le futur en *bo*, etc., sont restées usitées comme auxiliaires, par exemple dans les locutions *amatus sum* ou *fui*.

Secondement, les formes en question ne sont pas spécialement passives ou neutres. Elles sont tout simplement moyennes, c'est-à-dire conjuguées sur l'Atmanepadam, et conservent leur sens actif si elles l'avaient d'ailleurs comme *ajushran, bharerata, acakriran, anu mamsîrata*, etc., etc. M. B. a pris grand soin d'indiquer celles de ces formes qui sont prises *passivement*. Mais la plupart sont des formes d'aoriste ou de parfait, c'est-à-dire de temps généraux où le passif ne se distingue pas du moyen. S'il s'en trouve quelques-unes qui appartiennent aux temps spéciaux, c'est que dans ces temps aussi le passif n'était pas primitivement distingué du moyen, et que la langue védique conserve encore des traces d'un usage auquel le grec n'a jamais renoncé : *çrnvire* est passif au même titre que *çrnvishe* (R. V. VIII, 33, 10) et *çrnve* (IX, 41, 3 et 97, 13); *sunvire* l'est comme *sunve* (IX, 108, 13), *hinvire* comme *hinve*[1] (IX, 44, 2), sans qu'il soit besoin pour cela d'aucun auxiliaire ni d'aucune composition.

La question que M. B. déclarait rester ouverte avant son hypothèse nous paraît donc l'être encore après. La désinence *re* pourrait-elle, comme Fr. Müller l'a proposé spécialement pour la désinence *are* du pâli, être tirée de la forme *ante* ou *ate* par le changement de *t* en *r?* La forme *çoîrê* du zend en regard de *çere* montre qu'il s'agit là d'une particularité commune aux deux peuples âryens, ce qui nous interdit d'expliquer l'altération du *t* par un son cérébral de transition, ce son étant inconnu au zend. Ceux qui, comme l'école de M. B. lui-même, ne reculent pas devant les hypothèses aventureuses sur la parenté primitive des suffixes, les partisans de ce qu'on a appelé la *Participial-Theorie*, ne devraient pas ce me semble avoir beaucoup plus de peine à admettre le changement de *ante* en *are* ou *re* dans les désinences verbales que celui de *ant* en *ar* dans les suffixes nominaux. La suraddition des désinences dans les formes en *-rate*, *-rata*, *-ratâm*, pourrait même servir d'analogie pour expliquer les formes les plus rebelles à la théorie telles que *çakrt*, comme contenant un second suffixe *at* ajouté à *ar*. Mais sans la repousser absolument, je crois qu'il est prudent dans l'état actuel de la science de suspendre son jugement sur toute cette théorie.

J'aurais encore à faire à M. B. quelques critiques de détail. Mais elles porte-

---

1. A propos de *hinve*, je remarque que cette forme dans le passage du R. V. IX. 65. 11. n'est pas une 3e personne (v. p. 47) mais bien une 1re personne du singulier comme M. B. l'a lui-même admis ailleurs (S. V. II. 2. 1. 10. 2.).

raient surtout sur des théories depuis longtemps attaquées. Je me bornerai à relever la discussion des pages 63 et 64 où il cherche à établir que le duel a pu quelquefois se confondre avec le pluriel en sanscrit, et dans le sanscrit du Rig-Véda! Or, comme il le remarque lui-même, le sentiment de la distinction de ces deux nombres est tellement vif dans la langue védique, qu'il semble qu'on devrait être disposé à tout admettre plutôt qu'une confusion de ce genre. Il cite R. V. X, 65, 2, en remarquant que le pluriel peut s'y expliquer parce qu'on trouve après *indrâgnî* et le verbe au pluriel un autre sujet *somah*; c'est là en effet l'explication toute naturelle du pluriel. Mais toute cette discussion ne vient là que pour rendre compte d'un pluriel dont l'explication est bien plus simple encore. On lit R. V. I, 139, 7.

yad dha tyám angirobhyo
dhenum devâ adattana
vi tám duhre aryamâ kartarî sacâ (anunâsika)
esha tám veda me sacâ

Selon M. B. *aryamâ kartarî sacâ* équivaut à un duel, ce qui serait en effet très-possible, et *duhre* est un pluriel remplaçant le duel. Mais pourquoi ne pas prendre pour sujet de *duhre* le pluriel *angirasah* sous-entendu? « Cette vache, ô Dieux! » que vous avez donnée aux Angiras, ils ont trait son lait; » *aryamâ* sera alors le sujet de *veda*. On pourrait s'étonner de ne trouver le verbe que dans cette sorte de *bis*, dans cette répétition de la fin du pâda; mais le même fait se reproduit précisément dans la partie correspondante de la stance suivante pour le verbe *didhrta*. *esha* sert à relever le sujet.

Malgré toutes ces critiques, et bien que l'hypothèse nouvelle de M. B. me semble inadmissible, je n'entends pas nier l'intérêt de son mémoire. On pense bien qu'un indianiste comme M. B. n'écrit pas, même un opuscule de 70 pages, sans apprendre bien des choses à ses lecteurs. La collection complète des formes védiques de la 3e pers. du plur. contenant une *r* est à elle seule très-précieuse. Peut-être pourra-t-on en retrouver quelques autres encore. Ainsi aux formes de parfait védique en *rire* où M. B. veut voir le parfait de *ar*, et qui probablement contiennent deux fois la désinence *re*, exemple : *dadrire* de *dâ* (R. V. VII, 90, 1), je suis tenté d'ajouter *dadhrire* dans le passage suivant (R. V. I, 48, 3) :

uvâsoshâ uchâc ca nu devî jîrâ rathânâm
ye asyâ âcaraneshu dadhrire samudre na çravasyavah

On a proposé de cette stance plusieurs traductions dont aucune n'est bien satisfaisante. On a voulu voir là une comparaison avec des gens avides de richesses qui naviguent sur mer. Je prends *çravasyavah* dans le sens de «riche, abondant» et non «avide de richesses» (cf. VII, 75, 2), je le rapporte à *rathâh* (cf. V, 56, 8) et je traduis : « Elle a brillé l'Aurore, et puisse-t-elle briller encore la déesse » qui éveille les chars! les chars pleins de richesses qui à son approche affluent » (sont amenés) vers moi comme *des rivières* vers la mer (ou plutôt vers le » confluent des rivières). » La comparaison inverse de rivières avec des chars se trouve R. V. I, 130, 5 (cf. aussi VI, 19, 5). Dans ce sens, s'il devait être admis, la racine *dhâ* s'expliquerait plus facilement que la racine *dhar*.

Abel BERGAIGNE.

P. S. M. Roth, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, XX, p. 69, a consacré aux formes *rante*, *ranta*, signalées dans trois passages du Rig-Véda et rapportées par M. B. à la racine *ar*, un article qui m'avait échappé et dans lequel il montre la possibilité de les rattacher à la racine *ram*, ou plutôt à une autre forme de cette racine : *ran*. M. B. répond à cet article dans le même journal, p. 314, et s'attache à prouver que sa théorie peut se passer de l'argument qu'il tirait de ces formes en tant que mots isolés identiques aux désinences qu'il veut expliquer. On peut lui concéder en effet qu'elle n'en vaut pas beaucoup moins. Mais les objections qu'elle soulève subsistent aussi tout entières. J'aurai d'ailleurs l'occasion de reproduire et de fortifier l'une de ces objections dans un prochain article sur une autre hypothèse de M. B.

A. B.

---

11. — **Studia palaeographica**, par I. C. Vollgraff. Leyde, S. C. Van Doesburgh. 1871.

Le premier chapitre de ces études concerne les fautes qui proviennent de la non-séparation des mots dans l'écriture onciale, ainsi que les répétitions fautives et les omissions; le second, les fautes originaires de la prononciation; le troisième et les suivants, les fautes qui s'expliquent par les formes de l'écriture, soit onciale soit minuscule. Les exemples cités dans les deux premiers chapitres en font seuls l'intérêt et la nouveauté: nous y arriverons plus loin, quand nous passerons à la partie spécialement critique du livre de M. Vollgraff.

La partie proprement paléographique est celle dont nous allons parler d'abord, en nous attachant de préférence à ce que nous y avons trouvé d'instructif, et par conséquent, de nouveau.

Nous avons cherché en premier lieu, si, parmi les confusions de lettres indiquées par M. V., il en est qui soient signalées dans son écrit pour la première fois, comme fréquentes, s'entend : car si l'on voulait signaler toutes les fautes de ce genre dont il y a des exemples, on finirait inévitablement par découvrir que le nombre des changements dont chaque lettre est susceptible est égal au nombre total des caractères de l'alphabet moins un. Parmi les confusions que M. V. signale comme ordinaires et dont la fréquence s'explique aisément, de telle façon qu'il peut être utile d'en avertir les philologues ou de les leur rappeler, celles dont Bast n'a point parlé dans sa *Commentatio palaeographica* sont les suivantes : Λ A pris pour M (M. Vollgraff ajoute A Λ, mais sans donner d'exemples). — Digamma pris pour Γ (sujet de débat entre la paléographie et la grammaire comparée; voir G. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2e éd. p. 528). — Γ confondu avec I (fait déjà relevé par Brunck et par Hemsterhuys, au rapport de M. V.). — Π pris pour I T (pourquoi pas, puisqu'on le trouve confondu avec T I? Mais l'exemple allégué est douteux).—T confondu avec Y (cf. Kœnius, sur Grégoire de Corinthe, p. 351). — Σ pris pour Θ (cette confusion est-elle fréquente? L'exemple cité est-il concluant?) — Z pris pour T. — H confondu avec TI. — K pris pour Σ (par suite de la disparition du premier jambage du caractère IC). — Φ confondu avec T et X (sans preuves). — Φ confondu avec Y. (L'exemple cité ne prouve rien).—Voilà pour les confusions

qui paraissent avoir leur origine dans l'écriture onciale (représentée dans ce qui précède par la capitale). Passons à celles qui s'expliquent mieux par les formes de la minuscule, ou encore par la prononciation, de plus en plus altérée, dont l'influence sur l'orthographe se révèle particulièrement dans les manuscrits d'un âge où l'ancienne onciale n'était plus en usage.

υ mis pour β (déjà signalé par Chr. Walz, Ep. crit. ad Boisson, p. 21). — β confondu avec η (pourquoi ne pas donner d'exemples?) — μ pour le digamma éolique (par l'intermédiaire de υ (?) ou de β. Mais l'exemple cité est loin d'être concluant). — δ pour ο (déjà noté par Kœnius sur Grégoire de Corinthe, p. 120), et réciproquement. — λ pour λλ, et vice versa; ρρ pour ρ (pas d'exemples des deux dernières fautes). — ξ confondu avec τρ et τι (ainsi permutent ὀξύνειν et ὀτρύνειν, ἐξ et ἔτι, ἄξιος et αἴτιος). — ρ mis pour τρ (sans exemples à l'appui) et vice versa. — φ mis pour τρ (par ex. φαγεῖν pour τραγεῖν). — σθ, σχ confondus avec θ, χ (renvoi pour les preuves à D'Orville, sur Chariton, p. 403). — φ mis pour φθ (ἔφη pour ἔφθη, φέρομαι pour φθείρομαι. Mais aucune citation de passage à l'appui).

Les abréviations mentionnées par M. V. comme appartenant déjà à l'écriture onciale se rencontrent toutes dans la Paléographie grecque de Montfaucon (Livre V, ch. 1). Le mérite du jeune auteur consiste à avoir signalé quelques confusions curieuses auxquelles ces abréviations ont donné, ou paraissent avoir donné lieu, selon que la confusion est prouvée par la comparaison des manuscrits, ou supposée avec vraisemblance par les philologues. J'insiste à dessein sur cette distinction, non que je croie impossible d'arriver à la certitude par la conjecture; mais il s'agit dans le livre de M. V. des fondements mêmes de la critique verbale, et, pour que ces fondements soient solides, il faut absolument que l'expérience toute seule en ait fourni les matériaux. Aussi voudrais-je que M. V., à l'endroit où il caractérise par les mots « indigestam discrepantium » lectionum farraginem » un écrit défectueux, à la vérité, de Christian Walz, l'*Epimetrum de Permutatione praepositionum*, eût motivé un peu moins sommairement ce jugement sévère, qui deviendrait fort injuste, si on l'étendait à toute l'Epitre critique de Walz à Boissonade, dont cet *Epimetrum* n'est qu'un complément. Sans doute, Walz n'a pas montré une sagacité comparable à celle de Bast, dont M. V. le rapproche avec peu de charité. Mais il n'est nullement dénué du sens critique, au moins dans les matières de pure philologie, comme cette Épître même le prouve. Il a donné d'ailleurs un excellent exemple des services que peuvent rendre à la science les philologues, assez nombreux, dont la patience est la principale qualité. En effet, la Lettre en question est peut-être le travail de critique verbale, sinon le plus distingué, au moins le plus utile à l'avancement de nos études, que le dernier demi-siècle ait vu naître. Si, comme je l'ai dit ailleurs[1] et comme je crois opportun de le répéter ici, la comparaison des manuscrits est le seul point de départ légitime de la critique verbale, la seule base sur laquelle elle puisse

1. Revue des Cours littéraires, nos des 22 et 29 janvier 1870. Leçon faite à l'École pratique des Hautes Études.

élever quelque chose de scientifique, il faut accorder à Walz le mérite d'avoir indiqué et recommandé tacitement, qu'il l'ait voulu ou non, par la constance et la décision avec laquelle il a su l'appliquer, la vraie méthode à suivre pour donner à la critique l'assiette solide qui lui a manqué jusqu'ici. Il a posé la première pierre de la science des variantes ; il a montré, non par des aperçus théoriques, mais, ce qui vaut mieux, par un choix d'exemples presque irréprochable, qu'on peut arriver par une opération de pure statistique, en accumulant les variantes des manuscrits, à démontrer qu'entre deux mots donnés, quelquefois fort différents d'apparence, le choix du critique peut être absolument libre, absolument indépendant de l'autorité qui s'attache au témoignage des manuscrits. Je ne vois pas que, depuis Bast, la critique conjecturale ait fait un plus grand pas vers la certitude.

Entre les confusions produites par les abréviations usitées en onciale, celles que nous ne trouvons pas mentionnées dans Bast, sont les suivantes : θεός = ὅς. — ἀνθρώπους = ἄνους (pas d'exemples à l'appui) = ὄνους (sans exemples cités). — ἀνθρώπῳ = ἄνω. — ἀνθρώπων = ἀνδρῶν (?) = ἄλλων (sans exemples cités). — κύριε = καί (pas de citation) = κέ (renvoi à Athénée, sans indication de passage). — κύριαι et κύριοι = καί (exemple insuffisant). — ὗς = υἱός (l'exemple cité offre υἱάσι pour ὕεσσι). — πάτερ = περ = περί (l'une et l'autre confusion sans exemples, au moins concluants). — Πατροκλῆς = Προκλῆς (déjà indiqué par Montfaucon, *Pal.* p. 342). — Μήτηρ, μᾆτερ, et les dérivés, confondus avec les groupes μηρ, μερ (pas d'exemples). — Οὐρανός = οὖν ὅς (M. V. aurait pu ajouter ἄνθρωπος. V. *Thesaurus* Didot, au mot οὐρανός). — Χρυσόστομος = χρόνος. — Ἀπέλλων, Ἀπολλώνιος = ἥλιος ou χρυσός (renvoi pour les preuves aux *Anecdota* de Bekker, et à Gaisford, *Poet. Gr. Min.* I, 113. Dans Harpocration, au mot θεμιστεύειν, un ms. porte ἀπόλλωνος, et quatre autres ἡλίου).

Beaucoup de ces confusions s'expliquent tout naturellement : il suffit d'admettre que le tiret qui devait surmonter le mot écrit en abrégé a été omis par un copiste, ou, au contraire (ce qui est nécessairement plus rare, mais non pas sans exemples), qu'il a pris sur lui de le restituer là où il n'en fallait pas. Quelques-unes sont bien connues et doivent avoir été signalées plusieurs fois ; mais on est bien aise de les trouver réunies dans l'opuscule de M. Vollgraff, et peut-être nos lecteurs ne seront-ils pas fâchés non plus d'en avoir ici le tableau sommaire, comme appendice à l'ouvrage de Bast.

C'est à l'*Epimetrum de Permutatione praepositionum* de Walz que le VIe chapitre de M. Vollgraff peut servir d'appendice. Voici, parmi les permutations de prépositions signalées par ce dernier, celles dont Walz n'a point parlé : remarquons seulement que, lorsqu'il s'agit de mots d'un usage aussi ordinaire, un ou deux exemples, même certains (et ceux que cite M. Vollgraff ne le sont pas toujours), ne suffisent pas pour démontrer la fréquence d'une permutation.

Ἀνά = σύν (surtout en composition, je pense, quand ἀνά perd sa dernière lettre). — Ἀπό = la lettre ζ (d'où ἀπαιτεῖν = ζητεῖν, ζῆν = ἀποζῆν : voir Xénoph. *De Rep. Athen.* I, 15. Mais il faudrait d'autres exemples). — Πρός est

remplacé à peu près par toutes les prépositions à une certaine époque, le sigle qui avait anciennement représenté ce mot, ayant fini par tomber dans l'oubli. — A propos de la confusion connue de περί et de παρά, M. V. fait remarquer avec raison qu'un éditeur doit y regarder à deux fois avant de substituer περί à παρά, tandis qu'il a la plus grande liberté, lorsqu'il s'agit du changement inverse. — Διά(δι') est souvent soit omis, soit inséré à tort tant avant qu'après α et δ. (La règle n'est pas très-bien formulée, et un seul exemple est cité à l'appui). — La confusion δι' = δή = δρ = ἐξ a déjà été signalée par Bast (p. 711), auquel renvoie M. V. lui-même.

Toutes ces observations ne sont pas nouvelles; et, nonobstant le contingent nouveau que nous apporte M. V., cette doctrine de la permutation des prépositions, fondée par Walz, et déjà complète chez lui sur certains points, aurait besoin, sur beaucoup d'autres, de plus amples éclaircissements. Parmi les permutations dont parle Walz, celles qui paraissent être jusqu'ici le moins bien établies, sont, par ordre alphabétique, pour chaque préposition, les suivantes : Ἀνά avec διά, ἐπί, κατά, μετά et ὑπό. — Ἀπό avec πρό et ὑπέρ. — Διά avec ἀνά, ἐκ, ἐν, κατά, μετά, περί, ὑπό. — Εἰς avec καί. — Ἐκ avec ἐπί, κατά, παρά, σύν. — Ἐν avec κατά. — Ἐπί avec ἀνά, ἐκ, πρός, πρό, l'article τήν, ὑπέρ. — Κατά avec ἀνά, διά, ἐκ, ἐν, πρός, ὑπό. — Μετά avec ἀνά, διά, ὑπέρ. — Παρά avec ἐκ, σύν, ὑπέρ. — Περί avec διά, πρό, ὑπέρ, ὑπό. — Πρό avec ἐπί. — Πρός avec ἐπί, κατά, σύν. — Σύν avec ἐκ, παρά, πρός. — Ὑπέρ avec ἀπό, ἐπί, μετά, παρά, περί. — Ὑπό avec ἀνά, διά, κατά, περί.

Walz donne des exemples de toutes ces confusions, entre beaucoup d'autres. Sont-elles assez fréquentes pour que la critique puisse s'en autoriser dans ses conjectures? Voilà ce qu'il s'agirait maintenant d'établir, et nous doutons fort qu'on y réussisse. En effet, nous l'avons déjà reconnu, l'*Epimetrum de Permutatione praepositionum* ne vaut pas la Lettre à laquelle il fait suite, et cela pour deux raisons. La première, c'est que les confusions citées n'y sont pas assez nombreuses, eu égard au retour fréquent de ce genre de mots dans le discours. La seconde, c'est qu'il faudrait encore, croyons-nous, retrancher de ce nombre, déjà insuffisant, tous les exemples où les prépositions ne figurent pas comme mots isolés. En composition, en effet, l'omission et la permutation des prépositions s'explique de la façon la plus naturelle, si l'on songe que, dans ce cas, la préposition n'est plus que le premier élément d'un mot, qu'elle en est généralement le plus court, qu'elle en est généralement aussi, le moins significatif, et, enfin, le moins rare. C'est par là que le reproche adressé à Walz par M. V. peut, jusqu'à un certain point, se justifier.

Le chapitre VII traite spécialement des abréviations employées pour représenter divers groupes de lettres (en disant simplement les terminaisons, M. V. reprend pour son compte une erreur de Villoison, signalée cependant par Bast, page 750), les particules, les termes de grammaire et les noms propres. M. V. ne prétend point épuiser la matière : l'intérêt de son travail n'est pas là. L'eût-il essayé d'ailleurs, l'insuffisance manifeste des moyens graphiques dont il a pu disposer, ne lui aurait pas permis d'y réussir. Presque toutes les abréviations

qu'il figure se trouvent déjà, comme il est naturel, chez Montfaucon ou chez Bast, ou enfin dans la très-utile *Einleitung zur griechischen Palæographie*, de Wattenbach. Il faut cependant, sauf erreur de mémoire, excepter les suivantes : La première abréviation de ευ (mais elle paraît avoir été à dessein éloignée un peu de sa forme normale par M. V., pour expliquer une confusion).— Les deux sigles représentant ὁμοῦ diffèrent quelque peu, le second surtout, des deux que donne Bast (planche VI, n° 17). Notons encore que, selon Wattenbach, l'un des sigles où l'on croit reconnaître ce mot, pourrait bien signifier ὅμως. M. V. ignore cette interprétation ou ne l'admet pas. - Selon M. V. l'abréviation de ὅτι (un τ au-dessus d'un ο) est absolument identique à celle de τό. Cependant, selon la figure que donne Bast (planche V, ligne 10), l'abréviation de τό, à la différence de celle de ὅτι, peut se faire d'un trait de plume. — Δηλ pour δηλονότι : chez Bast, le λ est écrit au-dessus de l'η; chez M. V., il y fait suite, et surpasse en grandeur les autres lettres. — L'abréviation de γίνεται diffère légèrement de celle qu'indique Bast, pages 754-755 et planche IV, n° 1. — Παρ, abréviation pour παροιμία, manque, je crois, dans Wattenbach aussi bien que dans Bast; de même pour γνώμη, γνωμικόν écrits Γν sans ω au-dessus; de même encore pour ἀόριστος écrit ἀ°. On trouve représentés de la même manière par une (?) ou deux lettres, ajoute M. V., les noms des différents cas, des différents temps du verbe, et en général tous les termes de grammaire. — L'abréviation de περισπώμενον diffère de la première de celles qui se trouvent chez Bast, pl. VII, n° 2, en ce que le π y est remplacé par un sampi. — Je ne connais ni ne comprends l'abréviation donnée comme équivalente au mot βιέλία. — Selon M. V., l'abréviation toute conventionnelle employée pour représenter ἥλιος, peut remplacer aussi les dérivés de ce mot, comme Ἡλιόδωρος, Ἡλιόπολις.

Sauf ces particularités, généralement peu importantes, et dont il y aurait lieu encore de vérifier de plus près l'origine, les personnes que la paléographie intéresse ne trouveront rien, dans cette partie des études de M. V., qui ne soit déjà dans les plus connus des ouvrages sur la matière. Pour en finir avec ce sujet, je proposerai à M. V. deux rectifications qui s'y rapportent. La confusion de δέ avec δέον s'explique, de la façon la plus simple, par l'usage, répandu à une certaine époque, de mettre deux accents graves sur le premier de ces mots; et la même remarque peut trouver son application à propos de la confusion de μὲν et de μόνον. — L'espèce de croix formée par la rencontre du sigle de ων avec l'accent aigu, surmonte, en général, les mots accentués sur la pénultième. Ainsi, des deux mots choisis comme exemples par M. V., c'est ἀνθρώπων dont la terminaison devrait être figurée ainsi, plutôt que παρών.

Nous arrivons aux confusions mentionnées dans ce même ch. VII. Ici encore nous nous servirons de la liste de M. V. pour compléter celle de Bast: Omission du tiret représentant ν final. — Insertion fautive d'un ν dans les noms propres par suite de la complète ressemblance du tiret susdit avec celui qui surmonte ces noms (ainsi Ἄνδραστε pour Ἄδραστε). — Confusion de αις et de ες (pas d'exemple à l'appui) originaire de la prononciation (et pouvant se ramener, par conséquent, à celle de αι et de ε). — Ευ confondu avec ει (pas d'exemples) et

avec ου.— Les abréviations figurant ἄρα (ou ἄρα) et ὁμοῦ ont été souvent omises par des copistes qui ne les comprenaient pas (pas d'exemples). — L'abréviation de γενική a été prise pour γε (pas de citation précise).—La répétition d'un sigle, en vue de marquer le pluriel, peut être prise pour une dittographie (pas d'exemples).

Dans chacun de ces chapitres, M. V. cite ou propose un certain nombre de conjectures heureuses. Nous ne nous occuperons ici que de celles qui ont chance d'être inédites, soit qu'elles proviennent de M. V. lui-même, soit qu'il les emprunte à quelque autre, par exemple à Valckenaer, dont il a pu compulser les papiers à la bibliothèque de Leyde : et beaucoup de ces dernières ont cessé d'être nouvelles. Quant à celles qui ne nous paraissent point admissibles, nous ne les citerons que dans le cas où nous croirons avoir quelque chose de meilleur à y substituer. Voici, après mûr examen, les corrections que nous croyons pouvoir recommander :

Schol. Odyss. N. v. 215 : Εἰ γὰρ μηδὲν ἐνέλιπε (non ἔλιπε) τῶν χρημάτων [Vollgraff], bien que λείπειν ait quelquefois le sens de *deesse* que lui conteste M. V., témoin ce que le Renard dit au Corbeau dans Babrius (fable 77) : Νοῦς δέ σοι λείπει. Aussi laisserais-je chez Polybe X, 18, 8, τί λείπει αὐταῖς, la correction proposée n'étant pas aussi bien fondée en paléographie que la précédente. —Athénée, IX, p. 400 D: Τὴν Πυθίαν ἀνειπεῖν (non εἰπεῖν). [Vollgraff.] —Schol. Od. Π, v. 305. M. V. s'est trompé dans sa restitution, et la Scholie, si elle est peu instructive, n'est pas du moins inepte comme il le prétend. Le lemme καί τε τέο étant fautif, il suffit de le remplacer mentalement par la leçon connue καί κέ τεο pour retrouver le texte original de la scholie. C'est évidemment : τό τεο (au lieu de τε) ἀόριστον. Διὸ καὶ ἐπὶ τοῦ κέ ὁ τόνος. — Schol. Odyss. Ξ, v. 162 : Πόθεν γὰρ ᾔδει εἰ καὶ ἐκ Δωδώνης ὑποστρέφων εὐπλοήσει (non οὐ πλοΐσει). [Vollgraff].—Id. Λ, v. 568: Πῶς εἶδε (non οἶδε). [Vollgraff]. Dans ce qui suit (τούτους ἢ τοὺς λοιπούς), il faut de plus, si je ne me trompe, changer τούτους en τοῦτον (c. à d. Minos). —Aristoph. *Acharn.* v. 612. La conjecture εἶδεν n'est pas nouvelle. Voy. par ex. la 2e éd. de Bergk. — Schol. Odyss. H, 318 : Διὰ τὸ μὴ ἰδεῖν εἰς ποῖον κλῖμα (et non καὶ ἅμα) ἀναπλέουσιν. [Polak.] — Euripide, *Iphig. Aul.* v. 446 et suivants. Conjecture inédite de Valckenaer recommandée par M.V. Il s'agit de restituer le passage sans recourir à la transposition, généralement admise aujourd'hui, de Musgrave, par le simple changement de ταῦτα en τλητά au vers 449. C'est Agamemnon qui parle :

> Ἡ δυσγένεια δ' ὡς ἔχει τι χρήσιμον.
> Καὶ γὰρ δακρῦσαι ῥᾳδίως αὐτοῖς ἔχει
> ἄνολβά τ' εἰπεῖν· τῷ δὲ γενναίῳ φύσιν
> ἅπαντα τλητά (au lieu de ταῦτα).

Ce changement (pour la justification duquel M. V. renvoie aux annotations du même savant sur *Hippolyte*, page 257) me paraîtrait, comme à lui, tout à fait heureux, si ἄνολβά τ' εἰπεῖν n'était si vague et si faible à cette place, qu'une seconde correction paraît nécessaire. Faut-il l'essayer, ou bien s'en tenir à la transposition de Musgrave ? C'est une question que je prends la liberté de ren-

voyer à notre collaborateur M. Henri Weil. — Plut. *Quæst. Roman.*, 80. Τόπον ἔδει τῷ θριαμβεύσαντι κλισίας τὸν (et non καὶ σίαστον) ἐντιμότατον παραδίδοσθαι. [Vollgraff.] — Plut. *Reg. et Imp. Apophth. Alex.* XXII : Ὅτι γῆν (non τὴν) ἀρίστην κεκτημένοι οὐ γεωργοῦσι. [Vollgraff.] — Thucydide, III, 82, 6 : Οὐ γὰρ μετὰ τῶν κειμένων νόμων ὠφέλειαι αἱ τοιαῦται ξύνοδοι, ἀλλὰ παρὰ τοὺς καθεστῶτας πλεονεξίαι (et non ὠφελείας..... πλεονεξίᾳ) [Vollgraff.] L'interprétation de Denys d'Halicarnasse, citée par M. Vollgraff, me paraît confirmer pleinement cette belle correction : Ὁ μὲν νοῦς ἐστι τοιόσδε· Οὐ γὰρ ἐπὶ ταῖς κατὰ νόμον ὠφελείαις αἱ τῶν ἑταιρειῶν ἐγίγνοντο σύνοδοι, ἀλλ' ἐπὶ τῷ παρὰ τοὺς νόμους πλεονεκτεῖν. — Bion, *Epit. Adon.* v. 54. La vulgate me paraît saine : Θνάσκεις, ὦ τριπόθατε, πόθος δέ μοι ὡς ὄναρ ἔπτη. Il est clair, en effet, que πόθος doit s'entendre ici, non de l'amour d'Aphrodite pour celui qu'elle appelle τριπόθατος, mais de l'amour, des désirs qu'elle inspire elle-même, de sa beauté, en ce moment flétrie par le chagrin. La conjecture de Valckenaer, πόσις δέ μοι ὡς ὄναρ ἔπτη, que M. V. juge certaine, me paraît une pure platitude, surtout quand je me reporte au commencement du vers suivant : Χήρα δ'ά Κυθέρῃα. — Valckenaer avait conjecturé aussi κήλησιν au lieu de ἢ κλῆσιν, dans Aristophane, *Nub.*, 875 :

> Πῶς ἂν μάθοι ποθ' οὗτος ἀπόφευξιν δίκης
> ἢ κλῆσιν ἢ χαύνωσιν ἀναπειστηρίαν;

Cette fois, après avoir défendu assez longuement la conjecture du célèbre philologue, M. V. finit par convenir, ou peu s'en faut, qu'elle n'est pas admissible. Je lui propose ἢ Κλήσεως χαύνωσιν ἀναπειστηρίαν (« ou le moyen d'attendrir (proprement « de dilater ») et de fléchir une Citation en justice »).—Aristoph. *Av.* 23. La correction proposée n'est pas nouvelle. Voir Dindorf, *P. scen. Graeci*, éd. V. — Euripide, *Alcest.* 552 : Ἦ (au lieu de τί) μῶρος εἶ; [Anonyme.] — Dicéarque chez Athénée, XIII, page 594 F. Ici encore, je ne puis m'entendre avec M. V. au sujet d'une restitution de Valckenaer, qualifiée par lui *exquisitum exemplum*. Qu'il me permette d'abord de lui mettre sous les yeux la leçon manuscrite, telle que me la fournit Meineke (*Anal. crit. ad Athen. Deipn.* Teubner, 1867) : Καὶ γὰρ ἐνταῦθα καταστὰς, οὗ ἂν ᾖ τὸ πρῶτον εἰς Ἀθήνας ἀφορώμενος νεὼς καὶ τὸ πόλισμα, ὄψεται παρὰ τὴν ὁδὸν αὐτὴν ᾠκοδομημένον μνῆμα. Je crois qu'il suffit de changer ἀφορώμενος en ἀφορωμένῳ (on sait que ces deux formes se rencontrent souvent abrégées absolument de la même manière) et d'ajouter l'article ὁ devant νεώς. On aura ainsi : οὗ ἂν ᾖ τὸ πρῶτον εἰς Ἀθήνας ἀφορωμένῳ ὁ νεώς, où se présentera d'abord, à lui regardant, le temple (cf. la locution βουλομένῳ ἦν). Au lieu de οὗ ἂν ᾖ, Valckenaer avait conjecturé οὗ ἂν φανῇ : je ne m'opposerais pas très-résolument à cette correction, bien que je la croie inutile : elle cadre d'ailleurs parfaitement avec la restitution proposée ci-dessus. Ce que je crois pouvoir avancer, c'est que le texte donné par M. V., d'après Valckenaer, paraîtra désormais inadmissible à quiconque voudra bien considérer la leçon manuscrite citée plus haut. Voici ce texte qui est aussi, moins un mot, celui de Meineke : Καὶ γὰρ ἐνταῦθα καταστὰς οὗ ἂν φανῇ (Meineke ᾖ) τὸ πρῶτον ὁ τῆς (ces deux mots substitués à εἰς) Ἀθηνᾶς ἀφορώμενος νεὼς καὶ

τὸ πόλισμα. Que peut signifier ici ἀφορώμενος? Je m'en tiens donc à la restitution que j'ai proposée tout d'abord : Καὶ γὰρ ἐνταῦθα καταστὰς, οὗ ἂν ᾖ (ou bien οὗ ἂν φανῇ) τὸ πρῶτον εἰς Ἀθήνας ἀφορωμένῳ ὁ νεὼς καὶ τὸ πόλισμα. — Dans la lettre de Ménécrate à Philippe (Athénée, VII, p. 289 D), une phrase, la dernière, a beaucoup embarrassé les critiques : Τοιγαροῦν σὲ μὲν Μακεδόνες δορυφοροῦσιν, ἐμὲ δὲ καὶ οἱ μέλλοντες ἔσεσθαι· Ζεὺς γὰρ ἐγὼ αὐτοῖς βίον παρέχω. M. V. nous apprend que Valckenaer voulait remplacer οἱ par θεοί : il approuve cette conjecture, sans la juger cependant suffisante, puisqu'il veut que, de plus, on adopte le supplément ἀεί, inséré par Meineke devant μέλλοντες : de telle façon qu'on aurait Σὲ μὲν Μακεδόνες δορυφοροῦσιν, ἐμὲ δὲ καὶ θεοὶ ἀεὶ μέλλοντες ἔσεσθαι. Je préférerais, pour ma part : ἐμὲ δ'οἱ σῶοι (au lieu de quoi un copiste pouvait avoir écrit σάοι) μέλλοντες ἔσεσθαι, qui est, pour ainsi dire trait pour trait, la leçon même de la Vulgate. — Dans Lucien, *Tyrannicida*, 10, le mot κύριοι (κοι) est à insérer de la manière suivante : Ἀλλὰ πάντα εἰρήνης μεστὰ, καὶ πάντες οἱ νόμοι [κύριοι], καὶ ἐλευθερία σαφὴς, καὶ δημοκρατία βέβαιος, καὶ γάμοι ἀνύβριστοι, καὶ παῖδες ἀδεεῖς, καὶ παρθένοι ἀσφαλεῖς, καὶ ἑορτάζουσα τὴν κοινὴν εὐτυχίαν ἡ πόλις. [Anonyme.] — Eschyle, *Eumenid.* 567 :

> Κήρυσσε, κῆρυξ, καὶ στρατὸν κατειργαθοῦ
> ⏑–⏑ εἴτ' οὖν διάτορος Τυρσηνικὴ
> σάλπιγξ βροτείου πνεύματος πληρουμένη
> ὑπέρτονον γήρυμα φαινέτω στρατῷ.

C'est ainsi qu'on imprime ordinairement ces vers. Valckenaer, ici, a eu une idée très-ingénieuse, que nous devons savoir gré à M. V. de nous avoir fait connaître : c'est de regarder οὖν au 2e vers comme un reste de ουνου, abréviation d'οὐρανοῦ. Pour mettre à profit cette indication de Valckenaer, on pourrait songer à insérer après οὐρανοῦ la particule δέ, qui a pu facilement être omise devant δι. On aurait alors : Εἴτ' οὐρανοῦ δὲ διάτορος Τυρσηνικὴ (sinon εἴτ' οὐρανόνδε), et la lacune serait comblée tant bien que mal, d'une façon très-aisée, sinon parfaitement satisfaisante. M. Vollgraff propose Κᾆτ' οὐρανοῦ διάτορος [ἡ] Τυρσηνική. — Plutarque, *Vita Fabii.* XVI, *med.* : Αἵματος πλῆθος, ᾧ ἀνεπέφυρτο (non συνεπέφυρτο) τὴν κεφαλὴν καὶ τὸ πρόσωπον. [Vollgraff.] — Hérodote, I, 127 : Πέμψας ἄγγελον ἐκάλεε αὐτόν. Ὁ δὲ Κῦρος ἐκέλευε τὸν ἄγγελον ἀναγγέλλειν (non ἀπαγγέλλειν). [Vollgraff.] Cf. cependant Thucydide, II, 73 et 74; et ces deux exemples ne sont pas les seuls. — Schol. Od. Ξ, 334 B. Μετὰ τὸ ὑποστρέψαι (et non ἀποστρέψαι) τὸν Ὀδυσσέα ἐκ τῆς Δωδώνης. — Id. ib. 521 B : Ἀμοιβὰς οὖσα, ὅ ἐστιν ἐπ' (et non ὑπ') ἀμοιβῇ κειμένη. [Vollgraff.] Mais chez le même Scholiaste, Σ, la vraie restitution du passage relatif au vers 269 a échappé à M. V. C'est évidemment ἵνα μὴ ὑπὸ πατρωοῦ (substantif) ἐξουσίᾳ γένηται ὁ παῖς. — Ib. N, 14, à προδῶμεν, j'aimerais mieux substituer τί οἱ δῶμεν. — Alciphron, I, 6 : Πρὸς πᾶσαν ἡδονὴν ἐκκεχυμένος (et non κεχυμένος)..... Κωμάζουσι γὰρ πρὸς (ou ἐπ'?) αὐτήν (et non εἰς αὐτήν)..... Καὶ ἄλλος ἄλλο δῶρον προσφέρει (non ἀποφέρει). [Vollgraff.] Dans καὶ χρυσίον ἐπ' αὐτῷ εἰσπέμπεις, je crois, comme M. V., qu'il y a une faute; et de même dans le Schol. Od. N, 142. — Plut. *Reg. et Imp. Apophth.* (Αἰγυπτίων βασιλέων ἔθος) : la conjecture de M. V. εὖ (au lieu de οὐ) κρινοῦσι me paraît très-plausible.

En résumé, les *Studia Palæographica* de M. V. ne sont ni un travail original quant au fond, ni un manuel complet. On n'y apprendra ni la paléographie ni la critique verbale. Mais on pourra y prendre le goût de l'une et de l'autre, grâce aux exemples généralement bien choisis, et souvent très-piquants, que l'auteur a su y réunir, et cela dans un ordre meilleur que n'avait fait Bast dans sa *Commentatio*. Enfin, et ce sera là le principal titre de M. V. aux yeux des lecteurs de cette *Revue*, outre quelques observations paléographiques peut-être nouvelles, ou qui, du moins, n'avaient pas trouvé place jusqu'ici dans les traités spéciaux, il a publié le premier un bon nombre de corrections satisfaisantes, parmi lesquelles il faut mettre à un rang très-honorable celles dont il n'est redevable qu'à sa propre sagacité.

Éd. TOURNIER.

---

12. — **Philosophische Bibliothek.** Berlin, Heimann. XXXI Condillac's Abhandlung über die Empfindungen aus dem Franzœsischen übersetzt mit Erlæuterungen und einem Excurs über das binoculare Sehen von Dr Eduard JOHNSON, Gymnasialoberl. in Plauen i. V. 1870. In-8°, 228 p. — Prix : 2 fr. 25 c.

M. Johnson a traduit en allemand pour la bibliothèque philosophique publiée chez Heimann le traité des sensations de Condillac, en l'accompagnant d'une introduction et de quelques notes. Il mentionne une autre traduction allemande par Weissegger (Vienne, 1792) à laquelle il reproche d'avoir été faite sur la première édition (1754), quoique la seconde édition (1788) soit complètement remaniée en certaines parties, et d'être pleine de fautes, comme de traduire « tout à fait » par « plœtzlich. » Cette faute est en effet grossière et je n'en ai pas rencontré de semblable dans M. J. Mais l'allemand est bien difficile à traduire en français. Ainsi je doute que « En augmentant elle (la douleur) *tend à* la » destruction totale de l'animal » (I, 2, 23), soit rendu exactement par « Im » Zunehmen geht er *bis zur* gænzlichen Zerstœrung des lebenden Wesens. » Je ne sais si « *s'appliquant* à se le peindre de la manière la plus vive » (I, 2, 26), répond précisément à « indem sie... *vernicht.* » « Le plaisir l'*intéresse* à en jouir » de préférence (I, 2, 28) » répond-il bien à « so *erregt* das Leistgefühl in ihr » *das Verlangen* ihn vorzugsweise zu geniessen? » « Gewœhnung » ne serait-il pas préférable à « Festigkeit » (I, 2, 39)? » Ce sont là des nuances sur lesquelles il est fort difficile de se prononcer. Le sens du français (I, 2, 26), « c'est le » plaisir dont elle se retracera l'image la plus vive qui entraînera à lui toutes les » facultés » ne se retrouve pas, ce me semble, dans l'allemand « und gerade » die Vorstellung der Lust wird sich am lebendigsten auffrischen, so dass sie » alle Fæhigkeiten auf sich zieht. » Mais c'est là une exception; et dans ce que j'ai comparé avec l'original la traduction de M. J. m'a paru rendre exactement le sens général.

Dans son introduction M. J. représente fort justement que la philosophie de Condillac n'est pas le matérialisme suivant une erreur généralement accréditée même en France. Il cite à propos le passage par lequel commence l'extrait raisonné du traité des sensations : « Le principal objet de cet ouvrage est de faire » voir comment toutes nos connaissances et toutes nos facultés viennent des

» sens, ou, pour parler plus exactement des sensations : car dans le vrai, les » sens ne sont que cause occasionnelle. Ils ne sentent pas, c'est l'âme seule qui » sent à l'occasion des organes ; et c'est des sensations qui la modifient qu'elle » tire toutes ses connaissances et toutes ses facultés. » M. J. fait remarquer qu'un disciple de Herbart, O. Flügel, formule de même le principe de la psychologie de Herbart quand il dit (*Le matérialisme au point de vue de l'atomisme et du mécanisme.* 1865, p. 31) : « Les éléments dont se forment les produits psy- » chiques d'un ordre plus élevé sont les différentes sensations simples qui sont » des réactions de l'âme unie à de la matière organisée. » Mais M. J. trouve que Condillac reste fort en arrière de Herbart dans le développement de la pensée fondamentale qui leur est commune. Suivant lui, où Herbart explique Condillac se borne à décrire et croit qu'il a expliqué quand il n'a fait que décrire. Ainsi Condillac avance qu'il n'y a de sensations indifférentes que par comparaison, que chacune d'elles est en elle-même agréable ou désagréable, que se sentir et ne pas se sentir bien ou mal sont des expressions tout à fait contradictoires, enfin que nous ne saurions être mal ou moins bien que nous n'avons été sans comparer l'état où nous sommes avec ceux par où nous avons passé et sans en ressentir cette inquiétude qui nous fait juger qu'il est important pour nous de changer de situation, c'est-à-dire désirer. C'est ainsi que pour Condillac « le » jugement, la réflexion, les passions, toutes les opérations de l'âme en un mot » ne sont que la sensation même qui se transforme différemment (*Extrait raisonné*, » Condillac, *Œuvres* (1798), III, p. 14). » M. J. pense que Condillac ne déduit pas tout d'un seul principe, parce que le plaisir et la peine sont des émotions distinctes des sensations qu'elles accompagnent et qu'il ne prouve pas que le désir vienne de la sensation quand il se contente d'établir que le désir suit la sensation au lieu de montrer qu'il la suit nécessairement et qu'il en peut être tiré analytiquement, comme l'ont entrepris Herbart et Beneke qui essayent aussi de ramener les émotions de plaisir et de peine aux sensations. Je ne crois pas que Condillac ait entrepris d'établir quelque chose, disons-le, d'aussi énorme et d'aussi contraire à l'expérience que ce qu'ont voulu bien vainement démontrer Herbart et Beneke. Mais il faut convenir que le langage tenu parfois par Condillac pourrait le faire croire. Cependant il me semble qu'il a voulu avant tout montrer *la génération* de nos facultés, décrire leur *éducation*. Ainsi il dit dans l'*Extrait raisonné* de son traité, qui méritait peut-être d'être traduit (p. 6) : « La » plupart des jugements qui se mêlent à toutes nos sensations lui (à Locke) ont » échappé ; il n'a pas connu combien nous avons besoin d'apprendre à toucher, » à voir, à entendre, etc., toutes les facultés de l'âme lui ont paru des » qualités innées et il n'a pas soupçonné qu'elles pourraient tirer leur origine de » la sensation même. » Et plus loin (p. 13) : « Locke distingue deux sources » de nos idées, les sens et la réflexion. Il serait plus exact de n'en reconnaître » qu'une, soit parce que la réflexion n'est dans son principe que la sensation » même, soit parce qu'elle est moins la source des idées que le canal par lequel » elles découlent des sens. Cette inexactitude quelque légère qu'elle paraisse » répand beaucoup d'obscurité dans son système ; car elle le met dans l'impuis-

» sance d'en développer les principes. Aussi ce philosophe se contente-t-il de » reconnaître que l'âme aperçoit, pense, doute, croit, raisonne, connaît, veut, » réfléchit; que nous sommes convaincus de l'existence de ces opérations, parce » que nous les trouvons en nous-mêmes, et qu'elles contribuent aux progrès de » nos connaissances : mais il n'a pas senti la nécessité d'en découvrir le prin- » cipe et la génération, il n'a pas soupçonné qu'elles pourraient n'être que des » habitudes acquises; il paraît les avoir regardées comme quelque chose d'inné, » et il dit seulement qu'elles se perfectionnent par l'exercice. » Ainsi Condillac essaye de montrer que l'œil ne peut juger par lui-même des grandeurs, des figures, des sensations et des distances, mais que le toucher lui donne toutes ces idées (p. 12); que « le discernement n'est pas une chose innée. Notre expé- » rience nous apprend qu'il se perfectionne. Or s'il se perfectionne, il a com- » mencé. Il ne faut donc pas croire qu'on discerne aussitôt qu'on voit (p. 25). » Il dit (p. 22) : « C'est surtout dans la première partie qu'on s'applique à » démontrer l'influence des plaisirs et des peines. On ne perd point de vue ce » principe dans le cours de l'ouvrage, et on ne suppose jamais aucune opération » dans l'âme de la statue, aucun mouvement dans son corps, sans indiquer le » motif qui la détermine. » Je ne doute pas que Condillac n'ait reconnu à l'âme des *facultés* antérieures à leur exercice, comme les facultés de voir, de toucher, etc., celle d'éprouver du plaisir ou de la peine, celle de désirer. Mais il n'admettait pas que les opérations déterminées de ces facultés fussent innées et il a voulu montrer comment *on apprend* à voir, à entendre, à sentir, à goûter, à toucher, etc., en un mot faire l'*histoire de nos facultés* (IV, 9, 3). On voit par là en quoi il diffère et se rapproche de Kant. M. J. signale les jugements analytiques et synthétiques de Kant dans le passage IV, 6, 13, et il fait remarquer qu'on retrouve son idéalisme dans IV, 5, 1 : « Le toucher n'est donc pas plus » croyable que les autres sens; et puisqu'on reconnaît que les sons, les saveurs, » les odeurs et les couleurs n'existent pas dans les objets, il se pourrait que » l'étendue n'y existât pas davantage. » On retrouve la *chose en soi* (Ding in sich) dans (*Extrait raisonné*. p. 41) . « Toutes nos sensations nous paraissent » les qualités des objets qui nous environnent, elles les représentent donc, elles » sont des idées, mais il est évident que ces idées ne nous font point connaître » ce que les êtres sont en eux-mêmes; elles ne les peignent que par les rapports » qu'ils ont à nous, et cela seul démontre combien sont superflus les efforts des » philosophes qui prétendent pénétrer dans la nature des choses. »

La traduction de M. Johnson est suivie d'une dissertation de M. Ueberweg sur la vision binoculaire.

Y.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

E. BOISARD Biographie de Florus. In-8°. 1 fr. 50

LIBRAIRIE A. FRANCK (F. VIEWEG propriétaire), 67, rue de Richelieu.

Pour paraître prochainement

ROMANIA

Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS.

MODE DE SOUSCRIPTION.

La Romania paraîtra par livraisons trimestrielles d'environ 128 pages chacune, formant à la fin de l'année un volume de 512 pages.

Aucun numéro ne sera vendu séparément.

Le premier numéro paraîtra en janvier 1872.

Le prix d'abonnement est de 15 fr. pour Paris et de 18 fr. pour les départements; pour l'étranger, le port en sus suivant le pays.

Il sera tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires sera double, c'est-à-dire 30 fr. pour Paris, 36 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à MM. *P. Meyer* et *G. Paris*, aux soins de M. *F. Vieweg*, propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, Paris.

Les souscriptions pour l'Angleterre, ses colonies et l'Amérique, sont reçues par MM. *Trübner et C°*, 60, Paternoster Row, Londres, E. C., et MM. *Williams et Norgate*, 14, Henrietta Street, Covent Garden, Londres; pour l'Italie, par MM. *Bocca frères*, *H. Loescher*, à Turin, Florence et Rome; pour l'Espagne, par M. *Bailly-Baillière*, à Madrid; pour le Portugal, par Mme veuve *Bertrand et Ce* à Lisbonne, Mme veuve *Moré*, à Porto et à Coimbre.

En vente chez J. A. Barth, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ARNSTÆDT François Rabelais und sein Traité d'éducation m. besonderer Rücksicht d. pædagog. Grundsætze Lockes, Rousseau. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez B. L. Friederichs, à Elberfeld, et à Genève, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Grundriss zur Geschichte der provenzaischen Literatur. 1 vol. in-8°. 6 fr. 75

En vente à librairie FUES, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. KŒRTING Altfranzœsische Uebersetzung d. Remedia Amoris des Ovid. Nach d. Dresdener Handschrift herausgeg. 3 fr. 25

En vente chez R. F. HERGT, à Coblentz, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. BAUMGARTEN Glossaires des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France. Vol. I. Livr. 1. 3 fr. 75

En vente chez L. St. GOAR, à Francfort, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

CIHAC. Dictionnaire d'étymologie Daco-Romane. Éléments latins comparés avec les autres langues romanes, 1 vol. gr. in-8°. 8 fr.

En vente chez S. HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

MITTHEILUNGEN aus altfranzœsischen Handschriften von A. Tobler. I. Aus der Chanson de Geste von Auberi. In-8°. 6 fr.

LI DIS DOU VRAI ANIELS

Die Parabel v. dem æchten Ringe, franzœsische Dichtung d. XIII. Jahrhunderts, a. e. pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben v. A. Tobler. In-8°. 2 fr.

En vente chez F. C. W. VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ROMANCES et Pastourelles françaises des XIIe et XIIIe s. publiées par K. Bartsch. 1 vol. in-8°. 9 fr. 75

En vente à la librairie MARCUS, à Bonn, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen. 2 vol. in-8°. 18 fr

---

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 4 Sixième année 27 Janvier 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

E. RÉVILLOUT Compte rendu d'un mémoire sur les Blemmyes d'après divers documents coptes et à cette occasion sur un prophète Jacobite. In-8°. 50 c.

AUGUSTE BRACHET Supplément au Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. 1871. In-8°, 28 p. 50 c.

Ce *Supplément* au *Dictionnaire des doubles formes* publié par M. Brachet en 1868 à la même librairie, — forme le quatrième fascicule de la 1re série de la *Collection philologique publiée avec un avant-propos par M. Michel Bréal,* — et comprend un peu plus de trois cents doublets nouveaux.

A. MARIETTE-BEY Dendérah. Description générale du grand temple de cette ville. Tome II, planches. Gr. in-fol. 87 planches. 80 fr.

V. F. LOPEZ Les races aryennes du Pérou. Leur langue, leur religion, leur histoire. 1 fort vol. gr. in-8°. 10 fr.

A. JOLY Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les métamorphoses d'Homère et de l'Épopée gréco-latine au moyen-âge. Tome II et dernier. 1 vol. in-4°. 20 fr.

L'ouvrage complet, 2 vol. 40 fr.

Travail important couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique. 6e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

9e fascicule. Le Bhâminî Vilasâ, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 8 fr.

Forme aussi le 6e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

E. BOISARD Biographie de Florus. In-8°. 1 fr. 50

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **27 Janvier** — **1872**

Sommaire : 13. BRAMBACH, Études sur la métrique de Sophocle. — 14. MADVIG, Adversaria critica ad scriptores græcos et latinos. — 15. DESCARTES, Œuvres philosophiques, tr. p. DE KIRCHMANN ; CHARPENTIER, Essai sur la Méthode de Descartes ; MILLET, Descartes.

13. — **Metrische Studien zu Sophokles** von Wilhelm BRAMBACH. Mit einer Einleitung über die genetische Entwicklung der antiken Metrik und Rhythmik. Leipzig, Teubner, 1870. In-8°, xl et 199 p. — Prix : 5 fr. 25.

Les études sur la métrique des Grecs et des Latins ont pris un nouvel essor en Allemagne, depuis que MM. Rossbach et Westphal ont consacré à cette matière intéressante, mais obscure, un ouvrage considérable, dont les diverses parties, publiées d'abord à d'assez longs intervalles et abondant en doubles emplois et en disparates, ont été résumées d'une manière plus concise et plus homogène dans une seconde édition (1867-68). Cet ouvrage a mis en lumière un certain nombre de points qu'on peut regarder comme définitivement acquis à la science ; sur d'autres points on y trouve des vues, des théories, très-contestables. M. Brambach est de l'école de Rossbach et de Westphal : il adopte leurs principes, il croit, comme eux, que c'est chose facile, mais vaine, d'imaginer d'après nos idées modernes un système de métrique plus ou moins applicable aux vers grecs et latins ; comme eux, il pense que nous n'avons qu'à nous conformer à la tradition antique. Cette tâche, simple en apparence, est extrêmement difficile. Nous n'avons que des fragments de cette tradition, les uns plus purs, mais courts et généraux ; les autres, plus détaillés, mais altérés, défigurés par les compilateurs et les faiseurs de manuels. La terminologie des anciens n'est pas facile à comprendre : on n'y est parvenu que peu à peu, après plusieurs tentatives malheureuses, et tout n'est pas encore éclairci. Les anciens disent les choses tout autrement que nous. Nous divisons tous les morceaux de musique d'après un système abstrait et uniforme, d'une extrême simplicité : chaque mesure commence par le frappé ; et les subdivisions des mesures restent toujours les mêmes, soit que les notes s'y prêtent naturellement, soit qu'il faille couper en deux la durée d'une note. Les anciens prenaient pour point de départ de leurs divisions la phrase musicale, ce qui faisait que chez eux les mesures commençaient tantôt par un frappé, tantôt par un levé. Les subdivisions des mesures variaient aussi suivant l'arrangement des valeurs concrètes dont elles se composent, c'est-à-dire, dans la musique vocale, suivant l'arrangement des syllabes longues et brèves : aucune de ces syllabes, de ces valeurs, n'était scindée par celui qui battait la mesure. De là une complication fort embarrassante et qui contraste singulièrement avec la simplicité de nos mesures abstraites ; à côté des pieds (c'est-à-dire des mesures) simples ou homogènes, on rencontre une foule de

pieds composés, c'est-à-dire formés d'éléments hétérogènes, auxquels on ne comprend rien, tant qu'on ne possède pas à fond la grammaire de la langue musicale des anciens et qu'on n'a pas réussi à traduire leurs expressions dans la langue, qui nous est familière, des musiciens modernes. On a fait de notables progrès dans cette voie; quand on aura élucidé tout le système des métriciens grecs, quand on aura rendu intelligible toute leur terminologie, sans se payer de mots, mais en allant au fond des choses, et en ne se contentant que de notions claires et précises, la science de la versification antique sera établie.

Quand on se trouve en face d'un texte lyrique, le problème qui se pose, c'est de diviser les strophes en périodes (comme Bœckh l'a fait pour Pindare), et de subdiviser ces périodes en membres métriques, *cola* (tels qu'on les voit indiqués avec plus ou moins de succès dans la plupart des éditions). C'est ce que M. Thurot a parfaitement exposé dans cette Revue même, 1869, p. 380 suiv. Il faut dire que la valeur de ces divisions et de ces subdivisions ne pouvait bien frapper l'oreille et devenir vraiment sensible que lorsque le morceau était chanté. En effet le *colon* n'est autre chose qu'un membre de phrase vocal; la réunion de deux ou de plusieurs de ces membres forme la période musicale. Dans la 1re section de son livre M. Brambach a insisté avec raison sur ce point et sur l'illusion que se font ceux qui prétendent, au moyen d'une récitation cadencée, reproduire l'effet d'une strophe de Sophocle ou d'Eschyle. Cependant si l'on avait la division des périodes et des *cola*, si on pouvait déterminer la durée réelle de chaque syllabe, et la distribution des levés et des frappés dans chaque mesure, on aurait le dessin d'une strophe, dessin sans couleur, il est vrai, mais ce serait toujours quelque chose, c'est même tout ce que nous pouvons espérer d'atteindre. M. B. estime que pour ce problême en quelque sorte pratique, comme pour la théorie générale des mètres, il faut en revenir à la tradition antique. Il prend donc les lignes du meilleur manuscrit de Sophocle, le *Laurentianus,* sinon pour règle, du moins pour point de départ de la division des *cola*. Les copistes ont, dit-il, reproduit en général la division antique, établie par les grammairiens d'Alexandrie; ils ont commis, sans doute, des fautes de détail; mais ces fautes ne sont guère plus nombreuses que celles qui se sont glissées dans les mots du texte, et il est possible de les classer, comme ces dernières, sous certains chefs et d'en indiquer les causes les plus ordinaires. M. B. veut donc qu'on respecte cette tradition autant que possible et qu'on ne s'en écarte qu'à bon escient. Voilà des principes très-sages, et que M. B. nous semble avoir appliqués en plusieurs cas avec beaucoup de discernement. On comprend toutefois que les modifications qu'il introduit dans les lignes traditionnelles, quelque discrètes qu'elles soient, dépendent de ses vues sur la métrique, de sa manière de rendre compte des vers lyriques. Examinons donc quelques-unes des vues théoriques de M. Brambach.

Les mètres qui dominent dans les chœurs de Sophocle appartiennent à un genre qu'on désigne aujourd'hui, en étendant quelque peu le sens d'un terme ancien, par le nom de logaédique. Aussi M. B. s'occupe-t-il tout particulièrement des logaèdes. Pour simplifier, prenons pour représentant de ce genre de

mètre le vers glyconique. Exemple : *Dianae sumus in fide.* Dans le vers glyconique, ainsi que dans ses congénères, l'iambe initial peut alterner, non-seulement avec le spondée (ce qui s'explique par l'emploi si répandu dans la poésie antique de la longue irrationnelle), mais aussi avec le trochée, pied d'un mouvement opposé à l'iambe. Exemple : *Magna progenies Jovis.* G. Hermann considérait ce pied variable comme une espèce de prélude, et l'appelait la *base.* Ce nom était commode, parce qu'il indiquait l'identité d'une licence qui se retrouve dans une foule de mètres; mais il n'aidait pas à faire comprendre la nature de cette licence : c'était un nom, rien de plus. M. Westphal y a reconnu cette espèce de mouvement à contre-temps que les musiciens modernes appellent une syncope. M. B. adopte cette vue, et il fait bien. Quant à l'ensemble du glyconique, il prend pour point de départ et pour forme normale la forme : *Magna progenies Jovis*, et il croit que le deuxième pied est un dactyle ayant la valeur d'un trochée, c'est-à-dire, si on identifie la brève avec la croche, une durée de trois, et non de quatre croches. Le vers tout entier équivaut donc à quatre trochées dont le dernier, étant catalectique, se complète par un silence d'une croche. Dans les périodes de glyconiques liés, comme :

Quis deus magis est ama | tis petendus amantibus?
λύπας ἐγγυτέρω τὰ τέρ | ποντα δ'οὐκ ἀν ἴδοις ὅπου.

(Catulle, LXI, 46; *Œd. à Col.* 1216), la longue finale du premier membre (*ma,* τέρ) prend une durée de trois croches. Ici encore M. B. s'accorde avec Westphal et avec la plupart des métriciens récents; mais, fidèle à ses principes généraux, il s'efforce d'appuyer cette doctrine moderne sur une autorité ancienne, et il la trouve dans un passage d'Aristide Quintilien (p. 39 Meibom) où il est question d'une espèce de dochmiaque composée d'un iambe, d'un dactyle et d'un péon. Mais est-il bien sûr qu'il s'agisse dans ce passage controversé du mètre glyconique? On peut en douter avec d'autant plus de raison que le même auteur donne un peu plus haut (p. 37 suiv.) la division d'une série de mesures de douze temps dans lesquelles on reconnaît avec la dernière évidence et le glyconique et les mètres auxquels le glyconique est le plus souvent associé dans les strophes des poètes grecs. Là les éléments du glyconique sont indiqués de la manière suivante : un iambe, un trochée, un iambe, un iambe; et tous les rhythmes analogues sont de même décomposés en iambes et trochées. Ce qu'Aristide indique d'une manière générale se trouve appliqué à des exemples particuliers dans beaucoup de vieilles scholies métriques et confirmé par Héphestion. Ceux qui prétendent rompre une bonne fois avec l'arbitraire qui a présidé jusqu'ici aux doctrines métriques et qui n'ont d'autre ambition que de restaurer la doctrine des anciens, ne sauraient donc éluder, sans démentir leurs propres principes, cet important passage d'Aristide. Cependant M. B. ne s'en préoccupe pas autrement. M. Westphal, qui accepte et regarde comme précieuses les autres données fournies par la même section de l'ouvrage d'Aristide, lui refuse toute créance sur ce point, et pense qu'il dissèque ici les mètres d'après une division purement théorique et mauvaise. Mais on n'a qu'à lire un endroit du second livre d'Aristide (p. 78 suiv.) pour se convaincre que cette division du glyconique ne repose pas sur une vue théorique, mais qu'elle est conforme à la

manière dont les anciens battaient la mesure. Aristide y peint l'effet que produit sur l'auditeur l'exécution des rhythmes composés de pieds divers, et en particulier de ceux où il entre des iambes et des trochées. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de ces deux passages d'Aristide Quintilien : je les ai expliqués ailleurs (*Neue Jahrbücher für Philologie*, 1862, p. 346 suiv., et 1865, p. 650 suiv.), et j'ai demandé de quel droit nos métriciens modernes les négligeaient. Je suis plus affirmatif aujourd'hui : je crois qu'il faut tout simplement adopter un témoignage confirmé par tous les métriciens anciens de quelque autorité, et que la seule chose qui nous reste à faire, c'est de traduire les expressions antiques dans le langage des musiciens modernes. Disons que les glyconiques sont des mesures à douze-huit, qui admettent au commencement de chaque membre de phrase vocal une syncope facultative et plus loin une syncope régulière.

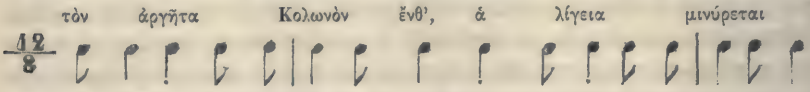

On voit qu'il y a trois syncopes dans ces deux mesures : nous avons mis un point sous les notes qui ont une moitié de leur valeur dans un temps et l'autre moitié dans le temps suivant. Mais les anciens, nous l'avons dit, ne scindaient pas ainsi les valeurs concrètes : aussi trouvaient-ils ici un assemblage de pieds contraires (ἀντιπαθεῖς), iambes et trochées, et ils battaient la mesure de manière à faire sentir la marche à contre-temps : système compliqué et qui dérouterait singulièrement un chanteur moderne. La rhythmique est fort développée chez les anciens, et on peut voir dans Aristide Quintilien combien ils étaient sensibles aux effets de rhythme : il ne faut donc pas s'étonner que les syncopes aient été multipliées dans leurs compositions musicales. Les Grecs appelaient ces syncopes ὑπερθέσεις ou bien, dans les mètres ioniques et anacréontiques, ἀνακλάσεις. M. B. reconnaît (p. 41) la fréquence des syncopes chez les anciens et, s'il n'avait pas été sous l'empire de certaines idées préconçues, rien ne l'aurait empêché, ce me semble, de mesurer les glyconiques et les mètres analogues d'après la tradition antique.

Conformément à cette tradition nous conservons à toutes les syllabes du mètre glyconique leur valeur naturelle : nous n'y admettons pas de dactyle équivalant à un trochée, ni de longue finale de trois temps. Ce n'est pas que nous contestions l'emploi de ces dactyles irrationnels et de ces longues prolongées dans la musique des anciens : les uns et les autres existaient certainement, mais ils avaient leur place ailleurs. Conformément à la même tradition nous regardons comme la forme primaire du glyconique celle qui commence par un iambe, et nous considérons ce mètre, ainsi que plusieurs mètres analogues, comme une transformation, au moyen de syncopes, de la tétrapodie iambique. On peut en quelque sorte toucher la chose du doigt dans un morceau d'Anacréon (fr. 21 Bergk), dont voici une strophe :

Νήπλυτον εἵλυμα κακῆς | ἀσπίδος, ἀρτοπώλισιν
κἀθελοπόρνοισιν ὁμι | λῶν ὁ πονηρὸς Ἀρτέμων
κἰβδηλον εὑρίσκων βίον.

Cette strophe renferme cinq membres, *cola*. Le premier et le troisième sont

composés de deux choriambes, le deuxième et le quatrième sont ce que nos métriciens récents appellent premiers glyconiques, le cinquième est un dimètre iambique. Dans les autres strophes les mêmes éléments se suivent dans un ordre différent, quelquefois les iambes dominent, et le dernier membre, qui est toujours iambique, marque, si je ne m'abuse, le caractère général de la strophe. On ne voit pas ici, il est vrai, de glyconique proprement dit; mais on voit plusieurs des mètres qu'Aristide rapproche du glyconique, et qui dans d'autres strophes se combinent et alternent avec lui.

Après ce qui précède il est inutile d'insister sur une singularité introduite par M. B. dans la théorie des glyconiques. Des douze temps de ce mètre, lesquels semblent se décomposer naturellement en six et six, trois forment, suivant lui, le levé, et neuf, le frappé. M. B. a imaginé cette bizarrerie, parce qu'il range le glyconique parmi les dochmiaques, et que le propre des rhythmes dochmiaques est de se diviser en parties dont les proportions diffèrent des proportions usitées dans la musique grecque : celles de l'égalité (à deux temps), du double (à trois temps) et du sesquialtère (à cinq temps). Mais il ne faut pas oublier une chose : les dochmiaques ne se divisent pas en levé et frappé; ils se divisent en pieds (mesures) ayant chacun son levé et son frappé. M. B. le sait si bien qu'il essaye de ramener le dochmiaque proprement dit à une mesure tout à fait régulière, la mesure à trois temps. Pour cette autre espèce de mètre qu'il identifie avec le glyconique, le nom de dochmiaque s'explique donc suffisamment par la division en pieds hétérogènes; et d'après les principes même de l'auteur la singularité que je relève était, ce semble, gratuite.

Je n'examinerai pas en détail les vues de M. B. sur la nature du dochmiaque proprement dit. Elles sont ingénieuses et valent certainement les hypothèses que d'autres ont avancées au sujet de ce rhythme fort obscur pour nous. Bornons-nous à deux observations. M. B. professe un grand respect pour la tradition : je crains cependant qu'il ne l'élude en donnant au dochmiaque neuf temps au lieu de huit. M. B. traite ce rhythme différemment, suivant qu'il trouve un dochmiaque isolé ou qu'il en trouve deux ou trois réunis ensemble : je suis étonné de cette inégalité.

En somme le livre de M. B. est bien fait. L'auteur prend son point de départ dans la double tradition des rhythmiciens antiques et des meilleurs manuscrits; il procède avec méthode et sagesse, et il expose clairement les résultats de ses recherches. S'il est vrai toutefois, comme nous le croyons, que malgré ces principes excellents et ces qualités incontestables, l'auteur a commis quelques erreurs fondamentales, il faudra dire que son système repose sur une base trompeuse et que son livre a besoin d'être complétement modifié.

Henri Weil.

---

14. — Io. Nic. Madvigii, professoris Hauniensis, adversaria critica ad scriptores graecos et latinos. Vol. I. De arte coniecturali. Emendationes graecae. Hauniae, Gyldendal, 1871. In-8°, iv et 741 p.

M. Madvig publie les observations critiques sur les auteurs grecs et latins, que lui a suggérées une étude de quarante ans. Ce premier volume contient les

remarques sur les auteurs grecs. Elles sont précédées d'une introduction sur l'art de restituer les textes altérés. M. M. en expose les principaux procédés en s'appuyant sur des exemples choisis dans ses propres conjectures, moitié grecs moitié latins. Nous allons donner une analyse de cette partie du volume : nous choisirons les exemples latins parce qu'ils seront plus immédiatement compris de nos lecteurs.

Dans le premier chapitre M. M. ramène à différents chefs les fautes des copistes. 1° confusion de lettres semblables et surtout de mots qui s'écrivent à peu près de même. M. M. corrige ainsi le texte de Sénèque (*De const. sap.* 15, 3) : « *Quare* et aspera et quaecunque toleratu gravia sunt audituque et visu » refugienda, non obruetur eorum coetu. » Il faut lire *quaere* au lieu de *quare*. Ovide n'a pu écrire de Thisbé (*Metam.* IV, 139) : « Et laniata comas amplexaque » corpus amatum | Vulnera supplevit lacrimis. » Il faut lire avec M. M. *sublevit* au lieu de *supplevit*. — 2° Des mots sont mal séparés ou mal joints. Dans Sénèque (*Epist.* 89, 4) le texte est ainsi donné par le dernier éditeur, Haase : « Philoso- » phia unde dicta sit, apparet : ipso enim nomine fatetur. Quidam et sapientiam » ita * * quidam finierunt ut dicerent humanorum et divinorum scientiam. » M. M. lit : « Ipso enim nomine fatetur quid amet. Sapientiam ita quidam finie- » runt, etc. » Cette erreur de copie amène souvent d'autres altérations. Ainsi Tacite ne peut avoir écrit (*Ann.* XIV, 26) : « Unde (legati Hyrcanorum) vitatis » Parthorum finibus patrias in sedes remeavere. Quin et Tiridaten per Medos » in extrema Armeniae intrantem ..... abire procul ac spem belli omittere » coegit. » M. M. fait remarquer que *quin* est ici tout à fait déplacé, puisque l'auteur passe à un fait complétement différent et qu'il n'y a aucune gradation. Il restitue le texte avec autant de simplicité que d'évidence en lisant « remeavere » quieti. Tiridaten, etc. » — 3° Il arrive aux copistes de n'écrire qu'une fois les lettres les syllabes ou les mots qui devaient être répétés, ou, plus rarement, de répéter ce qu'ils n'auraient dû écrire qu'une fois. Ainsi dans Cicéron (*De domo* 128) : « Statuebantur arae, quae religionem afferrent ipsi si loco essent » consecratae, » on n'obtiendra un sens satisfaisant qu'en écrivant « .....ipsi *ei* » loco *quo* essent consecratae. » D'autre part dans Sénèque (*De const. sap.* 9, 2) où les manuscrits donnent : « irritatis in nos potentiorum motis, » il faut lire « .....potentiorum odiis. » — 4° Les copistes omettaient des syllabes, écrivant, par exemple, *moribus* pour *maioribus* (Sénèque le rhéteur, p. 110), et passaient un mot ou même plusieurs mots. Il faut que le critique rende compte de l'omission ; et on ne doit pas corriger un texte en y ajoutant simplement un mot sans expliquer pourquoi il a été passé. Il arrive fort souvent que deux mots ou deux portions de mots semblables se trouvant à quelque distance, le copiste saute l'un des deux mots avec tout l'intervalle. Ainsi dans Quintilien (V, 10, 56), après « genus » ad probandum speciem minimum valet, plurimum ad refellendum, » on lit en exemple de cette maxime : « nec quod non est virtus, utique potest esse justitia. » Cet exemple ne montre pas comment le genre ne peut pas servir à prouver l'espèce ; et il n'est pas probable qu'on s'avise de conclure de ce qu'une qualité n'est pas une vertu qu'elle puisse être la justice. Plusieurs manuscrits offrent d'ailleurs « quod est virtus » sans négation, et « utique non potest » avec néga-

tion. Il faut lire : « nec quod virtus est utique *est iustitua, sed quod virtus non est,* » *utique* non potest esse iustitia. » Il arrive que les mots ainsi passés par le copiste sont rétablis à une autre place que celle qui leur appartient. Il arrive aussi que le sens est détruit par une simple transposition, comme dans Sénèque (*Quaest. nat.*, VII, 25, 2) : « Adeo animo non potest liquere de ceteris rebus, » ut adhuc ipse se quaerat. » Il faut lire « adeo animo potest non liquere..... » — 5° Il arrive fort souvent que le copiste donne à un mot la même forme grammaticale qu'à un autre qui en est voisin, comme dans Cicéron (*De invent.* I, 91) : « Quod si non P. Scipio Corneliam filiam Ti. Graccho collocasset atque ex ea » duos Gracchos procreasset, tantae seditiones natae non essent. » Le verbe *procreasset* n'a pas son véritable sujet, et *Gracchos* est inutile : il ne pouvait naître que des Gracques du légitime mariage d'un Gracque. Lisons donc « Gracchus » au lieu de « Gracchos. » — 6° Les copistes insèrent dans le texte une annotation interlinéaire ou marginale parce qu'ils croient qu'elle en fait partie. Mais il faut que le critique établisse que cette annotation a quelque chose qui choque pour la pensée ou pour l'expression, qu'il y avait une raison de la faire et qu'elle ne dépasse pas la capacité de ceux qui ont pu la faire. Cette supposition ne doit pas être employée pour retrancher arbitrairement ce qu'on juge inutile ou pour se débarrasser d'une difficulté. — 7° Les copistes lisaient mal par fausse interprétation ou par inattention et corrigeaient ce qu'ils n'entendaient pas. Ainsi ils faisaient souvent *sit* de *st* pour *est*, comme dans ce passage de Sénèque (*ad Marciam*, 14, 1) : « Quota enim quaeque domus usque ad exitum omnibus par- » tibus suis constitit, in qua non aliquid turbatum sit ? » Il faut lire : « ... con- » stitit ? in qua ... turbatum st ? » Dans Sénèque (epist. 90, 26) on lit : « non » dedecoros corporis motus (sapientia eruit aut effecit) nec varios per tubam ac » tibiam cantus, quibus exceptus spiritus aut in exitu aut in transitu formatur in » vocem. » Le mot *cantus* n'a ici aucun sens. Le manuscrit de Bamberg qui est le plus ancien porte seul « cantisaliqui quibus » au lieu de « cantus quibus. » En retranchant *qui* répétition de la première syllabe de *quibus* il reste *cantisali*, c'est-à-dire *canalis* (canales) qui est le véritable mot. Les copistes ajoutent quelquefois un mot mal à propos, comme dans Sénèque (*epist.* 36) « si hoc » unum adjecero nec infantes nec pueros nec mente lapsos timere mortem. » Le copiste a séparé *pueros* de *infantes* en ajoutant *nec*. Ces interpolations ne sont pas très-nombreuses dans les très-anciens manuscrits. Elles se sont multipliées plus tard. Mais il ne faut pas abuser de cette supposition. M. M. juge tout à fait invraisemblables les interpolations que G. Dindorf a cru trouver dans les poètes tragiques. Et il ajoute (p. 93) : « Praeiverat in hoc criticae genere in latinis » Hofman Peerlkamp, qui cum suas Horatio poesis leges scripsisset et multos » in sententiis et verbis intellegendis errores et prava de rebus ad Latinum ser- » monem pertinentibus iudicia adiecisset, Horatium laniavit. Qui tamen ne solus » in hac pravitate esset aut temeritate summus, nuper (ne Gruppium commemo- » rem) Lehrsius in Ovidii epistolis (quae Ovidium, quae alios scripsisse iudica- » bat eadem lege secans), in Iuvenale Ribbeckius effecerunt. »

Dans le second chapitre M. M. donne sur la manière de restituer les textes quelques conseils généraux justifiés par des exemples. Quand de mauvais ma-

nuscrits ne sont pas d'accord avec les bons, ce dissentiment est sans valeur. Quand une leçon qui paraît supportable ne se trouve que dans les mauvais manuscrits, elle n'a pas plus d'autorité qu'une conjecture moderne. Une leçon établie par le consentement de tous les manuscrits ou des bons manuscrits doit être tenue pour vicieuse si on démontre qu'elle ne peut être attribuée à l'auteur : « si quid corrigi tanquam mendosum velis, eo dirigenda accusatio est, ut absur- » dum esse repugnareque inter se et cum proximis ostendas aut a scriptoris » tempore, ingenio, scientia esse alienum neque probabilem habere excusationem » aut, cur exciderit scriptori, explicationem (p. 97). » Aussi la critique des textes est-elle inséparable de leur interprétation. Quand la faute est démontrée, il faut arracher toute correction qui sert à la dissimuler, et considérer « non » solum quid respuat locus, sed quid desideret ad eum sententiae et argumenti » tenorem, cuius vestigia supersint et qui praecedentibus subsequentibusque » apte adiungatur, continuandum et absolvendum, ad grammaticam orationis » structuram eam, quae ex iis, quae integra manserunt, pelluceat et emineat, » persequendam, ad formam rhetoricam, quae in contrarie relatis, in adscensu » aut alio modo appareat, perficiendam, ad verborum colorem imaginumve » seriem, quam proxima habeant, conservandam, atque haec omnia cum codicum » vestigiis nudatis et accurate inspectis conferenda, apud poetas adhibita versus » lege et certo fine (p. 106). » « Ea vero est practer ceteras palmaris appellanda » emendatio, quae una duabusve litteris mutatis aut transpositis novum senten- » tiae lumen, novam orationis forman profert et ex dissolutis et perturbatis » apta et recta efficit. Artis autem in hoc genere maxime est a sanis abstinere » et aliorum proterviam arcere, vera menda certa ratione coarguere, bona inge- » nii inventa probare et sua sede collocare. Eam artem etsi non praeceptis com- » prehensam quidam naturali quadam prudentia tenuerunt, velut Richardus » Porsonus, etsi in uno fere Graecorum scriptorum genere ingenium exercuit, » alii, qui magni critici haberi solent, aut in aliqua parte saepe eam violarunt, » ut Bentleius in mendis arguendis et in suspicione continenda, aut prorsus ea » caruerunt, ut G. Hermannus, qui non maximum numerum bonarum emenda- » tionum obruit innumerabili inanium et levium opinionum festinanter iactarum » multitudine, rursus non raro, ubi libido aut obtrectatio abripuerat, strenuus » pravorum defensor (p. 124). »

Dans le troisième chapitre M. M. a rassemblé les passages qu'il a corrigés par le rétablissement d'un nom propre. Ainsi dans Plutarque (*an seni sit Gerenda respublica*, c. 27), au lieu de ἀνεχώρησε μὲν, ἐκράτει δὲ καὶ δίφρος ἔκειτο, il lit bien ingénieusement et évidemment ἀνεχώρησε. Μενεκράτει δὲ καὶ δίφρος ἔκειτο.

Dans le quatrième et dernier chapitre de cette introduction, M. M. expose la méthode qu'il faut suivre pour établir une règle de grammaire, et il traite en exemple la question de savoir si les Attiques employaient l'aoriste au lieu du futur après les verbes qui signifient *dire* ou *penser*, s'ils disaient ἔφη (ᾤετο) ποιῆσαι pour « dicebat, putabat se facturum esse. » A cette occasion il énonce quatre maximes qui me paraissent d'une vérité incontestable : 1° Il faut que la déviation de l'usage commun soit vraisemblable. Or avec les verbes qui signifient *dire* et *penser*, ποιῆσαι, ποιῆσαι ἄν, ποιήσειν répondent à ἐποίησα, ποιήσαιμι ἄν,

ποιήσω et on ne voit pas comment l'aoriste aurait pu prendre la signification du futur, ni comment le temps passé aurait pu être exprimé avec la nuance propre à l'aoriste, si l'aoriste avait pris la signification du futur. 2° Il ne suffit pas de compter les témoignages en pareil cas. Car à n'envisager que le nombre, si dix ou même cinq exemples ont de l'importance quand il s'agit d'une locution qui n'a rien d'étonnant et que le nombre des exemples contraires n'est pas grand, cinquante ou cent exemples ne signifient rien quand il y a des milliers d'exemples contraires et que l'occasion d'employer la locution controversée se représente très-fréquemment. 3° Il faut examiner quels sont les manuscrits qui offrent le passage cité en exemple. Ainsi on n'a pas de bons manuscrits de Lysias, tandis que les textes de Démosthène et d'Isocrate reposent sur des manuscrits très-corrects. Or le peu de discours de Lysias présentent plus d'exemples de cet emploi de l'aoriste que le corps bien autrement considérable des discours de Démosthène et d'Isocrate. 4° Il faut examiner si la forme des mots ne se prêtait pas facilement à un changement. Ainsi dans la plupart des exemples d'aoriste ainsi employé que l'on cite, l'aoriste ne diffère du futur que par une voyelle (δέξασθαι, δέξεσθαι), et cette différence ne change rien pour la mesure du vers. Par conséquent de tels exemples ne prouvent rien.

Dans le reste du volume M. M. propose des restrictions de texte pour Pindare, Eschyle, *Sophocle*[1], EURIPIDE, Aristophane, *Apollonius de Rhodes*, Callimaque, Théocrite, Hérodote, THUCYDIDE, XÉNOPHON, PLATON, les orateurs attiques, *Aristote* (Politique, *de anima*, rhétorique), POLYBE, DIODORE DE SICILE, STRABON, PLUTARQUE (vies, œuvres morales), LUCIEN, Pausanias, Philostrate, Diogène Laërce, Stobée, Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, livre I). Je m'arrêterai ici d'abord à quelques-unes de celles qu'il propose (p. 462 et suiv.) sur le texte de la Politique d'Aristote dont je me suis occupé autrefois (*Études sur Aristote*, 1860). J'avais rencontré la correction du passage IV, 9, 1294, b 37. Dans I, 2, 1253 a 34-35, M. M. a vu que φρονήσει καὶ ἀρετῇ ne pouvaient convenir et il les supprime comme « male declarandi causa adscripta et ad οἷς » accommodata. » Mais dans Aristote en général et dans la Politique en particulier ces interpolations sont bien rares, et c'est une supposition à laquelle il n'est guère permis d'avoir recours. Il me paraît plus probable qu'il manque quelque chose d'où dépendaient ces deux mots. Car le sens exige : « L'homme » a reçu de la nature des armes qui *devraient servir* à la sagesse et à la vertu, » mais qui sont très-susceptibles de recevoir un emploi opposé. » Dans (I, 8, 1256 b 27) Ἓν μὲν οὖν εἶδος κτητικῆς κατὰ φύσιν τῆς οἰκονομικῆς μέρος ἐστίν· ὅ δεῖ ἤτοι ὑπάρχειν ἢ πορίζειν αὐτὴν ὅπως ὑπάρχῃ, ὧν ἐστι θησαυρισμὸς χρημάτων πρὸς ζωὴν ἀναγκαίων, M. M. ne voit pas de difficulté à ὅ devant δεῖ, mais corrige ᾧ ἔνεστι au lieu de ὧν ἐστι. Cependant ὃ ne peut bien se construire, et ὧν ἐστι (ou plutôt ἔστι) donne un très-bon sens. La pensée exige : « Il y a un » mode d'acquisition qui fait partie de l'économique. *Car* il faut que l'économique » ait à sa disposition ou procure les choses nécessaires à la vie dont on peut

1. Les noms d'auteurs sur lesquels il y a peu d'observations sont en romain; les noms des auteurs sur qui il y en a davantage sont en italiques; j'ai mis en capitales les noms des auteurs sur lesquels il y en a un très-grand nombre.

» faire provision. » Mais je ne vois pas de moyen paléographiquement vraisemblable d'introduire l'expression de cette pensée dans le texte. Car ce que j'ai proposé ὃ τῆς οἰκονομικῆς μέρος ἐστι · δεῖ γὰρ ἤτοι... est trop violent. Dans II, 9, 1270 a 37 καί φασιν εἶναί ποτε τοῖς Σπαρτιάταις καὶ μυρίους, M. M. corrige τοὺς Σπαρτιάτας. Mais j'ai dit et je persiste encore à penser qu'il manque devant μυρίους une évaluation de forces militaires en cavaliers et en hoplites comme celle que l'on trouve plus haut, ligne 29. Dans IV, 4, 1290 b 25, c'est par distraction que M. M. a lu dans son texte πρῶτον ἀποδιωρίζομεν. Coray et Bekker ont πρῶτον ἂν ἀποδ. Mais il y a dans ce passage une faute que j'ai signalée : L'apodose de ὥσπερ doit être cherchée, ligne 37 dans τὸν αὐτὸν δὲ (lisez δὴ) τρόπον, ce qui amène aussi à lire δὲ au lieu de δὴ, ligne 29 εἰ δὴ τοιαῦτα. M. M. avait rencontré et adopté la conjecture de Coray qui substitue ἴδια τῆς φ. à διὰ τῆς φ. dans VII, 13, 1332 b 2, ἔνια γάρ ἐστι διὰ τῆς φύσεως ἐπαμφοτερίζοντα διὰ τῶν ἐθῶν ἐπὶ τὸ χεῖρον καὶ τὸ βέλτιον. Je persiste à penser que Conring avait raison de supposer qu'il manquait le participe correspondant à ἐπαμφοτερίζοντα et d'où dépendait διὰ τῶν ἐθῶν. Ce n'est pas par suite de l'habitude, qui au contraire détermine la direction, que certaines dispositions sont incertaines entre le bien et le mal; c'est évidemment par la nature seule qu'elles ont ce caractère; et par conséquent διὰ τῆς φύσεως se rapporte à ἐπαμφοτερίζοντα.

On me signale quelques fautes contre la métrique dans les corrections proposées par M. M. sur Eschyle et Euripide. Ainsi Porson a remarqué le premier (*Praef. ad Hecubam*) que les tragiques évitent de commencer le cinquième pied de l'iambique trimètre par une longue, quand elle est la finale d'un mot de plusieurs syllabes et qu'elle est suivie d'un mot de trois syllabes, comme dans νώτοις οὐρανόν (Eurip. *Ion.* 1). M. M. corrige néanmoins dans Eschyle *Agam.* 1197 προυμοσάσῃ μὴ εἰδέναι (p. 199), *Choep.* 692 εἰκός σ'εἰδέναι (p. 204). Il ne s'est pas aperçu que dans *Iph. Taur.* le vers 836, qui est mêlé à des dochmiaques, est un iambique trimètre, et il lui donne ἔργῳ pour sixième pied. Il est sans exemple qu'un tragique ait employé comme iambe τοίους (de τοῖος) que M. M. veut introduire dans *Troj.* 476 (p. 272). L'anapeste Ταφίων est impossible au premier pied du vers trochaïque *Iph. Aul.* 284.

Le jeune savant qui a signalé à M. M. les corrections déjà faites par d'autres (préface, p. II) en a laissé échapper beaucoup, et la liste qui est à la suite de la préface est fort incomplète. Ainsi Eschyle *Prom.* 1057 ἡ τοῦδ'εὐχή Weil. *Suppl.* 514 ἀεὶ γυναικῶν Linwood et Meineke. 971 ναίειν. Κεῖ τόπος εὔφρων Schwerdt. *Agam.* 1123 πτωσίμοις Weil. 1227 φαιδρὸν οὖς Ahrens. 1252 ἀράν Canter. 1422 ὡς παρεσκευασμένον déjà cité par plusieurs éditeurs. — Euripide *Hec.* 189 Πηλείᾳ γέννᾳ Schœmann et Weil (*Sept tragédies d'Euripide*. Paris, Hachette, 1868. In-8°). *Orest.* 434 δι' ἑτέρων δ'ἀπόλλυμαι Weil. 836 φόβῳ Weil. 1467 φυγάδι δὲ ποδί Facius. *Hipp.* 1386 τοῦδ' ἀνάλγητον πάθους Weil. *Med.* 151 et suiv. σπεύσει θανάτου τελευτά avec le changement de ponctuation, Weil. *Electre* 1293 μυσαραῖς Weil. *Iph. Aul.* 69 ὅποι Lenting. *Iph. Taur.* 679 προδοὺς σεσῶσθαί σ'αὐτός Elmsley. Au reste il ne semble pas qu'on ait à Copenhague beaucoup de ressources en livres. Car M. M. n'a pas pu avoir à sa disposition le Strabon de Müller : « Exemplo Parisiis apud Didotum edito a Muellero uti non potui, ex

» quo mihi casse innotuit egregia in libr. III, p. 155 (3, 7) emendatio, » dit-il lui-même p. 521, n. 1.

Au reste il n'est pas facile, en général, de convaincre M. Madvig d'erreur. C'est un esprit des plus sûrs et des plus droits : son bon sens égale sa pénétration. Son livre ne saurait être trop recommandé à l'attention de ceux qui veulent se former à la philologie.

Charles THUROT.

---

15. — **René Descartes**, philosophische Werke übersetzt, erlæutert und mit einer Lebensbeschreibung des Descartes versehen von J. H. v. KIRCHMANN. Philosophische Bibliothek XXV. 1870. In-8°, viij et 144 p. XXVI, viij. 287 et 144 p. Berlin, Heimann. — Prix : 5 fr. 25 c.

M. de Kirchmann a traduit en allemand pour la bibliothèque philosophique (voir la *Revue critique*, 1870, I, 411) les œuvres philosophiques de Descartes en les accompagnant de remarques critiques. Sa traduction comprend le discours de la méthode, les méditations, les principes (qui sont traduits complètement) et le traité des passions de l'âme. Une traduction en allemand de ces ouvrages n'était pas sans difficulté. Les termes de philosophie ne se correspondent pas dans les deux langues. Ainsi le mot *idée* a pris en allemand depuis Kant un sens restreint et relevé qui ne répond pas à celui que Descartes donne à *idée*. M. de K. traduit exactement par *Vorstellung*. Un terme dérivé de celui-ci convenait mieux que *gegenstœndlich* pour rendre ce que Descartes appelle *objectif* d'après la tradition scolastique qui désignait ainsi ce qui n'existe que par rapport à l'intelligence qui le conçoit, dont il est l'*objet*. Kant a donné à ce terme une acception inverse ainsi qu'au corrélatif *subjectif* qui désignait ce qui existe indépendamment de l'esprit, ce qui est *le sujet* des accidents[1]. La traduction du traité des passions offrait des difficultés particulières : car les expressions qui se rapportent aux idées de l'ordre moral ne se correspondent jamais exactement dans deux langues même plus voisines que l'allemand et le français. Ainsi *Leidenschaft* ne rend pas exactement *passion* que Descartes prend dans un sens beaucoup plus général et voisin du sens étymologique. Je ne sais pourquoi M. de K. trouve boursouflé (schwülstig) le passage suivant (art. 92) : « La tristesse est une langueur désa-
» gréable en laquelle consiste l'incommodité que l'âme reçoit du mal ou du
» défaut que les impressions du cerveau lui représentent comme lui apparte-
» nant. » M. de K. traduit : « Die Traurigkeit ist eine unangenehme Schwæche,
» *in welcher das Unangenehme enthalten ist*, was der Seele von dem Uebel oder
» einem Mangel ensteht, welchen die Eindrücke des Gehirns als ihr zugehœrig
» vorstellen. » Je ne sais si *Schwæche* traduit exactement *langueur*. Mais le

---

1. Prantl (Geschichte der Logik im Abendlande, III, 208) a rencontré ces termes pour la première fois dans Duns Scot, *Opera*, II, 546 A. Mais ils sont évidemment antérieurs. Je doute de l'interprétation étymologique que Prantl leur donne ici (p. 105). Je trouve l'explication qui me paraît la vraie dans le passage d'Antonius Andreas (*Quaestiones super XII libros metaphysicae*, Venetiis, 1523, f. 87 r. B) cité par Prantl (III, 279, n. 463) : « Distinguitur in genere duplex potentia, sc. subiectiva et obiectiva : potentia subiectiva
» sumitur in re per comparationem ad materiam de qua fit : materia enim est subiectum
» omnium formarum et in potentia ad eas; sed potentia obiectiva attenditur in re per
» comparationem ad agens quod potest ipsum producere ad esse. »

membre de phrase qui est en italique ne me paraît pas répondre au français. Descartes veut dire que l'incommodité, c'est-à-dire le malaise reçu par l'âme du mal que les impressions du cerveau lui représentent comme lui appartenant, consiste en cette langueur, est cette langueur désagréable qu'il appelle tristesse. Je doute que *enthalten ist*, qui signifie *est contenu*, réponde à *consiste en*, et que *das Ungenehme*, qui signifie *ce qui est désagréable*, réponde à *incommodité*. Mais je ne suis pas juge de ces questions délicates qui exigent une connaissance plus profonde de la langue allemande que celle que j'en ai.

Le jugement de M. de K. sur Descartes a quelque chose de paradoxal. Il trouve la physique de Descartes très-supérieure à sa philosophie. Il lui accorde en philosophie le mérite d'avoir senti énergiquement que la philosophie devait avant tout établir les principes fondamentaux de la vérité et il le loue de la précision et de la netteté avec lesquelles il a posé la question. Mais la solution lui semble défectueuse. Descartes n'a pu se délivrer entièrement des liens de la scolastique, et sa pensée est entravée ou égarée par sa foi religieuse. Suivant M. de K. c'est dans les *Principes* que Descartes met le pied sur le véritable domaine de son génie : c'est là qu'il montre la sagacité, la fécondité et l'étendue de son esprit, c'est là que ses connaissances profondes en mathématiques et en mécanique se déployent dans tout leur éclat et le conduisent à des résultats qui sont encore aujourd'hui de la plus haute importance. Celui qui connaît les difficultés où la science moderne s'embarrasse, quand elle touche aux principes, s'inclinera avec respect devant la simplicité des conceptions avec lesquelles Descartes a abordé ces questions. La science moderne tend à se rapprocher de Descartes plutôt qu'à s'en éloigner. Le système de Newton qui admet des forces agissant à distance offre de bien grandes difficultés qui donnent beaucoup d'intérêt à la tentative que Descartes fait pour expliquer les phénomènes, en se passant de cette hypothèse. M. de K. n'accorde pas qu'on doive opposer la méthode de Descartes à celle de Bacon. Descartes est aussi partisan de l'expérience et de l'observation que Bacon. Cependant il est obligé de reconnaître (XXV, 75) qu'il n'avait pas encore la conscience claire de cette méthode, quand il dit (*Discours de la méthode*, VI) : « Pour moi, si j'ai ci-devant trouvé quelques vérités dans » les sciences..... je puis dire que ce ne sont que des suites et des dépendances » de cinq ou six principales difficultés que j'ai surmontées et que je compte pour » autant de batailles où j'ai eu l'heur de mon côté, même je ne craindrai pas de » dire que je pense n'avoir plus besoin d'en gagner que deux ou trois autres » semblables pour venir entièrement à bout de mes desseins, » c'est-à-dire de l'explication du monde. M. de K. avoue qu'ici Descartes semble penser qu'en partant de certains principes on peut développer déductivement toute la série des faits particuliers par la seule force de la pensée. Mais il trouve que sa pratique valait mieux que sa théorie et qu'il suivait d'instinct la méthode que Bacon a proclamée.

Je crois plutôt que Descartes n'était nullement contraire en principe aux vues de Bacon (dont il parle même quelque part avec estime) sur la méthode scientifique, mais que d'instinct il a suivi une méthode toute différente, purement déductive et hypothétique, à la façon des premiers philosophes grecs, de Démocrite

par exemple. En réalité Descartes n'a pas fait faire à la physique de progrès comparables à ceux que l'on doit à Galilée, Huyghens et Newton. Huyghens le juge équitablement quand il dit (*De gravitatis causa praef.* opera, II, 95): « Cartesius melius cognovit quam alii ante eum omnes nihil prorsus in physica intelligi posse, nisi quae referri queant ad principia quae captum non excedant » humanae mentis : cuiusmodi sunt ea quae pendent et a corporibus spectatis » sine qualitatibus ullis et a motibus corporum. Sed quoniam maxima difficultas » in eo erat, ut ostenderet quo pacto tot res diversae ex his solis principiis » sequerentur, exitum minime prosperum habuit in plurimis argumentis quae » examinanda sumpserat. » D'Alembert a dit aussi avec raison (*Éléments de philosophie*, XX) : « Descartes .....ouvrit quelques routes dans la physique expérimentale; mais il la recommanda plus qu'il ne la pratiqua, et c'est ce qui l'a » conduit à plusieurs erreurs. Il eut par exemple le courage de donner le premier les lois du mouvement : courage qui mérite la reconnaissance des philosophes, puisqu'il a mis ceux qui ont suivi sur la route des lois véritables; mais » l'expérience, ou plutôt..... des réflexions sur les observations les plus communes lui auraient appris que les lois qu'il avait données étaient insoutenables. » Descartes et Bacon lui-même, malgré toutes les obligations que leur a la » philosophie, lui auraient peut-être été plus utiles encore, s'ils eussent été plus » physiciens de pratique et moins de spéculation. » Un peu plus loin D'Alembert prémunit les physiciens contre « cette fureur d'expliquer tout, que Descartes a » introduite dans la physique, qui a accoutumé la plupart de ses sectateurs à se » contenter de principes et de raisons vagues propres à soutenir également le » pour et le contre. » C'est précisément le défaut de la physique des anciens avec laquelle celle de Descartes a tant de rapports. La difficulté n'est pas d'imaginer des hypothèses; mais de les vérifier par le calcul et l'expérience : ce que Descartes ne fait jamais. Comme le dit encore très-bien D'Alembert (*Préface du traité de la précession des équinoxes*) : « Il ne suffit pas à un système de satisfaire aux » phénomènes en gros et d'une manière vague, ni même de fournir des explications assez plausibles de quelques-uns; les détails et les calculs précis en sont » la pierre de touche; eux seuls peuvent apprendre s'il faut adopter une hypothèse, la rejeter ou la modifier. » Il importe peu que la physique reprenne aujourd'hui quelques-unes des hypothèses cartésiennes. On ne trouve point dans Descartes « ces détails précis exacts et profonds qui sont la pierre de touche de » la vérité d'un système, et que certains auteurs affectent d'en appeler l'appareil, mais qui en sont réellement le corps et la substance, parce qu'ils en renferment les preuves les plus subtiles et les plus incontestables, et qu'ils en » font par conséquent la difficulté et le mérite (D'Alembert, *Éléments de philosophie*, XVII). »

Les objections principales de M. de K. contre la philosophie de Descartes sont contenues dans son commentaire sur la seconde et la troisième méditation. Celle qu'il adresse au fameux *cogito ergo sum* ne me paraît ni bien claire ni bien solide. Suivant lui, l'existence du moi n'est pas contenue dans sa pensée. C'est le moi qui par son union à la pensée lui donne l'existence, et la connaissance du moi est un fait de sens intime. Or le sens intime est sujet à des illusions et à des

erreurs tout aussi bien que les sens externes. Cette objection repose sur une des assertions fondamentales de la philosophie de M. de K. que je ne puis saisir. Il prétend que la connaissance n'est pas une manière d'*être* du moi. Il n'accorde l'être qu'aux désirs et aux sentiments de plaisir et de peine; et il oppose toujours l'être au savoir. La comparaison que M. de K. fait entre le sens intime et les sens externes d'après Kant ne paraît pas bien exacte. Il semble qu'il y ait une différence capitale, c'est que la conscience ou le sens intime nous donne la connaissance immédiate de l'existence de l'être pensant, sentant, voulant, tandis que les sens externes ne nous donnent que des signes dont nous concluons l'existence et les propriétés des corps. Au reste les critiques de M. de K. sont très-dignes de l'attention des philosophes. Y.

Essai sur la méthode de Descartes par T.-V. Charpentier. Paris, Delagrave, 1869. In-8°, iij et 210 p. — Prix : 3 fr.

Le travail de M. T.-V. Charpentier est un exemple intéressant du parti que l'on peut tirer des circonstances où un ouvrage a été publié pour l'intelligence de cet ouvrage. M. Ch. a remarqué que le discours de la méthode ayant été publié en 1637 par Descartes suivi de la dioptrique, des météores et de la géométrie, il devait y avoir et il y avait en effet une liaison intime entre ces ouvrages. Et Descartes lui-même est appelé fort à propos en témoignage par M. Ch. (*Œuvres*, éd. Cousin, VI, 299) : « Je crois qu'il est à propos que je » vous dise que ma géométrie est telle que je n'y souhaite rien davantage et que » j'ai seulement tâché par la dioptrique et par les météores de persuader que » ma méthode est meilleure que l'ordinaire, mais que je prétends l'avoir » démontré par ma géométrie. » Guidé par cette vue M. Ch. établit que les quatre règles fameuses du discours de la méthode, qui semblent en elles-mêmes assez vagues et assez banales, prennent un sens plus précis, quand on les considère comme une extension, un développement de la méthode mathématique. En effet la première règle « de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je » ne la connusse évidemment être telle, » se rapporte clairement à l'évidence mathématique. La seconde « de diviser chacune des difficultés que j'examinerais » en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux » résoudre, » a rapport aux procédés que l'on emploie pour mettre un problème en équation. La troisième « de conduire par ordre nos pensées en commençant » par les objets les plus aisés à connaître pour monter peu à peu comme par » degrés à la connaissance des plus composés, » est évidemment tirée de la géométrie qui étudie d'abord les lignes, puis les surfaces et enfin les solides. La troisième « de ramener graduellement les propositions embarrassées et obscures » à de plus simples et ensuite partir de l'intuition de ces dernières pour arriver » par les mêmes degrés à la connaissance des autres, » n'est autre chose que la formule de la méthode d'invention géométrique appelée *analyse*. Enfin la quatrième et dernière « de faire partout des dénombrements si entiers et des » revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre, » est ce qu'on appelle l'*induction mathématique*. Pour démontrer cette thèse il fallait avoir étudié à fond les œuvres mathématiques de Descartes, et c'est ce qu'a fait M. Ch. Il a

ainsi renouvelé un sujet qui semblait épuisé, en prenant son point de départ dans une simple remarque de bibliographie.

Je suis complètement d'accord avec M. Ch. sur le fond de ses recherches qui me semble neuf, ingénieux et solide. Je ne trouve à redire que sur quelques points de détail. — Il aurait pu marquer avec plus de précision les mérites et les défauts de l'édition de Descartes par M. Cousin. La partie scientifique de cette édition semble défectueuse et négligée. — P. 9. « Les spéculations mathé-» matiques sont incomparablement plus aisées après la lecture d'un ouvrage » écrit en grec qu'après celle d'un ouvrage écrit en latin. » Cette observation psychologique est évidemment toute personnelle. Elle pourrait bien être une illusion. — P. 10. « J'apprends qu'un auteur allemand vient de soutenir une » thèse de philosophie qui a pour titre *de geometria arte et scientia.* » Qui? quand? où? — P. 26. « Descartes a lui aussi lu et jugé les célèbres *Dialogues* » condamnés par l'inquisition. » M. Ch. a confondu *les Dialogues sur les sciences nouvelles* avec *le Dialogue sur les grands systèmes du monde.* Descartes parle seulement du premier ouvrage, qui est tout à fait étranger à l'astronomie. — P. 51, n. 2. « Saellius, Marinus, Ghetaldus. » Marinus Ghetaldus est le nom d'un seul personnage. — P. 61. « L'algèbre spécieuse ..... s'occupe des choses homo-» gènes dont on considère les rapports ou *les* proportions. » Dans le texte de Beaune, qui est ici traduit, on lit « rationes vel proportiones. » Les expressions sont synonymes; il faut donc supprimer *les.* — P. 64. L'*Organon* d'Aristote est une collection d'ouvrages composés par lui indépendamment les uns des autres et qui n'ont été réunis en un seul corps que longtemps après lui. — P. 65. « Il me semble que les scolastiques ont poussé fort loin l'analyse philosophique » du langage; qu'ils ont très-exactement connu et très-finement indiqué la » valeur propre de chaque espèce de mots, qu'ils ont très-profondément étudié » la nature de la proposition..... » Cet éloge est fort exagéré. Les scolastiques ont l'excellente habitude de définir les termes techniques qu'ils emploient et de les employer toujours dans le sens qu'ils ont défini. Ils ont créé un certain nombre de termes heureux, dont beaucoup ont même passé dans la langue vulgaire. Mais leurs travaux grammaticaux sont de peu de valeur; et on ne peut pas dire, comme l'a fait Hamilton, que les langues modernes leur doivent leur précision analytique. Elles n'ont pas cette précision à un plus haut degré que le grec; et c'est d'ailleurs une qualité qui dépend des auteurs qui manient une langue, mais elle n'appartient pas à la langue elle-même. Ne confondons pas l'instrument avec l'artiste qui en joue. — P. 67. Il n'est pas exact de dire que l'école n'enseignât pas la logique d'invention. C'était l'objet des Topiques d'Aristote. — P. 105. Je doute que le signe = de l'égalité vienne de *ae.* — P. 144, n. 1. « Galilée est le fondateur de la physique expérimentale, comme » Descartes est le fondateur de la physique mathématique. » Les recherches de Galilée sur la pesanteur et l'équilibre des corps flottants sont autant du domaine de la physique mathématique que de celui de la physique expérimentale. — P. 203. « C'est d'elle (la méthode cartésienne) que le XVIIe siècle a pris en toutes » choses cette justesse infaillible, cette précision qui feront à tout jamais l'admi-» ration et le désespoir de tous ceux qui tenteront d'écrire et de penser. »

L'influence du cartésianisme me semble ici très-exagérée. Il est vrai de dire qu'une philosophie vague et chimérique peut nuire beaucoup à une littérature. La littérature allemande des quarante premières années de notre siècle en est un exemple frappant.

Ce début de M. Charpentier annonce une aptitude particulière à traiter de l'histoire des sciences dans les temps modernes. On ne saurait trop l'encourager à persévérer dans cette voie.

Y.

Descartes, son histoire depuis 1637, sa philosophie, son rôle dans le mouvement général de l'esprit humain, par J. MILLET, docteur ès-lettres, agrégé de philosophie. Paris, Dumoulin, 1870. In-8°, 372 p. — Prix : 7 fr.

Cet ouvrage de M. Millet fait suite à une publication antérieure de lui, intitulée : *Histoire de Descartes avant* 1637. Paris, Didier, 1867. Il contient l'historique, l'analyse et l'examen critique des méditations, des principes, des travaux de physique et de géométrie, des œuvres physiologiques, du traité des passions, des opuscules de morale. Les recherches historiques de M. M. sur les circonstances où ont été publiés les principaux ouvrages de Descartes sont intéressantes et utiles. On voudrait pourtant plus de détails sur la querelle de Descartes avec Voët, particulièrement sur le milieu social où les deux adversaires ont lutté. Les analyses d'ouvrages aussi connus et aussi accessibles que ceux de Descartes n'offraient pas grand intérêt. Quant à l'examen critique, l'épithète de *critique* n'est pas ici à sa place. M. Millet exprime pour Descartes une admiration sans réserve. Il me semble bien exagéré de dire à propos du traité des passions (p. 317) qu' « au point de vue élevé où il (Descartes) s'est placé, les deux sciences, distinguées plus tard, et avec tant de peine par Jouffroy et son école, s'unissent et se fondent dans l'unité d'une science supérieure qui est la physiologie de la pensée. Sans doute c'est sans organe qu'on entend et qu'on veut, mais ce n'est pas sans organe qu'on sent et qu'on pâtit. Il y a ici une union naturelle entre la pensée et l'étendue..... Il n'était peut-être pas inutile de faire ressortir cette hardiesse et cette profondeur et de montrer à l'école française que si en ces derniers temps elle a été devancée par l'école anglaise dans cette science complexe que nous avons appelée la physiologie de la pensée, elle reprendra d'anciennes et glorieuses traditions en poursuivant comme Descartes et en menant de front les études de psychologie et de physiologie. » La physiologie du traité des passions qui n'est que le dévoloppement de l'hypothèse des esprits animaux est ce qu'il y a de plus arbitraire. Je ne sais au juste ce que M. Millet entend par cette science supérieure qu'il appelle la physiologie de la pensée. Mais la distinction faite par Jouffroy entre la psychologie et la physiologie n'en reste pas moins solide. Les faits que nous ne connaissons que par le sens intime ne peuvent évidemment être étudiés par les mêmes méthodes que ceux qui tombent sous nos sens externes. Il y a là entre les moyens de connaître une différence radicale qui s'étend aussi aux méthodes des sciences elles-mêmes.

Y.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Burns (I.). The History of the Church of Christ. In-8°, 340 p. cart. London (Nelson). 4 fr. 25

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, inventaire raisonné, des notions générales les plus indispensables à tous sous la direction de M. W. Duckett. Supplément offrant le résumé des faits et des idées de notre temps sous la direction de M. L. Louvet. T. III. Gr. in-8° à 2 col. Paris (Didot frères). 12 fr. 50

Dixon (W. H.). The Switzers. In-8°, 374 p. cart. London (Hurst et B.). 19 f.

Garcin de Tassy. La langue et la littérature hindoustanies en 1871, revue annuelle. In-8°, 83 p. Paris (Maisonneuve).

Γενεαλογία τοῦ Ἀλη Πάσια, ποίημα, νῦντὸ πρῶτον ἐξέδιοκεν Ἀιμύλιος Δεγράνδιος. In-8°, 32 p. Paris (Maisonneuve). 4 fr.

Gibbon (E.). Life and Letters, with his History of the Crusades. Verbatim reprint, with copious Ind.. by W. J. Day. In-12, cart. London (Warne). 4 fr. 25

Halliwell (J. O.). A. Dictionary of Archaic and Provincial Words. 7th edit. 2 vols in-8°, 994 p. cart. London (Smith). 18 fr. 50

Heptameron des nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Valois, remis en son vrai ordre par C. Gruget, Parisien. 1re, 2e et 3e journées. 3 vol. Pet. in-8°. Paris (Jouaust). 15 fr.

Hunter (W. W.). The Indian Musalmans. 2d ed. In-8°, 214 p. cart. London (Trübner). 13 fr. 25

Lagrèze (de). Pompéi, les catacombes, l'Alhambra, étude à l'aide des monuments de la vie payenne à son déclin, de la vie chrétienne à son aurore, etc. Ouvrage illust. p. Racinet. In-8°, 496 p. Paris (Didot).

Lavice. Revue des musées de Belgique, de Hollande et de Russie, catalogue raisonné des peintures exposées dans les galeries publiques et particulières et dans les églises. In-18 jésus, 337 p. Paris (Renouard). 3 fr. 50

Lubbock (J.). Pre-Historic Times, as illustr. by ancient Remains and the Manners and Customs of Modern Savages. 3e éd. In-8°, 670 p. London (Williams et N.). 22 fr. 50

Mackenzie (J.). Sar Obair Nam Bard Gaelach, on the Beauties of Gaelic Poetry, and Lives of the Highland Bards, with Historical and Critical notes. Gr. in-8°, 460 p. cart. Edimburgh (Simpkin). 15 fr.

Noulens. Documents historiques sur la Maison de Galard, recueillis, et annotés. T. I. Gr. in-8°, 722 p. Paris (Aubry).

Pardiac (J.-B.). Histoire de saint Abbon, abbé de Fleury-sur-Loire, et martyr à la Réole en 1004, avec une introduct. sur le Xe siècle. In-8°, 600 p. Paris (Lecoffre).

Robert (C.). Extrait d'un Mémoire sur les armées romaines et leur emplacement. Lu dans la séance publique de l'Institut de France. In-4°, 24 p. Paris (Didot).

Rothschild (C. et A. de). The History of the Literature of the Israelites according to the Old Testament and the Apocrypha. In-12, 506 p. cart. London (Longmanns). 4 fr. 20

Sophocles. The plays and Fragments. Edit. with english notes and Introduction by Campbell. Vol. I. In-8°, 494 p. cart. London (Macmillan). 17 fr. 50

Stanley (A. P.). Sinai and Palestine in connection with their history. New ed. with Maps and Plans. In-8°, 424 p. cart. London (Murray). 17 fr. 50

Taine (H.). Histoire de la littérature anglaise. T. 5 et complémentaire. Les Contemporains. 2e éd., revue et augm. In-18 jésus. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Uifalvyde Mezo Kovesd (C. E.). La Hongrie, son histoire, sa langue et sa littérature. In-8°, 240 p. Paris (Pagnerre).

LIBRAIRIE A. FRANCK (F. VIEWEG propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ROMANIA

Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS.

Le premier numéro vient de paraître.

MODE DE SOUSCRIPTION.

La Romania paraît par livraisons trimestrielles d'environ 128 pages chacune, formant à la fin de l'année un volume de 512 pages.

Aucun numéro ne sera vendu séparément.

Le prix d'abonnement est de 15 fr. pour Paris et de 18 fr. pour les départements; pour l'étranger, le port en sus suivant le pays.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 30 fr. pour Paris, 36 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à MM. *P. Meyer* et *G. Paris*, aux soins de M. *F. Vieweg*, propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, Paris.

Les souscriptions pour l'Angleterre, ses colonies et l'Amérique, sont reçues par MM. *Trübner et C°*, 60, Paternoster Row, Londres, E. C., et MM. *Williams et Norgate*, 14, Henrietta Street, Covent Garden, Londres; pour l'Italie, par MM. *Bocca frères*, *H. Loescher*, à Turin, Florence et Rome; pour l'Espagne, par M. *Bailly-Baillière*, à Madrid; pour le Portugal, par Mme veuve *Bertrand et Ce* à Lisbonne, Mme veuve *Moré*, à Porto et à Coimbre.

En vente chez J. A. BARTH, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ARNSTÆDT — François Rabelais und sein Traité d'éducation m. besonderer Rücksicht d. pædagog. Grundsætze Lockes, Rousseau. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez B. L. FRIEDERICHS, à Elberfeld, et à Genève, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH — Grundriss zur Geschichte der provenzaischen Literatur. 1 vol. in-8°. 6 fr. 75

En vente à la librairie MARCUS, à Bonn, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ — Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen. 2 vol. in-8°. 18 fr

---

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 5 Sixième année 3 Février 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

AUGUSTE BRACHET Supplément au Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. 1871. In-8°, 28 p. 50 c.

Ce *Supplément* au *Dictionnaire des doubles formes* publié par M. Brachet en 1868 à la même librairie, — forme le quatrième fascicule de la 1re série de la *Collection philologique publiée avec un avant-propos par M. Michel Bréal*,— et comprend un peu plus de trois cents doublets nouveaux.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archiv d. Gesellschaft f. ældere deutsche Geschichtskunde z. Befœrder. e. Gesammtausg. der Quellenschriften deutsch. Geschichten d. Mittelalters. Hrsg. v. G. H. Pertz. 12. Bd. 1. u. 2. Heft. Mit 5 (lith.) Handschrift. Gr. in-8°, 426 p. Hannov. (Hahn). 9 fr. 35

Arneth (A. Ritter v.). Joseph II u. Leop. v. Toscana. Ihr Briefwechsel v. 1771-1790. 2 Bde. In-8°. Wien (Braumüller). 20 fr.

Bhatta Nåråyana, Ventsamhåra. Die Ehrenrettg. der Kœnigin. Drama in 6 Acten. Kritisch m. Einleitg. u. Noten hrsg. v. J. Grill. Gr. in-4°, 182 p. Leipzig (Fues). 18 fr. 70

Blætter für literarische Unterhaltung. Hrsg. v. R. Gottschall. Jahrg. 1872. 12 Hefte. In-4°. Leipzig (Brockhaus). 40 fr.

Brand's (S.). Narrenschiff in neuhochdeutscher Uebertragung v. K. Simrock. M. d. Holzschn. der. 1. Ausg. u. d. Bildn. Brands aus Reusners Icones. Gr. in-4°. Berlin (Lipperheide). 16 fr.

Classiker, deutsche d. Mittelalters. M. Wort- u. Sacherklærgn. Begründ. v. F. Pfeifers. 11. Bd. (Wolfram's v. Eschenbach Parzival und Titurel. Hrsg. von Bartsch). Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Curtius (G.). Studien z. griechischen u. lateinisch. Grammatik, 4. Bd. 2. Heft. Gr. in-8°. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35
Les vol. I-IV. 38 fr. 70

Dometracopulus (A.). Graecia orthodoxa sive de Graecis qui contra Latinos scripserunt et de eorum scriptis (en grec moderne). In-8°, 204 p. Leipzig (List et Francke). 4 fr.

Ebeling (F. W.). Archival. Beitræge z. Geschichte Frankreichs unter Carl IX. Leipzig (Wœller). 5 fr. 35

Ellendt (F.). Lexicon Sophocleum adhibit. veterum interpretum explicationibus grammaticorum notationibus recentiorum doctorum commentariis cur. Genthe. Fasc. VIII. In-8°. Berlin (Borntraeger). 2 f. 70

Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum Latinarum supplementum edita jussu instituti archaeologici Romani 1872. 4 Hefte. In-8° (1. Hft. 80 p.). Berlin (Reimer). 8 fr.

Forschungen z. deutschen Geschichte. Hrsg. v. d. histor. Commission b. d. k. bayer. Akademie d. Wissenschaften. Vol. 12. 3 Livrais. In-8°. Gœtting (Dietrich). 12 fr.

Frommann (T.). Kritische Beitræge z. Geschichte d. florentiner Kircheneinigung. In-8°. Halle (Buchhdg. d. Waisenh.). 5 fr. 35

Fuchs (E.). Die Scholien d. Bar-Hebraeus zum 23. u. 29. Psalm nach Handschriften hrsg. u. erlæut. In-8°, 32 p. Halle (Buchhdg. d. Waisenh.) 1 fr. 35

Hartmann (E. v.). Gesammelte philosophische Abhandlunge z. Philosophie d. Unbewussten. In-8°, 132 p. Berlin (Duncker). 2 fr. 70

— — Philosophie des Unbewussten. 3. Aufl. Livr. 2 à 10. Gr. in-8°. Berlin (Duncker). 11 fr. 75

Haushofer (M.). Lehr- u. Handbuch d. Statistik in ihrer neuesten wissenschaftlichen Entwickelung. In-8°. Wien (Braumüller). 10 fr. 70

Heinze (M.). Die Lehre vom Logos in d. griechischen Philosophie. In-8°, 334 p. Oldenburg (Schmidt). 7 fr. 40

Jæhns (M.). Ross u. Reiter in Leben u. Sprache, Glauben und Geschichte der Deutschen. Eine kultur-hist. Monographie. 1. Bd. Gr. in-8°. Leipzig (Grunow). 11 fr. 25

Laube (H.). Das Norddeutsche Theater. E. neuere Beitrag z. deutschen Theatergeschichte. Gr. in-8°. Leipzig (Weber). 8 fr.

Lepsius (C. R.). Ueb. ein ægypt. Kunstformen und ihre Entwickelung. In-4°. Berlin (Dümmler). 2 fr.

Lexer (M.). Mittelhochdeutsches Hand-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 3 Février — 1872

Sommaire : 16. Livres bouddhiques en chinois, tr. p. Beal. — 17. Bartsch, Histoire de la littérature provençale. — 18. De Sybel, Histoire de l'Europe pendant la révolution française, tr. p. Bosquet. — 19. Zimmermann, Merck et son temps.

16. — **A Catena of Buddhist scriptures from the Chinese.** By Samuel Beal. London, Trübner; Paris, lib. Franck. 1871. xiij-436 p. In-8°. — Prix : 18 fr. 75.

La littérature chinoise fournit, on le sait, un secours considérable pour l'étude du bouddhisme. « Les 1440 ouvrages distincts comprenant 5586 livres » (Préface, p. V) dont se compose la *somme* bouddhique du Céleste-Empire offrent, à n'en pas douter, beaucoup de redites; mais que de choses il doit y avoir à puiser pour la connaissance de la religion fondée par Câkyamuni! Aussi la littérature bouddhique de la Chine a-t-elle été explorée fructueusement avant celle de l'Inde même. Abel Rémusat se distingua par des mémoires très-solides et très-savants sur le bouddhisme (chinois); et la publication du Fo-koue-ki, un peu antérieure à celle du Mahâvanso de Turnour, fit faire un pas considérable à la connaissance du bouddhisme et surtout de son histoire. M. Julien, par sa publication de la vie et des mémoires de Hiouen-Thsang, a heureusement continué ce qu'Abel Rémusat avait commencé d'une façon si judicieuse. D'autres travaux, tels que sa « Méthode de déchiffrement des noms bouddhiques-chinois, » son mémoire sur les 18 écoles, ont apporté aux études bouddhiques une aide puissante. Cependant l'on peut dire que malgré tant d'efforts le canon bouddhique de la Chine n'a été qu'effleuré. On a traduit ou analysé des Sûtras pâlis, sanskrits, tibétains : c'est à peine, croyons-nous, si les Sûtras Chinois ont été abordés. M. Wassilief l'a fait, il est vrai, sur une vaste échelle, mais nous n'avons eu jusqu'ici qu'un aperçu de ses travaux[1]. M. Beal paraît être le seul qui se soit attaché à cette branche d'études d'une façon spéciale et profitable au public.

Depuis une douzaine d'années, ce laborieux sinologue a inséré dans le *Journal asiatique* de Londres la traduction d'un certain nombre de Sûtras, par exemple : le Sûtra des 42 articles, le Vajrachedika, le Pâramita-hridaya, le Pratimoxa, les souvenirs de Sâkya Buddha Tathâgata, l'Amitâbha-sutra, la liturgie de Kwan-yin. — La plupart de ces ouvrages existent en sanskrit, en tibétain, en pâli; mais les traductions de M. Beal sont faites exclusivement sur la version chinoise; elles n'en sont que plus intéressantes, puisque, en reproduisant le texte adopté dans l'empire du milieu, elles donnent lieu à d'utiles comparaisons. Aussi la Société asiatique de Londres a-t-elle eu l'excellente idée

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 27 (3 février).

de publier dans le XIXe volume de son Journal (p. 407-480) la traduction du Pratimoxa faite sur la version chinoise par M. B. parallèlement avec la traduction faite par Gogerly sur le texte pâli du même ouvrage.

Le livre que M. Beal offre aujourd'hui au public renferme toutes les traductions de Sûtras énumérées plus haut, sauf cependant celle du Vajrachedika dont l'auteur se borne à citer quelques passages. En réunissant ainsi en un corps d'ouvrage les traductions publiées antérieurement dans des temps différents, M. B. y a ajouté plusieurs autres traductions encore inédites, telles que « le » manuel quotidien du Shaman » (p. 239-244), le *Siao-tchi-kwan*, ouvrage propre à une certaine école dont nous parlerons plus tard, et dont M. B. nous offre seulement l'analyse, mais une analyse très-soignée. Deux traductions surtout, par leur importance et par leur étendue, représentent la partie nouvelle du travail de M. B; — le *Fah-kai-on lih-to*, titre que M. B. traduit ainsi : « Le » monde bouddhique illustré; » la traduction occupe les pages 15-125 : — et le Çurangama sûtra, qui n'est pas comme le suppose M. B. avec une hésitation trop bien justifiée, le même que le Samâdhi-Râjâ, mais est fort bien un ouvrage distinct, traitant à la vérité des mêmes matières, et dont la version tibétaine se trouve dans le même volume du Kandjour que celle du Samâdhi-Râjâ. La traduction de M. B. ne comprend guères que le tiers de l'ouvrage entier; elle occupe dans le volume de M. B. les pages 286-369, et est imprimée en caractères plus fins.

M. B. est très-sobre de développements, de réflexions, de considérations; la part faite à l'exposition dans son livre est minime : il a laissé la parole aux textes, et son principal travail a consisté à les classer. Il les a réunis en quatre ou cinq groupes qui déterminent les divisions suivantes du livre. I. Légendes et mythes. — II. Le bouddhisme en tant que religion. — III. La période scholastique. — IV. La période mystique. — V. Déclin et chute. — L'auteur dit, dans sa préface, qu'il a, autant que possible, suivi l'ordre chronologique : et nous ne lui ferons pas précisément le reproche d'avoir manqué à la règle qu'il s'était lui-même fixée; cependant le lecteur est quelque peu étonné, en commençant cette série de textes échelonnés suivant l'ordre chronologique, de se trouver tout d'abord en présence d'un ouvrage publié en 1573, et dont les spéculations cosmogoniques, tout en nous transportant dans les siècles les plus reculés comme dans les espaces les plus étendus, ne constituent certainement pas la portion la plus ancienne des théories bouddhiques : mais, comme M. Beal le remarque avec raison (p. 10, note), et comme d'ailleurs le lecteur ne tarde pas à s'en apercevoir par le plus rapide examen, cet ouvrage s'appuie constamment sur le canon bouddhique et sur les commentaires les plus savants écrits dans l'Inde. En effet, le texte du Fah-kai-on-lih-to n'est guères qu'une série de citations; l'auteur y invoque constamment l'autorité de tel ou tel écrit classique dont il reproduit les paroles; sur un même sujet, il citera plusieurs témoignages qui se confirment mutuellement ou se contredisent. C'est là ce qui donne un grand prix à cet ouvrage tout moderne. Les traités auxquels sont empruntées ces citations intéressantes ne sont pas toujours faciles à identifier, et M. B. est plus d'une

fois dans le doute. Cela tient non-seulement à la difficulté de retrouver sous un nom chinois l'original sanskrit, difficulté qui n'a pas disparu totalement, malgré les moyens que nous avons maintenant de la lever ; mais aussi à ce que plusieurs des titres dont l'origine reste obscure paraissent appartenir à des ouvrages n'existant pas ou n'existant plus dans la littérature originale. Il y aura un travail de vérification à faire qui ne sera pas inutile pour l'établissement de ce que l'on pourrait appeler la bibliographie bouddhique indigène.

On peut regretter que, sur plusieurs points, M. B. n'ait pu nous donner la traduction des ouvrages primitifs. Ainsi, pour la vie du Buddha, l'ouvrage que l'auteur nous fait connaître (p. 130-142) date du VIIe siècle. M. B. exprime l'avis (p. 130) que c'est une « copie » des récits primitifs, comme il avait avancé (p. 13) que c'est un extrait de la première rédaction du Lalitavistara. Il peut y avoir dans cette opinion une grande part de vérité; l'ouvrage traduit par M. B. a un cachet d'antiquité remarquable, et l'auteur paraît bien avoir puisé aux sources. Mais quel que puisse être le mérite de l'ouvrage et la valeur des documents qui ont servi à sa rédaction, il est certain que rien à nos yeux ne peut remplacer la version primitive du Lalitavistara.

Nous ferons une observation semblable au sujet des quatre vérités qui constituent, on le sait, l'enseignement primitif de Çâkyamuni. Sur cette importante doctrine, M. B. nous donne des explications pleines d'intérêt (p. 160-172), mais tirées du Mahâparinirvâna sûtra. Assurément des extraits de la version chinoise de ce sûtra, qui existe en sanskrit, en tibétain, en pâli, sont pleins d'intérêt. Mais en pâli aussi, comme en sanskrit, comme en tibétain, il y a un sûtra spécial sur les quatre vérités : ce sûtra spécial, malgré un fonds commun qui frappe les premiers regards, varie, dans les détails, d'une littérature à l'autre, et quelquefois dans une même littérature. Que nous offre à cet égard la littérature chinoise ? car certes elle a quelque chose à nous offrir, une version au moins, peut-être même, et fort probablement, plusieurs. Sur ce point, M. B. ne nous apprend rien : or il importe de combler cette lacune. La traduction, faite sur le chinois, du Dharma-cakra-pravartanam, mériterait au moins autant d'être mise en présence de celle de Gogerly faite sur le texte pâli, que la traduction du Pratimoxa dont il a été parlé ci-dessus.

Parmi les questions que M. Beal a traitées par les textes, nous signalerons l'école Tian-t'ai et le culte de Kwan-yin. L'école Tian-t'ai (p. 244-273) fut fondée à la fin du VIe siècle par un docteur qui se retira dans un endroit pittoresque de la province de Tche-Kiang, y fonda un monastère, et y devint chef d'école, tant par l'exemple qu'il donna que par les ouvrages qu'il écrivit et qui eurent plus tard l'honneur d'être incorporés dans le canon bouddhique. M. B. donne une description intéressante de la retraite choisie par Tchi-kai, et le récit d'une visite faite récemment par un voyageur anglais au monastère chinois : après quoi nous trouvons une analyse minutieuse du principal ouvrage de Tchi-kai, le Tchi-kwan, « connaissance et contemplation. » L'auteur de ce livre s'efforce de trouver un *milieu :* ce qui est du reste l'objet de la recherche de tous les bouddhistes, depuis Çâkyamuni dont l'illumination consista précisé-

ment à avoir trouvé ce milieu, que d'autres docteurs ont encore enseigné, expliqué, et même cherché après lui. Chi-kai, le fondateur de l'école Tian-t'ai, fait consister son milieu dans l'emploi simultané de tous les moyens pour arriver à la sagesse et dans l'harmonisation des facultés.

Sur Kwan-yin, dont il est question dans la IVe partie (période mystique), il y a des détails assez curieux et des assertions neuves. On sait que Kwan-yin est devenu pour les Chinois une divinité femelle, la déesse de la bonté. Cette divinité n'est autre que le Bodhisattva Avalokiteçvara, celui qui renaît perpétuellement à Lhassa en qualité de grand pontife. M. B. expose les différentes notions métaphysiques qui se rattachent à Avalokiteçvara aussi bien qu'à Amitâbha dont Avalokiteçvara ne serait qu'une manifestation particulière (il est le Dhyâni-Bodhasattva d'Amitâbha, lequel est le Dhyani-Buddha de Çâkyamuni). L'immense compassion qui est le principal trait d'Avalokiteçvara explique comment la bonté est devenue l'attribut de Kwan-yin; mais la cause qui lui a fait attribuer le sexe féminin est plus obscure, et M. B. ne nous en donne pas l'explication. Il s'étend davantage sur le nom même de Kwan-yin (vue-son) pour lequel il propose une nouvelle interprétation. La correspondance de ce nom avec celui de Avalokiteçvara « le seigneur qui regarde » est difficile à saisir et avait fait supposer une faute dans le nom chinois; par d'habiles rapprochements qu'il serait trop long de reproduire, M. B. arrive à montrer que Kwan-yin doit être la traduction, non de Avalokiteçvara, mais de Samantamukha « la voix qui se répand partout » une des épithètes de ce Bodhisattva. Après avoir lu la discussion de M. B. (p. 383-387) on peut n'être pas entièrement convaincu; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a une grande force dans son argumentation, et que sa conclusion est probablement vraie.

Il nous est impossible de discuter toutes les parties du livre de M. Beal; nous terminerons par quelques remarques sur certaines allégations qui nous ont particulièrement frappé.

Parmi les questions historiques (il n'y en a pas beaucoup), la plus intéressante est l'opinion émise par l'auteur sur l'origine « scythique » du Buddha Çâkyamuni (127-130). Ce n'est pas la première fois, je crois, que cette hypothèse est mise en avant. Sans traiter la question *ex professo*, M. B. appuie cependant son opinion par des arguments qui ne sont pas sans valeur. Mais je ne voudrais pas m'associer à ses conclusions, ni surtout admettre avec lui que Çâkyamuni soit né d'une famille scythe nouvellement émigrée dans l'Inde. Le bouddhisme est profondément indien, et je ne vois pas le moyen d'établir des faits qui tendraient à le faire presque considérer comme une importation étrangère.

Au sujet de la nature des choses, M. B. dit, sans aller jusqu'à la fin de ce long ouvrage sur la constitution du monde dont il a traduit la plus grande partie et qui ouvre la série de ses citations, que cet ouvrage important, résumé de toutes les théories cosmogoniques du bouddhisme, conclut en ce sens : — que l'unique essence véritable est comme un miroir brillant, qui serait la base de tous les phénomènes : la base elle-même est permanente et vraie, les phénomènes sont passagers et sans réalité. Cependant, de même que le miroir est capable de

réfléter toutes les images, ainsi la véritable essence embrasse tous les phénomènes, et toutes choses existent en elle et par elle (p. 125). On reconnaît ici la théorie célèbre du mirage, familière au bouddhisme, mais que nous n'avons pas le temps d'étudier à fond et de discuter ici.

Sur le Nirvâna (p. 178-188), M. B. émet une opinion contraire à celle de l'anéantissement, et conforme à celle que M. Max Müller a formulée dans son introduction aux *Buddhaghosha's parables*. Les ouvrages chinois, dit-il, définissent le Nirvâna comme la condition dans laquelle il n'y a « ni naissance, ni mort, » ou comme « l'Extinction silencieuse. » Mais M. B. ajoute avec raison que ces définitions ne sont ni assez exactes, ni assez compréhensives (p. 172); il cite des extraits du Mahâparinirvâna-sûtra, tendant à prouver que ce qui caractérise le Nirvâna, c'est la durée, la félicité, la personnalité, la pureté. Mais les raisonnements, souvent très-subtils, qui ont pour objet de conduire à cette conséquence, se distinguent par un penchant marqué à la négation et à la suppression de tous les attributs. C'est surtout la douleur qu'il s'agit de supprimer; or, elle est tellement liée à l'existence que tout semble disparaître avec elle; et on se demande ce qui reste, ce qui demeure à toujours, après que cette impitoyable méthode d'élimination s'est successivement appliquée à tous les éléments de l'existence; de même que l'on a peine à se représenter ce qu'est le monde, dès que tous les phénomènes sont des illusions et que le plan où ils se reflètent, le miroir dans lequel ils apparaissent est la seule chose existante. Le besoin d'affirmation naturel à l'esprit humain, et le système de la négation à outrance, appliqué de propos délibéré, se combattent sans cesse dans le bouddhisme, et le premier semble toujours étouffé par le second.

Il faut surtout remarquer dans cet exposé la discussion sur le « moi » (en anglais « I »)[1], qui n'est pas permanent, et la « substance vraie » (« true self ») la seule qui soit permanente, heureuse, personnelle, pure, mais dont la personnalité, en dépit de ces assertions, se laisse difficilement apercevoir (175-180). On retrouve la trace de cette discussion sur le « moi » (p. 373) dans la partie du livre où M. B. parle des Dhyâni-Buddhas et de l'Adi-Buddha « l'unique » forme d'existence, le cœur unique, » sorte d'entité, d'abstraction métaphysique des Buddhas, qui finit par résumer toute l'existence, et par devenir le moi intime, le moi universel, le grand moi. Le mot anglais « self », employé dans ce passage par M. B., paraît être la traduction du chinois *sin* « cœur, » qui suppose l'original sanskrit *Hridaya;* mais « self » pourrait aussi bien traduire le sanskrit *âtman*, tandis que « I » le pronom de la première personne répondrait naturellement à *Aham*. Dans le Çurangama (p. 302, 303) le même mot chinois revient dans un raisonnement qui repose de nouveau sur la distinction du vrai et

1. Le « I », le « moi », ce qui dit « je », est périssable d'après cette doctrine, il représente en quelque sorte une âme grossière et extérieure : mais il y a derrière ce moi extérieur un moi intérieur et intime; c'est celui dont on affirme la durée, la félicité, la personnalité, la pureté : seulement, en dépit de cette affirmation, l'individualité de ce moi intime reste très-obscure, et on a peine à admettre qu'il ne s'absorbe pas dans une sorte de moi unique, d'âme universelle, d'unité froide et vide qui constitue la seule existence véritable.

du faux moi : M. B. le traduit par « Mind = esprit, » mettant « Heart = cœur » entre parenthèses; mais il avertit en note que le mot du texte sanskrit doit être *âtman* (self). Si les traductions sont souvent utiles pour déterminer le sens que l'on a attribué à certains termes et font ainsi l'office de commentaire, l'absence du texte est toujours regrettable, car dans bien des circonstances on a peine à reconnaître sous tel ou tel mot de la traduction le terme original.

Avant de finir nous avons une remarque à faire sur l'orthographe défectueuse des mots sanskrits cités par M. Beal; il y a des incorrections et surtout des incohérences de transcription; la même lettre est représentée de plusieurs manières différentes : nous demanderons aussi pourquoi M. B. emploie la forme vieillie, ou plutôt moderne, mais abandonnée depuis longtemps par les sanskritistes, de *Shaster* pour *Çâstra* « livre classique. » Si nous faisons cette remarque sur la défectuosité de l'orthographe sanskrite de M. B., c'est surtout pour faire sentir l'urgence d'un système de transcription rationnel et universellement admis. M. B. n'est pas sanskritiste, et il ne faut pas lui faire un crime d'écrire tantôt comme un sanskritiste, tantôt comme un homme étranger aux études sanskrites. D'ailleurs ses mauvaises transcriptions n'embarrassent personne et on reconnaît sans difficulté les mots qu'il cite. Mais depuis que l'étude du sanskrit a pris le développement et l'importance qui font de cette langue une sorte de point central de diverses branches d'études, il est vraiment honteux que chaque sanskritiste ait son système de transcription, et qu'un non-sanskritiste, obligé de recourir à la langue dont il n'a pas fait une étude spéciale, ne sache comment s'y prendre pour citer des noms sanskrits et soit mis dans la nécessité de les défigurer et de paraître adhérer à différents systèmes de transcription.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire connaître l'ouvrage de M. Beal. C'est un livre nouveau par son caractère général, et par l'assemblage qu'il présente, sinon par la totalité des éléments qui le composent. Il apporte de précieux secours à cette comparaison des diverses littératures bouddhiques, qui est le complément nécessaire des travaux exécutés séparément sur chacune d'elles.

Léon Feer.

---

17. — **Grundriss zur Geschichte der Provenzalischen Literatur,** von Karl Bartsch. Elberfeld, Friederichs, 1872. In-8°, iv-216 p. — Prix : 6 fr. 75 c.

Le mot *Grundriss*, que M. Bartsch a choisi pour en faire le titre de sa nouvelle publication, est difficile à traduire exactement en français. Si on le rendait par *esquisse*, on donnerait une idée très-fausse de ce qu'a voulu faire l'auteur, et si on le traduisait littéralement par *plan*, on se trouverait encore plus loin de la vérité. Les nombreux écrivains allemands qui ont employé ce mot *Grundriss* entendent désigner par là, si l'on peut ainsi dire, une *reconnaissance préliminaire* du terrain sur lequel on pourra plus tard opérer. Il ne s'agit pas de ce qu'on ferait chez nous dans une pareille vue, c'est-à-dire d'une sorte de regard rapide et général jeté sur le sujet, mais au contraire d'un premier recueil et d'un triage préparatoire des faits sur lesquels pourra par la suite s'ap-

puyer une histoire véritable. Le vrai mot qui nous vient à l'esprit, après avoir fermé le livre de M. Bartsch, c'est que c'est le *squelette* d'une histoire; on pourrait dire aussi que c'en est l'*inventaire*.

Qu'on ne cherche donc point dans ce volume un récit continu et varié, suivant le développement historique de la littérature et en reflètant les aspects divers. Les plus grands poètes provençaux n'y occupent guère plus de place que les moins célèbres; les uns et les autres sont à peu près uniquement nommés. Je suppose qu'un lecteur curieux de se renseigner sur Bertrand de Born cherche ce nom à la table : elle le renverra d'abord au catalogue des troubadours, où il trouvera le premier vers de ses 45 chansons et l'indication des manuscrits où elles sont conservées, puis au § 39, où il apprendra que la biographie de Bertran figure dans sept mss. et a été publiée quatre fois. C'est beaucoup si ce lecteur a l'intention de travailler lui-même sur Bertrand de Born; ce n'est rien s'il veut simplement acquérir du poète et de ses œuvres une connaissance générale. — Le livre de M. B. est donc une sorte de *Bibliothèque de la littérature provençale*, contenant, sur les questions principales que soulève cette littérature, les solutions les plus sûres et les plus nouvelles, et donnant pour les détails les moyens de se renseigner d'une façon exacte et complète. C'est un manuel de travail et non un ouvrage de littérature, et si cette définition lui fait du tort aux yeux du public, elle le recommande à tous ceux qui s'occupent de près ou de loin de littérature provençale. Soit qu'on veuille aborder l'étude de cette littérature et s'orienter dans son domaine, soit qu'on désire, sans l'étudier spécialement, savoir où en est la science sur tel ou tel point, le livre de Bartsch est désormais indispensable. Il vient prendre place à côté de ces nombreux ouvrages dont les auteurs se proposent moins de briller que d'être utiles, de ces excellents manuels qui constituent pour les érudits de l'Allemagne un outillage si commode et si complet.

De tels livres méritent la reconnaissance des savants et l'estime du public; mais ils échappent presque totalement à la critique. Celle-ci ne peut guère y relever que des erreurs de détail, ou des fautes de plan : les unes et les autres nous paraissent absentes du livre de M. Bartsch; le nom de l'auteur suffisait à le faire prévoir. Nous nous bornerons donc à un exposé des matières traitées dans ce volume et à quelques observations de peu d'importance.

Après une *Introduction* que nous aurions voulu voir plus nourrie, notamment en ce qui concerne les rapports de la littérature provençale avec la littérature latine[1], l'auteur aborde son sujet. Il divise l'histoire de la littérature du Midi de la France en trois périodes. La première comprend le xe et le xie siècle; les monuments qu'elle nous a laissés sont excessivement rares, mais elle a produit et couvé tous les germes qui se sont développés par la suite. D'autres ont été étouffés sans doute avant d'arriver à maturité, comme l'épopée nationale : M. Bartsch admet sur ce point l'opinion que j'ai émise et que MM. Meyer et

1. Je ne sais sur quoi M. Bartsch se fonde pour assigner un caractère « moitié provençal, moitié italien, » aux glosses de Vienne. Il m'est impossible d'y rien démêler de pareil.

Gautier ont combattue; je suis heureux de son adhésion, mais je trouve qu'il va trop loin quand il suppose que Roland a été le sujet d'anciens poèmes en langue d'oc. Roland est un héros purement français, et j'ai surtout appuyé ma thèse de l'origine provençale, au moins en partie, du cycle de Guillaume *au court nez* sur ce fait que les poèmes de ce cycle ne connaissent pas ceux du cycle de Roland et réciproquement. Les légendes des Pyrénées sur Roland ne prouvent rien[1]. — L'auteur termine cette période en disant (p. 12) que la langue y est encore en formation (*im Werden*). Il y a là une confusion, qui est d'ailleurs bien fréquente, entre la langue réelle et la langue littéraire : c'est celle-ci qui n'était pas encore bien fixée et qui notamment empruntait beaucoup de mots au latin; quant à la langue réelle, je ne vois pas pourquoi elle serait plus *en formation* au XIe siècle qu'à toute autre époque[2].

La *seconde période* est la période de splendeur de la littérature provençale (XIIe-XIIIe s.); elle est surtout marquée par l'incomparable richesse de la poésie lyrique. L'auteur s'occupe d'abord de la poésie épique : à propos d'Arnaut Daniel, il ne paraît pas aussi improbable que le dit l'auteur qu'il ait composé un *Lancelot* que le Tasse a pu connaître; il est certain seulement que ce n'est pas celui qu'a imité Ulrich de Zazikhoven. — Sur la poésie lyrique, M. B. se borne à une énumération des genres cultivés; c'est bien sec, même dans un livre comme le sien. A défaut d'une appréciation de chacun des troubadours, une caractéristique générale de leur poésie aurait été, à ce qu'il me semble, nécessaire. — Au reste, une foule de petits renseignements utiles et quelquefois nouveaux sont donnés dans les trente paragraphes de cette section.

La *troisième période,* ou période de décadence, est limitée par l'auteur au XVe siècle. Elle offre moins d'intérêt que les autres, mais elle est traitée ici avec le même soin consciencieux. Seulement les renseignements sur cette période ne sont guère jusqu'à présent dans les livres, et M. B., qui naturellement ne pouvait travailler que de seconde main, a été réduit à une maigre moisson[3].

La grande valeur du livre lui est donnée par les trois catalogues qu'il contient : 1. Catalogue des Biographies des Troubadours. — 2. Catalogue des manuscrits qui contiennent des poésies lyriques. — 3. Catalogue de tous les troubadours et de toutes leurs pièces, rangées alphabétiquement d'après les premières lettres du premier vers, et accompagnées de l'indication des mss. où elles se trouvent et des livres où elles sont publiées. Ce dernier catalogue surtout, dressé avec le

---

1. Le nom *Aïmer* n'est pas une forme provençale, mais française. Le prov. serait *Aimar* que donne M. B. lui-même ou mieux *Azemar;* le fr. s'est formé directement sur le nom allemand.

2. A propos de langue je ne sais ce qu'entend M. B. (p. 12) en parlant d'un texte écrit, avant la fondation de la secte vaudoise, en dialecte vaudois (*waldensisch*). Il est vrai qu'il s'appuie sur P. Meyer, disant que ce texte a été écrit *dans les pays vaudois,* mais cette expression désignait, assez improprement d'ailleurs, le pays de Vaud actuel (*Waadtland*).

3. M. B. aurait trouvé quelques indications utiles dans le livre de M. Estlander, *Bidrag till den provençaliska Litteraturens historia,* dont la *Rev. Crit.* a rendu compte (1868, t. II, art. 165).

plus grand soin par l'auteur, servira désormais de base à toutes les études sur la littérature provençale.

En quittant cet excellent livre, pour lequel les amis de la littérature provençale ne peuvent qu'être très-obligés au savant professeur de Heidelberg, nous reproduisons volontiers les dernières paroles de la *Préface :* « Des savants allemands » et romans ont contribué, par un travail commun, à la connaissance de la » poésie occitanienne; que ce livre, résumé de leurs recherches, soit un salut » d'amitié et de paix que la science allemande envoie aux travailleurs de » France. »

G. P.

---

18. — **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,** par H. de Sybel, traduit de l'allemand par Mlle Marie Bosquet. Édition revue par l'auteur. Tome deuxième. Paris, Germer-Baillière, 1870. 572 p. — Prix : 7 fr.

Nous avons dit quel cas il fallait faire du tome premier de cet ouvrage[1]; le second confirme l'opinion que nous avons précédemment émise sur cette remarquable publication. Elle dénote un vaste savoir, beaucoup de travail et une merveilleuse faculté d'assimilation. Non-seulement M. de Sybel a mis à contribution toutes les sources principales, documents imprimés ou inédits, où doit puiser un historien de la période révolutionnaire, mais là même où le temps lui a manqué pour aller jusqu'au bout de ses études, là où il s'est borné à un examen rapide des pièces mises à sa disposition, il a fait preuve d'une étonnante sagacité, et il a rapporté de ses lectures des vues nouvelles dont la justesse ne peut être contestée. En écrivant ces lignes nous avons particulièrement en vue les chapitres du livre qui ont trait à l'histoire intérieure de la France. M. de S. n'a fait qu'une assez courte station dans nos archives; il n'y a pas vu, au moins de près, tout ce qu'elles renferment, et cependant ses conclusions (nous mettons de côté les appréciations) sont rigoureusement vraies, ses preuves aussi heureusement réunies qu'habilement groupées. Toutes les fois qu'un doute nous a conduit à vérifier les assertions de l'auteur, nous avons reconnu que s'il y avait erreur, c'était plutôt de notre part que de la sienne. Or si l'on veut bien se rappeler que c'est, non pas un récit détaillé, mais une histoire sommaire (tout en restant complète) que M. de S. s'est proposé d'écrire, on conviendra avec nous que son mérite n'est pas mince de n'avoir jamais succombé sous la masse de faits qui le pressaient de toutes parts. Tel est en effet, selon nous, le caractère principal, on peut dire singulier, de l'œuvre dont nous rendons compte. C'est un traité élémentaire, mais un traité élémentaire conçu et condensé de telle sorte, que si on élargissait en égale proportion chacun de ses cadres, le développement n'altérerait dans aucun point essentiel la physionomie que le résumé donne aux événements. Pour mieux être compris, nous le comparerons à une photographie réduite. M. de S. domine son sujet, parce qu'il en possède tous les éléments, et son livre est fait de choses et non de phrases.

---

1. V. *Revue critique.* 16 octobre 1869, n° 42.

C'est aussi, malheureusement, un livre de doctrines. Nous n'avons pas à combattre l'esprit de M. de S. A peine est-il utile de rappeler qu'au point de vue de la politique intérieure de la France ses opinions sont presque identiquement les mêmes que celles de M. Mortimer-Ternaux. L'auteur ne fait d'ailleurs pas mystère de ses emprunts et cite souvent avec éloge son devancier. Qu'il nous suffise donc de dire que le tome 2 de l'*Histoire de l'Europe* commence au mois d'octobre 1792 et s'arrête au mois d'avril 1794, comprenant ainsi le gouvernement de la Gironde, la mort de Louis XVI, l'établissement du Comité de Salut Public, le règne de la Commune et du tribunal révolutionnaire, la défection de Dumouriez, la chute des Girondins, des Hébertistes et de Danton, la ruine de Marseille et de Toulon, les succès de la Vendée, en un mot la période la plus aigüe de la Terreur[1].

L'abstention que nous croyons devoir observer au sujet des jugements portés par M. de S. sur les acteurs du drame révolutionnaire nous est dictée par la difficulté qu'on éprouve à combattre en peu de mots des opinions historiques qui résultent de l'examen de faits nombreux, complexes et susceptibles des interprétations les plus contradictoires. Toutefois il nous paraît légitime de sortir de cette réserve en ce qui touche les points suivants.

Nous persistons à ne pas goûter l'application de certaines désignations créées par le temps présent à des régimes qui ne les ont point connues. L'emploi de termes étrangers à une génération fausse, selon nous, l'idée que ces termes prétendent donner des passions et des *gestes* de cette génération. M. de S. se sert indifféremment des néologismes *prolétaires* (qui est propre au règne de Louis-Philippe et semble déjà tombé de l'usage), *communistes* (qui vieillit lui aussi et ne reparaît plus guère que dans les ouvrages économiques), *démagogues* et *démocrates*, comme synonymes de *Jacobins*, et, bien qu'il se donne cette fois la peine de nous dire qu'il prend le mot *démocratie* « dans son sens littéral, le règne exclusif du *demos*, ou des *pauvres*[2] (p. 259) », on ne peut guère douter que l'abus d'expressions qui ont une valeur historique propre et une signification précise à un moment déterminé de la vie d'un peuple ne soit une des causes qui peuvent induire le lecteur, qui ont induit l'auteur lui-même, à confondre les mobiles des agitations auxquelles s'abandonne aujourd'hui la nation française avec ceux des grands efforts qu'elle a jadis tentés. Lorsque M. de S.

---

1. On comprend toutefois que certains jugements de M. de S. sur les principaux personnages de la Révolution, n'ayant pu être de sa part l'objet de méditations approfondies, soient sujets à révision. Lorsqu'il qualifie par exemple Vergniaud de « rêveur paresseux » (p. 474), il ne fait que se conformer à l'usage et enregistrer l'opinion de ses devanciers. C'est là une de ces propositions qui se répètent indéfiniment, parce qu'on les a avancées une fois. La publication que M. Vatel prépare sur les Girondins montrera bientôt que Vergniaud n'a pas moins travaillé que Mirabeau ou Robespierre.

Signalons aussi une inadvertance. P. 374, M. de S. parle de « l'armée de la Moselle » composée de paysans du Landsturm. » Cette expression n'est pas heureuse dans la traduction, elle l'est sans doute encore moins dans l'original; aux Français il faudrait expliquer ce que c'est que le Landsturm; il faudrait dire aux Allemands que nos levées en masse ne sont aucunement comparables à leur Landsturm.

2. Cette interprétation est-elle de nature à satisfaire les hellénistes?

tant par le choix des insinuations que par des affirmations formelles et répétées, assigne pour objets aux tendances et aux agissements de la secte révolutionnaire par excellence, des Jacobins, la poursuite théorique de la communauté des biens, de l'abolition de la propriété individuelle (accusation qui domine toute son appréciation de ce parti et en forme l'essence), il se trompe lui-même à l'écho de son propre langage, et transporte les passions qui ont corrompu les populations ouvrières contemporaines à une époque qui les a ignorées, parce qu'elles n'avaient pas alors de raison d'être, et qu'elles n'avaient eu encore ni le temps de germer ni l'occasion de se produire. Les mesures restrictives de la liberté du commerce des subsistances, le maximum, les déclamations contre l'opulence, les impôts et emprunts forcés sur les riches, la réduction légale des fortunes, sont des traits qu'il ne serait pas difficile de signaler dans l'histoire de tous les peuples. Ils sont une atteinte à la propriété individuelle, conçue dans sa pleine et absolue expansion; ils n'en sont pas plus la négation que ne l'a été, depuis, l'expropriation pour cause d'utilité publique, que ne le sera, demain peut-être, l'impôt progressif sur le revenu. Que des bas-fonds de la fange remuée par Hébert soient sortis çà et là des cris assimilables à ceux qui depuis vingt-cinq ans ont pu assaillir nos oreilles, cela est vrai. Prises en leur ensemble, les vues des Jacobins sont d'un autre ordre. Ce fut avant tout un parti politique.

Et ce n'est pas seulement la passion du pouvoir qui dirigea ce parti. Chez lui, comme chez les factions adverses, cette passion était mélangée à doses inégales d'ailleurs d'un incontestable désir du bien public. Telle est en effet, la seconde erreur que nous relèverons chez M. de S., quoi qu'il la partage avec M. Mortimer-Ternaux. Le spectacle de l'affaissement des caractères et des mœurs, le sentiment des tristes préoccupations qui président aux révolutions contemporaines l'ont porté à n'attribuer aux hommes de la Révolution d'autre mobile que l'intérêt personnel. Il commente toutes leurs démarches par le désir du pillage ou par l'ambition de gouverner. Ce jugement n'est pas exact. A l'époque qui nous occupe, les partis et la plupart de leurs chefs étaient naïfs, ignorants, et enthousiastes. Leur inexpérience et leurs superstitions n'avaient pas de limites. Tout juge impartial de leurs discours, de leurs motions, de leurs actes, est obligé de convenir qu'à une très-grande médiocrité d'esprit ils joignaient une non moindre sincérité de croyance et d'attachement à leurs principes.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt du second tome de l'*Histoire de l'Europe,* comme celui du premier, est ailleurs : il porte sur les relations internationales des grandes puissances pendant la période révolutionnaire. La richesse et la sûreté des informations que M. de S. a rassemblées sur la politique de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Russie et de la Prusse, ne le cèdent en rien à l'abondance des renseignements qu'il avait recueillis au sujet de la première phase de la coalition. Mais ses vues s'y rétrécissent et sa pensée s'y précise sous une forme de plus en plus étroite. Son ouvrage devient une thèse, et une thèse écrite à un point de vue, non pas allemand, mais exclusivement prussien. Le mépris pour l'Autriche,

la haine, à un degré à peu près égal, pour la Russie et pour la France, sont la base de ses sentiments. M. de S. s'est laissé tellement pénétrer par les doctrines prussiennes contemporaines que dans tous ses récits perce, à peine voilée sous des précautions de langage, une irritation rétrospective contre les tendances de Frédéric-Guillaume II, dont le caractère modéré et droit répugnait à certaines visées. Il semble que la mémoire de ce prince demeure chargée aux yeux de M. de S. du crime d'avoir entravé plutôt que favorisé l'expansion de la Prusse. Voici, en résumé, les griefs articulés par lui contre les puissances de l'Europe.

Il reproche à l'Autriche beaucoup de mauvaise foi, d'ambition et de versatilité. Il l'accuse d'avoir constamment dissimulé ses projets, de les avoir modifiés sans cesse suivant les événements, d'avoir voulu prendre et la Bavière et certaines principautés enclavées et sa part de Pologne, tout en retenant, si faire se pouvait, la Belgique et une portion de la Flandre ou de l'Alsace[1], finalement d'avoir amené, par son attitude inquiète et équivoque, la rupture de la coalition. La Prusse a eu deux torts. Elle devait repousser catégoriquement toute combinaison destructive de la nationalité bavaroise[2]. Elle s'est laissé jouer par la Russie dans les opérations militaires qui eurent pour objet l'occupation simultanée de la Pologne.

L'Angleterre est irréprochable. Elle a fait la guerre contre son gré, après avoir épuisé tous les moyens de l'éviter.

La Russie et la France sont également coupables. La France a toujours voulu la guerre, parce qu'elle s'en promettait « un butin incalculable » (p. 267 et passim). Par son insatiable convoitise elle a puissamment contribué au succès des entreprises de Catherine II et a été la vraie complice de la Russie.

La Russie, elle, a obéi à ses purs instincts de barbarie. Sans souci de l'intérêt commun elle a profité de la crise révolutionnaire et l'a exploitée dans un intérêt étroit. Dès que la duplicité de l'Autriche eut éloigné d'elle irrévocablement la Prusse et disjoint le faisceau des forces germaniques, Catherine s'empressa d'éluder ses engagements, et d'attiser contre les Prussiens la haine des Polonais.

Quelques-uns des traits qui composent cette esquisse ont une grande valeur. Selon nous du moins, M. de S. a pleinement réussi en ce qui touche la politique de l'Angleterre. Les arguments qu'il fait valoir sont aussi probants qu'ils sont peu répandus, pour ne pas dire méconnus, en France. Presque tous nos écrivains sont restés à cet égard la dupe d'une routine historique, des rancunes populaires et des traditions de Sainte-Hélène. M. de S. n'est pas moins neuf et pertinent dans l'exposé des relations de la Prusse avec la Russie. Mais le point où il montre le plus d'originalité réside certainement dans l'assimilation qu'il établit entre la conduite de cette dernière puissance et celle de notre pays. En leur assignant un but identique et commun : *la conquête*, il développe des aperçus

1. Voir notamment les pages 230-232-249-280-285-375-378.
2. Voir notamment p. 160.

faits pour nous surprendre. Sa pensée ne connaît point de limites sur ce terrain. La France et la Russie sont dépeintes par lui comme deux despotes qui se disputent « la liberté du monde civilisé, qui perdit constamment de la place jusqu'au » jour où les deux torrents se rejoignirent et où leurs forces se rencontrèrent, » après avoir submergé l'Europe tout entière » (p. 258). Théorie manifestement excessive sinon fausse, puisque livrant (par exception) son auteur à l'empire de la phrase, elle le porte à sacrifier la réalité des faits et à omettre entre les drames de 1793 et ceux de 1812, les importants incidents (sans parler du reste) qui ont pour expression capitale les batailles de Zurich.

Les appréciations produites par M. de S. pour servir d'apologie à la Prusse comportent de même certaines contradictions. Il n'a pas très-bonne grâce par exemple à gémir sur les destinées de la Pologne et à nous représenter le roi Frédéric-Guillaume comme un co-partageant malgré lui. Non qu'il y ait à reprocher, selon nous, à la Prusse ses conquêtes au nord-est de ses frontières. C'était pour elle comme ce fut pour la France, dans les siècles où elle s'étendit dans la même direction, une condition d'existence nationale. Il fallait ou que la Prusse ne fût point ou que la Pologne cessât d'être. Frédéric II eut l'intelligence de cette situation. Mais loin de faire mystère de son initiative dans la question, il la revendique dans ses Mémoires. Le blâme que M. de S. adresse à la noblesse polonaise pour s'être jetée dans les bras de la Russie et avoir tourné sa haine contre les Prussiens n'est pas non plus bien fondé. Dès lors qu'il s'agissait de vie ou de mort, l'intérêt manifeste de la Pologne était de se faire russe tout entière. C'était pour elle l'unique moyen d'échapper au démembrement; elle eût trouvé dans la poursuite réfléchie et résolue de cette tendance, avec de nombreuses compensations, le moyen de s'assurer une existence propre, et peut-être l'occasion de recouvrer un jour son autonomie.

Nous bornerons là l'indication des réserves dont nous croyons devoir accompagner l'éloge du second volume de M. de Sybel. Nous y ajouterons seulement une citation qui nous paraît propre à faire comprendre l'esprit qui a présidé à la conception de son œuvre, cet esprit particulièrement prussien dont nous le disions tout à l'heure animé. En prenant pour tâche la *diminution*, si nous osons ainsi parler, de la Révolution française, la réduction à une influence minime (tout au plus malsaine, sinon perverse) de ce rôle initiateur et désintéressé que nos historiens se sont plu à lui attribuer et dont nous avons été si longtemps fiers, M. de S. s'est proposé sans doute un but qui échappe à notre critique. Ses intentions ne peuvent tromper aucun de ses lecteurs. Elles éclatent dans un passage où il cesse de maîtriser son humeur. En présence du vieil orgueil révolutionnaire étalant ses quatorze armées, un cri de colère lui échappe. A ce compte, s'écrie-t-il, « l'Allemagne de 1865 aurait droit à une gloire deux fois plus » grande, car elle ne possède pas moins de trente-trois armées » (p. 458-460, tout est à lire). Exclamation admirable, aussi précieuse que mal fondée! Car en 1865 l'Allemagne était trois fois aussi peuplée que la France en 1793, et à cette époque encore on donnait le nom d'armées (tout le monde sait que celle avec

laquelle Bonaparte conquit l'Italie ne comptait pas 35,000 hommes) à des agglomérations qui équivalaient rarement à nos *Corps*. M. de S. l'ignore moins que personne, et en perdant le sang-froid il découvre sa pensée intime.

Si les pages de ce volume portaient l'indication des dates du mois et de l'année, l'usage en serait plus commode. H. LOT.

---

19. — **Johann Heinrich Merck,** seine Umgebung und Zeit, von Dr Georg ZIMMERMANN, Professor an der Universitæt Giessen. Frankfurt am Main, J. D. Sauerlænder. 1871. 1 vol. in-8° de viij-587 p. — Prix : 9 fr.

Voici un de ces livres dont on ne comprend pas bien pourquoi ils ont été écrits, si ce n'est pour apprendre au monde les lectures de l'auteur. Ce gros volume en effet n'apporte rien de nouveau au savant, ni même à l'amateur d'histoire littéraire; il n'est point d'une lecture facile et n'offre pas au lecteur ordinaire une image vivante du héros qu'il prétend faire connaître. Toutes les sources qui ont servi à le compiler sont imprimées, et la principale de ces sources, la correspondance de Merck (publiée par Karl Wagner en trois volumes qui ont paru successivement à Darmstadt en 1835 et 1838, à Leipzig en 1847) n'est guère plus volumineuse que le livre de M. Zimmermann. On ne voit pas bien l'avantage qu'il y a à lire ces lettres par le menu en mille citations éparses sur 600 pages, au lieu de les lire en entier et à la suite les unes des autres. — Ce livre n'est pas davantage une biographie au sens ordinaire du mot. Le récit de la vie du critique de Darmstadt est en effet fort écourté, ou plutôt fragmentaire. L'histoire de sa jeunesse (p. 3 à 23) est d'ailleurs séparée par 500 pages de celle de sa virilité et de sa vieillesse (p. 533 à 550). M. Zimmermann a cru devoir parler de tous les personnages qui ont été en contact avec Merck; et il n'y aurait rien à redire, si le nombre de ces personnages ne cachait presque complètement le héros; si ces personnages vivaient, s'agitaient, se groupaient devant nos yeux, s'il y avait une action continue et intéressante; si les épisodes n'absorbaient pas la plus grande partie du volume; si enfin l'auteur s'était contenté de raconter et de peindre, au lieu de juger, d'acquitter et de condamner.

Le volume de M. Zimmermann est divisé en cinq livres de longueur fort inégale. Le premier, d'un peu plus de 100 pages, est intitulé : *La Patrie :* il est rempli en majeure partie par une digression sur Ch. Fr. de Moser. Ce travail est fort intéressant; il repose sur des recherches de première main; il est complet et instructif; mais *non erat hic locus*. Merck a eu peu de relations avec le tout-puissant ministre du landgrave; son opposition contre lui n'est que vaguement indiquée; elle est affirmée par l'auteur, plutôt que prouvée et suivie dans ses manifestations hostiles[1]. M. Z. d'ailleurs ne nous semble pas s'élever assez au-dessus

---

1. Une longue lettre de Caroline Flachsland à Herder (datée du 7 août 1772) rend compte de la rentrée de Moser au service du landgrave et entre dans des détails précieux dont M. Z. aurait pu tenir compte. Il en résulte que Merck fut, dans les commencements, grand admirateur et partisan du « président ». Voy. *Herder's Briefwechsel mit seiner Braut*, p. 310 à 313.

des personnes et des partis dans le jugement de cette *tragédie*, pour me servir de son expression. S'il avait été plus historien, il aurait su être juste pour le Struensee hessois aussi bien que pour Merck, Charles-Auguste de Weimar et autres contemporains qui n'aimaient point le ministre et virent avec plaisir sa chute et même la persécution dont il fut victime. Moser était une de ces natures à la Pombal, si fréquentes au XVIIIe siècle; ardent champion des idées modernes, représentant énergique et convaincu du despotisme éclairé, fanatique comme tout vrai réformateur, et identifiant volontiers sa personne avec les réformes; dédaignant les irrégularités de détail quand il s'agissait d'atteindre le but; méprisant les gens *inutiles;* capable de ne pas respecter la vérité, s'il y allait de la réussite de ses idées; un de ces hommes, en un mot, qui, sur un grand théâtre, deviennent en religion des Mahomet, en politique des Cromwell. Or, s'il y a une chose au monde qui soit antipathique aux natures artistes telles que Charles-Auguste, et aux sceptiques amants de la vérité tels que Merck, ce sont ces réformateurs intolérants; et il est très-simple que le duc et le critique aient témoigné cette antipathie au ministre qui, à leurs yeux, avait le tort d'être utilitaire, fanatique, et despote.

Le second livre, intitulé la *Littérature allemande*, forme la partie la plus longue, sinon la plus importante du volume. M. Zimmermann nous y parle des rapports de Merck avec Herder, les deux Schlosser, Gœthe, Wieland, etc. On n'y trouvera rien de nouveau; mais il est commode d'avoir réunies en un même chapitre toutes les données éparses sur le rôle de Merck dans le mouvement littéraire de 1770 à 1780. On sait ce que Merck a été pour Gœthe. Son nom est indissolublement lié dans l'histoire de la littérature allemande à ceux de *Gœtz*, de *Werther*, de *Clavijo* et de *Faust*. C'est lui qui fournit les principaux traits de Méphistophélès; et, à ce propos qu'il nous soit permis de trouver au moins étranges les éternelles apologies de Merck, tentées par M. Zimmermann. D'abord Gœthe ne fut pas seul à donner le nom de Méphistophélès à Merck; et puis, où en est-on en Allemagne si un critique et un savant de l'ordre de M. Zimmermann peut voir dans ce sobriquet un reproche sérieux fait au caractère de Merck, et dans la figure de Méphistophélès le méchant diable de la tradition? Il semble qu'on ait à peine besoin de dire à un enfant que, pour Gœthe, l'ami de Faust n'est guère que le représentant d'une manière de penser et de sentir fort permise, et certainement bien répandue parmi les meilleurs : l'esprit de critique et de négation, l'antipathie pour la phraséologie idéale, le scepticisme à l'égard des grands sentiments, le don de voir les motifs secrètement égoïstes de nos meilleures actions; — tout cela, Merck l'avait au plus haut point, et il se connaissait certes trop bien pour se fâcher de la plaisanterie de Gœthe [1]. Ce pauvre Gœthe et ce pauvre Charles-Auguste! M. Z. est-il assez sévère pour

1. Au reste, on sait que le caustique ami de Faust ne reçut son côté diabolique qu'à la reprise de la tragédie, quinze ans après le premier jet, conçu et écrit du temps de la plus grande amitié avec Merck.

eux! et faut-il être disposé à trouver les gens en faute pour voir de la « malveil- » lance » dans le récit calme et tout historique du premier, dans les boutades, bien rares à la vérité, du second! — Dans ce livre aussi se trouvent des épisodes un peu trop étendus : celui qui est consacré à Albertine de Grün est intéressant quoique nullement nouveau ; celui sur Hœpfner n'est guère qu'une reproduction de l'article publié par M. Zimmermann dans la *Revue trimestrielle* de Cotta; quant à celui sur Sophie de la Roche, déjà publié séparément comme celui sur Moser, il est emprunté presque en entier à l'excellente biographie de l'amie de Wieland par Mlle Ludmilla Assing; non pas que M. Z. ait copié Mlle Assing; mais c'est dans son livre qu'il a évidemment puisé la plus grande partie des données sur l'auteur de *Mlle de Sternheim*. — Des analyses et appréciations des divers ouvrages et fragments de Merck terminent ce chapitre. Elles sont bien faites et fort utiles; car on a de la peine à trouver et, quand on les a trouvés, à lire de nos jours ces essais pour la plupart fragmentaires. On se convainc de plus en plus en effet, en lisant les extraits des contes et nouvelles que nous donne M. Z., que le vrai, le grand talent de Merck était la critique. Les satires de Merck dont Gœthe parle dans ses *Mémoires* restent malheureusement inconnues et sont très-probablement détruites, à moins qu'elles ne se trouvent dans les archives de Gœthe à Weimar.

Le 3e livre est consacré aux *Arts plastiques*, le 4e aux *Sciences naturelles*. Merck fut grand connaisseur et amateur dans les premiers; il a des mérites incontestables comme ostéologue. Ces deux chapitres ont le mérite d'être courts et par conséquent plus instructifs que le chapitre sur la littérature, qui ne compte pas moins de 340 pages! C'est le cas de dire que les arbres nous y empêchent de voir la forêt, tandis que la sobriété plus grande du 3e et surtout du 4e livre donne une idée infiniment plus nette du rôle et de l'action de Merck.

Le 5e et dernier livre raconte la fin de Merck et donne une appréciation de son caractère. Il y a peu à dire sur cette partie, si ce n'est que le fameux *secret* de la vie de Merck n'a point été découvert par M. Z., et que la défense, parfaitement inutile, du critique contre les prétendues attaques et les dénigrements, absolument imaginaires, de Gœthe, s'y répète et remplit trop de place.

En somme il faut dire que le savant et consciencieux auteur de cette longue étude n'a évidemment pas su dominer son sujet : son livre n'est ni composé, ni écrit; ce sont des notes et des citations mises sous un certain nombre de rubriques et accompagnées de jugements d'une certaine étroitesse qui n'est nulle part plus déplacée que quand on parle de l'Allemagne de 1775. Enfin, si l'on en excepte les épisodes sur Moser, sur Sophie de la Roche et jusqu'à un certain point celui sur Hœpfner, il n'y a presque rien dans ce gros livre qui ne se trouve dans les trois minces volumes de K. Wagner.

K. H.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

wœrterbuch. Zugl. als Suppl. u. alphabet. Index z. mittelhochdeutschem Wœrterb. v. Beneke-Müller-Zarncke. 6. Lief. In-8°. Leipzig (Hirzel). 4 fr.

Lipsius (R. A.). Die Quellen der rœmischen Petrus-Sage kritisch untersucht. In-8°. Kiel (Schwers). 5 fr. 35

Literaturblatt (theologisches) in Verbind. m. d. kathol.-theolog. Facultæt z. Bonn u. unter Mitwirk. vieler Gelehrten hrsg. v. Prof. F. H. Reusch. 7e année 1872. In-4°. Bonn (Henry). 16 fr.

Lœwenhardt (S. E.). Benedict v. Spinoza in sein. Verhæltniss z. Philosophie u. Naturforschung d. neueren Zeit. In-8°. Berlin. 12 fr.

Loos (J.). Wœrterbuch d. slowakischen, ungarischen u. deutschen Sprache. 3. Slowakisch-ungar.-deutsch. Thl. Gr. in-16. Pest (Lauffer). 6 fr. 35
Vol. I - III antérieurement publiés. 20 fr. 50

Mall (E.). The harrowing of hell. Das alt engl. Spiel v. Christi Hœllenfahrt. In-8°, 55 p. Breslau (Maruschke u. Ber.). 1 fr. 35

Magazine, Quaterly german, a series of popular essays on science, history and art. 1871. Novbr.-Decbr. In-8°. Berlin (Lüderitz). 4 fr.

Marcellini, Ammiani, rerum gestarum libb. qui supersunt. Eyssenhardt rec. Ed. minor. In-8°, vj-421 p. Berlin (Vahlen). 6 fr. 30

Marquardt (J.) u. **Mommsen** (T.). Handb. d. rœm. Alterthümer. Bd. I. (Rœmisches Staatsrecht v. Mommsen). In-8°, xviij-527 p. Leipzig (Hirzel). 12 f.

Mendelssohn-Bartholdy (K.). Gœthe u. Felix Mendelssohn-Bartholdy. Mit F. Mendelssohns Port. a. sein. 12. Lebensjahre. In-8°. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 70

Mœhler (J. A.). Neue Untersuchungen d. Lehrgegensætze zwischen den Katholiken u. Protestanten. Vertheidig. mein. Symbolik geg. d. Kritik d. Prof. Dr Baur. Tübingen. Regensb. (Manz). 2 fr. 10

Mühbauer (W.). Thesaurus resolutionum s. c. concilii quae consentanee ad Tridentinorum etc. decreta aliasque canonici juris sanctiones prodierunt usque ad annum 1869 c. omnibus constitutionibus et aliis novissimis declarationibus ss. pontificum ad causas respicientibus. Tom. I. Fasc. 10. Gr. in-4°. München (Lentner). 3 fr. 65

Müller (J.). Quaestiones criticae de Galeni libris περὶ τῶν καθ' Ἱπποκράτην καὶ Πλατωνα δογμάτων. In-4°, 19 p. Erlang (Deichert). 1 fr.

Münzstudien (Neue Folge der Blætter f. Münzkunde). Hrsg. v. H. Grote. Leipzig (Hahn). 5 fr. 70

Museum rheinisches f. Philologie. Hrsg. v. F. Ritschl u. A. Kletke. Neue Folge. 27. Bd. (Jahrg. 1872). 4 Livraisons. In-8°. Frankf. (Sauerlænder). 16 fr.

Pezzi (D.). Grammatica storico comparativa della lingua latina giusta e resultati degli studi più recenti brevemente esposta agl' Italiani e specialm. ai professori de lingue classiche. In-8°. Turin (Lœscher). 5 fr. 35

Pfizmaier (A.). Der Geisterglaube in dem alten China. In-8°, 70 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 35

Philologus. Zeitschr. f. d. klass. Alterthum. Hrsg. v. E. v. Leutsch. 32. Bd. 4 Hefte. In-8°. Gœttingen (Dietrich). 20 fr.

Prachow (H.). Antiquissima monumenta Xanthiaca. Gr. Fol. (7 photholith. Tafel m. 1 Bl. Text). St. Petersburg (Wien. Gerold's S.). 13 fr. 35

Purkyne (J.). Austria polyglotta. Gr. in-8°, 59 p. Prag (Grégr. et Deitel). 85 c.

Reinke (L.). Beitr. z. Erklær. d. alten Testaments enth. 11 Abhandlgn. exeget.-kritsch u. histor. behand. 8. vol. In-8°, 257 p. Giessen (Roth). 6 fr.
Les volumes 1 à 8. 62 fr. 80

Sacken (E. v.). Die antiken Bronzen d. k. k. Münz- u. Antiken-Cabinetes in Wien beschrieben u. erklært. 1. Thl. Die figur. Bildwerke class. Kunst. M. 54 Taf. (in Kpfrst.). In-fol. Wien (Braumüller). Relié. 120 fr.

Schasler (M.). Æsthetik als Philosophie d. Schœnen u. der Kunst. 1. Bd. Kritische Gesch. d. Æsthetik von Plato bis auf d. neueste Zeit. 4. Livr. In-8°. Berlin (Nicolai). 5 fr. 35

Schiller (K.) u. **Lübben** (A.). Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. Heft. I. In-8°. Bremen (Kühtmann). 3 fr. 30

Tacitus. Annals of Tacitus, with a Commentary by Frost. In-8°, 418 p. London (Whittaker). 19 fr. 75

Vergilii Maronis Opera, with a commentary by J. Conington. vol. 2. 2d edit. rev. In-8°, 570 p. cart. London (Whittaker). 17 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

3e fascicule. Notes critiques sur Colluthus, par Éd. Tournier, répétiteur à l'École des Hautes Études.

Forme aussi le 2e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

4e fascicule. Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Études. 2 fr.

5e fascicule. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'École des Hautes Études. 4 fr. 75

Forme aussi le 3e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

6e fascicule. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

9e fascicule. Le Bhâminî Vilasâ, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 8 fr.

Forme aussi le 6e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 6 Sixième année 10 Février 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atti (A.). Studi sulle origini italiche. II. La numismatica. In-32, 80 p. Modena (Vincenzi).

Beauchesne (de). Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort; captivité de la famille royale au temple. 8e éd., enrichie d'autographes, etc. et précédée d'une lettre de Mgr. Dupanloup. 2 vol. In-18 jésus, 1115 p. Paris (Plon).

Beaumarchais. Théâtre complet de Beaumarchais. Réimpression des éditions princeps avec les variantes des manuscrits originaux publiées pour la première fois par G. d'Heylli et F. de Marescot. T. II. (Le Barbier de Séville. L'Ami de la Maison) et IV (Tarare. La Mère coupable). In-8°, 636 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Cominges (comte de). Relation inédite de l'arrestation des princes (18 janvier 1650) écrite par le comte de Cominges, et publiée avec notes et appendice, par Ph. Tamizey de Larroque. In-8°, 24 p. Paris (Palmé).

Compendio di Storia orientale antica. In-16, 20 p. Modena (Vincenzi).

Defrémery (M.). Sur quelques opinions singulières des Musulmans. In-8°, 15 p. Paris (Donnaud).

Didot. Observacions de M. Amb.-Firmin Didot sur l'écrit intitulé, Programme oficiel de la nouvèle ortografe adoptée en 1870 par le comité santral de la Société néographique suisse et étrangère et par pluzieurs néografes de la Belgique et de la France. Gr. in-18, 25 pag. p. du Mesnil. Paris (Didot).

Discours de la mort et exécution de Gabriel, comte de Montgommery, par arrest de la cour pour les conspirations et menées par luy commises contre le roy et son estat, qui fut à Paris, le 26e de juing 1574. In-8° carré, 17 p. Rouen (Boissel).

Fornaciari (B.). Grammatica storica della lingua italiana estratta e compendiata dalla Grammatica romana di F. Diez. Parte I. Morfologia. In-16, 128 p. Torino (Loescher). 2 fr. 30

Gérin (M.). L'affaire des Corses en 1662-1664. In-8°, 86 p. Paris (Lecoffre).

Gionville (G. sire di). La sesta crociata, ovvero l'istoria della santa vita, e delle grandi cavalleria di Luigi IX di Francia, ora recata fedelmente dal volgare d'oil nel volgare di sì, per esempio della conformità de' due antichi linguaggi. In-16, lxiv-276 p. Bologna (Romagnoli). 4 fr. 80

Hémardinquer (M.). De Apollonii Rhodii Argonauticis. Thesim Facultati litterarum Parisiensi proponebat. In-8°, 185 p. Paris (Thorin). 4 fr.

—— La Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon. In-8°, 334 p. Paris (Thorin). 4 fr.

Littré. Dictionnaire de la langue française, 26e livr. (13e du t. 2). In-4° à 3 col. 1857-2016. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Schleicher (A.). Laut u. Formenlehre d. polabischen Sprache. In-8°, 353 p. St. Peterb. (Leipzig, Voss). 6 fr. 45

Schultze (M.). Ueb. d. Lautwerth d. griechischen Schriftzeichen. M. e. lith. Taf. Thorn (Lambeck). 1 fr. 10

Seydel (R.). Die Religion u. d. Religionen. Vortræge geh. im deutschen Protestanten Vereine zu Leipzig. In-8°. Leipzig (Findel). 4 fr.

Thiele (R.). Prolegomena ad hymnum in Venerem Homericum quartum. In-8°. Halle (Buchh. d. Waisenhauses). 2 fr.

Varnhagen v. Ense (K. A). Ausgewæhlte Schriften. 5. Bd. (Denkwürdigkeiten a. d. eigenem Leben). Leipzig (Brockhaus). 5 fr. 35

Velsen (F. A. v.). Ueb. d. Codex Urbinas der Lisistrata u. der Thesmophoriazusen d. Aristophanes. In-8°. Halle (Buchhdg. d. Waisenh.). 1 fr. 65

Zeit unsere. Deutsche Revue d. Gegenwart. Monatsschrift z. Conversations-Lexikon. Hrsg. v. R. Gottschall. 8e année. 1872. 24 livr. In-8°. Leipzig (Brockhaus).
Chaque livraison. 85 c.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — **10 Février** — **1872**

Sommaire : 20. Pavet de Courteille, Dictionnaire turk-oriental. — 21. Savelsberg, Particules latines. — 22. Willems, Antiquités romaines. — 23. Grion, La Chronique de Dino Compagni. — 24. Storm, Les peuples romans et leurs langues.

20. — **Dictionnaire turk-oriental**, par M. Pavet de Courteille. Paris, Imprimerie impériale, 1870. Gr. in-8°. — Prix : 12 fr.

Jusqu'à présent les savants qui se sont livrés en France à l'étude de la langue turke n'ont guère étendu leur horizon au-delà de la littérature et de l'idiome ottomans. Cette préoccupation exclusive se justifie et par le rôle que l'empire ottoman a joué dans l'histoire et par la place qu'il tient encore dans les affaires et surtout dans la politique contemporaines; elle était d'ailleurs en harmonie avec l'état général de la science. Mais aujourd'hui un mouvement d'études fort caractérisé, et coïncidant avec des tendances politiques et commerciales auxquelles il n'est pas subordonné, mais qu'il seconde jusqu'à un certain point, pousse les esprits à approfondir les langues et l'histoire de l'Asie centrale et orientale. Ce mouvement, peu sensible en France où il ne rencontre ni la faveur publique, ni même les encouragements officiels (on peut le dire, sans méconnaître certains indices favorables, notamment les facilités qui ont été données pour la publication même de l'ouvrage que nous annonçons), est très-accentué à l'étranger, en Russie surtout, où il est soutenu par des intérêts nationaux, en Allemagne, où l'amour et le goût de la science savent se passer d'excitants extérieurs, et particulièrement en Hongrie, où les souvenirs des antiques traditions, et une curiosité innée, quelque chose comme la voix du sang, envoie pour ainsi dire, à chaque génération, quelque hardi voyageur sonder les mystères de l'Asie centrale. Ce sera un titre de gloire pour M. Pavet de Courteille d'avoir le premier, en France, donné aux études turkes l'impulsion qui les met en harmonie avec le courant scientifique actuel, de s'être conformé à une tendance qui n'est pas simplement une mode, un engouement, mais qui indique la voie véritable que ces études doivent suivre.

Le dictionnaire que nous annonçons a un caractère spécial; il se rattache, circonstance très-digne d'intérêt, à l'un des ouvrages les plus importants de la littérature turke, aussi bien qu'à l'un des événements les plus marquants de l'histoire. En effet, il est né de la lecture attentive, de l'étude que M. P. de C. a faite des Mémoires de Bâber, l'un des plus illustres représentants de la race turke, le fondateur de cet « empire mongol » de l'Inde qui a jeté un si grand éclat, qui n'a disparu que devant la puissance anglaise, et dont le souvenir et la trace ne sont pas encore effacés de l'Inde. En lisant cet ouvrage capital, dont il

se propose de publier une traduction française[1], M. P. de C. composa pour son usage particulier, un vocabulaire adopté à la lecture des Mémoires de Bâber : c'est ce vocabulaire qu'il a eu la pensée d'offrir au public, mais grossi d'emprunts faits à d'autres ouvrages du même genre, tant indigènes qu'européens.

Ainsi il existe un travail lexicographique sur les œuvres de Mir-Ali-Chir-Nevaï (2e moitié du xve siècle). Ce dictionnaire, intitulé *Senguilâkh*, donne la signification des mots turks en persan; il est très-rare; l'auteur n'a pu le consulter; mais il en existe un abrégé, le *Koulâceh-i Abbâci*, dont M. P. de C. a eu à sa disposition deux manuscrits; ce qui lui a permis de faire passer l'ouvrage tout entier dans son livre. Le *Nâciri*, autre ouvrage du même genre n'a pu être utilisé qu'en partie, l'auteur n'ayant à sa disposition que les premières feuilles d'une édition lithographiée; mais il a été plus heureux avec l'*Abouchka*, autre dictionnaire composé pour les œuvres de Nevaï et dont il a recueilli et traduit les nombreux exemples. Enfin M. P. de C. cite un glossaire imprimé à Calcutta, ouvrage de Fazl-Ullah, et dont il a pu tirer parti. — Parmi les ouvrages européens, M. P. de C. a surtout utilisé les travaux de Zenker (Türkisch-Arabisch-Persisches Handwœrterbuch), de Guiganoff (Recueil d'expressions tartares), de Veliaminof-Zernof (Dictionnaire Djaghataï turk) et surtout les *Cagataische Sprachstudien* de Vambery publiées pendant que le Dictionnaire de M. B. C. était sous presse, et que l'auteur a utilisées autant qu'il a pu pendant la correction des épreuves, ne négligeant rien, jusqu'au dernier moment, pour donner à son travail toute la perfection dont il était susceptible.

Le plan sur lequel est fait le Dictionnaire de M. P. de C. est excellent : chaque mot est, autant que possible, accompagné d'un ou de plusieurs exemples, constamment traduits par l'auteur et qui permettent au lecteur de se mieux rendre compte des divers sens attribués aux différents mots. Ce système a en outre l'avantage d'offrir une « véritable Chresromathie turke-orientale, » comme le dit M. P. de C. dans sa préface (page vj), en y insérant le texte et la traduction de celle de l'Abouchka. Ces nombreuses citations, les unes prises dans les dictionnaires indigènes mis à contribution par l'auteur, les autres recueillies dans ses lectures, toutes marquées d'un signe qui permet d'en constater l'origine et de remonter à la source, ont un triple caractère : 1° philologique, car elles renferment une foule d'indications et même de discussions lexicographiques et grammaticales; l'origine, la provenance, la synonymie d'un grand nombre de mots sont expliquées; 2° littéraires; car elles font connaître le style et la manière des écrivains dont les œuvres capitales ont fourni la substance du dictionnaire, 3° enfin historique; car, si l'on ne peut voir dans ce livre un travail historique proprement dit, on y trouve une foule d'allusions à des événements de l'histoire, sans parler de nombreux détails relatifs à l'ethnographie, aux mœurs, usages et coutumes, à l'histoire naturelle, aux sciences et aux arts. L'étude de ce livre est ainsi d'un grand intérêt et d'un grand profit même pour le lecteur qui n'y

1. Depuis que ces lignes ont été écrites (en 1870), et même depuis qu'elles ont été livrées à l'impression, cette traduction a paru. La *Revue* en rendra compte.

chercherait pas le genre de secours que fournit habituellement un dictionnaire.

Le grand mérite de l'ouvrage de M. Pavet de Courteille est, avons-nous dit, dans la direction nouvelle qu'il tend à imprimer à l'étude de la langue turke et dans le secours qu'il prête aux études voisines. Depuis Klaproth et Abel Remusat qui avaient ouvert la voie à de sérieux travaux sur l'Asie centrale, cette branche d'études avait été à peu près délaissée au moins en France. A l'étranger elle a été cultivée avec soin dans ces dernières années; M. P. de C. retrace, dans son introduction, l'histoire de ce qui a été fait pour elle en Allemagne et en Russie. On sait que le turk ottoman ne peut fournir pour ce genre d'études qu'une contribution très-insuffisante, à cause de l'envahissement de la langue littéraire par l'arabe et le persan. Pour retrouver le véritable turk, il faut aller le chercher soit dans la patrie des Turks, dans l'Asie centrale, où il se présente à la vérité sous forme de nombreux dialectes, soit dans les monuments littéraires qui, antérieurs au travail de décomposition opéré sur le dialecte ottoman par l'influence musulmane et l'engouement du persan et de l'arabe, ont le mieux retenu le caractère du turk primitif en même temps qu'ils le représentent sous la forme la plus cultivée et la plus achevée. Néanmoins cette littérature turke du xve siècle ne s'est développée qu'au contact de la civilisation persane. On sait que la création du fameux empire mongol a eu pour conséquence l'introduction du persan, comme langue littéraire et classique, dans l'Hindoustan. On retrouve la trace de cette influence persane dans une bonne partie des citations de M. P. de C. au moins dans celles qui sont en vers, tirées pour la plupart de Nevaï. Quant aux mots mêmes, dont l'ensemble forme le vocabulaire, l'auteur qui n'a pas eu l'intention de faire un dictionnaire complet du turk oriental, encore moins du turk grossi des mots empruntés à des idiomes étrangers, a généralement exclu tous ceux qui ne sont pas d'origine turke ou tartare. On en rencontre cependant qui ne remplissent pas cette condition; ainsi l'expression *deh-der-deh* (p. 323), « dix sur dix, décagone » est persane, mais on peut la regarder comme technique : cependant on aurait attendu la lettre *p*, indicative d'une origine persane : peut-être est-ce une omission.

Beaucoup de mots sont marqués de la lettre *m* qui signifie « mongol; » d'autres, sans porter cette marque, sont accompagnés d'un mot mongol que l'auteur en rapproche. La comparaison aurait pu être poussée plus loin : Ainsi *bûl-maq* « être, devenir » (p. 177), correspond bien au mongol *bol-khu;* rien n'indique ce rapport. On peut faire la même observation au sujet du mot *bîlîk* « science, intelligence » (p. 191), lequel est tout à fait mongol. Mais ces oublis ne peuvent être bien nombreux; il est évident que le vocabulaire mongol et le vocabulaire turk diffèrent l'un de l'autre, et le rapport certain qui existe entre les deux langues, repose bien plus sur le génie, la constitution grammaticale, que sur la ressemblance des mots. Le nombre des termes de son dictionnaire dont M. P. de C. a rapproché un terme mongol correspondant, n'est pas même d'une centaine. En y ajoutant les mots qu'il se contente d'accompagner de la lettre *m* et ceux qu'il peut avoir omis, peut-être arriverait-on tout au plus au chiffre de cent cinquante ou deux cents. Ce fonds commun, qui est très-faible,

est-il le reste d'une identité primitive de langage qui aurait plus tard disparu, ou le résultat d'emprunts ? Il est probable que ces deux caractères existent, mais que le second est celui qui s'attache à la plupart ces cas. Ainsi le mot *ordu* (dont nous avons fait « horde »), et qui, dans l'Inde, désigne encore aujourd'hui le dialecte mixte, né de la conquête dite mongole, est simplement accompagné dans le dictionnaire de ces mots « campement royal, camp » (p. 54), sans autre indication. Mais ce mot est aussi mongol. Est-il propre aux deux langues, ou a-t-il passé de l'une dans l'autre, et dans ce dernier cas, quelle est celle qui a fourni le terme à sa voisine ? — Nous croyons utile de citer quelques autres exemples du même genre. Ainsi le nom du loup en turk ottoman est *qûrt*. Ce terme se trouve à la page 425 avec la signification « ver, loup. » A la p. 168 nous trouvons *bûrt* « loup, espèce de clairon » qui paraît le terme plus spécialement employé par le turk oriental. Enfin, à la page 289 nous lisons *tchineh* « loup » ou louve; » et l'auteur cite une phrase d'Aboul-Ghazi, nous apprenant que ce mot désigne également bien le mâle et la femelle. Or on ne peut qu'être frappé de l'identité du turk *tchineh* avec *tchinu-e* nom du loup en mongol que M. P. de C. n'a pas du reste manqué de citer. Mais le mot est-il commun aux deux langues ou l'une l'a-t-elle emprunté à l'autre ? — Le mot qui procède immédiatement *tchineh* dans le dictionnaire, nous offre un intérêt semblable, accru par celui d'une question historique ; c'est *Djenkiz*, premier élément du nom célèbre de Gengis-Khan. Aboul-Ghazi dit que ce mot signifie « grands » (Olough) et qu'il est au pluriel. Il est difficile de l'admettre comme turk ; mais l'indication donnée par Aboul-Ghazi que ce mot est pluriel, s'applique bien à la forme plurielle des noms mongols terminés par des voyelles, cette forme étant *s*, très-voisin de *z*. Cependant on s'est toujours refusé à voir dans le premier élément du nom du conquérant mongol, un mot de la langue de son peuple, et Schmidt (Geschichte der Ost-Mongolen, p. 379, note 20) combat précisément l'opinion qui fait de Djenkiz (Tchinggis) un pluriel. M. P. de C. en rapproche le mongol *tchinegen*, mais ce mot étant abstrait ne saurait avoir de pluriel, et s'il en avait un, ce devrait régulièrement *tchineged* et non *tchineges*.— Le titre de *Khaghan* qui entra dans le nouveau nom donné à Temudjin est représenté en turk par le mot bien connu Khâqân accompagné dans le dictionnaire (p. 312) de cette simple indication « roi des rois, titre donné par excellence aux souverains de la Chine. » Ce mot, qui a passé en persan, est évidemment la transcription pure et simple du mongol. Mais, page 389, nous trouvons Qâân « roi des rois » avec un vers qui attribue cette qualification au 2e Khaghan mongol, Octaï, tandis que dans le même vers le fondateur de l'empire est appelé Djinkiz-Khan, son vrai nom devant être Djinkiz-Khâqân. Mais laissons de côté le mot *Khan* commun aux deux langues, et la distinction de Khan et de Khaghan que le mongol seul sait faire : il demeure établi que ce terme mongol *Khaghan* est représenté par deux formes *Khâqân*, conforme à l'orthographe, et *Qâân*, probablement conforme à la prononciation et qui coïncide d'une façon remarquable avec la transcription du même terme par Marco Polo, — *Khaan*. Car, on ne peut guère admettre que ce terme appartienne en propre au turk.

Nous citerons un dernier exemple, le mot « *Amink, m,* petit esprit » (p, 36), qui nous vaut une note très-intéressante d'Aboul Ghazi. D'après lui, ce mot daterait d'un temps où la langue mongole n'était pas encore oubliée; ce qui prouve que l'usage s'en était introduit parmi les Turks. Après avoir donné les équivalents de Amin « esprit, » en diverses langues, le lexicologue nous apprend que la lettre finale de *Amin-k* est le signe du diminutif, d'où l'acception de « petit » esprit. » C'est là un renseignement curieux d'autant plus digne d'être noté qu'il ne paraît point se rapporter à un cas ni à une règle existant aujourd'hui en mongol, quoique le mot *Amîn* soit parfaitement mongol et que M. P. de C. le cite avec pleine raison. Le terme suivant *Amîdûn* « vivant » reproduit si exactement le mongol *amidu* « être intelligent, animé » qu'on peut le considérer comme ce mot lui-même : aucune indication l'accompagne.

Nous avons insisté sur certains mots qui sont l'indice des rapports existants entre le turk et la plus remarquable des langues voisines et congénères, le mongol; la considération de diverses autres langues peut aussi donner lieu à des observations curieuses. Ainsi quand on rencontre le mot *bâlâ* « petit des ani- » maux, enfant » (p. 153), on pense immédiatement au sanskrit *bâla :* (fém. *bâlâ*) « enfant » et on se demande si ce mot aurait été adopté dans l'Inde par les conquérants turks; mais le mot *bâlâ-lâ-maq* « faire des petits, en parlant des » animaux, » qui vient peu après, détruit cette impression et donne lieu de penser qu'il n'y a là qu'une ressemblance fortuite.

Nous ne pousserons pas plus loin ces remarques de détail peut-être trop longues. Elles auront cependant pu servir à montrer l'intérêt du travail de M. P. de C.: soit qu'on veuille se renfermer dans l'étude du turk et de ses dialectes, soit qu'on veuille étudier les langues de l'Asie centrale, et l'histoire des peuples qui y ont vécu ou qui en sont sortis, il offre un précieux secours par la masse des mots qu'il renferme, par les détails biographiques, historiques, ethnographiques, philologiques, scientifiques que l'auteur a rassemblés sous la plus grande partie des éléments de son vocabulaire.

Léon FEER.

---

21. — **Lateinische Partikeln** auf *d* und *m,* durch Apokope enstanden. Von Dr J. SAVELSBERG. Separatabdrück aus dem Rheinischen Museum für Philologie, N. F. XXVI (1871). Frankfurt am Main, Verlag von Johann David Sauerlænder. 1871. In-8°, 67 p. — Prix : 2 fr.

Voici la thèse de M. S. : 1° *prod sed red- antid- postid-* sont des apocopes de *prŏ-de se-de re-de anti-de posti-de* formés de la prép. *de* comme *in-de*, et non des ablat. archaïques comme on l'admet généralement. 2° *tum cum* ou *quom num tam quam dum idem pri-dem qui-dam enim in de-in ex-in* ou *ex-im quin alioquin confestim,* etc., sont des apocopes de *to-ni quo-ni ta-ni do-ni de-ni*, etc., formés d'une syllabe enclitique *nĭ* = νι dans τη-νί-κα, et non des accus. comme on l'admet généralement.

1° M. S. réussit à rendre sa thèse vraisemblable pour les particules en *d,* toutefois ses explications sur *prōd- prō* et *prŏ-* laissent à désirer : il voit dans

prōd(e) comme dans *prō* un allongement de date ultérieure (« eine nachträgliche » Verlængerung, » p. 5); ne peut-on admettre à côté de *pro-* thème nu = πρό = skr. *prā* un *prod* abl., comme on est forcé d'admettre un *prae* locatif? Quant aux formes comme *fuit prode* (p. 3), si elles sont vraiment anciennes et ne reposent pas comme le veut M. Schuchardt sur une méprise, et si elles ont l'*o* comme d'ailleurs on n'en peut douter, elles supposent simplement que l'élément *de* s'est ajouté à l'ablatif *pro(d)* et non au th. *prŏ-*. — P. 7 à 9 se trouve une discussion intéressante sur le suffixe grec -δεν = lacon. -σας = -θα = -θεν = -θεις (Hesych.) = skr. *-dhas*, mais la comparaison de ce suffixe avec le lat. *de* = osq. *dat* d'une part, avec le suffixe skr. *-tas* = -τος = *-tus* de l'autre est un défi aux règles de la phonétique. L'aphérèse de *a* dans *de* = skr. *adhas* est plus impossible encore que dans skr. *ni* = *ani*, p. 31.

2° M. S. rend bien compte par sa théorie de l'ombrien *puni pune* = osque *pón pon* = *quom*, *pane* = osq. *pan* = *quam*, et son explication de *donicum* = *doni quoni* (avec rime comme dans *tum quum*, *tam quam*), etc., est élégante. Remarquons toutefois que *doni-cum* et son *o* n'est guère conciliable avec *quŏni-am* (p. 12) et son *ŏ*; remarquons de plus que les Latins auraient fait rimer *toni quoni* plutôt que *doni quoni* (cf. *tum quum*). Mais surtout les formes *cume* p. 14 et *tame* p. 16 font une difficulté sérieuse; car si on peut admettre le changement d'un *n* devenu final par la chute de la voy. précédente en *m* final (c'est-à-dire au fond en *anusvāra*, en voy. nasale NEUTRE), il est bien plus malaisé de se représenter un *n* médial devenant *m* médial (c'est-à-dire un *m* véritable et consonne), et l'exemple de *permicies* et d'une forme OMBRIENNE obscure (p. 15) est loin d'être assez probant. D'ailleurs M. S. se laisse duper par l'écriture et traite le *m* médial et le *m* final comme un même son. Sur les mots comme *exin exim* M. S. a plus de chance d'avoir trouvé juste. Mais quand il arrive aux adv. en *tim* (*juxtim partim paulatim*, etc.) le rapprochement ingénieux de πρότι ἀκλαυτί ἐγρηγροτί, etc., aura peine à faire passer l'outrance de sa théorie. Sa dissertation contient néanmoins une foule d'aperçus (souvent de digressions) dignes de remarque : sur le datif plur. et la prétendue chute de *bh* p. 34, sur les locatifs en *in en* p. 38, etc., et bien d'autres. — Pourquoi M. S. suppose-t-il dans *re-dĭ-vivus* dans *pro-dĕ*, etc., la présence de la prépos. *dĕ?* l'admission d'une syllabe enclitique *dĭ* cadrerait mieux avec ses idées sur l'enclitique *nĭ*.

En résumé cette brochure renferme des parties à lire, mais on ne peut dire que les conclusions de M. S. soient définitives. La phonétique surtout aurait à redire à plusieurs détails.

Louis HAVET.

22.—**Les Antiquités Romaines** envisagées au point de vue des institutions politiques par P. WILLEMS, professeur à l'Université de Louvain. Louvain, 1870. Gr. in-8°, viij et 331 p. — Prix : 7 fr.

Cet ouvrage est excellent. Il tient ce que promettent le titre et la préface. C'est un résumé précis et substantiel de la matière qui mérite de devenir le *vade mecum* de tous ceux qui veulent étudier les antiquités romaines au point de vue

politique et plus spécialement à ceux qui s'occupent de l'histoire du droit romain.

« En Belgique, nous dit l'auteur, la loi du 1er mai 1857 sur l'enseignement » supérieur a inscrit au programme de la candidature de philosophie et lettres : *les antiquités romaines, envisagées au point de vue des institutions politiques.* » Et il ajoute que presque tous les élèves auxquels ce cours est destiné se préparent à l'étude du droit et que, dans l'esprit de la loi, les antiquités romaines servent avant tout d'introduction au droit romain. Ceci nous prouve qu'en Belgique les professeurs tant des Universités libres que de celles de l'État, s'appliquent à faire des cours d'ensemble sur les diverses branches de la science et non pas seulement des leçons sur des sujets choisis. Il nous prouve en outre que les élèves suivent assidument ces cours, y préparent leurs examens et ne se contentent pas de prendre des inscriptions.

Conformément à son programme, M. Willems a laissé de côté tout ce qui concerne les antiquités religieuses et les antiquités privées. Il a donné une large place au droit privé et traité d'une façon plus abrégée du droit public et des institutions politiques. Néanmoins son ouvrage donne tout ce qui est essentiel; il est fait avec beaucoup de clarté et de méthode et nous ne doutons pas qu'il n'atteigne parfaitement son but. Nous trouvons seulement que le troisième et dernier livre, qui a pour objet les principales branches de l'administration est un peu écourté. Le chapitre sur les provinces l'est décidément trop.

La première partie est historique; elle comprend l'*époque de formation* jusqu'à la fin des luttes entre le patriciat et la plèbe. La seconde partie est systématique et comprend l'*époque d'achèvement* où le droit et les institutions sont déjà fixés; elle traite des personnes (droit privé) tant des citoyens que des étrangers, puis des pouvoirs constitutifs du gouvernement (comices, sénat, magistrats, changements survenus sous l'empire), enfin des branches principales de l'administration.

Ce qui fait la valeur hors ligne de ce travail, c'est la conscience avec laquelle il est fait, le soin minutieux et l'extension que l'auteur a donnés dans ses notes à la partie bibliographique. En se servant d'un pareil guide, on trouvera facilement la voie à suivre pour des recherches spéciales et l'indication de toutes les sources à consulter, qu'il ne remplace pas sans doute, mais qu'il résume d'une façon tout à fait satisfaisante. Nous n'avons certainement en français aucun ouvrage meilleur sur la matière.

Ch. M.

---

23. — **La Cronaca Dino Compagni, opera di Antonfrancesco Doni,** dimostrata per Giusto Grion. Vérone, H. F. Munster, 1871. In-8°, 60 p. — Prix : 2 fr.

Le remarquable travail où M. Scheffer-Boichorst a démontré que la chronique de Ricordano et de Giacchetto Malespini n'est point la source, mais au contraire un extrait des premiers livres de Giovanni Villani[1], se termine par ces mots :

---

1. Sybel's Zeitschrift, 1870. 4. Heft, p. 274 : Scheffer Boichorst, *Die florentinische Geschichte der Malespini — eine Fælschung.*

« Qui mettrons-nous à la place de Ricordano? Il faut bien qu'il y ait un « Père » de notre histoire. » — On répondra : Dino Compagni. Soit. Il peut en attendant occuper la place d'honneur. Mais pourra-t-il la garder? Savante Florence, ne crains-tu pas de voir venir le jour où l'esprit critique d'un Allemand se sentira le droit de porter la main sur l'ouvrage de celui que tu aimes à appeler ton Thucydide, que tu nommes si volontiers à côté de ton Machiavel? »

M. Giusto Grion, professeur à l'Université de Padoue, n'a point voulu laisser ravir par un Allemand la gloire de démontrer l'inauthenticité de la chronique de Dino Compagni; bien plus, il a voulu montrer en même temps que la chronique de Paolino di Piero (XIVe s.) : *Cronaca delle cose d'Italia dall' a.* 1080-1305, n'est qu'une audacieuse falsification du XVe s. Jaloux de ne pas se faire le simple imitateur des Allemands et de montrer de l'originalité, il a introduit dans la critique historique un genre nouveau, le genre bouffe. Sa brochure est une série de calembredaines, de plaisanteries d'un goût douteux sur Pierre et Paul (p. 4 et passim), sur Dino-Doni, Din-Din, Din-Don, di no (p. 5, 60), etc. C'est de la critique historique faite par Pulcinella ou Stenterello. Avec un pareil style, M. G. aurait dix fois raison qu'il paraîtrait encore avoir tort. Aussi n'aurait-il rencontré chez les esprits sérieux que le silence et le dédain, si l'article de M. Scheffer-Boichorst sur Malespini n'avait réveillé, au sujet de Compagni, les doutes exprimés autrefois par la revue *Il Piovano Arlotto* (Firenze. Février 1858, p. 83), et invité tous ceux qui s'occupent de l'histoire d'Italie à un examen plus attentif des sources florentines. — C'est seulement par une étude minutieuse et comparative des diverses chroniques, de Villani, Paolino di Pieri, Simone della Tosa, que l'on pourra arriver à des idées claires sur leur mode de composition. Nous ne chercherons ici qu'à montrer l'insuffisance des preuves fournies par M. G. et à élucider quelques points de détail.

La chronique de Paolino di Piero s'étend de 1080 à 1305[1]. D'après son texte même, elle aurait été composée au commencement du XIVe s. L'auteur (ad ann. 1118) parle d'un champ acheté en 1118 par les Florentins sur le territoire de Pise et qui resta inculte : *Infino al presente giorno, ciò fù a dì quattro Luglio anni trecentodue più di mille, allora che io la vedi.* Il devait avoir à cette époque au moins trente à trente-cinq ans, puisqu'il parle comme témoin oculaire de l'entrée de Charles d'Anjou à Florence en 1284 (d'ap. Villani, 1282) : « *Ed io che 'l vidi, ed udii, ne porto la* » *testimonianza di veduta.* » D'après un autre passage il aurait été encore plus âgé, puisqu'il aurait assisté à la mort de Messer Azzolino degli Uberti dont il raconte l'exécution en 1268 et au sujet duquel il ajoute (ad ann. 1270) : *In questo tempo ho io trovato altrove scritto che furon presi quegli degli Uberti, e morti messer Azzolino e compagni, de quali e scritto addietro due anni; ed io perciocchè li vidi, credo, che cosi sia il vero, ma perciocchè io non ne sono certo, non l'ho mutato.* Quoi qu'en dise M. G., Manni a raison de trouver que cette phrase n'a aucun sens et de préférer la leçon d'un autre ms. qui donne : *ed io perciocchè non li*

1. Publiée par Domenico Maria Manni, d'après un ms. de la Magliabecchiana, dans le suppl. aux *Scriptores Rerum Italicarum* de Tartini. T. II, p. 4.

vidi, c'est-à-dire : « Un autre écrivain rapporte à 1270 ce que j'ai raconté à » 1268; n'ayant point été témoin de l'événement, je veux bien croire qu'il a » raison; mais n'en étant point certain, je ne change pas ce que j'ai écrit. » Nous pouvons donc supposer que Paolino di Piero était tout enfant en 1270, si même il était déjà né; qu'en 1282, il était assez grand pour assister à l'entrée de Charles d'Anjou, mais fort jeune encore; ce qui explique les erreurs chronologiques (de deux ans, si l'on suit Villani) où il tombe en racontant ses souvenirs d'enfance.

Pourtant certains indices peuvent faire croire que ces diverses indications sont fausses et que la composition de l'œuvre doit être ramenée à une date plus récente, tout au moins postérieure à l'année 1350. Mais les arguments choisis par M. G. sont peu probants. De ce que Paolino se trompe d'un an sur la date de la mort d'Ugolin (ad ann. 1299), de ce qu'il appelle Lapo degli Uberti : *un ser Lapo notaio* (ad ann. 1301); de ce qu'il raconte avec exagération les dégâts commis par Corso Donati dans le jardin des Chiarmontesi (ad ann. 1301) [1]; de ce qu'il dit, en 1299, que *papa era ancora Bonifazio*, et que *il trecento cominciò allora per la pasqua di Natale;* enfin de ce qu'un concitoyen et presque un contemporain de Boccace parle des saints avec un sourire : *tutti gli altri Santi..... grandi e piccoli* (préambule), il ne s'ensuit pas que l'auteur n'ait pas vécu au commencement du XIVe siècle. Il ne s'ensuit pas surtout que cette chronique aride ait été fabriquée par Luca Pulci, parce que Pulci se moquait aussi des saints.

M. G. aurait pu trouver d'autres arguments plus graves. A l'année 1215, en parlant des luttes des Guelfes et des Gibelins, il ajoute que Florence, *forse.....ancora ne sente*. Parole étrange dans la bouche d'un contemporain de Dante. Faut-il lire *forte?* — Ce qui est plus grave encore, c'est qu'aux années 1299 et 1300, il parle du *Perdono cinquantesimale;* or le jubilé de cinquante ans ne fut établi qu'en 1350. Mais Manni corrige avec raison *centesimale*, comme l'exige le contexte explicatif : *perciocchè il trecento cominciò allora per la Pasqua di Natale.* — C'est un copiste inintelligent qui, après 1350, aura changé *centesimale* en *cinquantesimale*.

Reste l'argument le plus fort contre l'authenticité de la chronique de Paolino, argument qui n'a pas échappé à M. G., mais qu'il ne présente pas dans toute sa force, je veux parler de son étroite parenté avec la chronique de Villani. Si celle de Paolino est réellement, comme le veut M. G., un extrait de Villani, l'auteur nous trompe quand il nous fait croire qu'il écrivait en 1302; il nous trompe probablement aussi lorsqu'il se prétend témoin oculaire en 1282; car il n'aurait pu se servir de Villani que vers 1350, époque à laquelle il aurait eu environ quatre-vingts ans. —Les rapports de la chronique de Paolino et de celle de Villani sautent aux yeux (voy. Paolino ad ann. 1115, 1117, 1273, 1274, 1275, 1278, 1280, et Villani, IV, 29; VII, 42, 43, 49, 52, 55, et passim). Il semble (ad ann. 1270) que Paolino

---

1. M. G. fait remarquer que le nombre des plantes coupées par Corso Donati est de 3488 = IIIMCCCCLXXXVIII = 1488 — 3 = 1485. Donc la chronique fut fabriquée en 1485. — Il n'y a rien à répondre à cela.

fasse allusion au l. VII, ch. 35 de Villani quand il dit avoir trouvé *altrove scritto* qu'Azzolino degli Uberti fut mis à mort en 1270. Enfin on dirait qu'en certains passages Paolino s'est servi de Villani sans le bien comprendre. Il ne me paraît pas aussi évident qu'à M. G. (p. 6) que Paolino ait mis l'origine des luttes des Blancs et des Noirs en 1297, parce que Villani dit à l'année 1298 (VIII, 26) que les prieurs habitaient *nella casa de' Cerchi bianchi*, c'est-à-dire dans la maison qui fut plus tard celle des *Cerchi bianchi*. Nous ignorons la date précise des troubles de Pistoia, où prirent naissance les factions qui devaient déchirer Florence. — Mais si Paolino place en 1280 la venue du cardinal Latino à Florence, qui est de 1278 ou 1279 d'après Villani, cette erreur ne vient-elle pas du texte même de Villani mal compris? Celui-ci, en effet, raconte au l. VII, ch. 55, que l'archevêque de Trèves vint à Florence en 1280, puis il parle au ch. 56 de la venue du cardinal Latino qu'il place en 1278. — Paolino fait commencer le Jubilé de 1300 à Noël 1299, tandis qu'il commença seulement en février. Cette méprise n'a-t-elle pas eu pour origine le texte de Villani (VIII, 36) qui dit que le jubilé fut institué *a reverentia della natività di Cristo?* — Enfin le passage suivant de Paolino n'est-il pas un abrégé mal fait du ch. 40 du l. VIII de Villani?

PAOLINO.	VILLANI.
Essendo catuna parte adunata a casa de' Frescobaldi a una morta, nel levare della gente catuna parte temendo, e recandosi l'arme in mano, fecero insieme alcuna vista, e non facendo cosa l'uno contra l'altro, misero la terra tutta a romore.	Andando messere Corso Donati e suoi seguaci, e quelli della casa de Cerchi et loro seguaci armati ad una morta da casa Trescobaldi, sguardandoci insieme luna parte et l'altra si vollono assalire, onde tutta la gente ch' era ragunata si levarono a romore, et cosi fugendo tornando ciascuno a casa, tutta la città fu ad arme, facendo luna parte e laltra grande raunata a casa loro.

Toutefois, bien que ces indices et d'autres encore puissent faire voir dans la chronique de Paolino une œuvre fausse, fabriquée d'après Villani, cette hypothèse n'est pas la seule possible. Elle n'est même pas la plus vraisemblable. Je verrais bien plutôt dans Paolino une des sources de Villani, ou mieux encore une chronique composée sur les mêmes sources qui ont servi à Villani.

Pour prouver que la chronique de Paolino est fausse, il faudrait montrer quel peut avoir été l'intérêt et le but de la falsification; et c'est ce qu'il est impossible de discerner. Il faudrait surtout expliquer comment le faussaire du xve siècle aurait passé sous silence tant de choses intéressantes qui se trouvent dans Villani et qu'aucun des écrivains postérieurs n'omit jamais de raconter; par ex. l'établissement du *primo popolo* (Villani, VI, 40), l'établissement des prieurs (VII, 825), les réformes de Giano della Bella (VIII, 1). Est-il vraisemblable qu'un faussaire, sans se contenter, comme le prétendu Malespini, d'abréger et de reproduire Villani, se fût donné la peine de composer une œuvre d'une véritable valeur historique, en compulsant des textes divers? qu'il eût recherché dans Martinus Polonus des passages que Villani a laissés de côté (voy. ad ann. 1120, cf. Mart. Pol. *ad Calixtum II*, sur Burdinus; ad ann. 1122, cf. Mart. Pol. *ad Henricum IV*, sur l'origine des Templiers)? Villani ne donne pas la série des podestats, Paolino di

Pieri la donne complète, non sans quelques erreurs, il est vrai. Il ajoute des détails qui manquent dans Villani et qui décèlent un Florentin, s'intéressant aux petits faits de la vie de la cité. Il donne (ad ann. 1216) la date exacte (5 août) de l'établissement des dominicains à Florence; il raconte (ad ann. 1271) que les cinq *arti della Mercatanzia* mirent le cours du florin à 25 sous; il ajoute aux faits rapportés par Villani sur le concile de Lyon (Vill. VIII, 44. Paol. ad ann. 1274) que les *Frati della Sacca* de Florence furent confirmés par le pape; il note qu'il y eut en 1281 des florins faux à Florence. Il paraît enfin s'intéresser tout particulièrement au quartier de S. Pier Maggiore : en 1294, la femme du podestat se réfugie à S. Pier Maggiore; en 1297, les femmes des Donati renvoient les Cerchi à S. Pier Maggiore; en 1301, Simone, fils de Corso Donati, meurt dans l'église de S. Pier Maggiore; enfin en 1303, Corso Donati est condamné à 50 livres d'amende pour n'avoir pas voulu démolir une tour qu'il possédait sur la place de S. Pier Maggiore. Tous ces détails manquent dans Villani. Or Manni cite un acte du 12 novembre 1323 où nous trouvons le nom de Paolino di Pieri, marchand du quartier de *S. Pier Maggiore*. Est-il vraisemblable qu'un écrivain du xve s. ait connu cette pièce, et y ait trouvé la base d'une falsification aussi inutile qu'audacieuse? — Cet acte ne nous fait-il pas comprendre les différents traits relevés dans la chronique, la connaissance qu'a l'auteur de ce qui s'est passé à S. Pier Maggiore, l'intérêt qu'il prend au cours des florins, en sa qualité de marchand, préposé à la gabelle des maraîchers? Nous ne nous étonnons plus s'il raconte certaines histoires invraisemblables, où nous retrouvons les cancans populaires d'une grande ville (voy. ad ann. 1237 sur le podestat Rubaconte; ad ann. 1301 sur le jardin de Chiarmontesi; ad ann. 1302 sur Boniface VIII).

Nous lisons au début de la chronique de Paolino : *Questo è un libro di croniche di piu libri trovate, e di nuovo per me Paulino di Piero vedute e ad memoriam scritte.* Villani dit de son côté : *Mi travaglierò di ritrarre, et ritrovare di piu antichi et diversi libri, et croniche, et auttori i gesti et fatti de Fiorentini, compilando in questo.* — Les mêmes chroniques qui ont servi à Paolino ont servi à Villani. Quelles étaient ces sources? C'était d'abord, comme nous l'avons vu, Martinus Polonus. C'étaient aussi et surtout ces *Gesta Florentinorum* dont parle Ptolémée de Lucques (voy. la lettre dédicatoire de son Histoire ecclesiastique à Guillaume de Bayonne : *Gesta Thuscorum;* son Hist. eccl. l. XIX, c. 28 : *ut in registris Florentinis habetur;* sa chronique ad ann. 1108), et dont un fragment existe probablement encore à la Magliabecchiana de Florence, *inf. Clas.* XXV, *cod.* 571 [1].

Villani ne s'est pas servi directement de Paolino di Piero; leurs récits et surtout leur chronologie diffèrent trop sur plusieurs points; il faut principalement remarquer que leur accord ne va pas au delà de 1280 (sauf pour le passage de 1297 cité plus haut, mais que Villani n'a pas pris à Paolino puisqu'il place le fait en 1300). A partir de ce moment Paolino raconte les événements avec

1. V. Scheffer Boichorst, et Sybel, p. 283, n. 3. — Quoi qu'en dise M. G. (p. 6) la chronique attribuée à Ptolémée de Lucques est faite d'après des sources anciennes, quel que soit son auteur et l'époque où elle fut écrite, et malgré l'interpolation d'un fragment de Sozomène de Pistoia (1430).

beaucoup plus de détail qu'auparavant, parfois avec plus de détail que Villani lui-même ; ses récits diffèrent beaucoup de ceux de Villani, et leurs chronologies ne s'accordent plus (v. plus haut l'entrée de Charles d'Anjou, 1284 pour 1282 ; la venue du cardinal Latino, 1280 pour 1278). Or nous avons vu que Paolino devait avoir à cette époque de 10 à 15 ans : n'est-il pas vraisemblable qu'à partir de 1280 il quitte ses sources écrites et raconte surtout d'après ses souvenirs, souvenirs d'enfance et de jeunesse où se mêlent quelques erreurs[1] ?

Je crois donc que la chronique de Paolino di Piero est une œuvre authentique, écrite par un marchand du quartier de S. Pier Maggiore. Il la commença vers 1302, et la composa pendant les premières années du XIVe siècle d'après les sources qui servirent vers le même temps à Villani et d'après ses souvenirs personnels. Cette dernière partie va de 1280 à 1305. Je laisse aux philologues le soin d'apprécier la langue de Paolino. Mais, autant que j'en puis juger, il parle un italien plus ancien et surtout plus grossier que celui de Villani. Un écrivain du XVe siècle aurait été incapable d'imiter ce style populaire, incorrect et archaïque.

Nous serons plus bref sur Dino Compagni. La question est plus délicate et demanderait un long travail de détail. M. G. a entrepris d'ailleurs des recherches sur les poésies de Dino Compagni, qui jetteront peut-être quelque lumière sur la chronique. Nous espérons aussi que M. K. Hillebrand, qui a fait de Dino l'objet d'un livre important[2], apportera son opinion dans le débat.

Nous ne nous permettrons pas de discuter avec M. G. la question du style de Dino. La chronique serait, d'après lui, écrite dans la langue du XVIe et non dans celle du XIVe s. Les exemples qu'il en cite sont peu probants, il est vrai. *Podestà* est employé par Dino au masculin, tandis que Villani, selon l'usage de son temps, le met au féminin, sauf en un seul passage. M. G. accordera que le copiste du XVIe s. a pu être l'auteur de ce changement. Boccace d'ailleurs employait le masculin. Quant à l'usage de *lui* pour *egli*, ignoré, suivant M. G., avant le XVe s., la Crusca nous dit : « *Lui* invece di *egli*, nel caso retto, pur fu » detto da alcuni, e da Dante nel *Convivio*[3]. »

Les preuves historiques apportées par M. G. à l'appui de sa thèse ne sont pas beaucoup plus fortes ; quelques-unes d'entre elles méritent pourtant d'être examinées. Il note quelques curieuses divergences entre le récit de Dino et celui de Villani. Dino Compagni nous dit qu'étant gonfalonier du 15 juin au 15 août 1293, il dut faire raser les maisons des Galigai. Villani, qui est aussi témoin oculaire, parle des maisons des Galli (VIII, 1). Mais comment décider laquelle des deux versions est la bonne ? — Voici qui est plus sérieux. D'après M. G., Villani cite parmi les partisans des Cerchi, en 1300 : *M. Gentile de' Cerchi*, *Guido Cavalcanti*, etc.

---

1. Il n'est pas certain d'ailleurs qu'il n'ait pas souvent raison contre Villani. La date qu'il donne pour la venue du cardinal Latino à Florence est la vraie. V. Bonaïni, *Della Parte guelfe*, dans l'*Archivio Storico*. Nouv. série, III ; et M. G. p. 13. Dino Compagni s'accorde avec Paolino.

2. *Dino Compagni*, par K. Hillebrand. In-8°. Paris, 1862.

3. Cité par Hillebrand, p. 414. — Cette erreur nous étonne de la part de M. G. qui nous dit (p. 36) du Vocabulaire de la Crusca : « Gloria imperitura d'Italia e non bene » chiara agli Accademici d'oggi c'hanno lasciato battere in breccia i loro sani principi. »

Compagni dit : *Uno giovane gentile, figliuolo di messer Cavalcante Cavalcanti, nobile cavaliere, chiamato Guido*, etc. Or Guido s'était marié, *come tutti sanno*, en 1267, avec une Uberti. Ce *gentile giovane* avait donc plus de cinquante ans en 1300. La phrase de Dino vient d'une confusion des deux noms cités par Villani (*Gentile* devenu *gentile giovane*) et décèle le faussaire. Mais, tout d'abord, le nom de *Gentile de' Cerchi* n'est pas dans le texte de Villani à côté de celui de *Guido Cavalcanti;* il en est séparé par cinq autres noms; de plus le passage où Compagni qualifie Guido de *gentile giovane* ne se rapporte pas au même fait que celui de Villani. Il s'agit d'une attaque des Cerchi contre Corso Donati, attaque dont ne parle pas Villani (p. 49 de l'éd. *diamant* de Barbèra 1858). Plus loin (p. 52) Compagni cite exactement les mêmes noms que Villani parmi les partisans des Cerchi et parmi eux *Gentile de' Cerchi*. Enfin, s'il est vrai que tout le monde sache ou plutôt répète la date de 1267 comme celle du mariage de Guido, tout le monde a tort. Cette date n'est donnée que par Filippo Villani qui vivait plus d'un demi-siècle après Guido, et tout s'accorde à la faire rejeter. Qu'il nous suffise de rappeler que Guido était l'ami de Dante : *questo mio primo amico*, dit-il dans la *Vita nuova*[1]. Dante naquit en 1265 : a-t-il pu avoir pour premier ami un homme qui aurait été son aîné de plus de vingt ans ?

Restent les deux seuls points qui me paraissent avoir quelque valeur dans l'argumentation de M. Grion. Compagni dit que Charles de Valois[2], arrivé devant Florence le 1er novembre, n'y entra que le 4. Or l'acte officiel qui ordonne de ne pas poursuivre les crimes antérieurs à l'entrée de Charles porte *die kallendarum novembris* (v. Grion, p. 31; *Provvisioni Maggiori*, II, fol. 92 v°, aux archives de Florence). Un glossateur du XIVe s. a mis au recto du fol. 92 : *Super maleficiis, reatis criminalibus ante quartum diem novembris*, etc. La date fausse (?) donnée par Compagni ne décèle-t-elle pas un faussaire qui aura pris la date du glossateur au lieu de celle du texte ? — M. G. nous donne le texte de l'acte d'installation des nouveaux prieurs, le 7 nov. 1301, acte qui autorise les anciens prieurs à se réunir où et quand ils le jugeraient bon. Or Compagni nous dit de ces prieurs : *feciono leggi, che i priori vecchi in niun luogo si potessono ragunare a pena della testa*. M. G. voit là une erreur du falsificateur qui a cru que *adirimentes* veut dire *interdire*, tandis qu'il signifie *décider*. N'y pourrait-on pas voir au contraire une plainte contre la violation des conventions promulguées par l'acte d'installation ?

Je n'irai pas plus loin. Je n'ai pas le courage d'exposer ni de réfuter les raisonnements par lesquels M. G. veut prouver que la chronique de Dino Compagni fut composée au milieu du XVIe s. par Anton Francesco Doni et qu'elle contient des allusions à Paul IV. Si Dino fait venir de Châlons en Champagne (*Campagna*) Gian de Celona, qui était de Chalon en Bourgogne, c'est qu'il pense à Paul IV, Gian Pietro Caraffa, né en Campanie (*Campagna*) ! — Il est inutile de discuter

1. V. Hillebrand, p. 102, n. 3.
2. M. G. prétend que si la chronique de Dino était du XIVe s. elle dirait Carlo Valese, et non Carlo di Valòs. Comment se fait-il donc que Villani dise toujours Carlo di Valois ?

plus longtemps avec un critique aussi subtil et qui fait du duché de Bourgogne en 1294 un fief de l'empire d'Allemagne; aussi bien n'avons-nous parlé si longuement de la brochure de M. Grion que pour attirer sur ces questions délicates l'attention de ceux qui s'intéressent à l'historiographie du moyen-âge. La chronique de Dino Compagni a ceci de particulier qu'elle est écrite d'un style qui rappelle plutôt Boccace que Villani, et qu'elle est entrecoupée de morceaux oratoires, je dirais même déclamatoires, bien faits pour éveiller les soupçons de la critique. La réponse faite par M. Hillebrand au *Piovano Arlotto* (p. 411-416) suffisait jusqu'ici à dissiper les doutes que provoque l'existence d'une chronique de cette valeur, dont il ne reste aucun manuscrit ancien[1], et qui est mentionnée pour la première fois en 1646[2]. Aujourd'hui que la question est de nouveau soulevée, et par un homme de la valeur de M. Scheffer-Boichorst, il est à souhaiter qu'une critique attentive et complète de Dino Compagni soit entreprise. C'est seulement par la comparaison minutieuse du texte de Dino avec celui des chroniqueurs contemporains, et surtout avec les documents authentiques conservés aux archives de Florence, qu'on pourra atteindre et dégager la vérité.

G. Monod.

---

24. — Joh. Storm. **De romanske Sprog og Folk.** Skildringer fra en Studiereise med offentligt Stipendium. Kristiania, Cammermeyer, 1871. In-8°. 134 p.

M. Storm a reçu de l'Université de Christiania un *stipendium* pour faire dans les pays romans un « voyage d'études, » et notamment pour se perfectionner dans la connaissance des langues romanes. Cette excellente manière d'encourager les savants au début de leur carrière est à peu près inconnue chez nous; on ne saurait trop la recommander au gouvernement, qui n'emploie pas toujours de la façon la plus sage les fonds qu'il consacre à aider les travaux scientifiques. Quand même ces missions sans but absolument déterminé n'auraient pas tel ou tel ouvrage pour résultat immédiat, elles ont toujours, lorsqu'elles sont accordées à des hommes d'un esprit sérieux et réfléchi, l'avantage de développer leurs facultés et d'augmenter leurs connaissances, et notamment de les rendre capables d'apprécier sainement les nations étrangères : or faciliter, surtout en France, l'acquisition de qualités de cet ordre c'est contribuer de la meilleure façon possible à l'enrichissement intellectuel du pays.

M. Storm est précisément un de ces esprits solides et judicieux, qui savent profiter et faire profiter les autres d'occasions comme celle qui lui a été offerte. Son séjour d'un an et demi en France, en Italie et en Espagne lui aura été singulièrement utile pour les travaux qu'il a déjà entrepris et qui verront bientôt le jour. En attendant, il a réuni dans ce petit volume, destiné surtout au grand public, le résultat de ses observations sur les nations et les langues romanes. La partie philologique, par la nature du livre, n'a pour nous qu'un intérêt assez

---

1. Le ms. de la Magliabecchiana est daté 1514. Cod. II, VIII, 39. Hillebrand, p. 413.
2. Francesco Barberini, *Documenti d'Amore*. Rome, 1646.

restreint; les remarques de M. St. s'adressent au public norwégien, et bien qu'elles soient généralement justes et même fines, leur principal mérite est moins dans ce qu'elles contiennent que dans ce qu'elles nous permettent d'attendre de l'auteur. Ses observations sur la vie, les mœurs et les idées des trois grands peuples chez lesquels il a fait un séjour plus ou moins long sont pour nous plus intéressantes. C'est une lecture qu'on ne saurait trop recommander que celle des livres écrits par les étrangers sur notre pays; c'est en les lisant que nous apprenons réellement à nous connaître et à nous juger. Malheureusement l'opinion des autres sur notre compte est une des choses dont nous nous soucions le moins en France; M. Storm s'en est aperçu comme tout le monde; à quel degré d'infatuation nous en étions arrivés, c'est ce qu'ont montré les événements de l'an dernier; en sommes-nous suffisamment guéris. L'auteur de ces notes, extrêmement sympathique pour nous, en doute : « Il a fallu l'inexorable évidence des » faits qui viennent de se passer pour les convaincre que les Barbares ne sont » plus des Barbares, et encore n'en sont-ils qu'à moitié convaincus (p. 130). »

Dans chaque pays, M. Storm s'est enquis avec un soin particulier de l'état de la science et notamment des études romanes, c'est-à-dire nationales; c'est ce qui donne à son opuscule un intérêt spécial. Il n'a pas été partout en état d'avoir des renseignements complets, mais ce qu'il a vu est exactement rapporté. M. St. applique aux pays romans la mesure d'une science qui est généralement supérieure à la leur, et ses jugements ne peuvent être qu'assez peu favorables; mais ils sont toujours dictés, même dans leurs sévérités, par la plus sincère bienveillance : le moindre symptôme de vie scientifique dans un pays est accueilli par lui avec une sympathie qui dans certains cas peut même paraître exagérée. Après avoir dit que « le niveau scientifique, chez les étudiants de Paris qu'il a » vus de près, est généralement bas, » et critiqué justement notre système d'examens, l'auteur dit : « Je souffrais de voir si peu de travail vraiment scien- » tifique. C'est du reste en rapport avec le caractère léger des Français. Ils ne » refusent pas à la solidité allemande une certaine estime, mais mélangée d'une » bonne part de dédain. Les Allemands, entendais-je dire, font le gros ouvrage » pour les Français; ils écrivent des livres ennuyeux, indigestes, énormes, qui » ont besoin d'un Français pour devenir lisibles. Un savant âgé et considéré » m'assura avec le plus grand sérieux que la *Vergleichende Grammatik* de Bopp » avait tant gagné en clarté et en facilité à être traduite en français, que les » Allemands avaient été obligés de retraduire en allemand cette édition amélio- » rée. Pourtant la *lichtvolle Darstellung* de Bopp est bien connue (p. 8). » En regard de ces critiques, nous sommes heureux de placer cette remarque de l'auteur, qui en somme se rapproche jusqu'à un certain point de l'opinion française : « L'esprit français n'est pas un vain mot, comme les Allemands l'ont souvent dit. » L'enseignement allemand, à force d'être solide est souvent dépourvu d'idées; » d'autres fois il découpe la science en une infinité de petites règles, rubriques » et divisions toutes mécaniques. Souvent l'esprit français sait réellement souffler » la vie à ces atomes, et les réunir en tableaux animés, capables de faire impres- » sion sur des hommes vivants et non pas seulement sur des érudits enfermés

» dans leurs cabinets (p. 10). » L'auteur parle des cours de la Sorbonne et du Collége de France, de la rue Gerson (1), de l'École des Hautes-Études, de l'École des Chartes; il a aussi visité nos bibliothèques et en apprécie l'organisation. Nous ne pouvons nous empêcher en passant de le remercier des paroles bienveillantes qu'il adresse à la *Revue critique*. Le présent article le rassurera sur la disparition de notre journal, qu'il craignait que la guerre n'eût tué pour toujours (p. 19). L'auteur termine ce qu'il dit de la France, après un vif éloge du caractère français, par ces mots : « Dans mes rapports avec les Français une » seule chose m'a choqué : leur exclusivité, leur admiration d'eux-mêmes, leur » ignorance mêlée de mépris de tout ce qui est étranger (p. 20). » « Les Italiens ont bien plus d'égard que les Français aux travaux qui se font à l'étranger. » Ils savent au moins une langue (le français) en dehors de la leur; dans le nord » la connaissance de l'allemand est très-répandue (p. 42)... C'est aussi surtout » dans le nord que la science est cultivée... mais aussi en Toscane et à Naples » il y a des savants de valeur. En somme on peut dire que la science en Italie » est à un niveau fort respectable (p. 49). » L'auteur se plaint que l'étude de la langue italienne et surtout des dialectes sont trop négligés. « Les cours que » j'ai entendus à Florence à l'*Instituto degli Studi superiori* avaient peu de valeur » ou étaient élémentaires: à la première classe appartient celui de N..... sur » Dante; il ne donnait aucune instruction véritable, mais il enveloppait des » singularités théologico-philosophiques dans des phrases élégantes et pompeuses. » Les dames étrangères qui remplissaient la salle étaient ravies..... Quelques » jeunes professeurs de langues classiques et de grammaire comparée avaient » des connaissances suffisantes et étaient au courant des travaux allemands. La » discussion entre Ascoli et le belliqueux professeur Corsen excitait parmi eux un » vif intérêt (p. 50). »

« Les Espagnols en général apportent aux travaux scientifiques peu de zèle » et d'énergie. Ils sont pourtant bien doués, mais la légèreté les amène à une » facilité superficielle, cachée sous de grands mots..... La linguistique comparative semble être encore inconnue en Espagne, bien qu'il y ait des linguistes » instruits..... Dans le domaine des langues romanes on fait peu ou même » rien..... Les derniers travaux faits en Allemagne et en France sont inconnus; » en général ces études n'excitent aucun intérêt..... Les livres qui existent sur » les dialectes ne sont que des recueils de matériaux plus ou moins bons; de » méthode et de résultats scientifiques il n'est pas question; l'étranger qui veut » travailler méthodiquement doit faire ses recherches lui-même (p. 83). » M. St. parle d'une manière aussi peu flatteuse des cours et des examens de l'Université de Madrid.

En somme, ces quelques pages sensées et sérieuses peuvent suggérer d'utiles réflexions aux lecteurs des nations romanes; mais il est à craindre qu'elles n'en aient pas un grand nombre. Les philologues prendront note des ouvrages dont l'auteur y annonce la prochaine publication.

G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez G. Schœnfeld, à Dresde, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. G. T. GRÆSSE Guide de l'amateur de porcelaines et de poteries ou collection complète des marques de fabriques de porcelaines et de poteries de l'Europe et de l'Asie. 3e éd. In-8°. 5 fr. 35

—— Guide de l'amateur d'objets d'art et de curiosité ou collection des monogrammes des principaux sculpteurs en pierre, métal, en bois, des ivoiriers, des émailleurs, des armuriers, des orfévres et des médailleurs du moyen-âge et des époques de la Renaissance et du rococo. 1 vol. in-8°. 4 fr.

BIBLIOGRAPHIA Dantea ab anno MDCCCLXV. inchoata. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente chez Hinrichs, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. RŒNTSCH Ueb. Indo-germanen und Semitenthum. Eine vœlkerpsycholog. Studie. In-8°. 5 fr. 35

En vente à la Librairie Orpheline de Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

GUILLAUME LE CLERC Fergus. Roman. Hrsg. v. E. Martin. In-8°. 8 fr.

En vente à la librairie Braumüller, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. RITTER v. VIVENOT Vertrauliche Briefe d. Freih. v. Thugut œsterr. Ministers d. Aüsseren. Beitræge z. Beurtheilg. d. polit. Verhæltnisse Europa's in den J. 1792-1801, ausgew. u. hrsg. n. d. Orig.-Quellen d. œsterreich. Staats u. mehrerer Privat-Archive. 2 Bd. In-8°. 26 fr. 70

En vente chez J. Perthes, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. v. SPRUNER Hand-Atlas f. d. Gesch. d. Mittelalters u. d. neueren Zeit. 3. Aufl. neu bearb. v. Menke. 90 color. Karten in Kpfrst. In 23. Lfgn. La livraison 5 fr. 15

En vente chez Bœhlau, à Weimar, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. HEUSLER D. Ursprung d. deutschen Staatverfassung. In-8°. 5 fr. 35

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

3e fascicule. Notes critiques sur Colluthus, par Éd. Tournier, répétiteur à l'École des Hautes Études.

Forme aussi le 2e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

4e fascicule. Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Études. 2 fr.

5e fascicule. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'École des Hautes Études. 4 fr. 75

Forme aussi le 3e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

6e fascicule. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

9e fascicule. Le Bhâminî Vilasâ, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 8 fr.

Forme aussi le 6e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 7 Sixième année 17 Février 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anzeigen, Gœttingische gelehrte, unt. d. Aufsicht der kœnigl. Gesellschaft d. Wissenschaften. 1872. 3 Bde od. 52 Stück. Mit Nachrichten v. d. k. Ges. d. Wiss. u. d. G. A. Universitæt z. Gœttingen. (12 Nrn.) Gœttingen (Dieterich). Abonnement pour l'année. 36 fr.

Anzeiger (neuer) f. Bibliographie u. Bibliothekwissenschaft. Hrsg. v. J. Petzholdt. Jahrg. 1872. 12 Hefte. Dresden (Schœnfeld). 14 fr. 75

Alzog (J.). Handl. d. Universal-Kirchengeschichte. 2 Bde. 9. verm. u. umg. Aufl. M. 2 chronol. Tabellen u. 2 Kirchl.-geogr. Karten. In-8°. 1. Bd. viij-744 p. Mainz (Kupferberg). 13 fr. 35

Bibliographie (allgemeine). Mon. Verzeichn. d. wichtigeren neuen Erscheingn. d. deutschen u. auslænd. Literatur. Red. E. Brockhaus. Jahrg. 1872. 12 Nrn. Leipzig (Brockhaus). 2 fr.

Clément de Ris. Musée du Louvre. Conservation des objets d'art du moyen-âge et de la renaissance et de la sculpture moderne. Série H. Notice des faïences françaises (Faïences dites de Henri II, faïences de Bernard Palissy, faïences diverses. In-12, 107 p. Paris (Mourgues). 1 fr.

Ermisch (H.). D. Chronik d. Regino bis 813. Quellenuntersuchung. In-8°, 86 p. Gœtting. (Rente). 1 fr. 35

Fontes rerum Bohemicarum. T. I. Vitae sanctorum. Fasc. 2. In-4°, p. 121-228. Prag (Grégr et Dattel). 4 fr.

Fœrstemann (E.). Altdeutsches Namenbuch. 2. Bd. Ortsnamen. 3. Abthl. H-P. 2. vœllig neue bearbeitg. In-4°. (Sp. 801-1200.) Nordhausen (Fœrstemann). 13 f. 35

Friederichs (C.). Berlin's antike Bildwerke. II Geræthe u. Broncen im alten Museum. A. u. d. T.: Kleinere Kunst u. Industrie im Alterthum. In-8°, xij-571 p. Düsseldorf (Buddeus). 10 fr. 70

Le Bas et **Waddington.** Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure, fait par ordre du gouvernement français pendant les années 1843 et 1844, av. la coopération d'Eugène Landron, architecte. Gravure de Lemaitre. Livrais. 75, 76, 77. Gr. in-4° à 2 col. 649-744 p. et 5 pl. Paris (Didot frères).

Lettres inédites du roi Charles IX et de la reine Catherine de Médicis, écrites à l'occasion de la campagne de 1574. In-8° carré, 30 p. Rouen (Boissel).

Massi (H.). Sculptures and Galleries in the Vatican Palace. The second edit. In-16, 224 p. Roma (Sinimberghi). 4 f. 20

Mazzotta (V.). Filosofia logicale che in successo a quella della parola attentamente svolge la natura dell' idea, del giudizio e del raziocinio onde ben rettificare, etc. In-8°, 180 p. Roma (Belle-Arti). 1871. 3 fr.

Milsant (P.). Notes et Documents pour servir à l'histoire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, suivis de la table méthodique des travaux renfermés dans les mémoires de cette Académie, de 1769 à 1869. 2° éd. augmentée de diverses pièces satiriques inédites et ornée d'une planche. In-8°. Paris (Aubry).

Occioni (On.). Caio Silio Italico e il suo poema: studi. 2a ediz. In-16, 424 p. Firenze (Le Monnier). 4 fr. 60

Omero. Odissea. **Museo.** Ero e Leandro. Trad. di P. Maspero. In-16, 426 p. Firenze (Monnier). 4 fr. 60

Relation des désordres arrivés en la ville et faubourgs de Rouen et lieux adjacents par le tonnerre, les vents et la grêle, le 25 juin 1683, av. une introduction par L. de Duranville. In-8° carré, 10 p. Rouen (Boissel).

Renan (E.). La Réforme, intellectuelle et morale. 3° éd. In-8°, 345 p. Paris (M. Lévy frères). 7 fr.

Schiller. Œuvres historiques. Traduction nouvelle par A. Regnier. T. 2. In-8°, 562 p. Paris (Hachette). 6 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — **17 Février** — **1872**

Sommaire : 25. Enderis, Morphologie de la langue osque. — 26. Pline le Jeune, Œuvres, p. p. Keil. — 27. Nonius Marcellus, p. p. Quicherat. — 28. Delamarre, De la milice romaine. — 29. Sohm, La Procédure dans la Loi Salique. — 30. Crabb Robinson, *Souvenirs*, tr. p. Eitner. — 31. Pont, Le Patois de la Tarentaise. — Variétés : Deux lettres inédites de Saint-Évremond.

25. — **Versuch einer Formenlehre** der oskischen Sprache mit den Inschriften und Glossar. Von Ernst Enderis. Zürich, in Commission bei S. Hœhr. 1871. lxxiv-56 p. In-8°. — Prix : 3 fr. 85.

Cet ouvrage fait pendant à celui du Dr H. Bruppacher : *Versuch einer Lautlere der oskischen Sprache*, Zürich, 1869. Il contient : 1° un alphabet et un exercice de lecture (inscr. de 7 l.), 2° un complément du catalogue (bien court) donné par M. Brupp. des ouvrages relatifs à l'osque ; 3° la morphologie, divisée en *Stammbildung* (thèmes verbaux, p. j-viij, nominaux, viij-xxvj) et *Wortbildung* (conjug. xxvj-xlvj, déclin. xlvj-lxxiv); 4° la reproduction en caractères latins de toutes les inscriptions osques avec trad. latine en regard ; 5° un glossaire de tous les mots, qui en donne la décomposition grammaticale, et qui pour chacun renvoie aux inscriptions où il se trouve. La morphologie contient (p. xliv) un paradigme verbal complet avec les formes ombriennes et latines en regard, un tableau de toutes les formes pronominales (p. lxvij), des paradigmes de déclinaison nominale avec comparaison des dialectes italiques, sabin, ombrien, volsque, latin, et même des autres langues, grec, gothique, sanscrit (p. lxx ss.). Bien que l'auteur suive en gros le plan du *Compendium* de Schleicher, il a supprimé et avec raison l'incommode enchevêtrement des cas du singulier et du pluriel : chacun des deux nombres est étudié dans son ensemble. La distribution des formes nominales par déclinaisons (en *o*, en *ā*, etc.), et non plus par cas, est peut-être moins heureuse. — La suppression des majuscules, même après un point (cela dans un ouvrage plein d'abréviations et par suite de points qui ne terminent pas la phrase), est une affectation qui ne sert qu'à gêner la lecture et les recherches. Les doctrines grammaticales sont partout saines et clairement exposées, mais il y a trop peu de renvois aux autres ouvrages sur la matière, de sorte qu'on ne sait presque jamais si l'auteur reproduit les idées de ses devanciers ou émet une idée nouvelle. M. Enderis ne se fait pas d'illusion sur ce qui manque forcément à une œuvre comme la sienne : les quelques restes de l'osque, nous dit-il (p. j), que nous ont conservés les monuments de cette langue ne nous permettent naturellement pas d'entreprendre une morphologie de ce dialecte qui soit seulement à peu près complète. Aussi ne manque-t-il jamais de mettre à profit les vestiges que nous possédons du sabin, l'ombrien et le volsque, le latin et le falisque.

Parmi les vues particulières de l'auteur il en est une qui trouvera peu de faveur : il fait des masculins comme Ξανδίας, ἱππότα, *Galba, perfuga, hosticapas,* osq. *Tanas,* Καhας, Μαρας, *Santia* des noms à thème en *a* qui n'auraient pas subi l'assourdissement en *o* (p. ix, xlvij); en réalité ce sont des thèmes en *ā* (provenant, il est vrai, d'un renforcement de *a,* mais qui avaient l'*ā* avant la séparation des langues indo-européennes), tout comme les variantes grecques en η-ς, ἱππότης, νεφελεγερέτη-ς; cf. Schleicher, *Compendium* § 244. — M. E. adopte l'opinion vulgaire sur les datifs pluriels en *úis, úís, ais, aís,* qui auraient perdu un *bh,* mais qu'on pourrait plus simplement rapprocher, avec le latin *is,* du grec οισι, αισι et du scr. *eshu.* M. Savelsberg (*Lateinische Partikeln auf* d *und* m, p. 35) explique même d'une manière analogue le dat. pl. en *ís* de la 2e déclin. — On pourrait relever d'autres affirmations de détail plus ou moins contestables, mais elles n'ôtent à l'ouvrage de M. E. rien de sa valeur. Joint à l'ouvrage de M. Bruppacher, il forme un manuel indispensable de la langue osque.

Louis Havet.

---

26. — **C. Plinii Caecilii secundi** epistularum libri novem, epistularum ad Traianum liber, Panegyricus, ex recensione H. Keilii, accedit index nominum cum rerum enarratione, auctore Th. Mommsen. Lipsiae, Teubner, 1870. In-8°, xlvij et 432 p. — Prix : 14 fr. 75.

Il y avait seize ans que M. Keil nous promettait une édition critique des Œuvres de Pline le Jeune. Celle qu'il nous donne aujourd'hui répond à ce qu'on était en droit d'attendre de lui. Sa préface est consacrée à faire l'histoire du texte de Pline, laquelle est relativement assez compliquée. A la renaissance on ne connut d'abord qu'un recueil de cent lettres (livres I-IV, sauf la lettre 27; et les six premières lettres du cinquième livre), qui s'est conservé en plusieurs copies (*Codices C epistolarum*) dont la plus ancienne est un *Florentinus* du xe s. M. K. démontre que ce manuscrit est une copie du *Riccardianus* qui a existé à Florence jusqu'en 1832 et dont on a maintenant perdu la trace; cette démonstration est appuyée sur l'analogie des variantes, peu nombreuses il est vrai, communiquées par Corte dans son édition. Comme d'autre part le Riccardianus, à en juger par l'index des épitres qui est en tête, comprenait autrefois le recueil complet des lettres, on est conduit à penser qu'après la perte des derniers livres il a été la source commune de tous les *Codices C epistularum.* Les index de ce manuscrit, qui ont heureusement été publiés rendent de grands services pour la restitution des en-têtes des lettres.

Plus tard on retrouva un exemplaire contenant huit livres, le VIIIe toutefois avait disparu et était remplacé par le neuvième; en outre dans le cinquième livre et dans le dernier, l'ordre des lettres était interverti. Le plus ancien manuscrit de cette classe (*Codices VIII librorum*) date de 1429 et se trouve au Mont Cassin; mais ces copies, comme la plupart de celles qui ont été faites en Italie au xve siècle, sont très-fautives, pleines de passages interpolés et parfois l'ordre des lettres y est changé. C'est sur un ms. de ce genre qu'a été faite l'édition princeps de Venise 1471.

Mais, vers la même époque, on semble avoir trouvé et utilisé en partie des manuscrits plus complets et plus anciens; l'édition de Rome (s. l. et a.) qu'on croit être de 1474 contient déjà une partie du VIIIe livre, qui y figure il est vrai comme IXe. — Enfin, en 1518 parut à Milan l'édition de Catanaeus pour laquelle on se servit du *Mediceus* de Florence, du xe siècle, manuscrit complet qui est actuellement reconnu comme le meilleur.

Quant à la correspondance avec Trajan dont l'unique ms. a péri, et dont Alde Manuce avait fait un X^e livre des lettres, il faut décidément la séparer du recueil principal, comme l'a fait M. Keil. Le manuscrit archétype du *Panégyrique* a également disparu, et il n'en reste que des copies du xve siècle dont les meilleures sont celles du Vatican (n° 3461) et de Wolfenbüttel, qui ne rendent toutefois point inutiles celles de Vienne (n° 48) et de Munich (n° 309). Le titre de *Panégyrique* ne lui a pas été donné par Pline. C'était une *gratiarum actio* à l'occasion du consulat que le prince avait conféré à Pline, mais M. Keil l'a conservé, vu qu'il remonte à une époque assez ancienne et est consacré par l'usage.

M. Keil donne un texte revu avec beaucoup de circonspection[1], il préfère souvent conserver des passages peu intelligibles, plutôt que d'accorder trop à des conjectures admises dans les éditions courantes. Les variantes des manuscrits sont placées au bas des pages ainsi que les principales corrections proposées par des éditeurs. M. Mommsen a fourni bon nombre de corrections plausibles, ainsi qu'un *index nominum*, comprenant tous les noms de personnes avec l'indication des autres auteurs, des inscriptions et des monnaies qui en font mention. Cet index est d'une valeur incomparable, mais nous regrettons qu'il ne comprenne pas les noms géographiques, et ne soit pas accompagné d'un *index rerum* et d'un *index* grammatical. Tel qu'il est ce volume doit cependant remplacer toute autre édition pour les travaux vraiment scientifiques.

Ch. M.

---

27. — **Nonii Marcelli** peripatetici tubursicensis de compendiosa doctrina ad filium collatis quinque pervetustis codicibus nondum adhibitis cum ceterorum librorum editionumque lectionibus et doctorum suisque notis edidit Lud. Quicherat. Parisiis, Hachette, 1872. In-8°, xxxj et 678 p. — Prix : 15 fr.

La compilation du philosophe péripatéticien[2] Nonius Marcellus, espèce de lexique disposé dans un ordre systématique (I de proprietate sermonum, II de honestis et nove veterum dictis, III de indiscretis generibus, IV de varia significatione sermonum, V de differentia similium significationum, VI de impropriis, VII de contrariis generibus verborum, VIII de mutata declinatione, IX de numeris et casibus, X de mutatis conjugationibus, XI de indiscretis adverbiis, XII de

---

1. Pour les *lettres* la date en est indiquée, toutes les fois qu'elle peut se déterminer, suivant les indications fournies par Mommsen dans son mémoire *sur Pline le Jeune* (*Hermes*, III, p. 31 et suiv.), dont une traduction française est sous presse.

2. M. Quicherat a remarqué le premier que Nonius avait dû composer un ouvrage de philosophie et qu'il défend (p. 526) la thèse péripatéticienne du libre arbitre, que cette école soutenait contre les stoïciens, comme on le voit par Alexandre d'Aphrodisias.

doctorum indagine, XIII de genere navigiorum, XIV de genere vestimentorum, XV de genere vasorum vel poculorum, XVI de genere calciamentorum, XVII de colore vestimentorum, XVIII de genere ciborum et potuum, XIX de genere armorum, XX de propinquitate), a été éditée quatre fois, par Hadrianus Junius en 1565, par Godefroy en 1585, par Mercier en 1614, par Gerlach et Roth en 1842. Mercier s'est servi d'un manuscrit qui était à l'abbaye de Saint-Victor et qui ne s'est pas retrouvé depuis. Gerlach et Roth ont donné la collation complète d'un manuscrit de Wolfenbüttel et d'un manuscrit de Leyde. M. Quicherat donne dans son édition toutes les leçons et les conjectures les plus importantes de ses devanciers et des savants qui ont traité les citations de Nonius; et il a encore ajouté les variantes de cinq manuscrits, codex Harleianus (IXe siècle) du British Museum d'après la collation faite par M. Gustave Masson, et quatre manuscrits du Xe siècle qui se trouvent en France, l'un à Montpellier, les autres à la Bibliothèque nationale, sous les numéros 7665, 7666, 7667. Tous ces manuscrits dérivent d'un même exemplaire dont le texte était fort altéré, et paraissent indépendants les uns des autres.

Le texte de Nonius est fort amélioré dans l'édition de M. Quicherat. En voici des exemples. Dans le vers de Novius (p. 4) « O pestifera *ponticum* (suivant trois manuscrits) ou *pontica* (suivant quatre mss.) fera, trux tolutiloquentia » l'éditeur restitue avec certitude « panticum » *intestins, ventre.* Il rétablit (p. 15) « *torrus* » dicitur fax » avec les manuscrits, au lieu de « torris » que donnent toutes les éditions; et de même dans les vers d'Attius cités en exemple. Les lexiques donnent deux adverbes, qui sont des barbarismes, d'après la leçon des éditions (p. 122) « hinnibunde pro hinnienter. » Mais les manuscrits donnent « equae » hinnibundae » dans la citation de Claudius Quadrigarius, et un manuscrit donne « hinnibundae pro..... » En voilà plus qu'il ne faut pour autoriser l'éditeur à lire « hinnibundae pro hinnientes. » Tous les manuscrits et toutes les éditions portent dans le vers de Lucilius (p. 196) « nec si ubi Graeci, ubi nunc » Socratici *charti*, etc. » Mais on n'a pas fait attention que dans tout ce livre il s'agit des changements de genre et non des changements de déclinaison, et que Nonius cite cet exemple pour établir que *charta* était autrefois du masculin comme le mot grec ὁ χάρτης dont il dérive. L'éditeur lit donc avec raison « Socratici *chartae.* » Le vers de Lucilius (p. 200) a été fort maltraité, dans les manuscrits où on lit « caldissime ac bene *plena iias olorum* ou *plenai iasolorum* ou » *plenaia solorum* ou *plena iasolorum* atque anseri' collus. » L'éditeur pense qu'il s'agit d'un abatis aux choux et lit « caldissima *cyma* (petit chou qu'on n'a pas » laissé grossir) ac bene *plenum vas olerorum* atque etc. » Il s'est rencontré avec Madvig (*Adversaria* I, 18) dans la substitution de « perficiam » à « perei- » ciam » dans le vers de Lucilius (p. 296) « ego enim an pereiciam ut me » amare expediat. » La leçon des manuscrits « pro » substituée à la vulgate « prae » dans la citation de Cicéron (p. 225) « *pro* negotiatoribus Achaeis syn- » graphas quas nostra voluntate conscripsimus » confirme la conjecture de Madvig (p. 155) que les mots « pro neg. Ach. » sont le titre du discours de Cicéron dont Nonius cite les mots qui suivent « syngraphas etc. »

Malgré tout ce qui a été fait sur Nonius, il reste encore beaucoup à faire; et les conjectures remarquables de Madvig (*Adversaria* I, 36, 37, 73, 152) le montrent. Dans toutes ces tentatives faites pour améliorer un texte très-gâté mais non partout désespéré, l'édition de M. Quicherat tiendra toujours une place des plus honorables par le soin et la sagacité dont elle offre des preuves multipliées.

* *

---

28. — **De la milice romaine** depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin par Cl. Lamarre, docteur ès-lettres, sous-préfet des études à Sainte-Barbe. Deuxième édition. Paris, Hachette, 1870. In-18, 384 p. — Prix : 3 fr. 50.

Un joli volume, très-bien imprimé, orné de bonnes gravures copiées sur les monuments de Rome et empruntées au *Dictionnaire d'archéologie* de MM. Ch. Daremberg et E. Saglio actuellement sous presse à la librairie Hachette.

Quant à l'ouvrage même, nous avons le regret de dire qu'il est absolument mauvais. Il fourmille d'erreurs grossières, présente nombre de lacunes, de contradictions, de confusions et n'a même pas le mérite d'une exposition claire et méthodique.

Non-seulement l'auteur ignore complètement les travaux les plus importants de la science moderne, mais il se sert maladroitement des ouvrages de troisième main, tels que l'inévitable Dezobry (*Rome au siècle d'Auguste*). Il n'en prétend pas moins dans sa préface avoir « tenu compte des immenses recherches de » l'érudition et de la critique moderne. » Il assure avoir compulsé tous les auteurs anciens, le Digeste et les inscriptions qu'il dit avoir été pour lui des sources fécondes. Et pourtant il ne semble pas avoir la moindre idée des précieux renseignements fournis par les inscriptions et les auteurs sur l'avancement dans l'armée, sur les cohortes prétoriennes, urbaines et de vigiles [1], sur la flotte, sur les congés, etc. Dès qu'il arrive à l'époque impériale, pour laquelle on peut dire que maintenant on sait tant de détails précis, il s'embrouille et se perd en déclamations vagues et banales sur la perte de la liberté, le manque de discipline, etc., etc. On peut dire que M. Lamarre ne s'est même pas donné la peine de lire ce qu'on a écrit de plus élémentaire sur cette matière, dont nous sommes loin de méconnaître les difficultés et les obscurités, mais qui présente cependant un nombre si considérable de faits intéressants et acquis à la science.

Si l'auteur avait étudié les travaux modernes, s'il ne citait comme des sources des articles de journaux faits de quatrième ou cinquième main, on pourrait à la rigueur lui pardonner de nous offrir en outre des passages de la brochure du général Trochu sur l'armée française et de la *Graziella* de Lamartine. Quant aux renvois aux auteurs anciens, on peut se demander s'il les a relus avec attention.

Nous sommes persuadés que les personnes qui ne sont pas au courant de la matière trouveront elles-mêmes dans ce livre un manque absolu de précision et auront l'impression que l'auteur ne comprend pas bien ce dont il parle. Ceux qui ont lu d'autres traités élémentaires s'apercevront bien vite que par exemple

---

1. Il se débarrasse, il est vrai, de ce sujet en assurant que ces cohortes ne faisaient pas partie de l'armée.

le chapitre sur l'*ordre de bataille* ne donne pas la dixième partie des explications nécessaires. On ne saurait exiger que nous critiquions en détail un pareil livre. Il suffira de glaner au hasard. Quelques remarques et quelques citations feront suffisamment ressortir la manière dont l'auteur a travaillé.

P. 72. « *Sans pouvoir fixer d'une manière certaine* la date de la division de » l'armée romaine en cohortes, *nous la ferons remonter* au temps des rois : *rien* » *ne nous empêcherait* de la faire remonter à l'origine même de la légion. »

P. 88-89. Relativement au nombre des tribuns militaires et de ceux qui étaient nommés par le peuple il y a presque autant d'inexactitudes que de mots : « En » l'an de Rome 442, nous voyons dans Tite-Live quatre légions commandées » par seize tribuns..... Il y avait donc alors quatre tribuns par légions. » Il y avait déjà six tribuns par légion, seulement le peuple en nommait quatre, et M. L. le dit d'ailleurs, sans s'en douter, un peu plus loin, lorsqu'il cite ce même passage de Tite-Live (IX, 30) pour prouver que le peuple nommait les deux tiers des tribuns. — « L'an 393, le peuple en élut une moitié (Tite-Live, VII, 5). » Il fallait dire *un quart* puisqu'il y en eut six d'élus sur les vingt-quatre. — « Et » cette coutume se perpétua avec de légères variations consistant en ce que les » comices en nommaient tantôt la moitié, tantôt les deux tiers. » D'abord l'auteur a oublié que ce droit d'élection ne s'appliqua jamais qu'aux quatre premières légions, dont le peuple élut depuis 392 un quart des tribuns, depuis 443 les deux tiers et depuis 547 la totalité, jamais la moitié, tandis que les tribuns des autres légions furent toujours nommés par les généraux.

P. 347. Pour prouver que, sous l'empire, les tribuns se faisaient un revenu illégal en vendant les récompenses et les exemptions, l'auteur ne cite que le passage où Juvénal reproche aux débauchés de Rome de payer, pour obtenir une ou deux fois les faveurs d'une courtisane, autant que le traitement d'un tribun de légion. Les mots : *quantum in legione accipiunt tribuni* n'ont jamais pu être traduits par : « l'amas d'argent que se procure un tribun dans une légion » et en traduisant ainsi on enlève au passage du poète tout ce qui en fait le sel.

P. 227. « *Plus tard*, lorsqu'il y eut des flottes permanentes, lorsqu'*Auguste* en » eut établi une station dans la mer de Toscane, à Misène, etc..... on donna » aux commandants de ces flottes le titre de *dux praefectusque classis*. » Sous l'empire le commandant de flotte porta d'abord le titre de *praefectus*, plus tard celui de *dux*. Mais quelle est l'autorité sur laquelle s'appuie M. L. pour affirmer que plus tard, sous Auguste on employa ce titre ? C'est Cicéron, *in Verrem*, V, 34 !

P. 363 à 365. En ce qui concerne les congés des soldats on peut constater l'ignorance complète de l'auteur, qui s'imagine que les soldats romains perdaient leurs droits de citoyens en entrant dans l'armée et les reprenaient par la *honesta missio*. Il confond dans ce passage la fondation des colonies avec les distributions de terres aux vétérans, mélange les citations de diplômes militaires [1] de l'époque

1. Il ne parle même pas de l'existence de nombreux diplômes et en cite des passages sans s'en douter, dirait-on.

impériale avec des citations d'Ulpien et continue : « Telles étaient *sous la* » *République*, les différentes sortes de congés et la récompense la plus ordinaire » des anciens *légionnaires*. » (!!)

P. 324. « La *phalère* était une chaîne d'or qui passait derrière le cou et tom- » bait sur la poitrine. » On sait que la phalère était une plaque brillante, ornée de dessins au repoussé ou même de pierres gravées, qui s'adaptait sur la poitrine aux courroies de la cuirasse.

P. 367. Pour bouquet M. Lamarre donne une inscription évidemment fausse (Gruter, p. 524), où il est question d'un vétéran, *veterani legionis XXII* REmissus *honesta missione*, *castris inter* CAETEROS CONveteranos SUOS revocaTUS. Quel latin!

Nous répétons que nous glanons au hasard, et qu'il serait difficile d'ouvrir une page sans y trouver de semblables bévues et légèretés.

Ch. M.

---

29. — **Der Procesz der Lex Salica** von Rudolph SOHM. Weimar, Hermann Bœhlau. 1870. In-8°, viij-236 p. — Prix : 4 fr. 85.

Le document juridique le plus important de l'époque barbare, la Loi Salique a, comme l'on sait, depuis longtemps attiré l'attention des historiens, des philologues et des juristes. Ces derniers l'ont étudiée à différents points de vue, mais un des côtés les plus intéressants de cette loi, la procédure, a été touché pour la première fois par M. Siegel et après lui par M. Sohm[1]. Le livre de M. Sohm se divise en deux chapitres correspondant à deux périodes dans l'histoire de la Loi Salique, période de plein développement et période de déclin ou de transition à la législation postérieure. Un appendice contenant une étude sur les *fidejussores* et sur les *sacebarones* de l'époque franque termine le volume.

L'esprit de la procédure de la Loi Salique s'est conservé intact chez les Franks tant qu'ils ont gardé la constitution démocratique telle qu'on la trouve, plus ou moins mélangée d'éléments aristocratiques et monarchiques, chez tous les peuples germaniques avant leur établissement dans l'empire romain. Il se modifie rapidement et profondément en présence des besoins juridiques nouveaux nés du fait de la conquête, du contact d'institutions étrangères et de la conversion des Franks au catholicisme. Comme la Loi Salique, dans sa forme première en 65 titres, a été rédigée en un temps où l'établissement des Saliens en Gaule n'était pas définitif, elle offre la procédure germanique dans son type le plus pur. Les rédactions postérieures et surtout la législation Karolingienne en émousseront promptement les traits caractéristiques. Il suit de là que les dispositions de la procédure de cette loi ne forment point dans leur ensemble le premier anneau d'une chaîne juridique qu'on pourrait suivre plus ou moins avant à travers le moyen-âge; elles appartiennent à une période qu'on pourrait appeler primitive; c'est le dernier monument d'une évolution terminée et qui doit être étudié en soi. On voit immédiatement combien l'idée de M. S. est féconde. Si le germe de cette

---

1. *Geschichte des deutsch. Gerichtsverfassung* I. Giessen, 1857.

idée se trouve déjà dans un livre de M. Waitz [1], on ne serait pas injuste envers le savant professeur de Gœttingen en disant que M. S. se l'est appropriée par la large base qu'il lui a donnée, et par les riches conséquences qu'il a su en tirer.

Rien n'est plus inexact que la manière habituelle de concevoir les premières manifestations du sens juridique chez un peuple, surtout en matière de procédure. On croyait autrefois que chaque procès, dans ces temps reculés, trouvait sa solution dans une sorte de *tribunal patriarcal*, à fonctions peu déterminées, et dont les juges étaient uniquement guidés dans leurs décisions par des précédents, ou, à leur défaut, par le sentiment assez vague et souvent trompeur de l'*équité*. Cette opinion alors même qu'elle n'aurait pas *à priori* aux yeux d'un juriste historien, toutes les vraisemblances contre elle, ne peut se soutenir quand on a lu le livre de M. S. La procédure mérovingienne présente, en effet, des *moyens* variés et nombreux, appropriés à la nature spéciale du procès à vider. Chaque affaire s'introduit, se soutient, se termine suivant une *progression* fixée et dont il n'est pas possible de s'écarter. La pensée des plaideurs, bien loin de pouvoir s'exprimer librement, ne peut se faire jour utilement qu'en s'adaptant à des *formules*, sorte de moules inflexibles parmi lesquels il faut choisir celui qui convient, et se traduire dramatiquement que dans des *actes* dont l'austère solennité est réglée d'avance pour chaque cas particulier. Deux choses donc, l'attachement le plus étroit à la lettre, au fait extérieur et une grande richesse de formes distinguent la procédure de la législation mérovingienne de celle des législations postérieures. Aussi M. Brunner a-t-il pu dire justement « que les langues et le droit passent, » sous ce rapport, par les mêmes phases de développement. De même que les » langues s'usent peu à peu, émoussent leurs arêtes vives et perdent avec le » temps leurs formes riches et sonores, de même le droit dans son évolution, » perd en formalisme ce qu'il gagne en abstraction [2]. »

La procédure de la Loi Salique est essentiellement une procédure de *coercition*, imposant tout d'abord l'accomplissement d'un acte, et non pas une procédure de *preuve* dont le soin principal serait d'en régler l'administration. A côté de la puissance judiciaire collective représentée par les Rachimbourgs et le juge [3], la Loi Salique met aux mains de l'*individu* un pouvoir coercitif qui naît d'un

---

1. *Das alte Recht der Salischen Franken*, Kiel, 1846. Les dispositions particulières à cette loi indiquent qu'elle est née entre le temps où écrivait Tacite et l'époque de la fondation des empires germaniques.

2. Brunner, *Die Enstehung der Schwurgerichte*. Berlin, Weidmann, 1872, p. 43.

3. M. S. ne nous semble pas avoir peut-être assez insisté sur la nature différente des attributions judiciaires du *thunginus* et du *grafio*. Le premier a à la fois la jurid. volontaire (tit. 44, 46, 60) et la juridiction contentieuse dans certains cas, Sal. 50, 1. 52. Le second ne me paraît avoir qu'une certaine espèce de juridiction contentieuse (coercitive), Sal. 45. 50, 2. Du fait, que la puissance judiciaire est encore et surtout entre les mains de l'association populaire (centaine, *hundertschaft*) qui l'exerce par le *thunginus* naît un nouvel et puissant argument en faveur de la naissance de la L. S. antérieurement à l'établissement des Saliens en Gaule. — Cet article ne prend pas naturellement en considération les améliorations qu'a pu apporter au livre de M. Sohm son dernier ouvrage, *Die frænkische Gerichtsverfassung*, Weimar, Bœhlau, 1871, dont nous rendrons compte prochainement.

acte[1] accompli dans les formes prescrites et en vertu duquel le demandeur contraint son adversaire à satisfaire à la prétention exprimée dans cet acte. A l'exposition de cette procédure d'exécution extrajudiciaire, unilatérale et formelle, sont consacrés les §§ 3-8 procédure contre l'*homo migrans*, — de constitut (*fides facta*) — de prêt (*res prestita*).

La procédure de vindication mobilière est traitée dans les §§ 9-14. M. S. a suppléé, au moyen des textes de la Loi Ripuaire aux dispositions incomplètes de la Loi Salique en cette matière, et il explique, dans la préface (p. vj) pourquoi il a pu le faire tout en restant fidèle à la méthode la plus rigoureuse. L'esprit de la vindication mobilière, en effet, ne s'est relativement, que légèrement modifié tant que le droit germanique s'est développé librement et loin de tout contact avec un droit étranger. Si donc, dans les coutumiers allemands du moyen-âge, nous retrouvons les principaux traits de la législation barbare en matière de vindication mobilière, à plus forte raison ces traits devaient-ils être communs aux deux lois du peuple frank.— Une question controversée est celle des modes d'acquérir la propriété en droit germanique. M. S. fait l'esquisse sobre et précise des principales opinions émises sur ce point difficile (p. 97-100 et s.) et donne la sienne qui semble fondée. La distinction des trois cas qui peuvent se présenter dans la procédure de vindication (p. 105, 107 et 113) est bien établie.

M. Siegel[2] avait affirmé que les matières criminelles ne sont point distinguées dans les lois barbares; d'où il concluait qu'il ne saurait être rigoureusement question d'une procédure civile et d'une procédure criminelle. Dans les § 15-25. M. S. démontre que cette séparation existe, assez nette et tranchée, dans la Loi Salique.

L'auteur a su, comme pour l'idée de M. Waitz, tirer d'une pensée féconde de M. Siegel tout ce qu'elle contenait d'heureuses conséquences pour la connaissance de la procédure judiciaire *ex delicto* (III, § 15-25)[3]. Les limites dans lesquelles doit se tenir cet article nous empêchent d'entrer dans l'examen de la procédure *ex delicto* telle qu'elle est présentée par M. Sohm. On retrouve dans cette partie du volume toutes les qualités de l'auteur, pénétration, coup-d'œil juridique et sens historique, clarté et précision dans l'exposition des résultats obtenus[4].

Les grands changements que la législation postérieure apportera à la procédure de la Loi Salique sont indiqués déjà dans l'édit de Chilpéric, §§ 27 et 28. La puissance judiciaire publique personnifiée dans le roi prend conscience

---

1. Acte signifie habituellement dans la langue du droit mérovingien *gestes* (Handlungen) et paroles solennelles s'y adaptant.

2. Siegel, *Gerichtsverfassung* 58.

3. « On peut dire que ce qui caractérise essentiellement et profondément l'ancienne » procédure germanique, c'est l'indépendance absolue (vis-à-vis de la puissance judiciaire) » avec laquelle la partie fait elle-même valoir son droit. » Siegel, Gerichtsv. p. 51.

4. M. S. a fixé le sens de plusieurs termes de la langue du Droit mérovingien: *testare, mannire, distringere, per furtum* (auf heimliche Weise) dans Sal. 37, — *agramire, leges dominicae*, etc. — Voyez les autres travaux de M. Sohm (*Ueber die Enstehung der* Lex Ribuaria. Zeitschrift f. Rechtsg. V. — *Die geistliche Gerichtsbarkeit im frænkischen Reiche.* Zeitschrift f. Krch. IX).

d'elle-même et restreint peu à peu le libre jeu de l'activité individuelle.

Le tribunal royal, comme tribunal extraordinaire et d'*équité*, augmente avec le temps le nombre des cas qui lui sont réservés. A côté du droit *strict*, on voit poindre une sorte de droit *honoraire* destiné à rajeunir les sources législatives, et à leur donner une nouvelle direction.

Le premier appendice contient une étude consciencieuse sur la fidéjussion chez les Franks. — On sait que de nombreuses opinions ont été émises sur l'origine et la signification des *sacebarones*. Nous ne croyons pas que celle de M. S. dans le second appendice soit fondée.

En résumé, le livre de M. S. est, à notre avis, un des plus remarquables qui aient été écrits sur la législation barbare et le seul qui fasse connaître le véritable caractère de la procédure franque.

Marcel THÉVENIN.

---

30. — **Ein Englænder über deutsches Geisterleben** im ersten Drittel dieses Jahrhunderts. Aufzeichnungen Henry Crabb Robinson's; nebst Biographie und Einleitung von Karl EITNER. Weimar, Hermann Bœhlau. 1871. 1 vol. in-8° de xxxij-443 p. — Prix : 7 fr. 50.

En février 1867 mourut, âgé de 92 ans, Henry Crabb Robinson, ancien correspondant du *Times*, connu dans tout Londres pour sa conversation charmante et l'abondance de ses souvenirs. C'était un dictionnaire vivant des grands hommes contemporains que Crabb Robinson ; et il n'est pas étonnant qu'on ait voulu éditer ce dictionnaire quand il eut cessé de *pérambuler* dans les rues de Londres. On publia donc en 1869 trois énormes volumes in-8°, sous le titre *Diary, Reminiscences, and Correspondence of Henry Crabb Robinson*. Ce livre volumineux réussit très-bien en Angleterre et eut une seconde édition dans l'année, malgré le prix énorme auquel on le vendait. L'éditeur Bœhlau de Weimar a eu l'idée de faire extraire de cette publication et traduire en allemand tout ce qui se rapportait à l'Allemagne; et il a chargé de l'exécution M. K. Eitner qui s'en est très-bien tiré.

Le nom de Crabb Robinson se trouve fréquemment sous la plume de Gœthe, de Knebel et de Wieland. Il arriva jeune en Allemagne, passa à Weimar et à Iéna les années 1800 à 1805, fit la connaissance de Gœthe, de Herder, de Wieland, de Knebel, etc., suivit les cours de Schelling, assista à l'apogée du romantisme allemand et nota dans son journal tout ce qu'il voyait et entendait. Ces notes d'un Anglais instruit, intelligent, dégagé de préjugés insulaires, mais qui conserve toujours son sang-froid et son bon sens britannique, forment un commentaire intéressant et important aux œuvres et aux mémoires et correspondances des acteurs. Robinson revint encore six fois en Allemagne (en 1818, 1829, 1834, 1840, 1851, 1863); mais les notes de ces voyages sont fort inférieures en intérêt à celle du premier séjour, si importantes pour l'histoire intime du romantisme surtout.

Le volume de M. Eitner se compose d'une introduction de 32 pages sur le caractère et l'esprit de Robinson, et sur le milieu dans lequel il tomba en 1800;

puis d'une biographie du héros (de 151 pages) compilée d'après son *diary* et qui pourrait être un peu mieux fondue; de deux appendices, peu importants, sur la fin d'Auguste de Gœthe à Rome et sur la prétendue conversion de L. Tieck; puis (p. 159 à 376) des *Souvenirs d'Allemagne* de Crabb Robinson. La traduction de ces notes est correcte et coulante. L'appendice contient en outre : une lettre de Robinson écrite en allemand et publiée en Allemagne en 1803; le récit d'une aventure à lui arrivée à Würzbourg; ses récits sur Napoléon et la duchesse Louise de Weimar; enfin une lettre de Gœthe à Zelter où le poète parle à son vieil ami de Robinson et de ses jugements sur Klopstock, Byron, etc. Qu'on ajoute des notes complémentaires et un index fort complet, et on aura une idée de l'importance de l'ouvrage pour les historiens de la littérature allemande, surtout pour ceux qui se méfient un peu des sources exclusivement allemandes. L'index permet de consulter facilement ce volume, plus fait en réalité pour être compulsé que pour être lu de suite, et comme il contient environ 500 noms, presque tous célèbres, on comprend qu'il y a beaucoup à glaner. Les anecdotes les plus nombreuses et les plus intéressantes se rapportent à Wieland, à Mme de Staël, à Gœthe, à Tieck et à Schelling. Un mérite rare de ce livre est que tout y est nouveau, et qu'on n'y trouve aucune de ces redites, de ces anecdotes et de ces citations, répétées dans chacun des innombrables ouvrages sur Weimar et Iéna.

K. H.

---

31. — **Origines du patois de la Tarentaise**, ancienne Kentronie..... par l'abbé G. Pont, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes. Paris, Maisonneuve, 1872. In-8°, 149 p. — Prix : 4 fr.

On a peine à croire que des livres comme celui que nous avons sous les yeux puissent se publier à Paris de nos jours. L'auteur de ce singulier volume a en linguistique des notions que nous nous plaisions à regarder comme à jamais disparues. Il considère le français et les patois de la France comme dérivant du celtique (et de quel celtique!), et est dirigé dans ses recherches par un M. Tell, « ancien » professeur à l'Université de Bonn (?), secrétaire-général de la société libre » des sciences de Paris, etc. » qui lui écrit entre autres choses : « L'ignorance » linguistique est si grande en France qu'il y a encore au moment actuel cin- » quante personnes sur cent qui pensent que le français dérive du latin et du » grec. La moitié des professeurs partage cette erreur. » Heureusement que d'autres en sont exempts; nous voyons cité (p. 15) M. Clément, inspecteur des écoles, qui dit nettement : « La langue française n'est rien autre chose que la » gauloise ou celtique. » Éclairé par d'aussi bons guides, et aussi par les ouvrages de Pelloutier, Court de Gébelin, Cénac-Moncaut, etc., M. l'abbé Pont s'est mis à rechercher les *origines* du patois de la Tarentaise. Il règne dans tout son travail, même en dehors de l'hypothèse sur laquelle il repose, une telle confusion et une si grande négligence qu'on ne peut presque en tirer aucun parti. Les quelques faits utiles qu'il contient seraient à l'aise dans quatre pages. Voici l'ordre qu'il suit : I. *Les Kentrons*. — II. *Langue des Kentrons* (ces deux chapitres

n'ont aucun intérêt, sauf quelques renseignements donnés à la fin du § II, mais de la manière la plus vague, sur la phonétique du patois *tarin*). III. *Origines teutoniques*. — IV. *Origines scandinaves* (!). — V. *Origines celtiques*. — VI. *Origines latines et grecques* (ces quatre chapitres forment un glossaire, très-mal disposé d'ailleurs; je ne dis rien des étymologies; malgré sa bonne volonté, M. P. n'a pu accorder que cinq pages au celtique, tandis que le chapitre VI en a trente). — VII. *Proverbes* (presque tous traduits du français). — VIII. *Dictons* (c'est-à-dire locutions, idiotismes; également sans caractère; l'auteur y intercale des anecdotes tirées de Mme de Genlis, etc., qui n'ont rien à faire ici). — IX. *Parallèle du patois de la Tarentaise avec le patois de la Suisse romande* (sur trois colonnes, *a* tarin, *b* romand, *c* français; il eût suffi de marquer d'un *, dans le reste du volume, les mots qui se retrouvent dans la Suisse romande). — X. *La langue de la Tarentaise comparée au breton* (je n'ai pu comprendre ce que signifie ce chapitre, qui se compose de deux *dialogues* en breton et en français, précédés de cette note : *Langue des Kentrons, premiers habitants de la Tarentaise, vocables recueillis parmi les mots du patois actuel reconnus à leur identité avec la langue bretonne, dernier monument de l'idiome celtique;* — aucun des mots de ces deux dialogues, dont le premier roule sur les qualités d'un barbier de village (ce qui paraît assez singulièrement choisi comme spécimen de la langue des Kentrons), ne se retrouve dans le reste du volume. Vient ensuite l'*Enfant prodigue* en tarin). — XI. *Chansons populaires dans les quatre vallées de la Tarentaise* (sous ce titre fallacieux sont données des traductions de romances françaises comme *la Grâce de Dieu,* des poésies détestables de curés du pays, et deux ou trois chansons fort grossières de ton; la plus longue a dix-sept couplets (avec traduction française en regard) qui tous se terminent par le mot *déculottâ*). De toutes les déceptions qu'on éprouve en lisant ce triste livre, cette dernière n'est pas la moins amère. — Quand donc les notions les plus élémentaires de la science seront-elles répandues dans nos provinces? Il est vrai qu'ici il s'agit de pénétrer jusqu'au fond des Alpes.

Le dialecte de la Tarentaise ne peut en aucune façon être étudié d'après le livre de M. Pont. Comme les autres patois de la Savoie et ceux de la Suisse, il se rattache au groupe provençal. Il paraît offrir des particularités fort intéressantes et qui mériteraient d'appeler l'attention. Pour n'en citer qu'une, il est curieux d'y trouver le *th* anglais, qui provient, au moins dans la grande majorité des cas, d'un *st* ou d'un *ç* primitif (prethà = *praestare*, ethraï = *strictus,* vouthu = *vostrum*, ethordi = fr. *estordit*, et d'autre part vithe = *vicium*, plathe = *placia* de *platea*, panthe = *panticem*, etc.). Il est probable que le *st* a d'abord passé à *ts* et de là à *th;* ce dernier changement n'a pas dû s'opérer à une époque très-reculée, puisque des mots évidemment modernes, comme *faïenthe,* l'ont subi. — Je n'ai guère remarqué que le trait suivant, dans les renseignements donnés par M. Pont, qui puisse intéresser la mythologie, mais il n'est pas sans valeur : « Les » enfants croient que, la veille de la fête des Rois, le roi Hérode court toute la » nuit à cheval sur un bouc, pour s'emparer des jeunes enfants et les faire » mourir; aussi, la nuit venue, pas un ne sort de la maison. »

VARIÉTÉS.

Deux lettres inédites de Saint-Evremond.

Je n'ai pas l'intention, on le comprend, de refaire à propos des deux lettres inédites que je publie la biographie de Charles Marguetel de Saint-Denis, sieur de Saint-Evremond : à cette *contribution* que j'apporte à l'histoire de sa vie, je veux ajouter quelques notes qui sont restées inconnues, si je ne me trompe, à tous les biographes de Saint-Evremond, notes que j'extrais d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Fonds français, nos 22, 222, p. 274) : « Il (Saint-Evre-
» mond) tomba dangereusement malade à Londres l'an 1664, et son mal s'accrut
» si considérablement que les médecins n'y esperoient plus de guerison que par
» l'air natal ou plustost celuy de Montpellier parce qu'il avoit besoin d'un air
» chaud. Voicy ce qu'en escrivit alors le comte de Comenge[1], ambassadeur de
» France en Angleterre (tome IV des *Négociations du comte de Comenge à Londres*,
» p. 207) : — Ce lundy 22 décembre, à dix heures du soir, présentement,
» MM. de Saint-Albans et Fisharding, accompagnez du docteur Fraizer, médecin
» du roy, et du sieur de Caladon, neveu de feu M. de Mayerne, sortent de céans
» pour me dire que Saint-Evremond court risque de n'estre pas en vie dans
» quinze jours, s'il ne change d'air et qu'il n'aille dans un pays plus chaud.
» C'est pourquoy Sa Majesté est très-humblement suppliée d'avoir la bonté de
» trouver bon qu'il aille à Montpellier, qui est le lieu où tous les malades de la
» consomption trouvent du remède. Le malade s'engage d'en partir sitost qu'il
» aura recouvert sa santé, s'il ne plaist au Roy par sa bonté de finir ses peines.
» Les médecins attestent de la grandeur de son mal, et, selon toutes les appa-
» rences, il ne jouyra pas longtemps du bénéfice qu'il demande[2]. Vous estes
» conjuré par tous ceux qui le connoissent de tacher à fleschir la juste indigna-
» tion du Roy qui fera dans cette action la plus grande charité du monde. —
» S. M. ne répondit autre chose, si ce n'est qu'il pouvoit passer en Italie par
» l'Allemagne (p. 425 du même tome, dans la réponse de M. de Lionne au
» comte de Comenge). — M. de Ruvigny, écrivant de Londres à M. de Turenne,
» le 22 janvier 1665, luy mande : Saint-Evremond se trouve en grande néces-
» sité de santé et d'argent. Le roi d'Angleterre lui donna, hier, une pension de
» trois cens jacobus. — En 1672, à la fin de mars, le roi d'Angleterre pria
» M. Colbert de Croissy, qui y étoit alors ambassadeur, de témoigner de sa part
» au roi qu'il lui seroit sensiblement obligé s'il vouloit bien permettre seulement
» à M. de Saint-Evremond d'aller jusqu'aux bains de Bourbon. Ce sont les
» termes de la lettre. M. de Pomponne, alors ministre et secrétaire d'État des

---

1. Gaston-Jean-Baptiste de Cominges, né en 1613, mort en 1670. J'ai récemment publié (*Revue des questions historiques* du 1er octobre 1871) une *Relation inédite de l'arrestation des princes* (18 janvier 1650), écrite par le comte de Cominges et accompagnée d'une notice et de notes.

2. Le comte de Cominges se trompait étrangement : Saint-Evremond ne mourut que trente-neuf ans plus tard, le 29 septembre 1703, plus que nonagénaire.

» affaires étrangères, lui répondit ces propres paroles, le 13 avril : J'ai été très-
» faché, Monsieur, en lisant au roi la prière que vous lui avez renouvelée en
» faveur de M. de Saint-Evremond, que Sa Majesté ait jugé ne lui pouvoir pas
» encore accorder la grâce qu'il lui demande.[1] »

J'aurais voulu qu'au lieu de réimprimer, cinq fois au moins en ce siècle[2], des morceaux si souvent imprimés au siècle précédent[3], on eût cherché à faire connaître le plus grand nombre possible des lettres inédites de Saint-Evremond. Il doit en exister plusieurs dans les dépôts publics et dans les collections particulières de la France[4], de l'Angleterre et de la Hollande : Saint-Evremond eut une foule d'amis dans ces trois pays, et il dut, de sa facile et gracieuse plume, tracer souvent pour eux des pages qui n'ont pas toutes à jamais disparu. Aux deux lettres inédites que je donne aujourd'hui, j'espère donc que soit ici, soit ailleurs, l'on en joindra quelques autres, et que le public, mis en goût, demandera, comme autrefois le libraire Barbin, qu'on lui apporte encore « du Saint-
» Evremond. »

Philippe TAMIZEY DE LARROQUE.

I[6].

Au duc de Candalle[7].

Monseigneur,

Il y a quinze jours que la fievre me tient au lit elle me prist le mesme jour

---

1. Pourtant, M. G. Merlet a eu tort de prétendre (p. 26) que « Louis XIV demeura implacable, » car on lit dans Des Maizeaux (*La vie de Saint-Evremond*, 1711, p. 279), qu'en 1689 « le Roi Très-Chrétien dit au comte de Gramont que *M. de Saint-Evremond* » *pouvait revenir en France, et qu'il serait bien reçu.* » Seulement, l'exilé n'accepta pas cette grâce si tardive : Il répondit, selon Des Maizeaux (p. 280), « que les incommodités » de la vieillesse ne lui permettaient pas d'entreprendre ce voyage et de quitter un pays » où d'ailleurs il jouissait de tant de douceurs et de tant d'agréments. » Dans le second volume des *Archives de la Bastille* (1868), M. F. Ravaisson a publié (p. 22) une lettre écrite à M. de Lyonne, en 1662, par M. Batailler, secrétaire d'ambassade à Londres, lettre qui renferme d'intéressants détails sur Saint-Evremond.

2. *Œuvres choisies* publiées en 1804 par Desessarts (1 vol. in-12); en 1852 par M. Hippeau; en 1866, par M. Giraud (voy. *Rev. crit.*, II, 119); en 1870, par M. Merlet, et, vers la même époque (chez Garnier) par M. Gidel.

3. La 1re édition *complète* parut à Londres par les soins de Silvestre et de Des Maizeaux, sous le titre d'*Œuvres mêlées* (1705, 2 vol. in-4°); la seconde, en Hollande, en 1706 (5 vol. in-12); la 3e, à Londres, en 1709 (3 vol. in-4°); la 4e, à Paris, en 1711 (5 vol. in-12); la 5e, à Amsterdam, en 1726 (7 vol. in-12); la 6e, à Paris, en 1740; la 7e, dans la même ville, en 1753. Il faut y ajouter les contrefaçons de 1706 (Londres pour Paris, 5 vol. in-12), de 1708 (Utrecht pour Cologne, 5 vol. in-12), de Rouen (1714, 5 vol. in-12), etc.

4. J'ai lu — je ne sais plus où — que, dans un recueil périodique du XVIIIe siècle intitulé le *Conservateur*, ont paru diverses lettres de Saint-Evremond qui n'ont jamais été recueillies ni dans ses *Œuvres complètes*, ni dans ses *Œuvres choisies*. L'indication était-elle inexacte? J'ai vainement fouillé tous les volumes du *Conservateur* que j'ai pu rencontrer. Quelqu'un aurait-il été plus heureux que moi?

5. M. Lud. Lalanne en a publié une, très-jolie, tirée de la collection Gaignières, dans la *Correspondance littéraire* du 10 novembre 1860 (p. 9).

6. Bibliothèque Nationale, Fonds français, vol. 20,479, p. 25. La lettre, qui est autographe, n'est pas datée : elle doit être de 1653, et antérieure au traité (du 27 juillet de cette année) entre les généraux de l'armée royale et la ville de Bordeaux.

7. Voici la suscription : « Monseigneur Monseigneur le duc de Candale, pair et colonel » de imfanteric (*sic*), général des armées du roy en Guienne. » Le fils du duc d'Epernon

que je partois de Paris pour vous aller trouver, et estre temoin de la plus heureuse et la plus belle action de vostre vie. Je vous diré, Monseigneur, que la joie en est universelle. Vous me feres bien l'honneur de croire que la mienne est la plus sensible qu'on puisse recevoir. Si tost que je pourré marcher, je ne manqueré pas de me mettre en chemin, non pas pour vous rendre grand service, l'offre seroit un peu hors de saison, mais pour contenter ma curiosité, et après vous avoir vu le plus grand seigneur et le plus honneste homme de la cour, vous voir conquerant et le plus glorieux homme du monde.

Je souhaitte à Bordeaulx la reduction qu'il merite et à la famille de Monsieur le Prince tout le bon parttement qu'elle sçauroit désirer. Au reste, Monseigneur, tous vos amis croient que vous n'aurés jamais vostre veritable grandeur, que lorsque vous seres restably aux lieux où vous estes. Sans la Guienne, vous aves des esgaux, avec elle vous n'en aves point. Peut estre que l'humilité chrestienne dont ceux de vostre maison font une profession particulière, vous fait estimer cette égalité que le bon Dieu a tant recommandée à ses apostres, mais si la doctrine de Mademoiselle d'Espernon [1] et la vostre sont differentes, je croi que rien ne vous rendra plus considerable que la Gascongne.

Vos amis croient surtout que vous deves demander la commission d'y commander tant qu'il y aura quelque chose affaire (*sic*), de peur qu'un autre prenant vostre place, ne vous feit naistre quelque sorte d'exclusion.

Je suis, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

ST. EVREMOND [2].

II [3].

Au même.

Monseigneur,

Je ne sçaurois vous rien dire encore sur le pain et l'artillerie, cela devoit estre resolu hier au soir, mais je n'en sçay poinct encor de nouvelles. Je vous dirè bien assurement que pour de l'argent on ne donneroit pas icy un quart d'escu, et

---

fut un des amis de Saint-Evremond qui composa une élégie sur la mort prématurée de ce grand seigneur, élégie mise dans la bouche de la trop fameuse comtesse d'Olonne (p. 109 du t. II de l'édition de 1753). Voir encore (t. III, p. 151) la très-intéressante pièce intitulée : *Conversation de M. de Saint-Evremond avec M. le duc de Candale :* Il y a là un remarquable portrait de ce duc, dont Des Maizeaux parle ainsi (*Vie*, p. 34) : « M. de Saint-» Evremond fut sensiblement touché de la perte d'un si bon ami. Ce seigneur était dans » la faveur du cardinal : il avait des emplois considérables, et il serait sans doute parvenu » aux premières charges de l'État, si la mort ne l'avait pas enlevé à la fleur de son âge, » car il n'avait que 27 ans quand il mourut..... » Sur Candale, je citerai de piquantes notes de M. Paul Boiteau au bas de diverses pages de l'*Histoire amoureuse des Gaules* (édition elzevirienne (de 12 à 32).

1. Anne-Louise-Christine de Foix de La Valette d'Epernon, sœur du duc de Candalle, née en 1624, entra aux Carmélites en 1648 et mourut en 1701. Voir sur cette sainte personne *La jeunesse de Madame de Longueville*, par M. Victor Cousin (édition de 1859, p. 102-108).

2. On voit par cette signature que l'orthographe *Saint-Evremond* doit être préférée à l'orthographe *Saint-Evremont*.

3. *Ibidem*, p. 185. Cette lettre est aussi autographe et aussi non datée. Comme la précédente, elle se rapporte à l'année 1653. Je constate que l'on ne sait presque rien de la part prise par Saint-Evremond à la guerre de Guienne : Des Maizeaux dit seulement qu' « il servit sous le duc de Candale » dans cette guerre.

que la demande des deux cens mille francs a surpris effroiablement une cour accoustumée à ne rien donner. Monsieur de Moncassin[1] vous écrira le détail de sa negotiation, car j'avois esté ches Monsieur de Seneterre pour l'obliger de venir au Louvre appuier l'affaire, pendant que Mrs de Moncassin et de Caumont[2] parlèrent à S. E. Vous ne sçauries croire comme Monsieur de Seneterre[3] tache de nous y servir. Messieurs de Miossens[4] et de Palluau[5] ne sont point encore declarés. Le premier a pensé mourir d'une defluxion sur les parties redoitablement (*sic*) honteuses et fort descirées, quoiquentières. Je suis bien faché de sa maladie, car il vous auroit fort servy en ce rencontre, et à vous dire vray je ne trouve personne qui donne aux choses le biais qu'il y sçait donner. On se prepare icy pour la campagne, et Monsieur le Prince a donné le rendes-vous de son armée le 24 de ce mois à la touche de l'argent à Bruxelles. Il y estoit logé chés l'archiduc faisant un bruit de diable pendant que l'autre prioit Dieu, et disant qu'il falloit ou qu'il pervertit l'archiduc, ou que l'archiduc le convertit, et qu'enfin il le meneroit au bordel ou l'autre le meneroit à confesse. Ces paroles si licencieuses ont fort choqué les jesuittes qui environnent ce bon prince. M. Ducaz (? *illisible*) et les bourgeois de Bruxelles le prenoient, du moins, pour un hérétique. Tout le monde vous baise les mains, et il n'y a persone qui ne soit fort vostre serviteur, au moins à ce qu'on dit. M. Le Tellier vous écrira. Monseigneur, pour mon affaire elle n'a pas réussy. De belles paroles et assurance de m'entretenir à fonds. Je m'en retourneré aussitot que j'auré touché l'argent d'un billet que j'avois icy. A mon retour je vous diré, Mgr., mille particularitez qu'on ne peut pas escrire.

Je suis, Monseigneur, vostre très humble et très obeissant serviteur,

ST. EVREMOND.

---

1. Sans doute Alexandre de Montcassin, qui était lieutenant-colonel en 1654, et qui fut assassiné, cette année-là, par un lieutenant du nom de Salmatoris. Voir *Histoire de la guerre de Guienne* par Balthazar (édition elzevirienne, p. 347), avec la note de l'éditeur (M. Moreau).

2. Voir des lettres de ce personnage, qui signe *Caumont de Fientel*, dans le volume d'où est tirée la présente lettre (p. 197, 221, 233, 241, etc.), lettres toutes adressées au duc de Candalle.

3. Henri de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté-Nabert, mort lieutenant-général en 1662.

4. César-Phébus d'Albret, comte de Miossens, plus tard maréchal d'Albret, mort en 1676. C'était un des meilleurs amis de Saint-Evremond. Familiers, l'un et l'autre, du prince de Condé, ils furent congédiés par lui, en 1648, pour s'être permis quelques railleries sur son compte.

5. Philippe de Clerembault, comte de Palluau, maréchal de France la même année que Miossens (1653), mort en 1665. Lui aussi était très-lié avec Saint-Evremond qui a ainsi fait juger ses deux amis par le duc de Candalle (*Conversation* déjà citée, p. 168) : « De tous les hommes que je connais, il n'y en a point avec qui je souhaite un commerce » plus particulier qu'avec M. de Palluau et avec M. de Miossens. La grande liaison que » j'ai avec l'un et l'autre, pourrait vous rendre suspect le bien que j'en dis toujours ; mais » ne craignez pas en cela de diférer à mon sentiment, et croyez qu'on trouve malaisement » de si honnêtes gens qu'eux dans le monde. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez G. SCHŒNFELD, à Dresde, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. G. T. GRÆSSE Guide de l'amateur de porcelaines et de poteries ou collection complète des marques de fabriques de porcelaines et de poteries de l'Europe et de l'Asie. 3e éd. In-8°. 5 fr. 35

—— Guide de l'amateur d'objets d'art et de curiosité ou collection des monogrammes des principaux sculpteurs en pierre, métal, en bois, des ivoiriers, des émailleurs, des armuriers, des orfévres et des médailleurs du moyen-âge et des époques de la Renaissance et du rococo. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente chez HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. RŒNTSCH Ueb. Indo-germanen und Semitenthum. Eine vœlkerpsycholog. Studie. In-8°. 5 fr. 35

En vente à la librairie F. A. BROCKHAUS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

THE KAMIL Of el Mubarrad. Edited for the german oriental society, from the manuscripts of Leyden, St. Petersburg, Cambridge and Berlin by W. Wrigt. Parts VII et VIII. Chaque partie. 8 fr.

En vente à la librairie WIGAND, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

O. HENNE AM RHYN Kulturgeschichte der neueren Zeit. Vom Wiederaufleben d. Wissenschaften bis auf d. Gegenwart. 3. Bd. Kulturgeschichte d. neuesten Zeit. Von d. franzœs. Revolution bis auf d. Gegenwart. 13 fr. 35

En vente chez J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. GRUNDEMANN Allgemein. Missions-Atlas n. Originalquellen bearb. 4. Abthlg. Amerika. (Des ganzen Werkes 9. Lief.). In-4°. 7 fr. 40

En vente à la librairie DUNKER et HUMBLOT, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

WATTERICH D. Germanen d. Rheins, ihr Kampf m. Rom u. d. Bundesgedanke (Die Siegambern u. d. Anfænge d. Franken). In-8°. 6 fr. 40

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

3e fascicule. Notes critiques sur Colluthus, par Éd. Tournier, répétiteur à l'École des Hautes Études.

Forme aussi le 2e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

4e fascicule. Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Études. 2 fr.

5e fascicule. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'École des Hautes Études. 4 fr. 75

Forme aussi le 3e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

6e fascicule. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

9e fascicule. Le Bhâminî Vilasâ, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 8 fr.

Forme aussi le 6e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 8 Sixième année 24 Février 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Colonne (la) Trajane, d'après le surmoulage exécuté à Rome, en 1861-1862, reproduite par G. Arosa. 220 planches imprimées en couleur, av. texte orné de nombreuses vignettes; par W. Froehner, conservateur du Louvre. Livr. 7 à 12. In-fol. 4 pl. Paris (Rothschild). 30 fr.

Friedberg (E.). D. Grænze zwischen Stadt u. Kirche u. d. Garantien gegen deren Verletzung. Hist.-dogm. Studie m. Berücksichtig. d. deutschen u. ausserdeutschen Gesetzgebgn. u. e. Anh. theils unged. Aktenstücke. 1. Abthl. In-8°, xij-394 p. Tübing. (Laupp). 8 fr.

Gastfreund (J.). Biographie d. Tanaiten Rabi Akiba, dess. Jugendschicksale, System u. Lehrmethode, d. Nimbus seiner Grœsse, bes. d. revolutionæres Wirken u. glühendes Freiheits-Streben unt. Trajan u. Hadrian, wie auch s. trag. Mærtyrertod (hebræisch). In-8°, 64 p. Lemberg (Schletter). 2 fr. 70

Gegenbaur (J.). Das Kloster Fulda im Karolinger Zeitalter. 1. Buch. Die Urkunden. In-8°, 106 p. Fulda (Maier). 1 fr. 35

Gegenwart, d. Wochenschrift f. Literatur, Kunst u. œffentl. Leben. Red. P. Lindau. 1. Bd. Jahrg. 1872. 52 Nrn. (2 B.). In-4°. Berlin (Stilke). L'année. 24 fr.

Globus. Illustr. Zeitschrift f. Lænder- u. Vœlkerkunde. M. bes. Rücks. d. Anthropologie u. Ethnologie. In Verbindg. m. Fachmænnern u. Künstl. hrsg. v. K. Andree. 21. u. 22. Bd. 1872 à 24 Nrn. (2 B. m. einged. Holzsch.) Gr. in-4°. Braunschw (Vieweg). Le vol. 12 fr.

Golowin (J.). Frankreichs Verfall (1870-71). In-8°, x-320 p. Leipzig (Frohberg). 5 fr. 35

Guillaume le Clerc. Fergus. Roman. Hrsg. v. E. Martin. In-8°, 240 p. Halle (Buchhdg. d. Waisenh.). 8 fr.

Hanserecesse. Hrsg. d. d. histor. Commission b. d. k. (bayer.) Akademie d. Wissenschaften. 2. Bd. Die Recesse u. anderen Akten d. Hansetage v. 1256-1430. 2. Bd. In-4°, xv-518 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 16 fr.

Henne am Rhyn (O.). Kulturgesch. d. neueren Zeit. V. Wiederaufleben d. Wissenschaften bis auf d. Gegenwart 3. (Schluss) Bd. Kulturgesch. d. neuest. Zeit. Von d. franzœs. Revolution b. auf d. Gegenwart. In-8°, xx-690 p. Leipzig (Wigand). 13 fr. 35

Heptameron (l') des nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vrai ordre, confus auparavant en sa première impression, et dédié à très-illustre et très-vertueuse princesse Jeanne de Foix, royne de Navarre par Claude Gruget, Parisien. Édition Jouaust. 4e et 5e journées. Pet. in-8°, 175 p. et grav. Paris (Jouaust).

Philaret. Geschichte d. Kirche Russlands. 2 Thle. Ins Deutsche übers. v. Blumenthal. In-8°. Frankft. (Baer, Sotheran et Ce). 14 f.r 70

Posse (O.). D. Reinhardtsbrunner Geschichtsbücher, e. verlorene Quellenschrift. Z. Kritik d. spæteren thüring. Geschichtschreibg. In-8°. Leipzig (Duncker et Humblot). 1 fr. 50

Richardson (J.). Cummerland Talk, being Short Tales and Rhymes in the Dialect of that County; together with few Miscellaneous Pieces in Verse (Carlisle), cart. Lond. (Russel Smith). 4 f. 40

Scriptores rerum Silesiacarum. Hrsg. v. Vereine f. Gesch. u. Alterthum Schlesiens. 7. Bd. Historia Wratislaviensis et que post mortem regis Ladislai sub electro Georgio de Podiebrat Bohemorum rege illi acciderant prospera et adversa. V. Mag. P. Eschenloer. Namens d. Vereins f. Gesch. u. Alterthum Schlesiens hrsg. v. Dr Herm. Markgraf. In-4, xxix-257 p. Breslau (Max et C.). 10 fr. 70

—— rerum Svecicarum medii aevi. T. III sectio posterior. In-fol. 298 p. Upsalia. 17 fr. 35

Vol. I-II et III. 143 fr. 40

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — **24 Février** — **1872**

Sommaire : 32. SMITH, De la valeur phonétique des caractères cunéiformes. — 33. Traité des Berakhoth du Talmud, tr. p. SCHWAB. — 34. EUCKEN, Méthode et fondements de l'Ethique d'Aristote. — 35. DUCHESNE, Histoire des poèmes épiques du XVII° siècle. — 36. DE KIRCHMANN, Bibliothèque philosophique. — 37. ELISABETH GŒTHE, *Lettres*, p. p. KEIL.

32. — **The Phonetic Value of the Cuneiform characters**, by Georg SMITH of the Department of Oriental Antiquities, British Museum. Londres, Williams and Norgate, 1871. In-4°, 23 p.

La brochure de M. Smith est à proprement parler un catalogue des signes cunéiformes en usage dans les écritures de l'Assyrie et de la Chaldée. Chaque caractère est suivi des valeurs syllabiques qui lui appartiennent; viennent ensuite, sous la dénomination de *Monogrammes*, toutes les racines sémitiques ou touraniennes dont ce même caractère est l'expression idéographique. Ainsi, au n° 318 de son Syllabaire, après la valeur alphabétique *a*, M. Smith enregistre successivement les lectures, *dur*, forteresse, *ablu*, *bal*, *pal*, fils, *miê*, eau, *abu*, père, etc.; au n° 30, après la valeur syllabique *Ka*, il donne *erisu*, fiancée, femme, *pi*, *pu*, bouche, *inu*, œil, *uznu*, *bunu*, etc. Quelquefois même, il me semble que M. Smith pousse trop loin le désir de trouver des équivalents nouveaux au signe qu'il étudie : par exemple, au n° 30, après les lectures *ka*, *eriou*, *pì*, *pu*, etc., je trouve l'expression *saqu-sa-mie* empruntée probablement à la tablette bilingue publiée au t. II, pl. 30 des *Inscriptions cunéiformes de l'Asie Occidentale* et citée par M. Norris dans son *Dictionnaire Assyrien*[1]. Sur cette tablette, la locution *saqu-sa-mie* traduite par « irrigation » ou « provision d'eau pour boire » n'est pas l'expression phonétique du signe n° 30 : c'est la paraphrase en assyrien d'un mot accadien exprimé idéographiquement par le signe en question : c'est une glose et non pas une valeur phonétique. Le signe n° 30, rencontré dans un texte, ne devra pas *se lire* SAQU-SA-MIE : il devra *se traduire*, comme si, au lieu du mot accadien qu'il représente, il y avait l'assyrien *saqu-sa-mie*, irrigation.

La préface renferme un certain nombre d'observations fort ingénieuses et dont tout l'honneur revient à M. Smith. En décomposant les éléments dont sont formés certains idéogrammes d'un dessin fort compliqué, M. Smith a réussi à montrer le principe qui a présidé à leur formation : ils s'obtiennent en unissant dans une même expression graphique deux ou plusieurs idéogrammes qui pris séparément expriment chacun une idée complète. Ainsi pour rendre l'idée de mois, les Chaldéens ont enfermé dans le signe qui marque la révolution diurne du Soleil le chiffre des trentaines. En mettant le signe pour *nourriture* ou le signe pour

1. Tome II, p. 502.

eau dans le signe de la *bouche*, ils obtenaient deux idéogrammes dont l'un voulait dire *nourriture en bouche*, *manger*, et l'autre *eau en bouche*, *boire*. M. Smith évalue à cent quatre-vingts le nombre des signes simples : en les combinant entre eux de diverses manières, les Chaldéens avaient formé environ deux cents signes nouveaux dont la découverte de M. Smith permet de reconnaître aisément l'origine et la signification idéographique.

G. MASPERO.

---

33. — **Traité des Berakhoth** du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français, par Moïse SCHWAB, attaché à la Bibliothèque nationale. Paris, Impr. nationale, 1871. Grand in-8°, lxxvij-560 p. — Prix : 20 fr.

Avant d'examiner la valeur de cette traduction du *Traité des Bénédictions*, nous avons parcouru l'Index des noms propres, placé à la fin du Traité de Berakhôt, selon le Talmud de Jérusalem. Là nous avons été frappé de choses bien étonnantes. *Anvania* est une lecture impossible; il faut *Anounia*, pour *Ḥanounia*, par suite d'un adoucissement de la gutturale, très-fréquent dans le dialecte de Jérusalem. — *Ba b. Cohen* fait double emploi avec *Aba*, ou plutôt *Abba b. Cohen*. Cette aphérèse de l'alef en tête des noms propres est si répandue qu'on n'a qu'à rappeler le Lazare du N. T., pour *Elazar*, *Boun* pour *Aboun*, *Pas* pour *Ephes*, *Lâ*, *Laya*, ou *Lia* (p. 209), pour *Ilâ*, etc., etc. — Pour la même raison *Ḥiyyà ben Abba* (p. 208), ne diffère pas de *Ḥiyya ben Bâ*[1]. — Ce même nom *Bâ* est devenu *Wawé* (p. 212, l. 4), forme monstrueuse, dans laquelle l'auteur n'a pas reconnu l'identité du double waw avec le bèt[2]; autrement il aurait su que *Simon ben Wawé* est identique avec *Simon ben Bâ*, ou *S. b. Abba*. — *Baamari* est une erreur; il faut *Bamari* pour *Bâ Mâri* = *Abbâ Mâri*. — *Berachia Hamnouna* remplace *B. Hamonnia* du texte (p. 73); il s'agit probablement de la localité de ce nom dont Berachia était originaire. — Les articles comme *Dromi* ou *dromna* (p. 206, l. ult.), *Jacob Droma* (p. 209, col. 1 l. 4), et *Josué Drôma* (ibid. l. 25), revèlent une ignorance déplorable de la province de Darôma, mentionnée si souvent dans l'Onomasticon, et d'après laquelle plusieurs docteurs se nommaient[3]. — Il n'est pas permis de confondre les deux noms parfaitement distincts d'Eliezer et d'Elazar, comme l'auteur le fait pour *Elazar b. Azaria*, qu'il appelle Eliézer, etc., etc.

L'examen superficiel de l'Index ne me donna guère une idée favorable ni de l'exactitude, ni des connaissances spéciales de l'auteur. Je pris donc au hasard

---

1. La bonne prononciation, généralement adoptée, est *H*ayya. — L'éphérèse de l'alef ne se borne pas aux noms propres; on dit également *mar* « il dit » pour *amar*, *nan*, « nous » pour *anan*, *dat* pour *d*ᵉ*at* « car toi, » etc.

2. C'est une orthographe généralement suivie de doubler le waw et le yod, lorsque ces deux lettres doivent être prononcées comme consonnes (*w* et *y*), et non pas comme voyelles (*ou* et *i*). Les copistes qui ne connaissaient pas cette règle, ont mis souvent de la confusion dans les manuscrits. Sur le double waw, à la place de bèt, voy. M. Frankel, *Introductio in Talmud hierosolymitanum*, Breslau, 1870, p. 8a (en hébreu).

3. Voy. *Essai sur l'histoire de la Palestine*, p. 384, note 3. — Souvent le Darôma, qui a le sens de contrée méridionale, devient l'équivalent de l'Idumée.

un passage de la traduction elle-même, pour la comparer avec l'original. Je suis tombé sur la p. 130, où est racontée l'histoire de trois cents naziréens, qui se rencontre également, non-seulement *Beréschit-Rabba* et *Kohélet-Rabba*, comme le dit M. Schwab (*ib.* note 2), mais encore *Nazir*, V, 8 (*Talmud de Jérusalem*, troisième section, fol. 54 *b*). Cette page est remplie de contre-sens. Le récit commence ainsi dans la version de M. Schwab : « Trois cents *naziréens* se pré-» sentèrent au temps du docteur Simon ben Schetach (beau-frère ou cousin du » roi Alexandor Jannée); cent cinquante d'entre eux ont trouvé accès, et les » cent cinquante autres n'en trouvèrent pas. » La racine *'ala*, traduite « présen-» ter, » signifie « monter, » et a le sens de « venir à Jérusalem, » de même que *nehat*, « descendre, » s'applique à la direction contraire, c'est-à-dire, au cas où l'on quitte la Palestine pour se rendre dans les académies transeuphratiques. La parenté de Simon avec le roi, indiquée dans la parenthèse, ne se trouve pas dans notre passage; mais elle se lit dans *Berèschit Rabba* et *Talmud de Babylon*, Berachot, 48 a (voy. chez M. Schwab, p. 421). Simon y est nommé le frère de la reine Salomé, femme d'Alexandre, et nullement le cousin du roi. Mais que signifient les cent cinquante qui « trouvent accès, » et les cent cinquante qui n'en trouvent pas? Le texte porte *mâsâ pétah*, ce qui veut dire en effet « trouver » une porte. » Tel n'est cependant pas le sens ici; ces mots signifient « trouver » un prétexte, » et renferment toute la clef de l'histoire, dont M. Schwab n'a pas dû comprendre le premier mot. Je m'explique. Ces 300 naziréens devaient, à la fin de leur naziréat, d'après *Nombres*, VI, 14, apporter chacun trois victimes au temple, et, comme ils étaient pauvres, ils voulaient obtenir les 900 sacrifices de la caisse royale. Simon, par une casuistique subtile, telle qu'il la possédait en sa qualité de docteur pharisien, trouvait moyen d'affranchir la moitié de ces naziréens de leur obligation, de façon à ce qu'il n'en restât que cent cinquante qui devaient avoir recours à la générosité de Jannée. On comprend ainsi la supercherie de Simon, lorsque se rendant auprès du roi, il lui dit : « Il y a ici » trois cents naziréens qui désirent offrir neuf cents sacrifices. Donne-leur la » moitié sur ta caisse et j'y joindrai l'autre moitié. » On comprendrait encore mieux, si l'on avait traduit plus exactement les mots : *min didî* et *min didâk*, par « du tien » et « du mien. » En disant : j'y joindrai la moitié, Simon ment; au contraire, en prétendant fournir pour l'autre moitié du sien, il équivoque et il se prépare sa justification ultérieure devant le roi, irrité d'avoir été trompé, quand il répond : « Tu as payé de ton argent, et moi de mon savoir. » M. Sch. n'ayant pas compris le commencement du récit, est obligé d'ajouter au texte un grand nombre de parenthèses qui autrement auraient été superflues. — Le Talmud raconte ensuite la fuite de Simon et sa rentrée en grâce. Au moment de son arrivée, le couple royal est à table, en compagnie de grands personnages, venus de Perse, et « on le plaça entre le roi et la reine. » Comment M. Sch., dont nous citons de nouveau la traduction, n'était-il pas averti par l'autorité du bon sens (à défaut des prescriptions de la grammaire)? Les mots *yetîb lêh*, signifient « il se plaça, » et font comprendre la question que lui adresse plus tard le roi : « Pourquoi t'es-» tu assis entre moi et la reine? » Si « on le plaça, » ce qui veut évidemment

dire qu'on lui assignait l'endroit où il devait s'asseoir, il faudrait d'abord l'*aphël* (w^e^aoutêbou), puis le roi aurait eu mauvaise grâce de lui adresser un reproche plus tard. — Nous passerons sur de simples inexactitudes de la version, pour arriver à la fin de cette histoire qui a donné lieu à une faute tellement grave qu'on a de la peine à en comprendre la possibilité. « Qu'on lui apporte » un *trône*, dit le roi, pour qu'il prononce la bénédiction du repas. » M. Sch. a traduit tout ce traité « des bénédictions; » où a-t-il vu qu'il fallait un trône pour bénir le repas, et qu'un simple siége ne suffisait pas? C'est qu'au milieu d'un récit tout araméen, il a lu les lettres *kaf*, *samek* et *'aïn*, comme si elles présentaient le mot hébreu *kissé* « trône », au lieu de *kâssa* qui signifie « coupe » en araméen. Une coupe de vin, cela se comprend, était indispensable pour la récitation solennelle de la prière [1].

Voyons maintenant un morceau de controverse! Nous prenons au hasard, p. 33. L. 6 et suiv. sont inintelligibles, telles que M. Sch. les a traduites. A la place de : La *Mischnà* ne semble-t-elle pas en opposition, etc., il faut : La *Baraita* suivant n'est-elle pas en opposition, etc. La réponse nous dit alors que Rab, en opposition avec la *Baraita*, est d'accord avec la Mischnâ. Nous ne chicanerons pas l'auteur, en lui demandant pourquoi il a traduit cette Mischnâ, p. 33, l. 11-12 tout autrement que p. 32; cependant une citation textuelle seule aurait donné de la clarté à un sujet déjà assez obscur. — Plus loin, p. 14, « pour «démasquer l'hypocrisie, » qui n'a pas de sens, il faut «à cause des hypocrites.» On comprend « que les hommes véritablement pieux » ne portaient pas les phylactères toute la journée [2], afin de ne pas ressembler aux faux dévots, dont il est parlé *Matth.* XXIII, 5. — L. 27. M. Sch. n'a pas vu que ces lignes renfermaient une question : il faut donc traduire : N'était-il pas défendu à R. Yo- » *h*anan de porter les phylactères à cause de l'état de nudité, etc. »

Nous pensons qu'après ces spécimens de la science de M. Schwab, le lecteur nous croira sur parole, lorsque nous lui donnerons l'assurance que la traduction est généralement mauvaise. Si, du reste, ce livre ne sortait pas de l'Imprimerie nationale, « imprimé par autorisation du gouvernement, » ce qui peut paraître une recommandation pour le public incompétent, nous nous serions abstenu, mais nous ne devions pas attendre que l'Europe savante fît justice d'un travail que les hébraïsants de Paris savent apprécier à sa juste valeur.

J. D.

---

1. M. Sch. ne sait pas même profiter des livres qu'il a sous la main. Il se serait épargné quelques-uns des contre-sens en consultant plus attentivement M. Grætz, *Histoire des Juifs*, III, note 12, qu'il cite lui-même p. 557. Il aurait en outre trouvé une traduction complète de l'histoire des Naziréens dans l'*Essai*, p. 96 et suiv.

2. Nous avons conservé la traduction de M. Sch. pour des mots : *lô hehezîkou bâhên*, parce que c'est le sens généralement adopté. Cependant cette phrase signifiant d'ordinaire « maintenir une observance, » le passage du Talmud devrait être traduit : Pourquoi les docteurs n'ont-ils pas maintenu l'observance des Phylactères? A cause des hypocrites. On voit par ce qui suit que les docteurs en prenaient à leur aise avec ce précepte, qui a toujours eu ses intermittences en Israël.

34. — **Ueber die Methode und die Grundlagen der Aristotelischen Ethik,** von Dr Rud. Eucken (Programme des examens du gymnase de Francfort-sur-le-Mein). Frankfurt am Main, 1870. In-4°, 33 p.

Dans cette dissertation M. Eucken traite successivement de la méthode, des fondements psychologiques et des fondements religieux de la morale d'Aristote. Je ne sais si dans la première partie de sa dissertation M. E. ne force pas un peu la pensée d'Aristote quand il dit que l'idée de but fait l'unité de sa philosophie et que sa morale se rattache au reste par les principes que le souverain bien est le but, que le but est déterminé par la nature propre de chaque objet et qu'il est atteint dans l'activité. Aristote ne considère pas l'idée de but à l'état d'abstraction, de sublimation où elle a été portée par la récente philosophie de l'Allemagne et où elle perd en compréhension, c'est-à-dire en précision et en clarté, ce qu'elle gagne en étendue. Les textes que M. E. cite relativement à l'emploi de l'expérience sont tirés des écrits scientifiques d'Aristote; et l'expérience dont on a besoin en physique et en histoire naturelle ne ressemble guère à l'expérience de la vie et des hommes réclamée par Aristote pour la morale. Aristote ne paraît pas avoir songé à rapprocher ces deux espèces d'expérience. C'est une idée toute moderne. M. E. décrit avec assez de précision ce qu'Aristote appelait la méthode dialectique et ce qui est en réalité sa méthode propre. Mais il aurait pu être plus complet sur ce point s'il s'était rappelé qu'Aristote expose en détail cette méthode dans ses Topiques.

Dans la seconde partie de sa dissertation M. E. reproche à Aristote de n'avoir pas montré comment la raison agit sur la volonté. Et en effet on ne le voit pas en lisant l'Ethique à Nicomaque. Aristote a pourtant approfondi le problème plus que ne le font la plupart des modernes; mais il ne l'a pas résolu, et je doute que nous soyons plus heureux que lui. Aucun psychologue n'y a encore réussi. Si l'on ramène tout, comme Herbart, à l'action des idées les unes sur les autres, on supprime la diversité des phénomènes psychologiques qui est un fait incontestable; et si l'on constate cette diversité, on ne peut, je ne dirai pas, expliquer, mais même décrire l'action réciproque des pensées sur les émotions et les désirs et de ceux-ci sur les pensées que par des métaphores tirées du monde physique, lesquelles n'ont aucune valeur au point de vue scientifique.

Dans la troisième partie M. E. montre que la morale d'Aristote, indépendante de tout principe religieux, est par là même insuffisante. Ainsi Aristote ne peut décider la question du rapport du bonheur à la vertu. Ensuite la vertu n'étant déterminée que par la nature humaine doit être commune à tous les hommes. Or quand la morale n'est fondée que sur la nature, elle ne peut maintenir ce principe en présence des inégalités sociales; et en effet Aristote dans sa politique refuse la vertu aux esclaves. Enfin quand on n'est pas placé au point de vue de la religion il est impossible de motiver l'obligation du dévouement et du sacrifice; et Aristote n'y a pas réussi. Ici comme dans la seconde partie les objections de M. E. me semblent toucher au fond même des choses et tomber sur tous les systèmes de philosophie et même de théologie, plutôt que sur celui d'Aristote en

particulier. Il oublie que la religion fournit des appuis et des consolations, mais non des solutions. Considérer le malheur comme une épreuve soutient notre courage; mais cela ne résout nullement le problème insoluble de l'origine du mal.

M. Eucken a d'ailleurs exposé avec exactitude les idées d'Aristote avec les ouvrages duquel il est depuis longtemps familier.

Y.

---

35. — **Histoire des poèmes épiques français du XVIIe siècle.** Thèse pour le doctorat ès-lettres présentée à la Faculté de Paris, par Julien DUCHESNE, professeur au lycée de Nancy. Paris, Ernest Thorin, 1870. In-8° de 384 p. — Prix : 5 fr.

Avant de s'occuper du sujet même de sa thèse, M. Duchesne se livre d'abord, dans une rapide introduction, à des considérations générales sur l'épopée et le poème épique, ainsi que sur Homère, Virgile, Lucain, Tasse, Camoëns, Milton, Klopstock et Voltaire. Il examine ensuite, dans les deux premiers chapitres, la *Franciade* de Ronsard et les *Semaines* de Saluste du Bartas, non sans accorder son attention à la *Poétique* de Jules César Scaliger, à l'*Art poétique* de Vauquelin de la Fresnaye, et aux poèmes si oubliés de Benci (*Quinque martyres in India, poema heroicum,* Venise, 1591), de Strada (*Prolusiones*, Rome, 1610), du Père Durant, chartreux (*La Magdaliade,* Loches, 1608) [1]. Je recommande comme particulièrement intéressantes les pages consacrées à Du Bartas (p. 42-52). M. D. juge parfaitement le poète gascon : s'il blâme, dans son œuvre grandiose et inégale, tantôt l'emphase, tantôt l'incorrection, il y loue aussi des détails charmants [2] et une réelle inspiration [3].

Soit à l'aide d'excellentes analyses, soit à l'aide de décisives citations, M. D. nous fait successivement connaître les rares beautés et les innombrables défauts de l'*Alaric*, de Georges de Scudéry (1654); du *Clovis, ou la France chrétienne*, de Desmarest de Saint-Sorlin (1657); du *Saint-Louis, ou la couronne conquise*, du jésuite Pierre Lemoyne (1653); de la *Pucelle, ou la France délivrée*, de Chapelain (1656). Il faut savoir gré à M. D. de la merveilleuse patience avec laquelle il a lu jusqu'au bout ces quatre fastidieuses compositions. Pour mes

---

1. M. D. a oublié un autre poème sur le même sujet, *La Madeleine* du capucin Remi de Beauvois (Tournay, 1617, in-fol.). Voir sur ce poème le *Catalogue de la bibliothèque de M. Viollet-Le-Duc*, p. 382.

2. P. 44. « Lorsqu'il se borne à d'humbles peintures, comme dans le curieux livre sur » les oiseaux et les poissons (1re *semaine*, v^e jour), à travers ce coloris excessif, on ren- » contre une grâce inattendue; le vers se coupe avec une spirituelle diversité; l'expression » pittoresque et naturelle, fait songer par instant à l'heureux abandon de La Fontaine. »

3. P. 51. « Aujourd'hui encore, l'Allemagne garde aux deux *Semaines* un culte dont » Gœthe avait donné l'exemple : la France, rendue trop dédaigneuse ou trop timide par » la correction des chefs-d'œuvre de l'âge suivant, semble avoir méprisé son vieux poète. » Mais son éloquence, appuyée sur l'histoire et la foi, sur l'amour de la patrie et de la » nature, s'était puissamment élevé vers cette poésie nationale loin de laquelle nous éga- » rait la Renaissance: son essai, plutôt inachevé qu'informe, n'est pas une épopée, mais » l'inspiration en est vraiment épique; il porte la profonde empreinte des croyances et » des passions d'une société. C'était donc, sinon un modèle, du moins une leçon. »

péchés, j'ai dû lire entièrement le poème de Chapelain, et je puis déclarer en toute assurance que l'étude qui en a été faite par M. D. est tellement consciencieuse, qu'elle dispense qui que ce soit de l'ennui de recourir à l'original[1].

Passant à des œuvres moins importantes, M. D. apprécie avec une grande sûreté de goût le *Moïse sauvé* de Saint-Amant, le *Saint-Paul* d'Antoine Godeau, le *Jonas*, le *Josué*, le *Samson* et le *David* de Coras[2], le *Childebrand ou les Sarrazins chassés* de Carel de Sainte-Garde, le *Charlemagne* de Louis Le Laboureur, l'*Eurymédon* de Pellisson. Puis, il insiste sur la lutte sans trève ni merci de Boileau contre les poètes héroïques, sur le *Lutrin*, sur l'*Epitre* qui célébra le *passage du Rhin*, sur l'*Art poétique*, sur l'*Ode de Namur*, sur la *Satire des Femmes*. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage roulent sur certains chefs-d'œuvre du XVIIe siècle que l'auteur appelle nos vraies épopées, le *Télémaque*, les *Fables* de La Fontaine, les *Contes* de Perrault, le *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle*, ses *Oraisons funèbres* et *Athalie*.

Je n'ai pas énuméré tout ce que renferme la thèse si substantielle de M. D. : on y trouvera encore des passages dignes d'attention sur Mlle de Scudéry, sur la reine de Suède Christine, sur les *Entretiens poétiques* du Père Lemoyne, sur l'historien Girard du Haillan, sur le *Constantin* du P. Mambrun, sur le *Traité du poème épique* du P. Le Bossu, sur l'*Esther* de Boisval, sur l'*Eustachius* du Père Pierre Labbé, sur le chanoine Santeul, sur le *Saint-Paulin* de Charles Perrault, sur la Querelle des anciens et des modernes, etc.

A toutes les bonnes choses que nous offre l'*Histoire des poémes épiques français* se mêlent quelques erreurs. L'auteur (p. 6) attribue sans hésitation à « notre » Turold » la *Chanson de Roland*. Qui ne sait que Turold fut seulement, selon toute apparence, le copiste de l'admirable poème anonyme inspiré par le héros de Roncevaux[3] ? A la page 42, nous voyons Du Bartas « blessé près de lui (le » roi Henri IV) à Ivry. » Il n'en fut jamais rien, et Du Bartas n'assista même pas à la bataille dont il nous a laissé une si remarquable description. Au même endroit, M. D. appelle le chantre de la création « le vieux sectaire. » Or ce *vieux sectaire*, quand il mourut, était à peine âgé de cinquante ans, et quand il « puisait dans ses souvenirs de soldat et dans son âme de citoyen » les « mille » traits originaux » qui éclatent d'un bout à l'autre de la première *Semaine*, il n'avait que trente-six ans[4]. — D'autres fautes moins graves apparaissent çà et

---

1. M. D. n'a pas cru devoir étendre ses minutieuses recherches jusqu'aux douze derners chants de la *Pucelle*, qui, comme il le rappelle (p. 177) « dorment manuscrits dans » notre Bibliothèque impériale, » et qui lui paraissent encore plus mauvais que les douze premiers. Je signalerai, à cette occasion, cette singulière assertion de l'auteur de l'article *Chapelain* (l'académicien Auger) dans la dernière édition de la *Biographie universelle*, que l'édition de la *Pucelle* de 1755 contient quinze chants; celle de 1756, dix-huit; celle de 1757, vingt. Ces éditions n'ont jamais existé. La dernière qui ait paru, et qui ne renferme que douze chants, date de 1657.

2. M. D. (p. 237) place la publication des quatre poèmes de Coras entre 1662 et 1665. Je ferai observer que le *Jonas*, le premier en date des dits poèmes, ne parut qu'en 1663.

3. M. Littré, lui non plus, n'a pas hésité à saluer dans Turold « l'auteur de la *Chanson de Roland* (*Préface du Dictionnaire de la langue française*, p. xx). »

4. La première édition de la *Semaine* est de 1580. M. D. pouvait se dispenser de dire

là, je n'en relèverai que deux : la date de la publication de la traduction d'Homère par Amadis Jamyn est antérieure à celle (1582) que donne M. D. (p. 27), car cette traduction parut complète en 1580, et une grande partie en avait été publiée plusieurs années auparavant, dès 1574. — Le savant jésuite, auteur de l'*Histoire tragique de la pucelle d'Orléans* (Nancy, 1581), ne s'appelait point Fronton *Leduc*, mais bien Fronton *Du Duc*, et toutes les biographies sont d'accord sur ce point avec les documents émanés soit de l'éditeur des œuvres de saint Jean Chrysostome, soit de tous les membres de la famille bordelaise et parlementaire à laquelle il appartenait.

T. DE L.

---

36. — **Philosophische Bibliothek.** Berlin, Heimann. In-8°. — VI. Friedrich Schleiermacher's Monologen, herausgegeben, erlæutert und mit einer Lebensbeschreibung Schleiermacher's versehen von J. H. VON KIRCHMANN. 1868. vj-100 p. — Prix : 75 c. — VII. VIII. Kant's Kritik des praktischen Vernuft, herausg. und erl. von J. H. von K. 1869. 196-68 p. — Prix : 2 fr. 15 c. — XI. Die Grundbegriffe des Rechts und der Moral, als Einleitung in das Studium rechtsphilosophischer Werke von J. H. v. K. 1869. viij-201 p. — Prix : 1 fr. 40 c. — XVI. Grotius, Recht des Krieges und Friedens, aus dem Lateinischen des Urtexts übersetzt, mit erlæuternden Anmerkungen und einer Lebensbeschreibung des Verfassers, versehen v. J. H. v. K. 1869. xij-503-472 p. — Prix : 7 fr. 50 c. — XVII. XXI. Kant, die Religion innerhalb der Grenzen der blossen Vernunft, herausgegeben und erlæutert von J. H. v. K. 1869. viij-242 p.; xvj-66 p. — Prix : 2 fr. 30 c. — XXIV. Friedrich Schleiermacher's philosophische Sittenlehre, her. und erl. von J. H. v. K. 1870. xvj-595 p. — Prix : 5 fr. 25 c. — XXVII. Plato's Staat übersetzt von F. Schleiermacher und erlæutert von J. H. v. K. 1870. vij-493 p. — Prix : 4 fr. 50 c.

Nous réunissons dans ce compte-rendu l'ensemble des publications de M. de Kirchmann relatives à la morale et au droit dans la Bibliothèque philosophique. Voir le compte-rendu de la *Revue critique*, 1870, I, 411.

XI. *Les principes de la morale et du droit pour servir d'introduction à l'étude des ouvrages sur la philosophie du droit.* Sous ce titre M. de K. expose les principes qui le guident dans ses commentaires sur les différents ouvrages de philosophie morale et politique publiés dans la collection qu'il dirige. En voici le résumé. La philosophie morale en tant que science ne doit que constater des faits : elle n'a rien à prescrire. M. de K. ne reconnaît à la raison, à l'intelligence pure aucune action immédiate sur la volonté. Les sentiments (Gefühle) seuls ont cette action. Ils sont de deux espèces essentiellement distinctes : les sentiments de plaisir qui peuvent être rapportés à huit causes différentes, la sensibilité physique (faim, soif, chaleur, etc.), le savoir, le pouvoir, l'honneur, la vie, le plaisir d'autrui, le plaisir à venir, l'image du plaisir ou la beauté, et le sentiment du respect (Achtung). Le respect est le sentiment qu'éprouve l'homme en présence d'une puissance qu'il sent démesurément plus forte que lui et à laquelle il n'a même

---

(p. 45) que Milton (né vingt-huit ans plus tard) n'avait pas encore traité, à cette époque, « le drame de la Tentation. » C'est trop vrai, mais ceci (p. 49) ne l'est pas assez : « Presqu'en même temps qu'Olivier de Serres, il (du Bartas) convie les Français à la » sainte vie des champs. » Vingt ans s'écoulèrent entre la publication de la première *Semaine* et celle du *Théâtre d'agriculture* (Paris, 1600, in-fol.).

pas la pensée de résister; il y soumet immédiatement sa volonté sans calculer les suites, sans considération de son intérêt ni de son plaisir. Cette puissance devient pour l'homme une *autorité* dont les commandements constituent la morale (sittliche). Les autorités peuvent se réduire à quatre, celle de Dieu, celle du prince, celle du peuple, celle du père de famille relativement à ses enfants mineurs. Toute la morale est positive et ne repose que sur la volonté d'une autorité. L'autorité ou plutôt les hommes à qui leurs semblables accordent l'autorité ne se déterminent dans leurs commandements que par des sentiments de plaisir; mais ils ne peuvent éprouver pour leurs propres commandements le respect qu'ils inspirent aux autres. Ils sont au-dessus de la loi qu'ils font. Par un effet ordinaire de l'habitude le respect passe du législateur à la loi, que l'homme continue à respecter sans penser à l'autorité qui l'a promulguée. Mais la loi a toujours besoin d'être confirmée de temps en temps par une autorité quelconque : ainsi les préceptes du père de famille ont besoin d'être confirmés par les prêtres, les princes ou le peuple. Le droit naît de deux manières : ou une autorité commande de respecter soit sa propre puissance matérielle soit celle d'un autre (propriété d'une chose ou d'une personne); ou elle assure l'obéissance à ses préceptes par des motifs de plaisir et de peine, quand le sentiment du respect est insuffisant. Le droit consiste donc dans la réunion des principes du plaisir et du respect; et par conséquent il ne s'accorde pas et ne peut s'accorder avec la morale, qui repose uniquement sur le respect. La morale et le droit ne reposant que sur l'autorité et l'autorité n'étant déterminée que par des considérations de plaisir, la morale et le droit changent avec ces considérations, surtout par suite de l'accroissement du savoir, de l'accroissement de la puissance de l'homme sur la nature, et des changements dans sa sensibilité aux différentes causes du plaisir. Les changements du droit et de la morale sont donc déterminés par des faits qui n'ont rien de commun avec la morale; et par conséquent la moralité d'un peuple ne peut pas être inférieure ou supérieure à celle d'un autre. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait de progrès en morale et en droit. En ce temps la tendance est à ne plus respecter l'autorité et à faire par des considérations de prudence et d'intérêt bien entendu ce qu'on faisait auparavant par respect pour la loi morale. La morale aurait alors servi d'éducation préparatoire à l'homme pour l'amener à bien comprendre son intérêt.

Ces idées paraîtront un peu crues. Mais au point de vue scientifique on doit louer M. de K. de l'intrépidité avec laquelle il heurte de front les opinions reçues sans s'inquiéter du qu'en dira-t-on. Rien n'est plus utile pour faire avancer la science. Il est certain que rien n'est plus difficile que de démontrer une proposition de morale et d'établir scientifiquement que telle chose doit être faite. Si l'on cherche par exemple des raisons pour établir que l'inceste est un crime, on n'en trouve que d'assez faibles. L'autorité et la coutume ont certainement une très-grande influence à cet égard. Mais d'autre part, en laissant de côté ici ce que M. de K. a emprunté à Kant et que nous discuterons à propos de la critique de la raison pratique, on a de la peine à admettre que les prescriptions des antorités soient le fondement de l'obligation morale, et non les idées qu'on se

fait du bien et du mal. L'opinion publique nous impose une foule d'obligations; et pourtant nous ne nous sentons pas en présence de quelque chose de démesurément supérieur; c'est un pouvoir qui agit sur nous sourdement et insensiblement. Les hommes qui vivent ensemble contractent la même manière de penser, de sentir et d'agir, comme ils prennent l'habitude de la même manière de parler. Peut-on dire que les autorités soient déterminées dans leur prescription par leur intérêt? ne croient-elles pas ou ne feignent-elles pas de croire qu'elles prescrivent une action parce qu'elle est bonne ou qu'elles la défendent parce qu'elle est mauvaise? ne voit-on pas se développer chez les enfants, dans leurs relations entre eux, un sentiment très-vif du juste et de l'injuste, lequel est tout à fait indépendant des préceptes des parents et des maîtres? Il semble qu'il y ait chez l'homme une disposition naturelle à qualifier certains actes de bons ou mauvais, de justes ou d'injustes. Les législations sont plutôt l'expression des idées que les hommes se font en morale et en droit qu'elles ne les crééent. La distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste paraît universelle, quoiqu'elle soit appliquée très-différemment et que les actes qualifiés de bons ou de mauvais ne soient pas les mêmes suivant les lieux et les temps. Mais M. de K. a tenu peut-être trop de compte des diversités de la morale et du droit et pas assez des ressemblances et des identités qui ne sont pas moins frappantes. D'abord beaucoup d'actions différentes peuvent avoir les mêmes motifs. Il en est ainsi par exemple des cérémonies du culte qui ont pour mobile le sentiment religieux. Ensuite il semble que dans les mêmes situations les hommes de tous les temps et de tous les lieux se forment les mêmes idées en morale; que les paysans, les citadins, les commerçants, les soldats, les peuples conquis et les conquérants, etc., ont partout les mêmes qualités et les mêmes vices en chacune de ces conditions; qu'il en est de même des sauvages, des barbares, des hommes civilisés; que les philosophies morales des Chinois, des Hindous, des Grecs, des Romains, des Européens modernes, sont à peu près identiques. Quelles que soient les causes de ces faits remarquables, ils semblent établir que nos idées morales ont leur fondement dans notre nature et non dans les lois. Mais la morale comparée est une science des plus intéressantes qui n'est pas encore constituée, et qui, je crois, diminuerait beaucoup le scepticisme auquel on est enclin après un premier coup-d'œil jeté sur l'esprit et les mœurs des nations.

XXVII. *Platon, République*, traduction de Schleiermacher, notes de Kirchmann. M. de K. ne rend aucune justice à Platon. Ses idées sont trop opposées à celles de Platon; et il ne connaît pas assez l'antiquité pour les comprendre. Ainsi (p. 282-283), il s'arme contre Platon et sa philosophie des plaintes où Platon représente le philosophe comme isolé dans la société qui lui est hostile. Il oublie que Platon pensait toujours à la condamnation de Socrate et que la vie dans la démocratie dégénérée d'une petite ville comme l'Athènes de ce temps devait être intolérable. M. de K. (p. 386) trouve Platon injuste pour la tyrannie et le blâme de considérer comme le pire des gouvernements un gouvernement qui avait protégé le peuple contre la noblesse, rétabli l'ordre, donné de la sécurité au commerce et orné les villes de beaux édifices : comme si être réduits en esclavage

n'était pas pour des hommes libres le dernier des malheurs. L'objection générale que M. de K. (p. 485 et suiv.) adresse à Platon et aux philosophes qui ont fait des plans d'amélioration politique et morale me semble manquer de fondement : suivant M. de K. les mœurs ne peuvent être modifiées par des philosophes ou des écrivains, mais seulement par les autorités, princes, prêtres, peuple. Il oublie qu'un grand talent est aussi une autorité. Nous avons eu au siècle dernier de nombreux exemples de l'influence exercée sur la société par des écrivains, entre autres J.-J. Rousseau. M. de K. prétend qu'un écrivain ne peut agir que quand il exprime ce qui était déjà latent dans l'esprit de la nation. Il serait plus exact de dire qu'il n'exerce d'action que quand les circonstances sont favorables ; mais on peut dire exactement la même chose des lois faites par les souverains et les hommes d'État.

XVI. Grotius, *Du droit de paix et de guerre*, traduction et notes de Kirchmann. Les principales objections que M. de K. adresse à Grotius, c'est d'abord qu'il n'y a pas de droit naturel, que le droit est de sa nature essentiellement positif ; en second lieu que le droit des gens consiste dans l'extension des règles du droit civil aux rapports internationaux, qui ne s'y prêtent nullement. En effet non-seulement toute contrainte manque pour faire observer le droit, les princes et les peuples étant souverains, c'est-à-dire sources du droit, auquel ils ne peuvent être soumis ; mais encore les actes de la vie internationale ne se reproduisent pas assez fréquemment pour qu'on puisse y appliquer des règles générales, chaque cas un peu important étant tout nouveau et sans précédents ; et en outre pour une nation son existence et sa prospérité sont des considérations d'ordre supérieur auxquelles tout le reste doit céder et cède en effet. Toutes les difficultés qu'on rencontre sur ce terrain et que M. de K. fait ressortir avec force, il les résout ou croit les résoudre toutes par le même principe : les autorités (princes, prêtres, peuples) font le droit, mais n'y sont pas soumises. — Il est certain que l'histoire des rapports des peuples entre eux présente le spectacle d'un affreux brigandage ; mais il n'en est pas autrement de toute agrégation d'individus qui ne sont assujetis à aucune contrainte légale, comme on l'a vu à l'origine de l'exploitation des mines de Californie. Les autorités se croient en effet dispensées des lois qu'elles imposent aux autres. Mais ce ne sont pas seulement les souverains ou les magistrats qui conduisent les nations qui s'attribuent ce privilége : quiconque exerce une parcelle d'autorité quelconque est disposé à se soustraire à ce qu'il impose, comme ceux qui sont chargés de faire une distribution sont en général tentés de se réserver la meilleure part. Cette tendance fort naturelle n'en est pas pour cela plus légitime. Sans doute les nations sont égoïstes et prennent pour la justice ce qu'elles considèrent comme étant de leur intérêt. Mais tous les corps, toutes les corporations ont le même esprit. Les individus les plus dévoués au bien de l'association dont ils font partie sont aussi ceux qui se croient le plus complètement affranchis de tout devoir envers ceux qui y sont étrangers. Ainsi on remarque dans les rapports entre les individus les mêmes tendances à l'injustice que dans les rapports entre les peuples. On ne voit pas bien pourquoi ce qui est injuste pour les individus deviendrait juste pour les nations, ni

pourquoi les mêmes règles générales ne seraient pas applicables dans les deux cas.

VII, VIII. Kant, *Critique de la raison pratique avec éclaircissements* de M. de K. M. de K. a adopté les prémisses de Kant pour arriver à une conclusion très-différente. Il accorde à Kant les bases psychologiques de sa morale. Kant distingue comme on sait entre la matière et la forme de la loi morale. Les principes matériels comme le bien de la société, la perfection, la volonté de Dieu ne peuvent agir sur la volonté que par le désir qu'excite en nous l'idée de l'objet à réaliser et par conséquent par le plaisir que cette réalisation nous promet. Or le plaisir ne peut fonder l'obligation morale; et il n'y a pas de différence spécifique entre les plaisirs; il n'y a que des différences d'intensité. Reste donc la forme de la loi morale qui est : agis de manière à ce que ta conduite puisse être convertie en loi générale. Cette maxime est exclusive de tout sentiment de plaisir et peut seule fonder l'obligation morale. — M. de K. fait remarquer avec raison qu'il est très-forcé de représenter l'idée de perfection ou la volonté divine comme déterminant la volonté par l'attrait du plaisir. Il fait observer aussi, comme on l'a dit souvent avant lui, que Kant est tombé dans une étrange inconséquence. En effet on ne peut établir qu'une action peut être convertie en loi générale que par des considérations tirées précisément de ces principes *matériels* que Kant veut bannir de la morale. M. de K. conclut que ce n'est ni la matière ni la forme de la loi morale qui sont le principe de l'obligation morale, mais l'autorité du législateur et le respect qu'elle inspire. Il croit néanmoins pouvoir adopter l'opposition que Kant établit entre la loi morale et le plaisir; il pense que le respect et le plaisir sont des mobiles incompatibles, et il approuve que Kant n'établisse aucune différence spécifique entre les plaisirs. Mais le plaisir peut s'attacher et s'attache à l'accomplissement de la loi morale comme à toutes les manifestations de notre activité. Pratiquer le devoir en vue du devoir est un *objet* qui peut avoir pour nous de l'attrait tout autant que les principes que Kant regarde comme matériels; et cette distinction contre la matière et la forme paraît absolument vaine. Quant au sentiment de respect que nous inspire l'autorité d'un être personnel et qui nous ressemble, il est toujours suivi d'affection ou de crainte, et les actes qu'il détermine sont accompagnés du plaisir inhérent à l'affection ou de la peine qui est liée à la crainte. Les mystiques de tous les temps et de tous les pays décrivent dans les termes les plus vifs le plaisir qu'ils éprouvent à absorber leur personnalité dans la plénitude de l'être divin. Les sauvages qui craignent la divinité comme un être malfaisant, s'acquittent des devoirs qu'ils se croient envers elle pour assurer leur sécurité. Il me semble que nous n'éprouvons pas et que nous ne pouvons pas éprouver d'émotion, pas plus celle du respect qu'une autre, qui soit indifférente au point de vue du plaisir ou de la peine. Quant à ne reconnaître aucune différence spécifique entre les plaisirs ou les peines, c'est aller, ce me semble, contre l'expérience. On ne souffre pas d'un mal de dent comme de la perte d'une personne qu'on aime, et quelque intenses que soient l'une et l'autre douleur, elles sont spécifiquement très-différentes.

XVII, XXI. Kant, *La religion dans les bornes de la raison.* Dans cet ouvrage

Kant réduit, comme on sait, toute la religion à la morale. M. de K. conteste absolument et les principes sur lesquels Kant s'appuie et les conséquences qu'il en tire. Suivant M. de K. le fondement de la religion, qui est la foi dans une révélation divine, est ébranlé si on y substitue la science, qui repose sur les principes fondamentaux de la vérité. La science doit étudier la religion comme un fait qu'elle s'efforce d'expliquer historiquement; elle ne doit pas la considérer comme une vérité ni chercher à transformer les dogmes, c'est-à-dire à les détruire par des interprétations forcées, comme celles de Kant. Toute religion repose sur le respect qu'imprime à l'homme la présence d'une puissance infinie où sa personne est absorbée. Ce respect il ne peut l'avoir que pour un être personnel, semblable à l'homme, de qui dépendent sa félicité et son malheur. Dès qu'on substitue des abstractions philosophiques à ces images, la foi est détruite. La religion est plus que de la morale. Elle est avant tout la foi respectueuse en un Dieu personnel et tout-puissant. La volonté de ce Dieu est pour le croyant la source de la morale. Quoique l'autorité de Dieu puisse être remplacée par l'autorité du gouvernement, de la coutume, du père de famille, il est incontestable que la croyance en un Dieu tout-puissant qui exige l'accomplissement du bien agit plus puissamment que tout autre mobile pour y pousser le croyant. Mais la foi entre inévitablement en collision avec la science. Il se produit des gens qui veulent les concilier et qui tombent dans la contradiction d'attaquer la foi avec les armes de la science sans renoncer complètement à tous ses dogmes dont ils gardent une partie. Ils ne s'aperçoivent pas que dans ce domaine complètement soustrait à l'observation et à la science, il n'y a d'autre certitude que celle de la foi que nous communiquent l'éducation de la famille et la société des croyants. Il n'y a pas de religion naturelle; il n'y a que de la religion positive. Le sentiment de respect, de dépendance sur lequel repose la religion est tellement inhérent à l'âme humaine qu'elle cherchera toujours à le satisfaire en lui donnant un Dieu pour objet et le culte de ce Dieu pour expression.—M. de K. ne semble pas tenir assez de compte de la variété infinie de formes qu'offre le sentiment religieux, qui s'attache souvent à des doctrines qui semblent la négation de toute religion. Ainsi Lucrèce adhère à l'épicurisme avec la foi d'un croyant et y trouve la consolation et le soutien qu'un chrétien trouve dans ses dogmes. Je ne vois pas pourquoi la morale kantienne ne produirait pas le même effet sur les âmes disposées à s'y attacher. Le sentiment religieux est éminemment individuel. L'inconséquence que M. de K. reproche à Kant et à tous ceux qui ont essayé d'accommoder la foi à leur raison, les catholiques la reprochent à tous les protestants; et les protestants répondent avec raison que les catholiques n'acceptent pas de cœur tous les dogmes que l'autorité de l'Église leur impose, qu'ils en prennent et qu'ils en laissent. Je ne puis trouver non plus avec M. de K. que des doctrines religieuses comme celles de Kant soient nécessairement impopulaires. Le mahométisme, qui est d'un rationalisme assez sec, est adopté même avec fanatisme par des millions d'hommes. L'expérience montre qu'il n'est pas de croyance qui, des circonstances favorables aidant, ne puisse être persuadée à des populations entières. Les philosophes sont donc très-fondés à

espérer exercer quelque action sur les opinions religieuses; et on ne voit pas pourquoi ils se borneraient à les étudier.

VI. Schleiermacher, *Monologues*. M. de K. fait remarquer avec raison que ces monologues de Schleiermacher sont des confessions personnelles, mais où les faits sont enveloppés de généralités nébuleuses exprimées dans un style abstrait et affecté. Les remarques de M. de K. sont insuffisantes pour faire comprendre au lecteur les allusions vagues et perpétuelles à la situation personnelle de Schleiermacher. Et alors on ne comprend pas bien pourquoi un ouvrage qui n'est pas plus intéressant ni plus instructif a trouvé place dans la bibliothèque philosophique.

XXIV. Schleiermacher, *Morale philosophique*. C'est un ouvrage posthume rédigé avec les cours professés par l'auteur sur ce sujet. Le commentaire de M. de K. est très-soigné. Il suit pas à pas Schleiermacher et montre très-bien comment il est obscur, faute d'attacher un sens précis et toujours le même, aux termes qu'il emploie et d'indiquer les faits particuliers et concrets auxquels se rapportent ses généralités. Cette double cause d'obscurité est d'ailleurs très-fréquente dans les autres ouvrages de Schleiermacher, par exemple dans *sa critique des systèmes de morale* et dans la plupart des productions de la philosophie allemande. Quant aux idées mêmes de Schleiermacher, M. de K. fait ressortir parfaitement tout ce qu'elles ont de vague et de creux. Le principe de la morale est, suivant Schleiermacher, l'union de la raison avec la nature : formule vague et élastique qui comprend toutes les actions exercées par l'intelligence humaine sur le monde physique, qui s'applique à l'art, à l'industrie, à la science, aussi bien qu'à la morale, dont le caractère spécifique est ainsi tout à fait méconnu.

M. de Kirchmann n'entre peut-être pas dans assez de détails sur les circonstances historiques où ont été conçues les opinions des philosophes qu'il commente. Il se contente de les indiquer. La connaissance de ces circonstances n'est pourtant pas inutile pour l'appréciation du fond des choses, qui est au reste le principal. Il ne me semble pas que dans l'établissement même de ses théories, et en admettant avec lui que la philosophie morale doive se borner à l'étude des faits, M. de Kirchmann tienne compte de tous les éléments : comme les idéalistes, il ne voit dans les faits que ceux qui conviennent à ses idées : illusion inévitable pour quiconque a un parti pris, un système où il croit trouver la solution des problèmes, sans considérer ses idées comme des hypothèses à vérifier par l'expérience. Aussi en est-il du réalisme comme des autres philosophies : c'est la partie critique et négative qui est la plus forte. M. de Kirchmann fait ressortir avec beaucoup de netteté et de vigueur les difficultés : il est moins heureux à les résoudre. Y.

---

37. — **Frau Rath.** Briefwechsel von Katharina Elisabeth Gœthe. Nach den Originalen mitgetheilt von Robert Keil. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1871. Un vol. in-8°, xvj-388 p. — Prix : 9 fr. 35.

On connaît *Frau Rath*, la mère de Gœthe, par le portrait qu'en a fait Bettina d'Arnim, par les lettres qu'elle lui attribue et par les nombreuses allusions con-

tenues dans les correspondances du temps. Les lettres de Merck, de Wieland, de Jacobi, de Charles-Auguste, de Knebel, d'Anne-Amélie sont pleines de *Dame Aja*, comme on l'appelait dans ce cercle, et de la *Casa santa* qu'elle ouvrait si hospitalièrement à Francfort aux amis de son fils. Cependant on ne connaissait que fort peu de ses lettres (adressées les unes à la duchesse Anne-Amélie, les autres à Mme de Stein et à son fils Frédéric que Gœthe avait pour ainsi dire adopté et auquel il resta fort attaché même après la rupture de sa liaison avec Mme de Stein; d'autres encore à Unzelmann l'acteur, aux enfants de Gœthe, et quelques fragments de lettres au poète lui-même). Quant aux lettres adressées à *Frau Rath* et publiées dans les *Mittheilungen* de Riemer (Berlin, 1841), elles étaient peu nombreuses et tout à fait incomplètes. M. Robert Keil a donc rendu un éminent service à l'histoire des lettres et de la société allemande, en publiant le trésor qu'il a su découvrir, — il ne nous dit ni où, ni comment. Pour faire comprendre l'importance de ce service, il suffit de dire que, sur les 159 lettres contenues en ce volume, 87 sont complètement inédites : or sur ces 87 lettres, il y en a 34 écrites par *Frau Rath* et 53, dont 10 de Gœthe, adressées à elle. La plupart des autres lettres du recueil sont plus complètes et plus exactes qu'elles ne l'étaient dans des publications précédentes. M. Keil donne aussi les cinq lettres de la mère de Gœthe à Bettina; mais il prouve irréfutablement (p. 21 à 30) qu'elles sont dues uniquement à l'imagination trop fertile de cette singulière enthousiaste. Il faudra aussi renoncer désormais à croire — si jamais on y a cru — à l'anecdote absurde que Bettina a inventée et accréditée sur la rencontre théâtrale entre Mme de Staël et *Frau Rath*. — Outre la discussion sur l'authenticité des lettres forgées par Bettina, l'introduction contient un portrait étendu et très-bien fait de la mère de Gœthe et M. Keil a eu l'ingénieuse idée de chercher dans *Gœtz*, *Wilhelm Meister*, *Hermann et Dorothée*, les endroits où Gœthe avait eu devant les yeux l'image de sa mère.

Il est à peine besoin de dire tout l'intérêt de la correspondance entre Gœthe et sa mère : le poète n'était avec personne plus confiant, plus abandonné qu'avec elle, et celle-ci, femme supérieure dans toute la force du mot, malgré ses dehors de bonne bourgeoise, écrivait comme elle parlait, avec vie, entrain, bonhomie, esprit, et même avec une certaine poésie. Plus d'une fois elle écrit même en vers qui ne sont point mauvais et qui, en tout cas, sont sans prétention aucune. Elle dit elle-même dans une de ces strophes improvisées : « En versification je n'ai » guère produit grand' chose; on le voit, ma foi, bien à mes vers; mais j'ai mis » au monde un beau petit garçon qui entend toutes ces choses à merveille. » — Malheureusement, il n'y a point de lettres antérieures à 1777, c'est-à-dire que nous ne possédons rien de la correspondance entre la mère et le fils durant le séjour de ce dernier à Leipzig, Strasbourg et Wezlar. — M. Rob. Keil donne outre les cinq lettres de *Frau Rath* à Anne-Amélie, déjà publiées, neuf lettres de la duchesse et cinq de son fils Charles-Auguste à la mère de Gœthe, lettres charmantes de simplicité et de naturel comme toutes celles de ces deux personnages qui oubliaient si volontiers leur haute situation et se plaisaient si cordialement dans la société de leurs amis bourgeois. Tout cela cependant, il ne faut

pas l'oublier, n'est qu'un misérable échantillon des trésors qui sont encore enfouis à Weimar, soit dans l'*Archiv* de Gœthe, jalousement et mesquinement caché par les petits-fils du poète, soit dans les archives grand-ducales qui ne se sont ouvertes jusqu'ici que pour donner des *choix* ou des *extraits* qui n'ont aucune valeur pour l'histoire littéraire (voy. entre autres la déplorable publication de la correspondance entre Gœthe et Charles-Auguste). — Les sept lettres de Mlle de Gœchhausen (Thusnelda), contenues dans le recueil de M. Rob. Keil, sont absolument inédites et nous font mieux connaître encore la spirituelle petite bossue qui fut, après Gœthe et Einsiedel, le principal boute-en-train du temps de la folle jeunesse à Weimar. — Quatorze lettres de Wieland à *Frau Rath* et une d'elle à Wieland sont du plus haut intérêt littéraire et remplissent une véritable lacune. — Celles à Unzelmann, le père de la charmante *Unzeline*, si admirée à Berlin et à Weimar, celles à Frédéric de Stein étaient déjà connues : mais M. Keil a trouvé une lettre de ce jeune homme à *Frau Rath*, qui montre à merveille la nature des relations entre les deux familles. Six lettres de *Frau Rath* à sa bru — une de ces lettres est de 1804, alors que le mariage n'avait pas encore légitimé la liaison qui depuis quinze ans existait entre Gœthe et Christiane Vulpius — prouvent, comme beaucoup de passages dans les lettres antérieures, l'absence de préjugés de ce temps et de *Frau Rath* en particulier. Elle ne songe jamais un instant à traiter autrement que comme sa fille l'humble personne que Gœthe avait choisie pour sa compagne. — Je termine en recommandant une fois de plus ce recueil précieux, exécuté avec le dernier soin.

K. H.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bartsch, Wolfram's von Eschenbach Parzival und Titurel (Leipzig, Brockhaus). — Bossert, Histoire de l'Épopée allemande au moyen-âge (Hachette). — Brandes, Hovedstrœmninger i det 19de aarhundredes Litteratur. Emigrantlitteraturen (Copenhague, Gyldendal). — Bourloton, l'Allemagne contemporaine (Germer-Baillière). — Dederich, Julius Cæsar am Rhein (Weimar, Bœhlau). — Frikner, Ordbog over det gambe norske Sprog (Christiania, Werner). — Giraud, Juris Romani antiqui vestigia (Cotillon). — Hémardinquer, la Cyropédie (Thorin). — Le même, De Apollonii Rhodii Argonauticis (Thorin). — Hettner, Literaturgeschichte des achtzehnten Jahrhunderts (Leipzig, Hirzel). — Ledrain, Deux Apocryphes du IIe siècle (Douniol). — Mommsen, Rœmisches Staatsrecht (Leipzig, Hirzel). — Pantchatantra, tr. p. Lancereau (Maisonneuve). — Robert, les Armées Romaines et leur emplacemennt (Didot). — Schœbel, Démonstration de l'authenticité mosaïque du Lévitique (Douniol). — Scholia Bernensia ad Vergili Bucolica atque Georgica ed. Hagen (Leipzig, Teubner). — Torrens, Empire in Asia (Londres, Trübner). — Weber, Histoire de la philosophie européenne (G. Baillière).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

STIELER Hand-Atlas üb. alle Theile d. Erde u. üb. d. Weltgebæude. 84 cartes gravées et coloriées avec texte. Relié en demi-cuir de Russie. 64 fr.

—— Nouvelle édition publiée par A. Petermann, H. Brockhaus et C. Vogel. Supplément 1re et 2e livrais. La livraison. 5 fr. 35

En vente chez BAMBERG, à Greifswald, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

AHLWARDT, W. Verzeichniss arabischer Handschriften d. kœniglichen Bibliothek zu Berlin. In-8°. 13 fr. 35

En vente chez HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. TRENDELENBURG Kleine Schriften. 2 vol. In-8°. 13 fr. 35

En vente à la librairie BRANDSTETTER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

O. F. GRUPPE Leben u. Werke deutscher Dichter. Geschichte d. deutschen Poesie in den 3 letzten Jahrhunderten. 5 vol. in-8°, 2e éd. relié. 32 fr.

En vente à la librairie VIEWEG et fils, à Brunswick, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. HETTNER Literaturgeschichte d. 18. Jahrh. 3 vol. in-8°. 62 fr.

En vente chez HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. FRIEDLÆNDER Darstellungen aus d. Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine. 3. Theil. In-8°. 12 fr.
Les vol. I à III. 32 fr.

En vente chez HURTER, à Schaffhouse, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. J. HOLZWARTH Der Abfall der Niederlande. 2 Bd. II. Abthlg. 1572-1581 resp. 1584. 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

3e fascicule. Notes critiques sur Colluthus, par Éd. Tournier, répétiteur à l'École des Hautes Études.

Forme aussi le 2e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

4e fascicule. Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Études. 2 fr.

5e fascicule. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'École des Hautes Études. 4 fr. 75

Forme aussi le 3e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

6e fascicule. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

9e fascicule. Le Bhâminî Vilasâ, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 8 fr.

Forme aussi le 6e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 9 Sixième année 2 Mars 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

P. MEYER Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Gross (S.). Menahem ben Saruk. M. Berücksichtig. sein. Vorgænger u. Nachfolger. Beitr. z. Gesch. d. hebr. Grammatik u. Lexicographie. In-8°, xij-112 p. Breslau (Schletter). 5 fr. 35

Grundemann (R.). Allg. Missions-Atlas n. Originalquellen bearb. 4. Abthlg. Amerika. (D. ganz. Werkes 9. Lief.). In-4° (11 chromolith. Karten in-4°, m. 24 S. Text.). Gotha (Perthes). 7 fr. 40

Im neuen Reich. Wochenschrift f. d. Leben d. deutschen Volkes in Staat, Wissenschaft u. Kunst. Hrsg. v. A. Dove. 2. Jahrg. 1872. 52 Nrn. In-8°. Leipzig (Hirzel). Abonnement à l'année. 32 fr.

Kamil (the) of el Mubarrad, edit. for the german orient. society, from the manuscripts of Leyden, St. Petersburg, Cambridge a. Berlin by W. Whrigt. 7th and 8th part. In-4°, 86 p. Leipzig (Brockhaus). 16 fr.

Kudrun. Hrsg. u. erkl. v. E. Martin. In-8°, 387 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 7 fr.

La Chanson de Roland, texte critique accompagné d'une traduction nouvelle et précédé d'une introduction historique par L. Gautier. Avec 10 eaux-fortes par Chiffart et V. Foulquier et 1 fac-simile. Gr. in-8°, 329 p. Tours (Mame et fils).

Long (G.). The decline of the Roman Empire, vol. 4. In-8°. 482 p. cart. London (Bell et D.). 15 fr. 50

Massinger (P.) Plays of, from the Text of William Gifford; with the addition of the tragedy « Believe as you List. » Edited by Lieut.-Col. F. Cunningham. Gr. in-8°, 650 p. cart. London (Hotten). 5 fr. 70

Manitius (H.-H.). Die Provence u. ihre Sænger im Mittelalter. M. Hinbl. a d. Einfl. d. provenzal. Dichter in Spanien. N. d. best. Quellen f. Gebildete Leser u. d. reifere Jugend. bearb. In-8°, vj-82 p. Dresden (Schulbuchhdg). 1 fr. 65

Meyer (M.)). Die Wahl Alexander III u. Victor IV. E. Beitr. z. Gesch. d. Kirchenspaltg. unt. Kaiser Friedrich I. In-8°, 120 p. Gœtting (Rente). 2 fr. 15

Mittheilungen aus J. Perthes geographischer Anstalt üb. wichtige neue Erforschungen a. d. Gesammtgebiete d. Geographie v. Petermann. Ergænzungsheft. Nr. 28-30. In-4°. Gotha (Perthes). 13 fr. 35

Musset (G.) Essai sur l'architecture religieuse en Saintonge pendant le cours des XI° et XII° siècles. In-8°, 12 p. Paris (Cusset et Comp.).

Pasteur et **Naumann.** Une correspondance entre un savant français et un savant prussien pendant la guerre : M. Pasteur, membre de l'Institut de France, et M. Naumann, doyen de la Faculté de Bonn. In-8°, 20 p. Paris (Gauthier-Villars).

Sitzungsberichte d. philosoph.-philol. u. historisch. Classe d. k. baierische Akademie d. Wissenschaften z. München. 1871. 5. Heft. In-8°, 515-658 p. München (Franz). 1 fr. 65

Studien (germanische). Supplement zur Germania. Hrsg. v. K. Bartsch. 1. Bd. In-8°, iij-316 p. Wien (Gerold's Sohn). 10 fr. 35

Urkunden-Buch d. Stadt Lübeck. Hrsg. v. d. Vereine f. Lübeck. Gesch. u. Alterthumskunde. 3. Thl. 12. Lief. Regist. In-4°, p. 849-923 Lübeck (Grautoff). 4 fr. 85

Vivenot (Alf.). Vertrauliche Briefe d. Freih. v. Thugut œsterr. Ministers d. Aüssern. Beitræge z. Beurtheilg. d. polit. Verhæltnisse Europas in d. J. 1792-1801, ausgew. u. hrsg. n. d. Orig.-Quellen d. k. k. œster. Staats- u. mehrerer Privat-Archive. 2 vol. In-8°, xx-434 u. 536 p. Wien (Braumüller). 26 f. 70

Watterich. D. Germanen d. Rheins, ihr Kampf m. Rom u. d. Bundesgedanke (d. Sigambern u. d. Anfænge d. Franken). In-8°, viij-239 p. Leipzig (Dunker et Humblot). 6 fr. 40

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 2 Mars — 1872

Sommaire : 38. Uricoechea, Grammaire et Dictionnaire de la langue chibcha. — 39. Haag, Comparaison du Pracrit avec les langues romanes. — 40. Lorenz, Sources de l'histoire d'Allemagne au moyen-âge. — 41. Prantl, Histoire de la Logique en Occident. T. IV. — 42. Spinoza, Court traité sur Dieu, tr. p. Schaarschmidt. — 43. Castiglia, A ma fille. Langue et amour.

38. — **Gramàtica, Vocabulario, Catecismo i Confesionario de la lengua Chibcha**, segun antiguos manuscritos anónimos e inéditos, aumentados i correjidos, por E. Uricoechea. Paris, Maisonneuve et C°, 1871. In-8°, lx-263 p.

La langue Chibcha, parlée dans l'ancien royaume de la Nouvelle-Grenade par le peuple des *Moscas* ou *Muyscas*, a disparu entièrement depuis le commencement du siècle dernier. « La langue Chibcha, disait déjà Duquesne de la Madrid, in» terprète du calendrier de Bogotà, m'a donné beaucoup de peine, car elle ne » se parle plus, et j'ai dû la tirer de parmi les paperasses où on la trouve consi» gnée d'après la méthode de la langue latine avec laquelle elle n'a point d'ana» logie, pour la rendre à ses véritables principes, la formant d'après le génie » des langues orientales afin d'en rechercher les racines et d'en découvrir les » étymologies. » C'est surtout d'après la Grammaire du père Lugo, imprimée à Madrid en 1619[1], et d'après trois manuscrits anonymes écrits postérieurement à cette grammaire que M. Uricoechea a composé son livre.

Ce livre présente sur les grammaires composées à l'époque de la domination espagnole l'avantage de ne pas être modelée sur la grammaire latine. Pour en citer un exemple, dans la *Gramática de la lengua general* du père Lugo, on trouve quatre conjugaisons, l'une pour les verbes qui se terminent en *scua*, *Ze bquyscua* je fais ou je faisais, *Um quiscua* tu fais ou tu faisais, etc., la seconde pour les verbes qui se terminent en *suca*, *Ze guitysuca*, je frappe ou je frappais, *Um guitysuca*, tu frappes ou tu frappais, etc., une troisième conjugaison négative, et une quatrième interrogative. M. Uricoechea n'en admet que deux, les deux premières en *scua* et *suca*, et cela avec toute raison. En effet prenons le verbe *bquyscua*, faire : en mettant derrière chacune des personnes de chaque temps le suffixe négatif *za* ou la particule interrogative *ua*, *a bquyscua za* il ne fait pas, *abquyua* a-t-il fait ? *abquyngaua?* le fera-t-il faire ? on obtient les prétendues conjugaisons interrogative et négative du père Lugo. Il est même à regretter que M. Uricoechea n'ait pas poussé jusqu'au bout sa réforme et n'ait pas rayé du paradigme de sa conjugaison des formes comme le supin qui n'ont aucune raison d'être dans le Muysca ou dans n'importe quelle langue américaine. M. Uricoechea s'excuse

1. *Gramática en la lengua general del Nuevo Reyno, llamada Mosca, compuesto por el Padre Fray Bernardo de Lugo, Predicador General del Orden de Predicadores y Catedrático de la dicta lingua, en el Convento del Rosario de la ciudad de Santa-Fè. Ano 1619. En Madrid por Bernardino de Guzman.*

d'ailleurs dans sa préface de n'avoir pas agi partout de la sorte : « J'ai fait le » moins de changements possible aux manuscrits originaux [de la grammaire], » car mon objet n'était pas seulement de faire connaître une langue morte en » donnant une grammaire moderne d'accord avec les progrès de la philologie » contemporaine, ce que le premier philologue venu pourra faire facilement avec » les éléments que je lui offre, mais de conserver en même temps en ce livre » le souvenir historique de la culture des conquérants, dont nous recueillons la » science; connaître les éléments dont ils disposaient pour la propagation des » lumières; et publier en même temps qu'un texte philologique un livre qui » serve pour l'histoire de la linguistique et en général par-dessus tout pour » l'histoire de la patrie[1]. »

Pour le Dictionnaire M. Uricoechea s'est servi de deux manuscrits qui reproduisent plus ou moins exactement celui du père Lugo. On y retrouve l'influence directe des idées qui seules décidaient les Espagnols à étudier les langues de l'Amérique du Sud. Le bon père s'est donné beaucoup de mal à rendre en Chibcha des idées qui entraient difficilement dans le cerveau des Indiens, celles d'*âme* ou d'*idôlatrie* par exemple, mais a laissé passer beaucoup de mots d'un usage familier, dont quelques-uns se sont glissés dans la langue des conquérants et sont aujourd'hui le seul reste parlé de l'ancien idiome chibcha. Aussi M. Uricoechea a-t-il eu l'heureuse idée de recueillir les quelques mots d'origine chibcha dont on se sert encore aujourd'hui à Santa-Fé de Bogota[2]. La liste n'en est pas longue, mais il faut croire qu'un examen approfondi du langage populaire du pays l'augmenterait considérablement.

Ce livre est le premier volume d'une collection linguistique américaine que publie M. Maisonneuve. On ne saurait que féliciter M. Uricoechea du choix qu'il a fait de la langue chibcha pour inaugurer cette collection et du soin qu'il a apporté à l'accomplissement de sa tâche. C'est en publiant des travaux de cette nature et non pas en spéculant sur les données incomplètes que nous possédons aujourd'hui qu'on arrivera à résoudre le problème des origines américaines.

---

39. — **Vergleichung des Prakrit mit den romanischen Sprachen,** von Friedrich Haag. Berlin, Calvary, 1869. In-8° 68 p. — Prix : 2 fr. 15.

Plus d'un philologue a eu l'idée que M. Haag a exécutée dans cette brochure. La comparaison entre le pracrit et les langues romanes, dans leurs rapports avec le sanscrit d'une part et avec le latin de l'autre, semble se présenter naturellement à l'esprit. Cependant si elle n'a pas été essayée plus tôt, cela tient moins à ce que les connaissances nécessaires à une pareille étude se trouvent rarement réunies dans la même personne qu'à ce que l'intérêt et la fécondité de ce sujet, très-frappants au premier abord, s'évanouissent quand on les examine de près. L'idée de cette comparaison appartient en réalité à une conception linguistique surannée, ou plutôt à un ordre d'idées qui disparaît d'habitude chez les linguistes

---

1. P. xlv. — 2. P. 208.

à mesure qu'ils approfondissent leur science. Les personnes étrangères à ces études regardent toutes les langues comme des ensembles complets, nettement définis, parfaitement distincts, et qui produisent par génération des individus plus ou moins analogues, mais ayant une existence absolument propre. Or plus on se rend compte de la nature et du développement des langues, plus on s'éloigne de cette appréciation superficielle. Les langues ne vivent pas comme des êtres organiques; elle ne produisent pas d'enfants; elles n'ont pas de mort naturelle. Ces idées ont déjà été exprimées ici plus d'une fois (voy. notamment 1868, art. 213): elles ont pour résultat, comme on l'a vu (1870, art. 127), de faire cesser la distinction établie jusqu'à présent entre les *langues mères* et les *langues filles*. A supposer que le pracrit fût au sanscrit ce que le roman est au latin (et on verra plus bas qu'il n'en est rien), l'un et l'aütre ne seraient que le développement normal de la langue plus ancienne, qui ne nous apparaît comme si distincte d'eux que faute de monuments intermédiaires. Dès lors, quel grand intérêt y a-t-il à comparer le développement historique du sanscrit à celui du latin? Il ne saurait y en avoir qu'un, celui d'un parallélisme général entre les phénomènes de phonétique et de morphologie, et ce parallélisme peut être exposé, pour tout ce qu'il contient de vraiment significatif, en quelques lignes. Il se réduit en somme à quelques grands faits, la tendance à rendre la prononciation plus facile, la tendance à simplifier les formes, la puissance de l'analogie, le renouvellement du vocabulaire, la restriction de la liberté syntaxique, la précision plus grande dans l'expression des rapports. Mais ces faits se retrouvent, plus ou moins généraux, dans le développement de toutes les langues: il n'y a pas l'ombre d'avantage à comparer spécialement le groupe sanscrit-pracrit au groupe latin-roman plutôt qu'au groupe hellénico-romaïque, ou gothique-allemand, ou à tout autre. La langue indo-européenne offre dans son histoire la répétition perpétuelle des mêmes lois, modifiées par les circonstances et les milieux; et plusieurs de ces lois se retrouvent dans l'histoire d'autres langues. Leur constatation ressort, non de la comparaison de deux épisodes pris au hasard, mais de l'observation du développement linguistique dans son ensemble. Ce qui est intéressant, c'est de montrer comment des lois toujours identiques aboutissent à des résultats infiniment variés; mais ce n'est pas par des comparaisons de ce genre qu'on y arrive, c'est par des travaux du genre de ceux de Schleicher ou de Graszmann sur l'histoire de tel ou tel groupe phonétique (on pourrait traiter de même l'histoire des formes), dont on suit les dégradations successives dans tous les temps et les lieux où a été parlée la langue qui possède le groupe en question. Le travail de M. Haag, malgré des qualités sérieuses, est stérile. A quoi sert-il de savoir que *a* sanscrit se modifie peu en pracrit tandis qu'en français *a* latin devient *e*, que *p* sanscrit passe souvent à *b* comme *p* latin, que le pracrit, en perdant le duel, entre dans la voie de simplification de la déclinaison où les langues romanes vont beaucoup plus loin, etc.? Ces exemples suffisent à montrer que les termes de la comparaison ne sont pas semblables. Le pracrit est au sanscrit, par certains côtés, ce que le latin est à une langue antérieure bien plus que ce que les langues romanes sont au latin; par d'autres au contraire (la suppression des consonnes), le pracrit représente une dégénérescence que les langues romanes ont à peine atteinte

dans quelques patois parlés en Amérique. Des remarques de ce genre auraient pu donner lieu à une étude courte et féconde; mais le rapprochement mécanique des voyelles, des consonnes, etc., dans chacun des groupes binaires établis par l'auteur, ne dégage vraiment aucune conclusion utile.

On a déjà vu que les deux termes de comparaison ne se correspondent pas bien : ajoutons qu'ils ne sont pas définis. L'un est bien trop précis, l'autre beaucoup trop vague. Le pracrit est une langue factice, qui, de l'avis des connaisseurs les plus compétents, ne s'est jamais parlée, et qui ne représente pas un moment réel dans le développement de l'indien; pour faire quelque chose de solide, l'auteur devait comprendre dans son étude non-seulement le pali, mais les dialectes modernes de l'Inde. Au contraire, qu'entend-il par langues romanes? Il puise indifféremment dans l'une ou dans l'autre, comme si tous les faits qu'elles présentent étaient analogues. Il aurait fallu, pour avoir une espèce d'analogie avec le pracrit, se restreindre au *roman* proprement dit, c'est-à-dire à ce qui est commun aux langues romanes dans leurs divergences du latin. Si au contraire l'auteur, ne se bornant pas aux langues littéraires étudiées par Diez, avait embrassé dans ses recherches les patois, il aurait vu que dans ce groupe, comme dans tous les autres, on trouve à peu près tous les phénomènes phonétiques imaginables, et que sa comparaison, en s'étendant, s'évanouissait.

Ces critiques ne portent que sur l'idée même de ce petit ouvrage, qui est d'ailleurs un excellent début. M. Haag a fait son travail ingrat avec soin, méthode et intelligence. Ses observations sont souvent justes; ainsi, bien qu'il se sépare d'habitude à tort de Diez, il a parfaitement raison dans ce qu'il dit (p. 27) sur les voyelles atones; cette remarque et d'autres dénotent un très-bon esprit philologique[1]. L'auteur paraît devoir être un indianiste plutôt qu'un romaniste; son travail l'aura en tout cas bien préparé aux études linguistiques. Mais je doute que, plus habitué à l'analyse comparative des langues, il répète avec autant de confiance ce qu'il dit dans son avant-propos sur la ressemblance de lois de développement du roman et du pracrit. Cette ressemblance ou n'existe pas, ou se retrouve dans l'histoire de toutes les langues qui ont longtemps été parlées.

---

40. — **Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter** von der Mitte des dreizehnten bis zum Ende des vierzehnten Jahrhunderts, im Anschluss an W. Wattenbach Werk, von Ottokar Lorenz. Berlin, W. Hertz, 1870. In-8°, 339 p. — Prix : 8 fr.

L'excellent ouvrage de M. Wattenbach sur les sources de l'Histoire d'Allemagne[2], s'arrête au milieu du XIIIe siècle. Les services qu'il a rendus à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des premiers siècles du moyen-âge, tant en France qu'en Allemagne, et principalement son utilité comme guide et comme

---

1. C'est aussi une bonne observation que celle de la p. 33, où l'auteur pense que *v* n'a passé à *g* que par l'intermédiaire *gv, gu;* mais Diez émet au fond la même opinion en disant que dans ces cas (rares d'ailleurs) le *v* latin a été confondu avec le *w* allemand.

2. *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter* bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts von W. Wattenbach. 2e éd. 1866. Berlin, Hertz. In-8°.

manuel pour tous ceux qui commencent les études historiques, faisaient désirer depuis longtemps que l'auteur poursuivît pour les époques postérieures ce qu'il avait si bien fait pour les époques plus anciennes. A partir du milieu du XIIIe s. en effet, l'historiographie allemande devient extrêmement compliquée, et celui qui entreprend d'étudier les sources de la fin du XIIIe s. et celles du XIVe s., a plus encore besoin d'un guide que celui qui étudie les siècles antérieurs. L'œuvre de M. Wattenbach n'a pas été continuée par lui-même, mais par M. Ottokar Lorenz, professeur à Vienne, dont le volume nous est parvenu trop tard pour que nous ayons pu en rendre compte en 1870.

M. Lorenz était naturellement désigné comme continuateur du travail de M. Wattenbach par ses études sur le XIIIe et le XIVe siècle allemands[1], et son dernier ouvrage témoigne d'une connaissance approfondie, non-seulement des sources elle-mêmes, mais de toute la littérature du sujet. Nous devons lui être reconnaissants d'avoir osé entreprendre une tâche aussi ingrate et aussi difficile où l'on doit faire preuve plus encore d'exactitude que de talent, et où l'on a pour récompense, non l'admiration d'un public nombreux, mais la conscience d'avoir rendu service à un petit nombre de travailleurs sérieux. M. L. nous promet de plus de publier bientôt sur les sources historiques allemandes du XVe s. un travail du même genre. Il serait bien à désirer que quelqu'un en France entreprît pour les sources de notre histoire une œuvre analogue à celle de MM. Wattenbach et Lorenz. Les jeunes gens qui chez nous étudient l'histoire ne se doutent pas pour la plupart que la critique des sources est la base nécessaire de toute recherche scientifique. Ils n'ont d'ailleurs aucun guide, aucun modèle pour des travaux de cette nature. Tandis qu'en Allemagne la critique des sources occupe la première place dans les études d'histoire aux Universités, tandis qu'elle y fournit chaque année la matière d'innombrables revues, brochures, mémoires, etc., chez nous elle est ensevelie dans les grandes publications des siècles passés et dans les préfaces de quelques rares éditions savantes. Nous ne verrons renaître en France une tradition et des écoles scientifiques que lorsque des hommes déjà illustres par le savoir ne dédaigneront pas de consacrer une partie de leur temps à des œuvres qui auront l'enseignement seul pour but, à des guides, à des manuels. C'est ainsi que le chef actuel de l'école historique allemande, M. Waitz, a refondu et réédité l'ouvrage bibliographique de Dahlmann sur les sources de l'histoire d'Allemagne[2]. C'est dans le même esprit que M. Wattenbach a composé son manuel et que M. Lorenz a écrit le sien.

La plus grande difficulté qu'ait eu à vaincre M. Lorenz, dans l'exécution de son œuvre, est l'ordonnance même des matières. La littérature historique d'un peuple est intimement unie a sa vie politique. L'Allemagne à partir du grand interrègne voit s'écrouler l'édifice national auquel travaillaient depuis le Xe siècle

---

1. *Deutsche Geschichte im* 13. *und* 14. *Jahrhundert*. 1. B. Die Zeit des grossen Interregnums. — 2. B. Geschichte Rudolfs von Habsburg und Adolfs von Nassau. — Vienne, 1864-67. In-8°.

2. *F. C. Dahlmann's Quellenkunde der Deutschen Geschichte*. 3. Aufl. — Quellen und Bearbeitungen der Deutschen Geschichte neu zusammengestellt von G. Waitz. Gœttingen, 1869. — Voy. *Revue critique*, 25 déc. 1869, n° 52, art. 260.

les empereurs saxons, franconiens et souabes; et la vie politique est morcelée à l'infini; chaque territoire, chaque principauté féodale, chaque ville, chaque ordre religieux ou militaire devient un centre qui a ses intérêts propres et son histoire particulière. Aussi tandis que jusqu'à Frédéric II, il y a une série d'historiens véritables qui se placent à un point de vue général et central et autour desquels on peut grouper les chroniqueurs locaux comme les vassaux de l'empire autour de la personne impériale, depuis ce grand interrègne l'empire et la littérature historique subissent une commune décadence; les influences locales prennent le dessus; l'historiographie n'a plus ni unité ni développement régulier; elle n'est plus pour ainsi dire qu'une masse confuse de documents sans intérêt général, comme l'empire n'est plus qu'une agglomération d'États indépendants réunis par un lien presque nominal. En France au contraire à la même époque, la fondation de l'unité monarchique et nationale coïncide avec le développement d'une admirable littérature historique en langue vulgaire. L'Allemagne a de plus le malheur de voir l'historiographie rester presque exclusivement entre les mains du clergé régulier et surtout des ordres nouveaux de Saint-François et de Saint-Dominique qui s'intéressent peu à l'histoire en elle-même et n'y voient guère qu'une matière pour la prédication et la théologie (voy. L. p. 5). En France au contraire ce sont des mains laïques qui tiennent tantôt la plume du chroniqueur, tantôt l'épée du chevalier, toujours avec la même bonne grâce aventureuse. M. Lorenz a été tellement frappé de ce caractère local et fragmentaire de l'historiographie allemande au XIVe s. qu'il a classé les sources d'après les provinces où elles ont été écrites et qu'il a renoncé à les rattacher les unes aux autres par aucun lien, soit littéraire soit historique. Voici dans quel ordre il nous les fait passer en revue : 1. Annales et chronique de Colmar. — 2. Strasbourg. — 3. Couvents de Souabe. — 4. Minorites. — 5. Origines de l'historiographie suisse. — 6. Henri de Diessenhofen. — 7. Annales monastiques de Bavière. — 8. Ratisbonne et Passau. — 9. Histoire de Bavière et des princes bavarois. — 10. Évêchés franconiens. — 11. Archevêché et ville de Cologne. — 12. Levoldus de Northof. — 13. Archevêché de Trèves. — 14. Pays-Bas. — 15. Westphalie. — 16. Hesse et Thuringe. — 17. Misnie et Saxe. — 18. Poésies latines et allemandes, surtout de Thuringe et de Saxe. — 19. Territoires de Brunswick et de Basse-Saxe. — 20. Mer Baltique et mer du Nord. — 21. Prusse. — 22. Alnpeke, Hermann de Wartberg et sources qui s'y rattachent. — 23. Silésie et Pologne. — 24. Bohême à la fin des Przemyslides. — 25. Pierre de Zittau. — 26. Charles IV et son cercle littéraire. — 27. Annales autrichiennes. — 28. Poésie allemande en Autriche. — 29. Chronique rimée de Styrie. — 30. Jean de Victring. — 31. Histoires des princes et des territoires autrichiens. — 32. Sources hongroises. — 33. Sources italiennes. — 34. Histoires des empereurs et de l'empire. — 35. Écrits politiques.

Cette division purement géographique est assurément commode; elle est justifiée le plus souvent par l'état politique et le caractère des sources à étudier; mais elle a l'inconvénient de mêler des œuvres d'un intérêt général, telle que la chronique de Henri de Herford, avec des écrits d'un intérêt purement local, tels que la *Chronologia comitum de Marka* de Jacob de Soest, uniquement parce que ces

ouvrages ont l'un et l'autre été écrits dans le même pays, en Westphalie. M. Wattenbach a aussi employé cette division par provinces, mais seulement pour les œuvres d'un caractère provincial et local. Je ne sais s'il n'eût pas été possible d'adopter un classement plus logique et qui reliât plus intimement la littérature à l'histoire. Les divers chapitres de l'ouvrage de M. Lorenz n'ont aucun lien entre eux; ce sont plutôt les articles d'un dictionnaire que les chapitres d'un livre. En tête de chacun d'eux, M. Lorenz explique parfois en quelques mots quels rapports rattachent l'historiographie d'une province à son état politique ou social, mais aucune vue d'ensemble ne réunit entre eux ces fragments d'histoire littéraire et ne fournit à l'esprit un cadre commode où la mémoire puisse classer les nombreux renseignements qui lui sont donnés, et les y retrouver ensuite aisément. A cet égard le livre de M. Lorenz ne remplit pas toutes les conditions d'un bon livre d'étude; il n'aide pas assez le travail et la mémoire. L'introduction ne donne pas des idées générales qui puissent guider le lecteur, et faciliter l'intelligence et l'usage du livre. Elle ne fait qu'indiquer rapidement et incomplètement les caractères principaux qui distinguent l'historiographie de la fin du XIIIe et du XIVe s. de celle des époques précédentes; si elle parle de l'influence des Dominicains et des Franciscains, elle ne dit rien de celle des Cisterciens si considérable dans tout l'Est et le Sud de l'Allemagne. Je crois qu'en montrant davantage les liens qui unissent les événements politiques à la littérature historique, on aurait pu sans grossir beaucoup l'ouvrage, le rendre plus clair et par là même plus profitable. Les écrits spécialement consacrés à l'empire et aux empereurs ne se seraient pas trouvés relégués à la fin en manière d'appendice comme s'ils n'avaient qu'une importance accessoire. En résumé l'ouvrage de M. Lorenz est une bibliographie critique classée d'après un plan topographique; elle n'indique pas suffisamment la valeur relative des divers ouvrages, ni la place qu'ils occupent dans l'histoire politique et l'histoire littéraire de l'Allemagne.

Telle qu'elle est, l'œuvre de M. Lorenz est néanmoins une œuvre remarquable, aussi complète et aussi exacte que possible, et très-instructive. M. L. n'y a pas fait entrer seulement les écrits purement historiques, chroniques, biographies, histoires, annales; il parle aussi des poésies que les événements ont provoquées et de celles qui comme le *Frauendienst* et le *Frauenbuch* d'Ulrich de Lichtenstein, nous font connaître les mœurs de l'époque; il passe brièvement en revue des ouvrages de polémique politico-religieuse qui jouent un si grand rôle dans les luttes de l'empire et de la papauté au XIVe s. Il ne se contente pas de résumer les travaux de critique de ses prédécesseurs; il a étudié lui-même presque tous les écrits dont il parle. La meilleure partie du livre est la dernière, celle qui traite des sources autrichiennes et des sources de l'histoire des empereurs. On sent que M. L. est là dans un domaine qui lui est familier. Ses chapitres sur la poésie allemande en Autriche, sur la chronique rimée de Styrie, sur Jean de Victring sont excellents. Je signalerai également les passages relatifs aux *Gesta Treverorum* (p. 105); à Nicolas de Bibrach, le chef de l'école poétique d'Erfurt (p. 147-150); à Pierre de Dusbourg, le plus ancien historien de la Prusse, 1326 (p. 174); à la chronique rimée de Livonie, 1143-1291; et au *Chronicon Livo-*

niae d'Hermann de Wartberg (p. 187-193); à la chronique rimée en tchèque et en allemand dite de Dalimil, 1282-1314 (p. 206).

On ne saurait trop louer M. L. du soin avec lequel il indique les sources aujourd'hui perdues qui se trouvent mentionnées ou citées dans des ouvrages postérieurs, par ex. : les *Annales de Sindelfingen*, 1276-1294, par Conrad de Wurmelingen (p. 33-35), dont Crusius (*Annales Suevici*, 4 vol. 1594) a conservé des fragments; le *De Princip. Habsburgensibus* par Henri de Klingenberg, évêque de Constance (p. 47); le *Chronicon hassiacum* de Jean Riedesel dont des extraits ont été publiés à la fin du xve s. par Gerstenberger (p. 131); la chronique de la Terre-Sainte et de frère Jean Plan Carpin par Raychonus (p. 168); la plus ancienne chronique d'Oliva près Dantzig (p. 174), etc. On peut ainsi donner à côté du catalogue des œuvres du moyen-âge parvenues jusqu'à nous dans leur intégrité, le catalogue de celles dont l'existence nous est attestée, mais qui ont été perdues soit partiellement soit en entier. De pareilles indications peuvent faciliter les recherches dans les manuscrits, préparer même des découvertes. On peut toujours espérer quelque bonne fortune semblable à celles qui ont fait retrouver Richer ou les Annales Altahenses. M. L. indique aussi des manuscrits demeurés inédits, tels que la petite chronique de Dandolo (p. 284), la *Chronographia summorum pontificum et imperatorum* de Conrad de Halberstadt (p. 146); et le ms. 3375 de Vienne, contenant des Annales; il désigne les auteurs qui ont besoin ou d'être édités avec plus de soin comme la chronique rimée de Styrie (p. 252-260); ou d'être soumis à une critique complète et détaillée comme Pierre de Zittau (p. 209-216), Bernardus Noricus (p. 236-239), Albertinus Mussatus (p. 296), Giovanni Villani (p. 285-287), et les divers polémistes qui ont soutenu les prétentions de l'empire ou celles de la papauté pendant les luttes du xive s. (p. 302, sq.). Enfin M. L. note toujours et avec raison les points sur lesquels il complète ou rectifie Potthast[1]; il permet ainsi à ceux qui s'occupent du moyen-âge de corriger des erreurs que ce répertoire si utile et si répandu risque d'enracciner profondément.

Sur tous ces points, M. L. a rempli avec une fidélité scrupuleuse ses devoirs de guide et de professeur; quant à la critique particulière de chaque source, s'il ne nous apporte pas beaucoup de résultats nouveaux, il éclaircit pourtant un certain nombre de points. Il attribue avec une certaine vraisemblance à Jean de Colmar (Johannes de Columbaria) les *Annales Basilienses* de 1266-1278 et la Chronique qui font partie des Annales dominicaines de Colmar (v. Mon. Germ. SS. XVII, 183-270. Lorenz, p. 10-14). Il pense que Gottfried de Strasbourg ou d'Ensmingen n'a écrit que les *Gesta Rudolfi* et qu'il faut attribuer à un autre auteur les *Gesta Alberti*, où percent des passions politiques inconnues à Gottfried (p. 20). Il doute qu'Albertus Argentinensis (mort au milieu du xvie s.) ait eu aucune part à la composition de la Chronique Strasbourgeoise dont la première partie fut l'œuvre de Mathias de Neubourg (p. 29). Il montre que la chronique

1. A. Potthast, *Bibliotheca historica medii aevi*. — Wegweiser durch die Geschichtswerke des Europæischen Mittelalters von 375-1500. Berlin, 1862. — Supplément, 1868.

de Lichtenthal (1245-1372) n'est pas une chronique, comme le disent Mone et Potthast, mais de simples notes sans lien et sans suite (p. 33). Il détermine très-bien le caractère du 25e livre ajouté par Henri de Diessenhoven aux 24 livres d'histoire ecclésiastique de Ptolémée de Lucques; la première partie seule est rédigée, le reste est un assemblage informe de notes réunies par lui et sous sa direction jusqu'en 1362 (p. 56-60). Un passage de la continuation de la chronique de Reichersperg lui a fait trouver le véritable auteur des fragments d'Annales dits *Annales Wessofontani* (de Wessobrunn, 1195-1279). C'est le prieur Konrad de Ranshoven et non le moine Konrad Pozzo (p. 62). Il établit que la *Cronica praesulum et archiepiscoporum* de Cologne (p. 1370), n'a pas été composée en 1370 comme on le dit d'ordinaire, mais plus tard sur des documents incomplets (p. 95). Il soutient l'hypothèse que la version allemande de la chronique rimée dite de Dalimil ne serait pas faite d'après l'original tchèque, mais d'après la version allemande en prose qui aurait été composée en Bohême en même temps que la version tchèque, dans un esprit naturellement tout différent (p. 206-208). Le chapitre sur Pierre de Zittau, moine de Kœnigsaal, le monastère favori de Wenceslas II, et qui écrivit dans la première moitié du XIVe s. son importante *Cronica Aulae Regiae* (1253-1338), est jusqu'ici l'étude la plus complète et la plus précise que nous possédions sur ce chroniqueur (p. 209-216). On peut en dire autant du chapitre consacré à la Chronique rimée de Styrie, composée par Ottokar, dit à tort de Horneck. M. L. montre que les renseignements oraux ont seuls été mis à contribution pour cet immense poème de 83000 vers. Il faut y distinguer deux parties bien distinctes, l'une où Albert Ier d'Autriche est jugé avec une grande faveur (vers 1280-1291), l'autre où il est traité très-sévèrement (après 1303). Le récit de la prise d'Akkon qui est absent du ms. d'Admont, marque la séparation des deux parties, composées évidemment, la première sous le règne de Rodolphe, quand Albert n'était que duc, l'autre sous Albert lui-même. — M. L. rectifie l'opinion qui attribue au bourgmestre de Vienne Paltram, les Annales autrichiennes de 1264-1301, et montre qu'on l'a confondu avec le conseiller Paltram Vatzo (vatzen = cavillari, illudere) sur lequel nous possédons des documents authentiques de 1260 à 1301.

M. L. a accordé une attention spéciale à la chronique universelle de Martinus Minorita, *Flores Temporum* ab O. C. — 1288, œuvre franciscaine composée à l'imitation de la chronique dominicaine de Martinus Polonus ou de Troppau (ab O.C. — 1277) et pour ainsi dire en concurrence avec elle. Ces deux chroniques furent répandues à profusion dans l'Europe entière, pillées par tous les historiens postérieurs et continuées en plusieurs endroits différents. Nul écrit n'a eu autant d'influence sur l'historiographie du M. A. que les chroniques Martiniennes (voy. Wattenbach, 512-515; Lorenz, 7, 8, 23, 38-40, 83, 156, 229). M. L. montre que le nom de Martin était devenu comme un nom générique appliqué à toutes les chroniques renfermant l'histoire des papes et des empereurs. On a ainsi un Martin à Fulda (p. 131) un autre à Lubeck (p. 168); un autre à Trèves (p. 110). Quant à la chronique franciscaine connue sous le nom de Martinus Minorita, M. L. pense que nous n'en connaissons pas l'auteur, et il ne serait pas éloigné de croire que ce nom de Martin fut donné à cette chronique, uniquement parce

que le manuel historique dominicain était une *Chronica Martiniana*. Le nom d'Hermann de Gênes (Hermannus Januensis), de l'ordre des Guillelmites, à qui Eccard attribue la continuation de 1288-1349, n'est pas mieux établi. En tous cas il faut rayer absolument le nom d'Hermannus Gigas à qui Potthast attribue la continuation de Martin, et Pertz l'œuvre originale dont les *Flores temporum* seraient des extraits. Ces erreurs ont pour origine une confusion de Meuschen qui ayant mal lu le nom d'Hermannus Januensis, publia à La Haye en 1743, une chronique Martinienne sous ce titre : *Hermanni Gygantis ordinis fratrum minorum flores temporum*.

M. L. avait terminé son livre quand a paru le travail de M. Scheffer-Boichorst sur les Malespini[1]. Dans un addendum à la p. 285, il se range entièrement à l'avis de M. Scheffer, d'après lequel la Chronique des deux Malespini serait non une source de Villani, mais un extrait de Villani fait dans la seconde moitié du XIVe s. Les raisonnements de M. Scheffer paraissent à M. L. comme à nous, tout à fait irréfutables.

Je ne trouve pas suffisamment convaincantes les preuves apportées par M. L. pour démontrer que les chroniques composées à Kremsmünster et attribuées au cellérier du couvent, frère Sigmar (Ms. à Vienne 610. — Éditées dans le 2e vol. de Rausch, *Rerum Austriacorum scriptores*. Vienne, 1790-1794. 3 vol. in-4°), sont du même auteur que les chroniques plus développées composées dans le même couvent et attribuées au moine Bernardus Noricus (Ms. à Kremsmünster, éd. dans le 1er vol. de Pertz, *Scriptores rerum Austriacorum*, 3 vol. in-fol.). M. L. ne décide pas lequel des deux noms est le véritable nom de l'auteur; mais il prétend prouver que les deux collections de chroniques ont le même auteur.

Il fait d'abord remarquer que les deux mss. de Vienne et de Kremsmünster contiennent des ouvrages de même nature rangés dans le même ordre :

Cod. Vindob. 610.	Cod. Cremif.
I. Catalogus archiep. Laureacensium et episcoporum Patav. usq. ad a. 1313.	I. De ordine episc. Laureacensium usq. ad a. 1321.
II. Series ducum et principum Bavariae usq. ad a. 1231.	II. De ordine ducum Bawarie usq. ad a. 1313.
III. Historia ecclesiae Laureacensis.	III. De origine et ordine ducum Austriae.
IV. Alter catalogus archiep. et episcop. Pataviensium.	IV. De catalogo abbatum.
V. Chronicon Cremifanense. usq. ad a. 1298.	V. Historia cremifanensis. usq. ad a. 1311.

De plus on lit dans le Prologue du Ms. Cremif.: « Dixisse sufficiat quod primo » Sanctus Phylippus apostolus directus ab apostolis in Scythia predicavit. Scythia » vero est provincia vel pocius regio europe secundum Isidorum cui conjungitur » germania, que continet noricum, *ut alias plenius declaravi*. » — On trouve dans le Ms. de Vienne (Rauch, II, 351) : « Nam beatus Philippus apostolus per » Scythiam XX annis verbum domini predicavit Scythia autem secundum Ysi- » dorum libro 14 est prima regio Europe et habet Alaniam, daciam et Gociam. » Cui conjungitur Germania, que continet Alemanniam et Sueviam, Noricum et » Wawariam, orientalem Franciam et Saxoniam. » — Mais ce passage ne se

1. Sybel's Historische Zeitschrift, 1870. 4. Heft.

trouve pas dans le corps du Ms. il est ajouté en marge. Au lieu de supposer que le copiste a ici complété d'après un bon manuscrit sa transcription faite d'après un ms. incomplet, n'est-il pas plus vraisemblable de voir là ainsi que dans les autres notes du Ms. de Vienne, des additions faites par un homme qui revoit et complète l'œuvre d'un prédécesseur. Il peut renvoyer à ces gloses lorsqu'il compose à son tour un ouvrage original. Quelle vraisemblance y a-t-il d'ailleurs qu'un écrivain compose deux fois la même série d'ouvrages, en leur donnant seulement la seconde fois plus de développement que la première? Qu'y a-t-il de plus naturel au contraire que Bernardus Noricus ou tout autre, moine à Kremsmünster, ait fait une révision des écrits de son prédécesseur (qu'il s'appelle Sigmar ou autrement) et les trouvant insuffisants, ait entrepris sur le même plan une série d'ouvrages plus développés? Remarquez d'ailleurs que l'œuvre arrêtée dans Sigmar à 1313, finit chez Bernard à 1321, celles qui se terminent chez le premier à 1231 et 1298, s'arrêtent chez le second à 1313 et 1311. Il semble bien qu'on ait là les écrits de deux auteurs, dont l'un précède l'autre de quelques années. M. L. cite il est vrai un dernier passage du Ms. Cremif. qui lui paraît concluant et qui ne nous paraît qu'obscur. L'auteur dit qu'il racontera l'histoire des évêques, des ducs et des abbés dont dépend le monastère « *ipso ordine ut* » *plenius valeo observato quod me in prioribus memini promisisse.* » Cela veut-il dire « en observant l'ordre que j'ai promis (ou : que j'ai déjà observé) dans mes » ouvrages antérieurs? » Emploierait-il « *me memini* » en parlant de ses propres œuvres? M. L. a peut-être en réserve des preuves plus concluantes; mais sa thèse ne me paraît pas jusqu'ici démontrée.

Le plus grave reproche que j'aurai à adresser à M. L. c'est de n'avoir pas assez songé qu'il composait un manuel destiné à être entre les mains d'étudiants, de jeunes gens qui ne sont pas encore au courant des questions critiques qu'il traite. Il paraît supposer que ses lecteurs connaissent déjà tout ce dont il leur parle. Autant que je puis en juger, le style m'a paru négligé et souvent obscur; la lecture du livre de M. Wattenbach est bien plus facile et agréable. M. L. abuse de l'habitude allemande de donner en abrégé les indications bibliographiques. Par ex. Gabelkover (p. 33) indique l'histoire générale du Wurtemberg de cet érudit; — Warnkœnig I (p. 117) veut dire Ier vol. de l'ouvrage en 3 vol. de M. Warnkœnig sur la Flandre, publié à Tubingen 1835-1839. — Sennae Bibl. (p. 14) veut dire : Sixte de Sienne, *Bibliotheca sancta*, 1586, in-4° [1]. Au lieu de Scheid, *Origines*, il ne serait pas beaucoup plus long d'imprimer Scheidt, *Origines Guelficae*. Je pourrais citer cinquante exemples analogues et se rapportant à des ouvrages moins connus. Tout au moins M. L. aurait-il dû ajouter à son livre une liste bibliographique des ouvrages cités dans les notes en abrégé. Une autre omission plus grave consiste à ne presque jamais donner le titre sous lequel sont connues et imprimées les sources dont il parle, et de n'indiquer que rarement la période précise qu'elles embrassent. M. L. omet parfois de nous dire si elles sont écrites en latin ou en allemand; ainsi pour Jacob Twinger de Kœnigshofen (p. 31), il parle des *Annalen von Dunamund*, mais il ne dit pas qu'elles sont écrites en latin et

1. Pourquoi p. 7 y a-t-il : *Ant. Sennae?*

connues comme *Annales Dunemundenses*. M. Wattenbach n'avait jamais manqué de donner en note le titre consacré et les dates extrêmes de toutes les sources qu'il cite. En le négligeant M. L. fait perdre du temps à ceux qui lisent son livre et qui sont obligés de chercher ces données ailleurs. Il devient parfois confus et obscur (voy. p. 195 sur les Annales de Silésie). Comment voudriez-vous qu'on parlât des diverses annales de Lorsch par exemple, sans les distinguer par les noms d'Ann. Laureshamenses, Nazariani, Laurissenses majores et minores? — Pour avoir négligé ces détails, M. L. manque souvent de la précision si indispensable dans un livre comme le sien.

Un ou deux passages sembleraient indiquer qu'il manque aussi de la mesure et du calme nécessaire au critique. Dans son enthousiasme pour la chronique rimée de Styrie, il dit que les discours mis dans la bouche des personnages historiques les font souvent *mieux* connaître que ne le feraient leurs propres paroles si on les possédait (p. 260). C'est aller bien loin, car si les auteurs contemporains ont pu composer des discours contenant, comme le dit M. L., une vérité interne, c'est parce qu'ils ont connu les paroles et les actions des personnages qu'ils font parler. — M. L. a tort également dans un manuel scientifique de manifester de la mauvaise humeur contre les *Monumenta Germaniae* (V. p. 259, n. 3). Quels que puissent être les défauts des hommes qui y ont travaillé, l'œuvre est trop grande et trop belle pour qu'il ne soit pas oiseux de lancer contre elle des épigrammes. Mais surtout M. L. ne devrait pas introduire dans un livre aussi sérieux des querelles d'un ton tout personnel (p. 262, n. 1). C'est confondre la critique avec le pugilat[1].

Malgré les quelques critiques que nous avons cru pouvoir lui adresser, M. L. a droit à toute notre reconnaissance pour la tâche utile et pénible qu'il a entreprise et dont il vient de terminer heureusement la première partie. — Nous ne pouvons que souhaiter la prochaine apparition du volume qui comprendra les sources du XVe s. et inviter nos compatriotes à entreprendre des études analogues sur les sources de notre histoire.

Γ.

---

41. — **Geschichte der Logik im Abendlande** von Dr Carl Prantl, Professor an der Universitæt und Mitglied der Akademie zu München. Vierter Band. Leipzig, Hirzel, 1870. In-8° viij-305 p. — Prix : 10 fr. 75.

Dans ce quatrième volume de son histoire de la logique en Occident, M. Prantl a mené jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au commencement du XVIe siècle, l'histoire de la logique scolastique qu'il a commencée avec le second volume. Nous

---

1. L'impression du livre de M. L. est excellente et très-correcte. Je n'ai remarqué comme fautes que : *wie er* répété deux fois l. 27 et 29, p. 45; Gechichte, p. 171; 1278 p. 1378, p. 192. — L'index est incomplet. La chronique de Lichtenthal (Lucidae vallis) y manque. — M. L. a tort d'appeler toujours la Collection des Chron. belges inéd. : *Corpus Chron. Flandriae*. Ce corpus n'est qu'une partie de la Collection. Jean de Heelu (p. 119, n. 4) fait partie de la Collection et pas du Corpus. C'est à tort qu'après avoir parlé des annales de Conrad de Wurmelingen conservées partiellement dans Crusius et Gabelkover, il dit que Nauclerus les a « *noch* » connues, puisque Nauclerus (m. 1510) est d'un siècle antérieur à ces deux savants.

avons rendu compte du troisième volume (*Revue critique*, 1867, I, 194 et suiv.). Nous ne pouvons que répéter ici les mêmes critiques et les mêmes éloges. Le plan adopté par M. P. est vicieux. Il analyse les traités de logique composés par les différents scolastiques en les rangeant dans l'ordre de la date de leur mort. D'abord cet ordre est assez arbitraire, parce que la date de la mort de ces auteurs est rarement connue avec exactitude. Ainsi on ne sait pas au juste quand Buridan est mort. Mais il est constaté authentiquement qu'il était recteur de l'Université de Paris en 1327, qu'il a réclamé au nom de son corps auprès du roi en 1344, qu'il a été nommé à un bénéfice de chapelain avec la qualification de *magister in artibus* en 1348 (Bulaeus, *Hist. univ. Paris.* IV, 212, 282, 304). En outre si un auteur est mort très-âgé et qu'il ait survécu longtemps à un homme plus jeune, ou qu'ils soient morts à peu près en même temps, les dates de leurs morts peuvent tromper sur leurs rapports. Ainsi il paraît qu'Albert de Saxe est mort en 1390 et Marcelius de Inghen (il écrit ainsi lui-même son nom) en 1396. Mais on connaît plus sûrement les rapports de ces deux hommes quand on sait qu'Albert de Saxe a présidé des examens dans la Faculté des arts de l'Université de Paris de 1353 à 1359 et Marcelius de Inghen de 1364 à 1377 (voir la *Revue critique*, 1868, II, 288). L'inconvénient le plus grave du plan suivi par M. P. c'est qu'il oblige à une foule de répétitions et disperse l'exposition de théories qui seraient plus claires et en elles-mêmes et dans leurs modifications, si l'ordre était systématique. Précisément M. P. a eu le mérite de bien mettre en relief que les philosophes célèbres du moyen-âge sont dépourvus d'originalité personnelle. Mais il n'a pas assez remarqué que ces philosophes étaient des professeurs s'adressant dans la Faculté des arts, non pas à des étudiants, mais à des écoliers, que leurs ouvrages étaient des cahiers d'enseignement qu'on se transmettait et qui ne méritaient pas d'être analysés séparément. C'est ainsi qu'on s'explique pourquoi les mêmes idées se rencontrent en différents ouvrages développées à peu près dans les mêmes termes, comme M. P. l'a remarqué lui-même et comme on peut le constater dans toute la littérature scolastique.

Si l'instruction que procure l'ouvrage de M. P. est pénible à acquérir, elle est solide. Le sujet est approfondi et à peu près épuisé. Il y a inévitablement des rectifications à faire. Mais l'ensemble subsiste. M. P. explique nettement en quoi consiste le changement que l'enseignement de la logique a subi entre les mains de ceux qu'on a appelés plus tard les nominaux, qui apparaît d'abord dans les écrits d'Occam, et dont Buridan et Marcelius de Inghen passaient au xve siècle pour être les principaux représentants. Il démontre que la division entre les *reales* et les *nominales* ou *terministae* ne portait pas sur la manière de résoudre la question des universaux, mais sur la manière d'enseigner la logique : les *nominales* s'attachaient à ce qu'on appelait les *proprietates terminorum*, à la théorie des *obligationes* et des *insolubilia*, c'est-à-dire aux moyens d'argumenter et de disputer, tandis que les *reales*, faisant profession de s'attacher aux *choses* (*res*) et de ne pas s'inquiéter des *mots* (*termini*), étudiaient surtout la métaphysique, la physique, la morale, les universaux et les catégories. Les nominaux se rattachaient à Occam, Buridan, Albert de Saxe, Marcelius de Inghen, auteurs qu'on appelait *moderni*, les *reales* à Averroës, Albert-le-Grand, S. Thomas, Gilles de Rome,

Alexandre de Hales, Scot, qu'on appelait *antiqui*. La prédominance de la *via moderna* sur la *via antiqua* dans les Universités s'explique par la nécessité où on était de préparer les jeunes gens à la dispute, qui formait l'unique épreuve imposée pour l'obtention des grades : point sur lequel M. P. n'a pas appelé l'attention. Car la philosophie scolastique est comme l'indique son nom, une philosophie d'*école* et d'enseignement ; et beaucoup des particularités qui la distinguent s'expliquent par les conditions de l'enseignement au moyen-âge.

Il me reste quelques observations de détail à présenter. — P. 2, n. 1. J'ai soutenu, au sujet de Pierre d'Espagne, contre M. P. une polémique (voir la *Revue critique* 1867, I, 199 et suiv. II, 4 et suiv.) qu'il clôt dans les termes suivants : « Tant qu'il ne plaira pas à M. Thurot de remplacer une manie d'avoir » raison (le mot allemand *rechthaberei* est joli et intraduisible), qui se répand en » arguments sans valeur, par une réfutation scientifique des preuves par lesquelles » j'ai solidement établi que la summula de Pierre d'Espagne n'est pas d'origine » latine, il doit m'être permis de considérer le résultat de mes recherches comme » inattaquable. » Le lecteur qui prendra la peine de recourir aux articles cités plus haut verra que nos manières ne sont pas moins opposées que nos opinions. — P. 14, n. 55. M. P. rapporte que Buridan cite sa logique en ces termes (*in Eth. Nic.* VI, 9, 6, f. 155 a) « in scripto meo super summulas. » Le mot *summulae* ainsi employé désigne toujours au moyen-âge l'ouvrage de Pierre d'Espagne (voir *Revue critique* 1867, I, p. 201, n. 4). Buridan a donc voulu dire « dans mon écrit sur les *summulae* de Pierre d'Espagne. » Et en effet la logique de Buridan paraît être un remaniement, une sorte de nouvelle édition revue et corrigée des *summulae* de Pierre d'Espagne. On lit dans le sixième traité, sur les lieux, après le lieu tiré de l'*auctoritas* : « Nunc autem dicendum est de quibusdam » locis extrinsecis quos *actor noster* non videtur enumerasse, prout sunt locus a » disparatis, etc. » Et la glose manuscrite que j'ai sous les yeux (Bibl. nation. 14716, Olim. S.-Victor 713, xve s.), dit ici (f. 91 v°) : « Hic actor determinat » de quibusdam locis extrinsecis positis ab actoribus et ab Aristotele thopicorum » quos non enumerat Petrus Hyspanus in locis extrinsecis. » Le préambule de cette glose manque. Elle commence (f. 3) par : « Circa istam partem notandum » est primo quod hoc nomen dyaletica » et finit (f. 110 v°) par « ut prius » dictum est in prima assignatione modorum huius fallacie » dans la glose sur le texte de Buridan « ultimo dicturi sumus de fallacia secundum plures interro- » gationes ut unam. » Le copiste n'a pas continué, et le reste de l'ouvrage de Buridan et de la glose manque. Les 21 règles sur les différentes espèces de *suppositio* citées par M. P. p. 29, n. 109 ne se trouvent ni dans le texte ni dans la glose de ce manuscrit (f. 55). Je me suis trompé dans ce que j'ai dit de ce manuscrit (*Revue critique* 1868, I, 344). — P. 26. Les termes *distans*, *indistans* sont empruntés aux grammairiens du xiiie siècle. Voir *Notices et extraits des manuscrits* XXII, 2, p. 181, 187. — P. 40-41. M. P. a oublié que le traité dont il donne des extraits n. 158-160 est sous le nom de Gautier Burleigh dans le manuscrit de Sorbonne 956. Voir la *Revue critique* 1867, I, 198. En général il a placé beaucoup trop tard la théorie des *obligationes* et des *insolubilia*. Elle date certainement du xiiie siècle. — P. 60. Albert de Saxe avait revu une glose sur

un traité anonyme des *consequentiae*. Voir la *Revue critique* 1868, II, 252, n. 5. — P. 90, n. 350. Le nom écrit *Clienton* dans le commentaire de Caietanus de Thienis est écrit *Clymeton* dans le manuscrit de la Bibl. nat. 16134 (XIVe s.), qui contient les *sophismata* de cet auteur, et peut-être est-ce le *climenton* qui est mentionné dans le ms. 15888, f. 181. Enfin Dulmenton est cité dans le ms. 16621 (XIVe s.). Voir l'inventaire du fonds Sorbonne par M. L. Delisle dans la Bibliothèque de l'École des chartes, t. XXXI. — P. 94. Dans le manuscrit (Bibl. nat. 16401, XIVe s.) à la suite de *questiones* qui commencent au f. 149 v°, on trouve f. 170 v°: « Questio inde multum dubia et non immerito dubitanda est hic, utrum » corpora dura possunt se invicem tangere. » Cette *questio* finit ainsi (f. 177 v°): « et parcite michi in quibus male dixi, quia istam questionem nunquam vidi de- » terminatam. Explicit questio completa a venerabili magistro Mercilio de » Inghen. » — P. 106. C'est à tort que M. P. attribue à Duns Scot la théorie du *modus significandi* développée dans sa *Grammatica speculativa*. J'avais déjà signalé cette erreur (*Revue critique* 1867, I, 195). Cf. *Notices et extraits*, XXII, 2, p. 148. Cette théorie lui est commune avec les grammairiens du XIIIe siècle. Elle était alors dans la tradition de l'enseignement grammatical. — P. 175, n. 6. Les deux vers « scribe per y grecum *dya*, *duo* significabit. Scribe per *i* nostrum sic *de* tibi significabit » se trouvent déjà dans le Grécisme d'Evrard de Béthune. Et cette interprétation a été signalée par M. Hauréau dans Héric d'Auxerre.

Charles THUROT.

---

42. — **Philosophische Bibliothek.** XVII. B. de Spinoza's kurzgefasste Abhandlung von Gott, dem Menschen und dessen Glück. Aus dem hollændischen zum ersten Male ins deutsche übersetzt und mit einem Vorwort begleitet, von C. SCHAARSCHMIDT, Prof. in Bonn. Berlin, Heimann, 1869. In-8°, xviij et 117 p. — Prix : 75 c.

Spinoza avait composé en latin un traité de Dieu, de l'homme et de sa félicité qui était une première ébauche de l'Ethique et que les fidèles de la petite église dont il était comme le pontife se communiquaient entre eux. On n'a pas encore retrouvé l'original latin; mais il a subsisté deux copies d'une traduction hollandaise, l'une appartenant à M. van der Linde, à La Haye, l'autre à M. Bogaërs à Rotterdam. La première copie a été imprimée avec une traduction latine en regard par M. van Vloten dans le recueil intitulé : *ad Benedicti de Spinoza opera quae supersunt supplementum*. Amstel. Müller, 1862. In-12. M. Schaarschmidt pense que la copie van der Linde dérive de l'autre, que le copiste a fait subir à la traduction beaucoup de changements arbitraires, et que la copie Bogaërs présente un texte plus voisin de l'original que l'autre. Il a imprimé la copie Bogaërs sous le titre : « Benedicti de Spinoza « Korte verhandeling van God, de » Mensch en deszelfs Welstand » tractatuli deperditi de Deo et homine ejusque » felicitate versio Belgica. Ad antiquissimi codicis fidem edidit et de Spinozanae » philosophiae fontibus praefatus est est Car. Schaarschmidt. Cum Spinozae » imagine chromolithographica. Amstel. Müller, 1869. In-8°. » Dans l'ouvrage dont nous rendons compte M. S. publie une traduction allemande de ce traité de Spinoza précédée d'une courte préface où il revient sur la question des sources de la philosophie de Spinoza, qu'il a traitée avec plus de détails dans sa précédente publication. Il accorde à MM. Sigwart et Avenarius que Spinoza a pu se

servir des ouvrages de Jordano Bruno, et lui-même dans la préface de sa précédente publication il a essayé d'établir que sur des points très-importants Spinoza avait suivi les anciens philosophes juifs, en particulier dans la doctrine de Dieu considéré comme substance unique et dans celle de l'*amor intellectualis Dei* qui présenterait un rapport frappant avec les idées professées par un philosophe juif de la fin du moyen-âge appelé Chasdai Crescas. Des analogies de doctrine ne suffisent pas, il faudrait des témoignages précis et directs pour démontrer que Spinoza a eu en philosophie un autre maître que Descartes, dont l'influence éclate partout dans ses écrits. Il était si naturel, en partant des principes de Descartes, d'arriver aux conséquences qu'en a tirées Spinoza, que Malebranche ne diffère de Spinoza que par sa piété et son christianisme qui l'ont empêché d'aller jusqu'au bout.

La traduction allemande de M. Schaarschmidt qui paraît faite avec soin, rend un grand service à ceux qui voudront connaître cet ouvrage de Spinoza. L'original hollandais est souvent obscur et la traduction latine de van Vloten laisse beaucoup à désirer. Y.

43.— **A mia figlia.** Lingua e amore. Milano, Gernia. 1870. In-12, 204 p. — Prix : 2 fr.

Cet ouvrage du « deputato » B. Castiglia ne rentre guère dans le cadre de la *Revue critique*. L'auteur y écrit les premiers chapitres d'une histoire de la littérature italienne *per le giovanette*. Le moyen-âge, caractérisé par l'*amour*, est le sujet du premier chapitre (*Amore*); l'introduction est consacrée à la langue. Nous n'en aurions pas parlé si l'auteur n'émettait, dans cette partie de son ouvrage, des opinions singulières au sujet des langues romanes. Suivant lui, le français, l'espagnol et l'italien ne doivent pas leur similitude au latin; ce sont trois dialectes d'une langue populaire anciennement commune à tous ces peuples. En faveur de cette thèse hardie, M. C. ne donne rien qui ressemble à une preuve; il se contente d'effusions enthousiastes. Le système reçu sur l'origine de ces langues aurait pour résultat, à l'en croire, de créer la haine entre les diverses nations romanes, parce que les descendants des Gaulois et des Ibères ne pourraient pardonner aux Italiens de leur avoir ravi leurs langues nationales. « Questa medesimezza di lingua, dit-il (p. 31), se viene dalla conquista, è mac-
» chia di servitù. Se deriva da medesimezza di origine, è segno di parentela.
» Quale de' due casi ameresti tu meglio? Buona e dolce come sei (l'auteur
» s'adresse à sa fille), ameresti certo meglio l'ultimo... » Il est malheureux que des raisons de ce genre aient peu de poids en critique. — Le latin, suivant M. C., était la langue des patriciens, qui l'avaient créée pour se distinguer du peuple. « La lingua del popolo aveva verbi ausiliari; pronuncie abbondanti di
» vocali; terminazioni nei nomi e verbi parimente in vocali. I patrizi, studiando
» a misteriosità e a suavità di dire, riuscirono a levare gli ausiliari e l'abbon-
» danza delle vocali nelle terminazioni e nelle pronuncie. Così a grado a grado
» formaronsi una lingua a loro; si fecero declinazioni e conjugazioni e modi di
» dire tutti strani al popolo, e pieni di alterigia, pieni di sussiego (p. 35). — Cette brochure est animée des sentiments les plus généreux, et l'auteur y fait preuve d'une certaine chaleur d'imagination.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez WEBER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. J. HONEGGER Grundsteine e. allgem. Culturgesch. der neuesten Zeit. 3. u. 4. Bd. Das Julikœnigthum u. die Bourgeoisie. I. u. II. Thl. 24 fr.

En vente chez KIRCHHEIM, à Mayence, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

S. BRUNNER Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami, le comte de Coblenz et son premier ministre le prince de Kaunitz. In-8°. 4 fr. 40

En vente chez HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. FREYTAG Bilder aus d. deutschen Vergangenheit. 6. Aufl. 2. Bd. II. Abthlg. Aus dem Jahrhundert der Reformation. In-8°. 6 fr.

En vente à l'Institut géographique, à Weimar, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

HAND-ATLAS Der Erde u. d. Himmels in 70 Blättern, 42. Aufl. bearb. v. Kiepert, Græf u. Bruhns. Gr. in-fol. 97 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

W. BACHER Nîzamîh's Leben und Werke u. d. 2. Theil d. Nîzamischen Alexanderbuches. M. pers. Texten als Anhang. 8 fr.

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. LIEBLEIN Dictionnaire de noms hiéroglyphiques en ordre généalogique et alphabétique. Publié d'après les monuments égyptiens. 2e et dernière livrais. In-8°. 28 fr.
L'ouvrage complet. 60 fr.

En vente à la librairie BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

E. RANKE Par palimpsestorum Wirceburgensium. Antiquissimae veteris testamenti versionis latinae fragmenta e codd. rescriptis eruit et explicuit. 1 vol. in-4° avec 2 pl. photolithog. 53 fr. 35

BIBLIOTHÈQUE de l'École pratique des Hautes-Études, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

3e fascicule. Notes critiques sur Colluthus, par Éd. Tournier, répétiteur à l'École des Hautes Études.

Forme aussi le 2e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

4e fascicule. Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Études. 2 fr.

5e fascicule. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'École des Hautes Études. 4 fr. 75

Forme aussi le 3e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

6e fascicule. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en sémitique et en copte, par G. Maspero. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Forme aussi le 4e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

7e fascicule. La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

Forme aussi le 5e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

8e fascicule. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

Forme aussi le 2e fascicule de la Collection historique.

9e fascicule. Le Bhâminî Vilasâ, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. 8 fr.

Forme aussi le 6e fascicule de la nouvelle série de la Collection philologique.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 10 Sixième année 9 Mars 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En venteà la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Adler (F.). D. Pantheon z. Rom. M. 3 (lith.) Taf. (in-4° u. fol.). In-4°, 20 p. Berlin (Hertz). 2 fr. 70

Anzeiger (philologischer). Als Ergænzung. d. Philologus. Hrsg. v. E. v. Leutsch. vol. IV. 1872. 12 cahiers. In-8°. Gœttingen (Dietrich). Abonn. à l'année. 20 fr.

Bacher (W.). Nizâmî's Leben u. Werke u. d. 2. Thl. d. Nizâmî'schen Alexanderbuches. M. pers. Texten als Anh. Beitræge z. Gesch. d. pers. Literatur u. d. Alexandersage. Gr. in-8°, ix-162 p. Leipzig (Engelmann). 8 fr.

Baumstark (E.). Christliche Apologetik auf anthropologischer Grundlage. 1. Bd. In-8°, viij-400 p. Frankfurt (Heyder et Zimmer). 8 fr.

Carrière (M.). D. Kunst im Zusammenhang der Culturentwickelung u. d. Ideale der Menschheit. 2. Bd. Hellas u. Rom in Religion u. Weisheit, Dichtg u. Kunst. 2. Aufl. Leipzig (Brockhaus). 12 fr.

Chénier (A.). Œuvres posthumes. Édit. critique, étude sur la vie et les œuvres d'André Chénier, bibliographie des Œuvres posthumes, aperçu sur les œuvres inédites, variantes, notes, commentaires et index par L. Becq de Fouquières. 2° éd., orné d'un portr. d'André Chenier. In-18 jésus, cxxiij-495 p. Paris (Charpentier et C°).

Cotterel. The Genesis of the Church. In-8°, 642 p. London (Blackwood et S.). 20 fr.

Cremer (H.). Biblisch-theologisches Wœrterbuch der neutestamentlichen Græcitæt. 2. Aufl. Gotha (Perthes). 16 fr.

Curti (P. A.). Pompei e le sue rovine. Vol. I. In-16, p. xvj-392 con incisioni. Milano (Sanvito). 5 fr. 65

Demmin (A.). Histoire de la Céramique en planches phototypiques inaltérables, av. texte explicatif. L'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe par ordre chronologique. Poteries opaques (faïences, etc.) et kaoliniques (porcelaines). Peintures sur lave. Émaux sur métaux. Vitraux et verreries. Mosaïques. Livrais. 41 à 44. In-fol. 4 p. et 8 pl. Paris (Lib. V° J. Renouard).

Documenti inediti risguardanti la dedizione di Conegliano alla Repubblica di Venezia (1339). In-8°, 24 p. Venezia (Grimaldo).

Elliot (F.). Pictures of Old Rome. New ed. In-8°, cart. 320 p. London (Chapmann et H.). 7 fr. 50

Erasme. Le Repas anecdotique. Traduct. nouvelle par V. Develay. In-32, 59 p. Paris (Lib. des bibliophiles). 2 fr.

Fabri (F.). Staat u. Kirche. Betrachtungen z. Lage Deutschlands in d. Gegenwart. Gr. in-8°, viij-158 p. Gotha (Perthes). 2 fr. 70

Ferguson (J.). Rude stone Monuments in all Countries; their Age and Uses. With 234 Illustrations. In-8°, cart. 570 p. London (Murray). 30 fr.

Fragmenta historicorum arabicorum. Tomus II; contin. partem VI operis Tadjaribo'l-Omami, auctore Ibn Maskowaih, cum indicibus et glossario quem ed. M. J. de Goeje. In-4°. Leyden (Brill). 17 f. 10

Frewen (J.). Grounds and Principles of the Christian Religion, with memorials of his Life and Times, by one of his Descendants. In-4°, cart. 522 p. London (Seeley). 9 fr. 30

Friederich (J.). Documenta ad illustrandum concilium vaticanum. 2° Partie. Nœrdling (Beck). 9 fr.

Frœhner. Les Musées de France, recueil de monuments antiques, glyptique, peinture, céramique, verrerie, orfévrerie). Reproductions en chromolithographie, eaux fortes, gravures sur bois, phototypographies, etc., d'après les monuments les plus intéressants des collections publiques et privées à Paris et en province, choisis au point de vue de l'art, de l'archéologie et de l'industrie antique. Livrais. 1 et 2. In-fol. 17 p. et 8 pl. Paris (Rothschild). La livr. 10 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **9 Mars** — **1872**

Sommaire : 44. Historici graeci minores, p. p. DINDORF. — 45. LOISELEUR, la Doctrine secrète des Templiers. — 46. Le *Livre des Cent Ballades*, p. p. DE QUEUEX DE SAINT-HILAIRE. — 47. Trois fleurs de l'ancien théâtre espagnol, p. p. MICHAELIS. 48. *Collection méridionale*, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE : DE VIGNOLES, Mémoires des choses passées en Guyenne. — 49. DUEHRING, Histoire critique de la philosophie. — 50. THOMAS, Grammaire créole. — Variétés : Le calligraphe Ange Vergèce.

44. — **Historici graeci minores.** Edidit Ludovicus DINDORFIUS. Vol. I. Lipsiae, Teubner, 1870. In-8°, cj-502 p. — Prix : 12 fr.

M. Louis Dindorf publie dans ce premier volume les fragments des historiens Nicolas de Damas, Pausanias de Damas, Dexippe, Eusèbe, Eunape, Priscus, Eustathe d'Épiphanie, Nestorianus, Magnus, Eutychianus, Jean d'Épiphanie, Malchus, Pierre, Praxagoras, Candidus, Théophane de Byzance, Olympiodore, Nonnosus. Ces fragments sont précédés d'une longue préface où M. D. rend compte des changements les plus importants qu'il a apportés aux textes et communique la collation de deux manuscrits de Münich (185 et 267) pour les fragments de Dexippe, Eunape, Priscus, Malchus, Pierre.

Ces fragments déjà altérés par les abréviateurs qui les avaient recueillis et rassemblés nous ont été transmis par des manuscrits très-fautifs. Aussi, comme M. D. ne fait pas difficulté d'en convenir, la restauration du texte est-elle souvent impossible. On trouve un autre obstacle dans la langue de ces auteurs, qui, à l'exception de Nicolas de Damas contemporain d'Auguste, ne sont pas antérieurs au troisième siècle de l'ère chrétienne. M. D. a peut-être trop cédé à la tendance naturelle qui entraîne les philologues et les grammairiens à introduire partout une uniformité rigoureuse. Ainsi il ne peut admettre que Dexippe ait été assez négligent pour dire à peu de distance πράσσειν et πράττειν, γινώσκω et γιγνώσκω, γίνομαι et γίγνομαι, et il impute cette inconsistance aux abréviateurs et aux copistes. Mais il y avait alors entre la langue écrite et la langue parlée une différence telle que les auteurs devaient mêler les formes attiques et les formes vulgaires en écrivant, sinon en parlant. Une langue de convention, comme le grec qu'on écrivait du temps de l'empire romain, ne peut jamais avoir l'unité et l'uniformité d'une langue parlée naturellement et librement; et encore l'usage est-il flottant sur bien des points même dans les langues où, comme en français, il semble le mieux fixé. M. D. ne peut souffrir le subjonctif dans Priscus (340, 14) μὴ ἄλλως τὸν πόλεμον καταθήσειν ἀπειλοῦντος, εἰ μή γε... δοθῇ, d'abord parce qu'il est contraire à l'usage attique, ensuite parce qu'on trouve dans beaucoup d'autres passages semblables de Priscus l'optatif conformément à la règle. Mais il ne serait pas facile d'établir que de ce temps (si ce n'est antérieurement)

cet emploi du subjonctif ne s'était pas introduit dans la langue; et si l'usage l'autorisait, ce subjonctif pouvait très-bien alterner avec l'optatif, comme il arrive pour toutes les constructions synonymes.

Ce travail de M. L. Dindorf paraît exécuté avec soin et est très-utile.

X.

---

45. — **La doctrine secrète des Templiers**, étude suivie du texte inédit de l'enquête contre les Templiers de Toscane et de la chronologie des documents relatifs à la suppression du Temple, par M. Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans, correspondant du ministère de l'instruction publique et de la société des Antiquaires de France. Paris, Durand et Pedone-Lauriel; Orléans, Herluison, 1871. In-8°, viij-230 p. — Prix : 4 fr.

L'étude de M. Loiseleur, lue devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans ses séances des 5, 12 et 26 novembre 1869, fut de la part d'un certain nombre des savants auditeurs l'objet de quelques observations, que l'auteur n'a pas manqué de mettre à profit. Nous avons donc ici, pour ainsi dire, la seconde édition, complète, perfectionnée, d'un travail qui, en somme, avait été très-favorablement apprécié par l'éminente compagnie, et auquel la plus attentive des révisions assure aujourd'hui de nouvelles conditions de succès.

M. L. ne se dissimule pas l'extrême difficulté de sa tâche, mais loin d'en être effrayé, il s'en réjouit en quelque sorte. Les problèmes historiques ont toujours eu pour lui un attrait particulier, et il est du nombre de ces vaillants jouteurs qui aiment les situations périlleuses. M. L. possède, du reste, toutes les qualités nécessaires à un chercheur aventureux, mais jamais encore il n'avait déployé ces qualités aussi heureusement que dans l'étude sur la doctrine secrète des Templiers.

Le plan de l'auteur, le voici tracé par lui-même (p. vj) : « Déterminer la » croyance secrète du Temple, la placer dans le milieu qui lui convient, mon- » trer ses origines et ses analogies avec d'autres croyances hétérodoxes, en un » mot expliquer l'arbre par la graine qui l'a produite, le sol qui l'a porté, les » circonstances qui ont influé sur son développement, tel est le but, telle est la » pensée inspiratrice de cette étude. »

M. L. croit et s'efforce de démontrer que les Templiers ont professé une doctrine secrète en opposition avec celle de l'Église, que cette doctrine fut générale dans l'Ordre, qu'elle se rapproche sur certains points des grandes hérésies du XIIIe siècle, notamment (en ce qui regarde le dualisme) de l'hérésie des Cathares et (en ce qui regarde le reniement de Jésus-Christ) de l'hérésie des Luciférien; que cette doctrine, avec ses conséquences si funestes pour la morale, rendait indispensables les mesures par lesquelles l'Église et la royauté parvinrent à détruire l'Ordre du Temple.

Déjà le système de M. L. avait été soutenu, ou plutôt indiqué, au siècle dernier, par Frédéric Nicolaï (1782) et, au commencement de ce siècle, par Grouvelle (1805)[1]. Mais c'est pour la première fois que ce sujet est traité d'une

---

1. M. L. déclare (p. 6) que le livre de Grouvelle (*Mémoires historiques sur les Templiers*)

manière approfondie et à l'aide de toutes les ressources d'une érudition étendue et d'une sagacité peu commune. Soit que M. L. expose la doctrine secrète des Templiers, soit qu'il en recherche d'abord les sources générales, puis, particulièrement, les sources orientales, soit qu'il examine les monuments attribués faussement, suivant lui, aux moines-guerriers (figures baphométiques, coffrets de M. le duc Blacas)[1], il groupe les témoignages les plus variés, il multiplie les rapprochements ingénieux, il redresse les erreurs[2], il donne partout à sa discussion une clarté et une vivacité des plus agréables, en un mot, il intéresse toujours beaucoup, s'il ne persuade pas toujours entièrement. Car, il faut bien le dire, l'auteur, malgré tout son savoir et tout son talent, n'a pas présenté partout des conclusions décisives. Lui-même le reconnaît en ces termes (p. vj) : « S'il ne se flatte pas de l'avoir résolu (le problème) de façon à faire taire toutes » les objections, du moins peut-il affirmer qu'il l'a étudié avec scrupule, et que » la solution qu'il soumet à ses lecteurs a le mérite d'être en harmonie avec les » faits, et, ce qui n'est pas moins important, avec la marche ordinaire de l'esprit » humain. »

On remarque, aux *Pièces justificatives,* 1° une note sur la difficulté d'accorder la date des interrogatoires des Templiers avec celle du pontificat de Clément V (p. 150-154); 2° la chronologie des principales bulles et lettres de Clément V, lettres de Philippe le Bel et autres pièces relatives à la suppression de l'Ordre du Temple, travail tout nouveau, des mieux faits et des plus précieux, qu'il faut remercier M. Hauréau d'avoir exigé de la patience et de l'exactiude de l'auteur[3] (p. 153-171); 3° le texte de l'enquête inédite de Florence (octobre 1310) publié d'après un manuscrit du Vatican, enquête qui, selon la remarque du P. Theiner, est accablante pour les Templiers[4], et qui constitue, dans tous les cas, un docu-

---

reste encore, malgré son ancienneté, la meilleure dissertation qui ait été écrite chez nous sur les causes de la ruine du Temple.

1. L'ouvrage est accompagné de trois planches qui représentent l'idole prétendue des Templiers et les scènes qui nous ont été conservées par le coffret d'Essarois et par le coffret de Volterra.

2. Voir p. 12, pour l'erreur de M. Maillard de Chambure interprétant le *Custodiatis vobis ab osculo Templariorum;* p. 13, pour l'erreur de M. Henri Martin avançant que, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, la cour de Rome n'avait pas suspecté les Templiers; p. 53, pour l'erreur du même historien attribuant une grande antiquité à un manuscrit tout moderne de l'Évangile de saint Jean; pp. 68, 70, 108, 118, etc., pour diverses erreurs de M. de Hammer; p. 110, pour une erreur de Raynouard, etc.

3. M. L. dit (p. 155), au sujet de Clément V, calculant les années de son pontificat à partir, non du jour de son élection, mais du jour de son couronnement, que cette observation, négligée par Du Puy, par Baluze, par l'abbé Fleury, etc., n'est consignée, s'il en croit ses recherches, dans aucun ouvrage antérieur à l'*Art de vérifier les dates* (1750). M. Boutaric (*Clément V, Philippe le Bel et les Templiers,* p. 308 de la livraison d'octobre 1871 de la *Revue des Questions historiques*) a rappelé que cette observation se trouve déjà dans l'*Histoire générale du Languedoc* (t. IV, p. 559), et le dernier volume de l'ouvrage de Dom Vaissète avait paru dès 1745.

4. D'autant plus accablante que l'on ne peut citer, à cette occasion, le vers fameux de Raynouard :

« La torture interroge et la douleur répond, »

les dépositions de Florence ayant été obtenues sans l'horrible intervention du bras séculier.

ment de la plus haute valeur, le plus grave peut-être que l'on possède, même après la publication du Recueil de M. Michelet (p. 172-212); 4° la bulle de suppression de l'Ordre des Templiers fulminée pendant le concile de Vienne (*Vox in excelso*), reproduite d'après l'ouvrage si peu accessible de Villanueva et dont la traduction est empruntée aux *Archives théologiques* de M. l'abbé Belet (p. 213-223); 5° la bulle *Considerantes dudum* (du 6 mai 1312, jour de la dernière séance du même concile), qui est incomplète dans Raynaldi (c'est précisément la partie essentielle qui manque au tome XV de la continuation de Baronius), et qui a été traduite encore par M. l'abbé Belet d'après le texte inséré par M. Héfélé dans la *Revue* de Tubingue (p. 224-227).

On ne saurait trop louer M. L. d'avoir réuni avec tant de zèle des documents si considérables, si peu connus, qui permettent à chacun de contrôler aisément les assertions de l'auteur, et de juger soi-même, sur pièces authentiques, le plus mystérieux de tous les procès. T. DE L.

---

46. — **Le Livre des Cent Ballades** contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement, et les responses aux ballades, publié d'après trois manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris et de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles, avec une introduction, des notes historiques et un glossaire, par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. Paris, Maillet, 1868, xxxix-282 p. — Prix : 5 fr.

Nous sommes si étrangement en retard avec ce charmant volume que nous osons à peine en dire aujourd'hui quelques mots. On sait que le *Livre des cent ballades* est divisé en deux parties, où l'auteur se représente comme recevant successivement les conseils contradictoires d'un vieux chevalier et d'une jeune dame. Le premier lui enseigne la prouesse chevaleresque et la loyauté en amour, la seconde au contraire lui prêche en amour l'inconstance et la légèreté, et lui assure que cette conduite sera loin de l'empêcher d'être un chevalier accompli. Le livre se termine par un envoi aux *amoureux*, dans lequel on leur demande leur avis sur cette question délicate : plusieurs de ces amoureux, et dans le nombre les plus grands seigneurs du temps (le livre a été écrit entre 1386 et 1392) ont répondu par une ballade; douze de ces ballades nous sont parvenues, sur lesquelles sept (le duc de Touraine frère du roi, Lyonnet de Coismes, Jaquet d'Orléans, Tignonville, Yvry, La Trémouille, Bucy) se prononcent pour les vertueux conseils du vieux chevalier, tandis que Regnault de Troi et Chambrillac n'hésitent pas à être de l'avis de la dame. Franchois d'Auberchicourt dit : .....*Les loiaulx ne veul je point blasmer, Mais je say bien comment il m'en est pris;* Jehan de Mailly trouve que l'amant loyal et le volage ont également une destinée enviable : *A chascun d'eux feroit il bon sembler*[1]; enfin le duc de Berry résume la discussion par ce mot plus spirituel qu'édifiant : *On peut l'un dire et l'autre doit on faire.* — En envoyant la question aux *amoureux*, l'auteur dit que ceux qui la leur sou-

---

1. M. de Queux de Saint-Hilaire, un peu enclin à idéaliser cette galante société du XIVe siècle, compte ces deux ballades parmi celles qui sont pour la loyauté.

mettent sont outre lui-même, le comte d'Eu (Philippe d'Artois), Bouciquaut et Cresecques; et Tignonville commence ainsi sa réponse : *Philippe d'Artois, Seneschal, Bouciquaut Et Cresèque;* le quatrième personnage est donc *le sénéchal*, auquel s'adresse aussi Jehan de Mailly (*Doulx seneschal.....*). Or la *Vie* de Bouciquaut dit qu'étant jeune « print à faire balades, rondeaux, virelais, lais et com- » plaintes d'amoureux sentiment. Desquelles choses faire gayement et doulcement » Amour le feist en peu d'heures si bon maistre que nul ne l'en passoit, si » comme il appert par le *Livre des cent ballades,* duquel faire luy et le sénéchal » d'Eu furent compagnons au voyage d'oultre mer. » D'autre part l'*acteur*, dans une miniature du ms. le plus important, porte des armes que M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire montre être celles de Jehan le Sénéchal, sénéchal de Philippe d'Artois comte d'Eu. Il n'est donc pas douteux que le sénéchal a fait le cadre du livre, et que le comte d'Eu, Bouciquaut et Crésecques y ont collaboré[1], en composant quelques-unes des ballades mises dans la bouche soit du vieux chevalier, soit de la jeune *guignarde*. Ces quatre personnages se trouvaient ensemble dans le voyage d'outre-mer auquel la ballade XIII fait une allusion précise, et je soupçonnerais Bouciquaut d'avoir surtout eu part aux ballades où la dame soutient avec beaucoup d'agrément des doctrines fort peu sévères.

M. le marquis de Queux a surtout publié ce volume pour les gens du monde; il parle de son travail avec une modestie qui en donnerait une idée trop peu favorable si on le prenait à la lettre. Il est vrai, comme il le dit (p. xvij), qu'il a suivi « une méthode qui n'est pas fort régulière, » mais il en « demande pardon » d'avance » avec tant de bonne grâce qu'il y aurait du pédantisme à le chicaner. Il a comparé les quatre mss. de l'ouvrage et en a tiré en somme un fort bon texte, seulement il n'a mis ni variantes ni notes critiques. Ses notes historiques sont instructives; le glossaire est généralement suffisant (l'absence de renvois aux passages du texte lui enlève beaucoup de son prix); l'introduction est élégante et simplement écrite; la dédicace à Lamartine nous rappelle que le livre est bien ancien. — Dans le texte, — en admettant le système suivi par l'éditeur pour la ponctuation et l'accentuation, un peu multipliées à notre gré, — on peut relever en petit nombre des *lapsus* dont quelques-uns troublent le sens. Ainsi p. 34, *veuz dueil*, l. *véuz d'ueil;* p. 40, *eureux*, l. *eureuse;* p. 43, *païez*, l. *paierez;* p. 102, *vueil*, l. *veil;* p. 135, *décoite*, l. *déçoite;* p. 198, *adviz*, l. *aduiz;* p. 205, *not*, l. *n'ot*. — En résumé, ce livre, exécuté avec un luxe du meilleur goût, mérite d'être recommandé à tous ceux qui aiment les jolis vers et les mœurs du temps passé. Il est fort agréable à lire et contient des renseignements précieux sur les idées et les sentiments de la haute société française à la fin du XIVe siècle.

---

1. L'éditeur ne croit pas que Bouciquaut ait collaboré à ce livre, parce qu'il lui semble que plusieurs ballades sont à son éloge; ce ne serait pas une raison absolue; mais d'ailleurs il n'en est pas tout à fait ainsi, comme il serait facile de le montrer. Les textes du *Livre* et de la *Vie de Bouciquaut* sont formels, et il n'y a pas lieu de douter.

47. — **Tres Flores del Teatro antiguo español.** Las Mocedades del Cid. — El Conde de Sex. — El Desden con el Desden. Publicadas con apuntes biográficos y críticos por Carolina MICHAELIS. Leipzig, Brockhaus, 1870. In-12, 348 p. — Prix : 4 fr.

Ce charmant volume est dû aux soins d'une jeune fille, qui se montre l'égale des plus habiles connaisseurs dans le domaine des langues et des littératures romanes. Mlle Caroline Michaelis a débuté par des notes fort bien faites, ajoutées, il y a trois ans déjà, à la dernière réimpression du *Cid* de Herder (Leipzig, 1868); elle a publié, depuis ses *Tres Flores del Teatro español*, des recherches étymologiques (*Jahrbuch für romanische Literatur*, XI, 3) qui feraient honneur à un philologue consommé[1]. C'est la première femme, si je ne me trompe, qui s'aventure dans le domaine sévère de la critique philologique et littéraire appliquée aux langues romanes; le début de Mlle M. n'est point du tout celui d'une dilettante de la science; elle apporte à ces études autant de sérieux, de méthode et de préparation que peut en demander la critique la plus exigeante.

Le volume que nous annonçons comprend :

1° *Las Mocedades del Cid*, de Guillen de Castro. C'est de beaucoup la plus intéressante des trois pièces publiées ici, non-seulement à cause de la comparaison avec le *Cid* de Corneille, mais à cause de la valeur propre du drame et spécialement de la seconde partie. Le titre, que les traducteurs modernes s'efforcent vainement de traduire, se rendrait en ancien français avec la plus grande exactitude par *les Enfances du Cid*, ce qui voudrait dire « les débuts du Cid, ses premiers exploits. » Dans la pièce de Guillen de Castro ces *mocedades* sont prolongées jusqu'à un âge assez avancé[2]; il en est de même dans plusieurs de nos anciens poèmes sous le même titre, et notamment dans la partie du *Charlemagne* de Girard d'Amiens qui s'appelle *les Enfances Mainet*. — Guillen de Castro, qui aimait à traiter les sujets empruntés aux romances (il a fait des tragédies sur Alarcos, le comte Dirlos, Montesinos, etc.), avait sans doute conçu le projet de mettre sur le théâtre toute la vie du Cid; mais il ne l'exécuta pas, quoiqu'il ait vécu assez longtemps après les *Mocedades*, et quoiqu'il fût assuré d'un grand succès à Valence, où ses pièces se jouaient, s'il y avait représenté la conquête de cette ville par Rodrigue. Son drame des *Enfances* est à coup sûr une des productions les plus remarquables du théâtre espagnol, mais il faut dire que le poète était porté par le sujet. Non content de suivre pas à pas la tradition conservée dans les romances, il en a intercalé avec infiniment de bonheur et de talent plusieurs presque textuellement dans son drame (ainsi Journ. I, sc. 2 = Rom. 727 de

1. Plus récemment, Mlle Michaelis a donné une excellente édition du *Romancero del Cid*, et a fourni à l'*Archiv* de Herrig *für das Studium der neueren Sprachen* une curieuse étude sur *les Quinze Signes du Jugement*, un des lieux-communs de la poésie du moyen-âge.

2. Peut-être la pièce ne comprenait-elle d'abord que la *Première partie*, à laquelle le titre d'*Enfances du Cid* conviendrait mieux.

Duran; Journ. II, sc. 6 = Rom. 736; Journ. III, sc. 1 = Rom. 733-4, etc.). Qu'on juge de l'enthousiasme qui devait s'emparer des spectateurs en entendant sur la scène ces poésies connues et aimées de tous, ces vieilles chansons qui depuis leur enfance étaient presque pour eux une patrie, et qu'ils retrouvaient animées d'une vie toute nouvelle, et distribuées habilement entre les divers personnages du drame (les romances, par leur forme presque toujours dialoguée, s'y prêtaient à merveille). J'aurais souhaité à ce propos que Mlle M. eût pris le soin de noter les scènes des *Mocedades* qui ne sont que des romances, et même de rechercher quel texte précis connaissait le poète et si ses emprunts ne peuvent pas servir à la critique des romances. — Il faut reconnaître d'ailleurs que si Guillen de Castro a su tirer un parti admirable de l'élément populaire de son sujet, ce qu'il a ajouté n'est aucunement inférieur et peut même être regardé comme ce qu'il y a de plus beau dans le drame. La scène incomparable entre Rodrigue et le comte, presque littéralement traduite par Corneille, lui appartient toute entière, et je ne cite que celle-là parce que tout le monde peut en apprécier la beauté. A lui aussi revient l'idée si heureuse d'avoir fait Chimène éprise de Rodrigue avant la mort de son père, et toutes les beautés de sentiment de notre Cid proviennent de la scène 2, Journ. II, des *Mocedades*. — Mlle Michaelis rend, dans sa courte introduction, toute justice à Corneille, dont elle célèbre le « génie immortel; » elle est loin d'applaudir aux attaques ridicules et passionnées que M. de Schack, dans son *Histoire du théâtre espagnol,* dirige contre Corneille comme contre tout ce qui est français. Elle parle avec une hésitation peu justifiée du rapport réel entre le Cid de Corneille et l'*Honrador de su padre* de Diamante, pâle copie de la tragédie française où Voltaire, avec une obstination qui paraît d'assez mauvaise foi, a voulu voir son original; depuis, dans un article du *Jahrbuch für romanische Literatur*, Mlle M. a affirmé nettement la vérité d'après les preuves données par M. de Latour et qu'elle ne connaissait pas en publiant son livre; mais un travail plus complet et tout à fait décisif se trouve dans le t. III des œuvres de Corneille, éd. Marty-Laveaux, qu'elle n'a pas consulté. C'est une question sur laquelle il n'y a plus à revenir.

2° *El Conde de Sex,* ou *Dar la vida por su dama* est un des échantillons les plus curieux de l'extravagance où en arriva le théâtre espagnol sous Philippe IV. On dit même que ce prince, qui se mêlait de poésie et qui était un des adeptes les plus fervents du gongorisme, a mis la main à cette pièce, qui est, comme Mlle M. le dit après M. de Schack, d'Antonio Coello. L'habile *éditrice* a consulté pour établir son texte sept éditions différentes; elle a noté au bas des pages les variantes importantes. — L'intérêt du *Comte d'Essex* n'est pour nous que dans la bizarrerie du travestissement infligé à une histoire aussi récente (la pièce parut en 1653) et dans les recherches quelquefois heureuses du style; pour les Allemands cette singulière pièce a l'attrait particulier d'avoir été citée et analysée longuement par Lessing qui, par boutade plutôt que sérieusement, l'oppose aux tragédies françaises.

3° *El Desden con el Desden,* de Moreto, est un petit chef-d'œuvre bien connu,

et dont Molière a donné une très-faible imitation dans la *Princesse d'Elide*. Mlle M. l'a publié d'après neuf éditions, dont elle communique les principales variantes. La préface résume les renseignements trop rares que nous possédons sur l'auteur. Mlle M. n'aurait pas dû donner le passage qu'elle emprunte au satirique Jerónimo de Cancer y Velasco comme une « anecdote; » c'est un trait de raillerie qui, détaché du contexte allégorique où il est enchâssé, ne me semble pas pouvoir être compris par le lecteur.

En résumé, ce joli volume mérite d'être recommandé à tous les amateurs de littérature espagnole. L'impression est bonne, la ponctuation généralement soignée; on ne relève qu'un très-petit nombre de fautes typographiques, et elles gênent rarement le sens (p. ex. p. 12, v. 208, *ejemplo*, l. *ejemplos*, p. 202, v. 1001, *quiere*, l. *quiero*). — Espérons que Mlle Michaëlis nous donnera encore plus d'une fois l'occasion de parler d'elle à nos lecteurs, et justifiera toutes les espérances qu'ont fait naître ses remarquables débuts.

---

48. — **Mémoires des choses passées en Guyenne** (1621-1622), rédigés par Bertrand DE VIGNOLLES et publiés avec une introduction et des notes par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. In-8° de [iv]-84 pages. Paris, Claudin; Bordeaux, Gounouilhou (imprimeur-éditeur). 1869. — Prix : 5 fr.

Cet élégant volume est le premier d'une *Collection méridionale*, que recommande le nom de l'éditeur, l'un des plus exacts et des plus curieux érudits de ce temps. Aussi croyons-nous devoir reproduire les lignes dans lesquelles il expose lui-même ses visées et sa méthode :

J'ai l'intention de publier, si Dieu me prête vie et si les lecteurs me prêtent assistance, un certain nombre de volumes plus ou moins épais, mais tous du même format, imprimés avec les mêmes caractères et sur le même papier, destinés à former une collection relative à l'histoire et à la littérature du midi de la France. Chacun de ces volumes sera tiré à cent exemplaires, et il n'en sera mis que la moitié dans le commerce. L'impression en sera très-soignée; le nom seul de l'imprimeur de la collection me dispenserait d'en donner l'assurance. J'espère que ceux qui seront contents de la forme, ne seront pas trop mécontents du fond. Du moins, je ne négligerai rien pour que les textes rares ou inédits que je publierai soient parfaitement établis, et pour que les notes et notices qui les accompagneront laissent le moins possible à désirer. J'appelle sur mon entreprise la favorable attention de tous ceux qui aiment beaucoup les livres; d'avance je veux les remercier ici de l'encourageante sympathie qu'ils me témoigneront et dont je chercherai à me rendre toujours de plus en plus digne.

Les Mémoires de Vignolles ne sont pas fort connus, quoiqu'il y en ait eu trois éditions; et ils offrent de l'intérêt par les curieux détails qu'ils renferment sur quelques épisodes de la guerre de Guyenne, et aussi par la manière aisée et vraiment française dont les choses y sont contées. M. Tamizey de Larroque n'a donc pas mal choisi le premier livre de sa collection. Il était du reste admirablement préparé sur la matière, comme le démontrent l'introduction et le commentaire vraiment *perpétuel* dont il a enrichi son texte. — Cette introduction (p. 3-24) est une notice historique embrassant toute la vie de Vignolles, sauf la partie que ce dernier a narrée lui-même dans ses Mémoires. C'est un travail

d'érudition, où défilent des citations empruntées à nos vieux historiens, et quelquefois aux moindres plaquettes ou aux documents les moins consultés. On ne peut jusqu'à présent rien attendre de plus complet; plusieurs faits sont signalés pour la première fois (la présence de Vignolles au siége de Marans, 1588; la part qu'il prit au sauvetage de Marie de Médicis dans l'éboulement d'une maison de Tours, 1616, etc.); beaucoup d'autres, énoncés par les biographes et les généalogistes, sont simplement indiqués en note, comme dépourvus encore de toute preuve connue. Il serait bon de n'employer jamais qu'avec cette rigueur de contrôle nos biographies de tout genre, où se glissent mille détails venus on ne sait d'où, que les compilateurs de dictionnaires ne se lassent pas de reproduire en se copiant aveuglément les uns les autres. Le nouvel éditeur de Vignolles a montré en ce point une extrême prudence. Aussi ne puis-je relever dans une notice pleine de faits qu'une seule erreur, fort excusable au moment où elle a été commise. Le château de Vignolles, patrie du premier La Hire, et aussi sans doute de son descendant, l'auteur des Mémoires, est placé par M. T. de L. (p. 4) « en Bigorre, aujourd'hui Haute-Garonne, arrondissement de Saint-» Gaudens. » M. A. Castaing a prouvé (*Revue de Gascogne*, t. X, p. 29 ss.) qu'il était dans les Landes. Et les titres du père même de notre chroniqueur militaire, « seigneur de Casaubon et de Preschat, gouverneur de Dax et de » Tartas, » ajoutent une nouvelle force aux arguments géographiques fournis par M. Castaing.

Les notes dont M. T. de L. a accompagné le texte de Vignolles sont pleines de renseignements historiques, généalogiques et bibliographiques. Plusieurs pourront juger que le commentaire dépasse trop souvent en longueur le texte qu'il accompagne. Mais, dans une publication historique, cette disposition n'est blâmable, à notre sentiment, que lorsque les notions ramassées au bas des pages sont oiseuses ou trop vulgaires. Ici c'est presque toujours le résultat de longues recherches dans des livres très-peu lus et même dans des documents inédits que notre collaborateur offre aux curieux. Les travaux généalogiques, en particulier, sans intéresser beaucoup l'histoire générale, ont une haute valeur pour l'histoire des provinces et pour l'intelligence des textes relatifs à l'histoire militaire. On sait que dans les écrits du XVIe et du XVIIe siècle, vu le peu de fixité dans la façon d'écrire les noms propres et la multiplicité des dénominations nobiliaires, ce n'est pas une tâche facile que de reconstituer l'état civil des personnages cités. Grâce à de patientes enquêtes et à de précieuses communications, M. T. de L. a pu faire une bonne partie de ce travail pour les noms cités par Vignolles. Parmi les rectifications historiques qu'il a trouvé l'occasion de placer çà et là, je ne puis m'empêcher de signaler quelques lignes empreintes d'un juste dédain pour Pontis (p. 66, note 1), d'autant plus que j'ai négligé de relever dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve (*Revue crit.*, t. VI, p. 35) une défense très-peu sérieuse (t. II, p. 570) de ce romanesque chroniqueur, dont l'autorité reste absolument réduite à zéro.

J'aurais dû commencer peut-être par dire un mot du texte même que M. T.

de L. vient de rééditer. Vignolles rédigea ses Mémoires en 1624, deux ans après les événements, une douzaine d'années avant sa mort. Il les communiqua à Jean Besly, écrivain poitevin bien connu encore aujourd'hui des hommes versés dans la littérature historique de cette époque. Ce dernier se hâta de les publier. Mais la première édition (1624) est introuvable, et l'on peut en dire à peu près autant de la seconde (1629) donnée par le même auteur. Cependant M. T. de L. a pu avoir cette dernière sur laquelle il a principalement établi son texte, en s'aidant d'une bonne ancienne copie conservée à la Bibliothèque nationale (F. Fr. 18751). Il y avait une troisième édition de Vignolles, plus facile à aborder, dans le tome II des *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* du marquis d'Aubais; mais, outre qu'elle fait partie d'un recueil assez lourd et qui se vend cher, cette édition présente de nombreux changements qui ne sont pas tous sans importance. Le texte primitif a été soigneusement rétabli dans ce premier volume de la *Collection méridionale*. Voici quelques exemples : P. 39, le nom de *Flamarens* reprend la place de l'apocryphe *Hamarenx*. P. 59, d'Aubais, par une transposition sans motif, avait placé le siége de Montravel avant celui de la Force. P. 53, une phrase passée : « Le lendemain le fort se rendit, » laissait un récit sans dénouement, etc.

On voit que rien ne manque à cet excellent petit livre, soit par les soins donnés à la pureté du texte, soit par l'appareil d'érudition dont il a été entouré. Tout au plus pourrait-on réclamer de l'éditeur une table alphabétique; secours moins nécessaire à la fin d'une publication d'aussi peu d'étendue que celle-ci, mais toujours utile. Le choix du papier et des caractères typographiques mérite aussi nos éloges. Par malheur, dans ce volume, évidemment corrigé avec une attention scrupuleuse, il est pourtant resté des fautes d'impression. Ainsi l'ode pindarique de Julien Colardeau, qui précède les pages de Vignolles, a été mal alignée, les épodes n'étant pas du même rhythme que les strophes et les antistrophes, et l'avant-dernier vers de la page 29 a un mot de trop (le second *les*). D'autres fautes insignifiantes (p. 74, lignes 14 et 19, etc.) n'ont que l'inconvénient de blesser l'œil : c'est encore trop dans un volume si bien soigné à tous égards.

Léonce COUTURE.

---

49. — **Kritische Geschichte der Philosophie** von ihren Anfængen bis zur Gegenwart, von Dr E. DUEHRING, Docenten der Philosophie u. d. Staatswissenschaften an der berliner Universitæt. Berlin, Heimann, 1869. In-8°, xj-519 p. — Prix : 9 fr. 35.

M. Dühring, en écrivant cette histoire critique de la philosophie depuis ses commencements jusqu'à nos jours, dit avoir eu pour objet d'en présenter les faits principaux sous une forme acceptable aux gens instruits et de contribuer à faire mieux comprendre ce qui s'est fait jusqu'ici en philosophie. Le matériel des faits est laissé de côté. M. D. se borne à apprécier la vie et les systèmes des philosophes qui lui paraissent avoir quelque importance. Son ouvrage n'est qu'une suite de jugements qui étonnent souvent et qui auraient eu besoin d'être plus

solidement et plus clairement motivés. Dans la philosophie ancienne les philosophes antérieurs à Socrate lui paraissent avoir seuls une originalité véritable. Cependant il accorde ce mérite à la théorie platonicienne des idées. Il accuse Aristote de s'être complètement mépris dans sa polémique contre Platon ; et en général il est plus que sévère pour Aristote où il ne voit guère que le père de la scolastique. Il trouve et avec raison que la physique d'Aristote est sans valeur; mais il ne dit pas un mot de ses travaux sur l'histoire naturelle. La politique lui paraît un ouvrage médiocre. La poétique lui semble faible. Il n'a pas tort de refuser toute valeur à la philosophie du moyen-âge. Mais il ne paraît pas la bien connaître. Ainsi il dit (p. 193) que Roger Bacon est une apparition tout à fait isolée, faute d'avoir connaissance du travail de M. Charles (*Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, ses doctrines*, 1861) qui nous a appris que Roger Bacon était le disciple de quelques maîtres de l'Université de Paris. Il y avait là le germe d'une révolution scientifique dont les circonstances ont empêché le développement. M. D. exagère singulièrement la valeur historique de Giordano Bruno, penseur hardi mais confus, obscur et demeuré sans influence. Par contre il rabaisse beaucoup trop l'importance de Descartes, et il est difficile de lui accorder qu'il faut dater « la restauration de la philosophie dans le sens le plus élevé du mot du temps » où avec Kant les Allemands ont succédé aux Grecs et repris avec la même » originalité et la même profondeur les problèmes abandonnés (p. 13). » Et cette importance qu'il attribue à Kant est pour lui tout entière dans sa théorie du temps et de l'espace; il fait bon marché du reste, qui lui paraît avoir beaucoup moins d'originalité. Il traite rudement et avec une sévérité qui ne me semble pas injuste Fichte, Schelling et Hegel. Il n'est pas tout à fait équitable pour Herbart, et il est trop indulgent pour Schopenhauer. Le seul philosophe français du XIXe siècle dont il parle est Auguste Comte, dont les doctrines sont, en effet, d'une incontestable originalité et ont exercé une grande influence en Angleterre et en Amérique. M. D. fait cas de sa philosophie des mathématiques et de la mécanique. Il accorde de la valeur à sa conception du développement des trois phases, théologique, métaphysique, scientifique, dans la pensée humaine et dans la société. Il trouve beaucoup de choses à louer dans sa critique de la monarchie constitutionnelle et de l'économie politique, qui pour Comte répondaient à la phase métaphysique dans l'histoire de la pensée; mais la théorie de la dernière phase, de la phase scientifique de la société, semble à M. D. vague et nébuleuse, et il reproche à Comte de manquer de cette métaphysique qui met en état de combattre efficacement les superstitions et les fantômes de la métaphysique et de les soumettre à une critique victorieuse, M. D. aurait pu aller plus loin et dire que Comte n'a jamais su bien au juste ce que c'était que la métaphysique, qu'il ne s'en faisait que des idées fausses et vagues qu'il appliquait à l'histoire des sciences et de la politique de la façon la plus arbitraire et la plus inexacte, en faisant lui-même de la métaphysique au sens où il l'entendait et la condamnait, c'est-à-dire en traitant par des conceptions *a priori* les faits, qu'il fallait d'abord étudier indépendamment de toute préoccupation et que Comte ne connaissait

que très-imparfaitement; les erreurs abondent dans tout ce qu'il a dit de l'histoire des sciences. Chose curieuse et bien naturelle de la part d'un étranger, M. Dühring n'est pas choqué du style de Comte, si rebutant pour nous qu'il en est à peu près illisible : « Son style, dit-il (p. 493), est d'une précision suffisante et exempt de ces obscurités qui tiennent aux tours qu'un auteur emploie. S'il est parfois diffus et trop plein d'abstractions, il dédommagera par une certaine précision logique le lecteur qui voudra étudier la philosophie dans le principal ouvrage de Comte. » Y.

---

50. — **The Theory and practice of Creole Grammar,** by J. J. Thomas; Port of Spain (Trinidad), the *Chronicle* publishing office. In-8°, 134 p.

Le but que s'est proposé l'auteur de cet estimable ouvrage est double : d'une part il a voulu, comme il le dit dans sa préface, déterminer l'exacte relation du patois créole de la Trinidad avec le français, et d'autre part suppléer à l'absence d'un livre pratique qui pût diriger les habitants de la Trinidad, principalement les fonctionnaires anglais, dans l'étude d'un patois dont la connaissance leur est indispensable en mainte occurence. On peut dire que M. Thomas a réussi dans une tentative où il ne paraît pas avoir eu de devanciers. Je ne veux pas dire qu'après avoir étudié son livre, nous pourrions être en état de parler créole couramment: il nous manquerait en tous les cas la connaissance d'une grande partie du glossaire; mais au moins nous rendons-nous compte d'une quantité d'associations ou de juxtapositions de mots dont M. Th. donne l'analyse, et qu'il serait fort malaisé de résoudre en leurs éléments à la simple audition.

Quant au côté scientifique de l'ouvrage, il est aussi satisfaisant qu'on peut l'attendre d'un auteur placé dans les conditions particulièrement défavorables où s'est trouvé M. Thomas. On conçoit que les bibliothèques publiques ou privées de la Trinidad ne doivent pas être très-fournies en livres relatifs à la linguistique en général et au français en particulier. Ce n'est pas que les *West-Indians* n'étudient assez généralement le français, mais il se servent vraisemblablement, comme partout, de *school-books* d'une grande médiocrité. Dans le cas présent la pénurie où s'est trouvé l'auteur résulte trop manifestement de ce fait, que sans le prêt, qui lui a été fait par une personne nommée dans la préface, d'un dictionnaire de l'Académie, il se serait trouvé « à la merci de compilations » inférieures. » Que peut-il bien entendre par là?

La conservation chez les nègres des Antilles de patois plus ou moins différents les uns des autres, mais ayant incontestablement une origine française, est un fait digne de remarque. Il l'est surtout à la Trinidad qui n'a jamais été colonie française. Il est évident que tous ces nègres viennent originairement de colonies françaises, et ceux mêmes de la partie méridionale des États-Unis qui parlent l'anglais que nous ont fait connaître les romans de Mrs. Beecher-Stowe ou de M. Kirke, ont dû autrefois parler un patois français. Il semble même que le patois de l'Ile de France offre, dans la déformation du français, des analogies avec

celui de la Trinidad qui ne sont point expliquées suffisamment par la communauté du point de départ[1]. L'expansion d'un patois nègre formé du français, dépend naturellement des déplacements auxquels ont été soumis ceux qui le parlaient, et c'est un sujet qui n'est pas généralement connu, au moins de ce côté-ci de l'Atlantique.

Réunissons quelques-uns des faits linguistiques que nous fait connaître M. Th., et qui sont d'autant plus dignes d'être étudiés que le patois créole de la Trinidad ne s'étant trouvé en contact qu'avec l'espagnol et l'anglais, doit être demeuré comparativement libre des infiltrations françaises qu'on rencontre dans le langage des nègres de nos colonies.

Le fonds du patois est français, avec quelques emprunts à l'espagnol (la Trinidad a été colonie espagnole jusqu'en 1797) et à l'anglais. M. Th. donne (p. 16 ss.) des listes bien dressées de mots créoles avec leur origine en regard. Toutefois je crois qu'en analysant de plus près le vocabulaire, on trouverait l'étymologie de certains mots que M. Th. n'a pas donnée ou a donnée d'une façon inexacte. Ainsi *boûgonnement* « a grumbling » est bien un mot purement français et n'a rien à faire avec *bourdon*. *Fanfouliche*, ornement de clinquant, est notre mot fanfreluche. *Vonvoner* (bourdonner, p. 50), *dechirade*, *developpade*, *devirade*, *graffiñade* (p. 20) doivent avoir été apportés par des équipages marseillais, et je n'hésiterais pas à attribuer la même origine à *couyenade*, *couyonade*, « nonsense, trifling. »

M. Th. expose fort convenablement la prononciation du patois créole de la Trinidad. Son point de comparaison est naturellement le français, ce qui pourra n'être pas commode pour ceux de ses compatriotes qui ne sont pas très au fait de la prononciation de notre langue[2]. Sur un point il aurait pu utilement simplifier son système. Pour les mots qui sont les mêmes en créole et en français, il adopte l'orthographe française, sauf à avertir par exemple (p. 11) que le *p* ne s'entend point dans *corps*, *compter*, *dompter*. Mais, puisque déjà il avait cessé de se faire entendre dans ces mots dès les plus anciens textes de la langue il eût mieux valu ne point l'écrire. L'écriture d'un patois doit surtout tendre à peindre les sons, et il faut adopter de l'idiome littéraire le plus rapproché, non toute l'orthographe, mais seulement les principes généraux de cette orthographe.

Il y a quelques détails curieux à relever dans le système des sons. L'apocope et plus encore l'aphérèse (la fin du mot étant généralement garantis par l'accent) y jouent un grand rôle. Ainsi, *tè* pour *étais*, *était* (ou plutôt peut-être pour le part. *été*); *sé* pour *serais*, *serait*. D'autres suppressions portent sur le centre du mot; ainsi *vlez* pour *voulez*, où nous voyons l'extension d'un fait que l'anglo-

1. Du reste je dois dire que le texte où je puis étudier le patois de l'île Maurice n'offre peut-être pas une base très satisfaisante. C'est un recueil de poésies, les unes en français, les autres en patois nègre, intitulé : *Les essais d'un bobre africain*, seconde édition ... par F. Chrestien. Ile Maurice, 1831 ; in-8°, 79 pages.

2. Pour diminuer cet inconvénient M. Th. ajoute souvent une peinture du mot en lettres ayant leur son anglais ; par ex. *gibier* (qu'il eût mieux valu écrire *gibié*), *zhe-be-ay;* mais notre *g* doux n'a point d'équivalent en anglais.

norm. nous offre dans *frai* (ferai), *fras*, *frad*, etc. Les liquides *l* et *r* tombent devant une autre consonne, et la voyelle précédente devient longue : *mâgré* (malgré), *pâler* (parler), *môdre* (mordre). Quelquefois aussi *l* et *r* tombent après l'accent devant un *e* muet, qu'il vaudrait mieux ne pas écrire ; ainsi, *tabe* (table), *vîte* (vitre). Tous ceux qui ont eu occasion d'entendre des nègres ou des mulâtres des colonies, ont pu remarquer les mêmes faits dans leur prononciation, même lorsqu'ils parlent français.

Ce n'est pas à la phonétique qu'appartiennent les faits les plus caractéristiques du créole, mais à la flexion et à composition des mots. Ce qu'on y observe est bien fait pour mettre le comble à l'étonnement de ceux qui trouvent déjà énormes les formations nouvelles que nous offre les idiomes romans par comparaison au latin. Nous disons *celui-là* tandis que le latin vulgaire disait *eccillum;* mais les nègres mettent *là* à tout instant après les substantifs comme un démonstratif auquel ils ne doivent plus attacher grande valeur (M. Th., p. 15). Le sens des particules et des articles est tellement oblitéré qu'on ne les emploie plus qu'absolument confondus avec le mot auquel ils sont joints et faisant corps avec lui : *difé*, *dithé*, *divin*, *dleau* (p. 18) veulent dire feu, thé, vin, eau ; *zoreies* veut dire les oreilles ; *pôncor* (p. 122) veut dire *pas encore*, contraction que nous offre aussi le provençal moderne *pancaro*. Dans un idiome aussi appauvri c'est la place seule des mots qui indique les rapports. Ainsi dans ce proverbe : *Pas fôte langue qui fair bêf pas sa pâler* (p. 121) (Ça n'est pas faute *de* langue qui faire bœuf pas savoir parler).

Les verbes paraissent, au moins bien souvent, réduits à une seule forme, celle de l'infinitif (à moins que quelque autre forme ait été préservée à cause d'une différence bien sensible et d'un usage fréquent)[1]. On étudiera avec intérêt les divers temps composés par lesquels les nègres ont remédié aux lacunes de la conjugaison, et on y trouvera matière à diverses comparaisons avec les faits parallèles que présente la formation des langues romanes. Toutefois il ne faut point oublier que la comparaison n'a ici que la base la plus faible. Les nègres, lorsqu'ils ont appris le français, étaient habitués à un langage absolument différent, et n'ont jamais su que les mots et les formes les plus usuels de leur nouvel idiome, tandis que le latin vulgaire d'où sont sorties par des développements individuels et locaux les langues romanes, a toujours été un idiome passablement complet, dont les transformations ont été assez lentes pour que les lacunes aient eu le temps de se combler aisément à mesure qu'elles se formaient.

N'oublions pas d'ajouter en terminant que M. Th. a réuni à la fin de son intéressant travail un certain nombre de locutions créoles et de proverbes. Il éprouve pour ces derniers une grande admiration qui est jusqu'à un certain point justifiée par leur originalité et il nous promet sur ce sujet un travail particulier.

P. M.

---

1. M. Th., en écrivant *manger*, *mangez*, *mangé* me paraît avoir un peu gratuitement augmenté le nombre de ces formes.

VARIÉTÉS.

Un document inédit relatif au calligraphe Ange Vergèce.

Prosper Marchand a consacré, dans son *Dictionnaire historique*, un savant et curieux article au crétois Ange Vergèce qui passa d'Italie en France sous le règne de François Ier, et qui, comme le dit La Croix du Maine, fut *homme tant renommé*. Dans cet article on trouvera rassemblés les témoignages les plus nombreux et les plus divers empruntés à Rutgersius, à de Thou, à Joseph Scaliger, à Henri Estienne, à Jean-Antoine de Baïf[1], à Daillé, à Ménage[2], à Baillet, à Bernard de La Monnoye, à Bayle[3], etc. Il faut y ajouter la citation de ce passage du *Journal* d'un fervent bibliophile, Pierre de L'Estoile (édition de MM. Champollion, p. 438) : « Ce mecredy 17 (octobre 1607), je passai l'après » disnée à visiter la Bibliothèque du Roy avec Messieurs Chrestien et Du Puy, » où entre autres singularités y a un grand Ptolémée enluminé et escrit à la » main avec une Bible hebraïque aussi manuscripte et enluminée : qui sont pièces » excellentes et vraiment roiales. Aussi y a force manuscrits de main de Messire » Angelot (*sic*), la première du monde en matiere de grœq, et des reliures ma- » gnifiques et escquises de toutes sortes. » Il faut y ajouter encore la citation de ce passage d'un manuscrit de Boivin[4], tiré du livre de M. Léopold Delisle sur *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* (in-4°, 1868, p. 153) : « Il » y avait à Venise deux copistes grecs de réputation : l'un était Ange dit Ver- » gèce, et l'autre Nicolas Sophien. Nous avons dans la Bibliothèque du Roi » cinq volumes grecs écrits à Venise, de la main d'Ange Vergèce, pendant les » années 1535, 1536 et 1537... Il y a grande apparence que ce fut Georges de » Selve qui, avant que de quitter Venise pour aller à Rome, engagea Vergecius » à passer en France, où ce copiste, si célèbre et si distingué de tous les autres » par la beauté de son écriture grecque, était déjà établi en l'an 1540, comme » il paraît par la note écrite de sa main, à la fin du Denys d'Halicarnasse, coté » 2547 (aujourd'hui mss. grecs, n° 1655)[5]. » Il faut y ajouter enfin la citation

---

1. Si Baïf, dans des vers reproduits par la *Nouvelle biographie générale*, a célébré Ange Vergèce « Grec à la gentile main, » il a aussi célébré le fils d'Ange Vergèce, Nicolas, lequel a eu encore l'honneur d'être chanté par Ronsard.

2. Ménage (*Dictionnaire étymologique*) a prétendu que la belle écriture d'Ange Vergèce donna lieu à l'expression proverbiale : *écrire comme un ange*. Presque tous les étymologistes ont adopté l'opinion de Ménage, qui est une subtilité sans fondement.

3. Bayle a eu le tort de l'appeler *Vergerius*. On a oublié de le faire figurer dans le *Dictionnaire* de Moréri.

4. *Mémoires pour l'histoire de la Bibliothèque du Roi* (N° 22, 571 du Fonds français, à la Bibliothèque nationale).

5. L'académicien Boivin dit encore (*ibidem*, p. 152) : « André Thevet assure, dans l'éloge de Zonare, que Georges de Selve acheta à Venise, d'un marchand de l'île de Crète, plusieurs livres grecs, et entre autres une bonne partie des œuvres de Zonare. Le marchand dont parle Thevet était, à ce que je crois, Vergetius, qui était véritablement candiot et marchand de livres. D'ailleurs, l'exemplaire des œuvres de Zonare envoyé au roi pourrait bien être celui qui est aujourd'hui coté 2557 (Mss. grecs, n° 1716). Les emblèmes de François Ier imprimés sur la couverture et la note marginale écrite par Vergetius sur le dernier feuillet semblent confirmer ma conjecture. » — Mentionnons, à côté du Denys d'Halycarnasse et du Zonare, le magnifique Oppien transcrit par Vergèce et sur lequel on peut

de ce passage du livre de M. Egger sur l'*Hellénisme en France* (in-8°, 1869, t. I, p. 148) : « Nicandre de Corcyre, dans le 3e livre (encore inédit) de la relation » de ses voyages, dit qu'il rencontra à Paris Ange Vergèce ou plutôt Verginius, » comme il l'appelle. Nicandre nous apprend que François Ier avait alloué une » honnête pension au calligraphe crétois, que celui-ci secondait et quelquefois » dirigeait fort sagement le zèle du roi, son protecteur, pour les lettres » savantes... » Tous ces renseignements seront heureusement complétés par l'importante lettre que l'on va lire de Henry de Mesmes, seigneur de Roissi et de Malassise, alors conseiller d'État[1], à un personnage qui ne peut, si je ne m'abuse, être que le chancelier Michel de l'Hospital.

Philippe TAMIZEY DE LARROQUE.

Monsieur, ce pauvre vieil Grec qui nous a enseigné touts à escrire, M. Angelo Vergecio, m'est venu trouver ce matin, et m'a dict que l'on va distribuer des benefices à la cour plein un grand cofre comme à la blanque, et qu'il ne sera pas filz de bonne mere qui n'en aura quelcun tant il y en a au rolle, brief il se persuade qu'on en donera à qui en voudra, pour sy peu de recommendation que l'on puisse avoir, et sur ce il m'a prié de vous prier qu'il vous souviene de luy sy vous vous y trouvés. Ce que j'ay promis faire plus pour le besoin que je voy qu'il a de trucheman (parce qu'il parle fort mauvais françoys et l'escrit encore plus mal), que pour croire qu'il soit besoin de ma recommendation à un tel home, qui vous a servy en vos premiers ans, qui est unique en son art, et qui est en extrême pauvreté. Il est vray que tout cela ne me faict pas accroire qu'il y ait des biens à doner pour tant de gens, ny que la liste des expectans ne soit plus grande que celle de l'aumosne, aussy il dict qu'il se contantera de peu, et mesme d'une mediocre pension. Je sçay bien que sy vous estiez dispensateur de ce bien la il ne seroit pas oublié, et à la vérité ce n'est pas l'honneur de la France que un sy rare personage y meure de faim. Quoyque ce soit, Monsieur, je le vous recommande de rechef en l'honeur des Muses dont vous tenez vostre premiere norriture, et moy bien humblement à vostre bone grace, priant Dieu vous doner Monsieur en santé longue et heureuse vie.

De Baignolet le xxe septembre 1566[2].

Vostre humble serviteur et amy,

Henry DE MESMES[3].

---

voir l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* par Le Prince (éd. de M. Louis Paris, p. 23).

1. Henry de Mesmes, qui fut le condisciple et l'ami de Paul de Foix, de Guy du Faur de Pibrac, d'Adrien Turnèbe, de Denys Lambin, fut aussi le protecteur des poètes Daurat et Passerat. M. Feuillet de Conches, dans ses aimables *Causeries d'un Curieux* (t. III, p. 146) a rappelé que cet homme d'État « a laissé des mémoires fort courts, mais inté- » ressants, dont on a publié, en 1760, un texte fort altéré, » et il ajoutait qu'il pensait « à rétablir, un jour, ce texte dans sa pureté, » d'après l'original qu'il possède. Puisse ce jour n'être pas éloigné!

2. « On ne sait point quand mourut Vergèce le père, » dit Prosper Marchand. On saura, du moins, désormais qu'il vivait encore dans l'automne de 1566.

3. Bibliothèque nationale, Fonds français, n° 15882 (non paginé).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Ouvrages du fonds de la librairie SCHWERS, à Kiel, qu'on peut se procurer à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

GARDTHAUSEN (V.). Conjectanea Ammianea. 1 fr. 35

GUTSCHMID (A.). De temporum notis quibus Eusebius utitur in chronicis canonibus. 1 fr. 35

LIPSIUS (R. A.). Chronologie der rœmsichen Bischœfe bis zur Mitte des 4. Jahrhunderts. 8 fr.

—— Glaube und Lehre. Theologische Streitsschriften. 3 fr. 25

—— Die Pilatus-Acten. Kritisch untersucht. 2 fr. 70

—— Die Quellen der rœmischen Petrussage. Kritisch untersucht. 3 fr. 35

LUTJOHANN (Chr.). Commentationes Propertianae. 2 fr. 70

MŒBIUS (Th.). Dænische Formenlehre. 3 fr. 25

MULLER (Max). Ueber den buddhistischen Nihilismus. 1 fr.

MŒLDEKE (Th.). Die Inschrift des Kœnigs Mesa von Moab (9. Jahrhundert vor Christus). 2 fr. 70

—— Untersuchungen zur Kritik des alten Testaments. 6 fr. 50

RATJEN (H.). Geschichte der Universitæt zu Kiel. 5 fr. 35

RIBBECK (O.). Dionysos Kultus in Attika. 1 fr. 35

—— Epikritische Bemerkungen zur Kœnigsrede im Œdipus Tyrannos. 1 fr. 65

STŒCKERT (G.). Die Admission der deutschen Reichsstænde zum westfælischen Friedenscongresse. 3 fr. 25

VOLQUARDSEN (C. A.). Untersuchungen über Diodor. Buch XI bis XVI. 3 fr. 25

WISSER (G.). Quaestiones Tibullianae. 1 fr.

ZIEMSSEN (R.). Christus der Herr. 1 fr. 35

BARTELS (C.). Rathschlæge für die Behandlung des Typhus im Felde. 70 c.

DENKSCHRIFT über den grossen Norddeutschen Kanal zwischen der Elbe und dem Kieler Hafen. 12 fr.

ESMARCH (P.). Ueber chronische Gelenkentzündungen. 2 fr. 50. Relié. 3 fr.

—— Ueber Gelenkneurosen. 3 fr. Relié. 4 fr.

—— Der erste Verband auf dem Schlachtfelde. Relié. 2 fr.

—— Le premier pansement sur le champ de bataille. Relié. 2 fr. 70

—— The first dressing on the battlefield. Cloth. 2 fr. 70

FISCHER-BENZON (R. v.). Ueber das relative Alter des Faxekalkes und über die in demselben vorkommenden Anomuren und Brachyuren. 4 fr.

HÆDICKE (H.). Practical tables and rules for steam engines. 1 fr. 35

HENSEN (V.). Arbeiten aus dem Kieler physiologischen Institut. 6 fr. 50

—— und VŒLCKERS (C.). Experimentaluntersuchungen über den Mechanismus der Accommodation. 3 fr. 25. Relié. 4 fr.

JESSEN (W.). Ueber Zurechnungsfæhigkeit. 85 c.

MEYER (H. A.). Untersuchungen über physikalische Verhæltnisse des westlichen Theiles der Ostsee. Ein Beitrag zur Physik des Meeres. 32 fr.

SCHULTZE (Th.). Betrachtungen über die physikalischen Lehren vom farbigen Lichte und über dessen wahrscheinlichen Ursprung. 1 fr. 65

WEYER (G. D. E.). Vorlesungen über nautische Astronomie gehalten an der k. Marineschule in Kiel. 5 fr. 35

En vente chez G. Reimer, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. HUBNER Inscriptiones Hispaniae christianae. In-4°. 12 fr.

En vente chez Weber, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. J. HONEGGER Grundsteine e. allgem. Culturgesch. der neuesten Zeit. 3. u. 4. Bd. Das Julikœnigthum u. die Bourgeoisie. I. u. II. Thl. 24 fr.

En vente chez Kirchheim, à Mayence, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

S. BRUNNER Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami, le comte de Coblenz et son premier ministre le prince de Kaunitz. In-8°. 4 fr. 40

En vente chez Hirzel, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. FREYTAG Bilder aus d. deutschen Vergangenheit. 6. Aufl. 2. Bd. II. Abthlg. Aus dem Jahrhundert der Reformation. In-8°. 6 fr.

En vente à l'Institut géographique, à Weimar, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

HAND-ATLAS Der Erde u. d. Himmels in 70 Blættern, 42. Aufl. bearb. v. Kiepert, Græf u. Bruhns. Gr. in-fol. 97 fr.

En vente chez Engelmann, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

W. BACHER Nîzamîh's Leben und Werke u. d. 2. Theil d. Nîzamischen Alexanderbuches. M. pers. Texten als Anhang. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 11 Sixième année 16 Mars 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En venteà la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Du Mesnil-Marigny. Histoire de l'économie politique des anciens peuples de l'Inde, de l'Égypte, de la Judée et de la Grèce. 2 vols. In-8°, 937 p. Paris (Plon).

Examen du traité des devoirs de Cicéron. In-8°, 75 p. Douai (Crépin).

Gensler (F. W.). D. thebanischen Tafeln stundlicher Sternaufgænge a. d. Græbern d. Kœnige Ramses VI u. Ramses IX f. d. 24 halbmonatlichen Epochen d. J. 1262-61. v. Chr. N. inductiver Methode erklært. M. 2 (lith.) Taf. (in-4° u. fol.) u. 5 num. Tabellen. In-4°, 72 p. Leipzig (Hinrichs). 21 fr. 35

Gosselin (M.-E.). Glanes historiques normandes à travers le XV°, XVI°, XVII° et XVIII° siècles. Documents inédits. In-8°, 177 p. Rouen (Gagniard)

Gourju (A.). La Côte-d'Or au siége de Paris. In-12, 35 p. Paris (Colin).

Grau (R. F.). Entwickelungsgesch. d. neutestamentl. Schriftthums. Vol. II. Gütersloh (Bertelsmann). 8 fr. 70

Grimm (J.). Auswahl aus d. kleineren Schriften. Berlin (Dümmler's Verl.). 5 fr. 35

Hertz (W.). Deutsche Sage im Elsass. In-8°, vj-314 p. Stuttgart (Krœner). 5 fr. 35

Heydemann (H.). Humoristische Vasenbilder aus Unteritalien. Nebste (lith.) Tafel (in-fol.). In-4°, 16 p. Berlin (Hertz). 1 fr. 35

Historici Graeci minores. Ed. L. Dindorf. Vol. II. Menander protector et Agathias. Leipzig (Teubner). 5 fr.

Ibn-El-Athiri chronicon quod perfectissimum inscribitur; ed. C. Tornberg. Vol. VI. annos 155-227 continens. Leiden (Brill). 13 fr. 70

—— Le même. Supplementum variarum lectionum ad vol. XI et XII. Leiden (Brill). 4 fr. 70

Koniecki (O.). Geschichte d. Reformation in Polen. In-8°, viij-156 p. Breslau (Dülfer). 2 fr. 45

Kückelhahn (L.). Johannes Sturm, Strassburgs erster Schulrector bes. in. sein. Bedeut. f. d. Gesch. d. Pædagogik. In-8°. Leipzig (Hartknoch). 5 fr.

Lieblein (J.). Dictionnaire de noms hiéroglyphiques en ordre généalogique et alphabétique. Publié d'après les monuments égyptiens. 2° et dernière livr. In-8°, iv-241-555 p. Leipzig (Hinrichs). 28 fr.
L'ouvrage complet. 60 fr.

Lippmann (F.). E. Studie üb. chinesische Email-Vasen. Wien (Rosner). 5 fr. 35

Lohsee (E. De hymno in Mercurium homerico. Dissertatio inauguralis. In-8°, iij-48 p. Berlin (Calvary). 1 fr. 35

Mariani (L.). Alcune poesie in dialetto milanese. In-8°, 140 p. Pavia (Bazzoni).

Matton (M.-A.). Dictionnaire topographique du département de l'Aisne, comp. les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société académique de Laon. In-4°, xxxix-368 p. Paris (Imp. nationale).

Mémoires de l'Athénée oriental fondé en 1864. T. 1. Session de 1871. In-4°, 100 p. 14 pl. Paris (Maisonneuve et C.). 13 fr. 50

—— de la Société d'archéologie lorraine. 2° série. 13° vol. (21° de la collection). In-8°, xvj-396 p. et 7 pl. Nancy (Crépin-Leblond).

Moshe ben Shesheth. A commentary upon the books of Jeremiah and Ezekiel. Ed. with a translation and notes by S. R. Drivers. In-8°. London-Leipzig (Dürr). 4 fr.

Müller (C. F. W.). Ueb. d. Gebrauch der Partikel *sive*. In-4°, 40 p. Berlin (Calvary). 2 fr. 70

Nares (R.). A. Glossary or Collection of Words, Phrases, Names, and allusions to Customs, Proverbs etc. New edit. with. additions by J. O. Halliwell and T. Wright. 2 vols. In-8°, cart. 1000 p. London (Smith). 27 fr. 25

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 16 Mars — 1872

Sommaire : 51. Schœbel, Démonstration de l'authenticité mosaïque de l'Exode. — 52. Dindorf, Lexicon Sophocleum. — 53. Lumbroso, Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides. — 54. *Collection méridionale*, t. II : Imbert, Sonnets exotériques, p. p. Tamizey de Larroque. — 55. Carrau, Théorie des passions dans Descartes, Malebranche et Spinoza. — 56. Ujfalvy, la Langue magyare; Budenz, Études linguistiques Ougriennes; Europæus, les Langues finno-hongroises.

51. — **Démonstration de l'authenticité mosaïque de l'Exode**, par Charles Schœbel. Paris, Maisonneuve, 1871. 102 p.

Ce nouveau travail de M. Schœbel n'est qu'une partie de sa *Démonstration du Pentateuque*. Je n'ai point actuellement sous les yeux les fascicules déjà publiés qui traitent du *Deutéronome*, du *Lévitique* et des *Nombres*, mais je les ai lus en leur temps, sans y avoir beaucoup appris. Je penche à croire qu'ils n'auront converti personne aux idées de l'auteur, et pour dire d'abord toute ma pensée, la *Démonstration de l'authenticité mosaïque de l'Exode* ne produira pas plus d'effet, du moins sur les hommes compétents en pareille matière.

Ce livre a pourtant des prétentions scientifiques. Les citations de mots hébreux n'y sont point rares, et M. Schœbel nous fait passer en revue un grand nombre de critiques allemands qui défilent en bon ordre dans les notes marginales. De Wette, Bohlen, Hartmann, Vater, Gramberg, Vatke *e tutti quanti* (p. 93) sont malmenés d'une façon fort rude. L'auteur dont la méthode consiste, dit-il, à procéder *von innen heraus* (IV), traite ses adversaires *von oben herab*. Il les admoneste parfois comme de petits garçons, et « ce morceleur de Vater » (p. 54) n'a rien à envier à « l'étourderie prodigieuse du *docteur* Bohlen » (p. 10). Heureusement qu'il s'en prend à des morts, car des vivants pourraient se fâcher. M. Schœbel a pris du reste ses précautions de ce côté. Parmi tous les « rationa- » listes allemands » qu'il pourfend dans sa brochure, ne se trouve pas une seule des notabilités actuelles de la science biblique. Je me trompe, M. Hitzig[1] est cité *une fois* (p. 50) pour un de ses premiers travaux (*Ostern und Pfingsten im zweiten Decalog*), et M. Renan également *une fois*, parce qu'il affirme que l'essence de la critique est « la négation du surnaturel » (p. 58). Cette manière de se tenir au courant des progrès d'une science caractérisait déjà les premiers fascicules de la *Démonstration du Pentateuque*. On en fit le reproche à l'auteur, qui se défend dans « l'avertissement » de négliger les arguments de MM. Ewald,

1. Un exemple de la manière dont M. Schœbel sait plaisanter agréablement la critique allemande : « Est-ce clair? Je le pense et nous pouvons laisser Hitzig se débattre *hitzig* « (fougueux) dans l'éclipse de sa nouvelle lune » (p. 54).

Hupfeld, Knobel, Tuch, Nœldeke, etc. Il les connaît parfaitement — nous n'avons pas le droit d'en douter puisqu'il l'affirme — et s'en occupe, « quand ils » sont nouveaux, dans les parties de son ouvrage qui n'ont pas encore paru » (p. IV). Knobel, Hupfeld et Tuch ne sont pourtant déjà plus de ce monde.

Le lecteur avouera que c'est là une singulière façon de procéder pour un savant qui ne veut point appartenir à une « science arriérée » (p. III), qui est au contraire « aux avant-postes les plus avancés » et qui sait « tout ce qui s'y fait » (*ibid.*). Il sait fort bien, par exemple, « que le travail de la critique biblique » *indépendante* (?), tout en changeant plus ou moins de forme et d'aspect, est » resté au fond exactement, sauf l'aggravation dans l'arbitraire, ce qu'il était au » temps d'Ilgen, de Vater, de Hartmann, de Bohlen, de de Wette, de Gram- » berg et de George. » On reste confondu devant des affirmations pareilles.

Mais il est temps de dire deux mots du travail en lui-même. La première observation que nous présenterons à l'auteur, c'est qu'il n'est pas permis de morceler ainsi une grande question comme celle de l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Il est impossible d'établir successivement l'origine mosaïque du *Lévitique*, des *Nombres* et de l'*Exode*, tout aussi impossible que de démontrer leur origine postérieure en les étudiant chacun à part. On se condamne, en isolant ainsi les éléments du problème, à n'obtenir aucun résultant vraiment scientifique.

Secondement, les questions d'authenticité et d'historicité ne doivent point être confondues, bien qu'elles se trouvent souvent en corrélation l'une avec l'autre. M. Schœbel, en nous donnant une pesante analyse du livre de l'Exode, entremêlée de considérations apologétiques et d'hypothèses empruntées à une critique depuis longtemps dépassée, n'a pas démontré le moins du monde la thèse énoncée par le titre de son travail, c'est-à-dire que Moïse — et non pas un autre, par exemple un contemporain quelconque du législateur d'Israël — est vraiment l'écrivain auquel nous devons l'*Exode*. Je ne veux pas dire par là qu'il ait résolu d'une manière plus satisfaisante la question d'historicité. Il n'y a point à cet égard une page de la *Démonstration de l'Exode* qui ne soulève les plus graves objections. Je me bornerai à indiquer le commentaire de M. Schœbel sur la multiplication prodigieuse des fils d'Israël en Égypte (p. 6).

En troisième lieu les chapitres de l'Exode qui soulèvent les plus grandes difficultés sont précisément ceux sur lesquels notre auteur passe le plus légèrement. On sait, par exemple, que nous possédons deux récensions du Décalogue avec des variantes singulières (*Exode*, XX et *Deutér.*, V): M. Schœbel assigne la priorité au texte de l'Exode, et se borne à déclarer « que ces deux documents se » rapportent l'un à l'autre comme une citation faite de mémoire se rapporte au » texte original » (p. 77)! Rien même dans les deux pages consacrées à cette question ne donne à penser que l'auteur en comprend toute l'importance.

Mais arrêtons-nous. Aussi bien en avons-nous déjà trop dit. Si notre public, même éclairé, était plus au courant des résultats de la critique sacrée, la *Revue critique* n'aurait point à s'occuper de pareilles vieilleries.

A. C.

52. — **Lexicon Sophocleum** ed. Guilelmus DINDORFIUS. Leipzig, Teubner, 1870. Fasc. I et II. — Prix : 4 fr. 25.

En rendant compte ici même, il y a quelque temps, de l'estimable édition du *Lexicon Sophocleum* d'Ellendt, actuellement en cours de publication, nous exprimions le regret que le philologue chargé de ce travail n'eût pas cru devoir faire subir des modifications plus profondes à l'ouvrage original. En parlant ainsi, nous nous placions au point de vue du public, que la renommée d'Ellendt intéresse fort médiocrement, et qui, au contraire, a un véritable intérêt à posséder enfin un dictionnaire de la langue de Sophocle où soient résumés, sous une forme brève et claire, les résultats les plus sûrs des dernières recherches. L'éditeur qui a pris à sa charge les frais d'une telle publication aurait mieux fait, croyons-nous, dans son intérêt même, de nous donner un lexique un peu plus nouveau, où les précieux matériaux réunis, ou plutôt entassés, par Ellendt auraient été mis à profit, mais contrôlés avec moins de retenue et disposés avec plus de liberté. Qu'est-il arrivé en effet ? C'est qu'un éditeur de Leipzig vient d'entreprendre ce que n'a pas su faire l'éditeur de Berlin; et que le *Lexicon Sophocleum* imparfaitement rajeuni par M. Genthe se trouve en concurrence, dès l'apparition de ses premières feuilles, avec une publication dont le succès facile à prévoir ne manquera pas de lui faire quelque tort[1]. En effet, quelques imperfections de détail que l'on puisse reprocher au nouveau *Lexicon Sophocleum* de M. Guillaume Dindorf, et quand bien même il ne porterait point la signature de cet illustre philologue, l'ouvrage d'Ellendt, même revu et complété, aurait encore quelque peine à lutter contre un livre plus jeune de trente-cinq ans, où l'on a profité librement de ce qu'Ellendt a dit de bon, sans s'assujettir superstitieusement à reproduire jusqu'à ses imperfections et à ses erreurs.

Nous avons précédemment félicité le récent éditeur du Lexique d'Ellendt des changements heureux qu'il a introduits dans la disposition typographique de cet ouvrage. Celle du nouveau Lexique de Sophocle est encore meilleure, sans être parfaite. Elle est plus claire, « plus lexicographique, » si je puis parler ainsi. Au point de vue de la commodité des recherches, une des choses qui gâtent la première édition du livre d'Ellendt, c'est la peine que cet auteur a cru devoir se donner pour expliquer le passage de chaque acception à l'acception suivante. C'était prendre trop de soin : on ne saurait demander au rédacteur d'un lexique spécial ce qu'on exige avec raison de l'auteur d'un dictionnaire comprenant toute une langue. Quand on a à enregistrer, non pas tous les emplois d'un mot, mais ceux-là seulement qui se rencontrent chez un auteur en particulier, il est clair que la série des acceptions doit nécessairement demeurer incomplète : l'entreprise d'en former une chaîne continue devient alors une tentative illusoire, et ne

1. En écrivant cet article, déposé au bureau de la *Revue* il y a plusieurs mois, nous ne prévoyions nullement (nos lecteurs s'en apercevront assez) le débat fâcheux auquel devait donner lieu la publication de M. D. Si nous nous sommes abstenu de toute correction, ce n'est pas seulement parce que la question récemment agitée n'a rien de philologique; c'est encore par un motif de délicatesse qui sera aisément compris.

peut conduire à aucun résultat scientifique. Aucun lexique de Sophocle ne dispensera de recourir aux dictionnaires complets de la langue grecque ceux qui voudront connaître en détail et avec exactitude l'histoire des mots employés par ce poète. Que les acceptions soient nettement distinguées l'une de l'autre, même pour les yeux, de telle façon que l'on puisse en un instant les passer toutes en revue; voilà la première qualité qu'il faut demander à un ouvrage de ce genre, qui n'est pas destiné à être lu, mais à être consulté. Cette qualité manque à la première édition du Dictionnaire d'Ellendt; elle se rencontre jusqu'à un certain point dans la seconde, bien que les nombreuses parenthèses introduites dans le texte par le correcteur, nuisent parfois à la clarté. Elle existe à un plus haut dégré dans le Lexique de M. Dindorf, bien qu'il soit possible et même aisé de faire encore mieux, en séparant les articles par des interlignes, et en prodiguant un peu moins les divisions et subdivisions dans les articles de longue haleine.

En ce qui concerne la collection des formes, M. Dindorf a cru également pouvoir se dispenser d'un labeur considérable auquel son devancier s'était assujetti. Si j'ouvre le Lexique d'Ellendt au mot ἁμαρτάνω, par exemple, je trouve en tête de l'article une énumération complète des formes de ce verbe que Sophocle a employées, avec l'indication des tragédies et vers où elles se rencontrent. Je compte, sans avoir besoin d'autre recherche, deux exemples de la première personne ἁμαρτάνω, un de la troisième ἁμαρτάνει, deux de ἁμαρτάνουσι, deux de ἁμαρτάνειν : et ainsi de suite pour tous les temps. M. Dindorf a pensé que les lecteurs de Sophocle le tiendraient quitte à meilleur compte. Ainsi, en tête de ce même article ἁμαρτάνω, il se borne à ouvrir une parenthèse renfermant ce qui suit : « Présent ἁμαρτάνω, imparfait ἡμάρτανον. Parfait ἡμάρτηκα et passif ἡμάρ- » τημαι. Aoriste ἥμαρτον. Futur ἁμαρτήσομαι. » Peut-être a-t-il eu raison. Jetons, en effet, les yeux sur le tableau dressé si laborieusement par Ellendt : nous y verrons que Sophocle n'a pas dit une seule fois ἁμαρτάνεις, dans les pièces et fragments qui nous sont parvenus. Il est cependant plus que probable qu'il connaissait et employait à l'occasion cette forme parfaitement correcte et usitée : et si l'on réussissait à corriger d'une manière satisfaisante un vers altéré de ces tragédies en y introduisant par conjecture le mot ἁμαρτάνεις, je ne pense pas que personne y trouvât à redire. Ellendt, en composant ses listes, paraît avoir voulu rendre service aux auteurs de grammaires et de dictionnaires grecs. Celles de M. Dindorf suffiront parfaitement aux lecteurs et même aux éditeurs de Sophocle : d'autant plus que, dans les cas très-rares où l'on aura besoin de s'assurer si Sophocle a employé telle ou telle personne, il suffira de lire tous les exemples réunis dans la suite de l'article.

Disons-le à la louange de M. Dindorf : il doit moins à son devancier qu'on ne le croirait après avoir lu sa préface. Les matériaux, d'ailleurs, sont nécessairement les mêmes, si ce n'est qu'un certain nombre a été ajouté, qu'un nombre peut-être plus grand a été éliminé. M. D. nous avertit qu'il a cru devoir resserrer dans de justes bornes les articles ἀλλά, ἄν, γάρ, δέ, καί, qui, chez Ellendt, remplissent une place démesurée. Beaucoup moins que ce dernier, il s'est abandonné au plaisir de disserter sans mesure, nous pourrions dire sans propos (comme

d'insérer par exemple à l'article μεσόμφαλος une petite dissertation, d'ailleurs instructive, sur la construction des adjectifs commençant par α privatif avec le génitif. Voir Ellendt, 1re édition, tome II, page 85). Il a renvoyé aux traités de grammaire, de prosodie, d'accentuation, ce qui leur appartient. Enfin il s'est abstenu de mentionner les leçons provenant de manuscrits sans importance : perfectionnement dont nous avons déjà eu l'occasion de féliciter M. Genthe. Il n'a pas cru devoir non plus citer, si ce n'est par exception, les leçons fournies par Suidas ainsi que celles qui se rencontrent chez Eustathe : et il donne les raisons de cette exclusion dans une partie de sa préface que les philologues liront avec intérêt. Il reproche aussi, peut-être un peu durement, à Ellendt, d'avoir distingué ce qui est lyrique ou anapestique de ce qui appartient au pur dialogue, comme si la langue de Sophocle n'était pas la même d'un bout à l'autre de ses tragédies. On peut accorder à M. D. que la différence de mètre est pour le lecteur instruit un avertissement suffisant : mais encore peut-il être utile de noter que tel mot, d'apparence dorienne, a pourtant été admis par Sophocle dans le dialogue ïambique. Et même, en laissant de côté la question de dialecte, on peut hésiter à admettre que, chez Sophocle, la langue du dialogue soit absolument identique à celle des chœurs. Ainsi on a remarqué depuis longtemps que l'emploi de αὐτός aux cas obliques comme pronom personnel, est au moins rare dans la poésie lyrique : et c'est probablement la raison pour laquelle M. Dindorf lui-même, au vers 121 d'*Œdipe à Colone*, a cru devoir adopter, de préférence à toute autre, la correction conjecturale de Hermann : Προσπεύθου, λεῦσσέ νιν, προσδέρκου πανταχῇ (au lieu de λεύσατ' αὐτὸν, προσδέρκου, προσπεύθου πανταχῇ). Il y a plus : M. Dindorf, à l'exemple d'Ellendt, fait lui-même cette observation à la page 73 de son *Lexicon*. Mais il y a cette différence que la disposition adoptée par Ellendt permet de compter, d'un seul coup-d'œil, les passages de Sophocle, ou des manuscrits de cet auteur, dans lesquels la règle générale est enfreinte ou paraît l'être.

Là même où M. D. paraît, au premier abord, s'être approprié purement et simplement le travail d'Ellendt, on s'aperçoit, à une seconde inspection, qu'il y a glissé quelques changements presque toujours heureux. Voici, par exemple, l'article consacré par Ellendt au mot ἄνανδρος. (Nous supprimons quelques exemples grecs pour abréger). « Ἄνανδρος proprie *viro carens*..... et *virum non-* » *dum experta*..... Tralate *parum habitatum* significat : robore virorum carentem » ἄνανδρον πόλιν OC 939. » Les traductions d'Ellendt sont exactes ici. Mais on se demande ce que signifie cette distinction entre le propre et le figuré, et quelle métaphore il y a à dire « une ville sans hommes » pour « une ville sans habi- » tants. » M. Dindorf prend tout ce qu'il y a de bon dans cet article, en retranche ce qu'il y a de mauvais, et y ajoute un rapprochement qui ne laisse aucun doute sur la signification parfaitement simple de l'expression ἄνανδρον πόλιν : « Ἄνανδρος *viro carens*..... De muliere virum nondum experta..... De » urbe virorum robore carente OC. 939 ἄνανδρον πόλιν, ut κένανδρον 917. » Dans l'article suivant, Ellendt rendait ἀνάνδρωτος par *viri expers;* à quoi M. D. substitue fort judicieusement *viro orbatus*.

Pourquoi M. Genthe, chargé de revoir et de perfectionner l'ouvrage d'Ellendt, a-t-il laissé à M. Dindorf le mérite de ces corrections nécessaires ? On ne peut en accuser qu'un respect aussi exagéré que mal entendu pour la mémoire de son maître. Mais il aurait dû comprendre que les ouvrages pareils à celui d'Ellendt, qui sont avant tout des œuvres de patience, et qu'on ne recommence guère, sont destinés par cela même à être incessamment retouchés, perfectionnés, refaits dans le détail ; et que, faute d'être réédités avec les modifications indispensables, ils sont destinés à disparaître promptement devant d'autres livres, qui n'ont pas besoin d'en différer beaucoup pour les faire oublier.

Il serait toutefois injuste, ou du moins prématuré, de prononcer dès aujourd'hui la sentence de mort contre le livre d'Ellendt. Celui de M. D. n'est point parfait, et porte çà et là les traces d'un travail précipité. Il lui était facile de faire mieux qu'Ellendt, avec beaucoup moins de peine : il ne lui sera pas non plus très-difficile de se surpasser lui-même dans une seconde édition. Par exemple, il reproche à M. Genthe de n'avoir pas su réparer quelques omissions d'Ellendt. Mais il en est d'autres, en bon nombre, qu'il paraît lui-même ne pas avoir aperçues. Ainsi il a négligé la leçon du *Laurentianus A* ἀπᾴξας (Cod. ἀπᾶξας), dans *Ajax*, vers 305 : et on ne peut admettre que ce soit par dédain ; car il l'a admise dans son édition d'Oxford. L'article ἀγκαλέω ne renferme que ce simple renvoi : V. ἀνακαλέω. Je me reporte à ce dernier article ; je n'y trouve aucune mention de la forme ἀγκαλέω, et je pourrais être embarrassé d'en deviner l'origine, si je n'avais sous la main le Lexique d'Ellendt (2e édition), où je trouve que la forme ἀγκαλέω a été préférée à l'autre par M. Guillaume Dindorf dans divers passages de Sophocle. Au mot Ἀνάγκη, en citant le vers 1193 d'*Électre*, qu'il lit τίς γάρ σ' ἀνάγκη τῇδε προτρέπει βροτῶν ; M. D. aurait pu indiquer, comme a fait M. Genthe, et comme il fait lui-même dans son édition d'Oxford (1860), que la leçon du ms. Laurentien est ἀνάγκη et non ἀνάγκῃ. C'est là une omission certainement involontaire de la part de M. D., que personne n'accusera de méconnaître l'importance capitale du *Laurentianus*. Des deux formes ἀνακωχεύω et ἀνοκωχεύω. M. D. préfère la dernière, d'accord avec M. Cobet, dont il résume en quelques mots les arguments. Cependant l'autre orthographe a encore des partisans (voir *Lexicon Sophocleum*, éd. Genthe). M. D. néglige de nous l'apprendre. Ici, et dans d'autres endroits, son Lexique a l'air d'être un plaidoyer en faveur de son édition, plutôt qu'un résumé des débats auxquels a donné lieu le texte de Sophocle. C'est par là peut-être que le Lexicon d'Ellendt, amélioré comme il vient de l'être, a quelque chance de se soutenir en face du travail tout nouveau de M. Dindorf. M. D. a l'air de ne connaître qu'un Sophocle, le sien. Ellendt et M. Genthe sont moins exclusifs, parce que, n'étant pas éditeurs, ils ne sont pas absolument forcés d'avoir une opinion personnelle sur toutes les questions que suscite la constitution du texte. On leur sait gré de reproduire en l'abrégeant tout ce qu'ont dit les autres, et on les dispense volontiers de choisir et de conclure. Le *Lexique* de M. D. est un excellent complément de son édition. Mais il ne saurait, aussi aisément que la publication de M. Genthe, s'adapter à une édition quelconque. Telle est, si je ne me trompe, la différence radicale qui

sépare les deux ouvrages. En la signalant, j'ai voulu les caractériser tous deux, plutôt que les juger ou sacrifier l'un à l'autre. Le travail de M. Dindorf est certainement beaucoup plus rapproché de la perfection que celui d'Ellendt, même sous sa dernière forme. Et d'autre part, les éditions de M. Dindorf étant de beaucoup, si nous ne nous trompons, les plus répandues, il est vraisemblable que la plupart des lecteurs de Sophocle préféreront son Lexique à tout autre. Quant aux philologues, l'ouvrage d'Ellendt pourra encore, grâce à la révision de M. Genthe, leur être de quelque utilité : c'est le résumé de nos observations critiques sur l'ouvrage de M. Dindorf.

Éd. TOURNIER.

---

53. — **Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides,** par M. Giacomo LUMBROSO, docteur en droit. Turin, Imprimerie royale, 1870. xxviij-374 p. — Prix : 8 fr.

Il est aujourd'hui admis que les ouvrages consacrés à l'Économie politique des peuples de l'antiquité ne sont pas obligés de se renfermer dans les limites assignées aux économistes par la science moderne. On y trouve bien, d'une façon incidente, quelques mots sur la manière dont les richesses se produisaient, s'échangeaient, se distribuaient et se consommaient à l'époque choisie par l'auteur; mais on voit clairement, dès le premier coup-d'œil, que celui-ci a songé principalement à réunir un grand nombre de faits statistiques, et de notions relatives au droit public, au droit administratif et même au droit privé du peuple dont il s'occupe. C'est en suivant cette méthode que Bœckh et Dureau de La Malle ont composé leurs belles dissertations sur l'économie politique des Athéniens et des Romains. M. Lumbroso s'est naturellement conformé à des traditions qui ont pour elles l'autorité de succès incontestables. Il a traité principalement, sous le titre que l'Institut de France avait imposé aux concurrents, de l'organisation politique, religieuse, militaire, sociale et financière de l'Égypte sous les Lagides. L'Académie des inscriptions, elle-même, en formulant le plan du sujet et en couronnant le mémoire de M. Lumbroso, a donné une nouvelle consécration à l'usage reçu.

A l'exemple de Bœckh, M. Lumbroso débute par des recherches statistiques sur les prix courants, en Égypte, des objets de première nécessité; mais il se heurte immédiatement à une difficulté considérable. Presque toutes les évaluations que renferment les papyrus (et elles sont très-nombreuses) sont exprimées en drachmes de cuivre; or, si l'on connaît approximativement la valeur de la drachme d'argent, on ignore complètement la valeur de la drachme de cuivre.— Le système de Letronne, généralement suivi en France, adopté, dans ses résultats au moins, par des savants étrangers tels que Bœckh, Hultsch et Mommsen, considère la drachme de cuivre comme équivalant à la soixantième partie de la drachme d'argent; si l'on évalue celle-ci à 0 f. 70, la drachme de cuivre vaut 0 f. 0166. — Ce rapport de 1 à 60 nous a toujours paru erroné, bien que nous l'ayons nous-même suivi lorsque nous ne pouvions lui substituer que le rapport de 1 à 30, défendu par MM. A. Peyron et Droysen, et, entre les deux, l'hési-

tation n'était pas permise. Voici d'où venait notre défiance. On rencontre souvent, dans les papyrus, le prix de l'artabe de blé (39 litres 4) fixé à plus de trois cents drachmes; en prenant la moyenne de tous les prix actuellement connus, on arrive environ à 286 drachmes. Avec le système de Letronne, l'hectolitre de blé, en Égypte, c'est-à-dire dans un pays producteur par excellence, valait, sous les Lagides 8 f. 42 (avec le système de M. Droysen, la drachme d'argent valant 0 f. 73 et la drachme de cuivre 0 f. 026, l'hectolitre eût coûté 18 f. 87). Or, dans l'Attique, pays de consommation, au IVe siècle, en temps ordinaire, l'hectolitre variait de 3 f. 59 à 5 f. 38. A Olbia, sur les bords du Pont-Euxin, au IIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où se placent beaucoup de papyrus, le blé se vendait ordinairement 3 f. 59 l'hectolitre; à 7 f. 18, le prix est déclaré excessif[1]. — Le marché de l'Égypte eût été promptement abandonné par les Grecs, s'ils avaient été obligés de payer 8 f. 42 ce qu'ils trouvaient facilement à Olbia pour 3 f. 59.

Par d'heureux raisonnements que nous ne pouvons pas reproduire ici, M. Lumbroso a été amené à reprendre une opinion que MM. Bernardin Peyron et Vasquez Queipo avaient déjà indiquée, mais sans la justifier d'une façon satisfaisante. Il établit entre les deux monnaies, non pas le rapport de 1 à 30 (A. Peyron) ni le rapport de 1 à 60 (Letronne), mais bien le rapport de 1 à 120. D'un autre côté, il évalue la drachme d'argent à 0 f. 80 (6/7 de la drachme Attique), ce qui met la drachme de cuivre à 0 f. 0066. — Ce chiffre nous conduira encore à des résultats assez élevés puisque l'hectolitre de blé sera payé en Égypte au prix moyen de 4 f. 79, supérieur au prix courant d'Olbia. Un bœuf sera vendu en Égypte 140 f., tandis qu'à Athènes, en 374, 109 bœufs choisis pour des sacrifices coûtèrent en moyenne 71 f. 59 chacun. Nous ne croyons donc pas que la fixation à 0 f. 0066 de la valeur de la drachme de cuivre soit au-dessous de la réalité, et en adoptant cette base pour les calculs relatifs à l'Égypte, on arrivera à des résultats plus vraisemblables que ceux qui ont été obtenus par Letronne ou A. Peyron.

Nous ne pouvons pas songer à analyser le livre de M. Lumbroso; les ouvrages de ce genre se composent d'une multitude de détails dont chacun peut avoir sa valeur, mais qu'il est difficile de détacher les uns des autres. — Nous insisterons seulement sur un point de vue spécial que l'Académie des inscriptions avait indiqué aux concurrents et que M. Lumbroso a volontairement négligé.

Dans le programme rédigé par l'Académie, les candidats étaient invités à « montrer ce que les rois grecs ont conservé des anciennes lois de l'Égypte et » ce qu'il ont introduit des institutions de la Grèce et de la Macédoine. » — M. Lumbroso a disséminé dans son Mémoire quelques éléments du tableau que demandait l'Académie; mais il ne s'est pas imposé la tâche de les réunir afin d'en former un ensemble. — Nous allons essayer de combler brièvement cette lacune de son travail.

---

1. Nous ne citons pas de textes à l'appui de ces chiffres; nous sommes obligés de renvoyer le lecteur à notre article sur la valeur et les prix à Athènes dans le *Dictionnaire d'archéologie* de M. Daremberg.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la politique des Lagides fut de respecter autant que possible les lois des indigènes. « Loin, dit M. Mariette, » d'imposer aux vaincus des usages étrangers qui n'auraient fait qu'entretenir » chez eux des germes de rébellion, les Ptolémées maintiennent les antiques » coutumes. » — Il y eut cependant quelques modifications de détail; mais l'embarras est grand lorsqu'il s'agit de les indiquer.

1° M. Champollion-Figeac a écrit : « C'est sous les Grecs que le mariage fut » permis entre le frère et la sœur. On n'en trouve aucun exemple dans les temps » antérieurs » (*L'Egypte*, p. 71). — Nous pouvons objecter que le mariage contracté, en 276, par Ptolémee Philadelphe est présenté par les historiens gres comme contraire aux lois macédoniennes et conforme aux lois égyptiennes. L'union du frère et de la sœur germains ou utérins était, en effet, interdite par les lois grecques. Aussi, l'indignation des Alexandrins, en apprenant l'inceste de leur roi, fut très-vive; le poète Sotade se fit leur interprète en écrivant contre la Reine des vers injurieux et, aujourd'hui encore, on trouve des inscriptions dans lesquelles le nom d'Arsinoé a été martelé par le peuple. Les Égyptiens, comme beaucoup d'autres peuples orientaux, devaient permettre ces mariages. Aussi nous croyons que Pausanias ne s'est pas trompé en disant de Philadelphe : ἔγημεν, Μακεδόσιν οὐδαμῶς ποιῶν νομιξόμενα, Αἰγυπτίοις μέντοι, ὧν ἦρχε (I, 7. § 1).

2° Sans aller aussi loin que ceux qui, comme Larcher, ont écrit que les hommes étaient, en Égypte, les esclaves des femmes, on est obligé de constater que les femmes égyptiennes jouissaient d'une indépendance et de prérogatives inconnues dans les autres pays. — Les papyrus nous montrent, au contraire, les femmes soumises à une tutelle analogue à celle des femmes grecques (voir notre *Étude sur le papyrus VII du Louvre*, Paris, 1867). Nous sommes donc autorisé à en conclure que les Lagides changèrent la législation antérieure à la conquête.

Deux particularités curieuses prouvent toutefois que la femme gréco-égyptienne conserva quelques priviléges : 1° Dans le papyrus XIII du Louvre, nous voyons que la femme pouvait, en se mariant, stipuler qu'elle aurait un droit de copropriété sur les biens du ménage : συνεῖναι αὐτοὺς ὡς ἀνὴρ καὶ γυνὴ, κυριευούσης κοινῇ τῶν ὑπαρχόντων. — 2° D'autres papyrus nous montrent la femme héritière de son mari conjointement avec ses enfants et excluant les collatéraux. Dans le papyrus XXII du Louvre, deux filles se plaignent au Roi, non pas de ce que leur mère a pris la succession de son mari, mais de ce qu'elle garde tout pour elle et laisse ses enfants plongés dans la misère. — La communauté de biens entre époux, l'aptitude à succéder l'un à l'autre, voilà des institutions bien étrangères à la Grèce!

C'est au même ordre d'idées que se rattache la fin du papyrus XIII du Louvre relative à la restitution de la dot, mais dont on ne peut pas tirer, avec M. Lumbroso, cette conséquence que les enfants du premier lit auraient eu un droit de succession, exclusif de tout autre, sur les biens que la mère portait dans la maison d'un nouvel époux.

3° Le droit d'aînesse, attesté par le papyrus XIV du Louvre, le droit pour les

filles de venir à la succession concurremment avec leurs frères ne sont pas assurément des importations grecques. — Il faut en dire autant du droit de mutation perçu sur les transmissions héréditaires. La législation égyptienne, en soumettant tous les successibles, même en ligne directe, au paiement d'un droit de 10 o/o, alors que le droit perçu sur les transmissions entre vifs était de 5 o/o seulement, arrivait à ce résultat que le père de famille, au moment de mourir, avait un grand avantage à vendre ses biens à ses enfants au lieu de s'en rapporter à la dévolution légale; ses héritiers y gagnaient 5 o/o. Il est permis de croire que l'Égypte continua à payer cette taxe sous les Romains, ce qui dut la rendre plus indifférente que les autres peuples de l'empire à l'innovation de Caracalla.

4° A propos de garantie en matière de vente, M. Lumbroso croit pouvoir signaler une différence entre la βεβαίωσις grecque et la βεβαίωσις égyptienne; chez les Grecs, un tiers, d'après le droit commun, aurait dû se rendre garant de la vente, tandis que, en Égypte, le garant était le vendeur lui-même. — Pour prouver que, dans les deux pays, le vendeur est le véritable garant, il nous suffira de rappeler les définitions de la βεβαιώσεως δίκη données par les grammairiens grecs : ὄνομα δίκης ἣν δικαξόνται οἱ ὠνησάμενοί τι τῷ ἀποδομένῳ (Harpocration). — Cette institution de la garantie nous paraît d'ailleurs tellement conforme au droit naturel que nous ne pouvons pas voir en elle, avec M. Lumbroso, l'œuvre des Lagides.

5° D'après l'ancienne législation de Bocchoris, les créanciers qui exigeaient le remboursement de leurs créances, ne pouvaient s'adresser qu'aux biens du débiteur, la contrainte par corps n'étant en aucun cas admise (Diodore, I, 79). — Plusieurs papyrus, notamment un papyrus de l'an 89 av. J.-C., accordent au créancier le droit d'obtenir le paiement de sa créance, non-seulement en expropriant la fortune de son débiteur, mais aussi en employant la contrainte par corps : ἡ πρᾶξις ἔστω ἔκ τε αὐτοῦ καὶ τῶν ὑπαρχόντων αὐτῷ πάντων. — La contradiction est manifeste. Elle s'explique par ce fait que les Macédoniens, et, d'une façon plus générale, les Grecs, ne respectaient pas au même degré que les Égyptiens la liberté individuelle. L'esclavage pour dettes était en vigueur chez certains peuples de la Grèce (Isocrate, *Plataïcus*, § 48); les Athéniens eux-mêmes, malgré les grandes réformes de Solon, autorisaient, dans plusieurs cas, l'emprisonnement des débiteurs (voir notre *Étude sur le contrat de prêt à Athènes*, 1870, p. 33-38). Les Ptolémées introduisirent donc la contrainte par corps en Égypte. M. Lumbroso croit que cette voie de rigueur ne fut établie qu'assez tard. Ce qui est certain, c'est qu'elle fut supprimée par Auguste, comme nous l'apprend l'édit de Tiberius Julius Alexander : αἱ πράξεις τῶν δανείων ἐκ τῶν ὑπαρχόντων ὥστι καὶ μὴ ἐκ τῶν σωμάτων.

6° Les premiers Lagides ne touchèrent pas d'abord aux tribunaux égyptiens dans lesquels siégeaient les λαοκρίται. Mais la fidélité des Laocrites aux vieilles coutumes nationales (τῆς χώρας νόμος), leur écriture incompréhensible, leur lenteur compassée, leur partialité, mécontentèrent les souverains. Sous prétexte de rendre un service à l'agriculture et aux habitants des provinces en leur évitant des déplacements et les ennuis de la procédure, les Lagides créèrent des juges

royaux ambulants, allant, sous la direction d'un εἰσαγωγεύς, recevoir de nome en nome les plaintes des Grecs et des Égyptiens, et leur rendant promptement, suivant les νόμοι πολιτικοί et les προστάγματα, une justice impartiale. — Ces juges royaux, appelés chrématistes (οἱ χρηματισταί) rappellent les κατὰ δήμους δικασταί de l'Attique. Mais ils en diffèrent en ce que leur juridiction pouvait s'étendre aux affaires les plus considérables, même à celles qui intéressaient la couronne. A ce point de vue, ils se rapprochent mieux encore des *Missi dominici* de Charlemagne.

7° Au point de vue des douanes, les Lagides mirent en pratique le système économique connu sous le nom de balance du commerce, en même temps qu'ils frappaient les marchandises à l'entrée et à la sortie de droits très-considérables. — Un fait suffira pour donner une idée de l'énormité des taxes. Le Silphium, cette plante si estimée des anciens, croissait surtout en Cyrénaïque, c'est-à-dire dans le royaume des Ptolémées. Pour les Athéniens, rien ne paraissait plus simple que d'aller faire leurs provisions à Cyrène. Au lieu de cela, ils se rendaient à Carthage où ils prenaient le Silphium arrivé en contrebande par la voie de Chazan. Les prix, accrus d'une part par les risques auxquels s'exposaient les fraudeurs, d'autre part par les frais du transport de la Cyrénaïque à Carthage et du double voyage de Carthage à Athènes, étaient encore moins considérables que les prix de Cyrène augmentés des droits de douane. Le trafic direct avait été abandonné. Grave leçon que les législateurs modernes ne devraient pas oublier !

Nous terminerons par une critique de détail. M. Lumbroso parle de la réputation du vin de Mendés sur les rives du lac Tanis. Le vin de Mendé, renommé chez les Anciens, était récolté non pas en Égypte, mais en Macédoine, dans la presqu'île de Pallene. E. CAILLEMER.

---

54. — **Première partie des Sonnets exotériques de Gérard Marie Imbert,** publiée avec une préface et des notes par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, Claudin; Bordeaux, Gounouilhou, 1872. In-8°, 100 p. (tome II de la *Collection méridionale*).

M. Tamizey de Larroque n'a découvert qu'un exemplaire des poésies d'Imbert, conservé actuellement à la bibliothèque Mazarine. Le savant éditeur a réuni dans sa préface tous les renseignements, fort maigres d'ailleurs, qu'on a sur ce poète : il était né à Condom en 1530; il vint à Paris où il étudia sous Dorat et eut pour condisciples la plupart des poètes de la Pléiade, auxquels il adresse plusieurs de ses sonnets; après avoir puisé dans cette docte société la passion des études antiques et de la poésie française, il rentra dans son pays, fut sans doute chanoine à la Romieu, eut deux enfants naturels, mena une vie assez douce et paisible jusqu'au moment où les guerres de religion le chassèrent du pays et détruisirent sa chère maisonnette, et publia en 1578 la *Première partie des sonnets exoteriques de G. M. D. I.* (à Bordeaux, chez Millanges); vécut-il longtemps après, publia-t-il une seconde partie ou des sonnets *esoteriques*[1]? on n'en sait

---

1. Ce titre singulier d'*exotériques* donné par Imbert aux sonnets qu'il publiait fait penser qu'il en avait par devers lui d'autres qu'il ne destinait pas à la lumière. Plusieurs pas-

rien. S'il ne reste qu'un exemplaire de son premier livre, un autre ouvrage pourrait bien avoir péri tout entier.

M. T. de L. fait bon marché du talent poétique d'Imbert; peut-être est-il un peu plus dédaigneux que de raison. Il y a dans ces sonnets, où se retrouvent d'habitude la gaucherie, la lourdeur, la platitude et l'affectation des Ronsardisants de troisième ordre, quelques pensées élevées heureusement rendues, quelques élans parfois bien soutenus, et en général une gravité, un sérieux qui font estimer l'auteur. C'est dans toute la force du terme de la poésie de province, mais elle se laisse lire sans ennui et assez souvent avec plaisir. L'éditeur relève d'ailleurs avec soin le principal mérite de ces sonnets, la valeur historique de ceux qui retracent les tristes événements dont la Gasgogne fut alors le théâtre. Les *Sonnets exotériques* ont encore un autre mérite : ils nous montrent, comme plusieurs autres œuvres des petits poètes de cette époque, la force et la profondeur avec laquelle les idées de la Pléïade avaient pénétré dans les esprits. On comprend mieux Ronsard et l'influence qu'il a exercée en lisant ces vers d'admirateurs obscurs et lointains, qui se plongeaient à sa suite dans la lecture des Latins et des Grecs, attendaient avec une fiévreuse impatience les productions nouvelles des chefs de l'école, propageaient à leur tour dans un cercle local le culte auquel ils avaient été initiés, travaillaient de tous côtés avec ardeur à l'œuvre commune, et s'encourageaient sans cesse l'un l'autre à *Prouver à nos voisins, ançois à l'univers Que nous avons banni l'aïeule barbarie* (xie s.).

M. T. de L. a joint au texte, outre la *Préface*, des notes abondantes et pleines de cette érudition spéciale dont nos lecteurs connaissent la sûreté et l'étendue. A côté des renseignements fournis sur tous les personnages contemporains (et ils sont nombreux) mentionnés par Imbert, on y trouve des remarques philologiques (où l'auteur a surtout mis à profit le Dictionnaire de Littré), et des commentaires, généralement satisfaisants, sur les allusions et les imitations de passages classiques dont notre poète fourmille comme tous ceux de son temps. Parfois les notes de cette dernière catégorie sont peut-être superflues, d'autres fois elles font défaut où on en aurait besoin, p. ex. sur le s. XIX, ou je ne comprends pas ce que vient faire *la fille au nepveu Atlantique* : si c'est « la lyre », comme il est naturel de le croire, on ne voit pas bien comment *des champs athéniens* elle *porte aux Français* le livre des *Économiques* de Xénophon. — La n. 4 attribue à Henri III l'éloge contenu dans le sonnet II, mais il doit s'agir plutôt de Charles IX (cf. s. LXII, etc.); en général tous ces vers paraissent avoir été composés avant 1570 (s. LXXXIX). — La n. 59 dit que la forme *luc* pour *luth* est rare; c'est une erreur, elle est habituelle au xve siècle et se rencontre encore bien souvent au xvie. — Le s. XV me paraît avoir besoin d'une explication; s'agit-il d'un chanoine, collègue du poète, qui, se faisant huguenot, perdait son bénéfice et augmentait par là le revenu de ses confrères ?

« On n'a rien négligé, dit l'éditeur, pour que la nouvelle édition reproduisît » exactement, moins les fautes d'impression, le seul exemplaire [de l'ancienne]. »

---

sages de ses sonnets portent à croire que le bon chanoine n'était pas aussi ennemi d'Epicure et de Lucrèce qu'il a l'air de le dire (voyez p. ex. le 6e, où il y a bien de l'esprit de Montaigne).

Je ne sais si les quelques fautes que j'ai remarquées dans la réimpression existent dans l'original; en tout cas il fallait les corriger. VI, 14, il semble qu'il faille *les plus sages* (pour *des plus sages*). — IX, 2, *assemblans*, au lieu de *rassemblans*, est nécessaire au vers; je ne puis admettre non plus le v. LXXII, 9, où je corrigerais *et l'evesque et pasteur*. — XIX, 12, *Jo*, l. *Io!* — XXIV, 8, *m'unir*, l. *munir*. — XXXII, 1-2, la mauvaise ponctuation défigure le sens; il faut, suivant l'usage du temps, mettre *Ronsart*, à qui le sonnet est adressé, entre parenthèses. — XLI, 6, *en son parler*, l. *en ton parler*. — XLII, 12, *à*, l. *a*. — XLVI, 5, *prime*, je lirais *prince;* v. 6 la virgule avant *Ronsard* change le sens; c'est ici de Ronsard qu'il s'agit; v. 9 *cest*, l. *c'est*. — LII, 11, *obscurité*, il faut pour le vers *obscurté*, encore usité au XVIe siècle. — LXXV, 6, *le*, l. *te*. — LXXI, 5, il faut mettre *Seigneur* entre deux virgules, ou mieux entre parenthèses. — LXXII, 5, *selon*, l. *felon*. — XCI, 5, *suis-je*, l. *suis;* 8, *encore j'en*, l. *encore en*. — Nous devons relever la négligence avec laquelle a été distribuée l'accentuation; les mêmes mots sont écrits tantôt avec *é*, *ez*, tantôt avec *e*, *es;* dans un même sonnet on voit des mots semblables et rimants écrits différemment (p. ex. LXXVI, *hospitalité*, *cherté*, *qualite*, *dignite*), et aussi dans un même vers (LXXXV, 10, *De ce lieu profane abandonné de Dieu*). D'autres fois on trouve des accentuations inusitées au XVIe s., comme *fière* (LXXXIII, et en rime *carriere*, *barriere*[1]). Une telle bigarrure est choquante; elle le devient plus encore par les quelques corrections données, au hasard à ce qu'il semble, dans l'*Errata*. Je doute que l'édition originale la présente, mais il aurait mieux valu, en ce cas, ne pas la respecter, ou alors reproduire cette édition absolument telle quelle. Nous ne nous lasserons pas de le répéter; entre une édition critique et une reproduction pure et simple, il n'y a pas de bon milieu. M. T. de L. n'a d'ailleurs à se reprocher ici que de bien légères défaillances; mais si les justes péchent, où sera l'exemple?

En résumé, le nouveau volume de la *Collection méridionale* ajoute un titre de plus à tous ceux que s'est acquis l'habile éditeur, et un document intéressant à l'histoire littéraire du XVIe siècle.

---

55. — **Exposition critique de la théorie des passions dans Descartes, Malebranche et Spinoza.** Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Ludovic CARRAU, ancien élève de l'École normale supérieure, licencié ès-lettres, agrégé de philosophie, professeur de philosophie au lycée de Strasbourg. Paris, Thorin, 1870. In-8°, 300 p. — Prix : 3 fr. 50 c.

M. Carrau expose avec soin la théorie des passions dans Descartes, Malebranche et Spinoza. Mais la critique n'est pas assez détaillée. M. C. pense (p. 212) que la critique de la méthode cartésienne rend facile et courte celle de la théorie des passions formulée par les Cartésiens, et déclare qu'il appréciera « l'esprit même de la doctrine, la tendance qu'elle exprime plutôt que les détails » et les conclusions particulières. » Une polémique philosophique n'est vraiment solide qu'autant qu'elle entre dans le détail, et on ne démontre bien qu'une méthode est vicieuse qu'en faisant voir les erreurs où elle a conduit celui qui l'a suivie.

Les objections sont d'ailleurs justes. Ainsi M. C. fait remarquer justement

---

1. De même *exotériques*, p. 67; mais *exoteriques*, p. 11.

(p. 215) que la méthode géométrique des Cartésiens donne une apparence de déduction à ce qui est en réalité tiré de l'observation, que dans Spinoza l'observation a marqué d'avance à la déduction tous les points par où elle devait passer et que ces points ont été choisis arbitrairement pour la commodité du système. Il aurait pu ajouter qu'il y a entre les mathématiques et la philosophie cette différence essentielle, qu'en mathématiques on s'appuie sur des principes d'une évidence incontestable, tandis qu'en philosophie c'est précisément des principes qu'on dispute; et comme on ne peut pas démontrer les principes, il n'est pas facile de se convaincre. M. C. dit (p. 216) : « Dans les parties solides de » l'œuvre (sauf chez Malebranche) on sent une rigidité, une sécheresse de pré- » cision et comme un souffle glacé de géométrie qui ne conviennent pas à » l'étude de cette chose vivante, ondoyante, ardente par excellence, la passion. » Cette objection est bien vague. Outre qu'on ne sait pas au juste de quelle *œuvre* M. C. veut parler (je crois qu'il s'agit de Spinoza), la sécheresse et la froideur n'importent pas en science. Il s'agit d'être exact et précis; et c'est pour d'autres raisons que la méthode géométrique ne convient pas en psychologie. M. C. croit trouver une preuve de l'existence d'un Dieu personnel et distinct de ses créatures dans le fait que l'amour qu'il inspire est distinct de tous les autres sentiments (p. 229). Cette preuve ne semble pas bien solide. Je ne vois pas d'application du principe des causes finales dans la remarque de Malebranche (*Rech. de la vér.*, 4, 13) que « les inclinations qui semblent être les plus opposées à la société » y sont les plus utiles lorsqu'elles sont un peu modérées. » Pour qu'il y ait finalité dans un objet, il ne suffit pas qu'il soit utile, il faut établir qu'il est institué en vue de cette utilité. Peut-on admettre avec M. C. et les Cartésiens qu' « à ne con- » sidérer que la nature même du mouvement de l'âme, l'amour, qu'il s'adresse » aux plaisirs sensibles, aux richesses, à nos semblables ou à Dieu, est toujours » identique. » L'amour que nous éprouvons pour un être capable de le reconnaître et de nous le témoigner semble pourtant bien distinct du sentiment qui attache à des choses insensibles. M. C. accorde trop facilement à Spinoza (p. 248) que le désir est l'essence de l'homme; et en général il n'a pas serré d'assez près toutes les erreurs, les paralogismes et les déductions forcées qui remplissent le livre du *de affectibus*. Il est évidemment contraire à l'expérience que le désir de se conserver soit la source de toutes nos passions; les émotions de plaisir et de peine qui n'ont aucun rapport nécessaire à notre conservation déterminent souvent nos désirs, et même peuvent nous pousser au suicide.

Y.

---

56. — **La langue magyare,** son origine, ses rapports avec les langues finnoises, etc. par Ch. E. Ujfalvy de Mezo-Kovesd. Versailles, Aubert. 1871. In-8°, 40 p.

Ugrische Sprachstudien, von Dr Jos. Budenz. II. Pest, Aigner. 1870. In-8°, 12 p. — Prix : 2 fr. 75.

Die finnisch-ungarischen Sprachen und die Urheimath des Menschengeschlechtes, von D. E. D. Europæus. Helsingfors, Erben. 4 p. et 3 tableaux. Prix : 3 fr. 50.

Nous apprécions dans un seul et même article divers travaux sur les langues finnoises, publiés pendant ou depuis la guerre, en France par un Hongrois, en

Hongrie par un Allemand, en Finlande par un auteur dont nous ignorons la nationalité et qui signe D. Europæus.

M. de Ujfalvy a imprimé à part, mais sans la mettre en vente, une dissertation sur la langue magyare qui l'avait fait recevoir docteur par l'Université de Rostock avant son établissement à Paris (où il est professeur d'allemand au Lycée Corneille). On retrouvera cette dissertation dans une étude intéressante sur la Hongrie, qui vient de paraître à la librairie Pagnerre (*La Hongrie, son histoire, sa langue et sa littérature*, in-18, 236 p.).

Nous avons des réserves à faire sur la partie philologique de ce travail, la seule qui nous occupe aujourd'hui. D'abord l'attention du lecteur est trop rarement appelée sur les langues finnoises de la Russie orientale, celles des Syrjanes, des Mordwines, des Tchérémisses, etc., si précieuses comme terme de comparaison. Ensuite la grammaire est trop sacrifiée au vocabulaire, non pas dans la comparaison avec les langues indo-européennes qui est soigneusement faite, mais dans la comparaison des langues finnoises entre elles. Enfin dans le vocabulaire lui-même il y a quelques inadvertances (par ex. *haz*, maison, est à la fois indiqué comme venant de l'allemand *Haus*, ce qui est vrai, et rapproché du mot finlandais *Kota*, nullement germanique [1]). Il y a aussi quelques affirmations douteuses (p. ex. *ország*, pays, est indiqué comme venant du slave *rusag*, tandis que le contraire est plus vraisemblable). Signalons encore une erreur de détail. Le mot *ver* signifie *sang* dans la langue magyare; M. de Ujfalvy fait dériver ce mot de l'expression allemande *verch*, employée par les chasseurs pour désigner la couleur du sang. L'étymologie de *ver* est heureusement moins compliquée : c'est un mot purement finnois : *sang* se dit *ver* chez les Ostiaks, *veri* chez les Finlandais, *var* chez les Lapons, *vir* chez les Syrjanes et les Tchérémisses. Une observation analogue ne pourrait-elle pas s'appliquer, avec moins d'évidence, au mot hongrois *viz*, que M. de Ujfalvy fait dériver de l'allemand *wasser? Eau* se dit en syrjane *va*, en tchérémisse *vit*, en wotjah *wu*, en finlandais *vesi*. Avec un pareil ensemble, l'origine finnoise du mot n'est-elle pas plus probable?

Mais ces réserves faites, on ne peut que rendre hommage à la science à la fois vaste et sûre de M. de Ujfalvy, à sa critique presque toujours nette et juste. Il a su mettre à profit les plus importants résultats des longues recherches de la science allemande, hongroise et finlandaise, depuis Riedl, Schott, Schiefner, jusqu'à Hunfalvy, Toldy et Castrén, sans négliger ni les relations des voyageurs hongrois en Sibérie, ni des études bien peu connues publiées en langue latine vers la fin du dernier siècle.

La démonstration de M. de Ujfalvy est irréfutable : les Magyars sont des Ougriens, des Finnois de l'Oural. Ils ne sont nullement des Mongols, ni, dût-il en coûter au préjugé national, des descendants des Huns. Telle est la conclusion, appuyée sur de nombreux exemples bien choisis, qui est renfermée dans le dernier chapitre intitulé *particularités* de la langue magyare.

Le bibliothécaire de l'Académie hongroise, M. Budenz, continue ses patientes études sur la grammaire comparée des différents peuples de race finnoise (v. la

1. En effet *maison* se dit *Kudo* chez les Tchérémisses qui n'ont jamais été en contact avec les Germains. Or le finlandais *Kota* est presque le même mot.

Revue critique du 22 janvier 1870). Le point de vue auquel il se place n'est pas tout à fait le même que celui de M. de Ujfalvy, patriote magyar avant tout préoccupé d'éclaircir le passé de sa nation. M. Budenz, esprit d'ailleurs moins synthétique, concentre toute son attention sur tel ou tel caractère grammatical d'une langue très-obscure, parlée sur les bords de la Kama ou de la Dwina du nord, voire même des fleuves sibériens : hier c'était un affixe possessif des Syrjanes, aujourd'hui ce sont les désinences casuelles et possessives des Mordwines. De tels travaux me semblent l'effort le plus méritoire du désintéressement philologique, car enfin ils ne peuvent être soutenus ni par l'importance commerciale ou politique de ces tribus, dont aucun de nous sans doute ne verra jamais un seul représentant, ni par l'espoir d'arriver à de mystérieux trésors littéraires : au moins M. Léouzon-Le-Duc, à travers ses études finlandaises, entrevoyait la grandiose poésie du Kalevala. Je ne saurais mieux comparer M. Budenz et ceux qui l'ont précédé et qui l'accompagnent, Castrén, Wiedemann, Ahlquist, Schiefner (encore une fois ne parlons pas des Magyars animés par le patriotisme), je ne saurais mieux les comparer qu'aux voyageurs des terres polaires, notant des caps de glace et dessinant des golfes où tout commerce est impossible.. Nobles recherches après tout, et qui ne sont ingrates qu'en apparence, puisqu'elles sont l'effet du dévouement à la vérité.

D'ailleurs il ne faut pas croire que ces résultats soient sans intérêt pour les esprits qui aiment à suivre dans le langage les traces de la parenté des peuples et jusqu'à un certain point les destinées communes de l'humanité. — Il faudrait pourtant se garder de toute fantaisie : telle est la mesure qui nous semble ne pas avoir été observée dans le travail d'ailleurs fort savant de M. Europæus : est-il bien vrai que la philologie, la géologie, l'archéologie commandent de placer vers les sources du Nil le séjour primitif de la race humaine ? Nous ne nous sentons pas de force à le nier, moins encore à l'affirmer. Heureusement, le docteur finlandais nous donne de curieux tableaux comparatifs des noms de nombre dans presque toutes les familles de langues connues, en insistant naturellement sur les langues finnoises. — Revenons à M. Budenz et à des résultats positifs. Les Magyars vivent à 400 lieues des Finlandais, lesquels vivent à 300 lieues des Mordwines, des Tchérémisses, des Syrjanes, à 500 lieues des Vogouls de Sibérie. Depuis dix siècles les communications sont nulles entre la plupart de ces peuples, séparés par les Russes et d'autres Slaves. Eh bien ! sans parler de nombreuses racines communes, dans toutes ces langues, les affixes tenant lieu de pronoms possessifs se ressemblent, et leurs combinaisons avec les substantifs forment des tableaux symétriques. Rien n'a pu briser ces moules grammaticaux, ni le temps, ni la distance, ni l'oubli.

Des travaux comme ceux de MM. de Ujfalvy et Budenz, sans compter les précieux renseignements historiques et géographiques qu'ils nous fournissent, ont cette haute portée philosophique de démontrer, dans les circonstances les plus probantes, la persistance des grammaires intimement confondues avec les races humaines, et pour ainsi dire avec leur chair et leur sang.

Édouard SAYOUS.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Ouvrages du fonds de la librairie SCHWERS, à Kiel, qu'on peut se procurer à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

GARDTHAUSEN (V.). Conjectanea Ammianea. 1 fr. 35

GUTSCHMID (A.). De temporum notis quibus Eusebius utitur in chronicis canonibus. 1 fr. 35

LIPSIUS (R. A.). Chronologie der rœmsichen Bischœfe bis zur Mitte des 4. Jahrhunderts. 8 fr.

—— Glaube und Lehre. Theologische Streitsschriften. 3 fr. 25

—— Die Pilatus-Acten. Kritisch untersucht. 2 fr. 70

—— Die Quellen der rœmischen Petrussage. Kritisch untersucht. 3 fr. 35

LUTJOHANN (Chr.). Commentationes Propertianae. 2 fr. 70

MŒBIUS (Th.). Dænische Formenlehre. 3 fr. 25

MULLER (Max). Ueber den buddhistischen Nihilismus. 1 fr.

MŒLDEKE (Th.). Die Inschrift des Kœnigs Mesa von Moab (9. Jahrhundert vor Christus). 2 fr. 70

—— Untersuchungen zur Kritik des alten Testaments. 6 fr. 50

RATJEN (H.). Geschichte der Universitæt zu Kiel. 5 fr. 35

RIBBECK (O.). Dionysos Kultus in Attika. 1 fr. 35

—— Epikritische Bemerkungen zur Kœnigsrede im Œdipus Tyrannos. 1 fr. 65

STŒCKERT (G.). Die Admission der deutschen Reichsstænde zum westfælischen Friedenscongresse. 3 fr. 25

VOLQUARDSEN (C. A.). Untersuchungen über Diodor. Buch XI bis XVI. 3 fr. 25

WISSER (G.). Quaestiones Tibullianae. 1 fr.

ZIEMSSEN (R.). Christus der Herr. 1 fr. 35

BARTELS (C.). Rathschlæge für die Behandlung des Typhus im Felde. 70 c.

DENKSCHRIFT über den grossen Norddeutschen Kanal zwischen der Elbe und dem Kieler Hafen. 12 fr.

ESMARCH (P.). Ueber chronische Gelenkentzündungen. 2 fr. 50. Relié. 3 fr.

—— Ueber Gelenkneurosen. 3 fr. Relié. 4 fr.

—— Der erste Verband auf dem Schlachtfelde. Relié. 2 fr.

—— Le premier pansement sur le champ de bataille. Relié. 2 fr. 70

—— The first dressing on the battlefield. Cloth. 2 fr. 70

FISCHER-BENZON (R. v.). Ueber das relative Alter des Faxekalkes und über die in demselben vorkommenden Anomuren und Brachyuren. 4 fr.

HÆDICKE (H.). Practical tables and rules for steam engines. 1 fr. 35

HENSEN (V.). Arbeiten aus dem Kieler physiologischen Institut. 6 fr. 50

—— und VŒLCKERS (C.). Experimentaluntersuchungen über den Mechanismus der Accommodation. 3 fr. 25. Relié. 4 fr.

JESSEN (W.). Ueber Zurechnungsfæhigkeit. 85 c.

MEYER (H. A.). Untersuchungen über physikalische Verhæltnisse des westlichen Theiles der Ostsee. Ein Beitrag zur Physik des Meeres. 32 fr.

SCHULTZE (Th.). Betrachtungen über die physikalischen Lehren vom farbigen Lichte und über dessen wahrscheinlichen Ursprung. 1 fr. 65

WEYER (G. D. E.). Vorlesungen über nautische Astronomie gehalten an der k. Marineschule in Kiel. 5 fr. 35

En vente chez G. REIMER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. HUBNER Inscriptiones Hispaniae christianae. In-4°. 12 fr.

En vente chez WEBER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. J. HONEGGER Grundsteine e. allgem. Culturgesch. der neuesten Zeit. 3. u. 4. Bd. Das Julikœnigthum u. die Bourgeoisie. I. u. II. Thl. 24 fr.

En vente chez KIRCHHEIM, à Mayence, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

S. BRUNNER Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami, le comte de Coblenz et son premier ministre le prince de Kaunitz. In-8°. 4 fr. 40

En vente chez HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. FREYTAG Bilder aus d. deutschen Vergangenheit. 6. Aufl. 2. Bd. II. Abthlg. Aus dem Jahrhundert der Reformation. In-8°. 6 fr.

En vente à l'Institut géographique, à Weimar, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

HAND-ATLAS Der Erde u. d. Himmels in 70 Blættern, 42. Aufl. bearb. v. Kiepert, Græf u. Bruhns. Gr. in-fol. 97 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

W. BACHER Nîzamîh's Leben und Werke u. d. 2. Theil d. Nîzamischen Alexanderbuches. M. pers. Texten als Anhang. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 12 Sixième année 23 Mars 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ploix (C.). La racine MA Minerve; Athênê, Prométhée. In-8°, 35 p. Paris (Maisonneuve et C.).

Pont (G.). Origines du patois de la Tarentaise (ancienne Kentronie). Précis historique, proverbes, chansons, parallèle avec le patois de la Suisse romande. In-8°, 151 p. Paris (Maisonneuve). 4 fr.

Ranke (E.). Par palimpsestorum Werceburgensium. Antiquissimae veteris testamenti versionis latinae fragmenta e codd. rescriptis eruit ed. explicuit. Accedunt 2 tabulae photolith. Gr. in-4°, xiv-434 p. Wien (Braumüller). 53 fr. 25

Recherches historiques sur l'Orléanais, ou essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours. T. I. In-8°, lij-555 p. Orléans (Herluison). 5 fr.

Règlement sur les coutumes et cérémonies des capucins de la province de Lyon de saint Bonaventure. Reveu et mis en mellieure forme par ordre de la définition et des principaux péres de la Provence. Reproduction littérale d'un manuscrit du XVII° siècle, conservé dans le couvent des FF. Mineurs capucins à Aix en Provence. In-8°, 182 p. Marseille (Olive).

Relazioni (le) degli Ambasciatori Europei lette al Senato dagli Ambasciatori Veneziani nel secolo XVII, raccolte ed annotate da N. Barozzi e G. Berchet. Turchia. Vol. unico. Parte I. In-8°, 436 p. Venezia (Naratovich). 9 fr. 20

Revue de Metz et de Lorraine. Histoire, littérature, sciences, beaux-arts. 1° livr. 48 p. Metz (deutsche Bucchdg.)
Abonn. à l'année. 16 fr.

Ridolfi, dispacci. Des Florentiner Residenten A. Ridolphi Depeschen v. Regensburger Reichstage 1641. Hrsg. v. F. Fortual. Regensburg (Coppenrath). 8 fr.

Sainte-Beuve (C.-A.). Nouveaux Lundis. T. 13. In-18 jésus, 487 p. Paris (Lévy frères). 3 fr.

Ségur (comte A. de). Vie du comte Rostopchine, gouverneur de Moscou en 1812. In-8°, 370 p. Paris (Bray et Retaux).

Ségur-Dupeyron (P. de). Histoire des négociations commerciales et maritimes de la France au XVII° et aux XVIII° s., considérées dans leur rapport avec la politique générale. T. 1 et 2. In-8°, 1053 p. Paris (Thorin).

Soury (M.-J.). La Bible d'après les nouvelles découvertes archéologiques. In-8°, 36 p. Paris (Claye).

Spano (C. G.). Scoperte archeologiche fattesi in Sardegna in tutto l'anno 1871, con appendice su gli oggetti Sardi dell' esposizione italiana. In-8°, 72 p. Cagliari (tip. del Commercio).

Stamm (F. L.). Ulfilas. Neu hrsg. v. Heyne. 5. Aufl. Paderborn (Schœningh). 5 fr. 70

Tholucks. Werke, 10. Bd. Das alte Testament im neuen Testament. 6. Aufl. 2. Bd. d. Bergrede Christi. 5. Aufl. Gotha (Perthes). 6 fr. 40
Vol. 1 à 10. 54 fr. 70

—— D. Bergrede Christi ausgelegt. 5. Aufl. Gotha (Perthes). 9 fr.

Torrens (W. M.). Empire in Asia. How we came by it. A Book of Confessions. In-8°, cart, 432 p. London (Trübner). 17 fr. 50

Urlichs (C. L.). Codex urbis Romae topographicus. Würzburg (Stahel). 5 fr. 60

—— Die Anfænge d. griechischen Künstlergeschichte. 2. Heft. In-4°, 31 p. Würzburg (Stahel). 2 fr. 15

Westphal (H.). De arrha Romana. Dissertatio inauguralis. In-8°, 71 p. Berlin (Puttkammer et Mühlbrecht) 1 f. 35

Zarncke (F.). Z. Vorgeschichte d. Narrenschiffes. 2. Mittheilg. In-8°, 8 p. Leipzig (Weigel). 80 c.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 23 Mars — 1872

Sommaire : 57. MARIETTE, les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq. — 58. BUCHHOLZ, Conception morale du monde selon Eschyle et Pindare. — 59. VIDAL-LABLACHE, Hérode Atticus. — 60. JÉHUDA-HALLÉVI, Chansonnier sacré.

57. — **Les Papyrus Égyptiens du Musée de Boulaq,** publiés en fac-simile sous les auspices de S. A. Ismaïl-Pacha, khédive d'Égypte, par Auguste MARIETTE BEY. Tome Ier. Papyrus 1 à 9. Paris, Franck. 1870.

Bien que le Musée de Boulaq ne possède pas autant de Papyrus que la plupart des collections d'Europe, le nouvel ouvrage de M. Mariette renferme quelques-uns des Papyrus les plus précieux qui aient été publiés depuis longtemps : un roman, un traité de philosophie en forme de dialogue, un rituel funéraire, non pas le *Livre des morts* depuis si longtemps connu, mais un rituel véritable qui renferme quelques-unes des prières et des cérémonies relatives à l'embaumement, et enfin les fragments d'un traité de géographie religieuse rempli de notions curieuses sur l'une des provinces les moins connues de l'Égypte, le *Fayûm.*

C'est dans les deux premiers Papyrus que se trouve contenu ce qui nous reste de ce traité. M. Mariette a fait des deux fragments deux Papyrus différents analogues par le sujet. Sans rechercher ici jusqu'à quel point cette opinion est soutenable, il suffit de montrer que tous les deux traitent de la même matière. Tous les deux sont de la même époque, rédigés en caractères hiéroglyphiques très-finement tracés; les figures du Papyrus n° 2 sont numérotées en caractères démotiques très-menus; quelques groupes hiératiques tracés hors cadre sont du type usité à l'époque romaine. Il me paraît donc difficile de faire remonter la date de l'exemplaire au delà du 1er siècle avant notre ère; encore ceci n'est-il qu'une limite extrême et faut-il probablement abaisser la date jusqu'au 1er siècle de notre ère.

Le Papyrus n° 1 ne donne qu'une page de fac-simile. Outre le nom de « Demeure divine de Sebek, dieu de Shed » et un cartouche divin qui occupent le centre de la page, on ne peut guère en tirer que les mesures suivantes. « Ils » (sans doute les génies d'Hermopolis) prennent pour chacun d'eux 100064, » en schœnes 10700 pour la grande place de leur père *Nû.* » Si ce sont bien, comme je crois, les huit génies d'Hermopolis qui prennent chacun 10,700 schœnes, cela fait en tout 85,600 schœnes, soit en évaluant le stade à 10 petits schœnes, 8560 stades, et la lieue géographique à 40 stades, 214 lieues géographiques, nombre qui ne peut pas évidemment s'appliquer au lac Mœris. Peut-être faut-il y voir une évaluation d'une région mythologique où résidait le dieu Nou et dont les pays du lac Mœris étaient la réduction exacte.

Le Papyrus n° 2, incomplet au commencement et à la fin, a donné quatre planches de *fac-simile* (2-5). Dans son état actuel, il débute par les débris d'une grande scène mythologique (pl. 2). Deux figures du dieu *Sebek* à tête de crocodile, assises sur un trône revêtu d'écailles, naviguent chacune dans sa barque et reçoivent les prières d'une femme coiffée de plantes fluviatiles. L'un d'eux « C'est *Sévek* qui navigue sur le bassin du Nord ; » la légende de l'autre est détruite, mais peut se rétablir aisément : « C'est *Sévek* qui navigue sur le bassin » du Sud. » Des deux femmes, une s'appelle « le *Mœris* du Nord, *Mer-tû hà-t*, » l'autre « le *Mœris* du Sud, *Mer-t-t qemâ-t*. » Le Mœris du Nord est suivi d'une légende mystérieuse qui paraît devoir se traduire : « Ce dieu [*Sévek*] descend » [le courant]. » La barque sur laquelle il navigue s'appelle : « La Très-vail- » lante » ou « Le puissant en vaillance. » Suit un homme plongé dans un bassin jusqu'à mi-jambe : « C'est *Râ* qui s'avance à la nage. » De chaque côté du bassin sont rangées deux divinités, l'une mâle, à tête de grenouille, l'autre femelle à tête d'urœus : à droite, le dieu *Nû*[1] et la déesse *Nû-t*, à gauche le dieu *Amen* et la déesse *Ament*. Une ligne verticale nous apprend que « c'est la » demeure des *Sesûnnû*, où Râ vit, où Osiris repose, où sont ensevelis les habi- » tants de l'*Ament*, » (les morts).

Sur cette ligne verticale posent les pieds d'une femme, le sein nu, les bras élevés, le corps enveloppé de deux ailes dont les pointes se replient et se croisent à la hauteur du genou. Des pieds jusqu'à la hauteur du sein, elle semble occuper le champ d'une stèle arrondie au sommet et divisée en plusieurs registres couverts d'inscriptions; le premier registre se forme de trois lignes coupées au milieu par le corps de la femme et dont les portions sont affrontées l'une à l'autre. A droite : « (I) *Sebek* de *Shed*, c'est Horus de *Beh'û* (II) dans la localité de *Anrût-ew* « dit Osiris (III) Osiris[2]; ils transportent les grains à la mer. » Ces derniers mots sont empruntés au chap. VI du Livre des Morts. A gauche : « (I)..... » (II) Son cœur est stable, la terre accomplit ses volontés (III), il accorde aux » deux Horus d'être stable, créant les chefs, affermissant les chefs. » Le second registre est occupé par onze lignes verticales d'inscription, six à gauche, cinq à droite du corps de la femme. A gauche : « Le *Sesûnnû*[3] qui se produit de la

1. La plupart des égyptologues lisent encore *Noun*, le nom de ce dieu, sur la foi du copte et d'un passage des *Hieroglyphiques* d'Horapollon. Mais en cela comme en bien d'autres choses, le copte au lieu d'être un auxiliaire n'a été qu'une cause d'erreur. Du passage que je cite et de beaucoup d'autres résulte la lecture *Nû*. Comme on le voit par l'exemple du dieu *Amen* et de la déesse *Amen-t*, dans le nom des génies d'Hermopolis, le féminin se formait en ajoutant au masculin le *t* final indice du genre; si le masculin de *Amen-t* est *Amen*, le masculin de *Nû-t* ne peut être que *Nû* et non pas *Noûn*, qui aurait donné *Noûn-t* au féminin. Du reste l'examen du passage d'Horapollon nous conduit à la même conclusion: Νείλου δὲ ἀνάβασιν σημαίνοντες, ὅν (Jabl. ἣν) καλοῦσιν Αἰγύπτιστι, Νοῦν. (L. I, 21). Νοῦν est ici l'accusatif d'un nom Νοῦς donné par une glose d'Hésychius, Νοῦς. — ψυχή, ποταμός, μονάς, et formé par le *Nû* égyptien décliné à la grecque sur le modèle du mot νοῦς, intelligence, esprit.

2. Le nom du dieu a été répété sans doute par inadvertance de la part du scribe.

3. Une inscription de Karnak copiée par Champollion identifie les *Sesûnnû-u* ou huit génies d'Hermopolis à un seul personnage divin celui dont le nom se lit *Senen* ou *Xenen* et que M. Goodwin identifie au roi Σεμέμψης de la 1re dynastie de Manéthon (Zeischrift, 1867, p. 34-36). D'après les termes de l'inscription ce personnage unique est nommé « les pères

» région de *Nû* dans l'*Uâdj-Ur*, lui, c'est *Râ* (le soleil) qui habite dans son » corps [matériel] lui-même. Vieillard, ses os sont d'argent, ses membres sont » d'or; sa chevelure, de lapis; ses deux yeux de malachite (?). Ce disque solaire » parfait de turquoise, lorsqu'il est derrière[1], tous les hommes et tous les dieux » dans *Hnès* conspirent (?); quand ses membres rajeunissent à la saison du » premier mois, le 13, ils sortent en grande foule (?) et se multiplient contre » lui dans *Mer-ûot-ti;* ils tiennent, ils combattent. Pour tenir contre eux, » il s'est produit dans *Pà-h'â-t* qui est dans *H'nès,* au quatrième mois » de *Shemû*, le 15; il sort au devant d'eux vers le grand bassin dans le *Tà-She* » (la terre du bassin) au premier mois de *Shâ*, le 23. » A droite. « Elle (la » femme représentée sur la stèle) étreint (?) le *Sesûnnû*... ses pères, ses mères. » Elle place sur sa propre échine la vache *Ah-t* qui est la mère de Sesunnû; depuis » la première fois, elle agit contre ses ennemis; c'est elle qui s'est produite en » déesse *Shed,* elle l'a nourri de son lait [et alors], le bassin s'est produit, *Râ* » (le soleil) s'est produit, la vache *Meh'-Ur* s'est produite, *Shed* se produit, elle » devient l'*Uadj-Ur,* la mer; Rà vit contre ses ennemis, il vomit sur eux [sa » flamme?], établi qu'il est dans la demeure éternelle. » Quant à la femme elle-même, « C'est la vache *Meh'-Ur* qui élève ses deux bras et sa [tête]; c'est la femme » des dieux de *Sesunnû* [qui sont] quatre par quatre en leur longueur et leur largeur » et dans leur être (?); c'est le grand fondement du grand bassin qui se trouve » dans la terre de *Tà-she*. Ses deux bras, elle les tend pour arroser les deux » mondes..... » Il n'est pas facile de donner d'une manière certaine le sens de ces formules mystiques : tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elles font allusion à l'un des épisodes de la lutte d'Horus contre Set. Les localités qui avoisinaient le lac Mœris avaient été signalées par divers incidents de cette guerre divine qui les rendaient plus particulièrement sacrées aux yeux des Égyptiens.

De la tête de cette femme semble partir une sorte de canal qui aboutit bientôt à ce que je crois être la représentation conventionnelle du lac Mœris et de la campagne environnante : un rectangle oblong, divisé en huit compartiments longitudinaux. Les quatre compartiments du milieu représentent le lac lui-même, et devaient être remplis, les deux compartiments internes de poissons, les deux externes, de canards et d'oies. Sur chaque rive un compartiment semé de figures d'arbres simulait le terrain planté qui bordait le lac. Un dernier compartiment, occupé par une inscription hiéroglyphique, servait de cadre au tableau. Mais le scribe ayant par erreur laissé en blanc l'un des compartiments du milieu, toute l'économie de la composition s'est trouvée dérangée. Les poissons ont envahi le compartiment des oiseaux d'eau; ceux-ci se sont réfugiés dans le domaine des arbres qui, à leur tour, se sont rejetés sur la place réservée à l'inscription hiéroglyphique qui courait au sud du bassin, et l'ont écourtée : « Ce grand *H'ûnt,* » c'est la grande eau vers laquelle [vient] le grand des dieux : *Sebek*, [dieu] de

---

» et les mères des dieux » ce qui semblerait montrer que dans l'esprit des Égyptiens il était l'expression unique des huit personnages nommés *Sesunnû* « les Huit. » Ici *Sesunnû* est identifié avec *Râ*.

1. C'est-à-dire : « lorsqu'il est couché. »

» *Shed*, y prospère à jamais, lui qui est Horus dans son *H'ûnt* (bassin)..... » L'inscription du Nord dont le commencement a disparu avec la fin du Papyrus était conçue comme il suit : « .....C'est Horus dans le coffre de Vérité (le cer-» cueil) sur le front de la vache *Meh'-Ur;* elle inonde la Haute et la Basse-» Égypte de ses biens, qu'elle donne à ses enfants, [elle] la mère de tous les » dieux à jamais vivante, donnant les souffles [de la vie] à son fils qui est sur » son front, produisant la vie de son front pour vivifier les dieux et les hommes » en paix : lorsqu'elle est remontée jusqu'à Abydos pour faire offrande à la » demeure, [alors] on apporte les biens dans Abydos..... qui est Osiris stable, » florissant de corps, à jamais. » Cette vache *Meh'-Ur* est une des formes de la déesse *Hathor :* dans les monuments funéraires, elle est figurée emportant sur sa tête et son dos la momie du défunt, auquel elle va rendre la vie. Ici, elle est de plus la femme « épouse de *Sesûnnû* » et « grand fondement du grand bassin; » en d'autres termes, elle est le lac Mœris lui-même.

Des deux côtés de ce bassin et du canal qui y conduit sont rangées les localités importantes pour l'histoire de la guerre typhonienne dans le *Fayûm*. On a d'abord au Sud :

1° « Cette place, *H'à-Uat* (le temple de la flamme) est son nom. C'est la place » où s'allume la torche pour guider le chemin d'Osiris dans son bassin, ce que » font les suivants d'Osiris. » Vignette : Un crocodile sur un bassin, précédé d'une légende en hiéroglyphes anaglyphes que le scribe a transcrits, hors cadre, en hiératique de l'époque romaine : *Tà-she mà peh'-peh'*.

2° « Cette place, c'est *Pà-Ro-h'es,* le temple de *Sebek* qui fait le carnage, c'est » *Berg-t*. Rà se repose de ses ennemis en ce lieu. » Vignette : Un crocodile coiffé de deux plumes avec la légende « *Rô-h'es* (bouche terrible). »

3° « Cette place, c'est le temple de *Sokaris* dans *Ra-h'ûnt*, c'est *Pà-bà-n-Asar* » (la demeure de l'âme d'Osiris) qui accourt vers l'*Uadj-Ur* pour voir Osiris dans » son bassin, au Sud de *H'ûnt*. Il [Osiris] repose dans *Hnès* et dans *Heser-t*, » également.» Vignette: Un petit enfant debout, affronté à un épervier; Légende: « *Sokaris* dans *Ro-H'ûnt; Xnûm*. »

4° « Cette place c'est *Pà-Xnûm*. C'est la place de *Xnûm-Rà*, seigneur de la » cataracte; c'est Shû, près de son père *Rà* dans son bassin, qui amène les » poissons à la place des fluides. » Vignette : un bélier debout, l'urœus dressée entre les cornes, avec la légende « *Men-Râ*, seigneur de *H'ûn*. »

5° « Cette place, [c'est] *Pà-gàr-t*. C'est la demeure d'Ammon-Râ, seigneur » de *H'ûnt*, qui est *Sebek*, qui abat les ennemis pour Osiris..... » Vignette : Un bélier couché coiffé des deux plumes et du disque solaire. Sans légende.

6° « Cette place, c'est *Shà-res nte H'ûnt* (les sables au Sud de *H'ûnt*). C'est » l'endroit des ennemis qui sortirent de *Hnès* contre la majesté d'Harmachis, qui » sort sur l'eau au-devant d'eux. Sa mère la Vache (le Mœris) le porte, dans » ses membres à elle, elle s'est changée en *H'ûnt* jusqu'à toujours; elle a achevé » les ennemis pour lui. » Vignette. Un cartouche, sans légende.

Au Nord, c'est-à-dire au bas du Papyrus, on trouve :

1° « Cette place c'est *Per,* qui est surnommé [*Per*] vers le *Tà-she*. » C'est le

temple de *Sebek-Shed*, qui « est Horus dans la ville de *Han*.» Vignette; Sebek à corps humain et tête de crocodile, le sceptre à tête de Coucoupha à la main, les deux cornes, les plumes et le disque solaire sur la tête, debout devant deux canopes à tête de chacal et d'épervier. Légende : « C'est Horus..... »

2° « Cette place, *Mer-Ur-t* est son nom. C'est la place d'Harmachis dans *Pà-* » *Djewà-ûw-r-tà* (la demeure des provisions pour la terre) lorsqu'il sort de *H'ùnt*, » du bassin. » Vignette : Un dieu à corps humain, tête de bélier, coiffure *atew*, sceptre à tête de coucoupha; Légende : *Phrà*.

3° « Cette place, *Pà-Suptï-Anukè* est son nom. Elle arrose, elle inonde le terri- » toire dans *Abu* (Eléphantine) pour arroser *Tà-She* et *Hnès;* elle étreint la terre[1].» Vignette : les deux déesses *Anuké* et *Isis-Sothis*, debout, affrontées; sans légende.

4° « Cette place, *Bû-n-Râ-Zà-t* (le lieu de Rà qui traverse) est son nom. » C'est le lieu où navigua *Har-s'ewï-bà-neb-Dûd* (Face terrible, esprit seigneur » de *Mendès*) pour rejoindre *Harmaxis*, dans le *Tà-she* au sujet des affaires » d'Osiris à jamais (?). » Vignette : Dieu debout, corps humain, tête de bélier, diadème *atew*, sceptre à tête de coucoupha. Légende : *Rà Her-s'awi, Bà neb Dùd*.

5° « Cette place *Udjà-tep-u* est son nom. « C'est la place où passèrent les » *biens* (?) de Sebek et de sa mère *Isis*, dame de Coptos.» Vignette: Une vache couchée, le disque solaire et les deux plumes entre les cornes, le collier *Menà-t* au cou. Légende : *Neb-tep* (?).

6° « Cette place, *Tà-Mer* (la terre du tombeau) est son nom. C'est en sanc- » tuaire de *Her-S'àwï*, seigneur de *Hnès; Neb-h'eb-u* (le seigneur des panégyries » ou de la ville *H'ibû*, l'oiseau, *Bennû*, le Phénix) est à côté de lui dans le bois » d'abricotier. » Vignette. L'oiseau *Bennû* accroupi, devant un arbre. Légende : « *Neb-h'ebi;* l'abricotier. »

7° « Cette place, c'est *Pà-s'et-n-Sebtï-hàdj* (le bassin de Memphis). Elle pos- » sède les biens de *Tûm*, père des dieux, lorsque vient le poisson *Sheb-t* (la » tortue?) dans *Abû* (Eléphantine).» Vignette : Un dieu humain coiffé des deux cornes, de deux plumes et du disque solaire, tenant à la main le *pedum* et le fouet, accroupi sur un cartouche. Légende : *Tûm*.

8° « Cette place *Tàtà* est son nom, près du *Tà-she* de *Menmen*. C'est la place » du combat d'Horus et de *Set*, au sujet des biens de son père Osiris. Rà » anéantit ses ennemis devant lui, le premier mois de *Shà*, le 13. » Vignette. Sebek à tête de crocodile, coiffé du *Pshent*, terrassant *Set* à tête d'animal typhonien noire. Légende : *Horus*, *Typhon* écrasé (*Tàta*).

9° « Cette place c'est *Shà meh'-t ntï h'ûnt* (les Sables au Nord de *H'ûnt*). C'est » la demeure d'Osiris lorsque *Set* eut fait violence contre lui dans *Hnès* et le » *Tà-she*. *Màà-Menmen* (qui voit *Menmen*) est le nom de ce nôme. *Set* y fut » achevé sur cette montagne au Sud de *H'ûnt*, en poussant (?) vers le nôme de » *Uob*. Ce nôme (*Màà-menmen*) vit de l'eau du *H'ûnt;* ce dieu l'inonde de ses » fluides. » Vignette : un cartouche, sans légende.

1. Le texte fait ici un jeu de mots entre le nom de la déesse *Ankè* et le verbe *ánk embrasser, étreindre, serrer*.

C'est ici que s'arrête ce que nous possédons du papyrus. La perte d'une partie de ce document est d'autant plus regrettable que le sujet dont il traite nous est peu connu. Des faits religieux nouveaux qu'il nous révèle je ne dirai rien : il faudrait pour les éclaircir entrer dans des développements que ne comporte pas la nature de cette *Revue*. Il me suffira d'indiquer en quelques mots toutes les données nouvelles dont ces deux papyrus enrichissent la géographie de l'Égypte. Les hypothèses de M. Brugsch sur l'identification des nômes du Fayoum sont désormais inadmissibles[1]. Le nom réel était *Tà-sebak* « la terre du dieu *Sévek* » *Tà-she-t*, « la terre du bassin » ou lac *Merï-t* (d'où la Μοῖρις λιμνὴ des Grecs) appelé aussi *H'ûnt*. La ville située près de l'endroit où le canal *Arsinoïte* se décharge dans le lac était *Rô-h'ûnt*, al. *Lo-H'ûnt*, « la bouche du lac *H'ûut*, » M. Mariette l'identifie fort ingénieusement avec la moderne *Illahûn*. Le Roi *Pianxi Meïamoun*, après avoir enlevé la ville de *Xenensu*, *Hnès*, l'Héracléopolis des Grecs dit : « Sa Majesté ayant navigué jusqu'à la tête du lac (*er ap-t* SHE-T) à la » bouche du *H'ûnt* (*er mà* RO-H'ÛNT) y trouva la ville de *Pà* (*Rà-xem-xoper*), » ses murailles élevées, sa forteresse bien close, pleine des braves du pays du » Nord. » Il résulte de ce passage que vers la fin de la XXIIe dynastie un roi encore inconnu, *Rà-xem-xoper*, avait donné son nom à la ville située près de l'embouchure du *H'ûnt*. Non loin d'*Illahûn* sont les ruines du célèbre labyrinthe construit par *Amen-em-h'â III* de la XIIe dynastie. M. Mariette pense que le mot Λαβύρινθος, n'est que la transcription exacte de l'égyptien *Rope-Rô H'ûnt* ou *Lope-ro-h'ûnt*, le temple de *Ro-h'ûnt*. Quant aux noms des localités mentionnées sur les bords mêmes du lac je crois qu'on peut en reconnaître quelques-uns dans certains noms modernes. *H'ibû*, si tant est que ce soit le nom d'une ville, correspondrait à *Behebit-el-Haggar* (*Behebi-t* = *Pà-h'ibû*), *Berg-t*, *Pà-bà-n-Osir*, aussi nommée *Nûter-h'à ntï Sokari m Ro-h'ûnt*, *Pà-gar* sont probablement *Berg*, près d'*Illahûn*, *Abusyr el-Molûq*, la Διονυσός de Ptolémée et *Garah*. Une étude attentive de notre document et des cartes publiées par la *Commission d'Égypte* et Linant Bey produirait d'autres identifications que je ne puis indiquer ici.

On n'a pas tous les jours occasion de signaler la publication d'une pièce aussi curieuse que le Papyrus géographique de Boulaq : c'est pourquoi je me suis cru permis d'en parler plus longuement que je ne puis faire pour les autres manuscrits contenus dans le Recueil de M. Mariette. Du reste le *Roman Démotique* (Papyrus n° 5) est déjà connu par la traduction qu'en a donnée M. Brugsch[2]. Les instruction d'*Ani* à son fils *Chon-h'otep* (Pap. n° 4) dialogue philosophique entre un scribe un peu radoteur et son fils, ont été analysées par M. de Rougé devant l'Académie des inscriptions en août 1871, et par moi-même dans le Journal *The Academy* de Londres. Les autres morceaux ne sont que des fac-simile de manuscrits religieux, tels que le « Livre des douze heures, » et le « Livre de ce » qui est dans l'hémisphère inférieur du ciel, » fort intéressants, mais trop obscurs pour qu'on puisse indiquer en peu de mots et d'une manière intelligible les matières dont ils traitent.

---

1. *Geogr. Inschrift*. T. I, p. 117. — 2. *Revue archéologique*, sept. 1867.

Le Musée de Boulaq est loin d'avoir donné tous les manuscrits précieux qu'il renferme. M. Mariette nous promet d'autres volumes de Papyrus aussi remplis que le premier de textes importants pour la connaissance des antiquités égyptiennes. Il semble du reste que M. Mariette ne se lasse point de publier le résultat de ses fouilles. Depuis deux ans il a fait paraître quatre volumes, un sur Abydos, deux sur Denderah, un sur les Papyrus de Boulaq, et nous attendons pour l'année qui vient le volume de Djebel-Barkal et les deux derniers volumes de Denderah. C'est répondre victorieusement aux critiques plus que sévères dont il a été l'objet.

G. MASPERO.

---

58. — **Die sittliche Weltanschauung des Pindaros und Æschylos,** von E. BUCHHOLZ. Leipzig, Teubner, 1869.

M. B. connaît à fond Eschyle et Pindare; il a réuni laborieusement une grande quantité de textes; il les a disposés avec ordre, cités exactement, et traduits avec fidélité[1]. Son *Anthologie lyrique* (Teubner, 1864) excellente, surtout en ce qui regarde la constitution du texte et le commentaire, est une garantie suffisante de sa compétence en tant que philologue. Je ne serais pas étonné que ce fût, de plus, un écrivain : son style, au moins, est clair et coulant; agréable même, et non sans délicatesse, autant que j'ose en juger. Il n'est pas facile de promener le lecteur à travers une pareille collection de phrases détachées, sans lui faire éprouver quelque fatigue. M. B. y a réussi. Enfin, là où sa propre pensée se fait jour, où il essaie de fixer tel point de doctrine, de commenter, en les rapprochant, un certain nombre de textes relatifs au même sujet, on ne peut généralement que donner les mains à ses conclusions. Est-ce à dire que M. B. ait fait un livre utile, ce qui a sans doute été son intention ? Ceci

---

1. Cette fidélité, toutefois, n'est pas toujours littérale, ce qui est regrettable, soit que l'expression fasse tout l'intérêt du passage cité, soit qu'il y ait au contraire beaucoup à en tirer. Par exemple, je doute que l'allemand *prunkend* (p. 128) rende suffisamment l'admirable épithète δακτυλοδείκτων, appliquée par Eschyle à ces maisons trop prospères sur lesquelles l'admiration des hommes appelle la jalousie des dieux. C'est presque un point de doctrine qui disparaît dans la traduction de M. B. « Hænge dein » Herz nicht zu sehr an's Irdische » (p. 127), rend à peu près le sens général, mais non les mots de l'exclamation de Niobé : Γίγνωσκε τἀνθρώπεια μὴ σέβειν ἄγαν. L'expression singulière ἄνθος ἥβας κυμαίνει me parait bien rendue, autant qu'un étranger peut juger de ces choses, par « die Jugendblüthe aufschæumt » (p. 4). Mais à la page 7, « Staubgeboren » (enfant de la poussière) est un équivalent défectueux de ἐπιχθόνιος, qui signifie à la lettre « habitant de la terre, » et n'implique, par conséquent, aucune idée défavorable. Ajoutons que, si Pindare enseigne la modestie, et même l'humilité, il était bien éloigné cependant d'attribuer une basse origine à l'espèce humaine: ainsi, dans un passage cité (même page) par M. B., nous lisons que les dieux et les hommes sont issus d'une même mère. L'expression dénigrante « enfant de la poussière, » répétée ailleurs avec une certaine affectation par M. B., est donc faite pour donner, à des modernes du moins, une notion peu exacte des idées de Pindare sur l'humanité. Enfin (p. 38) M. B. cite le passage suivant, comme un de ceux où il est question de la voix dans Pindare : (Δόλιος ἀστὸς) σαίνων ποτὶ πάντας, ἀγὰν πάγχυ διαπλέκει (Pyth. II, 82). Dans ce vers, les mots σαίνειν et ἀγὰν διαπλέκειν, ne désignent, si je ne me trompe, que ce qu'ils ont l'air de désigner, à savoir des mouvements caressants, une attitude obséquieuse; et je ne vois pas qu'aucun commentateur indique le sens que M. B. paraît y attacher.

est une question différente, à laquelle je me crois maintenant à l'aise pour répondre en toute liberté, sans qu'on me soupçonne d'aucun parti pris de dénigrement.

« Hérille, dit La Bruyère (des Jugements) fait dire au prince des philosophes » que le vin enivre, et à l'orateur romain, que l'eau le tempère; s'il se jette dans » la morale, ce n'est pas lui, c'est le divin Platon qui assure que la vertu est » aimable, le vice odieux, ou que l'un et l'autre se tournent en habitude. » Si M. B. nous a fait penser plus d'une fois au personnage dépeint par La Bruyère, c'est un peu, il faut le reconnaître, la faute de son sujet, et aussi, sans doute, des exemples qu'il a eus sous les yeux. Le défaut d'Hérille est, plus ou moins, celui de ces monographies, fort nombreuses particulièrement en Allemagne, où se trouvent rassemblés tous les témoignages que nous fournissent les écrits d'un auteur, sur l'ensemble de ses idées morales et religieuses: travaux fort utiles, et qui le seraient plus encore, si leurs auteurs savaient les resserrer dans de justes limites. Par exemple, dans un chapitre où sont résumées les idées d'Eschyle sur la vie humaine, on se consolerait, je crois, de ne pas rencontrer le renseignement suivant : « Le point de départ de l'existence ter- » restre est la *tendre enfance*, telle que la représente Kilissa dans son désespoir » (*Cho.* 740 sqq.), âge dans lequel l'homme a besoin des mêmes soins qu'un » jeune animal (*Cho.* 740), et où il rampe encore à terre sur les pieds et les » mains (*Sept.* 17)[1]. » Les beaux vers dans lesquels un poète tel qu'Eschyle a pu exprimer ces vérités connues et incontestables seraient fort bien à leur place dans un *Gradus ad Parnassum* à l'article Enfance. Dans un travail intitulé « Ethique d'Eschyle, » et où il s'agit par conséquent, non-seulement de rassembler, mais encore et surtout de résumer et d'éclaircir, ce qui n'est pas toujours facile, les idées morales d'un des plus profonds génies de l'antiquité, elles ne peuvent que surcharger inutilement l'exposition, et déconcerter l'attention du lecteur.

Nous ne jouerons pas à M. B. le mauvais tour de passer en revue, à sa suite, toutes les opinions de Pindare et d'Eschyle sur des sujets qui n'ont jamais été, à notre connaissance, matières à controverse : par exemple, sur la destination du langage, qui, au moyen de son organe, la langue, est, suivant Pindare (die Ethik des Pindaros, p. 38), mais non, à ce qu'il paraît, suivant Eschyle, l'interprète des pensées et des sentiments de l'homme; et sur les inflexions diverses que prend la voix, toujours d'après le même poète, chez un hôte, chez les personnes d'humeur douce et modérée, comme Jason, chez un ami félicitant son ami, un fourbe qui cherche à faire une dupe, un homme transporté soit de joie, soit d'enthousiasme, ou en proie à l'inspiration dionysiaque; sur l'épouvante qu'elle est capable d'inspirer, quand la bouche profère des paroles effrayantes; sur les passions violentes qui l'étouffent, et le louable sentiment de réserve qui peut quelquefois lui commander le silence. La plupart des idées

---

1. Der Ausgangspunkt des irdischen Daseins ist das zarte Kindesalter, wie es Kilissa in seiner Hülflosigkeitschildert, wo der Mensch wie ein junges Thier gepflegt werden muss, und wo er noch auf Hænden und Füssen am Boden kriecht (p. 125).

générales qu'Eschyle et Pindare ont eu l'occasion d'exprimer, leur étaient vraisemblablement communes avec le genre humain tout entier. D'autres, en bon nombre aussi, leur étaient communes au moins avec leurs contemporains ou leurs compatriotes. Était-il bon d'en surcharger un travail comme celui-ci, au risque de confondre dans la foule des notions populaires, ce qu'il y a eu de vraiment particulier et d'original dans la morale de Pindare et d'Eschyle ? S'il n'existait pas un bon travail d'ensemble sur les doctrines religieuses et morales des Grecs antérieurement aux philosophes, il y aurait lieu d'en réunir les matériaux en dépouillant chaque auteur avec le soin minutieux que M. B. a apporté à l'accomplissement de sa tâche. Mais ce travail existe : les deux volumes de Nægelsbach sur la théologie homérique et posthomérique sont entre les mains de quiconque s'intéresse à l'histoire du développement moral de la race grecque. S'il y a des lacunes dans ces livres (et il y en a nécessairement quelques-unes), qu'on s'attache à les combler. Mais à quoi bon redire au sujet d'un auteur en particulier, à grand renfort de citations, ce que Nægelsbach a dit de toute la littérature classique des Grecs ? N'est-ce pas perdre sa peine, par exemple, que de nous faire remarquer la confusion de deux idées, distinctes en apparence, qu'atteste chez Pindare les expressions μοῖρα θεῶν, αἶσα θεῶν, Διὸς αἶσα, quand ces expressions se rencontrent déjà, non pas seulement dans des poëtes « plus » anciens, par exemple Solon, » comme le dit M. B., mais encore dans les deux plus anciens monuments de la littérature grecque (*Iliade*, IX, 608; XVII, 321, *Odyssée*, III, 269; XI, 292)? Si l'on voulait absolument prendre pour terme de comparaison, non les idées des contemporains de Pindare et d'Eschyle, mais les nôtres, et signaler chez ces auteurs tous les points par où la morale antique diffère de celle des modernes, il fallait du moins abréger, le plus qu'il était possible, cette partie, la moins nouvelle, et de beaucoup la moins intéressante, du travail : dire par exemple, en quelques mots, qu'il est question chez Pindare, comme chez les poëtes précédents, d'une μοῖρα θεῶν, et renvoyer à Nægelsbach les lecteurs curieux de plus amples renseignements. Sinon, il n'y a pas de raison pour qu'on ne vienne pas nous répéter successivement, à propos de tous les auteurs grecs et latins, qu'ils adoraient plusieurs dieux, dont le plus puissant était Jupiter.

M. B. possède à un haut degré les deux qualités particulièrement nécessaires à tout érudit. Pourquoi faut-il que son amour pour l'exactitude lui ait persuadé de ne pas se borner et que sa patience le lui ait permis ! Deux cents pages n'étaient pas trop peut-être pour exposer la morale de Pindare et d'Eschyle, si M. B. avait voulu discuter à fond les questions assez peu nombreuses, mais très-importantes, que soulève le texte de ces auteurs. Mais ce qui allonge son livre, ce ne sont pas les discussions approfondies, ce sont les citations déplacées et les commentaires superflus. Pindare n'a pas laissé échapper une réflexion, morale ou autre, dont il ne s'empare pour la paraphraser. Il soupçonne sous chaque légende mille intentions cachées. Il entend malice à la plus innocente des épithètes. Vous n'aviez jamais remarqué sans doute que Pindare appelle Clytemnestre une femme cruelle (νηλὴς γυνά). Eh bien ! aux yeux de M. B., ceci même mérite qu'on s'y arrête,

et demande explication : « Voilà pourquoi (« daher »), dit-il quelque part (p. » 46), Pindare appelle une femme cruelle Clytemnestre, qui avait tué son mari.» Évidemment, M. B. a découpé tout Pindare en petits morceaux, et il a juré de ne faire grâce au public d'aucun de ses carrés de papier. Cette épithète νηλής devient chez lui un argument, en preuve de la haute idée que se faisait Pindare de la sainteté du mariage. Ce qui ne peut servir ni de majeure, ni de mineure, ni de conclusion, il l'introduit néanmoins, en manière d'épisode. Par exemple, dans ce même chapitre, voici une description des cérémonies du mariage, toujours selon Pindare, comme si Pindare avait pu décrire d'autres cérémonies que celles qu'il avait sous les yeux. Plus haut, en guise de préface aux idées de Pindare sur l'amour conjugal, nous trouvons un chapitre entier sur l'empire irrésistible attribué par le même poète à l'amour proprement dit : comme si la haute idée qu'il paraît avoir eue du pouvoir de celui-ci l'avait prédisposé à concevoir une idée également haute de la sainteté de l'autre. Nous allons affliger M. B. Dans ce chapitre, où il fait valoir la sublimité des vues de Pindare sur l'amour («einer so erhabenen Ansicht von der geschlechtlichen Liebe »), il a omis le fragment de scolion aux courtisanes de Corinthe. Mais peut-être regrettera-t-il plutôt de ne l'avoir pas inséré au chapitre de l'hospitalité, à cause des premiers mots : Πολύξεναι νεάνιδες.

Ainsi, voilà un livre qui suppose chez son auteur, science, conscience et talent; qui lui a coûté certainement un travail considérable; qui se lit même avec intérêt, dans un bon nombre de parties; qui inspire à première vue une grande estime et le désir d'avoir beaucoup de bien à en dire : et, en définitive, le critique si favorablement prévenu se trouve dans l'impossibilité d'en faire une analyse sérieuse. Discuter avec l'auteur serait vraiment une entreprise hardie. Il faudrait d'abord se mettre en face de sa pensée : et où la trouver? Où trouver même celle des poëtes dont il prétend nous faire connaître les doctrines? Chose incroyable! Cette étude sur Pindare, si compliquée, si chargée de détails, se termine sans un mot de résumé, ni de conclusion, sur la mention de ce précepte, qu'il faut s'accommoder à l'humeur des gens au milieu desquels on vit : et si l'on se reporte à la fin de la seconde partie, qui concerne Eschyle, on éprouve pareille déception. En somme, M. B. n'a eu qu'un tort, celui d'adopter un mauvais plan : mais ce mauvais plan l'a empêché de faire un bon livre. Me demandera-t-on maintenant d'essayer pour mon compte, ne fût-ce qu'en vue de justifier mes critiques, ce qu'il n'a pas su, ou plutôt ce qu'il n'a pas voulu faire? Ma réponse sera simple. Peut-être y a-t-il eu un temps où je connaissais un peu la morale d'Eschyle et celle de Pindare : mais c'est que je n'avais pas encore lu le livre de M. B.

Éd. Tournier.

---

59. — **Hérode Atticus.** Étude critique sur sa vie. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par M. Paul Vidal-Lablache, ancien membre de l'École française d'Athènes. Paris, Thorin, 1872. In-8°, 184 p. — Prix : 6 fr.

Le sujet de cette thèse française était des mieux choisis. Non pas que le per-

sonnage dont on entreprenait la biographie fût par lui-même très-intéressant : nous n'avons presque rien conservé d'Hérode Atticus, et nous n'avons guère recueilli que l'écho de son ancienne renommée. Mais le cadre du tableau est charmant. D'abord il s'agit de la Grèce de l'époque impériale, encore séduisante dans son abaissement. Il s'agit de la rhétorique, c'est-à-dire de cet enseignement ou de cette prédication des idées générales qui a joué un si grand rôle dans toute l'antiquité; Hérode Atticus ayant enseigné d'abord en Grèce, puis à Rome, en face du rhéteur latin, Fronton, l'occasion s'offrait de marquer nettement, par quelques traits, la différence entre la rhétorique latine et la rhétorique grecque. Enfin Hérode Atticus, avec ses goûts d'antiquaire, ayant attaché son nom à beaucoup de monuments qui survivent en ruine ou bien dans les souvenirs, on avait devant soi une curieuse série d'études archéologiques, soit qu'il fallût identifier certains débris qu'une tradition certaine attribue à Hérode, soit qu'on voulût essayer des restitutions vraisemblables. — M. Vidal-Lablache a traité ce riche sujet avec une parfaite méthode et une grande netteté, mais avec trop de retenue et de discrétion, et en laissant derrière lui trop de lacunes à combler.

On ne voit pas, par exemple, qu'il ait cherché à préciser la situation d'H. A. dans cette vie universitaire d'Athènes, si active au second siècle. Hérode faisait-il partie du corps auquel était confié l'enseignement? Recevait-il un traitement public? On sait que les empereurs avaient dès lors réglé avec beaucoup de soin cette institution. — Nous n'avons conservé que quelques indices et bien peu de fragments de nature à nous permettre de juger de l'activité littéraire d'H. A. Faut-il faire acception d'un ouvrage περὶ γάμου συμβιώσεως que l'*Etymologicon magnum* lui attribuerait, suivant une indication probablement non exacte (cf. l'article *Hérode Atticus* dans la *Biographie* Didot)?— M. Vidal-Lablache rapporte qu'H. A. a été *corrector*, διορθωτὴς des villes libres d'Asie, mais il ne définit pas avec précision ce qu'était cette charge : les empereurs la confiaient d'ordinaire à un délégué qu'ils envoyaient gouverner des provinces du sénat, sous le prétexte de quelque agitation intérieure ou de quelque danger du dehors (V. le mémoire de M. Waddington sur Ælius Aristide. *Acad. des Inscr.*, t. 26, p. 222-228 de la 1re partie. Cf. Borghesi, t. V, p. 408). Le plus souvent, lorsqu'une province était l'objet d'une telle délégation, elle était tout près d'être rayée de la liste des provinces sénatoriales pour être placée sous la domination immédiate de l'empereur. C'est ce qui arriva pour la Bithynie : après avoir été confiée de la sorte à Pline sous Trajan, elle devint province impériale sous Adrien (Dio, LXIX, 14). — Pourquoi, parlant de l'association panhellénique, sous Adrien, l'auteur ne mentionne-t-il que deux inscriptions d'Aizani en Phrygie? On peut se convaincre soit par le *Voyage archéologique en Grèce* de Lebas, si bien commenté par M. Waddington, soit par une intéressante étude sur ces monuments insérée dès 1849 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse* par M. E. Barry, qu'il y avait, dans cette petite ville de Phrygie, inscrits sur les murs du temple de Jupiter, quatre documents relatifs à une contestation locale soumise à l'assemblée du Panhellénion.

Mais c'est surtout l'antiquaire qu'il devenait intéressant de montrer dans la

personne d'H. A. avec un scrupuleux détail, que rendaient facile à l'auteur, membre de l'École française d'Athènes, son long séjour et ses voyages en Grèce. H. A. avait une immense fortune, qu'il dépensait en libéralités fastueuses, en brillantes constructions. Tantôt il recouvre de marbre le stade panathénaïque et le stade de Delphes, tantôt il fonde un établissement thermal, ou bien il élève des aqueducs, il dédie des statues, il restaure des temples. Sa seconde femme, Appia Annia Régilla, étant morte, il édifie à sa gloire, en Grèce un théâtre, en Italie, dans un riche domaine, un curieux monument funéraire. Le théâtre subsiste, en ruines, sur le versant sud-ouest de l'Acropole; il a été étudié par tous les voyageurs; il a été l'objet d'un projet de restitution ingénieuse de la part de M. H. Daumet, le même habile architecte qui accompagnait M. Heuzey en Macédoine. (Cette restitution va paraître incessamment dans une de nos Revues d'architecture.) Des fouilles, ordonnées par le gouvernement grec, sous la direction de M. Pittakis, avaient fait retrouver, en 1857 et 1858 (et non en 1849), le sol du théâtre, qu'on avait alors déblayé. En 1848, M. Pittakis, aux frais de la société archéologique d'Athènes, n'avait pu que faire nettoyer une petite partie du théâtre vers le mur de scène.

Une monographie de ce monument avait de quoi tenter, et on y était particulièrement aidé par l'exact travail de M. Richard Schillbach (*Ueber das Odeion des Herodes Atticus,* Iena, 1858, in-4°). On aurait commencé par dire les incertitudes de la science, encore aujourd'hui, sur la différence entre les odéons et les théâtres; nous ne pouvons contrôler ce que nous disent les anciens de l'Odéon de Périclès, dont nous ne connaissons pas même la place, bien qu'il semble avoir dû être au sud-est du théâtre de Bacchus. Quant au monument d'Hérode Atticus, désigné quelquefois par les anciens comme un Odéon, il affecte très-exactement la forme d'un simple théâtre, avec sa *cavea* creusée, comme il arrivait souvent, dans le tuf, ici dans l'Acropole même, avec son mur de scène parallèle à la voie publique qui longeait le côté sud de l'acropole. C'est par un sentier placé à sa gauche et rampant derrière la *cavea* qu'on monte encore aujourd'hui aux Propylées. M. Vidal-Lablache a sans doute raison de douter, malgré le mot de Philostrate et la récente restauration de M. Tuckermann, que ce théâtre ait été entièrement couvert; très-probablement la scène l'était seule. Il y avait deux précinctions : 20 gradins en bas, et 13 environ en haut. Le détail des fouilles peut aider à reconstituer l'histoire de ces ruines. On a retrouvé dans ce sol un grand nombre de citernes, de nombreux débris de bois de construction, et dans ces murs les traces d'une chapelle chrétienne, de même qu'il y avait sans doute dans l'ancien théâtre un édicule consacré. Évidemment, pendant les désordres du moyen-âge, les populations s'étaient retranchées et fortifiées dans ce monument comme dans la plupart des grands édifices classiques. On y a trouvé en grande quantité des coquillages, peut-être pour la fabrication de la pourpre, et cela pourrait concorder avec ce que rappelle M. Finlay dans son *Histoire de la Grèce au moyen-âge*, que, sous les ducs francs, Athènes, Thèbes et Corinthe avaient eu de florissantes manufactures et teintureries d'étoffes de soie. — Les traces d'un grand incendie sont évidentes, non-seulement par des fragments de bois carbo-

nisés, mais par les marbres calcinés et les métaux fondus. Parmi les débris de toute sorte il y avait des morceaux de crânes humains, et, tout auprès, des ossements de bêtes féroces : M. Pittakis croit à des combats de gladiateurs. Il est possible que, lors de la domination des ducs francs, qui tenaient leur cour dans les Propylées, le théâtre d'Hérode Atticus ait été exploité, comme une abondante carrière de marbre et de pierre à bâtir, p. ex. pour la construction des ouvrages extérieurs qui ont été substitués au portique d'Eumène, entre l'Odéon et le théâtre de Bacchus, et pour la réparation des murs mêmes de l'Acropole. Les voyageurs du xve siècle paraissent avoir complètement oublié notre théâtre. L'un d'eux (cf. Leake, p. 346 sq.) nomme autour de l'Acropole divers monuments qu'il appelle l'École de Sophocle, l'Ecole d'Aristote, les Palais de Cléonide et de Miltiade : un autre nomme le Palais de Thémistocle, l'Arsenal de Lycurgue. Il est probable que le théâtre d'Hérode Atticus était alors désigné par quelqu'un de ces noms arbitraires. La confusion devient, après cela, constante chez les voyageurs et les antiquaires entre le monument d'Hérode et le théâtre de Bacchus, situé sur le même versant de l'Acropole, mais plus à l'est. Le dernier épisode de l'histoire de l'Odéon en ruine, c'est le courageux dévouement du général Fabvier, pénétrant à travers ces décombres jusque sur le plateau de l'Acropole, où il vient, avec une troupe de phihellènes et de soldats réguliers, secourir la petite garnison grecque assiégée par les Turcs. Une plaque de marbre blanc, placée à l'aile méridionale de l'Odéon après la mort du général, en septembre 1855, rappelle encore aujourd'hui ce glorieux souvenir du 25-27 décembre 1826.

De même qu'on pouvait, en certaine mesure, restituer l'histoire de ces ruines célèbres, il y avait lieu aussi d'étudier en détail la topographie antique du versant méridional de l'Acropole avant la construction de l'édifice. Est-il vrai, comme le croit M. Curtius, que le monument d'Hérode Atticus ait occupé l'ancien emplacement de l'Heliæa, et qu'il ait servi lui-même aux assemblées de justice (*Gœtt. gel. Anz.*, août 1868, p. 323)? Le Portique d'Eumène rejoignait le théâtre d'Hérode et le théâtre de Bacchus, en longeant l'Acropole ; sont-ce les derniers débris de ce Portique qu'on voit aujourd'hui, ou ne sont-ce pas plutôt ceux d'un aqueduc qui l'a remplacé? Une route, disions-nous, une voie publique, parallèle au flanc méridional de l'Acropole, conduisait vers l'ouest en passant devant les deux théâtres : elle était bordée, comme toutes les routes anciennes, de monuments commémoratifs; on y voyait le tombeau de Kalos ou Talos, neveu de Dédale, le sanctuaire de Perdix, mère de Kalos, celui d'Asclepios avec des statues du dieu et de ses fils, et des peintures; il y avait encore un temple de Thémis, une colline dite tombeau d'Hippolyte, une source d'Aphrodite Pandêmos, etc. (v. la *Géographie* de Bursian, p. 302). Tous ces souvenirs restitués eussent bien fait connaître les lieux où s'élevait le monument d'Hérode Atticus.

On sait quels autres témoignages de sa douleur Hérode avait laissés en Italie après la mort de sa femme Regilla. On connaît le *Triopion* et les inscriptions du Louvre. M. Vidal-Lablache énumère avec soin les divers monuments qui se rattachent à ce souvenir. Il aurait pu discuter cette opinion émise dans un travail de M. Bergau (*Das Grabmal der Anna Regilla.*—V. le *Philologus*, t. 24, 1866.—

Cf. Hertzberg, *la Grèce sous les Romains*, t. II, p. 396) qu'on possède encore les restes du monument funèbre élevé dans le Triopion à la mémoire de Régilla : ce serait la construction en briques visible sur une hauteur qui domine au loin la campagne romaine, non loin du tombeau de Cécilia Metella, entre la voie Appienne et la vallée de l'Almo ou du Caffarello, région bien connue des touristes à cause de la Vallée d'Egérie. Cette construction est en forme de temple avec un péristyle à quatre colonnes, aujourd'hui muré. Elle a été transformée dès le IXe siècle en une église, maintenant délaissée. On y recueille des fragments de marbre précieux, et M. Bergau croit même retrouver dans l'appareil ultérieur de la grotte d'Egérie, des restes de marbres rouge-antique de Laconie qui, suivant sa conjecture, auraient été enlevés au monument funèbre de Régilla. Le sarcophage de la cour du palais Farnèse aurait aussi fait partie primitivement de cette demeure sépulcrale, où auraient été ensevelis après elle les descendants de Régilla.

On a recueilli dans l'angle nord-est du Parthénon un fragment de piédestal rond portant cette curieuse inscription : Ἀθηνᾶς Δημοκρατίας; mais en outre on lit au bord inférieur de ce marbre le nom ΗΡΩΙΔΙΙ. N'est-ce pas le nom d'Hérode Atticus qui se présente ici, et quelles conjectures peuvent en naître (cf. Pauly, *Real Encyklopædie*, seconde édition du 1er volume, p. 2099. Cf. Otto Jahn, *Paus. descr. arc. Ath.*, p. 47, n. 32)?

En plus d'un lieu de l'Attique le souvenir d'Hérode Atticus est demeuré attaché à des ruines intéressantes, qu'il eût été bon d'étudier. Au village de Prasiae ou Porto-Raphti, à l'est de l'Attique, sur un rocher qui domine la mer, une statue colossale en marbre pentélique est appelée vulgairement ῥάφτης, le tailleur; c'est d'elle que le port a pris son nom, ou réciproquement. Elle est si mutilée que les antiquaires y ont vu tantôt un empereur romain, tantôt une impératrice, ou bien Régilla en déesse, ou bien la personnification de la théorie qu'Athènes envoyait de là vers Délos (Ross, *Reisen*, t. II, p. 9, 1843).

Enfin M. Vidal-Lablache a fait un louable effort pour réunir ce qui intéresserait l'iconographie de son sujet; mais plusieurs indications lui ont échappé. Les fouilles du théâtre d'Hérode Atticus ont fait retrouver les fragments des têtes de plusieurs statues : il y en avait trois entre autres qu'on a conjecturé avoir été celles d'Hérode, de Régilla et de leur fils. On peut consulter à ce sujet, entre autres documents, le travail de M. Schillbach, p. 25, et le *Journal archéologique d'Athènes*, 1862, n° 4033.

En résumé, le volume de M. Vidal-Lablache a réuni et commenté habilement un grand nombre d'inscriptions, dont plusieurs, dues aux fouilles de la Société archéologique d'Athènes, étaient encore à peine connues et n'avaient pas été mises en usage : c'est là son principal mérite. L'auteur a de même groupé et interprêté avec esprit et goût les informations éparses que lui présentaient les livres. Il serait à souhaiter seulement que son œuvre reçût un achèvement nécessaire par le bon usage de toute une série d'indications de nature à devenir le point de départ d'observations personnelles et fécondes.

A. Geffroy.

60. — **Canzoniere sacro di Giuda Levita,** tradotto dall' ebraico ed illustrato da Salvatore DE BENEDETTI, con introduzione. Pisa, tipografia Nistri. 1871. Gr. in-4°, xlij-223 p.

Le « recueil des chants religieux, » composés par R. Jehuda Hallévi[1], a fourni un grand nombre de poésies aux divers rituels israélites. Les communautés juives de tous les pays, qui en dehors des anciennes prières, adoptées par toutes, n'admettaient souvent dans leurs offices que les morceaux écrits dans leurs contrées, s'empressaient d'emprunter au célèbre castillan ses touchantes inspirations. Espagnols et Allemands, Polonais et Africains, Italiens et Français, Rabbanites et Karaites, les ont également introduites dans leurs liturgies[2], soit que l'accent ému et particulièrement national du poète ait trouvé, plus que tout autre, un écho sympathique dans les cœurs meurtris de ses coréligionnaires, soit aussi que les voyages fréquents de Jehuda aient de bonne heure répandu son nom dans les différentes synagogues[3].

Mais les chants devenus liturgiques ne forment que la moindre partie de son œuvre. Plusieurs recueils ou *Divans,* qui contiennent aussi des poésies mondaines en grand nombre, ont été formés à différentes époques et existent dans les bibliothèques de l'Europe[4]. Le plus riche de ces Divans paraît être celui qui avait appartenu à S. D. Luzzato, à Padoue, et qui se trouve maintenant dans la collection du Musée britannique. Le célèbre professeur en avait commencé la publication en 1864; la première livraison, renfermant 86 pièces, le texte pourvu de points-voyelles et accompagné de notes hébraïques, sobres et substantielles, a seule paru, l'auteur ayant été bientôt après enlevé à ses amis et à ses nombreux élèves[5]. C'est à sa mémoire qu'est dédiée la traduction italienne du « Canzo- » niere » que nous annonçons[6].

M. Salvator di Benedetti a traduit non-seulement toutes les pièces que contenait la livraison, dont nous venons de parler, mais encore plusieurs autres poésies, que Luzzato avait fait paraître longtemps auparavant, et cinq qui avaient été publiées par Michel Sachs[7]. Autant que nous avons pu en juger, la version

---

1. Il était né vers 1080, à Tolède, et s'appelait, en ajoutant à son nom un surnom arabe, Aboul-Hassan Jehuda ben Samuel Hallévi, le Castillan. Voy. *Journ. asiat.* 1865, II, p. 264, et les auteurs qui y sont cités.

2. Les parties essentielles du Breviavis juif étaient rédigées à la fin du IIe siècle, et pour elles les divers rites ne présentent que des variantes peu importantes. Mais pour les additions qu'on appelle *pioutim,* il y a quelquefois des changements d'une ville à l'autre. En Afrique, Oran n'a pas le même rituel qu'Alger; en France, Carpentras, Avignon, Aix, ont des cantiques à part.

3. Il était en Afrique, en compagnie d'Abraham ben Ezra (*Parchôn,* p. 4, col. c), qui, d'après la légende, était son gendre. — Après avoir passé plusieurs mois à Alexandrie, il termina probablement ses jours en Palestine, près des ruines du Temple, dont il avait chanté si souvent et si chaleureusement les splendeurs passées.

4. P. xxiij, n. 3. — Faits par différentes mains, ces recueils manuscrits se distinguent entre eux par le nombre aussi bien que par l'ordre dans lequel les poésies se suivent. Voy. *Journal asiatique,* 1865, II, p. 270 et suiv.

5. S. D. Luzzetto avait déjà publié un certain nombre des poésies mondaines sous le titre de *Betoulat bat Iehouda* (Virgo filiae Judae), Prague, 1840.

6. M. Geiger a publié en 1851 une traduction allemande fort élégante, en vers, de soixante-quinze poésies, sous le titre: *Divan des Castiliers Abou'l Hassan Juda ha-Levi.* On y trouve un grand nombre de notices biographiques, auxquelles M. Salv. di Benedetti a puisé.

7. *Die religiæse Poesie der Juden in Spanien.*

paraît exacte et élégante; les notes élucident, sans trop de prolixité, le texte, soit par les citations des passages bibliques et des interprétations rabbiniques et homilétiques qui ont inspiré le poète, soit aussi par la comparaison des poésies italiennes analogues et propres à répandre de la lumière sur la pensée de l'auteur, soit enfin par l'exposition des doctrines religieuses et philosophiques que R. Jehuda a suivies. Au moyen-âge tout poète de valeur a sa dogmatique; mais R. Jehuda est lui-même auteur d'un ouvrage philosophique et théologique, très-connu sous le nom de *Kouzari*. M. Salvator di Benedetti a divisé ses poésies, d'après un ordre propre à lui, sous les titres : le poète, le peuple d'Israël, instructions (insegnamenti), le pèlerin.

L'introduction est consacrée surtout à la marche qu'a suivie la poésie liturgique du judaïsme depuis la destruction du temple jusqu'à l'époque de R. Jehuda Hallévi. S. di B. est parfaitement au courant des travaux nombreux de Zunz, Dukes, Geiger, Michel Sachs, etc., sur cette matière, et les a mis à contribution avec goût et habileté. Nous devons cependant contester l'époque qu'assigne l'auteur à Qalir, le plus fertile des poètes liturgiques (p. xvj); le xie siècle (nell' undecimo secolo) est évidemment trop récent. Depuis que M. Dukes[1] a publié un passage de Sa'adia, mort en 942, dans lequel Qalir est cité, il n'est plus possible de le placer plus bas que le ixe siècle.

Un point que l'auteur n'aurait pas dû passer sous silence, c'est le blâme que R. Jehuda déversa plus tard sur les formes imitées de l'arabe, et adoptées par la poésie néo-hébraïque, et, par conséquent, sur ses propres compositions. Au rythme naturel et libre des Prophètes et des chantres sacrés, avait succédé vers le ve siècle à Babylone la prose rimée, toujours facile dans les langues aux désinences syllabiques, exerçant leur influence sur la voyelle du dernier radical qui les précède. Mais les Juifs de l'Espagne, jaloux de la prosodie du peuple arabe, cherchaient à prosodier également la langue sacrée et à établir pour elle un système de brèves et de longues, contraire à son génie. « Nous avons assez de » latitude, dit R. Jehuda dans son *Kouzari*, pour composer des pièces rituelles » sans gâter le langage, quand nous nous servons de la rime; mais en allant » jusqu'à la composition métrique, nous avons éprouvé le même sort que nos » ancêtres, lorsque le psalmiste les avertit par les mots : ils se mêlèrent aux » nations et apprirent à imiter leurs actions (Ps. cvi, vers. 35)[2]. » Ce jugement, ou plutôt cette condamnation, a d'autant plus d'intérêt qu'elle est un nouveau témoignage en faveur du caractère propre et éminemment israélite des poésies du Castillan. Ce sont les prophètes qui l'inspirent, et si dans sa jeunesse il prend pour modèle et maître son ami Mosé ben Ezra, si célèbre pour son habileté à manier la langue, il finit, dans un âge plus mûr, par revenir aux anciennes et saines traditions et à la seule poésie qui convient à l'idiome sacré. — L'exécution typographique de ce volume est presque trop luxueuse.

J. DERENBOURG.

1. *Beitrægc z. Geschichte d. æltesten Auslegung*, II, p. 14. Cf. Munk, *Journal asiatique*, 1850, II, p. 19, note.

2. J'ai donné le texte arabe de ce passage dans le *Journal asiatique*, 1865, II, p. 268, note, et nous renvoyons à cet article pour d'autres détails, relatifs à R. Jehouda Hallevi, et surtout pour ses rapports avec Moïse ben Ezra.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Ouvrages du fonds de la librairie SCHWERS, à Kiel, qu'on peut se procurer à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

GARDTHAUSEN (V.). Conjectanea Ammianea. 1 fr. 35

GUTSCHMID (A.). De temporum notis quibus Eusebius utitur in chronicis canonibus. 1 fr. 35

LIPSIUS (R. A.). Chronologie der rœmsichen Bischœfe bis zur Mitte des 4. Jahrhunderts. 8 fr.

—— Glaube und Lehre. Theologische Streitsschriften. 3 fr. 25

—— Die Pilatus-Acten. Kritisch untersucht. 2 fr. 70

—— Die Quellen der rœmischen Petrussage. Kritisch untersucht. 3 fr. 35

LUTJOHANN (Chr.). Commentationes Propertianae. 2 fr. 70

MŒBIUS (Th.). Dænische Formenlehre. 3 fr. 25

MULLER (Max). Ueber den buddhistischen Nihilismus. 1 fr.

MŒLDEKE (Th.). Die Inschrift des Kœnigs Mesa von Moab (9. Jahrhundert vor Christus). 2 fr. 70

—— Untersuchungen zur Kritik des alten Testaments. 6 fr. 50

RATJEN (H.). Geschichte der Universitæt zu Kiel. 5 fr. 35

RIBBECK (O.). Dionysos Kultus in Attika. 1 fr. 35

—— Epikritische Bemerkungen zur Kœnigsrede im Œdipus Tyrannos. 1 fr. 65

STŒCKERT (G.). Die Admission der deutschen Reichsstænde zum westfælischen Friedenscongresse. 3 fr. 25

VOLQUARDSEN (C. A.). Untersuchungen über Diodor. Buch XI bis XVI. 3 fr. 25

WISSER (G.). Quaestiones Tibullianae. 1 fr.

ZIEMSSEN (R.). Christus der Herr. 1 fr. 35

BARTELS (C.). Rathschlæge für die Behandlung des Typhus im Felde. 70 c.

DENKSCHRIFT über den grossen Norddeutschen Kanal zwischen der Elbe und dem Kieler Hafen. 12 fr.

ESMARCH (P.). Ueber chronische Gelenkentzündungen. 2 fr. 50. Relié. 3 fr.

—— Ueber Gelenkneurosen. 3 fr. Relié. 4 fr.

—— Der erste Verband auf dem Schlachtfelde. Relié. 2 fr.

—— Le premier pansement sur le champ de bataille. Relié. 2 fr. 70

—— The first dressing on the battlefield. Cloth. 2 fr. 70

FISCHER-BENZON (R. v.). Ueber das relative Alter des Faxekalkes und über die in demselben vorkommenden Anomuren und Brachyuren. 4 fr.

HÆDICKE (H.). Practical tables and rules for steam engines. 1 fr. 35

HENSEN (V.). Arbeiten aus dem Kieler physiologischen Institut. 6 fr. 50

—— und VŒLCKERS (C.). Experimentaluntersuchungen über den Mechanismus der Accommodation. 3 fr. 25. Relié. 4 fr.

JESSEN (W.). Ueber Zurechnungsfæhigkeit. 85 c.

MEYER (H. A.). Untersuchungen über physikalische Verhæltnisse des westlichen Theiles der Ostsee. Ein Beitrag zur Physik des Meeres. 32 fr.

SCHULTZE (Th.). Betrachtungen über die physikalischen Lehren vom farbigen Lichte und über dessen wahrscheinlichen Ursprung. 1 fr. 65

WEYER (G. D. E.). Vorlesungen über nautische Astronomie gehalten an der k. Marineschule in Kiel. 5 fr. 35

En vente chez G. Reimer, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. HUBNER Inscriptiones Hispaniae christianae. In-4°. 12 fr.

En vente chez Weber, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. J. HONEGGER Grundsteine e. allgem. Culturgesch. der neuesten Zeit. 3. u. 4. Bd. Das Julikœnigthum u. die Bourgeoisie. I. u. II. Thl. 24 fr.

En vente chez Kirchheim, à Mayence, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

S. BRUNNER Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami, le comte de Coblenz et son premier ministre le prince de Kaunitz. In-8°. 4 fr. 40

En vente chez Hirzel, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. FREYTAG Bilder aus d. deutschen Vergangenheit. 6. Aufl. 2. Bd. II. Abthlg. Aus dem Jahrhundert der Reformation. In-8°. 6 fr.

En vente à l'Institut géographique, à Weimar, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

HAND-ATLAS Der Erde u. d. Himmels in 70 Blættern, 42. Aufl. bearb. v. Kiepert, Græf u. Bruhns. Gr. in-fol. 97 fr.

En vente chez Engelmann, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

W. BACHER Nîzamîh's Leben und Werke u. d. 2. Theil d. Nîzamischen Alexanderbuches. M. pers. Texten als Anhang. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 13 Sixième année 30 Mars 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Benoit (A.). Nouvelles recherches historiques sur Phalsbourg et ses environs. In-8°, 31 p. Nancy (Crépin-Leblond).

Béroalde de Verville. Le moyen de parvenir, œuvre conten. la raison de ce qui a esté, est et sera, avec demonstrations certaines selon la rencontre des effets de vertu. Nouv. édit. collationnée sur les textes anciens, avec notes, variantes, index, glossaire et notice bibliographique par un bibliophile campagnard. T. II. In-8°, 340 p. Paris (Willem). 12 fr.

Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne, ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux. Ouvrage rédigé par une société des gens de lettres et de savants. T. 9. Gr. in-8° à 2 col. 638 p. Paris (Delagrave). 8 fr. 50

Darwin (C.). La descendance de l'homme et la sélection sexuelle. Traduit de l'anglais p. J.-J. Moulinié. Préface p. Vogt. T. Ier. 1 vol. in-8°. Paris (Reinwald). 8 fr.

Dauban (C.-A.). Histoire du règne de Louis-Philippe Ier et de la seconde république (24 février 1848 au 2 décembre 1851). In-18 jésus. Paris (Plon).

Gœthe. Théâtre. Traduction d'Albert Stapfer. Révisée et précédée d'une étude par T. Gautier fils. 2 vol. In-18 jésus, xj-1011 p. Paris (Charpentier). 7 fr.

Hignard (M.-H.). L'étude du grec dans l'éducation française. Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, prononcé le 1er août 1871. In-8°, 20 p. Lyon (Regard).

Ideville (H. d'). Journal d'un diplomate en Italie. Notes intimes pour servir à l'histoire du second empire. Turin, 1859-1862. In-18 jésus, 330 p. Paris (Hachette et Cie). 3 fr. 50

Janet (P.). Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale, 2e édit. 2 vol. In-8°, xliv-1286 p. Paris (Ladrange).

Jouffroy. Nouveaux mélanges philosophiques; précédés d'une notice et publiés p. Damiron. 3e éd. In-18 jésus, xxxvj-347 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Kératry (E. de). Le 4 Septembre et le Gouvernement de la défense nationale. Déposition devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Mission diplomatique à Madrid, 1870. In-8°, 244 p. Paris (Lib. intern.).

Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère; recueillies et publiées p. M. A. Chéruel. T. I. Décembre 1642-juin 1644. In-4°, cxxxij-975 p. Paris (Imp. nat.).

Levasseur et **Himly.** Rapport général sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie adressé à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes. In-8°, 47 p. Paris (Dupont).

Merlet (G.). Extraits des classiques français, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, accompagnés de notes et notices, à l'usage de tous les établissements d'instruction. Cours supérieurs et moyens. Prose et poésie. In-12, viij-616 p. Paris (Fouraut et fils).

Suavi-Effendi. Tarcyr, ou Relation de Mohammed Effendi, ambassadeur de la S. Porte en France, 1720, à Ibrahim Pascha. Edité et accompagné de notes par Suavi Effendi (en turc). In-8°, 52 p. Paris (Goupy).

Vortræge (œffentliche), gehalt. in d. Schweiz u. hrsg. unt. Mitwirkg. v. Prof. Desor, Hirzel, Kinkel u. Müller. 7. u. 8. Heft. Basel (Schweighæuser). 1 fr. 15

Contenu : 7. Aus d. Gesch, d. Schœpfung v. A. Heim. 8. Ueb. d. Ursprung u. die Entwickelung d. Sprache v. Wackernagel.

Zeitschrift (historische). Hrsg. v. Prof. H. v. Sybel. 27. u. 28. Bd. 14. Jahrg. 1872. 4 Hefte. Gr. in-8°. 1. Heft. 224 p. München (Oldenbourg). L'année 28 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — **30 Mars** — **1872**

Sommaire : 61. Bickell, Conspectus rei Syrorum literariae. — 62. Benfey, Sur le suffixe nominal *ia* ou *ya ;* Origine de l'optatif indo-européen. — 63. Corssen, Prononciation, vocalisme et accentuation du latin. — 64. Janet, Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale. — 65. Bourloton, l'Allemagne contemporaine.

61. — **Conspectus rei Syrorum literariae,** additis notis bibliographicis et excerptis anecdotis. Scripsit Gustavus Bickell. Monasterii. In-8°, 112 p.

En publiant cet opuscule M. Bickell, déjà connu par d'autres travaux recommandables, vient de s'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des amis de la littérature syriaque. Le petit volume que nous annonçons aujourd'hui est divisé en 10 chapitres sous lesquels se trouvent énumérés tous les ouvrages syriaques dont nous possédons des éditions : 1° les versions syriaques de la Bible; 2° les versions des livres apocryphes; 3° les écrivains syriaques orthodoxes; 4° les écrivains syriaques hérétiques; 5° les traductions en syriaque des Pères grecs; 6° les traductions en syriaque des hérétiques grecs; 7° la littérature profane chez les Syriens; 8° les liturgies syriaques; 9° les livres rituels; et 10° de l'office divin (hymnes, doxologies, etc.). On pourrait facilement se laisser induire en erreur par le titre et les divisions de l'ouvrage, et croire que M. Bickell a voulu nous offrir un aperçu historique de la littérature syriaque prise dans son ensemble. Malheureusement il n'en est rien. Bien qu'un tel ouvrage, qui n'existe pas, fût très-désirable, et que l'auteur fût qualifié en tout point pour le mener à bonne fin, son ambition ne s'est pas élevée si haut. Il a soin du reste de nous prévenir en commençant (p. 5) qu'il ne veut s'occuper que des textes syriaques déjà publiés. Son travail est donc avant tout bibliographique, et constitue un inventaire complet de tous les textes que nous possédons. On ne saurait trop louer une pareille entreprise. Depuis cinquante ans le nombre des publications syriaques s'est considérablement augmenté; on a édité des textes un peu partout, depuis Mossoul et les bords du lac de Van jusqu'en Angleterre; souvent ils ont été dispersés dans de volumineux recueils à côté de publications d'une nature tout autre. Il fallait réunir ces éléments épars, les classer, les coordonner, pour accomplir la tâche que s'était imposée M. Bickell. Bien des lecteurs, qui trouveront commode d'avoir sous la main un petit volume facile à consulter, ne se rendront point un compte exacte de la somme de travail qu'a dû dépenser l'auteur pour écrire une centaine de pages. En outre quelques-unes de ces éditions (par exemple celles de M. P. de Lagarde, *alias* Bœtticher), ont été tirées à un nombre beaucoup trop restreint d'exemplaires, et il est devenu presque impossible de se les procurer. M. Bickell ne s'est point laissé arrêter par ces diffi-

cultés, et nous offre en même temps qu'une liste raisonnée de tous les ouvrages publiés séparément, un dépouillement des collections d'Assemani, Land, Zingerle, Lagarde, etc. Son travail devient ainsi non-seulement d'une utilité journalière, mais vraiment indispensable à tout syriaciste.

Les derniers chapitres, malgré les curieux extraits qu'ils contiennent, n'offriront sans doute qu'un intérêt médiocre à la majorité des lecteurs. Mais on sera parfois bien aise de trouver un renseignement exact sur ces matières rituelles et liturgiques qui tiennent une si grande place dans la littérature syriaque. Ces chapitres ont certainement coûté à M. Bickell une peine dont il faut lui savoir gré.

La bibliographie nous a semblé complète. Les quelques lacunes que nous avions relevées dans le corps du travail se sont trouvées presque toutes comblées dans les *Corrigenda et addenda* placés à la fin du volume. Un excellent index facilitera beaucoup les recherches.

Ceux qui possèdent déjà les *Carmina Nisibena*, édités par M. Bickell (Voyez *Revue critique*) en 1866, seront bien aise d'apprendre que le présent volume contient, dans une note spéciale, un certain nombre de corrections et d'additions à cette excellente publication (p. 22 ss.).

Résumons-nous en deux mots. Le *Conspectus rei Syrorum literariae* est un travail utile et bien fait. Nous espérons que l'auteur ne s'en tiendra pas là et étendra son livre de manière à nous présenter une histoire complète de la littérature syriaque, en tenant compte tout aussi bien des ouvrages encore manuscrits que des éditions déjà imprimées.

A. Carrière.

---

62. — Th. Benfey. Ist in der indo-germanischen Grundsprache ein nominales Suffix *ia* oder statt dessen *ya* anzusetzen? — Ueber die Entstehung und die Formen des indogermanischen Optativ (Potential), so wie über das Futurum auf sanskritisch *syâmi* u. s. w. — Tirage à part des Mémoires de l'Académie de Gœttingue. 2 brochures in-4°, 45-68 p.

Le lien de ces deux morceaux qui se suivent immédiatement dans les Mémoires de l'Académie de Gœttingue, est une hypothèse identique faite par M. B. sur la prononciation primitive du suffixe nominal *ya*, et de la caractéristique de l'optatif *yâ*, qui auraient été l'un et l'autre dissyllabiques. Cette hypothèse, pour laquelle l'auteur lui-même ne revendique que le caractère de la vraisemblance, est rendue assez plausible par les remarques suivantes : 1° Les deux langues qui présentent d'une façon constante la prononciation dissyllabique, le grec et le latin, sont avec le sanscrit celles dont nous avons conservé les monuments les plus anciens, et le sanscrit lui-même présente de nombreuses traces de la même prononciation. 2° La synizèse est dans nos langues un fait plus fréquent que la diérèse. 3° Pour le sanscrit en particulier, il faudrait admettre, si la prononciation primitive avait été monosyllabique, une diérèse d'abord dans les mots védiques prononcés avec *vyûha*, et dans les formes en *iya* à côté de celles en *ya*, puis

dans l'usage classique un retour par la synizèse à l'état ancien. Or on a peine à s'expliquer ces deux procédés phonétiques inverses se succédant dans l'histoire d'une même langue.

Dans le second mémoire, outre la question relative à la prononciation la plus ancienne de la caractéristique *yâ* de l'optatif, M. B. traite celle de l'origine même de cet élément. Bopp avait cru y reconnaître une racine *î* « désirer. » Vérification faite, on a constaté que cette racine *î* non-seulement ne se rencontrait pas dans l'usage, mais que probablement elle n'était pas davantage citée dans le catalogue de racines d'où la fantaisie d'un commentateur avait voulu l'extraire à l'aide d'une de ces subtilités familières aux scoliastes hindous. Cependant il existe, sinon une racine, au moins un thème verbal *î*. Ce thème, considéré comme l'intensif de la racine *i* « aller » est védique, et il a, avec une caractérisque *ya* le sens de « se hâter, » ex. : *îyate*, et sans caractéristique celui de « supplier », ex. : *îmahe*. Le sens de « supplier » étant voisin de celui de « désirer », notre thème était parfaitement propre à exprimer l'idée de l'optatif, et ce serait lui en effet que nous retrouverions, sous la forme conjuguée sans caractéristique, à l'optatif moyen des deux conjugaisons principales, avec contraction seulement dans la première. Le même thème conjugué à l'actif aurait donné, après contraction, l'optatif actif de la 1re conjugaison. Enfin, conjugué avec la caractéristique *a* de la 6e classe à divers temps et modes, il aurait produit (à l'indicatif présent) les prétendus subjonctifs homériques comme ἀποθε-ίο-μαι qui sont de vrais optatifs, et en composition avec la racine *as* le futur en *syâmi*, (à l'imparfait) les formes grecques d'aoriste comme τύψε-ια, τύψε-ιας, (au présent du subjonctif) les formes telles que παρα-φθαί-ησι, et (à l'imparfait du subjonctif) l'optatif actif de la 2e conjugaison principale : *duhyâm*, τι-θε-ίην, *siem*, etc.

Cette hypothèse donne prise d'abord à la même objection que la conjecture émise également par M. B. sur les personnes verbales du sanscrit contenant une *r* avant la désinence, que j'ai discutée récemment dans la *Revue* [1]. Je demande la permission d'insister de nouveau sur cette objection en expliquant plus complètement ma pensée. Je me place, pour la critique, au point de vue de M. B., qui est aussi celui de Bopp : la vraisemblance de la composition, dans la langue mère, d'un thème verbal avec une racine conjuguée, doit être appréciée d'après sa ressemblance plus ou moins grande avec les compositions du même genre qui se sont produites dans l'histoire particulière de telle ou telle langue dérivée, et avec les constructions périphrastiques réellement en usage qu'une telle composition implique toujours comme une transition nécessaire. Ainsi la racine *as* « être » est employée comme auxiliaire ou comme copule dans toutes les langues de la famille, et dans les plus anciens monuments de ces langues. Il est vraisemblable qu'elle avait cette fonction dès la période indo-européenne. On peut donc admettre qu'elle est entrée dans cette période en composition avec

1. Voir le n° du 20 janvier.

un thème verbal (au futur et à l'aoriste), comme la racine primitive *bhû* par exemple, qui est devenue aussi un auxiliaire et une copule en latin, a donné dans cette langue, par une composition du même genre, un imparfait en *bam*, un futur en *bo*, un parfait en *vi*. Mais bien que cette racine remplisse aussi la fonction d'auxiliaire en sanscrit, comme elle ne l'a pas en grec, il n'aurait peut-être pas été légitime de la faire servir à l'explication de formes indo-européennes composées. La racine *i* « aller » semblait être dans des conditions encore moins favorables. Elle sert cependant d'auxiliaire en latin, dans l'infinitif passif *amatum iri*. Le sanscrit classique connaît aussi des locutions périphrastiques dans lesquelles cette racine, comme tous les autres verbes signifiant « aller », s'unit à un nom abstrait pour remplacer un verbe passif ou neutre. Mais d'abord les études de grammaire générale, comme le mémoire de Gabelentz sur le passif, nous montrent que les langues peuvent souvent, d'une façon indépendante, et quoique appartenant à des familles différentes, se rencontrer dans le choix des moyens propres à l'expression d'une même catégorie logique. Ensuite, il faut se garder de confondre l'usage même assez étendu d'une locution périphrastique avec l'emploi constant d'un auxiliaire apportant un complément régulier à la conjugaison. On n'y peut voir, dans le cas spécial qui nous occupe, que le germe d'un usage qui s'est en effet régularisé en bengali, et non la trace d'un procédé ancien, puisque ces périphrases sont beaucoup moins fréquentes dans la langue védique que dans le sanscrit postérieur. Il y a plus : la multiplicité même des racines signifiant « aller » qui peuvent entrer dans ces locutions, montre bien que la catégorie était encore dans l'esprit plutôt que dans le langage. Qu'il y a loin de là au choix d'un seul verbe se fixant avec une fonction déterminée comme auxiliaire, perdant ainsi peu à peu tout son sens radical, et assimilé enfin à la désinence parce qu'il n'a plus comme elle qu'une valeur purement formelle ! Et lors même qu'on admettrait avec un grand nombre de linguistes que la 4e classe de conjugaison et le passif sanscrit contiennent une composition avec la racine *i* « aller » qui, du moins, joue véritablement le rôle d'auxiliaire dans une forme de la conjugaison latine, on ne serait pas autorisé pour cela à attribuer un rôle analogue, dès la période indo-européenne, à la racine *gam* « aller », par exemple, qui ne montre que le germe d'un tel usage, et en sanscrit seulement, et encore moins, comme l'a fait M. B., à la racine *ar* qui a pris en sanscrit le sens d' « aller », mais qui, d'après le témoignage du grec ὄρνυμι et du latin *orior*, devait avoir à l'origine un sens plus précis.

La difficulté d'ailleurs est ici bien plus grande que dans l'hypothèse que je rappelle. Ce n'est pas même à une vraie racine que M. B. a recours, mais à un thème verbal qui est probablement une formation purement sanscrite. C'est en vain que l'auteur cite des formes grecques qu'il rapproche des intensifs sanscrits (p. 19). Car d'une part, *îyate, îmahe*, sont des formes anormales qu'on ne rapporte que par hypothèse à un intensif de *i*, et de l'autre on ne peut guère soutenir que les prétendus intensifs grecs aient jamais constitué une catégorie

déterminée, embrassant tous les verbes comme en sanscrit. C'est l'existence du thème *î* en particulier qu'il faudrait signaler en grec. A la vérité, M. B. rapproche de *îyate*, « se hâter », le verbe homérique ἵεμαι dont le participe ἱέμενος a l'ι long. Mais cette identification est très-contestable. Lors même qu'il faudrait en effet lire ἵενται par ex. sans esprit rude, contre l'opinion de Wolf, l'ε de cette forme semblerait plutôt représenter une voyelle radicale comme dans τίθενται que la voyelle d'une caractéristique toujours représentée par ο à la 3e personne du pluriel, comme dans λέγονται ; et si l'on voulait passer sur cette difficulté, on pourrait tout aussi bien expliquer le verbe en question par le sanscrit *îsh* « se hâter. »

Nous sommes donc, il faut le reconnaître, en présence d'un thème verbal dont l'existence n'est constatée qu'en sanscrit. Prenons maintenant l'optatif actif en *yâm*, par exemple, et cherchons à nous faire une idée des phases successives qu'implique cette formation dans la théorie de M. B. :

1° Formation du thème *î*, peut-être comme intensif de la racine *i* « aller », et son emploi dans le sens de « supplier » ou « désirer. »

2° Assimilation de ce thème à une racine primitive, et sa conjugaison avec la caractéristique *a* de la 6e classe.

3° Emploi de ce nouveau thème conjugué, comme auxiliaire servant à rendre par une périphrase l'idée de l'optatif.

4° Composition de l'auxiliaire avec un thème verbal quelconque.

La quatrième de ces phases, qui toutes ont dû être assez longues, est elle-même antérieure à la séparation des langues indo-européennes, et la forme fondamentale à laquelle il faut attribuer une origine bien plus reculée ne se rencontre qu'en sanscrit.

Il me paraîtrait beaucoup moins difficile d'admettre avec Schleicher que le thème de l'optatif est un thème nominal formé avec le suffixe *ya*, en retenant seulement de la théorie de M. B le rapprochement de l'*â* long de *yâ* avec l'*â* long du subjonctif. Il est facile d'objecter qu'on ne s'explique pas que l'idée de désir ou de possibilité soit exprimée *par une composition avec le pronom relatif* (Cf. Curtius. *Zur Chronologie*, etc., p. 56 du tirage à part, 91 de la traduction française) ; mais il ne l'est pas moins de répondre que ce sens a très-bien pu se développer dans le thème nominal. D'ailleurs, si l'on voulait absolument reconnaître une composition dans le thème de l'optatif, mieux vaudrait toujours comme fait Curtius (loc. cit.), et comme faisait autrefois M. B. lui-même, recourir à la racine *ya* (*yâ*), aller, ou mieux encore à la racine *i*, dont l'existence même dans la langue indo-européenne primitive ne peut du moins être contestée. Il est vrai que cette hypothèse n'échappe pas à l'objection que M. B. croit pouvoir faire à celle de Schleicher, à savoir que la contraction de *ya* en *î*, à l'optatif moyen par exemple, est un procédé phonétique dont la possibilité n'est pas démontrée pour la période antérieure à la séparation. On pourrait trouver un tel scrupule exagéré, mais j'aime mieux le respecter et en faire l'occasion d'une remarque générale, par laquelle je terminerai.

Toutes les études auxquelles peut donner lieu l'histoire d'une des langues de la famille reposent essentiellement sur la phonétique *particulière* de cette langue. Toutes celles qui porteront sur la période antérieure à la séparation seront condamnées à l'incertitude tant qu'elles ne reposeront pas de même sur une phonétique de la langue primitive indo-européenne. Cette langue mère a eu une longue existence avant de se diviser en différents rameaux, et pendant ce temps elle a dû être soumise à des lois phoniques que nous n'avons pas le droit d'induire de celles des langues dérivées. Il n'est sans doute pas impossible de retrouver ces lois, au moins en partie. A la vérité, c'est surtout l'analyse des formes grammaticales, la restitution conjecturale des éléments plus ou moins modifiés qui les composent, qui fournira les éléments de cette phonétique. La phonétique ne pourra donc ici, non plus que dans les premiers travaux qui ont inauguré la grammaire comparée, précéder les études grammaticales proprement dites. Mais si elle ne peut les précéder, elle doit du moins les accompagner, et les spéculations sur la grammaire de cette langue primitive ne prendront un caractère vraiment scientifique que lorsqu'elles seront présentées en nombre suffisant pour reproduire plusieurs applications des mêmes procédés phonétiques, et permettre de réduire ces faits en lois. Ce qu'il faudrait, en un mot, avant les essais isolés, ce serait un travail d'ensemble qui ouvrît enfin une voie sûre aux recherches particulières.

Abel BERGAIGNE.

---

63. — **Ueber Aussprache,** Vocalismus und Betonung der lateinischen Sprache, von W. CORSSEN. Zweite umgearbeitete Ausgabe. Zweiter Band. Leipzig, Teubner, 1870. 1086 p. — Prix : 20 fr.

Nous avons parlé en détail du premier volume de cet ouvrage [1]. Le second présente le même mélange de qualités et de défauts. Toutes les fois qu'il s'agit d'étudier le latin en lui-même, de montrer les couches successives dont il est formé, les changements survenus dans sa phonétique, les superpositions de suffixes, les variations de l'accent tonique, M. Corssen est admirable. Une pratique presque quotidienne de son livre nous a convaincu qu'on ne pouvait guère choisir un guide plus sûr et plus instructif. Mais le démon de l'étymologie, dont parle Grimm quelque part, s'est emparé de M. Corssen : il ne peut se contenter du latin, et trop souvent il nous transporte non pas seulement en grec, en gothique, en slave, en celtique, en sanscrit, en zend, mais dans les régions anté-historiques où les racines prennent des consonnes de développement et font varier leur voyelle, et où les verbes deviennent des suffixes. Nous sommes loin de vouloir nier la légitimité de ce genre de recherches : mais M. Corssen nous paraît perdre une partie de ses meilleures qualités quand il abandonne le sol de l'Italie.

Le second volume débute par un examen de la question si souvent agitée du

---

1. *Revue critique* du 17 juillet 1869.

changement de l'*a* en *e* et en *o*. Puis l'auteur étudie l'influence que les consonnes voisines ont exercée sur le changement de la voyelle; il passe ensuite à l'influence que les voyelles exercent réciproquement l'une sur l'autre; un chapitre est consacré à l'affaiblissement de la voyelle dans le second terme des composés. Ces différents sujets remplissent les quatre cent trente premières pages. On ne comprendrait pas un tel développement, si l'on ne savait que l'auteur s'interrompt fréquemment pour discuter les opinions contraires aux siennes et pour expliquer des étymologies et des faits de grammaire. Puis M. C. examine les changements que subissent les voyelles dans les syllabes finales et médiales, et la suppression des voyelles dans les mots simples et dans les mots composés (p. 436-607). Vient enfin la partie consacrée à la quantité, à l'accentuation et à la métrique : voyelles irrationnelles, différentes espèces d'accent, variations survenues en latin dans la loi de l'accent tonique, comparaison de l'accent latin avec celui des autres dialectes italiques, avec celui du grec et du latin vulgaire; l'ictus dans ses rapports avec l'accent et la quantité; considérations sur la manière de traiter le texte des anciens poètes latins.

Dans un livre aussi rempli de faits et de théories, nous sommes obligés de faire un choix. Nous citerons donc quelques points sur lesquels nous ne sommes pas entièrement d'accord avec l'auteur. Nous commencerons par le passif latin (p. 56).

Depuis que Bopp, dans l'un de ses premiers écrits (*Annals of Oriental Literature*. Londres, 1820), eut expliqué le passif latin par l'adjonction du pronom réfléchi aux désinences de l'actif, cette opinion avait généralement cours parmi les linguistes. Le lithuanien, le slave, que Bopp ne connaissait pas encore alors, parurent confirmer son explication. On sait, en effet, que l'ancien slave, pour dire « il est honoré », met *citeti sań* (littéralement « honorat se ») et qu'en lithuanien ce pronom régime *sań* est réduit à un *s* qui est venu se souder au verbe, de sorte qu'en regard de *wadina* « il nomme » on a *wadinas* « il se nomme, il est nommé. » Bopp regarde le passif latin et le passif letto-slave comme des formations relativement modernes et indépendantes l'une de l'autre [1].

Le premier qui ait élevé des doutes sur cette théorie est M. Mommsen, dans son livre sur les dialectes de l'Italie méridionale [2]. L'osque présente également des formes passives en *r*; nous avons, par exemple, *sakarater* « sacratur », *vincter* « vincitur » : mais comme l'osque, selon M. Mommsen, ne change pas *s* en *r*, on doit conclure que le passif a une autre origine que l'adjonction du pronom *se*. L'étude du celtique a fait aussi constater des passifs en *r* : tels sont l'ancien irlandais *berthar* « fertur », *berammar* « ferimur ». Cependant le celtique n'a point non plus, paraît-il, l'habitude de changer *s* en *r*. W. Scherer, selon son usage de jeter des hypothèses sans les défendre, parle de suffixes *ra*, *tara*, *mara* qui auraient donné des participes *amor*, *amatur*, *amamur*, toutes formations nomi-

1. Gr. comp. § 476.
2. P. 225, 235.

nales analogues à *amamini*. Il faut convenir que la langue aurait réparti ces suffixes avec une rare symétrie, puisqu'elle aurait fait *amo-r* en regard de *amo*, *ama-tur* en regard de *amat*, *ama-mur* pour faire pendant à *amamus*. Et la troisième personne du pluriel, quel est son suffixe? nous ne pouvons qu'approuver M. Scherer, quand il ajoute qu'il ne veut établir aucune opinion nouvelle [1].

Avant d'exposer l'opinion de M. Corssen sur le passif latin, mentionnons rapidement une explication qui a été, l'année dernière, présentée simultanément par M. Benfey à Gœttingue et par M. Whitley Stokes à Calcutta. L'*r* des formes en question proviendrait d'un verbe auxiliaire, à savoir du verbe *ar* « aller ». Il a été rendu compte dans la *Revue* [2] du travail de M. Benfey et l'on a montré combien son hypothèse souffre de difficultés. Nous n'avons aucune trace en latin d'un verbe auxiliaire correspondant au sanscrit *ar* : mais en supposant que cet auxiliaire ait existé dans une période antérieure, il se joindrait au verbe principal selon un mode tout-à-fait inusité, puisqu'au lieu de se souder à un participe ou à un infinitif ou à un thème verbal, il conserverait devant lui les désinences des différentes personnes (*amat-ur*, *amam-ur*, *amant-ur*) et que lui-même resterait invariable.

M. Corssen maintient l'explication de Bopp. Il admet dans le passif latin la présence du pronom réfléchi : les scrupules de Mommsen et de Scherer, au sujet des dialectes italiques, sont fort exagérés. Non-seulement nous voyons que l'osque affaiblit en *z* un *s* placé entre deux voyelles, ce qui est un acheminement vers le changement en *r*, mais l'ombrien oppose la forme *erek* à l'osque *izik*. Nous avons, en outre, au parfait du subjonctif ombrien les formes *benurent*, *fakurent*, *ambrefurent*, exactement comme on a en latin *venerint*, *fecerint*, *ambiverint* [3]. En osque, nous avons le nom propre *Niumeriis* à côté de *Niumsieis*. Quant au changement de *s* en *r* opéré par l'ancien irlandais, il faut quelque courage pour affirmer que ce changement est *contraire* à la phonétique celtique.

Nous approuvons moins M. Corssen quand il rapproche les passifs italique, celtique et slave, pour en inférer que cette formation appartient à la période reculée où ces trois rameaux étaient encore réunis. Comme on ne trouve en grec rien qui ressemble au latin *lætor*, *vehor*, on peut être tenté de croire qu'ici l'auteur oublie ce qu'il a admis un peu plus haut (p. 26 et 45), à savoir que les langues italiques sont particulièrement apparentées avec le grec. Mais il n'en est rien : voici comment M. C. se tire de cette difficulté. Il y aurait eu une période où ces langues possédaient chacune deux passifs, l'un formé comme ἔχομαι, l'autre comme *vehor* : tandis que le grec a perdu le passif de la seconde espèce, le latin, le celtique, le slave ont laissé disparaître celui de la première.

Observons d'abord que M. Corssen aurait pu aussi bien ajouter encore le rameau germanique, car nous avons en ancien norrois, en suédois et en danois

---

1. *Zur Geschichte der deutschen Sprache*, p. 225.
2. Voyez le n° du 20 janvier 1872.
3. Journal de Kuhn. II, 23.

un passif en *s* [1]. Mais la formation d'une conjugaison réfléchie à l'aide du pronom réfléchi annexé au verbe, et le changement de la voix réfléchie en voix passive, sont des faits si naturels et si fréquents dans toutes les langues, qu'il n'est point nécessaire d'admettre une parenté d'origine. Nous renvoyons à ce sujet M. C. au travail de C. von der Gabelentz, *Ueber das passivum*, où il verra que les idiomes les plus divers, comme, par exemple, le magyare et le brésilien, se rencontrent sur ce point.

Partant de l'idée que le passif latin est très-ancien, M. C. établit la série suivante : **vehomi-se*, **vehom-se*, **vehon-se*, **veho-se*, **veho-r ;* à la seconde personne, **vehesi-se*, **vehesi-s*, **veheri-s*. On voit qu'au lieu de considérer l'*i* de *veheris* comme une voyelle de liaison, il en fait l'ancien *i* de *vahasi*. Et à la troisième personne? l'*u* de *vehitur* n'est point, selon M. C., une voyelle euphonique comme dans *sumus* ou *Alcumena :* c'est l'altération d'un ancien *a*, car aussi bien qu'on disait *vagha-ti* « il transporte » on pouvait dire *vagha-ta*, puisque la désinence de la troisième personne n'est pas autre chose que le pronom démonstratif *ta*. Ainsi s'explique l'*a* des formes celtiques *berthar*, *scribthar*, et l'*e* des formes ombriennes et osques *vincter*, *herter*. Nous voici donc ramenés à la période indo-européenne et même au-delà, car jusqu'à présent, pour les désinences simples *mi*, *si*, *ti*, nulle part on n'avait découvert trace d'une autre voyelle que l'*i*. Nous ne pensons pas que les déductions de M. Corssen convaincront beaucoup de lecteurs. L'*i* de *veheris* aussi bien que l'*u* de *vehitur*, *vehuntur*, se prononçait probablement comme un son fort indistinct, et c'est à cause du caractère mal défini de cette voyelle qu'en osque et en ombrien elle est transcrite par un *e*. A l'intérienr de la langue latine, nous voyons l'orthographe varier : ainsi nous avons *nancitor* dans la loi des Douze Tables [2] et *utarus* sur une inscription (C. I. L. 1267). L'*a* des formes celtiques est probablement une autre représentation de cette voyelle neutre.

Tandis que par moments, ainsi qu'on vient de le voir, M. Corssen réclame pour la langue latine des formes d'un archaïsme impossible, à d'autres instants il lui fait tort de certaines formes vraiment anciennes qu'elle a conservées. Dans la conjugaison, le latin n'a plus guère que des verbes insérant une voyelle (peu importe ici qu'on l'appelle voyelle de liaison ou voyelle caractéristique) entre la désinence et la racine : ainsi *leg-i-t*, *am-a-t*, *mon-e-t*, *aud-i-t*. Ces verbes, qui forment ce que Bopp appelle la première conjugaison principale, sont d'un âge relativement récent : ils correspondent aux verbes grecs en ω. Mais le latin a pourtant gardé quelques restes de la seconde conjugaison principale, c'est-à-dire quelques verbes qui joignent immédiatement la désinence à la racine; tels sont *es-t* (il est), *fer-t*, *vul-t*, *es-t* (il mange). Ce qui prouve que ces formes sont vraiment anciennes, c'est qu'elles répugnent aux lois phoniques du latin classique, qui n'a pas de mots terminés

1. Grimm, *Gr. all.* (IV. p. 41 et s.).
2. Festus (éd. Müller), p. 166.

en *st* [1], *rt*, *lt*. Le nombre de ces formes est très-restreint, et nous voyons même qu'à d'autres personnes, comme *vol-u-mus*, *s-u-mus*, *ed-i-mus*, *fer-i-mus*, l'analogie a déjà fait sentir sa puissance. Par un renversement des faits qu'il est difficile de s'expliquer, M. Corssen suppose que *fert* est pour *ferit*, *est* pour *edit* et *vult* pour *volit* (p. 247 et 545). Mais on ne comprendrait pas pourquoi la langue aurait contracté *ferit* en *fert*, quand elle a *gerit*, *terit*, *serit*, ou *volit* en *vult* quand elle a *molit*, *colit*, ou *edit* en *est* quand elle a *dividit*, *cadit*, *fodit*. Une fois la voyelle de liaison introduite dans une langue, elle n'en sort plus si facilement, car elle rend la conjugaison beaucoup plus commode. C'est dans le sens des verbes comme *gerit*, et non dans la direction des verbes comme *fert*, que coule le fleuve de la langue latine. Pourquoi d'ailleurs refuser au latin ces restes de la conjugaison primitive, quand nous voyons qu'il s'en est également conservé en gothique et en ancien slave?

Un des mérites les plus incontestables de M. Corssen, c'est la façon dont il analyse et décompose les suffixes. Personne n'a mieux montré que lui comment les suffixes que les partisans de la *participial-theorie* considèrent comme simples, ont été formés par accumulations successives. On est d'autant plus étonné de le voir quelquefois rétablir la confusion là où lui-même avait fait l'ordre. Ainsi il identifie les suffixes *tūt* et *tāt*, en sorte que *juventūtem* ne serait qu'une altération de *juventātem* : mais la première partie du suffixe *tū-t* (plus anciennement *tū-ti*) est probablement la syllabe *tva* ou *tvā* qui a donné en grec la première partie du suffixe συνη. Il n'y a pas plus de raison pour identifier la formation des mots comme *cadūcus* et comme *merācus*, comme *velox* et comme *edax*.

L'auteur regarde les nominatifs *cucumis*, *cucumer*, *cinis*, *ciner*, comme de simples variantes de prononciation. Cependant, le mot *cucumis* a deux déclinaisons complètes : l'une sur *ignis*, l'autre sur *passer*. A côté du nominatif *cinis* nous avons le grec κόνις qui est un thème en *i* : on sait qu'il n'est pas rare de voir le nominatif présenter un autre thème que les cas obliques; nous citerons les mots *iter*, *senex*. M. Corssen a été conduit à voir dans *asser* « planchette » un mot composé de *ad* et *serere* [2], tandis qu'en réalité il y faut voir une forme sœur de *assis* « ais, planche, tablette, » mais revêtue d'un suffixe différent. L'ancienne langue latine avait aussi les doubles formes *bovis* et *boveris*, *suis* et *sueris*, *Jovis* et *Joveris*.

Une habitude obstinée de M. Corssen et de beaucoup d'autres philologues allemands, c'est de chercher des verbes dans les suffixes. Ainsi *poculum*, *ludicer*, *lavacrum* renferment la racine *kar* « faire » : *poculum* c'est « ce qui fait boire ». *Tabula*, *creber*, *saluber*, *conciliabulum* contiennent le verbe *bhar* « porter ». *Titulus*, *litera*, *pater*, *dator* sont formés à l'aide du verbe *tar* « traverser » [3]. On s'explique d'autant moins que M. C. partage cette erreur, qu'il analyse fort bien les suffixes simples *co*, *lo*, *bo*, etc. M. C. déclare quelque part qu'il trouve ces syllabes

1. Excepté *ast*, que M. Corssen explique d'une façon très-vraisemblable comme étant pour *at sed*.
2. P. 194 et s. — 3. P. 592.

pronominales trop vides pour donner des suffixes à significations si différentes [1] : mais précisément parce qu'elles sont vides, elles n'ont pas de peine à recevoir les acceptions variées que notre esprit y fait entrer. Les langues qui, comme l'allemand, se servent de suffixes pleins tels que *heit*, *thum*, *haft*, sont obligées de les vider avant de pouvoir en faire un libre usage.

D'après ce que nous venons de dire, nous ne pouvons qu'approuver M. C. quand il se refuse à voir le verbe *stare* dans l'adjectif *justus*, ainsi que le propose M. Pott. Mais pourquoi, un instant après, divise-t-il *justitia* de cette façon : *ju-sti-t-ia* [2]? Nous avons ici le suffixe secondaire *tia*, comme dans *lætitia*, *tristitia*. C'est le composé *justitium* qui renferme le verbe *stare*, et l'on s'en aperçoit bien par le sens, qui est : « suspension de la justice, fermeture des tribunaux. »

M. C. aurait été plus autorisé à chercher un composé dans le mot *augur*, qu'il met sur la même ligne que *fulgur*, et qu'il divise ainsi : *aug-ur*. Il est difficile, quand on songe aux fonctions des augures, de ne pas chercher dans ce mot le nom de l'oiseau : *au-gur*, ainsi que l'a déjà reconnu M. Pott, est formé comme *au-spex*, *au-ceps* [3]. La seconde partie est un nom verbal tiré du verbe **gusere*, **gurere*, en sanscrit *ǵuš*, en grec γεύω, en gothique *kiusan*, dont le sens est « éprouver, essayer ». Le verbe *gurere* est sorti de la langue latine : mais il a laissé le substantif *gustus* qui veut dire « l'essai, l'épreuve ».

A propos des adverbes comme *anteā*, *antehāc*, *antidhāc*, *posteā*, *intereā*, *prætereā*, *proptereā*, *quāpropter*, M. C. discute une question de phonétique et de syntaxe [4]. Bücheler et Ritschl supposent que les prépositions *ante*, *post*, *inter*, *præter*, *propter* ont autrefois gouverné l'ablatif : *eā*, *hāc*, *quā* seraient donc des ablatifs féminins régis par la préposition avec laquelle ils sont unis. Selon M. C., *eā*, *hāc*, *quā* seraient des accusatifs pluriels neutres ayant conservé la voyelle longue, comme les neutres védiques. Nous ne pouvons entrer dans le détail de cette discussion : contentons-nous d'indiquer une troisième explication qui aurait l'avantage d'être à la fois conforme aux lois phoniques ordinaires et aux règles habituelles de la syntaxe. Nous voyons par l'exemple de *abhinc*, *interim*, *adhuc*, *deinde*, *antequam*, avec quelle facilité le latin combine entre eux deux adverbes. Le même fait a lieu dans toutes les langues : je citerai seulement le français *jusque-là*, l'allemand *vorher*. On ne dira pas que dans ces mots le second terme est régi par le premier : quoiqu'il ne soit pas impossible de découvrir dans le second terme une flexion casuelle, pour peu qu'on y applique le microscope étymologique, cependant la vérité est que cette flexion était depuis longtemps pétrifiée quand on a assemblé les deux parties du composé. La même chose a dû avoir lieu pour les mots latins en question : nous voyons que *hāc*, *eā*, *quā* sont employés comme adverbes, même à l'état simple. Ce n'est pas ici le moment d'en examiner l'origine.

Nous nous séparons à regret d'un livre qui renferme tant de faits intéressants pour l'histoire de la langue latine. Ajoutons seulement qu'un index analytique et un index très-complet des mots cités facilitent singulièrement l'usage de ces deux volumes.

M. B.

1. P. 40, 68, 150, etc. — 2. T. I, p. 568. — 3. P. 550. — 4. P. 455.

64. — **Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale,** par Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Seconde édition revue, remaniée et considérablement augmentée. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques et par l'Académie française. Paris, Ladrange, 1872. In-8°, I, xl et 531 p. II, 747 p. — Prix : 16 fr.

Cet ouvrage de M. Paul Janet est la seconde édition d'un mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques en 1853 et publié en 1859 sous le titre : « Histoire de la philosophie morale et politique dans l'antiquité et dans les temps modernes. » M. J. voyant que la philosophie politique n'était pas liée à la philosophie morale dans les temps modernes comme dans l'antiquité a pensé avec raison que son ouvrage aurait plus d'unité et serait en même temps plus complet si l'histoire de la science politique en devenait le centre et le but. En conséquence, il a supprimé l'analyse et la discussion des théories de morale qui n'avaient aucune relation avec les théories politiques, et il a ajouté une introduction sur les rapports de la morale et de la politique, un chapitre préliminaire sur la philosophie morale et politique de l'Orient, des développements sur les origines de la morale en Grèce et sur Socrate, sur l'ancien et le nouveau Testament, sur la querelle du sacerdoce et de l'empire, sur la philosophie politique au XVIIe siècle, et enfin un dernier chapitre sur les théories politiques des économistes et sur l'idée du progrès dans Turgot et Condorcet.

Dans le premier livre, qui traite de la philosophie politique dans l'antiquité, M. J. donne avec raison la principale place à Platon et à Aristote, qui représentent à peu près complètement ce que les Grecs et les Romains ont dit de plus important sur ce sujet. Cependant il aurait pu tenir compte des discussions des Epicuriens et des Académiciens sur le principe de la justice, qui ne sont pas sans intérêt. L'importance que les écrits de Plutarque ont eue au XVIe siècle et encore au XVIIIe, leur méritait une place dans l'histoire de la philosophie politique.

Je n'ai aucune objection essentielle à adresser à M. J. sur l'exposition et l'appréciation des idées de Platon et d'Aristote. Il exagère peut-être l'empirisme d'Aristote et me paraît trop accorder aux préjugés vulgairement répandus sur l'emploi qu'Aristote aurait fait de la méthode d'observation et d'analyse en morale et en politique. Au fond, sa méthode est celle de Platon, la méthode dialectique qui marche à la vérité par la discussion des opinions plausibles. Aristote n'a pas dit et ne pouvait pas dire que « le vrai principe en toutes choses, c'est le fait » et que « si le fait lui-même était toujours connu avec une suffisante clarté, il n'y aurait pas besoin de remonter aux causes. » Au contraire, Aristote ne reconnaît le caractère scientifique qu'à la connaissance qui est en possession des causes et des raisons des faits ; et ce caractère, il le refuse à la morale et à la politique (*Eth. Nicom.* I, 1. 1094 b. 19 et suiv.), parce qu'elles ne portent pas sur le nécessaire, mais sur ce qui a lieu la plupart du temps. Il faut donc, suivant lui, se contenter d'y montrer la vérité en gros, sans rigueur ; on ne doit pas demander une exactitude que ne comporte pas la nature du sujet, ni faire comme ceux qui se contenteraient de raisonnements plausibles en

mathématiques et réclameraient des démonstrations rigoureuses dans un plaidoyer. Or ce qui n'est pas susceptible de démonstrations rigoureuses est justement le domaine du plausible, du probable, de la dialectique.

J'accorde à M. J. que j'ai exagéré en disant qu'Aristote « a complétement adopté en politique les principes de Platon, » mais il me semble exagérer à son tour en sens contraire quand il dit (p. 253), qu'« en composant son idéal politique, Aristote ne fit autre chose qu'obéir à une habitude grecque et à ce que j'appellerai une sorte de lieu commun dont on ne pouvait pas plus s'affranchir que nos tragiques de la règle des unités, » que (p. 254) « l'idéal n'y est guère autre chose qu'une machine de convention, » enfin (p. 274), qu'Aristote « disserte sans modèle et sans idéal sur les diverses espèces de cités et leurs divers systèmes de gouvernement, » qu'il (p. 254) « est un naturaliste. » Je n'examinerai pas ici si l'idéal politique d'Aristote n'est ni original ni intéressant, si Aristote n'est pas supérieur dans les parties d'analyse et d'observation. Cela peut expliquer le préjugé répandu sur le caractère de sa politique; mais cela ne le justifie pas. Le fait est qu'Aristote a un idéal en politique, un idéal beaucoup moins éloigné de celui de Platon que des principes de nos sociétés modernes, et un idéal d'après lequel il juge les différents gouvernements. Enfin la politique n'est pas pour lui une science d'observation et de spéculation, son but est la pratique, ainsi qu'il le dit lui-même (*Eth. Nicom.* I, l. 1095 a 5); et il s'en montre constamment préoccupé dans son ouvrage.

Dans le second livre qui comprend le christianisme et le moyen âge, M. J. a très-bien discerné ce qui était essentiel et devait appeler l'attention : il s'est attaché aux polémiques soulevées par la querelle du sacerdoce et de l'empire et aux théories politiques de saint Thomas d'Aquin, dont l'autorité a été si grande dans les écoles de théologie. Son exposition est exacte et intéressante. Il ne lui est échappé que quelques erreurs de détail sur des points de fait.

Les théories politiques produites au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècles sont le sujet des deux livres suivants et du second volume tout entier. Cette partie est la plus importante du sujet traité par M. J. et en même temps la plus remarquable de son ouvrage. Il y suit la naissance, le progrès et le développement de toutes les principales théories qui constituent aujourd'hui la science politique; il montre que Montesquieu a vu le premier que la division des pouvoirs était la condition essentielle de la liberté et détruit la légitimité de l'esclavage par les arguments les plus forts et les plus pressants, que Rousseau a distingué nettement le gouvernement du souverain et vu que la volonté générale est souveraine, qu'avant les économistes le droit de propriété n'avait pas encore été solidement établi. M. J. a montré le lien qui rattache les théories politiques à l'expérience personnelle de leurs auteurs; ainsi il a remarqué que la constitution de Genève a préoccupé Rousseau dans son Contrat social et qu'on peut expliquer ainsi certaines idées qui nous étonnent, comme celle qu'un peuple ne doit pas se laisser représenter. L'exposition est lucide et attachante. La discussion, qui dans l'ouvrage de M. J. suit toujours l'exposition, est conduite avec une dialectique fine et serrée; nous signalerons en particulier la discussion

des idées de Kant. L'appréciation est d'une équité irréprochable. Ainsi Rousseau est défendu victorieusement contre les reproches dont sa politique a été souvent l'objet, et en particulier dégagé de la responsabilité qu'on lui a imputée si légèrement dans les malheurs de la révolution française. M. Janet est fidèle à la noble devise : « liberty and moderation » qu'il avait mise en tête de son mémoire ; et on remarque dans tout l'ouvrage cette justesse sans banalité et cette finesse sans subtilité qui caractérisent son talent.

Charles THUROT.

---

65. — **L'Allemagne contemporaine,** par Edgar BOURLOTON, ex-engagé volontaire de 1870 aux zouaves de la Garde. 1 vol. in-12. Paris, Germer-Baillière. — Prix : 3 fr. 50.

Bien que ce livre n'ait aucune prétention scientifique, qu'il soit le fruit d'observations et d'études rapides et incomplètes, et d'une composition plus rapide encore, il mérite néanmoins d'être signalé à l'attention de ceux qui désirent connaître avec sincérité et exactitude l'Allemagne contemporaine. Les renseignements vrais et précis sur ce sujet nous font presque entièrement défaut ; rien n'est pourtant plus intéressant pour nous, rien n'est plus nécessaire que d'apprendre à connaître dans les plus petits détails l'organisation de l'Allemagne, ses lois, ses mœurs, ses idées, les éléments de sa force morale et matérielle. Nous devons avoir assez de virilité d'esprit pour faire cette étude avec un esprit dégagé des préoccupations et des passions du moment. C'est le seul moyen de la rendre profitable à notre pays en même temps qu'à la science.

M. Bourloton, malgré les tristes circonstances au milieu desquelles il a vu l'Allemagne, a su examiner ses mœurs et ses institutions sans parti pris, avec cette impartialité, cet amour de la vérité qui est aujourd'hui un devoir plus difficile, mais aussi plus sacré que jamais. « Pour faire une œuvre utile, dit-il, nous avons fait une œuvre sincère. » Aussi cette œuvre mérite-t-elle la belle épigraphe qu'il lui a donnée :

Ταῖς σαῖς δὲ τὐχαις, ἴσθι, συναλγῶ.
Γνώσει δὲ τάδ' ὡς ἔτυμ', οὐδὲ μάτην
Χαριτογλωσσεῖν ἔνι μοι [1].

Le plan du livre de M. Bourloton est très-complet : Caractère et mœurs. — État religieux. — Instruction publique. — Littérature. — Arts. — État politique. — Question sociale. — Puissance militaire. — Législation, impôts, organisation administrative. — Commerce et industrie. — Agriculture ; tels sont les divers points qu'il examine successivement. Certains chapitres pour lesquels il a pu se procurer des documents authentiques, sont très-instructifs. Celui qui traite de l'organisation militaire, en particulier, me paraît excellent. Il donne en quelques pages un tableau très-exact, non-seulement du système des levées et de la composition de l'armée, mais encore de l'éducation et de la discipline

---

1. Eschyle, *Promethée enchaîné*, v. 288, sq.

militaires. Les chapitres sur l'administration, la justice, le commerce, l'agriculture, présentent aussi un grand nombre de détails intéressants, mais ils sont loin d'être aussi clairs et aussi complets que celui qui traite de l'armée. Les renseignements donnés par M. Bourloton n'ont pas tous la même valeur ; les uns sont empruntés à des livres qui traitent de ces matières, d'autres à des rapports oraux recueillis en Allemagne, d'autres enfin à des observations personnelles. Aussi plus d'une erreur s'est-elle glissée dans cette revue rapide de tant de choses diverses. Il est inexact, par exemple, de dire qu'en Allemagne, la peine de mort n'est jamais suivie d'exécution (p. 219), bien que les exécutions soient rares. Plusieurs des assertions de M. Bourloton se rapportent à la période qui a précédé 1870 et ont cessé d'être vraies depuis les travaux législatifs de 1871, en particulier depuis la promulgation du nouveau code pénal. Il y a enfin dans le livre de M. Bourloton des lacunes graves. Il a consacré avec raison un chapitre entier à la question sociale, mais il ne dit rien de la loi sur la liberté des coalitions, dont les conséquences ont été si graves, comme le prouvent les nombreuses grèves qui affligent depuis quelque temps la Prusse. M. Bourloton fera bien quand il publiera une nouvelle édition de son livre, de refondre toute la partie qui traite de l'organisation administrative, législative et économique, en prenant l'avis d'Allemands spécialement versés dans ces matières.

Ce que M. Bourloton nous dit du caractère et des mœurs des Allemands est à un certain point de vue la partie la plus intéressante de son ouvrage, bien qu'elle soit très-incomplète. C'est un témoignage sincère et personnel sur des choses vues, senties, vécues ; il est, à ce titre, très-précieux à enregistrer. Mais ce n'est pas six mois de résidence dans une petite principauté saxonne, suivis d'un voyage rapide dans le reste de l'Allemagne, qui peuvent permettre de prononcer un jugement d'ensemble sur une nation de 40 millions d'hommes qui renferme tant de types divers, depuis le sceptique et railleur Berlinois, jusqu'au grave et lourd piétiste du Wurtemberg. Le trait le plus remarquable de la race allemande, le sentiment religieux, a complètement échappé à M. Bourloton. Ne connaissant la religion que sous la forme catholique, y voyant surtout la satisfaction des besoins de l'imagination, et se trouvant en Allemagne dans une société imbue des idées positivistes modernes, il a cru que le protestantisme luthérien n'était qu'une forme de la libre pensée ou un recueil de dogmes officiels sans action sur les âmes. S'il avait pu connaître mieux les classes populaires, il y aurait trouvé une piété ardente et sincère ; s'il avait eu avec les Allemands des relations plus prolongées et plus intimes, il aurait vu que presque tous, quelles que soient leurs opinions philosophiques, ont une conception religieuse et mystique de la vie et de la nature.

C'est surtout dans ses appréciations sur les arts et la littérature en Allemagne que M. Bourloton ne montre pas une compétence suffisante. Il est sur ce sujet à la fois vague et inexact. Qu'il nous suffise de dire que le nom de Mommsen n'est pas prononcé, et de citer les lignes suivantes : « l'étude des langues orientales, si précieuse pour les origines de la langue allemande, compte parmi ses maîtres : Bopp, traducteur de la vieille poésie philosophique de l'Inde (!) ;

Bernstein, auteur d'une grammaire arabe et d'un dictionnaire syriaque très-estimés, Ewald, qui a porté dans la critique hébraïque tant de subtilité dans l'analyse, tant de témérité dans l'hypothèse, enfin Boeckh, qui a précisé les règles et la méthode de cette science, en fondant ce qu'on peut appeler la philosophie de la philologie (!!) [1]. »

M. Bourloton aurait mieux fait de caractériser d'une manière générale le mouvement scientifique de l'Allemagne contemporaine, et de s'attacher à expliquer l'organisation de l'instruction publique, qui est une des principales causes de ce mouvement et de la supériorité actuelle de la race germanique. Les renseignements qu'il donne sur ce sujet sont exacts et intéressants, mais il n'a pas suffisamment montré que la puissante influence de l'enseignement en Allemagne vient à la fois de son unité et de sa liberté, et que cette unité dans l'enseignement a fait l'unité morale de la nation. Toute la jeunesse des classes aisées éclairées, au lieu de se contenter de l'enseignement secondaire, reçoit l'enseignement supérieur dans les universités. Là, elle acquiert par la vie en commun et par la salutaire discipline des méthodes scientifiques, d'une part le sentiment de la fraternité nationale et une certaine communauté d'idées, d'autre part de bonnes habitudes d'esprit, l'amour de l'exactitude, des faits précis et vrais, des jugements prudents et sûrs, en un mot une maturité intellectuelle aussi nécessaire à la sage direction de la vie journalière, surtout de la vie politique, qu'aux recherches de la science et de l'érudition. Tous les professeurs de collége sont contraints d'étudier trois ans au moins à l'université; aussi transportent-ils dans l'enseignement secondaire tout entier le même esprit à la fois national et scientifique qui anime les universités. Enfin les directeurs des écoles normales primaires doivent sortir des universités et les meilleurs professeurs de ces écoles ont fait des études d'enseignement supérieur. Ainsi, sans cette centralisation qui ailleurs stérilise et étouffe l'enseignement, l'Allemagne a su, par la seule force de ses institutions et sa vie intellectuelle, créer l'unité dans l'instruction publique, si bien que le même esprit, les mêmes méthodes, qui inspirent les cours de Berlin ou de Gœttingen, inspirent les leçons modestes d'un petit maître d'école au fond de la Prusse orientale. Les Académies elles-mêmes, formées presque exclusivement de membres des universités, vivent en rapport intimes avec elles et consacrent tous leurs efforts à encourager les études d'enseignement supérieur.

M. Bourloton ne pouvait en si peu de temps connaître à fond l'Allemagne. Peut-être aurait-il mieux fait de présenter ses souvenirs et ses observations sous la forme narrative plutôt que sous la forme didactique et de se contenter de raconter ce qu'il a vu et entendu avec cette sincérité, cette vivacité d'esprit et de style qui rendent si attrayante la lecture de son livre. Quelles que soient ses imperfections, ce livre rendra de réels services et enrichira nos connaissances sur l'Allemagne d'un nombre considérable d'expériences personnelles et de remarques fines et instructives.

G. MONOD.

1. M. B. sait-il suffisamment l'allemand? Il traduit : *Die verlorene Handschrift*, par : l'*Écriture perdue* (p. 81, n. 1).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez V. PALMÉ, à Paris.

J. GAGARIN Les Jésuites de Russie, 1772-1785. La Compagnie de Jésus conservée en Russie après la suppression de 1772. Récit d'un Jésuite de la Russie-Blanche. In-12. 2 fr.

En vente à la librairie F. C. W. VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 2e édit. corrigée et augmentée. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie TRÜBNER et Cº, à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

WILSON A sanskrit and english Dictionary being an abridgment of Prof. Wilson's Dictionary with an Appendix explaining the use of affixes in Sanskrit by Pandit Ram Jasan. 1 vol. gr. in-8°. Rel. toile. 35 fr.

En vente chez W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. RITTER V. ARNETH Joseph II. u. Leop. v. Toscana. Ihr Briefwechsel v. 1781 bis 1790. Bd. I. 1781-1785. 2 vols. In-8°. 20 fr.

Bien que cet ouvrage porte un titre allemand, tout son contenu est en langue française.

En vente chez E. J. BRILL, à Leyde, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. M. F. LANDOLT Dictionnaire polyglotte de termes techniques militaires et de marine.

Ire partie. Néerlandais-français-allemand-anglais. In-8°.	7 fr.
IIe partie. Allemand-néerlandais-français-anglais. In-8°.	9 fr. 35
IIIe partie. Français-allemand-anglais-néerlandais. In-8°.	10 fr. 50
Supplément aux trois premières parties. In-8°.	9 fr.

En vente chez STILKE et VAN MUYDEN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

TABLEAU historique de la guerre franco-allemande (15 juillet 1870-10 mai 1871). 1 vol. in-8°. 10 fr.

DISCOURS de M. le comte de Bismarck avec sommaires et notes. 3 vols. In-8°. 18 fr. 75

En vente chez S. MITTLER et fils, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

Publications officielles de l'état-major prussien.

W. BLUME Feldzug 1870-1871. Die Operationen der deutschen Heere von der Schlacht bei Sedan bis zum Ende des Krieges v. d. Operations-Akten des Grossen Hauptquartiers dargestellt. M. e. Uebersichtskarte u. Beilagen. 2. Aufl. 6 fr. 75

H. WARTENSLEBEN D. Operationen d. Süd-Armee im Januar u. Februar 1871. Nach den Kriegsakten des Oberkommandos der Süd-Armee. M. Karten. 2 Aufl. 2 fr. 50

En vente chez WEBER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. J. HONEGGER Grundsteine e. allgem. Culturgesch. der neuesten Zeit. 3. u. 4. Bd. Das Julikœnigthum u. die Bourgeoisie. I. u. II. Thl. 24 fr.

En vente chez KIRCHHEIM, à Mayence, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

S. BRUNNER Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami, le comte de Coblenz et son premier ministre le prince de Kaunitz. In-8°. 4 fr. 40

En vente chez HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. FREYTAG Bilder aus d. deutschen Vergangenheit. 6. Aufl. 2. Bd. II. Abthlg. Aus dem Jahrhundert der Reformation. In-8°. 6 fr.

En vente à l'Institut géographique, à Weimar, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

HAND-ATLAS Der Erde u. d. Himmels in 70 Blättern, 42. Aufl. bearb. v. Kiepert, Græf u. Bruhns. Gr. in-fol. 97 fr.

En vente chez ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

W. BACHER Nîzamîh's Leben und Werke u. d. 2. Theil d. Nîzamischen Alexanderbuches. M. pers. Texten als Anhang. 8 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 14 Sixième année 6 Avril 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Clemm (W.). Ueb. Aufgabe u. Stellung d. classischen Philologie insbesondere ihr Verhæltniss z. vergleich. Sprachwissenschaft. Academ. Antrittsrede geh. in d. gross. Aula z. Giessen, am 4. Novemb. 1871. In-8°. Giessen (Ricker). 1 fr. 35

Eggenschwyler (K.). Geschichte d. pariser Revolution v. J. 1871. 1re livrais. In-8°, p. 1-62. Bern (Jent et Reinert). 1 fr. 70

Fabri (F.). Staat u. Kirche. Betrachtungen z. Lage Deutschlands in d. Gegenwart. 2. unveræn d. Abdruck. In-8°. Gotha (Perthes). 2 fr. 70

Frankel (Z.). Zu. d. Targum der Propheten. In-8°, 48 p. Breslau (Schletter). 2 fr. 70

Freytag (G.). Bilder a. d. deutschen Vergangenheit. 6. Aufl. 3. Bd. In-8°. Leipzig (Hirzel). 8 fr.
Contenu. Aus d. Jahrhundert d. gross. Krieges (1600-1700). Neuer Abdr.

Giller (A.). Historja powstania narodu polskiego w. 1861-1864. T. 2. In-18 jésus, 443 p. Paris (Dunon et Fresné).

Gœthe's sæmmtliche Werke. Vollstænd. Ausg. in 15 Bdn. M. Einleit. v. K. Gœdecke. 1-4 vol. Bd. 8. lxx-423, xxiv-664, xxiv-516 u. xx-506 p. Stuttgart (Cotta). Le vol. 2 fr. 15

Hagenbach (R. R.). Vorlesung üb. d. Kunstgeschichte v. d. æltesten Zeit. b. z. 19ten Jahrhund. Neue, durchgæng. überarb. Gesammt. ausg. 17. Lief. In-8° (7e vol. p. 1-208 Leipzig (Hirzel). 2 f. 70

Hœfner (M. J.). Untersuchungen z. Geschichte d. Kaisers L. Septimius Severus u. sein. Dynastie. 1. Bd. 1. Abthlg. In-8°, viij-105 p. Giessen (Ricker). 2 fr. 70

Kugler (F.). Handb. d. Kunstgeschichte, 5. Aufl. bearb. v. Lübke. M. üb. 600 Holzschn. 5. Lief. In-8° (2e vol. p. 1-260). Stuttgart (Ebner u. Seubert). 4 fr. 80

Lexicon Homericum composuerunt A. Capelle, A. Eberhard, E. Eberhard, etc. Ed. H. Ebeling. Fasc. II. Gr. in-8°. Berlin (Ebeling et Plahn). 2 fr. 70

Nibelungen u. Kudrun-Lieder f. Schulen ausgewæhlt u. nebst Formenlehre, Wœrterbuch u. einigen goth. u. althochdeutschen Sprachproben, hrsg. v. W. B. Mœnnich. 3. Aufl. In-8°. Gütersloh Bertelsmann). 2 fr. 70

Noizet (Général). Le dualisme ou la métaphysique déduite de l'observation. In-18 jésus, 130 p. Paris (Plon).

Obermüller (W.). D. Abstammung d. Magyaren m. e. Einleit. üb. d. kelt. Wanderungen u. d. heut. europ. Vœlker nebst. e. Anh. üb. d. Herkunft d. Zigeuner u. Rothhæute (Aus Mittheilgn d. Wiener geogr. Gesellschaft). In-8°, 43 p. Wien (Herzfeld et Bauer). 2 fr. 15

Scholt (W.). Altajische Studien od. Untersuchgn a. d. Gebiete d. tatar. (turan.) Sprachen. 5. Heft. Aus Abhandlgn d. k. Akad. d. Wissensch. zu Berlin. Gr. in-4°, 46 p. Berlin (Dümmler). 3 fr.

Second (J.). Les baisers. Traduction nouvelle p. V. Develay, av. un frontispice de C. Eisen et un portrait. 2e éd. In-12, 50 p. Paris (Jouaust).

Sophocle. Philoctète. Nouv. éd. publiée av. une notice, un argument analytique et des notes notes en français, p. Tournier. Paris (Hachette). 1 fr.

Vattier (E.). La France devant l'Allemagne et devant elle-même. In-8°, 64 p. Paris (Lib. intern.). 1 fr.

Viaggio (il) di Carlo Magno in Ispagna per conquistare el cammino de San Giacomo; testo di lingua inedito pubblicato per cura di Ant. Ceruti. Vol. I. In-16. lxviij-164 p. Bologna (Romagnoli). 9 fr. 20

Waddington (C.). La philosophie de la Renaissance. Discours d'ouverture prononcé à la Sorbonne, le lundi 8 janvier 1872. In-8°, 19 p. Paris (Meyrueis).

Wallace (A. R.). The Malay Archipelago. 3. ed. In-8°, London (Longmans). 9 fr. 40

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — **6 Avril** — **1872**

Sommaire : 66. SCHOLTEN, l'Apôtre Jean en Asie-Mineure. — 67. BÜHLER, Catalogue de manuscrits sanscrits. — 68. RÉNIER et PERROT, les Peintures du Palatin. — 69. VALETTAS, Lettre sur le 9e article du Symbole. — 70. RAJNA, Rinaldo da Montalbano. — 71. QUÆBICKER, Recherches critico-philosophiques. — 72. SAYOUS, Histoire des Hongrois de 1790 à 1815. — 73. SACHS, Dictionnaire encyclopédique allemand-français.

66. — **De Apostel Johannes in Klein-Azië.** Historisch-kritisch onderzoek door J. H. SCHOLTEN, Hoogleeraar te Leiden. Leiden, S. C. van Doesburgh, 1871, 96 p. in-8°.

Les traditions relatives aux temps apostoliques sont loin de garder le silence sur la vie de l'apôtre Jean. Nous pouvons, en les coordonnant, tracer l'esquisse biographique suivante : Jean, fils de Zébédée, après avoir été d'abord avec Jacques et Pierre à la tête de l'église de Jérusalem, dirigea pendant un certain nombre d'années les communautés chrétiennes d'Asie Mineure, écrivit dans ce dernier pays le livre de l'Apocalypse, le quatrième évangile et les trois épîtres qui portent son nom, et mourut à Éphèse dans un âge avancé. La tradition ne nous présente point d'une manière aussi sèche les grands traits de la vie de l'apôtre ; elle sait y joindre des anecdotes qui animent, pour ainsi dire, la figure du personnage et font ressortir les vives couleurs du tableau. L'histoire du jeune brigand converti et le récit de la rencontre de Jean avec l'hérétique Cérinthe aux bains d'Éphèse sont dans toutes les mémoires.

Quelle est la valeur historique des renseignements puisés à cette source d'informations, renseignements que nous trouvons servilement reproduits dans la plupart de nos Histoires de l'Église ?

La critique a déjà montré depuis un certain nombre d'années que les traditions chrétiennes des premiers siècles étaient loin d'offrir toutes les garanties désirables d'historicité, mais la tradition johannique est peut-être, de toutes, celle qui a reçu les plus rudes coups. L'authenticité du quatrième évangile, fortement ébranlée depuis Bretschneider, voit journellement diminuer le nombre de ses défenseurs. Il en est de même pour les épîtres. Quant à l'Apocalypse, Baur et ses disciples ont continué d'y voir l'œuvre de Jean ; ce livre venait du reste confirmer d'une façon merveilleuse les systématisations trop absolues de l'école de Tubingue. Mais on n'en est pas resté là. MM. Volkmar, Meyboom, Keim, etc., ont repris, mais pour d'autres raisons, l'ancienne thèse soutenue par Denys d'Alexandrie et Eusèbe, plus tard par Luther, Carlstadt et Zwingli, qui s'accordaient à rejeter l'origine apostolique de l'Apocalypse. Ils ont cherché à démontrer qu'il était impossible de reconnaître la main d'un apôtre dans ce livre étrange que pourtant l'exégèse moderne a su éclairer d'une si vive lumière. Ces résultats ne sont pas

encore universellement acceptés, il s'en faut de beaucoup; mais des conversions s'opèrent chaque jour, et tout observateur attentif verra bien nettement que le courant porte de ce côté.

La tradition se trouve donc prise en défaut sur un des points essentiels. Mais s'ensuit-il qu'il faille la rejeter en bloc et aller jusqu'à ne pas reconnaître comme historique la donnée, si généralement admise, d'un séjour plus ou moins long de l'apôtre en Asie Mineure ? Non. Pourtant, si l'un des faits relatés est démontré inexact, les autres doivent être soumis à un examen critique d'autant plus rigoureux. Cette enquête a été récemment entreprise et l'ouvrage que nous avons sous les yeux peut être considéré comme un exposé complet de la question.

Dès 1840 un théologien allemand nommé Lützelberger avait vigoureusement attaqué l'ensemble de la tradition johannique. Mais son livre[1] passa presque inaperçu. Il était réservé à M. Keim, auteur d'une savante, mais un peu lourde, *Vie de Jésus*, de reprendre le problème en 1867 et de le poser de telle sorte qu'on fût obliger de s'en occuper[2]. Le monde théologique s'émut et une controverse s'engagea qui n'est point encore terminée. MM. Keim, Wittichen, Holtzman d'une part, MM. Ewald, Steitz, Max Krenkel, de l'autre, ont traité la question avec une profonde connaissance de l'époque apostolique. Quoiqu'il en soit du résultat, les deux partis auront combattu avec honneur. Mais entre tous ces travaux, la première place appartient certainement au dernier venu, celui de M. Scholten.

Le nom de M. Scholten n'est point inconnu aux lecteurs de la *Revue critique*. Ils savent avec quelle richesse et quelle variété de connaissances, avec quelle sûreté de coup d'œil et quelle inflexibilité de méthode, l'illustre théologien hollandais a l'habitude de traiter les questions de critique historique. Ces qualités ne se sont point démenties dans la publication que nous annonçons aujourd'hui.

Le plan suivi par l'auteur est des plus simples. Il consiste à prendre l'un après l'autre, et dans leur ordre chronologique, les anciens écrivains ecclésiastiques dont le témoignage peut être invoqué, à recueillir ce témoignage et à en déterminer la valeur et la portée. L'histoire de la tradition johannique se dégage ainsi au milieu de la discussion des textes et l'on se trouve presque étonné de découvrir un lien organique entre les divers chapitres de l'ouvrage qui semblaient n'offrir tout d'abord que des études fragmentaires. La raison en est pourtant bien simple. Chacun de ces chapitres représente pour ainsi dire un chaînon dans la formation graduelle de la légende.

Les plus anciens documents qu'il nous soit possible de consulter ne nous parlent pas d'un séjour de Jean l'apôtre en Asie Mineure. L'Apocalypse, dont l'auteur a été à Patmos et connaît les églises de l'Asie Mineure, offrirait à la tradition une base solide, s'il était démontré que ce livre est bien l'œuvre de Jean. Malheureusement il n'en est rien. L'Apocalypse trahit une main qui ne peut être

---

1. *Die Christliche Tradition über den Apostel Johannes und seine Schriften in ihrer Grundlosigkeit nachgewiesen.*

2. *Geschichte Jesu von Nazara*, I. p. 161 suiv. Comp. *Revue de théologie*, 3e série, VI, p. 178 suiv.

celle d'un apôtre, et le personnage mis en scène par l'écrivain inconnu n'est pas plus historique que le Daniel du livre de Daniel ou l'Esdras du quatrième livre d'Esdras. Parmi les écrits les plus récents du Nouveau Testament, les épîtres aux Éphésiens, aux Colossiens et à Timothée ne font mention nulle part d'un séjour de Jean en Asie Mineure ; ils partent au contraire de l'idée que Paul est le grand apôtre de cette région. Il en est de même de Papias, de Polycarpe, de Justin, de l'auteur des lettres d'Ignace, d'Hégésippe. Nous arrivons ainsi jusque vers l'an 180, sans avoir pu recueillir un seul témoignage en faveur de l'opinion traditionnelle. C'est là un argument déjà bien fort contre son historicité. Mais la tâche de la critique n'est pas achevée. Elle doit aussi nous faire assister à la genèse de la tradition, nous en expliquer les origines et nous montrer son développement lent et graduel.

L'anti-Montaniste Apollonius (180) est le premier qui fasse allusion à un séjour de Jean en Asie-Mineure. Il nous raconte, d'après une citation faite par Eusèbe, que l'apôtre avait ressuscité un mort à Éphèse. Chez Irénée, évêque de Lyon, contemporain d'Apollonius, les renseignements sur Jean et son activité en Asie deviennent de plus en plus nombreux. Aussi M. Scholten consacre-t-il à ce père de l'Église un long chapitre (p. 30-54), où sont discutés en détail tous les passages relatifs à la tradition johannique. Le témoignage d'Irénée sort bien affaibli de cet examen critique. A partir de l'évêque de Lyon, il est généralement admis dans l'Église que Jean est l'auteur non-seulement de l'Apocalypse mais encore du quatrième évangile et des épîtres. Si nous suivons les progrès de la tradition chez les écrivains ecclésiastiques postérieurs (Polycrate d'Éphèse, Clément d'Alexandrie, Origène, Denys d'Alexandrie, Tertullien, Eusèbe, Jérôme, Augustin et Isidore de Séville), nous la trouvons s'enrichissant à chaque pas de nouveaux traits et prenant de plus en plus une couleur légendaire. Quelques passages du *Liber de ortu et obitu patrum*, attribué à Isidore de Séville, sont assez curieux à cet égard pour être reproduits ici : « Martyr veraciter exstitit (Johannes). Missus namque in ferventis olei dolium, illæsus inde evasit. Veneni poculum potavit, et ei nihil nocuit. Duos viros de veneno mortuos suscitavit, silvestres frondium virgas in aurum mutavit, littoreaque saxa in gemmas formavit, et gemmarum fragmina in propriam naturam reformavit. Viduam quoque prece[1] populi suscitavit, et redivivum cujusdam juvenis corpus in vitae statum reparavit, et quod dictu magis est, Christi generationem sæculo monstravit..... Cum sibi diem transmigrationis suæ sentiret imminere, jussisse fertur sibi sepulcrum effodi et valedicens fratribus, oravit : facta oratione, vivens[2] tumulum intravit. Unde accidit ut quidam asserant vivere, nec mortuum eum in sepulcro, sed dormientem jacere contendant, maxime pro eo quod illic terra sensim ab imo scaturiat, et ad superficiem sepulcri conscendat; et quasi flatu[3] quiescentis deor-

1. *Prece* est la leçon que nous a fournie le ms. latin 1792 de la Bibliothèque Nationale. L'édition Migne et toutes les éditions imprimées que nous avons pu consulter donnent *præcepto*, qui n'offre aucun sens.

2. Le texte de la coll. Migne porte ici *videns;* le ms. déjà cité de la Bibl. nat., *vivens*.

3. Migne : *flatum*.

sum ad superiora ebulliat. Sed hanc contentionem et æstimationem ex christianis cordibus vir spiritu sancto plenus Leo papa et apostolicus in dubitanter abstraxit, quia Johannes apostolus in suo sepulcro nec vivus jacet, nec mortuus[1]. » Nous avons d'autant moins hésité à transcrire cette citation que M. Scholten ne lui a emprunté qu'un seul trait : ce qui est relatif au sépulcre de Jean.

La tradition johannique n'était arrivée que graduellement et par une marche constante à prendre la forme qu'elle revêt ainsi au commencement du VIIe siècle. D'après M. Scholten elle s'était développée à peu près comme suit, en partant de l'idée reçue dès la fin du IIe siècle, que l'Apocalypse était l'œuvre de l'apôtre Jean : Jean s'était trouvé à Patmos « à cause de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus. » Une fausse exégèse de ces dernières paroles (μάρτυς, *témoin*, devenant un μάρτυς, *martyr*), porta à croire que Jean avait été exilé dans cette île. De là à admettre que cette relégation avait été ordonnée par un des empereurs persécuteurs, il n'y avait pas loin; cet empereur n'est encore nommé ni par Irénée ni par Origène, mais il l'est par Eusèbe : c'est Domitien. La mort de l'empereur met un terme à l'exil de Jean, mais où ce dernier pouvait-il se retirer, sinon en Asie Mineure où, d'après l'Apocalypse, il avait déjà des relations? Jean, devenu une fois l'apôtre de l'Asie Mineure, la tradition avait le champ libre, et dès ce moment les légendes commencèrent à se multiplier.

Nous n'avons que peu d'observations à présenter sur la manière dont M. Scholten a traité son sujet. La forme que prend sous sa plume la discussion des textes est tout à fait scholastique, ce qui rend la lecture du travail assez fatigante. Mais cette forme permettant de condenser en quelques pages une masse de faits, on réalise du moins une économie de temps. Quelques inadvertances se sont glissées sous la plume de l'auteur. Il nous parle, entre autres, d'une résurrection qui, suivant Papias, aurait été opérée de son temps *à Éphèse* (p. 29); mais le nom de la ville, important pour la démonstration de M. Scholten, ne se trouve point dans le texte qui porte : νεκροῦ γὰρ ἀνάστασιν κατ' αὐτὸν γεγονυῖαν ἱστορεῖ[2]. — De ce qu'Hégésippe est venu à Rome sous l'épiscopat d'Anicet (157-168), et que Polycarpe a fait le même voyage vers la même époque, est-il bien permis d'en conclure que l'historien s'est rencontré avec l'évêque de Smyrne et qu'il aurait pu obtenir ainsi des informations sur l'Asie Mineure et par conséquent sur Jean (p. 28)? Les textes, à ma connaissance, ne parlent point d'une telle rencontre, et les deux personnages peuvent fort bien être venus à Rome l'un après l'autre.

Nous ne pouvons nous empêcher, en finissant, de dire que le travail si remarquable du professeur de Leide est imprimé avec la dernière négligence. Evidemment l'auteur n'a point revu lui-même ses épreuves, et un long *erratum* est loin de signaler toutes les fautes typographiques et autres. Les éditeurs hollandais apportent ordinairement plus de soin à la correction des ouvrages qu'ils publient.

C.

---

1. *Liber de ortu et obitu patrum*, c. 43 (Coll. Migne, *Isid. Hisp.*, vol. III, p. 1282).
2. Eusebii *Hist. eccl.*, III, 39, 9 (éd. Heinichen).

67. — G. Bühler. **A Catalogue of sanscrit manuscripts** contained in the private libraries of Gujarât, Kâthiavâd, Kachchh, Sindh and Khândes. Fascicle I. Bombay. Printed at the Indu-Prakâsh Press. 1871. In-8°, ix-245 p.

Dans une courte préface, M. Bühler nous explique l'origine de ce catalogue. L'auteur a été chargé par le gouvernement de l'Inde de dresser une liste de tous les manuscrits sanscrits existant dans les bibliothèques privées du Guzerati, du Sindh et des contrées avoisinantes. Il s'est servi d'agents payés, prêtres et maîtres d'école, qui ont visité les principaux centres brahmaniques de cette région. Comme on devait se régler, pour le choix de ces agents, plus encore sur leur habileté à pénétrer dans les dépôts de livres que sur leurs connaissances littéraires, M. B. ne répond pas qu'il ne se soit point glissé d'erreurs dans la liste des auteurs ou même dans celle des titres. Lui-même il a corrigé un certain nombre de fautes, surtout en ce qui concerne la littérature védique, qui est à peu près inconnue aux savants indigènes.

Douze mille manuscrits ont été ainsi catalogués : le fascicule I que nous avons entre les mains en contient à peu près trois mille. Ils sont divisés en six séries, sous les chefs suivants : *Mantra samhitās; Brāhmanas; Upaniṣads; Sūtras, Pariçiṣṭas,* etc.; les autres Vēdāngas; *Prajōgas.* La première série contient 183 manuscrits, la seconde 42, la troisième 620 donnant environ cent vingt ouvrages distincts. Dans le prochain fascicule, qui est déjà sous presse, viendront la poésie et l'histoire. Depuis l'achèvement de cette première partie, M. B. a eu connaissance de cinq mille nouveaux manuscrits. Il estime à trente mille le nombre des manuscrits brahmaniques existant dans la région qu'il est chargé d'explorer [1].

Le catalogue donné par M. Bühler est conforme au modèle tracé par Râjendra Lala Mitra. Il comprend neuf colonnes, savoir : le numéro d'ordre, le titre en dévanâgarî et en caractères latins, le nom de l'auteur, le nombre de pages, le nombre de lignes par page, l'âge du manuscrit, le nom et l'adresse du propriétaire, remarques.

Quelques-uns de ces manuscrits sont d'un âge fort respectable : il y en a un qui est du commencement du XIIIe siècle. Mais M. B. nous parle d'un autre du Xe et on lui a assuré qu'il en existait encore de plus anciens à Pâthan, dans la grande bibliothèque des Jainas. Parmi les ouvrages les plus importants de ce catalogue, on remarque une belle collection de textes de l'*Atharvavēda* et un fragment du commentaire de Bhâskara sur le *Jaǵurvēda* noir.

M. B. déclare qu'il se charge de procurer des copies de ces manuscrits à ses confrères indianistes, moyennant le prix assurément fort modique de 2 1/2-3 roupies par 1000 slokas pour la simple copie, et de 4-5 pour la copie relue et corrigée. Il omet un renseignement qu'il valait cependant la peine de donner explicitement : en quelle écriture sont ces manuscrits et seront ces copies.

---

1. Les livres Jainas sont quatre ou cinq fois plus nombreux. M. B. se propose de donner plus tard une liste des principaux ouvrages Jainas avec une analyse de leur contenu et une vue générale de cette littérature.

Il est inutile de faire ressortir l'importance de cette publication, pour laquelle on ne saurait être assez reconnaissant à M. Bühler. Placé comme avant-poste de la critique européenne au milieu de la civilisation de l'Inde, il a pris son rôle au sérieux, et non content d'approfondir la littérature brahmanique pour son propre compte, il ouvre à tous les indianistes les nombreux dépôts où dorment encore tant de richesses ignorées.

M. B.

---

68. — **Les Peintures du Palatin**, par MM. Léon Renier et Georges Perrot. 39 p. un plan et cinq lithographies. Paris, Didier, 1871. In-8°. — 5 fr.

Tous les archéologues suivent avec intérêt, depuis dix ans, les fouilles opérées par M. Rosa sur la partie du Palatin qui comprenait les jardins Farnèse, fouilles qui ont permis de reconnaître l'emplacement de différents édifices de Rome antique, et mis au jour de beaux morceaux de sculpture et des inscriptions importantes. En 1869 l'habile explorateur du palais des Césars réussit à dégager une maison dont les murs subsistaient jusqu'à la hauteur du premier étage et montraient encore les peintures dont ils avaient été décorés. Des copies de ces peintures, exécutées par M. Layraud, ont été exposées à l'École des beaux-arts, et M. Perrot en publie une description détaillée.

Son livre est précédé d'un mémoire où M. L. Renier détermine avec une précision rigoureuse à qui avait appartenu cette maison, contiguë à la portion du palais impérial nommée *Domus Tiberiana*. Du seul fait de cette contiguité, on avait conclu d'abord que la maison dont il s'agit était la maison paternelle de Tibère, né on le sait d'ailleurs, sur le Palatin : il aurait conservé intacte cette petite habitation à côté du palais qu'il fit construire quand il eut succédé à Auguste. Mais un tuyau de plomb retrouvé dans un couloir souterrain porte l'inscription IVLIAE . AVG. Or toutes les inscriptions de ce genre, imprimées en relief sur les tuyaux de conduite d'eaux, désignent le propriétaire de la maison que ces conduites desservaient. Celle dont il s'agit appartenait donc à *Julia Augusta*, c'est-à-dire à Livie, veuve d'Auguste. M. Renier, en discutant les textes relatifs à la succession d'Auguste, prouve que cette maison échut à Livie dans sa part de cette succession, et qu'après la mort de Livie elle passa aux mains de Tibère et fit désormais partie du domaine impérial. Elle fut intégralement conservée jusqu'au IIIe siècle au moins, bien que, dans cet intervalle, de nouvelles constructions se fussent élevées tout à côté. La maison paternelle de Tibère fut au contraire démolie pour faire place à la portion du palais qui prit le nom de *Domus Tiberiana*.

Les peintures décrites et commentées par M. Perrot se trouvent dans le *tablinum* de cette maison. D'autres appartements sont décorés de paysages et d'arabesques, mais on n'a, jusqu'ici, trouvé de *megalographiai* que dans le *tablinum*. Elles sont au nombre de cinq.

I. 1m.70 sur 1m.35. *Io, Hermès* et *Argus*. Io est assise sur un rocher, au pied d'une colonne hexagonale que surmonte la statue de Héra. La fille d'Inachus est

enveloppée presque entièrement d'un manteau violet qu'elle retient sur sa poitrine. Les cornes qui rappellent sa métamorphose sont presque perdues dans les masses sombres de sa chevelure : l'artiste ne les avait que légèrement esquissées et les avait à moitié dissimulées pour ne pas sortir des conditions de son art en altérant la figure humaine par ce mélange d'animalité, sans cesser pourtant d'obéir à la tradition mythique. La peinture ayant un peu souffert à cet endroit, on a cru qu'Io était figurée sans cornes, et la copie de M. Layraud ne reproduit pas ces appendices. Mais M. P. dont les doutes étaient éveillés sur ce point, a interrogé M. Helbig qui pouvait, à Rome, examiner de très-près l'original, et cet examen a révélé une corne encore visible au côté droit du front. Celle du côté gauche a disparu [1].

Argus, armé d'une lance et d'une épée, le pied droit posé sur un rocher, surveille attentivement sa prisonnière : il est nu ; la peau du taureau sauvage qu'il avait tué en Arcadie (Apollod. II, 1) est jetée sur son genou droit. La manière dont ces deux personnages sont groupés rappelle exactement d'autres peintures campaniennes, mais Hermès se présente dans une attitude que l'on signale ici pour la première fois. Le Dieu, reconnaissable à son pétase ailé, à son caducée, et désigné d'ailleurs par son nom (EPMHC) écrit sur le sol, s'avance à pas lents en tournant autour du rocher sur lequel Io est assise. Les mouvements sont empreints de circonspection, sa marche semble silencieuse, on voit qu'il va surprendre Argus, et la composition présente un caractère éminemment dramatique, rare dans la peinture antique.

Héra est représentée vêtue d'une longue robe, et tenant un sceptre et une patère. M. P. remarque que dans les statues de cette divinité qui offrent les mêmes attributs, ceux-ci ont été ajoutés par le restaurateur. Il est vrai que presque toujours les bras manquaient à ces statues un peu grandes, et par là même plus exposées aux mutilations, mais des statuettes, mieux préservées par leur petit volume, offrent le sceptre ou longue haste et la patère [2] ; par conséquent la peinture du Palatin confirme ce qu'on savait, mais n'apprend rien à cet égard.

Ce tableau, sur lequel je me suis un peu étendu, est le plus beau de ceux que les fouilles du Palatin ont fait connaître, et M. Helbig, juge si compétent des peintures antiques, le range au nombre des plus remarquables qui soient parvenus jusqu'à nous.

Les quatre peintures suivantes sont entourées de cadres qui simulent des fenêtres ou des portes ouvertes : on saisit là l'origine antique de ces *trompe-l'œil*, système décoratif resté cher aux Italiens.

II. 2m.65 sur 1m.35. Polyphême épiant Galatée qui se baigne avec ses compagnes. Représentation très-intéressante, tant par les dimensions du sujet que

---

1. M. Helbig, *Wandegemælde*, etc. (n° 131) a aussi reconnu les cornes d'Io sur une peinture de Pompei où personne ne les avait distinguées. D'après cela il reste incontestable que, jusqu'à présent, les cornes ne manquent à *aucune* représentation d'Io.

2. Statuette de bronze, à Florence. Clarac pl. 418 n° 730. Statuette d'argent, au Louvre. Longpérier, Notice des bronzes, n° 26.

par la façon large et hardie dont il est traité. Par un artifice semblable à celui que nous avons signalé dans l'effigie d'Io, et inspiré à l'artiste par les mêmes motifs de goût, l'œil frontal du Cyclope, légèrement indiqué, est presque noyé dans l'ombre projetée sur le haut du visage de Polyphême par son épaisse chevelure, et ce personnage, muni d'ailleurs de deux yeux bien placés et de dimensions ordinaires, n'apparaît que comme un homme d'une taille élevée. Dans quelques détails, le peintre s'écarte un peu du récit de Théocrite et des autres représentations graphiques du même sujet. M. P. a noté ces différences et fait ressortir leur intérêt.

III. $2^m.65$ sur $1^m.35$. Le troisième tableau offre un sujet difficile à déterminer. Une femme de haute taille, accompagnée d'une enfant, sort d'une maison dont la porte occupe le fond du tableau. Elles portent des objets peu distincts, mais qui, en raison de diverses circonstances, semblent destinés à un sacrifice. Sur une terrasse qui couronne la porte dont nous venons de parler, et sur des balcons ayant vue sur la rue, trois femmes, un jeune homme et un enfant suivent des yeux les deux premiers personnages.

Le besoin d'expliquer ce sujet a fait supposer qu'on se trouvait en présence d'un épisode célèbre de l'histoire de la famille Claudia, et que la grande figure de femme qui occupe le centre de la composition était la Claudia Quinta qui fit entrer dans Rome la statue de la bonne déesse (Liv. XXIX, 4; Val. Max. I, 8, 11). Cette explication tirait quelque vraisemblance du fait que la maison, décorée par la peinture en question, aurait été celle de Tibère, membre de la *gens Claudia*. M. Renier ayant démontré que la maison appartenait à Livie, M. P. croit qu'il n'y a plus à chercher ici une représentation de l'épisode de Claudia Quinta, dont rien ne motiverait ici la présence. Mais le père de Livie appartenait à la *gens Claudia* et n'était entré dans la *gens Livia* que par adoption (Suet. *Tib.* 3), de sorte que le fait miraculeux attribué à Claudia Quinta appartenait réellement à la famille de Livie, et l'attribution de la maison du Palatin à son véritable propriétaire, n'infirme pas l'hypothèse qu'on avait émise. Ce qui la contredit mieux, et doit la faire rejeter absolument, c'est l'absence de tout attribut significatif, de toute indication un peu nette du sujet. Il est clair que le peintre aurait plutôt représenté Claudia Quinta tirant le navire par le Tibre, que quittant sa maison pour aller chercher ce navire. Il ne faut donc probablement voir ici qu'une peinture décorative, une imitation d'une rue de Rome. M. P. remarque qu'on n'a pas ici une architecture de fantaisie, mais la représentation exacte de maisons romaines. En général, on s'est trop peu occupé des détails architectoniques que fournissent les peintures antiques : ils ont le plus souvent, une valeur très-grande comme l'a démontré Hittorff[1], et nous avons ici un exemple à ajouter à ceux qu'il a produits.

IV-V. $0^m.75$ sur $0^m.65$. Ces tableaux représentent, suivant M. P. des scènes de magie : l'explication détaillée qu'il fournit est de tout point satisfaisante et

1. Mém. de l'Acad. des Inscript. Nouv. série, XXV, 2 p.

bien préférable à l'opinion récemment émise[1], qu'il n'y aurait là que des scènes de toilette.

Si de ces peintures, qui datent du premier siècle de notre ère, on rapproche d'autres tableaux, trouvés à Rome en différents points et qui sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque du Vatican, on constitue un groupe très-supérieur pour la composition et pour le dessin, à la plupart des peintures exhumées des cités campaniennes. On conçoit que les artistes qui travaillaient à Rome, sous les yeux de juges difficiles, à côté des chefs-d'œuvre de l'art grec transportés dans la capitale, et qui sentaient leur émulation se développer sous des causes multipliées, aient dû concevoir plus grandement leurs sujets et les exécuter avec une science plus profonde.

En citant, pour l'explication des peintures du Palatin, tous les passages des poètes propres à en faciliter l'interprétation, en multipliant les comparaisons avec d'autres œuvres antiques, M. P. s'est abstenu cependant de commentaires inutiles. Il juge l'art avec discernement et avec goût, et ses quelques pages sont d'une lecture aussi agréable que solide.

C. DE LA BERGE.

---

69. — Ἐπιστολιμαία διατριβὴ κατὰ τῶν λεγόντων, ὅτι ἐννοητέον ἐστὶ πρὸ τοῦ Θ' ἄρθρου τοῦ Συμβόλου τῆς πίστεως τὸ ῥῆμα « πιστεύω. » Ὑπὸ Ἰωάννου Ν. Βαλέττα. *Lettre (à mon fils) contre ceux qui supposent le verbe* « je crois » *sous-entendu devant le 9me article du symbole de la foi,* par Jean-N. VALETTAS. In-8°, 23-244 p. 1871. Paris, chez Maisonneuve; Londres, chez Clayton et C°. — Prix: 6 fr.

M. Valettas, aujourd'hui directeur de l'École hellénique à Londres, est un savant grec déjà connu de nos lecteurs par son remarquable travail sur les lettres de Photius, travail qui a paru à Londres en 1864[2]. Depuis lors il a publié une intéressante monographie sur Homère et tout récemment une traduction de l'*Histoire de la littérature grecque* par Donaldsen[3]. M. Valettas est donc un homme considérable, dont les opinions ont une grande importance et doivent être sérieusement examinées. Ces quelques mots préliminaires nous ont paru indispensables avant d'aborder le grave sujet qui fait l'objet de sa dernière publication, celle que nous annonçons aujourd'hui.

Comme on le voit d'après le titre, c'est une dissertation sous forme de lettres, dans laquelle l'auteur cherche à réfuter ceux qui prétendent qu'il faut sous-entendre le mot πιστεύω, « je crois, » avant le neuvième article du symbole, relatif « à l'Église une, sainte, catholique et universelle. » Nous n'avons point qualité pour admettre ou repousser le système d'interprétation soutenu par M. Valettas; nous nous contenterons d'exposer les arguments sur lesquels l'auteur

---

1. Revue archéologique. Janvier 1872. M. Dilthey (*Rheinisches Museum*) incline à voir dans un de ces tableaux une scène de l'*Hippolyte* d'Euripide; v. la réfutation de M. Perrot, p. 36.
2. Voyez la *Revue critique* du 31 mars 1866.
3. Sur cette traduction voy. M. Egger dans le *Journal des savants*, nov. 1871, p. 582.

s'appuie, lui demandant seulement la permission de lui soumettre quelques observations.

Dans ce travail une question de doctrine se rattache à une question d'orthographe et de grammaire. Toute la dispute repose sur le déplacement d'une virgule et la suppression de la conjonction καὶ devant le 9e article du Symbole. Au fond l'auteur confesse parfaitement l'existence et le pouvoir d'une Église catholique et apostolique, mais il ne veut pas qu'on en fasse un article du *Credo*, et il s'appuie sur la construction grammaticale de la phrase qu'il coupe d'une manière toute différente de celle que l'usage a consacrée. Après l'incise καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, τὸ κύριον, τὸ ζωοποιὸν, τὸ ἐκ τοῦ πατρὸς ἐκπορευόμενον, τὸ σὺν πατρὶ καὶ υἱῷ συμπροσκυνούμενον, τὸ λαλῆσαν διὰ τῶν προφητῶν, il ne veut pas qu'on ponctue, mais au contraire il continue sans aucune interruption εἰς μίαν ἁγίαν καθολικὴν καὶ ἀποστολικὴν ἐκκλησίαν, et il rapporte ces derniers mots au verbe λαλῆσαν au lieu de sous-entendre, comme on le fait communément, le verbe πιστεύω. Cette manière de comprendre et de lire lui a été suggérée par un passage de l'opuscule de Photius intitulé : Ἐρωτήματα δέκα σὺν ἴσαις ταῖς ἀποκρίσεσι, « Dix questions avec le même nombre de réponses. » « Ἐκκλησία εἰς ἣν καὶ τὸ πανάγιον Πνεῦμα διὰ τῶν προφητικῶν σαλίπγγων, κατὰ τὴν ὑφήγησιν τοῦ ἱερωτάτου καὶ σεβασμίου ὅρου, ἀνομολογοῦμεν λελαληκέναι, τὸ λαλῆσαν διὰ τῶν προφητῶν ἱερολογοῦντες εἰς μίαν καθολικὴν καὶ ἀποστολικὴν ἐκκλησίαν. »

Cette interprétation se trouve d'ailleurs confirmée par la distribution du symbole dans un célèbre manuscrit de la bibliothèque Bodléiene, et par un passage du discours de Siméon de Thessalonique Κατὰ πασῶν τῶν αἱρέσεων.

A l'appui de ces textes, assurément très-dignes d'attention, M. Valettas invoque un argument de philologie pure. Il relève un certain nombre d'exemples tirés du Nouveau Testament, qui tous contiennent le mot πιστεύω, et il en conclut que la préposition εἰς ne doit s'employer après πιστεύω que quand il s'agit de Dieu ou de quelqu'une des personnes de la Sainte-Trinité. Partout ailleurs et toutes les fois qu'il est question de créatures ou même d'institutions divines, quelque saintes qu'elles soient, c'est du datif qu'il faut se servir. Or dans le Symbole il y a εἰς μίαν ἁγίαν καθολικὴν καὶ ἀποστολικὴν ἐκκλησίαν. L'Église est-elle donc une quatrième personne de la Sainte-Trinité? Évidemment non. Donc εἰς ne peut se rapporter à πιστεύω, mais bien à un autre verbe, à λαλῆσαν.

Cette doctrine nous paraît un peu trop absolue. Nous ne pensons pas qu'il faille chercher de pareilles finesses grammaticales dans le Nouveau Testament, comme s'il s'agissait d'un traité de Platon ou d'un discours de Démosthène. Déjà du temps des apôtres, on voit la tendance à remplacer le datif par l'accusatif précédé de la préposition εἰς, se manifester dans leurs écrits.

C'est ce qui s'est produit plus tard dans le latin; *meo patri* est devenu *ad meum patrem* qui n'est autre chose que notre *à mon père*. A plus forte raison à l'époque du concile de Nicée, au IVe siècle de notre ère et dans les siècles suivants. A ce propos je citerai un souvenir philologique tout récent. Il y a peu de temps je

comparais une des pièces du concile de Chalcédoine, publiées dans l'édition du Père Labbe, avec un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Je rencontrai une phrase où un datif gouverné par un verbe, suivant la construction ordinaire, était remplacé dans le manuscrit par l'accusatif précédé de εἰς.

Nous croyons donc qu'avant de poser une règle aussi absolue que celle de M. Valettas il faudrait étudier l'emploi de πιστεύω non-seulement dans le Nouveau Testament, mais encore dans l'Ancien et surtout dans les écrivains ecclésiastiques contemporains du Symbole. Il faudrait lire la plume à la main tous les pères de l'Église grecque, tous les historiens, tous les conciles, et voir si jamais on ne rencontre le datif là où il veut εἰς, ou εἰς là où il veut le datif. Malheureusement une pareille recherche demanderait presque une vie d'homme.

Si le Symbole de Nicée était dû en entier au concile de Nicée, on aurait pu consulter la très-ancienne version copte qui en a été conservée. Malheureusement on s'était arrêté, à Nicée, à l'article du Saint-Esprit, et la version copte, comme toutes les anciennes versions grecques, y compris celles de Gélase, d'Eusèbe et du concile d'Éphèse, ne nous donne plus après cela que les anathèmes promulgués contre les hérétiques par le saint concile, au nom de la *Sainte Église catholique et apostolique*. Ce dernier article, celui qui est relatif au St-Esprit, ne consiste d'ailleurs que dans une simple affirmation; on y lit seulement : « καὶ εἰς τὸ ἅγιον πνεῦμα. » Rien de plus. Il était inutile de s'étendre alors davantage, car aucune hérésie ne s'était encore attaquée directement à la troisième personne de la Trinité. Ce qui se trouve de plus dans le Symbole actuel, a été ajouté par le concile de Constantinople.

Cependant M. Revillout, comme il nous l'a confirmé lui-même, a trouvé parmi les explications qui accompagnent ces anathèmes, dans une partie de la version copte qui n'est point encore publiée, les mots *qui a parlé par les prophètes* s'appliquant au Saint-Esprit. Mais après cela, comme dans beaucoup d'autres textes du même genre [1], il n'est pas parlé du tout de la sainte Église catholique. Il est question de la descente du Saint-Esprit sur le Christ au moment de son baptême dans le Jourdain.

Nous ne pouvons examiner les nombreux arguments que le savant auteur a réunis dans son beau volume. Nous serions entraînés beaucoup trop loin. M. Valettas y a déployé une vaste érudition et un talent incontestable, et en particulier cet art de manier la langue grecque, que nous avons autrefois signalé en parlant de sa préface aux lettres de Photius. Nous devons dire cependant que ses arguments, s'ils prouvent toute l'étendue de sa science ne sont peut-être pas aussi décisifs en faveur de la thèse qu'il soutient. Suivant nous, la plupart des citations qu'on trouve dans son travail, ne prouvent ni pour ni contre son opinion. Quelques-unes même sembleraient tourner plutôt contre lui. Telle est entre autres cette citation de la lettre de saint Athanase aux églises d'Afrique, citation

---

1. Voyez les exemples donnés par M. Michel Nicolas dans son *Essai historique sur le Symbole des Apôtres*.

qui a été imprimée en grosses capitales..... ὅτι ΟΥΚ ΕΣΤΙΝ ΗΜΩΝ Η ΠΙΣΤΙΣ ΕΙΣ ΤΗΝ ΚΤΙΣΙΝ, ἀλλὰ εἰς ἕνα θεὸν πατέρα..... καὶ εἰς ἕνα κύριον κτλ. Nous pensons qu'il faut traduire simplement : « Nous n'avons pas foi en une » créature, mais en un Dieu Père ..... Fils ..... et Saint-Esprit. » Autrement dit : « Il n'y a pas de créature dans la Trinité à qui nous devions hommage, » mais nous croyons en une Trinité, une, consubstantielle et toute divine. » C'est à peu près mot pour mot ce que l'on trouve dans un fragment copte attribué au concile de Nicée et que M. Revillout va bientôt publier.

Il résulte bien de là que saint Athanase repousse l'idée que εἰς après πίστις puisse s'appliquer à la créature, et veut qu'il s'adresse seulement à Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit. C'est sa réponse aux hérétiques qui voulaient faire du Saint-Esprit une simple créature. Mais il n'y a point là, comme croit le voir M. Valettas, une négation du caractère divin appartenant à l'Église, ce qui est le grand argument de ceux qui défendent contre lui l'interprétation consacrée du Symbole.

Cette interprétation a évidemment de très-profondes racines dans l'Église grecque, et nous ne croyons nullement, comme le fait M. Valettas, qu'il faille en reporter l'origine aux prédications des Grecs unis après le concile de Florence.

Quoi qu'il en soit, ce que nous n'hésitons pas à affirmer, c'est que, si M. Valettas se trompe, il se trompe de très-bonne foi. Aussi son mérite, son savoir, son caractère auraient dû le mettre à l'abri de certaines attaques violentes dont il a été l'objet de la part de quelques-uns de ses compatriotes. Hâtons-nous d'ajouter que dans ces derniers temps le ton de la presse théologique grecque s'est sensiblement adouci à son égard. Il a d'ailleurs invoqué une décision du patriarche œcuménique de Constantinople, et du saint Synode d'Athènes ; et jusqu'ici ni l'une ni l'autre de ces deux autorités ne s'est encore prononcée.

E. M.

---

70. — **Rinaldo da Montalbano,** pel prof. Pio Rajna. Bologna, tipogr. Fava e Garignani. 1870. In-8°, 98 p. (Estratto del *Propugnatore*). — Prix :

On savait par divers indices qu'il avait dû exister en Italie un poème sur le sujet des *Quatre Fils Aimon,* et on avait même pu conjecturer que ce poème avait eu une importance assez considérable dans l'histoire de la poésie romanesque en Italie ; mais on ne connaissait aucune des trois formes par lesquelles on doit s'attendre à voir passer une chanson de geste française transportée de l'autre côté des Alpes : poème franco-vénitien, roman en prose, poème toscan en octaves. M. Rajna, qui apporte à l'étude historique et critique de l'épopée italienne une rare pénétration et un goût littéraire des plus fins en même temps qu'une patience exacte et minutieuse, a découvert les deux dernières formes dans des manuscrits de Florence, il les a soumises à une analyse soigneuse, les a comparées entre elles et aux textes français et est arrivé à quelques résultats qui ne sont pas seulement intéressants pour l'histoire, encore si obscure, de la

légende des *Quatre Fils Aimon*, mais pour l'appréciation générale du développement de la poésie épique italienne.

En établissant (dans l'*Histoire poétique de Charlemagne*), pour nos poèmes adoptés par les Italiens, les trois phases successives que je viens d'énumérer, je n'ai pas prétendu que tous les eussent nécessairement traversées. Essayant le premier de mettre un peu d'ordre dans le chaos de la vieille poésie épique italienne, j'ai été obligé de marquer plus fortement qu'il n'aurait peut-être fallu les points saillants qui devaient servir de jalons aux recherches, mais je ne me suis jamais dissimulé ce que mon *schema*, fait d'ailleurs loin de la plupart des documents indispensables, avait de hâtif et de provisoire, et j'ai invité les savants italiens à le compléter et à le rectifier. C'est donc avec une bien grande satisfaction que je vois des travailleurs comme M. Rajna, aborder si vaillamment cette tâche, et je ne puis dire combien m'est précieuse la note où l'auteur déclare que mon livre l'a stimulé à entreprendre les recherches et l'a aidé à les diriger. Naturellement je suis tout prêt à reconnaître que je me suis trompé là où l'auteur me le montre, et il me le montre plus d'une fois. Il restreint en général des assertions auxquelles j'avais donné une portée trop absolue; ainsi il ne croit pas que *tous* les poèmes italiens aient passé par la forme franco-italienne; il a évidemment raison. Pour *Renaud de Montauban* toutefois il admet l'existence d'un poème franco-italien perdu. — Il ne pense pas non plus que tous les poèmes en octaves reposent sur des romans en prose faits sur des poèmes franco-italiens; et pour le roman qu'il étudie il regarde le texte en prose et le texte en octaves comme provenant indépendamment l'un de l'autre, de ce poème franco-italien dont il admet l'existence. Ici la démonstration de l'auteur, qui est certainement très-vraisemblable, ne me paraît pas absolument probante : il cite, il est vrai, des traits communs au français et au poème qui manquent dans la prose; mais pour plusieurs de ces traits on peut se demander s'ils ne se trouvaient pas dans une rédaction du roman en prose autre que celle qu'a étudiée M. Rajna. Ainsi les poèmes français contiennent un passage célèbre par sa féroce brutalité, où le vieil Aimon conseille à ses fils de manger les moines qui sont gras et délicats plutôt que de se laisser mourir de faim; dans la prose italienne il les engage seulement à piller les abbayes; dans le poème il leur donne les mêmes conseils révoltants que dans le français : voilà qui semble prouver que le poème ne vient pas de la prose, et pourtant ce n'est pas un argument sans réplique; qui nous dit que ce trait n'existait pas d'abord dans le texte en prose et qu'il n'a pas été adouci, dans le texte parvenu jusqu'à nous, comme il l'a été dans les rédactions rajeunies des romans en prose français? — J'ai montré que le nom de *Mayençais* donné à tous les traîtres parents de Ganelon, et l'hostilité perpétuelle de la maison de Mayence contre la maison de Clermont, étaient des traits propres à la poésie italienne et qui avaient leur origine dans la poésie franco-italienne. J'ai même essayé de montrer, dans une compilation spéciale dont le texte nous est parvenu, l'origine de cette conception, dont le fond est une tendance qui existe déjà dans les poèmes français, mais dont la forme reposerait sur une confusion de ce compilateur italien. M. R. trouve que je précise trop, et il n'est pas le

seul qui regarde mon explication de ce point comme invraisemblable et trop subtile. Il a peut-être raison; il a raison certainement de dire que le roman de *Renaud* a, dans le développement de cette conception, et surtout de la seconde partie, une influence capitale.

Je donne l'idée de ce qu'apporte de nouveau à la critique l'opuscule de M. Rajna beaucoup plutôt que je n'en rends compte. Ce dernier travail ne pourrait se faire qu'en employant beaucoup de place, et le critique italien est à la fois si concis et si clair que les lecteurs qui s'intéressent à ces questions ne peuvent rien gagner à lire une analyse de son travail. Je les y renvoie donc, en souhaitant que le savant professeur de Modène nous donne bientôt la suite de ses études si neuves et si importantes. Il est clair qu'il a embrassé dans ses recherches toute l'histoire du cycle carolingien en Italie; nous attendons avec impatience qu'il en fasse part au public lettré.

G. P.

---

71. — **Kritisch-philosophische Untersuchungen** von Dr Richard Quæbicker. I Heft. Kants und Herbarts metaphysische Grundansichten über das Wesen der Seele. Berlin, Heimann, 1870. In-8°, 117 p. — Prix: 4 fr.

M. Quæbicker discute dans cette première partie de recherches de critique philosophique les idées métaphysiques de Kant et de Herbart sur la nature de l'âme. Il examine d'abord le paralogisme sur lequel, suivant Kant, est fondée la psychologie rationnelle. Il établit que ce paralogisme non-seulement ne se rencontre pas dans Leibnitz ni dans Wolf, comme Herbart l'avait déjà avancé; mais encore il assure qu'il l'a vainement cherché dans les trois auteurs qui, suivant M. Jürgen Bona Meyer, l'auraient suggéré à Kant. Ensuite M. Qu. montre que ce paralogisme ne s'engendre pas nécessairement dans la raison et n'est qu'une fiction purement gratuite de Kant; enfin que quand même la psychologie rationnelle serait fondée sur ce paralogisme, Kant n'aurait pas démontré que l'idée de substance est inapplicable au moi, parce que sa propre conception de la substance est insoutenable. Les objections de M. Qu. paraissent fondées. Il va peut-être bien loin quand il semble penser qu'on pourrait déduire de la pluralité d'êtres en rapport les uns avec les autres et existant les uns pour les autres la conclusion que la sensibilité doit exister, que ces êtres doivent sentir.

Dans la seconde partie de son travail M. Qu. établit (à mon avis) victorieusement que Herbart n'a pas réussi à déduire la psychologie de son ontologie, que l'idée d'une substance absolument simple, non-seulement indivisible, mais sans variété de qualités ne peut conduire légitimement à la prodigieuse diversité des faits de conscience. La conclusion de M. Qu. est, contre Kant, que la psychologie doit être subordonnée à l'ontologie, et contre Herbart, que cette ontologie ne peut être celle de Herbart. Je crains que M. Quæbicker ne se fasse quelque illusion sur la valeur de l'ontologie et la possibilité de la constituer scientifiquement et qu'on ne soit là en présence de problèmes qu'on ne peut ni éluder ni résoudre. Mais quoi qu'il en soit, sa critique est serrée, précise, et l'expression est aussi claire que le comportent ces matières difficiles. Y.

72. — **Histoire des Hongrois** et de leur littérature politique de 1790 à 1815 par Edouard SAYOUS, professeur au Lycée Charlemagne. Un vol. in-18, x-283 p. — Prix : 3 fr. 50. Librairie Germer-Baillière.

Le livre que publie aujourd'hui M. Edouard Sayous paraît n'être qu'un fragment d'un grand ouvrage qu'il se propose de consacrer un jour à l'histoire de Hongrie; il étudie une période très-peu connue. Il semble que la Hongrie ne puisse guère dans une époque aussi troublée jouer un rôle propre et qu'elle doive se contenter de fournir à l'Autriche des soldats contre Napoléon. Il n'en est rien pourtant; sous l'influence des grandes commotions extérieures la vie nationale s'éveille non-seulement dans la littérature, mais aussi dans les diètes et par conséquent dans la sphère politique. Le livre de M. S. touche par une foule de côtés à l'histoire littéraire de la langue magyare et nous initie par des citations heureusement choisies au monde des poètes, des académies et du théâtre. Il met en relief des figures peu connues d'orateurs parlementaires, comme par exemple celle de Paul Nagy, le principal leader de la diète de 1807; il fournit des détails curieux sur l'influence de l'esprit français en Hongrie, par exemple sur l'effet qu'y produisit la traduction de la *Marseillaise*, sur les résultats de la fameuse proclamation de Napoléon aux Hongrois, etc.

Analyser l'ensemble du livre n'est pas facile; c'est surtout dans les détails qu'en réside le principal intérêt. L'auteur, ainsi qu'il arrive à ceux qui abordent un terrain jusqu'alors inexploré s'est peut-être quelquefois exagéré l'importance de son sujet; il entre brusquement en matière, il n'eût pas été inutile de résumer rapidement dans un chapitre préliminaire des notions historiques, voire même géographiques et statistiques que le lecteur peu au courant des choses ne peut comme M. S. aller chercher dans les ouvrages magyares; une conclusion générale serait également désirable. Tel qu'il est cet ouvrage se présente comme un épisode intéressant, dramatique et bien raconté, d'une grande histoire de Hongrie que M. Sayous entreprendra certainement un jour. Un ouvrage sérieux et vraiment scientifique sur cette histoire manque encore dans notre littérature.

Louis LÉGER.

---

73. — **Dictionnaire encyclopédique franç.-allem. et allem.-franç.**, contenant la nomenclature complète des dictionnaires de l'Académie, de Littré, de Grimm et de Sanders, tous les termes usuels de la vie pratique, des arts et métiers, des sciences naturelles, militaire,.... les noms propres, etc., etc., par Ch. SACHS. T. Ier. franç.-allem.; dix livraisons in-4°, xxiv-776 p. A-HELVE-. — Prix : 1 fr. 60 c. la livr.

Il ne manque pas de dictionnaires des deux langues allemande et française; mais on peut affirmer qu'aucun jusqu'ici ne satisfait les travailleurs. Les exigences, il faut le dire, sont nombreuses, diverses et surtout contradictoires en bien des points. Néanmoins M. Sachs a entrepris la tâche difficile de les concilier : il a voulu faire un véritable dictionnaire encyclopédique, expliquant tous les termes du langage littéraire, familier, populaire, technique, les archaïsmes et

les néologismes, même les termes d'argot, autant que le permettent les lexiques spéciaux sur ces matières.

Le caractère de cette Revue ne nous permet pas de nous étendre longuement sur ce livre : nous nous bornerons à quelques observations générales. Disons d'abord qu'il a eu surtout en vue les besoins des Allemands : c'est sans doute pour ces derniers que l'auteur explique des mots comme *guizotin* (partisan de M. Guizot) et autres expressions de fantaisie qui se rencontrent dans la langue des journaux et des brochures du jour. Il veut qu'à l'aide de son dictionnaire ses compatriotes se trouvent à même de comprendre toutes les publications anciennes ou récentes : c'est pourquoi on y trouve également expliqué nombre de passages difficiles des auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles et même des contemporains les plus célèbres. Sous ce rapport, comme sous d'autres, l'ouvrage de M. S. et de ses collaborateurs est le plus complet et le plus consciencieux que nous connaissions, et en même temps le plus commode à manier. — La prononciation est figurée d'après le système de MM. Toussaint et Langenscheidt : ce système a ses avantages et ses inconvénients ; signalons p. ex. un excès dans la distinction des voyelles longues, demi-longues et brèves; il suffit de distinguer en longues et brèves, et encore cette distinction doit-elle être appliquée à un nombre de mots relativement restreint. Un autre inconvénient qu'on ne saurait passer sous silence, est l'emploi de la notation *oa*, au lieu de *oua*, pour figurer la prononciation de la diphthongue *oi*. Cette notation *oa*, malheureusement aussi adoptée par M. Littré, est vraiment pernicieuse pour les Allemands.

Malgré ces critiques de détails, nous sommes heureux de constater que M. S. a réalisé dans la lexicographie un progrès notable. Son livre, quoique destiné aux Allemands, pourra également rendre de grands services aux Français. — Ajoutons que l'exécution typographique est admirable [1].

Alf. B.

---

1. Nous rejetons en note quelques observations particulières. L'expression « passer » l'arme à gauche » est rendue par le seul mot *sterben;* on voudrait y voir également les expr. comiques *ins Grass beissen, abfahren*. La forme patoise *amiquié* (Molière), citée dans le corps de l'article « amitié » aurait pu trouver sa place dans l'ordre alphabétique des têtes d'article : car c'est assurément là que le lecteur de Molière la cherchera. Même remarque pour un certain nombre d'autres formes. — Il n'est malheureusement plus possible de donner les mots *communeux* et *communards;* le *Dictionnaire* n'a que *communiste*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez V. PALMÉ, à Paris.

J. GAGARIN Les Jésuites de Russie, 1772-1785. La Compagnie de Jésus conservée en Russie après la suppression de 1772. Récit d'un Jésuite de la Russie-Blanche. In-12. 2 fr.

En vente à la librairie F. C. W. VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 2e édit. corrigée et augmentée. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie TRÜBNER et Co, à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

WILSON A sanskrit and english Dictionary being an abridgment of Prof. Wilson's Dictionary with an Appendix explaining the use of affixes in Sanskrit by Pandit Ram Jasan. 1 vol. gr. in-8°. Rel. toile. 35 fr.

En vente chez W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. RITTER V. ARNETH Joseph II. u. Leop. v. Toscana. Ihr Briefwechsel v. 1781 bis 1790. Bd. I. 1781-1785. 2 vols. In-8°. 20 fr.

Bien que cet ouvrage porte un titre allemand, tout son contenu est en langue française.

En vente chez E. J. BRILL, à Leyde, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. M. F. LANDOLT Dictionnaire polyglotte de termes techniques militaires et de marine.

Ire partie. Néerlandais-français-allemand-anglais. In-8°.	7 fr.
IIe partie. Allemand-néerlandais-français-anglais. In-8°.	9 fr. 35
IIIe partie. Français-allemand-anglais-néerlandais. In-8°.	10 fr. 50
Supplément aux trois premières parties. In-8°.	9 fr.

En vente chez STILKE et VAN MUYDEN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

TABLEAU historique de la guerre franco-allemande (15 juillet 1870-10 mai 1871). 1 vol. in-8°. 10 fr.

DISCOURS de M. le comte de Bismarck avec sommaires et notes. 3 vols. In-8°. 18 fr. 75

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé**, conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg*, propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 15 Sixième année 13 Avril 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bibliofilos andaluces (Sociedad de). D. Fernando Colon, historiador de su padre. Ensayo critico por el autor de la Bibliotheca americana vetustissima. Sevilla, 1871. In-4°, viij-220 p. 8 fr.

Bibliotheca de autores espanoles desde la formacion del lenguaje hasta nuestros dias, tomo 68. — Poesias liricas del siglo XVIII. Colleccion formada e illustrada por L. A. de Cueto, tomo 2. Madrid (Rivadeneira). In-4°. 16 fr.

Clark (E. C.). Early Roman Law; the Regal Period. In-8°, 156 p. London (Macmillan). 6 fr. 25

Collection de Libros espanoles raros y curiosos. Tomo I. Retrato de la Lozana andaluza, en lengua espanola muy clarisima, compuesta en Roma. El cual retrato demuestra lo que en Roma pasaba, y contiene muchas mas cosas que la Celestina. In-8°, xiv-347 p. Madrid 1871. Tomo II. Commentario del Coronel Francisco Verdugo, de la Guerra di Frisia. en catorce anos que fué gubernador y capitan general de aquel Estado y ejercito por el rey D. Felipe II Nuestro Senor. Madrid, 1872. Por tomo. 12 fr.

Darwin (C.). The Origin of Species. 6th. ed. with additions and corrections. 1 vol. in-8°, 478 p. London (Murray). 8 fr. 75

Farraggiana (C.). Sulla costituzione inglese nel medio evo e sul feudalismo : saggio in-16, 64 p. Geneva (tip. d. Sordo-muti). 1 fr. 15

Godoy Alcantara (J.). Ensayo historico, etimologico, filologico, sobre los apellidos castellanos. In-8°. Madrid, 1871. 2 fr. 40

Heycock (E.). The prophetical History of the Church and the World, from the Revelation, Daniel, and Ezekiel, compared with and explained by History. In-8°, 490 p. Manchester (Heywood). 6 fr. 25

Hodge (C.). Systematic Theology; vol. II. In-8°, 744 p. London (Nelson). 17 fr. 50

Mc Cabe (J. D. J.). The Great Republic, a Descriptive View of the American Union. In-8°, 1118 p. Philadelphia. 37 fr. 50

Merli (A.). Gio. Andrea III. Doria Landi ed Anna Panfili; in-4°, 40 p. con una tavola. Genova (tip. d. Sordo-muti).

Muratori (L. A.). Lettere inedite a mons. G. D. Bertolo canonico d'Aquileja. In-16, 32 p. Udine (Seitz).

Newmann (J. H.). Essays critical and Historical. 2 vols. In-8°, 870 p. Londres (Pickering). 15 fr.

Paine (M.). Physiology of the Soul and Instinct. In-8°, 707 p. New-York. 31 fr. 25

Paz-Soldan (M. F.). Historia del Peru independiente. Primer periodo, 1819-1822. In-8°, xix-489 p. Le Havre (Lemale).

Perry (W. S.). The early Journals of the General conventions of the protestant Episcopal Church in the United States, 1784-1835. New Hawen, 1872. 22 f. 50

Raffaelli, Oggetti di remota antichita presenti al congresso preistorico. In-8°, 12 p. Bologna, 1871.

Ragnisco (P.). Storia critica delle categorie dai primordij della philosophia greca sino ad Hegel. Due vol. in-16, 832 p. Firenze (Cellini). 9 fr. 20

Ticknor (G.). The History of Spanish Litterature. Revised and enlarged edit. 3 vols. In-8°. Boston, 1872. 56 fr. 25

Vierteljahrs-Katalog aller neuen Erscheinungen im Felde d. Literatur in Deutschland. N. d. Wissenschaften geordnet. M. alphab. Register. Jahrg. 1871. 4. Heft. Octbr. bis Dezbr. In-8°. Leipzig (Hinrichs Verl.). 1 fr. 35

Walcolt (M. E. C.). Traditions and Customs of Cathedrals. In-8°, 164 p. London (Longmans). 7 fr. 50

Wedgwood (H.). A. Dictionnary of english Etymology. 2. ed. Part. 3. In-8°. London (Trübner). 6 fr. 25

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **13 Avril** — **1872**

Sommaire : 74. Max Müller, Essais, tr. p. Harris. — 75. *Coutumes de Ferrette*, p. p. Bonvalot. — 76. Olivier de Magny, Gayetez, p. p. Courbet. — 77. Colletet, Vie de Pibrac, p. p. Tamizey de Larroque. — Variétés : Lettres de MM. Schæffer et Reuss.

74. — Max Müller. Essais sur l'histoire des religions, ouvrage traduit de l'anglais par George Harris, agrégé de l'Université, professeur d'anglais au lycée Condorcet. Paris, Didier, 1872. In-8°, xliv-527 p. — Prix : 7 fr.

Sous ce titre, M. Harris nous donne aujourd'hui la traduction du premier volume des *Chips from a german workshop*, ouvrage bien connu des orientalistes et de tous ceux qui s'adonnent à l'étude des mythologies et des religions. Après avoir traduit les *Leçons sur la science du langage* du même auteur, M. Harris avait en quelque sorte contracté l'obligation, vis-à-vis du public français, de lui donner aussi la suite des œuvres exotériques du célèbre professeur d'Oxford. Il est à craindre seulement que nos lecteurs français ne se rendent pas assez compte du travail que suppose une telle traduction, et qu'ils n'aient pas assez de reconnaissance pour celui qui leur a rendu facile et agréable la lecture de tant d'ingénieux et savants écrits. Si la philologie comparée, en ces dernières années, a obtenu chez nous une sorte de popularité, s'il n'est pas rare de trouver des gens du monde parlant couramment d'études qui étaient à peu près inconnues en France il y a dix ans, c'est à M. Harris et à son collaborateur M. Perrot que nous devons en grande partie ce changement. Combien écrivent ou parlent aujourd'hui sur la mythologie, sur les Aryens, sur la substitution des consonnes, qui n'auraient jamais eu d'idée claire sur ces sujets sans les livres de Max Müller! On ne se rend pas assez compte de l'importance que peut avoir une bonne traduction et du retard que peut causer dans un pays la non-traduction de certains ouvrages. Notre philologie classique n'en serait pas là où elle en est si Otfried Müller, Bœck, Bernhardy avaient été mis en français en leur temps.

Le soin et l'art que M. Harris met à son travail ne peuvent être assez loués. Quand on confronte la traduction avec l'original, on voit que depuis la première page jusqu'à la dernière, il n'a laissé prise ni à la distraction, ni à la fatigue : c'est seulement à cette condition qu'une traduction a son plein effet. Les œuvres traduites à la page, dans des fabriques où le traducteur n'a quelquefois aucune connaissance particulière du sujet, sont souvent plus nuisibles qu'utiles. Il faut que l'interprête ait du goût pour l'auteur et pour ses ouvrages; il faut qu'il s'entoure de tous les secours et de tous les éclaircissements nécessaires. M. Harris a joint à sa traduction des notes historiques et bibliographiques, des comparaisons et des rapprochements qui montrent que M. Max Müller a eu en lui le plus attentif et le plus sympathique des lecteurs.

Cependant comme il n'existe pas de copies irréprochables des tableaux de maîtres, il n'y a point de traduction sans défaut. Nous allons faire quelques critiques à M. Harris pour lui montrer que nous l'avons lu avec l'attention que méritait son œuvre.

Ce ne sont point des bévues ou des oublis qu'on peut lui reprocher : c'est plutôt un excès de soin, un désir exagéré de tourner et d'arrondir la phrase française, quand même il faudrait pour cela un peu forcer le sens du texte. Ainsi M. Müller, adressant en 1862 quelques compliments à M. Harry, qui vient d'envoyer de Bombay ses *Essays on the sacred language of the Parsees,* lui dit qu'il espère qu'il n'aura pas de cesse avant d'avoir effacé toutes les taches qui défigurent encore la religion primitive de Zoroastre. C'était déjà lui demander assez. Mais M. Harris, avec plus de diligence et plus d'exigence, dit : « Nous espérons » que M. Harry ne se donnera pas de repos avant d'avoir dissipé jusqu'au plus » léger des nuages qui enveloppent encore la religion primitive de Zoroastre. »

Page 188, parlant des critiques malveillants ou ignorants qui pourraient aisément jeter le discrédit sur les études philologiques en insistant sur les tâtonnements et sur les contradictions inséparables de ces études, Max Müller dit que cela pourrait même se faire « sans grande dépense d'éloquence judiciaire ou par- » lementaire[1]. » Le traducteur dit : « sans être un avocat éloquent ou un grand » orateur accoutumé aux triomphes dans une assemblée législative. »

La locution bien connue *the last, not least* est rendue p. 130 par toute une phrase : « qui, s'il est venu en dernier lieu, ne doit pas être mis au dernier rang » parmi ces savants. » Ce sont là de fausses élégances, comme on les enseigne trop au collége. En d'autres pays, les traductions finissent par enrichir la langue de tours nouveaux et lui font même acquérir ou développer des facultés qu'elle n'avait point d'abord ou dont elle avait seulement les germes. Mais notre manie du bon français a tari cette source d'enrichissements. Pourquoi ne pas dire : « le dernier venu, mais non le dernier. »

Le besoin d'arrondir la phrase fait donner quelquefois une entorse au sens. Ainsi l'auteur anglais dit que les Zoroastriens revinrent sur le sol de l'Inde, *which they had quitted as the disinherited sons of Mann.* M. Harris a trouvé trop court de dire : qu'ils avaient quitté en fils déshérités de Mann, et il met : « d'où » ils avaient émigré bien des siècles auparavant, quand ils passaient pour les » fils déshérités de Mann. » Ce *quand ils passaient* peut tromper plus d'un lecteur.

Le style soutenu de la traduction est quelquefois en désaccord avec le ton familier du texte. Ainsi dans la note de la page 168, l'auteur anglais, faisant allusion à M. Weber et à ses amis, emploie l'expression *literary rattelning* « cla- » baudage littéraire, » qui est insuffisamment rendue par « détraction systéma- » tique. » En général, ce passage, qui aurait demandé une connaissance plus intime des discordes agitant le camp des indianistes, manque de clarté en français. Ainsi l'on pourrait croire que M. Harry se défend, tandis qu'il est l'agresseur. M. Harris traduit : « Je suis prêt à admettre que M. Harry et d'autres

---

1. It would not require any great display of forensic or parliamentary eloquence.

» écrivains ont pu répliquer en termes trop sévères aux attaques qu'ils ont crues » dirigées contre eux. » Le texte porte simplement : « I am willing to admit » that the language of Dr Harry and others may have been too severe.»

Comme on a pu le voir, la traduction de M. Harris péche plutôt par surabondance que par omission. Aussi avons-nous été surpris de voir une omission dans le piquant morceau où M. Max Müller dépeint la foi robuste avec laquelle les Parsis modernes acceptent des traditions religieuses dépourvues de toute garantie d'authenticité. Nous avons mis en italiques les mots qui manquent dans la traduction française : « La difficulté de concilier la foi plus éclairée de la généra- » tion présente avec la phraséologie mythologique de leurs antiques écritures » sacrées est résolue par les Parsis d'une manière fort simple. Ils n'essaient pas de » faire cesser l'embarras soit en défendant la lecture du Zend-Avesta [comme » les catholiques romains], soit en encourageant l'étude critique de leurs livres » sacrés [comme les protestants]. Ils se contentent de rester absolument étran- » gers à l'étude du texte original de leurs écritures. » Le traducteur a-t-il pensé qu'il valait mieux laisser deviner quelque chose au lecteur ?

Nous arrêtons là ces observations. Si nous avons de loin en loin trouvé M. Harris en défaut, il nous serait difficile de dire combien de fois nous avons été charmé du tour ferme, net, sûr et élégant de sa traduction. Ce volume est destiné, comme ses aînés, à populariser parmi nous des études et des connaissances qui ne doivent rester étrangères à aucun esprit cultivé.

M. B.

---

75. — **Coutumes de la Haute-Alsace,** dites de Ferrette, publiées pour la première fois avec introduction, traduction en français et notes, par E. Bonvalot, conseiller à la Cour impériale. Colmar, Barth; Paris, Durand et Pedone-Lauriel. 1870. In-8°, xxx-292 p. — Prix : 5 fr.

On a rendu compte autrefois dans la *Revue* (1867, I, p. 47) de plusieurs publications analogues de M. Bonvalot sur les coutumes de la Haute-Alsace; le lecteur sait donc que c'est à l'un des plus zélés connaisseurs de la vieille législation alsacienne que nous devons le volume dont je viens de transcrire le titre et qui forme le dernier chaînon d'une série d'intéressantes études.

Ferrette (en allemand *Pfirt*), aujourd'hui chef-lieu obscur d'un canton du Haut-Rhin, perdu dans les ramifications septentrionales du Jura, était au moyen-âge le centre d'une seigneurie et d'un comté du même nom, embrassant Altkirch, Thann, Delle, etc. et qui a joué un certain rôle dans l'histoire d'Alsace. Elle passa vers le commencement de l'ère moderne des mains des comtes de Ferrette-Montbéliard entre celles des Habsbourgs d'Autriche et quand l'Alsace fut devenue française en 1648, elle devint un fief de la famille des Mazarin. Ce sont les coutumes de ce petit coin de terre, découvertes, il y a une vingtaine d'années par M. Grandschamps, notaire à Ferrette, parmi les papiers de son étude, que M. B. communique aujourd'hui dans son nouveau volume aux amis de la vieille législation du moyen-âge et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Alsace. Le manuscrit qui sert de base à son travail a été compilé vers la fin du xvie siècle

par deux fonctionnaires de la chancellerie habsbourgeoise et se compose de quatre parties distinctes, d'un prologue, d'un urbaire ou terrier, description de la seigneurie, qui forme le gros du volume, d'un recueil des usages civils et judiciaires alors en vigueur et d'un procès-verbal des usages forestiers du bailliage. M. B. a complété ces textes à l'aide de quelques autres manuscrits, tirés des archives de Colmar, etc.; il les a fait suivre de notes très-détaillées qui forment un véritable commentaire perpétuel et nous donnent un traité complet du droit provincial d'alors. Les textes allemands sont accompagnés d'une traduction revue par M. l'abbé Hanauer et qui, dans son ensemble, mérite l'éloge d'une exactitude scrupuleuse. Les quelques observations, recueillies à ce sujet, en parcourant le travail de M. B. ne devront prouver qu'une chose à l'éditeur ainsi qu'au traducteur, l'attention consciencieuse avec laquelle nous avons parcouru leur travail.

P. 29. Les mots « *schier in hosen und wammest* » nous semblent trop librement traduits par ceux de « les mains dans les poches. »

P. 76. Au § 5 du règlement de boucherie, le traducteur a rendu le mot « *lumbel* » par « tripes et boyaux; » il est question de ces dernières parties au § 6. Le *lumbel* (équivalent à l'expression *lummel* encore aujourd'hui usitée à Strasbourg) nous semble être le *filet de bœuf*.

P. 143. Le mot « *schnützworten* » est rendu par « farces. » Je pense qu'il faudrait le rendre plutôt par « grossièretés, insolences. » Encore aujourd'hui on dit en allemand *anschnautzen* = brutaliser quelqu'un en paroles.

P. 216. « *One den Kæs und obs* » par suite d'une inadvertance momentanée du traducteur est rendu « outre le fromage et le pain; » *obs* = (*obst*) est le fruit, ici, en général, le dessert.

Nous exprimons en terminant le vœu que l'auteur, appelé, par les circonstances politiques, loin de l'Alsace, continue à consacrer à l'étude de son passé, quelques-uns de ses loisirs et qu'il prouve de cette manière, à ses anciens compatriotes, que la science ne reconnaît pas plus les frontières politiques nouvelles que ne les admet la conscience politique de ceux qui se sentaient frères autrefois et que rien n'empêchera de se sentir frères encore, maintenant que la frontière de la France a reculé jusqu'au Vosges, au lieu d'être sur le Rhin.

---

76. — **Les Gayetez d'Olivier de Magny**, texte original, avec notice par E. Courbet. Paris, Lemerre, 1871. In-8°, xxij-110 p. (*Bibliothèque d'un curieux*). — Prix : 5 fr.

Olivier de Magny n'a pas été, de son vivant, compris dans la Pleïade; aujourd'hui son nom en est devenu inséparable, tandis que parmi les *Sept*, plus d'un est tombé dans l'oubli. Cependant il ne pouvait entrer dans la belle édition réservée par M. Marty-Lavaux aux membres de l'heptade officielle. L'éditeur de cette collection lui a accordé une place à part; il se conformait ainsi au désir exprimé par Sainte-Beuve dans une lettre que reproduit M. Courbet et que nous donnons à notre tour, parce que dans sa brièveté elle contient un jugement complet et suffisant sur Olivier de Magny, et ajoute une autorité considérable à

l'opinion de ceux (M. Courbet en est) qui pensent que Magny n'aima pas en vain Louise Labé :

« Ce 24 janvier 1866.

» Je vous demande de vouloir bien adjoindre aux sept poètes de la Pléiade un huitième, Olivier de Magny, un poète dont les recueils, toujours très-rares, se vendent au poids de l'or, et qui est un charmant esprit; d'un côté l'ami intime de Du Bellay qu'il complète, de l'autre l'amant favorisé de la Belle Cordière dont il raille le crasseux mari. Il est du vrai groupe central de la Pléiade du XVIe s., et comme mérite et talent il y tiendrait bien le quatrième rang, sinon le troisième. Vous voyez, Monsieur, comme je prends à cœur ces choses.

» SAINTE-BEUVE. »

M. Courbet publie les *Gayetez* comme premier volume; pourquoi n'a-t-il pas commencé plutôt par les *Amours*, le premier recueil du poète? Ces *Gayetez* ne sont pas, en majeure partie du moins, ce que leur titre semble indiquer; la plupart des petites pièces, fort gracieuses d'ailleurs, qui les composent, sont, comme le fait remarquer l'éditeur, littéraires plutôt qu'érotiques; la meilleure et la plus intéressante est aussi la plus longue, la description d'un banquet rustique où figurent tous les amis du poète (p. 62-76). — M. C. a pour principe de reproduire fidèlement l'original, et nous l'approuvons pleinement; sur quelques minuties d'accentuation (p. ex. *frère*, p. 50) nous avons des doutes, mais il faudrait collationner l'ancienne édition pour les confirmer. L'éditeur admet qu'on doit corriger les fautes évidentes; il a raison, mais il l'oublie parfois; ainsi p. 41, v. 9, *Pour*, l. *Par*, et v. 28, après *Castalien* il faut une virgule et non un point. — La notice qui précède l'édition est bien faite, sobre et instructive. A la fin du 4e volume, l'éditeur nous promet un glossaire. — Nous reviendrons sur cette charmante publication quand elle sera terminée.

---

77. — **Vie de Guy du Faur de Pibrac,** par Guillaume COLLETET, publiée avec notes et appendices par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, Aubry, 1871. In-8°, 75 p. — Prix : 3 fr.

Quand M. Tamizey de Larroque, en 1870, publiait la *Vie de Pibrac* dans la *Revue de Gascogne*, il ne se doutait pas du désastre qui allait donner à cette édition un prix tout nouveau. Combien il doit s'applaudir aujourd'hui d'avoir sauvé tant de pages de ce précieux manuscrit de Colletet, dont il ne reste plus que le souvenir! Si on avait accueilli, comme nous en exprimions (*Rev. crit.*, 1866, II, 190) le vœu, les *Vies des Poètes français* dans la *Collection des Documents inédits*, on n'aurait pas à déplorer la disparition d'un monument qui, malgré ses imperfections, faisait honneur à notre histoire littéraire. Quelques indices permettent d'espérer encore qu'une copie complète du ms. du Louvre s'est conservée; en attendant qu'on sache s'ils se vérifieront, il serait bon de dresser un inventaire com-

plet des parties qui ont été publiées jusqu'à ce jour : la *Revue critique* l'offrira peut-être prochainement à ses lecteurs.

La *Vie de Pibrac* est, comme le dit l'éditeur, une des notices que Colletet a le plus soignées. Elle n'en est pas moins fort incomplète, et gagne singulièrement à être entourée des annotations, plus érudites peut-être et plus intéressantes encore que d'habitude, qu'y a jointes le consciencieux érudit gascon. Pibrac, qui n'est guère connu du public moderne que par un vers de Molière et une ligne de Madame de Maintenon, n'a pas seulement composé ces fameux *Quatrains* qui pendant tout le XVIIe siècle ont fait partie intégrante de l'éducation; il a passé pour l'homme le plus éloquent de son temps, a été mêlé aux plus grandes affaires et a droit d'occuper dans l'histoire politique, religieuse et littéraire du XVIe s., une place considérable. A ceux qui voudront la lui assigner avec justice et connaissance de cause, M. T. de L. a fourni des renseignements abondants, exacts et nouveaux. Outre les notes qui accompagnent le texte, on trouve dans de précieux *appendices* : 1° trois lettres de Pibrac, fort importantes à tous les points de vue; 2° une dissertation des plus solides sur *Pibrac et Marguerite de Valois*, où l'amour du grave auteur des *Quatrains* pour la reine Margot est établi d'une façon définitive contre tous ceux (D. Vaissette, l'abbé d'Artigny et M. Cougny tout récemment) qui l'ont contesté; 3° *Quelques citations relatives à Pibrac*; 4° des conseils et des renseignements utiles pour une nouvelle édition des *Quatrains*.— En résumé, excellente publication.

VARIÉTÉS.

Colmar, 12 août 1870.

Monsieur le Rédacteur de la *Revue Critique*,

Je viens en toute confiance vous soumettre les réflexions que m'a inspirées l'article consacré par M. Rodolphe Reuss, dans votre estimable et sérieuse Revue (30 juillet), à mon livre intitulé les *Huguenots du XVIe siècle*.

Je respecte les droits de la critique. Mais quand elle pousse la sévérité jusqu'à l'injustice évidente; quand elle donne à un public important comme le vôtre une idée absolument fausse d'un volume qu'elle annonce, l'auteur de l'ouvrage maltraité a, ce me semble, le droit incontestable de se défendre sur le terrain même où on l'a attaqué. C'est dire, M. le rédacteur, que j'ose compter sur votre parfaite loyauté pour l'insertion intégrale de cette lettre dans votre excellent recueil. Je ne viens point contester l'intelligence critique de mon adversaire; j'établirai tout simplement que, pour des raisons que je n'ai point à rechercher, elle l'a fort mal servi en ce qui concerne mon livre. Entre lui et moi, les lecteurs de la Revue jugeront.

Selon M. R. le but que je poursuis n'est pas « purement scientifique »;

ma « méthode ne l'est pas davantage »; au lieu de donner « une série de biographies bien choisies de personnages typiques de la Réforme, » j'ai dressé un « catalogue scolastique des vertus des huguenots, avec neuf subdivisions. »

Pourquoi mon but ne serait-il pas scientifique ? N'y aurait-il, de par M. R., qu'une manière d'écrire l'histoire ? Cette science vaste entre toutes n'aurait-elle pas entre autres la mission — mission non moins belle que délicate — de retracer la *vie* des nations ? Si tel n'est pas l'avis de M. R., c'est bien certainement l'avis de bon nombre d'historiens pour le moins aussi illustres que lui.

Mais passons. Monsieur R. trouve à redire à ma méthode. Il fallait, selon lui, donner une série de biographies des personnages typiques de la Réforme. Mais c'était me condamner à laisser dans l'ombre tant de figures belles aussi, intéressantes à divers titres, moins connues que les premières, mais propres à fournir à l'historien des mœurs des huguenots bien des traits précieux. Pour atteindre à mon but, dont M. R. n'ose contester la légitimité, pour présenter un tableau complet de la vie des huguenots, le plan que j'ai adopté était le seul possible : caractériser avec ordre les mœurs des huguenots du XVIe siècle, après avoir fait connaître sommairement les idées morales et religieuses dont elles furent l'expression, et cela sans négliger de résumer, pour des lecteurs moins savants que M. R., les premières origines de la Réforme, etc. M. R. en veut à mes neuf subdivisions qu'il ne se donne pas même la peine de reproduire exactement, confondant, involontairement sans doute, des subdivisions toutes secondaires avec les subdivisions essentielles; il lui suffit pour avoir raison de ma méthode, d'écrire le gros mot de « catalogue scolastique. » Il aurait mieux fait, je crois, de *prouver* qu'il y a du scolasticisme à montrer l'influence de l'idée évangélique marquant d'un sceau particulier les principales facultés de l'entendement, réformant ensuite la vie de famille, guidant le citoyen et le soldat, inspirant et soutenant les martyrs, semblable enfin à une sève généreuse qui, du cœur de l'arbre, s'élance au dehors sous forme de bourgeons, de fleurs, de fruits.

Mais voici le principal grief de mon honorable critique. A l'entendre, j'aurais été d'une partialité révoltante. J'ai eu tort d'étendre à tous les membres du parti huguenot les éloges dus à juste titre au plus grand nombre. J'ai cédé à des préoccupations religieuses en attribuant à *tous* les huguenots des vertus que je refuse à *tous* les catholiques. Les réserves formelles que j'ai faites en une demi-page (p. 240) ne suffisent pas à M. R...; il *sourit involontairement*, quand il m'entend dire que je pousserai l'impartialité jusqu'à reconnaître que Bèze, Coligny lui-même (c'est-à-dire les plus grands personnages qu'ait produit la Réforme) ne me sont pas entièrement sympathiques. J'ai perdu mon temps à démontrer que les huguenots avaient des sentiments religieux, de l'imagination, de l'esprit, qu'ils ne maltraitaient pas trop leurs serviteurs, etc. Ce sont, s'écrie-t-il avec dédain, des sentiments d'ordre naturel qui se trouvent chez les Turcs et les païens aussi bien que chez les huguenots du XVIe siècle.

M. R. a tort de s'arrêter à moitié chemin. Pourquoi ne pas ajouter, pour

être logique, que même quelques animaux possèdent à un haut degré certains sentiments « d'ordre naturel » ?

Parlons sérieusement. Il s'agit de savoir, non pas si les principes élémentaires de la morale se trouvent déposés dans tout cœur humain, mais si tel peuple l'emporte, somme toute, sur tel autre par la pureté, par l'élévation, par la profondeur de sa vie morale. Or, telle est précisément la conclusion qui ressort de mon livre : la moralité des huguenots marqua, au total, un progrès dans l'histoire des mœurs. Comment M. R. prouvera-t-il que la cour de Henri III valut celle de la reine de Navarre ? Pourquoi attache-t-il une si mince importance aux imposants témoignages d'auteurs catholiques qui me donnent raison ? Pourquoi encore, après avoir braqué sa loupe hypercritique sur une parole qui m'est échappée p. 96, M. R. passe-t-il les yeux fermés à côté de dix autres qui, s'il les avait vues, eussent rendu impossible le principal reproche qu'il m'adresse ! J'ai beau dire p. 324 qu'il y eut, dans les rangs des huguenots, l'ivraie à côté du pur froment; que, dans les deux camps, « la cruauté, l'ambition, la haine, la dépravation, la lâcheté comptèrent de nombreux sectateurs, p. 318; que des Adrets, que d'autres capitaines huguenots commirent, eux aussi, des atrocités p. 319; que les réformés perdirent peu à peu la simplicité des soldats de 1562, p. 264, 258; que certains guerriers réformés trouvèrent dans leur foi, à *des degrés divers* il est vrai, un calme que les stoïciens leur eussent envié, p. 272; qu'il y eut des huguenots qui supportaient difficilement la contradiction, p. 242; que, vers 1572, quand le souffle des guerres civiles les eut ternies, les communautés protestantes « avaient bien perdu de la pureté des premières années, » p. 115; que la vie des huguenots présente des taches, p. 135; qu'il y en eut que l'on pouvait taxer d'étroitesse d'esprit, p. 135; de superstition, p. 310 et suiv.; que tous n'eurent pas le courage qui fait les martyrs, p. 300-310; j'ai beau écrire : « quelques catholiques, on est heureux de le dire, sauvèrent des » huguenots persécutés, au risque de se compromettre eux-mêmes, » p. 303; j'ai beau citer de nombreux passages, peu connus[1], tirés des procès-verbaux des Synodes, passages où l'on menace des peines les plus sévères les huguenots jureurs, blasphémateurs, joueurs, charmeurs, coupables d'avoir injurié les Papistes (p. 66 à 76), etc., — passages qui prouvent évidemment d'une part que les huguenots prenaient la moralité fort au sérieux; de l'autre qu'ils se savaient loin du but auquels ils tendaient : — tous ces textes, toutes mes réserves, M. R. n'en sait rien. On dirait vraiment qu'il ne vise qu'à faire rire à mes dépens, et cela à tout prix.

Comment s'expliquer autrement que mon critique, qui me harcèle à propos des vétilles les plus insignifiantes, ait pu détourner, de leur sens naturel, je ne

---

1. C'est à tort que M. R. suppose que je n'ai pas la prétention d'apporter des faits nouveaux à la connaissance de mes lecteurs. Je crois au contraire en avoir exhumé un certain nombre que mes lecteurs — M. R. excepté — ne connaissaient point. C'est ce que je puis dire, sans faire injure à personne.

sais d'après quelle méthode, quelques-uns des passages qu'il attaque? Exemple: Il me blâme d'avoir étendu à tous les membres du parti les éloges dus, à juste titre, au plus grand nombre, et ces louanges, continue-t-il, sont particulièrement mal venues quand je les étends aux soldats huguenots « qui ne pillaient et fourrageaient jamais. » Quiconque ne lira que M. R. croira que c'est moi qui affirme que les soldats huguenots « ne pillaient et fourrageaient jamais, » au grand jamais. Qu'on se donne la peine d'ouvrir mon livre et l'on verra non sans étonnement (p. 264 à 266), que c'est l'intègre Lanoue qui raconte qu'au « com- » mencement des guerres religieuses » la noblesse ne pillait point et que nul soldat « ne s'écartait des enseignes pour aller fourrager. »

Autre exemple. J'ai emprunté, non pas seulement au protestant Bernard Palissy, mais encore à Florimond de Raemond, fougueux adversaire des huguenots, quelques pages des plus significatives où la vie des premières communautés protestantes est peinte avec les couleurs les plus ravissantes (p. 115 à 132). C'est au début *de ce chapitre* que j'ai écrit : « Nous en prévenons nos lecteurs, » ils vont se trouver en pleine idylle. » Ecoutez à présent M. R. « Les » éloges donnés aux huguenots par M. S... sont en général fort justes; seule- » ment l'auteur aurait dû se garder de les distribuer indistinctement à *tous* les » huguenots. Il dit quelque part *qu'on se trouve avec eux en pleine idylle.* » Est-ce là ce que j'ai dit? Je n'accuserai pas M. R. de mauvaise foi; mais décidément s'il convient d'accuser de partialité l'un de nous d'eux, ce n'est pas moi. Les questions les plus importantes que j'ai bien mises en relief, M. R. ne les voit point ; j'ai vanté les louables efforts faits, par les protestants du XVIe siècle, pour propager l'instruction populaire; j'ai établi par de nombreux textes que, contrairement à ce que l'on a osé soutenir tout récemment, les huguenots ne furent point des rebelles. De ces questions, M. R. ne daigne pas s'occuper. Avec une sérénité tout olympique, il affirme que ma méthode lui déplaît; du bout de sa jeune plume magistrale, il laisse tomber, à mon adresse, des remontrances au sujet de la division « scolastique » de mon livre, des reproches de partialité dont on a vu le bien fondé, et puis... il sourit involontairement. M. R. est par trop prompt à sourire d'autrui.

Les coups d'épingle de M. R. ne font pas plus de mal que ses coups d'épée ou, pour mieux dire ne font de mal qu'à M. R. lui-même. On va en juger.

Parmi les « menues remarques critiques » dont M. R. a semé son article, il en est de mesquines; il en est qui ne font nul honneur à sa sagacité; d'autres enfin portent absolument à faux.

Ainsi, selon M. R., j'ai amalgamé deux époques bien distinctes du XVIe siècle. Je réponds : c'était mon droit et même mon devoir. Je ne sache pas par exemple que les mœurs militaires des huguenots aient eu occasion de se produire avant la première guerre civile? Pour présenter un tableau tant soit peu complet de la vie des premiers protestants de France, j'ai dû bien en rechercher les diverses manifestations à travers le XVIe siècle tout entier. — Mais, continue M. R., pourquoi chercher bien avant dans le XVIIe siècle des exemples qui ne peuvent

servir d'argument pour des époques antérieures ? Réponse : Je me suis permis de dire (p. 71) que deux synodes tenus, en 1603 et en 1607, — « sur la limite des deux siècles » demandèrent la fondation de bibliothèques ; puis encore j'ai suivi un peu au-delà de 1600 la vie de deux hommes dont l'un mourut en 1614 (Casaubon), l'autre en 1623 (Duplessis-Mornay). L'objection de M. R. est-elle autre chose qu'une pure chicane ? — Selon M. R., Lefèvre-d'Étaples n'aurait pas été nommé professeur à la Sorbonne : selon moi, la question n'est pas résolue encore. Je n'avais pas à la traiter; j'ai bien eu le droit de m'en tenir à l'opinion généralement admise. On pourrait croire en me lisant (dit M. R.), que l'*Institution* de Calvin aurait paru en français en 1535 et la Bible d'Olivétan en 1536. Réponse[1] : où M. R... a-t-il lu que je parle de l'édition *française* de l'*Institution* ? Il y a plus (j'ai écrit p. 27) : « En 1535 et 1536 paraissent l'*Institution* et la première traduction française de la Bible entière par l'ami de Calvin, Robert Olivetan; » il suffisait d'un peu de bonne volonté pour comprendre que dans mon mon texte, 1536, se rapporte au mot le plus rapproché, à l'Institution de Calvin et 1535 à la Bible d'Olivetan. Ainsi s'évanouit la double erreur dont triomphe M. R.[1]. — Je me serais contredit à propos des *Placards*. Réponse : Je n'ai fait que mentionner en passant une hypothèse qu'il est permis de faire, je n'y ai pas insisté. — P. 94, après avoir rappelé la devise de Charlotte Arbaleste et pour ne pas répéter trop souvent le nom de son mari, j'ai écrit, au lieu de Duplessis-Mornay : « un autre huguenot, » mettant de la sorte en parallèle Mornay avec Condé dont il est question un peu plus haut. J'eusse compris, à la rigueur, que M. R. me reprochât de n'être pas, en cet endroit, suffisamment clair. Cela ne lui suffit pas. Fidèle à sa manière de me traiter, il s'écrie : « Mais *Arte et Marte* est précisément la devise de Mornay ! » Il oublie, pour ne pas dire plus, qu'à la page 194 je rappelle plus nettement encore qu'à la page 94 le fait qu'il me reproche d'ignorer. — J'ai écrit Frey au lieu de Fry. Faute grave. Je remercie humblement mon savant critique de me l'avoir signalée. D'autant que de toutes ses observations, c'est presque la seule qui me semble sérieuse. M. R. ne veut pas que 500 florins génevois équivaillent à 250 fr., mais environ dix fois cette valeur. Question à débattre avec M. Gaufris qui pourrait bien avoir raison contre M. R. et dont je n'ai fait que citer les paroles, M. R. le sait bien. — M. R. s'attache au courage de Calvin. Selon lui, je raconterais précisément le *contraire de la vérité*, en disant que Calvin ne fit point preuve de lâcheté, lors de la peste qui désola Genève, en 1543. Calvin et ses collègues (dit M. R.) se seraient montrés *trop peureux* à ce moment[2]. — Réponse : J'ai renvoyé (p. 151) à l'article Calvin de la *France protestante* dont le crédit vaut celui de M. R. Or voici les paroles de MM. Haag : « Audin nous peint Calvin comme un pasteur traître à ses devoirs par poltronnerie, lors de la peste qui désola Genève en

---

1. Voy. sur la date de l'*Institution*, l'édition de Calvin publiée par le grand théologien de Strasbourg, M. le professeur Reuss, t. III, p. xiv sqq.
2. *Trop peureux*. Il serait donc permis de l'être un peu?

1543. (Calvin, dit-il, se tint caché à tous les regards dans son habitation, laissant passer le fléau de Dieu et mourir dans le désespoir des âmes pour lesquelles Sadolet eût laissé sa vie.) La mémoire d'Audin est sujette à de bien étranges défaillances ! Il venait lui-même de reconnaître à la page précédente, d'après les registres du Conseil d'État, que Calvin s'était présenté avec les autres ministres « pour aller audit hôpital, » bien qu'il eût été « perclus, pour ce qu'on en avait faute pour l'Église. » Il oublie également que pendant son séjour à Bâle, quand rien ne l'y obligeait que l'humanité, il avait assisté un malheureux pestiféré à son agonie. Calvin ne redoutait donc pas la mort, et il le prouva en plus d'une circonstance, notamment lorsqu'en 1547 il se jeta seul au milieu du peuple ameuté par les Libertins et par son courage héroïque apaisa la sédition. » Ainsi s'expriment MM. Haag, dont la réputation de loyauté et de savoir est incontestée. M. R. s'appuie sur l'ouvrage de Kampschulte que je n'ai pas sous la main et que je n'ai pu que feuilleter pendant l'impression de mon volume; je ne saurais donc dire ce que valent les arguments du nouvel historien de Calvin, concernant la prétendue poltronnerie de Calvin ; je me contenterai de faire remarquer que M. R., toujours sûr de ce qu'il avance, est un peu leste à m'accuser de dire le contraire de la vérité et à accuser Calvin (en la compagnie de M. Audin) d'avoir été trop peureux.

Je crains, M. le Rédacteur, d'avoir abusé de votre patience, bien que j'aie tâché d'être aussi bref que possible. Je ne doute pas un instant qu'après m'avoir lu, vous ne me reconnaissiez le droit de mettre vos lecteurs à même de juger, en connaissance de cause, les étranges procédés critiques dont M. R. a usé envers moi.

Veuillez agréer, etc.

Ad. SCHAEFFER.

RÉPONSE.

Au moment où tant de préoccupations assiégent les esprits de notre pays, où tant de problèmes se débattent, ou tant de douleurs nous déchirent le cœur, ce n'est qu'avec un redoublement de répugnance que je me vois sollicité à prendre part à une polémique littéraire à propos d'un livre et d'un malheureux article, publiés il y a bientôt deux ans et dont la guerre a certes enlevé tout souvenir aux lecteurs de la *Revue*. Ce qui me paraît tout particulièrement lamentable à cette heure, c'est de procurer à un public français le spectacle d'une discussion de ce genre entre deux écrivains d'Alsace. J'aurais préféré de beaucoup le silence, mais puisque M. Schæffer semblait croire que ce silence était calculé de ma part et presque un aveu tacite de mes *calomnies*, j'ai dû me résigner à revenir sur de vieilles critiques, qui ont l'infortune de tourmenter encore celui qui en fut l'objet, après les terribles malheurs dont nous avons été témoins et victimes. Je n'ai pas besoin d'ajouter — les lecteurs de la *Revue* me connaissent d'ancienne date — que mes réponses se borneront uniquement à la discussion des faits; je n'ai

aucunement envie de suivre M. S. sur le terrain des personnalités plus ou moins spirituelles et je lui laisse tous les lauriers qu'il y pourrait cueillir.

Il s'agit donc d'un livre de M. le pasteur S. intitulé : *Les Huguenots du seizième siècle*, au sujet duquel je m'étais permis certaines critiques, fort modérées du reste, et que je finissais par recommander, néanmoins « comme une lecture utile au » grand public. » Je n'étais que médiocrement satisfait du livre, je l'ai dit; M. S. l'est moins encore de mes critiques. C'est son droit, mais là où il cesse d'exercer un droit légitime, c'est quand il essaye de faire croire aux lecteurs que je les ai sciemment induits en erreur sur l'ouvrage que j'examinais pour leur profit, que j'ai tronqué ou falsifié les citations que j'en faisais, que j'ai relevé des fautes qui n'en sont pas, en un mot que j'ai manqué à tous mes devoirs de critique. Examinons ces reproches de plus près et voyons ce qu'ils peuvent valoir.

1. M. S. me reproche d'avoir dit que son ouvrage « n'était pas scientifique. » — Je ferai remarquer tout d'abord qu'il cite inexactement mes expressions; j'ai dit seulement que son *but* n'était pas *purement* scientifique. Dans ces termes je ne faisais qu'exprimer une vérité qui saute aux yeux de tout lecteur de son ouvrage, et qu'il ne peut contester après avoir écrit dans sa préface, qu'il le publiait « pour » aider au triomphe de la plus excellente des causes, de l'affranchissement des » consciences et des cultes. »

2. M. S. me reproche de vouloir limiter le genre historique et l'empêcher d'écrire l'histoire à sa manière. Loin de moi cette pensée, et je serais heureux de le voir serrer de plus près ces « historiens pour le moins aussi illustres » que moi qu'il m'oppose; j'ai voulu seulement dire dans mon article — M. S. me force de souligner maintenant — que le genre historique, quoique « vaste entre tous » ne comportait pas plus qu'un autre le genre ennuyeux.

3. M. S. me reproche d'avoir parlé de la division *scolastique* de son livre. Cependant il dit quelques lignes plus loin : « confondant des subdivisions toutes » secondaires avec les subdivisions essentielles, qu'il ne se donne même pas la » peine de reproduire, etc. » Il y a donc des *divisions*, des *subdivisions essentielles*, des *subdivisions secondaires*, etc.? Et ce n'est point là de la scolastique dans un livre d'histoire? J'avais voulu épargner cette nomenclature au lecteur, mais puisque M. S. y tient, voici le sommaire de la deuxième partie; on jugera plus aisément qui de nous deux a raison.

SECONDE PARTIE.

LA VIE DES HUGUENOTS.

Chapitre I. Jugements d'ensemble.

1. *Mœurs des catholiques.*
2. *Mœurs des huguenots.*

Chapitre II. Détails.

1. *Vertus des huguenots.*

a[1]. Le sentiment religieux.
b. L'esprit et l'imagination.
c. La volonté.
d. Le sentiment moral.
e. Les huguenots et la famille ; le mariage.
α. Amour conjugal.
β. Amour maternel.
γ. Respect filial et amour fraternel.
δ. Serviteurs et maîtres.
ε. Amitié.
f. Les huguenots et l'État.
g. Les huguenots et la guerre.
h. Les huguenots et les épreuves.
i. Les huguenots en face de la mort.

2. *Erreurs et défauts des huguenots.*

Chapitre III. Conclusion.

4. M. S. me reproche de l'avoir accusé de partialité à l'égard des protestants, d'avoir ravalé leurs mérites en disant que les sentiments prônés en eux par l'auteur étaient d'ordre naturel, qu'on les retrouvait chez les Turcs et les payens, et il me demande avec une fine ironie pourquoi je ne les ai pas comparés aussi à des animaux. J'ai dit au sujet des huguenots tout ce que j'avais à en dire en historien peu ami de la rhétorique, dans la phrase suivante de mon article : « Incontestablement à cette première époque de leur existence, les réformés, » comme toute minorité opprimée, avaient une ferveur religieuse plus grande, » une moralité plus pure que leurs persécuteurs. » Je n'ai nullement négligé « les plus imposants témoignages » des catholiques à cet égard. Ce qui a particulièrement irrité M. S. c'est que j'aie osé « sourire involontairement » en l'entendant dire qu'il « *pousserait l'impartialité jusqu'à reconnaître* que Bèze, que » Calvin, que Coligny lui-même, ne lui étaient pas entièrement sympathiques. » Et cependant je suis bien obligé de répéter ici que M. S., paraissant se faire un mérite d'une chose qui va de soi, montre bien combien le véritable esprit critique, calme et froid, est encore loin d'avoir dompté en lui les passions religieuses, littéraires ou politiques.

5. M. S. prétend que j'ai passé, les yeux fermés, devant certains faits qu'il cite et où l'on blâme les protestants. J'ai dit qu'il avait parlé trop brièvement de leurs défauts, mais il y a loin de l'énumération, très-habile dans leur réunion, des passages isolés, groupés dans sa critique, à l'effet qu'ils produisent (ou plutôt

---

1. Les lettres en tête des alinéas ont été ajoutées par moi, puisque je ne pouvais imiter la disposition typographique du texte de M. S. qui les rendait inutiles.

ne produisent pas) noyés dans les éloges continuels d'un volume de trois cents pages. Le lecteur de l'ouvrage en jugera comme moi.

6. M. S. est vexé de ce que j'aie dit qu'il ne nous a point donné de documents nouveaux; il affirme en avoir « exhumé un certain nombre à ses lecteurs. » J'ai beau feuilleter son volume, je ne puis trouver que M. Lecoy de la Marche, M. d'Aumale, M. Dargaud soient des chroniqueurs inédits. Sans doute on ne lit ni Florimond de Ræmond, ni Tavannes dans les pensionnats de demoiselles de nos jours; mais parlant dans une revue scientifique à des savants d'un livre qui prétend être jugé comme un livre de science, je ne pouvais appeler des auteurs du XVIe s., connus de tous, des *documents nouveaux!*

7. M. S. se récrie de ce que j'aie dit que, d'après *lui*, les huguenots ne pillaient jamais; ce n'est pas lui, c'est Lanoue qui l'affirme dans un extrait de deux pages et demie. Je demande humblement pardon à l'auteur; je croyais que quand M. S. citait un de « ces imposants témoignages » en faveur des huguenots, c'était pour se l'approprier, pour en tirer une preuve quelconque. Il paraît que je me trompais et je ne le ferai plus.

8. En parlant des mœurs des huguenots, j'ai dit que d'après M. S. on se trouvait avec eux « en pleine idylle. » Là-dessus, grande colère patriotique de M. S. Ce n'est pas lui qui a dit cela, c'est Bernard de Palissy, et il commence une tirade par cette figure de rhétorique bien connue : « Je n'accuserai pas » M. Reuss de mauvaise foi, etc. » A cette plainte je crus un instant m'être trompé dans mes notes. Mais non, à la p. 115 du volume de M. S. je lis :

« II. *Mœurs des huguenots du seizième siècle.* Nous en prévenons nos lecteurs, » ils vont se trouver en pleine idylle..... Et pour le dire tout de suite, les tableaux » idylliques que nous allons retracer n'auront rien de romanesque; ce n'est pas » notre imagination qui en fera les frais, c'est l'histoire pure de tout alliage. » — J'ajouterai que les extraits de Palissy paraissent seulement à la p. 124 et je laisse au lecteur le soin de choisir l'épithète qui convient à l'assurance avec laquelle M. S. insinue contre son critique le reproche de mauvaise foi.

9. M. S. me reproche de n'avoir point dit expressément que les huguenots ne furent point des rebelles. On ne peut pas tout dire dans un article de trois pages et j'étais d'autant plus dispensé de le faire que j'avais autrefois répondu sur ce point dans la *Revue critique* aux accusations de M. Gandy et de son travail sur *la Saint-Barthélemy*, par un article que M. S. — lequel m'attaque aujourd'hui avec une courtoisie si parfaite — doit regretter amèrement d'avoir appelé jadis « un » travail si fin, si spirituel et si concis[1]. »

10. M. S. me reproche d'avoir dit qu'il avait mêlé les faits d'époques différentes dans ses descriptions. Quand, parlant du XVIe siècle, il nous raconte la vie de Philippe Mornay de Bauves, le fils de Duplessis-Mornay, ou qu'il cite le synode de Loudun, tenu en 1659, je croyais être en droit de faire une remarque de ce genre. Mais c'est de « la pure chicane. » Passons!

---

1. Bulletin de la Société pour l'histoire du protestantisme français, 1868, p. 301.

11. A propos de l'enseignement de Lefebvre d'Etaples à la Sorbonne, nié par les plus récents auteurs qui se sont occupés de la question (au travail de M. Dardier est venu s'ajouter depuis la brochure de M. de Sabatier), M. S. s'écrie : « J'ai bien le droit de m'en tenir à l'opinion généralement admise. » M. S. a tous les droits imaginables, y compris celui de commettre toutes les erreurs historiques possibles. Mais de mon côté j'ai le droit de trouver singulier qu'un homme qui se prétend historien et auteur de travaux purement scientifiques, applique à des questions d'érudition ainsi pendantes, d'aussi curieuses fins de non-recevoir.

12. M. S. ne comprend point que je m'arrête à la prétendue contradiction entre les deux opinions qu'il énonce sur l'affichage des placards à Paris, en 1534. Il n'a fait que « mentionner en passant une hypothèse » et ce sont de misérables arguties que les miennes. M. S. ne semble toujours pas comprendre quelle figure doit faire aux yeux d'un critique sérieux un auteur qui à la p. 27 suppose « *non* » *sans raison* » (?) que tel acte est « une ruse infernale et « un abominable » moyen de surexciter le fanatisme » et qui à la p. 32 vante « le merveilleux » courage » de ceux qui « osèrent afficher » les placards en question !

13. A propos de devises, M. S. citait la devise de Mornay, en ajoutant « répétait un *autre* huguenot. » Je fis remarquer l'erreur *involontaire* de l'auteur. Celui-ci s'irrite contre moi, dit que sa phrase était très-claire, que d'ailleurs il avait cité cette devise comme étant celle de Mornay à la p. 194, et que si au lieu de prononcer le nom du véritable propriétaire, il avait écrit *un autre huguenot*, c'était « pour ne pas répéter trop souvent le même nom. » Tout cela fait partie sans doute de la nouvelle méthode scientifique de M. Schæffer ?

14. M. S. se défend d'avoir rien exagéré par rapport aux huguenots ni aux catholiques ; il se plaint de ce que j'aie dit dans mon article qu'il avait fait l'éloge de *tous* les huguenots. Voici deux passages de M. S. pris au hasard ; ils suffiront pour juger qui de nous deux a raison, au sujet des huguenots. P. 96 : « Aie les » yeux dressés vers le royaume des cieux ! *C'est ce que chaque huguenot se disait* » *dès l'aube du jour, c'est ce que son âme avide de salut se redisait encore à l'heure* » *où la nuit couvrait sa demeure de ses ombres.* »

P. 43. « C'est que les huguenots du XVIe siècle avaient de fortes convictions ; » ils obéissaient à leur conscience. *Tous ensemble, les faibles comme les forts*, sont » unanimes à dire : nous croyons c'est pour cela que nous parlons et que nous » saurons souffrir ! » — Quant au XVIe siècle catholique, nous avons reproché à M. S. d'en avoir fait une peinture trop sombre. Quand on lit, p. 105 « la reli- » gion romaine ne fut au XVIe s. qu'une misérable dérision, » dira-t-on que nous avons eu tort ? M. S. aurait pu ne pas oublier qu'au moment où les bûchers huguenots s'allumaient en France, des catholiques savaient mourir, eux aussi, et avec un courage non moins admirable, pour leur foi persécutée par Henri VIII d'Angleterre.

15. Un dernier point et je m'arrête, car réellement le lecteur doit être fatigué d'une aussi longue polémique et probablement aussi fixé déjà sur la valeur de

l'attaque et de la défense. J'avais dit dans mon article que lors de la peste de Genève en 1543, Calvin ne montra pas toute l'intrépidité désirable. M. S. pouvait supposer que j'avais pour cela mes raisons et que si je citais l'ouvrage de M. Kampschulte, ce dernier devait avoir fourni les preuves à l'appui. Mais que lui importe M. Kampschulte? c'est un catholique, cela doit suffire. Et d'un air triomphal il me cite M. Haag et l'article *Calvin* de la *France protestante*. Personne n'admire plus que moi le zèle consciencieux déployé par M. M. Haag dans leur grande et belle tâche, mais il y a vingt ans que l'article sur Calvin fut écrit, et la science a fait quelques progrès depuis. Si M. S. avant d'écrire un nouveau volume ou de donner une nouvelle édition de l'ancien sur l'histoire des huguenots de France, daignait jeter les yeux sur l'excellent livre du savant de Bonn, quelque catholique qu'il soit, il y verrait à la p. 486 du Ier volume, en note, le texte de la déclaration formelle de Calvin et de ses collègues faite devant le Conseil, le 5 juin 1543 et tirée des procès-verbaux officiels « priant de les tenyr » pour excusés, Dieu ne leur ayant pas donné la grace d'avoir la force et » constance pour aller au dict hospital. » Il y verrait surtout un exemple de la manière dont on écrit l'histoire, avec calme, impartialité, science et jugement, sans phrases et sans passion, et sans être obligé par la suite de masquer ses bévues en criant faussement à la calomnie.

Je le répète, en terminant, rien ne m'a été plus pénible que d'avoir à répondre à des accusations pareilles et dorénavant M. S. pourra dire ce qu'il lui plaira, je lui promets bien de me taire, aussi longtemps que cela sera possible. S'il s'imagine que je lui garde rancune, il se trompe d'ailleurs; je me sens libre de toute amertume à son égard. Je n'ai pas l'habitude de regarder en quelle compagnie je me trouve en exprimant la vérité. J'aurais eu autant de plaisir à me rencontrer avec M. S. qu'avec ce M. Audin dont il me reproche sans cesse de me faire l'écho. J'ai dit autrefois, je suis prêt encore à dire des ouvrages de l'auteur, tout le bien qu'il me sera possible d'en dire, à condition de n'en pas cacher les défauts. M. S. pasteur protestant, a pensé qu'un coréligionnaire devait épouser ses préjugés et céder comme il l'a fait — involontairement, je le veux bien — à ses préventions religieuses. Il se scandalise de ce que je me range du côté des ultramontains et que j'énonce une opinion partagée par tel jésuite. Tant pis pour lui, si c'est là sa manière de comprendre l'histoire et la critique historique; pour moi quand je juge un livre d'histoire, je ne m'enquiers point des opinions religieuses de l'auteur, j'examine si son récit répond à la vérité historique et je le juge à ce point de vue. C'est donc l'écrivain lui-même qui, d'avance, prépare le verdict!

Rod. Reuss.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez V. Palmé, à Paris.

J. GAGARIN Les Jésuites de Russie, 1772-1785. La Compagnie de Jésus conservée en Russie après la suppression de 1772. Récit d'un Jésuite de la Russie-Blanche. In-12. 2 fr.

En vente à la librairie F. C. W. Vogel, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 2e édit. corrigée et augmentée. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie Trübner et Cº, à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

WILSON A sanskrit and english Dictionary being an abridgment of Prof. Wilson's Dictionary with an Appendix explaining the use of affixes in Sanskrit by Pandit Ram Jasan. 1 vol. gr. in-8°. Rel. toile. 35 fr.

En vente chez W. Braumüller, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. RITTER V. ARNETH Joseph II. u. Leop. v. Toscana. Ihr Briefwechsel v. 1781 bis 1790. Bd. I. 1781-1785. 2 vols. In-8°. 20 fr.

Bien que cet ouvrage porte un titre allemand, tout son contenu est en langue française.

En vente chez E. J. Brill, à Leyde, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. M. F. LANDOLT Dictionnaire polyglotte de termes techniques militaires et de marine.

Ire partie. Néerlandais-français-allemand-anglais. In-8°.	7 fr.
IIe partie. Allemand-néerlandais-français-anglais. In-8°.	9 fr. 35
IIIe partie. Français-allemand-anglais-néerlandais. In-8°.	10 fr. 50
Supplément aux trois premières parties. In-8°.	9 fr.

En vente chez Stilke et van Muyden, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

TABLEAU historique de la guerre franco-allemande (15 juillet 1870-10 mai 1871). 1 vol. in-8°. 10 fr.

DISCOURS de M. le comte de Bismarck avec sommaires et notes. 3 vols. In-8°. 18 fr. 75

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé,** conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg,* propriétaire de la librairie *A. Franck,* 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 16 Sixième année 20 Avril 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atti della Società Ligure di Storia patria, vol. II. Parte I. Fasc. II et vol. V, fasc. III. In-8°. Genova (tip. d. Sordomuti).

Berger et **Cucheval.** Histoire de l'éloquence latine, depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron. 2 vol. In-8°, xv-712 p. Paris Hachette et C°). 12 fr.

Boéce. La Consolation philosophique. Nouvelle traduction, avec préface, sommaires et notes, par C. E. Rathier. In-18 jésus, xxxvij-233 p. Paris (Hachette et C°).

Buckland (A. W.). Ober Ammergau and its People. in connection with the Passion Play and Miracle Plays in General, a Paper read before the Bath Literary and Philosophical Association, January 12th. 1872. In-8°, 32 p. London (Simpkin). 1 fr. 25

Carlé (T.). Étude sur Nithard. Réplique à Monsieur Hénocque. In-8°, 16 p. Chauny (Moreau).

Curtius (E.). The History of Greece. Translat. by A. W. Ward. Vol. 4. In-8°, 510 p. London (Bentley). 22 fr. 50

Delâtre (L.). Idéal et réalité; poésies in-16, 160 p. Roma (Barbera). 2 fr. 75

Demosthenis Orationes publicae: the Embassy; edit by G. H. Heslop. In-8°, 266 p. London (Rivingtons). 65 c.

Deschamps (E.). Le traicté de Getta et d'Amphitrion, poëme dialogué du XV° s., trad. du latin de Vital de Blois. Publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Paris, av. une introduction et des notes, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-16, xxiv-60 p. Paris (lib. des bibliophiles). 5 fr.

Dizionario classico, storico, corografico ed archeologico dell' Italia antica e moderna dall' epoca latina alla contemporanea, contenente anche tutti e comuni d'Italia opera compendiata subbe migliori opere antiche e moderne e riveduta ed approvata da scienziati, professori, litterati e scrittori italiani. Vol. I. In-4°, xxiv-1-8. Napoli (Morano).

Euripides Bacchae Translated into english verse, with a preface, by J. E. Thorold Rogers. In-12, 106 p. Oxford (Parker). 3 fr. 75

Forcella (V.). Iscrizioni delle Chiese ed altri edificii di Roma dal secolo XI fino ai giorni nostri. Vol. II. Dispensa XV. In-4°, 337-360 p. Roma. 1 fr. 70

Giornale di erudizione artistica pubblicato a cura della R. Commissione conservatrice di Belle arti nella Provincia dell' Umbria. Anno I. Fasc. I (Gennaio 1872). In-8°, 1-26 p. Perugia (Boncompagni).

Gouellain (G.). Céramique révolutionnaire. L'assiette dite à la guillotine. Av. une planche en couleur. In-8°, 45 p. Paris (Jouaust). 5 fr.

Hookham (M. A.). Life and Times of Margaret of Anjou, Queen of England and France, and of her Father, René The Good.' With Memoirs of the Houses of Anjou, with portraits and illustrations. 2 vols. In-8°, 896 p. London (Tinsley). 37 fr. 50

La Bruyère. Œuvres complètes. 3 vol. in-32, xlviij-1184 p. et portrait. Paris (Plon). 12 fr.
Le même, papier de Hollande. 18 fr.

Lamartine (de). Souvenirs et portraits. T. 2. In-18 jésus, 415 p. Paris (Pagnerre). 3 fr. 50

Lecocq (G.). Le Lai de la Dame de Fayel, publié d'après plusieurs manuscrits. In-8°, 19 p. Saint-Quentin (Triqueneaux-Devienne).

Maspero (M. G.). Le chapitre de la boucle d'après les papyrus et les amulettes du Louvre. In-8°, 8 p. Paris (Donnaud).

Michelet (J.). Histoire du XIX° siècle. Directoire. Origine des Bonaparte. In-8°, xxij-447 p. Paris (Germer-Baillière). 6 f.

Machberoth Ithiel. By Yehudah Ben Shelomoh Alcharizi. Edited from the Manuscript in the Bodleian Library, by T. Chenery. In-8°, 100 p. London (Williams et Norgate). 3 fr. 75

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — **20 Avril** — **1872**

Sommaire : 78. Cheyne, le Livre d'Esaïe. — 79. *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, p. p. Dehaisnes. — 80. Palacky, Documents sur Jean Huss. — Variétés : La véritable date de la mort d'Ange Vergèce.

78. — **The book of Isaiah chronologically arranged,** an amended version, with historical and critical introduction and explanatory notes, by T. K. Cheyne, M. A. fellow of Balliol college. Oxford, London, Mac Millan and C°, 1870. In-8°, xxxij-241 p.

La traduction d'Esaie que donne M. Cheyne est une révision de la version anglaise de 1611. Cette révision, autant que nous avons pu en juger, nous a paru bien réussie. Les diverses prophéties qui composent ce livre biblique ont été arrangées d'après leur ordre chronologique, ce qui, en permettant de rapprocher chacune d'elles des événements auxquels elle se rapporte, en facilite singulièrement l'intelligence ; chaque section est accompagnée de notes, principalement historiques et qui, sans former un commentaire suivi, dans le sens propre du mot, suffisent cependant pour éclairer le lecteur sur les passages plus ou moins difficiles, ou en général mal compris. Il n'en faut pas davantage pour quiconque n'aspire pas à devenir un théologien de profession.

L'introduction, sur laquelle nous désirons surtout appeler l'attention, est remarquable à divers titres. Écrite avec goût et sobriété, elle donne une idée claire, suffisante, on pourrait même dire complète, des discussions critiques auxquelles le livre d'Esaie a donné lieu. Un écrivain juif du xiie siècle, Aben Esra, émit le premier l'opinion que les vingt-six derniers chapitres pourraient bien être d'une autre main que les trente-neuf précédents. Depuis que les livres bibliques ont été étudiés avec l'esprit critique qui est le propre de la science moderne, un grand nombre d'exégètes allemands ont reconnu que cette appréciation était bien fondée, et en même temps que quelques autres fragments de moindre étendue, tels que ch. xiii, 2,-xiv, 23,-et xxi, 1-10, n'appartiennent pas à Esaie. Eichhorn à la fin du siècle dernier, dans son *Introduction à l'Ancien Testament*, Gésénius, il y a une cinquantaine d'années, dans son *Commentaire sur Esaie*, et de nos jours M. Ewald, dans ses *Prophètes de l'ancienne alliance* et dans son *Histoire du peuple d'Israël*, ont soutenu ce sentiment, et si je ne cite que ces trois noms, c'est, non pas seulement parce qu'ils sont bien connus parmi nous, mais encore et surtout parce qu'ils marquent, si je puis ainsi dire, des étapes distinctes dans l'étude critique de cette question.

Naturellement cette opinion a rencontré une vive opposition parmi ceux qui craignent que corriger les croyances traditionnelles n'ait en définitive pour résultat l'affaiblissement, si ce n'est même la ruine de la religion. M. Hengstenberg et M. Delitzsch, entre autres, ont déployé une érudition étendue et beaucoup d'ima-

gination pour réfuter les arguments historiques et philologiques sur lesquels on l'a appuyée, et pour établir que toutes les prophéties contenues dans le livre d'Esaie sont, sans distinction, d'un seul et même auteur.

M. Cheyne se range du côté des exégètes qui admettent que les vingt-six derniers chapitres et quelques autres passages ne sont pas d'Esaie, et il donne les raisons sur lesquelles il se fonde. Après avoir raconté dans le troisième chapitre de son Introduction quelle a été l'origine de cette discussion, il expose dans le quatrième les principaux arguments par lesquels on prétend établir que le livre tout entier est d'Esaie, et dans le cinquième ceux par lesquels on croit pouvoir montrer que toutes les parties ne sont ni du même écrivain ni de la même époque. Il examine ensuite brièvement comment il a pu se faire que des prophéties du temps de la captivité de Babylone aient été insérées dans ce livre, et pour achever de démontrer sa thèse, il trace une courte caractéristique des prophètes du temps de l'exil.

Je ne voudrais pas assurer que toutes les considérations que fait valoir M. Cheyne soient absolument irréprochables. Je ne saurais en particulier reconnaître un grand degré de probabilité à la supposition d'Eichhorn, qu'il cite à la fin de son sixième chapitre. Mais ces détails sont de peu d'importance; en somme, cet ouvrage, dans son ensemble, ne peut manquer de mettre le grand public, en vue duquel il est évident qu'il a été fait, en état de bien comprendre le livre d'Esaie, et accessoirement il pourra lui apprendre ce que la Bible gagne en clarté à être étudiée dans un esprit critique. Les personnes qui parmi nous sentent le besoin de ne pas rester étrangères aux questions scientifiques relatives à la religion et qui reculent cependant devant les écrits, malheureusement trop souvent peu attrayants, des exégètes allemands, ne le liraient pas sans intérêt et y puiseraient certainement quelques idées justes et solides.

M. N.

---

79. — **Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast,** suivies de fragments d'une chronique inédite, publiées avec des annotations et les variantes des manuscrits, pour la Société de l'Histoire de France par l'abbé C. Dehaisnes, archiviste du Nord. Paris, Renouard, 1 vol. in-8°, xviij-472 p. — Prix : 9 fr.

Il y a longtemps déjà que tous ceux qui s'intéressent aux études historiques attendaient avec une vive impatience le volume dont nous avons aujourd'hui à rendre compte. On savait qu'il devait contenir un texte nouveau des Annales de St-Bertin et de St-Vaast d'après des mss. importants inconnus aux précédents éditeurs, et en outre une chronique universelle composée à St-Vaast au xie s., très-précieuse pour l'historiographie du Moyen-Age. La réputation et la situation scientifique de M. l'abbé Dehaisnes, archiviste du département du Nord, avaient encore accru les espérances et la légitime curiosité du public. Malheureusement il ne semble pas que le volume qui vient de paraître soit de nature à satisfaire cette curiosité et ces espérances.

Ce volume contient : une courte préface (p. I-XVIII); les Annales de Saint-Bertin (p. 1-292); les Annales de Saint-Vaast (p. 293-360); des fragments de

la Chronique de Saint-Vaast ou *Compilatio Vedastina* (361-404); des additions aux Annales royales (*Laurissenses et Einhardi*), tirées d'un mss. anciennement conservé à Saint-Bertin (p. 405-407)[1]; un index onomastique (p. 409-442) et un index géographique (p. 443-472). Cette publication devait être utile à un triple point de vue; elle met entre les mains du public à un prix modique et sous un format abordable, des annales qui forment pour ainsi dire l'histoire officielle du IXe siècle et qui jusqu'ici ne se trouvaient que dans les grands recueils de Duchesne, de D. Bouquet et de Pertz; d'autre part elle doit fournir un texte meilleur et plus complet que les précédents, grâce à l'emploi de nouveaux manuscrits; enfin elle nous fait connaître une chronique complètement inédite. L'édition des Annales de Saint-Bertin donnée par Duchesne et par D. Bouquet, s'appuyait sur le seul ms. de Saint-Bertin (aujour. à Saint-Omer, n° 706), assez mal lu; et Pertz n'avait fait que reproduire D. Bouquet dans le premier vol. des *Monumenta*. — Dans le second, il donna les variantes du ms. de Lobbes (aujourd. à Bruxelles, 6439-6451). M. Dehaisnes a pu consulter les trois seuls ms. connus, celui de Saint-Omer (fin du Xe siècle), celui de Bruxelles (XIe-XIIe siècle) et celui de Douai, 753 (XIe siècle), provenant de Saint-Vaast et contenant les Annales de Saint-Bertin, de 830 à 844. Ce dernier ms. lui a fourni un certain nombre de bonnes leçons et quelques faits particuliers relatifs, pour la plupart, au diocèse de Cambrai et surtout à l'abbaye de Saint-Vaast (v. Ann. 830, 831, 836, 839, p. 29 et 42; 842, p. 53; 843, p. 54[2] et 56[3].) — Les Annales de Saint-Vaast avaient été également éditées par D. Bouquet, d'après un seul ms., celui de Saint-Bertin, 258 (aujourd. Bruxelles, 15835, Xe siècle). Pertz a reproduit l'édition de D. Bqt dans le premier vol. des *Scriptores*, puis il a réédité les Annales dans le second volume d'après le ms. de Bruxelles cité plus haut. M. D. a eu à sa disposition trois mss., les deux que nous venons de citer et celui de Saint-Vaast auj. à Douai[4]. Ce dernier lui a fourni comme pour les Ann. de S.-B. quelques bonnes leçons et quelques additions intéressantes (877, 878, sur les deux couronnements de Louis-le-Bègue; 879, 880, 881, 883, notes ecclésiastiques locales, entre autres la mention d'un abbé Rodolphe qui aurait administré l'abbaye de 876-882; 898, mention d'une station navale des Nor-

---

1. Il est impossible d'après ce que dit M. Dehaisnes de savoir au juste quel est ce manuscrit. Il dit (p. 405, n. *a*) que c'est un ms. de Saint-Bertin auj. à Bruxelles « *qui offre dans la première partie les annales d'Eginhard.* » Mais dans son introduction, il ne parle que de deux manuscrits de Bruxelles; le n° 15835 qui vient de Saint-Bertin, mais ne contient que les *Annales Lambeciani* et les Ann. de S. V.; le n° 6439-6451 qui contient les Ann. royales, quoique M. D. ait négligé de l'indiquer, mais qui vient de Lobbes et non de Saint-Bertin. S'agit-il ici au contraire du ms. de S. B. auj. à Saint-Omer, 706 et qui contient aussi les Ann. royales?

2. Il est curieux de voir aux années 831 et 843 l'indication de l'avénement de deux empereurs d'Orient, Théophile et Michel.

3. M. Bethmann a donné dans son édition des *Gesta episcoporum Cameracensium* (*Monumenta*, SS. VII) diverses mentions tirées du ms. de Douai, en particulier celle des Ann. Bert. 830 sur Halitgaire, avec la mention *Ann. Vedast.* Il faut entendre sous ce nom la *Compilatio Vedastina* qui comprend entre autres fragments, celui des Ann. Bert. dont nous parlons ici.

4. Nous indiquerons les mss. par les lettres suivantes : Saint-Omer, 706=B; Douai, 753=V; Bruxelles, 6439-6451=L; Bruxelles, 15835=O.

mands[1] et d'une expédition en Bretagne). — Enfin M. D. nous donne des fragments de la Chronique universelle, dont les Ann. de S.-V. forment la dernière partie dans le ms. de Douai. Cette chronique, composée dans la première moitié du XIe siècle[2] par un moine de Saint-Vaast, est une compilation sans grande valeur historique, précieuse cependant pour l'histoire religieuse. Elle permet de rectifier un grand nombre des dates fournies par le *Gallia Christiana* pour les évêques de Cambrai et les abbés de Saint-Vaast. Elle fournit en outre des traditions plus ou moins légendaires sur les ravages d'Attila, sur les origines nécessairement romaines de la cité d'Arras (p. 368), sur l'apostolat et l'épiscopat de Saint-Vaast (p. 370-376), sur le lieu de naissance de Frédégonde (Angicourt, arr. de Beauvais, qui dépendait de Saint-Vaast, p. 379), et sur le lieu où périt Ragenfrid (Beuvry, Nord, p. 395). Ces traditions et ces détails d'histoire religieuse sont probablement tous empruntés à des manuscrits plus anciens, notes conservées au monastère de S.-V., sorte de cartulaire, sans doute, que l'auteur de la compilation cite à l'année 717 sous le nom de *libri artenses*[3].

Ces *libri artenses* paraissent être avec les *Descriptiones* du pape Denys[4], la seule source connue par l'auteur de la *Compilatio Vedastina* qui ne soit point parvenue jusqu'à nous. Le reste est, autant que l'édition de M. D. nous permet d'en juger, un mélange fait avec assez peu de soin d'Isidore de Séville, d'Eusèbe, de Bède, de Grégoire de Tours, des *Gesta regum Francorum*, de Jordanis, du *liber pontificalis* d'Agnellus, des vies de saint Aignan, saint Vaast, saint Amand, sainte Rictrude, saint Léger, des trois premiers continuateurs de Frédégaire, des Annales de Metz, des Annales royales (*Laurissenses*, *Einhardi et Bertiniani*) et de l'*Hist. eccl. Rem.*, de Flodoard. Il n'ajoute que quelques détails de style. Un extrait de la *Notitia Gallianum* est cité par erreur comme tiré de l'*Hystoria Marcelli consulis*[5] (la chronique du comte Marcellin), sans doute parce que l'auteur l'avait emprunté à un ms. qui contenait ces deux œuvres à la suite l'une de l'autre (p. 367); une anecdote sur saint Vaast et saint Remi est mentionnée par erreur comme tirée de Flodoard (p. 372); enfin en rapportant la bataille de Vincy en 717, le compilateur dit qu'une autre chronique la place en 720 (p. 393). Je ne sais à quelle chronique il fait allusion. Toutes les chroniques que nous connaissons placent ce combat en 717, sauf les *Ann. S. Gallenses Baluzii* (Pertz. SS. I, 63) qui le rapportent à 719. Le compilateur confond souvent les diverses sources qu'il a sous les yeux, brouille les faits et les dates au point de défigurer entièrement l'histoire (voy. en particulier p. 394, le mélange bizarre des *Ann. Mettenses* an. 718 et du ch. 106 du continuateur de Frédégaire).

---

1. *Mosterio vel Inguerobs*. La détermination de ce lieu me paraît bien difficile. M. D. y voit Jumièges?

2. L'emploi des Annales de Metz qui sont de la fin du Xe siècle, fixe la date de cette compilation. Quant à l'hypothèse faite par M. D., p. 377, n. *d*, voy. plus loin aux observations sur les notes géographiques, au mot *Vardara*.

3. Ce nom est intéressant. M. D. aurait pu faire remarquer qu'il n'est pas composé d'après la forme latine (*Atrebas*, *Atrebata*, *Atrebatensis*), mais d'après la forme française (*Artois*, *Artesien*).

4. Voy. la note de M. D., p. 362, n. *d*. Cet ouvrage auj. perdu contenait la liste de tous les diocèses de la chrétienté.

5. Ce passage aurait mérité une note.

Les additions aux Ann. *Laurissenses et Einhardi* tirées d'un ms. de St-Bertin (Bruxelles 6439-6451?) sont sans importance. Les *indices* sont faits avec soin.

Nous allons examiner en détail les diverses parties de l'œuvre de M. Dehaisnes.

Plan de l'édition et préface. — Nous avons dit que le but de l'édition nouvelle des Ann. de S.-B. et de S.-V. était triple: rendre ces ann. facilement abordables et maniables à ceux qui étudient le IXe siècle; améliorer le texte; faire connaître la Chronique de Saint-Vaast. M. D. a rempli la première partie de sa tâche; nous verrons tout à l'heure quelles améliorations il a apportées au texte; quant à la Chronique de S.-V., M. D. a mis sous nos yeux ce qu'elle offre de plus intéressant, mais il me semble qu'il n'a pas fait assez. Ce qui donne de l'importance à cette compilation ce ne sont pas seulement les faits nouveaux qu'elle ajoute à notre connaissance du passé, c'est aussi la manière dont elle combine un nombre considérable de sources diverses pour composer une histoire universelle. Elle forme la transition entre les chroniques universelles du IXe siècle, Freculphe, Adon, Reginon [1], et les grandes chroniques du XIe. Au point de vue de l'histoire littéraire, il eût été désirable de publier intégralement la chronique de S.-V.

Si M. D. jugeait inutile de reproduire des transcriptions textuelles de textes déjà connus, au moins aurait-il dû indiquer avec exactitude quels sont ces textes, avec les premiers et les derniers mots des passages transcrits. Dire « que le compilateur a fondu ensemble les Annales [2] d'Eusèbe, d'Isidore de Séville et du V. Bède » (p. x), ou « suit le récit de Jornandès » (p. 367, n. *a*) est insuffisant. « De 588 à 742, dit M. D., le compilateur a principalement suivi la chronique de Frédégaire et ses quatre continuateurs » (p. x-xi), ce qui n'est pas possible puisque le troisième continuateur va jusqu'en 752. Au lieu de ces indications vagues ou inexactes, il vaudrait mieux avoir le texte complet. Il est vrai que la publication de M. D. aurait fourni la matière de deux volumes; mais il aurait pu alors y joindre une préface critique un peu développée. La préface actuelle ne répond pas à ce qu'on était en droit d'attendre. La *Compilatio Vedastina* méritait pourtant une étude détaillée. Mais M. D. ne fait que résumer ce qui se trouve dit partout sur les annales qu'il publie; il n'a pas même eu assez de place pour donner quelques indications indispensables sur les manuscrits dont il s'est servi. Il ne dit pas que le titre d'Ann. de St-Bertin n'indique pas le lieu d'origine de ces annales, mais bien le lieu d'origine du premier ms. publié, tandis que le titre d'Annales de Saint-Vaast indique le lieu où furent écrites les annales. Il ne parle pas des additions aux Annales Laurissenses (Ann. 749, 550, 754) qui se trouvent dans le ms. B et qui sont dues probablement non à l'auteur anonyme des annales de

1. La Chronique de Réginon n'est pas sans analogie avec la compilation Védastine, mais elle ne commence qu'au Christ et reproduit plus servilement les sources qu'elle emploie. Quant à Hermann de Reichenau, il est contemporain de notre compilateur et n'a pu être connu de lui.

2. L'œuvre d'Eusèbe est une *Chronique*, non des *Annales*. Le nom d'Annales s'applique presque exclusivement aux écrits historiques contemporains où les événements sont notés année après année. L'œuvre d'Eusèbe a d'ailleurs en vue la chronologie plus encore que l'histoire.

830-835, comme le croient Duchesne, Pertz, Potthast, mais au copiste de Saint-Bertin. — Il ne dit pas que le numéro 8 du ms. L, indiqué par Pertz comme Annales de St-Bertin, de 741-882 (mention que M. D. reproduit sans les dates), contient les *Ann. Laurissenses et Einhardi*, de 741-829 et les *Ann. Bertiniani* proprement dites de 830-882[1]. Enfin il ne dit même pas que c'est du ms. O que D. Bouquet s'est servi pour son édition des annales de Saint-Vaast. En publiant deux volumes, M. D. aurait été amené à composer une préface plus étendue et le travail qu'elle lui aurait coûté lui aurait fait éviter sans doute plusieurs des fautes que nous allons relever dans le corps même de l'ouvrage.

Le texte. — M. D. n'explique pas dans sa préface, ainsi qu'il aurait dû le faire, le système qu'il a suivi pour la publication du texte; quand on étudie ce texte et les variantes qui sont au bas des pages, on arrive à la conviction qu'il n'a suivi aucun système, qu'il n'a pas même une idée très claire de ce que le public est en droit d'exiger d'un éditeur. Ce dernier doit par la comparaison des mss. s'efforcer de restituer un texte aussi semblable que possible au texte primitif ou autographe, et les variantes ont pour but de mettre sous les yeux du lecteur soit les éléments de la restitution entreprise par l'éditeur, soit les altérations, corrections ou additions introduites dans le texte par les copistes du moyen âge. Les leçons des éditions imprimées ne doivent être admises parmi les variantes que si elles représentent des manuscrits perdus ou si elles proposent des corrections pour un texte obscur ou altéré. Il n'est pas un seul de ces principes si simples auxquels M. D. n'ait manqué aussi bien dans l'édition des Annales de St-V. que dans celle des Ann. de St-B. Occupons-nous d'abord de celles-ci. M. D. ne donne pas, dit-il, les variantes sans importance comme *iemem* pour hiemem (p. XVI); mais il publie scrupuleusement comme variantes les fautes de lecture de Duchesne et de D. Bqt, reproduites par Pertz, bien que nous possédions le ms. B. dont ils se sont servis tous deux (Cf p. 9, var. 1, 2, 3, 5 et passim). Ce qui est plus grave c'est que M. D. n'ayant que trois mss. à consulter, a négligé entièrement les variantes du ms. L qui a pourtant une certaine valeur. P. 10 «*in loco qui dicitur Rotfelth*,» L ajoute «*juxta Columburc*» (Colmar); P. 13, au lieu de «*citra Carbonariam*,» L donne «*circa Carbonariam*», ce qui me paraît la bonne leçon[2]. Bien plus, M. D. conserve p. 23 les leçons des éditions : «*disposita Frisiae Maritimae que custodia... Walacria*» tandis que les trois mss. donnent: «*disposita Frisia maritimaque custodia*[3]..... *Walacra*.»

Parfois M. D. corrige le texte (p. 28 : *Abodritos*, les mss. *Obodritos*), tandis

---

1. P. II, M. D. dit que le ms. B. contient les dix *premiers* livres de Grégoire de Tours. Il n'y en a que dix en tout. — Il y a aussi dans cette préface quelques fautes d'impression, p. XI : 894 pour 874; p. XIII: Drümler pour Dümmler. M. Wattenbach est assez connu pour qu'on ne l'appelle pas : l'*allemand* Waltenbach (p. XIII).

2. En tous cas il ne peut pas s'agir des Francs résidant entre l'Ardenne et la Seine comme le veut M. D. (n. *b*), car ils viennent avec les Bavarois, les Austrasiens (les Franconiens), les Saxons et les Alamans conduits par Louis le Germanique. Il s'agirait des Francs habitant entre l'Ardenne et le Rhin, et en admettant le texte de M. D. l'auteur des Ann. S. B. aurait vécu dans le pays du Rhin ou de la Meuse et non dans celui de la Seine ou de la Somme.

3. M. D. ne donne pas la var. de B pour *Frisia*, etc., mais la parenté de B. et de L me porte à croire qu'ils s'accordent. Pour *Walacra* l'accord est certain.

qu'ailleurs il le laisse avec ses incorrections (p. 335 : *relictoque Sequana*); d'autres fois il le corrige à moitié (p. 11 : *Promiae*, les mss. ont : *Proneae;* du moment qu'il corrigeait il valait mieux corriger tout à fait et mettre *Prumiae*). De même p. 140 : *Avenniacum*, les mss. ont *Avennacum*. M. D. met en note la bonne leçon et laisse dans le texte la mauvaise lecture des précédentes éditions.—Enfin M. D. ne s'est pas demandé si les additions du ms. V appartenaient aux Annales Bertiniennes sous leur forme primitive, ou ne sont pas bien plutôt des additions du compilateur de saint Vaast qui au XIe siècle a fait entrer des fragments des Annales de S. B. dans sa chronique universelle. Il dit toujours à propos de ces passages : B *omet*; en réalité, c'est V qui *ajoute*, au moins en ce qui touche les mentions d'évêques de Cambrai et d'abbés de S.-V. Quant aux mentions relatives aux empereurs d'Orient, elles peuvent provenir du texte primitif. M. D. avait à sa disposition trois mss. B. L. et V (celui-ci j. à 844 seulement), dont la filiation paraît être la suivante [1] (A représentant l'autographe) :

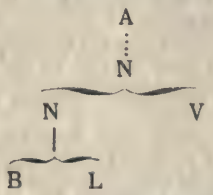

Il faut toutefois remarquer que V ne représente pas une vraie copie des Ann. de S. B., mais un extrait inséré dans une compilation, et n'a par conséquent qu'une valeur secondaire. Si M. D. ne voulait pas se livrer au travail critique nécessaire pour la restitution du texte, il n'avait qu'à publier littéralement le ms. B, le meilleur et le plus ancien, en donnant en note toutes les variantes des deux autres et les conjectures les plus intéressantes des éditions. Il aurait fait alors une œuvre scientifique et utile et aurait épargné à ceux qui travaillent sur les Ann. de S.-B. la peine de recourir encore aux mss.

Il en est de même pour les Ann. de Saint-Vaast. M. D. n'a pas classé ses mss. qui semblent être dans le rapport suivant :

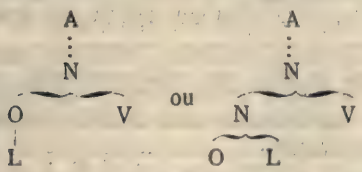

bien qu'il y ait des divergences entre O et L et des rapports entre L et V qui semblent contredire cette filiation (voy. p. 321, var. 2; 341, var. 1), mais la substitution du mot *Sithiu* au mot *nostrum* dans le ms. L prouve d'une manière à peu près certaine qu'il a été copié sur un manuscrit venu de Saint-Bertin, donc semblable ou analogue à O [2].

1. M. D. apporte si peu de méthode dans l'indication des variantes que la classification donnée ici n'a qu'une valeur relative.

2. Les Ann. de S. V. racontent en 881 la dévastation du monastère « *monasterium nostrum* », leçon que reproduit le ms. O écrit à St-Bertin; si le scribe de Lobbes (L) a changé *nostrum* en *Sithiu* (autre nom de S. B.), c'est qu'il transcrivait un ms. venu de S. B. (O ou un ms. semblable) et qu'il a cru que ces annales avaient été primitivement écrites à S. B. Donc L est sinon copié sur O, du moins copié comme lui sur un autre ms. N perdu et également de S. B.

Ici le ms. V prend une grande valeur. Il reproduit assez exactement sans doute les annales primitives, tandis que dans la transcription des Ann. de S. B. il sautait des passages entiers (p. 11, var. 2; p. 20, var. 3, etc.); mais il ajoute aussi des notes toutes locales sur les abbés du monastère qui sont absentes des mss. O. L. Ceux-ci de leur côté ont des additions toutes locales (p. 301, mort de Ragnelme, év. de Tournai).—Pourquoi M. D. met-il en note (p. 294, var. 8) deux lignes du ms. V[1] tandis qu'il insère ailleurs dans le texte les mentions d'abbés que ce ms. possède seul ? Je ne sais. Ici comme pour les Ann. de S. B., M. D. s'est laissé guider par le bon sens et le goût qui, en matière de critique, ne suppléent pas à la méthode.

Quant à l'édition des fragments de la chronique, il y a tout lieu de croire qu'elle est bonne. M. D. a une grande habitude de la lecture des mss. et son livre contient plusieurs bonnes conjectures (p. 321, var. 2[2]).

Les notes. — L'annotation est une des parties les plus délicates et les plus difficiles du rôle de l'éditeur. Il faut élucider complètement le texte, donner tous les éclaircissements biographiques, géographiques, chronologiques nécessaires; mais sans jamais avancer pour certain ce qui est hypothétique, sans rien ajouter à ce qui est strictement nécessaire, surtout sans jamais empiéter sur le terrain de l'historien et sans prétendre tirer du texte qu'on étudie des appréciations nécessairement sans valeur puisqu'elles ne s'appuient pas sur la comparaison critique de toutes les sources. L'éditeur est le serviteur de l'historien et a pour mission de lui fournir des textes authentiques et aussi clairs que possible. M. D. ne s'est point astreint à cette discipline austère. Il parle de tout dans ses notes; pourtant il aurait pu gagner beaucoup de place pour sa trop courte préface en supprimant les annotations inutiles. Il cherche à réhabiliter Charles le Chauve (p. 66, n. *b*; p. 68, n. *a*; p. 110, n. *a*; p. 154, n. *a*); il fait l'éloge des papes et prend parti dans l'affaire de Lothaire (p. 95, n. *c*; p. 115, n. *b*; p. 135, n. *a*; p. 171, n. *a*); il présente des excuses en faveur de l'emploi des fausses décrétales (p. 135, n. *a*). Cette dernière question n'est pourtant pas de celles qui se traitent dans une note de quatre lignes. A quoi cela nous sert-il de savoir qu'il y a de belles ruines à Marmoutiers (p. 151) et que l'église abbatiale d'Avenay est un monument très-curieux (p. 140, n. *b*[3])? Pourquoi perdre du temps

---

1. M. D. a raison de mettre ces deux lignes en note, mais cette superfétation du texte aurait dû lui faire supposer qu'il pouvait y en avoir d'autres.—M. D. fait remarquer avec raison (p. 352) que le ms. V a seul les mots *Karolo concedere* sans lesquels la phrase *Odo rex placitum...*, etc., n'a pas de sens.

2. On ne saurait cependant approuver celle sur *Inguerobs* (p. 357) où M. D. lit *in Gemelico*, « le copiste aura peut-être écrit *gue* pour *ge* à cause de la manière dont on prononçait alors le *g*; la syllabe *ro* a pu être placée, par vice de lecture, pour la lettre *m* à deux boucles telle qu'on la formait alors; *bs* remplaceraient la dernière syllabe *lic*, que l'on trouve à la fin du mot si l'on supprime l'*o* final. » — P. 362, M. D. dit que *Jonnomensis* est une faute de copiste pour *Tunnensis*. Ce n'est pas possible. C'est une faute pour *Tunnunensis*, qui est écrit dans le ms. de Césène de la chronique d'Isidore : *Tononensis*. C'est sur un ms. de la même famille que le moine de S. V. aura copié la préface d'Isidore. De même, p. 364, *Johannes* serait une faute pour *Jordanes* et non pour *Jornandès;* voy. pl. loin aux *notes critiques*.

3. On pourrait faire remarquer qu'il ne reste rien de l'église abbatiale d'Avenay. Mais quand même il en serait autrement la note n'en serait pas moins inutile.

et de la place à réfuter les opinions historiques de H. Martin (p. 330, n. *a*; 354, n. *c*); d'Ampère (p. 101, n. *b*; p. 242, n. *a*) ou de l'historien Paul Émile (p. 313, n. *b*) ou à corriger la version française des Ann. de S. B. de la collection Guizot qui traduit *villam non modicam* par la *villa Nomnodoque* et *Lingonas* par *Laon*. Pourquoi employer trente-huit lignes à réfuter l'opinion bizarre qui prétend que *Noviomum* veut dire Nimègue, et *Noviomagus* Noyon ? M. D. aurait encore pu supprimer avec avantage les notes *c*, p. 147; *b*, *c*, p. 60; *a*, p. 98; *c*, p. 165; *b*, *c*, p. 200; *c*, p. 350, etc. — Enfin il me semble qu'il a suivi un mauvais système en reproduisant intégralement les notes de D. Bouquet et de Pertz. Si grande que soit l'autorité de D. Bqt, il a besoin aujourd'hui d'être corrigé en maint endroit et il ne faut pas que le respect pour nos maîtres nous conduise à perpétuer leurs erreurs.

Après avoir écarté les notes inutiles, examinons si les autres sont aussi exactes qu'on pourrait le souhaiter.

Notes critiques. — P. 56, n. *c* et 58, *b*. M. D. cite comme source du IXe siècle la *Chronique toulousaine d'Eudes Aribert*, une des plus audacieuses falsifications qu'on connaisse en histoire, comme le prouverait à lui seul le nom de famille dont est affublé l'auteur (voy. D. Vaissète, édit. in 8°, t. II, n. VIII, n° 20). — P. 80, n. *b*, 83, *a* et sq. Les rapprochements avec le *Chronicon de gestis Normannorum* n'ont aucune valeur, cette chronique n'étant qu'un extrait mal fait des Ann. de S. B. — P. 121, *a*; p. 135, *a*; 160, *a*; 293, *a*; 294, *a*; 300, *c*; 303, *b*; 321. *b*, etc. Les Ann. de Metz sont partout citées comme source contemporaine. Mais elles ne font que reproduire textuellement Réginon, de 858 à 905. C'est Réginon qu'il faut citer, lui qui écrivait de 900 à 907 et non les Ann. de Metz, compilation de la fin du xe siècle.— P. 319, *b*. « Le P. Malbrancq et *les manuscrits* de la bibliothèque de Boulogne offrent de longs détails sur les Normands.» Quels manuscrits ?

Nous avons déjà dit que les fragments de la chronique de S. V. auraient dû être soumis à une critique beaucoup plus minutieuse. Il aurait fallu indiquer avec précision tous les passages que reproduit la chronique. M. D. aurait évité ainsi bien des erreurs.—P. 364. La chronique cite à propos d'Attila le témoignage de *Johannes*, év. de Ravenne. M. D. dit que ce passage favorise l'opinion de ceux qui soutiennent que Jornandès fut évêque de Ravenne. Nullement. Le compilateur a confondu l'historien des Goths Jordanis dont il possédait l'ouvrage avec *Johannes*, évêque de Ravenne qui sauva sa ville des atteintes d'Attila. Le compilateur s'est servi en effet de la vie de Johannes par Agnellus, qui contient dans son second chapitre le récit de l'invasion des Huns [1]. — P. 369, *e*. D'ap. M. D. aucun chroniqueur n'avait dit que Mérovée résidât à Cambrai.—Le compilateur a probablement déduit ce fait du texte de Grégoire de T. qui a fait venir à Cambrai Clodion un des prédécesseurs de Mérovée.—P. 370-371, *b*. Note intéressante sur le lieu de naissance de S. Vaast.—P. 379. M. D. aurait dû faire remarquer que

1. Quand on possède une œuvre aussi complète que celle d'Agnellus, il est impossible de supposer que Jordanis eût été évêque de Ravenne et que l'historien de l'église de cette ville l'eût ignoré. M. D. dit que le chiffre de 500,000 hommes pour l'armée d'Attila est tiré de Jordanis. Je ne l'y ai pas trouvé.

le vrai nom de la femme de Clotaire est Bertetrude et non Gertrude (Cf. Frédégaire, c. 56). — P. 388, *a* et 389, *b*. M. D. dit que le récit du chroniqueur de S. V. confirme le récit des Ann. de Metz. Il ne le confirme pas puisqu'il le copie tout simplement, en l'abrégeant il est vrai, ce qui fait trouver à M. D. « *qu'il présente un caractère plus marqué d'authenticité.* » — P. 390, ann. 698. A propos de l'invasion de Radbod jusqu'au Rhin M. D. croit que le chroniqueur ne suit plus les Ann. de Metz et renvoie aux Ann. de S. Amand et de Fulda qui parlent de l'expédition de Radbod *ad Renum* comme la compilation. Mais celles-ci ne parlent de Radbod qu'en 716, tandis qu'il s'agit de la campagne de 698. Notre compilateur a tiré son récit des Ann. de Metz qui avaient dit *usque ad Renum* en disant *usque ad Dorestadum*.—P. 391, Ann. 714. Je ne saurai accorder aucune importance aux variantes introduites par le moine de S. V. dans le texte des Ann. de Metz. — P. 392, n. *a*, M. D. trouve important le passage de l'année 716 qui fait de Clotaire IV un fils de Dagobert III et de Chilpéric II un maire du Palais. — Il n'y a là qu'une série de confusions. Le compilateur fait élever Clotaire IV à Chelles ce qui montre qu'il le confond avec Thierry IV, fils de Dagobert II. Plus loin il donne neuf ans à Charles Martel en 716 et il raconte en 717 sa victoire de Vincy. — P. 394-395, ann. 718-721. M. D. a cru trouver dans le chroniqueur des faits nouveaux, inconnus aux autres annalistes. En examinant de près le texte et en le comparant aux Ann. de Metz, 718 et 725, et à la continuation de Frédégaire, c. 107 et 109, il reconnaîtra que le moine de S. V. a simplement été dérouté par les vagues indications chronologiques de la continuation de Frédégaire et a embrouillé tous les événements.

M. D., on le voit, n'a point suffisamment étudié la classification et la filiasion des sources. Il a vu des faits nouveaux là où il n'y avait que des faits défigurés; il croit qu'un auteur gagne en autorité parce qu'il a été copié par d'autres; enfin il semble accepter comme digne de foi le témoignage d'un compilateur sur des événements antérieurs de plusieurs siècles (p. 369, *e*; 378, *b*; 381, *a*, 395, *a*).

Notes historiques. — P. 47, n. *a*. M: D. dit que *Stellinga* signifie *enfants des anciens*. Jusqu'ici ce nom paraissait impossible à expliquer, M. D. doit avoir des preuves bien fortes du sens qu'il avance pour le présenter avec autant d'assurance. — P. 298, *a*. « Herstall, où se trouvait le château qui a donné son nom à Pépin d'Héristall. » Cette qualification est toute moderne. Il n'est pas même certain que Pépin ait possédé Héristall (voy. Bonnell : *Die Anfænge des Carolingischen Hauses*).—P. 300, n. *c*. « Hugues, fils de Lothaire, roi de Germanie.» Il n'y a jamais eu de Lothaire, roi de Germanie. Lothaire II, père de Hugues, était roi du pays appelé depuis *Hlotarii regnum*, Lorraine. — P. 326, *a*. « Regnier I, qui avait résisté si courageusement à Rollon, dans le nord de la France. ». — Rollon n'apparaît d'une manière authentique dans l'histoire qu'au xe siècle. D'ailleurs, même en acceptant les fables de Dudon de Saint-Quentin, il ne s'agissait pas du Nord de la France, mais de Walcheren (Dudon II, 9).

Notes généalogiques. — C'est surtout pour les questions généalogiques que M. D. a eu tort de se fier aveuglément aux érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle. La critique a depuis lors fait bien des progrès et l'étude des chartes en particulier a

permis de rectifier bien des erreurs. — P. 227, n. *b* et *c*, et 230, n. *a*. Le Bernard, fils de Dodane, tué en 872, ne fut ni comte d'Auvergne, ni marquis de Gothie, comme le prétend D. Bqt. Il n'a été que comte d'Autun en 864 (voy. Mabille : le royaume d'Aquitaine et ses marches, p. 11, sq.) — P. 264, *b*. La parenté de Conrad, cte de Paris, avec Conrad *Raeticarum vel Jurensium partium dux* (Gesta abb. Lobbiensium 12) est une pure hypothèse de D. Bouquet. Quant à la parenté d'Hugues l'abbé et de Robert-le-Fort, elle n'a d'autre preuve que le texte altéré de la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, compilée au XIe siècle. — P. 278, *a*. Bernard, cte d'Auvergne n'est pas, comme le veut D. Bqt, le fils de Bernard de Septimanie et de Dodane, mais celui de Bernard d'Auvergne et de Luitgarde (Mabille, p. 19). — P. 285, *c*. Baluze a raison contre D. Bqt et M. D. en faisant de Guillaume-le-Pieux, le fils de Bernard Plantevelue.— P. 299, *c*. Je ne sais sur quel fondement Mabillon et M. D. font de Conrad, frère de Judith un comte d'Auxerre.

Notes géographiques. — M. D. a donné un développement assez considérable à la partie géographique des annotations. Il est fâcheux qu'il y ait laissé un aussi grand nombre d'erreurs [1].

P. 3, *a*; 37, *a*; 88, *b*. M. D., p. 3, *Franci orientales* par : les Francs de l'Austrasie et p. 37, *pagus Austrasiorum* par : le pays des Austrasiens; puis p. 88, il identifie l'Austrasie à la Lorraine, tandis que dans les deux premiers cas il s'agit de la *Francia* du Mein, de la future Franconie. — P. 25, *a*. *Hammelant*. » M. D. traduit : la Hollande. Il s'agit d'un pays situé sur le cours supérieur de l'Yssel et tirant peut-être son nom de l'*Emm* ou *Emms* (Hemus), petit fleuve de la province d'Utrecht [2]. — Ibid. « *Odornensis*. Pays arrosé par l'Orne, petite rivière qui prend sa source à Orne (Meuse), et se jette dans la Marne près de Vitry-le-Français. » Il y a là deux erreurs. L'*Odornensis pagus* dont il est ici question tire son nom de l'*Ornain* qui, réuni à la Saulx, se jette dans la Marne. Quant à l'*Orne* qui prend sa source à Orne (Meuse), elle se jette dans la Moselle et donne son nom à un autre *Odornensis pagus*. — Ibid. « *Bedensis*, situé dans le Bassigny entre le pays de Toul et le Blésois. » Le *pagus Bedensis* comprenait les environs de Void (Meuse) et n'était par conséquent situé ni dans le Bassigny, ni entre le pays de Toul et le Blésois, mais entre le Toulois et l'Ornois. Le Bassigny lui-même n'est pas du reste entre le Toulois et l'Ornois, mais au sud de ces deux pays. Dans la table (p. 447), M. D. complique ces erreurs en identifiant ce *pagus Bedensis* avec le comté de Bittbourg, près de Trèves (autref. *Bedagau*). — Ibid. « *Barrenses*, où se trouvent Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube.» Bar-sur-Seine dépendait du Lassois. Il s'agit de Bar-le-Duc et de Bar-sur-Aube. — Ibid. et table, p. 450. « *Castrensis*, le pays de Chartres. » Le Chartrain s'est toujours appelé *p. Carnotensis*. Le *p. Castrensis* est le pays de *Châtres* (auj. Arpajon, Seine-et-Oise) auquel Guérard a consacré une étude dans les prolégomènes du Polyp-

1. Je dois à mon ami M. Longnon la plus grande partie de ces observations géographiques.

2. Le nom de Hollande vient de *Holtland*, district de la Frise, situé sur le cours inférieur du Rhin, sur le rivage de la mer du Nord.

tique d'Irminon. — P. 36, *b.* « *Condrusto* pour *Condrasorum*, » lisez *Condrusorum*. — P. 37, *a.* « *Alemania*, l'Allemagne !!! » — P. 48, *d.* « *Mauripensis pagus*, situé sur la droite de la Seine et de l'Yonne. » Non, il était situé vers Nogent-sur-Seine et Pont-sur-Seine. On ne doit pas l'assimiler au *Montois*, comme le fait M. D., petit territoire ainsi nommé de *Mons*, village à 17 kilomètres de Provins (voy. le mém. de M. Longnon, sur le Morvois, XXXIe vol. des Mém. de la Soc. des Antiq. de France). — P. 49, *c.* « *Alsensis pagus*, l'Azois entre Troyes et Bar. » L'existence d'un pays de ce nom n'est pas prouvée par les documents. Il est d'ailleurs difficile d'admettre la chute de la liquide dans *Alsensis*, au lieu de sa vocalisation. Il est probable qu'il s'agit ici de l'*Alesiensis pagus*, l'Auxois. En tous cas l'Azois serait au sud du Barrois, non entre Troyes et Bar. — P. 73, *a.* « *Menapii.* » M. D. dit que leur territoire se confondait avec le *Pagus Mempiscus*. *Mempiscus* est dérivé de *Menapii* par la chute de *a* non accentué. — Ibid. Pourquoi écrire *Tarvisii* et *Taruanenses?* — P. 92, *a.* « *Sainte-Procaire* », lisez *Porcaire*. Ce n'est qu'une ferme. — P. 97, *b.* « *Villa Acmantum.* » Aimant se *trouvait*... il se trouve encore. — P. 98 et au lieu de *Fouy*, lisez *Foug*. — P. 107, *a.* « *Fluvius Tellae*. Ce fleuve, dit M. D., *est* l'Yères dans l'ancien pays de *Tellau* ou *Talou.* » Rien n'est moins certain. Le Prévost y voit la Béthune. Lebeuf pense qu'il s'agit d'un affluent de la Seine comme le contexte l'affirme : « Interea Danorum pars altera cum LX navibus per Sequanam in fluvium Tellas ascendunt. » Serait-ce l'Epte, qui n'est pas nommée dans les Ann. de S. B., tandis que l'Andelle et l'Eure s'y trouvent sous leurs formes régulières? — P. 110, *a.* « *Trejectum* est pour *Trejectum Baldulfi*, en français *Tril-Baldou.* » On disait *Bardulfi* et on dit Trilbardou. — P. 117, *b.* « *Vonzensis Comitatus*, le pays de Vouziers. » Non, mais celui de Voncq (Ardennes), le *Vungus vicus* de l'itinéraire d'Antonin. — P. 128, *a.* « M. Peigné Delacourt soutient que la forêt de Cuise s'étendait depuis l'Ardenne jusqu'aux confins du Parisis. » L'opinion de M. P. D. ne peut suppléer à l'absence de toute preuve directe. — P. 156, *a.* « *Orti vineae* ne serait-il pas la *Vignole* (Aisne)? » Cela est peu probable. — P. 164. « *Bellus Pauliacus.* » Quoique les Ann. de S. B. nous disent que cette villa était sur la Loire, M. D. voudrait y voir *Polignac* (dont le vrai nom est *Podemniacum*). Il y aurait eu là un temple du dieu gaulois Bel, identifié comme on sait à Apollon. D'Apolliniacus à Polignac il n'y a qu'un pas, et c'est de Polignac que l'évêque Sidoine (ancêtre des Polignac comme on sait) tira son nom d'Apollinaire. Polignac est d'ailleurs, dit M. D., un des points les plus raprochés des Aquitains !!! M. D. cite pourtant la vraie conjecture sur *Pauliacus* : Pouilly-sur-Loire (Nièvre) où Charles se rendit en 868, allant d'Auxerre dans le Berry (Ann. S. B., p. 171-172 de l'édit. de M. D.) — P. 184. « *Conada vicus*, M. D. y verrait plutôt *Cosne* (Allier). » Le nom de *vicus* convient mieux à Cosne (Nièvre), qui d'ailleurs est tout près de Pouilly. — P. 207, *c.* « *Balma*, Baume-les-Messieurs »; c'est au contraire Baume-les-Dames; Baume-les-Messieurs était dans le lot de Charles. Les deux abbayes étaient, contrairement à ce que dit M. D., assez loin l'une de l'autre. — P. 210, *j.* Au lieu de *Choley*, lisez Tholey. — P. 210. « *Suentisium.* » Le *Saintois* et non le Sundgau qui est cité plus bas, « *in Elisatio comitatus duos.* » — P. 215, n. *h.* Au lieu de *Wasterum*,

lisez *Waslerum*. — P. 216, *d*. Au lieu de *Ducalmensis*, lisez *Dulcomensis*. Stonne n'a d'ailleurs jamais fait partie du Dormois. — Ibid. *l*. Le *Salmoringum* ne peut pas, comme le dit M. D., être le pays arrosé par le Saulx (Meuse) et où se trouvent Saulx et Salmaque. Il s'agit ici du *Salmoracensis pagus*, partie du diocèse de Grenoble qui tirait son nom du village appelé auj. *Sermorens*, faubourg de Voiron. Voilà pourquoi le Salmoringum est cité par les Ann. de S. B. à côté du Lyonnais et du Viennois. — P. 238, *b*. « *Paucherum*. » M. D. paraît admettre (et il aurait raison de le faire), l'identité de ce pays et du *Poher* au diocèse de Cornouailles. Pourquoi dans la table dit-il (p. 461) : « *Paucherus*, peut-être *Plélan*, peut-être *Ploudiry* ? » Le nom du lieu indiqué par d'Argentré n'est pas *Merrer-Salaun*, mais *Merzer-Salaun*, en français *La Martyre*.— P. 243, *a*. « *Warnerii Fontana*, peut-être *Fontaine*, dit M. D. » Très-certainement Vernierfontaine à 6 kil. S.-E. de Besançon. — P. 260. « *Mons Witmar*. » M. D. n'indique pas quelle est cette localité. C'est Mont-Aimé, ville détruite au xve siècle et dont l'emplacement est situé dans la commune de Bergères-lez-Vertus (Marne). Au xiiie siècle cette ville était nommée *Mons Huimeri* ou *Mons Wiomari* en latin et *Moymer* en français. — P. 283, *b*. « *Ercuriacum*. » C'est bien *Ecry* sur l'Aisne comme l'a dit D. Bouquet et non *Chéry* comme le veut Mabillon. Ecry, jadis Ercry, s'est appelé plus tard *Avaux-la-Ville* et porte auj. le nom d'*Asfeld* (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rethel).— P. 334, *a*. « *Luvia*. » S'il s'agit ici du *Loing* (autref. *Lupa* et *Loue*) il faut adopter la leçon *Luva* du ms. de Douai.— P. 340, *a*. « *Galthera*, la Wallers. » C'est peu probable. — P. 377, *c*, *d*. La chronique de S. Vaast mentionne un oppidum du Vexin, situé sur les confins du comté de Neustrie et de l'évêché de Beauvais, jadis nommé *Wardara*, *nunc autem David villa*... Elle ajoute que cet oppidum appartenait autrefois à St-Vaast, « *nunc beneficialis cedit Normannis*.» M. D. pense qu'il s'agit de *Lawarde Mauger* (Somme, arr. de Montdidier) dans le finage duquel on trouve un lieu dit *Butte-David*. Lawarde aurait été cédé en 1020 à l'abbaye de Jumiéges par l'abbaye de Saint-Vaast, ce qui explique le « *beneficialis cedit Normannis*. » Nous aurions là la preuve que la chronique aurait été écrite après 1020. Mais Lawarde-Mauger (diocèse d'Amiens) ne peut pas être confondu avec *Wardara* dans le Vexin, sur les limites de la Neustrie et de l'évêché de Beauvais [1]. Or il existe un village de *Vardes* (Seine-Inférieure), comm. de Neufmarché, qui, en 1789, était encore une paroisse de l'archidiaconé du Vexin normand, au diocèse de Rouen, située sur la limite de celui de Beauvais. Le nom de Davidvilla, employé quelque temps, n'aura pas prévalu. Il faut penser que « *nunc beneficialis cedit Normannis* » indique seulement la cession de la Neustrie aux Normands; et nous pouvons reculer de quelques années la composition de la chronique. D'après M. D. en effet l'écriture du ms. serait des premières années du xie siècle et le passage relatif à la généalogie des Carolingiens (p. 379) a dû être écrit par un homme qui les a encore vus sur le trône [2]. — P. 386. « *Ostrolendi*, » lisez *Ostroleudi*. — P. 444

1. Dans la *Translatio S. Vedasti*, écrite dans la deuxième moitié du IXe siècle, *Wardara* est indiquée comme une villa du Vexin (AA. SS. Febr., I, p. 811).

2. « *Ad nostra usque tempora ex hujus Lotharii filia (Blithilde) regum novorum processerit prosapia*. » — Il est possible que la charte de donation de 1020 s'applique à Vardes (Wardara) et non à Lawarde-Mauger, comme le dit M. D. Dans ce cas son raisonnement sur la date de la Chronique resterait juste et le *nunc benef. ced. Nor.* conserverait

et 452. « *Andura*, » lisez *Audura*. — P. 456 « *Lugenfedt*, » lisez *Lugenfeld*. — P. 463 « *Rothfed*, » *Rothfeld*.

Si nous avons cherché à établir notre jugement sur la publication de M. D. par un nombre aussi considérable de critiques de détail, c'est qu'il ne s'agit point ici d'une édition ordinaire, faite par un savant isolé, sous sa responsabilité personnelle. Il s'agit d'une édition savante, publiée par la société de l'Histoire de France, sous sa responsabilité et avec l'approbation d'un commissaire spécial nommé par elle.

G. MONOD.

---

80. — **Documenta Mag. Joannis Hus vitam**, doctrinam, causam in Constantiensi concilio actam et controversias de religione in Bohemia annis 1403-1418 notas illustrantia, quae partim ad huc inedita partim mendose vulgata, nunc ex ipsis fontibus hausta edidit Franciscus PALACKY. Pragae, sumptibus Frid. Tempsky, 1869. In-8°, xv-768 p. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage a paru dans le courant de l'année 1869 et nous allions en rendre compte dans la *Revue*, quand la guerre vint interrompre nos travaux et sa publication. Il est un peu tard maintenant pour étudier en détail cette dernière publication de l'illustre doyen des historiens bohêmes, mais c'est un travail de trop de mérite et trop intéressant à des titres divers pour qu'on ne nous permette point, même après deux ans de retard, d'en dire ici quelques mots; nous tenons à remercier l'auteur des détails nouveaux et des rectifications nombreuses que ses *Documents* renferment sur l'un des représentants les plus curieux et les plus sympathiques de la pensée religieuse et nationale au xve siècle. Depuis 1845, date à laquelle il publiait le volume de sa grande *Histoire de Bohême*, relatif au mouvement hussite, M. Palacky n'a cessé d'étudier avec une prédilection bien naturelle, cette période lumineuse de l'histoire de sa patrie. Des travaux plus urgents l'avaient détourné jusque-là de réunir et de publier d'une façon critique les pièces authentiques qui se rapportent à la biographie du martyr de Constance et de ses disciples. La manière très-insuffisante dont M. le professeur C. Hœfler s'est acquitté d'une tâche analogue[1], l'a poussé à consacrer enfin les loisirs de sa vieillesse à ce travail pieux, et à mettre chaque historien futur à même d'examiner désormais le dossier de Hus, par lui-même.

Il va sans dire qu'un recueil de documents, tel que le présent volume, ne se prête point à une analyse suivie. Nous devons donc nous borner à en donner ici le sommaire, en indiquant rapidement les plus importants d'entre eux. Dans son introduction, M. Palacky nous donne des renseignements bibliographiques sur les principaux manuscrits consultés par lui soit à la bibliothèque du *Museum* à Prague, soit aux archives de Wittingau et autres villes bohêmes, soit enfin à la Bibliothèque impériale de Vienne. Il a eu soin d'ailleurs d'indiquer partout avec une exactitude minutieuse la provenance de chaque pièce, en tête de la pièce elle-même.

Le volume s'ouvre par la collection des lettres de Jean Hus et de quelques

---

son sens le plus naturel. Mais M. D. ne cite pas la charte et n'indique pas où elle se trouve.

1. *Geschichtschreiber der hussitischen Bewegung in Bœhmen*. Wien, 1856-1866. 3 vol. in-8°. Sur cet ouvrage, publié aux frais de l'Académie de Vienne, et sur la critique qu'en fit M. Palacky, voy. cette *Revue*, 1868, II, p. 281.

autres adressées à Hus. Elles vont de 1408 à 1415 et sont au nombre de 92. M. P. lui-même pense qu'il doit en exister d'autres encore dans les archives de son pays, et que sa collection, sous ce rapport, n'est point encore complète. A la suite de cette correspondance viennent sous le titre *Accusationes Joannis Hus et responsa* se ranger une série de pièces polémiques, émanées soit de l'archevêque de Prague, soit de Jean Gerson, soit du concile de Constance, dirigées contre Hus et sa doctrine, ainsi que les réponses du réformateur tchèque aux articles dressés contre sa doctrine.

La troisième partie du volume renferme la relation de Pierre de Mladenowic sur le voyage de Hus à Constance, son emprisonnement en cette ville et ses derniers moments. Ce Pierre de Mladenowic, bachelier de l'Université de Prague en 1409, adhérent fidèle de son illustre maître, n'a pas été par lui-même un personnage bien remarquable, mais il n'a cessé de réunir avec un dévouement respectable tous les faits et les documents relatifs à Hus, jusqu'à sa mort, arrivée en 1451 ; c'est dans ses manuscrits et dans les copies qui en ont été faites, que les historiens modernes ont pu puiser la plupart des renseignements que nous avons aujourd'hui sur la biographie de son maître.

A la suite de ce récit historique M. P. a groupé une longue série de documents variés (120 pièces en tout) sur les luttes religieuses en Bohême de 1403 à 1418; ils nous fournissent, pour ainsi dire, les accessoires et le cadre du tableau dont Hus forme la figure principale. Un bon nombre de ces documents sont inédits. Dans l'appendice, l'éminent historien a réuni quelques autres pièces relatives au mouvement religieux en Bohême, la rétractation de Mathias de Janow, un prédécesseur de Hus, faite en 1389, un catéchisme trouvé dans un ms. de Vienne et que l'on doit faire remonter, suivant M. P., au réformateur lui-même, des extraits de ses écrits les plus caractéristiques, des passages enfin des principales chroniques contemporaines qui se sont occupées de sa personne. Un *index documentorum* ainsi qu'un *index personarum et locorum* terminent le volume.

Tous les documents sont publiés dans leur langue originale, mais afin de faciliter l'usage de son livre aux nombreux savants de l'Europe ignorant la langue tchèque, M. P. a fait suivre tous les documents écrits en cette langue d'une traduction latine due aux soins de M. Kvicala, professeur à l'Université de Prague.

Nous terminons cette courte annonce du substantiel volume de M. Palacky, en nous associant aux vœux qu'il exprime à la fin de sa préface. Puissent tant de documents nouveaux apprendre à mieux connaître Hus et son époque, et à détruire tant d'idées fausses ou erronées qui subsistent encore partout à son égard! Puisse aussi M. Palacky continuer longtemps encore à honorer la littérature de son pays et la science en général par d'aussi consciencieux et brillants travaux, venant s'ajouter à la liste déjà si longue de ses savants écrits!

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS.

La véritable date de la mort d'Ange Vergèce.

Dans le n° du 9 mars de la *Revue critique*, M. Ph. Tamizey de Larroque a

publié, en y joignant un intéressant préambule et des notes érudites, une lettre de Henry de Mesmes, datée du 20 septembre 1566 et relative au célèbre calligraphe grec Ange Vergèce. Notre laborieux collaborateur, après avoir répété, d'après Prosper Marchand, qu'on ne sait point quand mourut Vergèce le père, ajoute : « on saura du moins, désormais, qu'il vivait encore dans l'automne de » 1566[1]. » Or il y a maintenant trente-quatre ans qu'un de nos plus savants archivistes, feu M. le docteur André Le Glay, a fait connaître la véritable date de la mort du calligraphe crétois. Elle lui a été fournie par une lettre écrite, le 30 avril 1569, à Charles IX, par son frère François, duc d'Alençon, et dans laquelle le jeune prince mande au roi ce qui suit : « .....depuis quelques jours » Angelo Vergesio, un de vos escrivins seroit allé de vie à trépas sans avoir » laissé aucuns enfans ou héritiers, vous estant par ce moyen tous et chascuns » ses biens acquis par droict d'aubeyne. » En conséquence, il sollicite du roi le don dudit droit d'aubaine en faveur de Jean Daurat ou Dorat, lecteur et professeur royal en langue grecque, « non tant pour le prouffict qu'il espére tirer des » biens délaissez par ledit Vergesio, mais pour les livres en langue grecque,.... » desquelz il pourra cognoistre quelque chose pour l'instruction de ses disciples » et auditeurs. » Sur l'original, publié par M. Le Glay, d'après les portefeuilles de la chambre des comptes de Lille, une autre main que celle du duc d'Alençon a inscrit cette note : « Il a plu au roi de le accorder pour le bien du service[2]. » C'est là un petit détail à ajouter à la piquante notice publiée par M. le marquis de Gaillon sur Jean Daurat et ses ouvrages[3].

Quant à notre Ange Vergèce, il résulte de la lettre publiée par M. Le Glay qu'il est mort en avril 1569. « Si, ajoute le savant éditeur[4], il n'a laissé ni enfants, ni héritiers, ainsi que le porte cette lettre, il faut en conclure de plus qu'il avait survécu à sa fille, laquelle, suivant Jean Daillé, a peint les belles figures d'animaux qui se trouvent sur les marges du *Cynegeticon* écrit par Vergèce. D'après cette même assertion de la lettre, Nicolas Vergèce, mort à Coutances en 1570, ne serait ni le fils ni le neveu d'Angelo, quoi qu'en aient dit de Thou, La Croix du Maine et Prosper Marchand. » C'est là un point qui mériterait d'être éclairci par un savant aussi exact et aussi versé dans les généalogies que M. Tamizey de Larroque.

Aux divers manuscrits de Vergèce cités par notre docte collaborateur, il convient d'ajouter celui qui figure sous le titre suivant : « *Eudociae Augustae Homero-Centones*, dans les catalogues de Parison (n° 793) et de Jacques-Charles Brunet (1re partie, n° 179). A la vente du premier de ces bibliophiles, en 1856, il avait atteint le prix de 805 francs. A celle du second, en 1868, il a été acquis par M. Ambroise-Firmin Didot, moyennant la somme de 900 francs.

C. DEFRÉMERY.

1. P. 160, n. 2.
2. *Analectes historiques ou documents inédits pour l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature, recueillis et annotés* par le docteur Le Glay. Paris, Techener, 1838. In-8°, p. 245, 246.
3. *Bulletin du Bibliophile*, de Techener, février 1857, p. 57-71.
4. *Opus suprà laudatum*, p. 269.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez V. PALMÉ, à Paris.

J. GAGARIN Les Jésuites de Russie, 1772-1785. La Compagnie de Jésus conservée en Russie après la suppression de 1772. Récit d'un Jésuite de la Russie-Blanche. In-12. 2 fr.

En vente à la librairie F. C. W. VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 2e édit. corrigée et augmentée. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie TRÜBNER et C°, à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

WILSON A sanskrit and english Dictionary being an abridgment of Prof. Wilson's Dictionary with an Appendix explaining the use of affixes in Sanskrit by Pandit Ram Jasan. 1 vol. gr. in-8°. Rel. toile. 35 fr.

En vente chez W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. RITTER V. ARNETH Joseph II. u. Leop. v. Toscana. Ihr Briefwechsel v. 1781 bis 1790. Bd. I. 1781-1785. 2 vols. In-8°. 20 fr.

Bien que cet ouvrage porte un titre allemand, tout son contenu est en langue française.

En vente chez E. J. BRILL, à Leyde, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. M. F. LANDOLT Dictionnaire polyglotte de termes techniques militaires et de marine.

Ire partie. Néerlandais-français-allemand-anglais. In-8°.	7 fr.
IIe partie. Allemand-néerlandais-français-anglais. In-8°.	9 fr. 35
IIIe partie. Français-allemand-anglais-néerlandais. In-8°.	10 fr. 50
Supplément aux trois premières parties. In-8°.	9 fr.

En vente chez STILKE et VAN MUYDEN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

TABLEAU historique de la guerre franco-allemande (15 juillet 1870-10 mai 1871). 1 vol. in-8°. 10 fr.

DISCOURS de M. le comte de Bismarck avec sommaires et notes. 3 vols. In-8°. 18 fr. 75

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
rucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé,** conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg,* propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 17 Sixième année 27 Avril 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

P. CH. ROBERT Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances dans lesquelles elle a été frappée. Gr. in-4° avec 2 pl. grav. 4 fr.

TRAITÉ des Berakhoth ou première partie du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone, traduit pour la première fois en français par M. Schwab. Introduction et deux parties en 1 vol. gr. in-8°. 20 fr.

ALMANAK BREIZ-IZEL Grêt evit an Dud diwar ar Meaz evit ar Blavez biseost 1872. In-16. 40 c.

Cet almanach, rédigé exclusivement en breton, contient dans une centaine de pages une grande variété d'articles de tout genre : philologie, politique, histoire, agriculture, art vétérinaire, contes populaires, proverbes, poésies patriotiques, mots plaisants, etc. Il est dû à la collaboration de plusieurs écrivains, parmi lesquels MM. Luzel, Th. de Pompery (membre de l'Assemblée Nationale), d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Louis Havet, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atti della Società Ligure di Storia patria, vol. II. Parte I. Fasc. II et vol. V, fasc. III. In-8°. Genova (tip. d. Sordomuti).

Buckland (A. W.). Ober Ammergau and its People. in connection with the Passion Play and Miracle Plays in General, a Paper read before the Bath Literary and Philosophical Association, January 12th. 1872. In-8°, 32 p. London (Simpkin). 1 fr. 25

Carlé (T.). Étude sur Nithard. Réplique à Monsieur Hénocque. In-8°, 16 p. Chauny (Moreau).

Curtius (E.). The History of Greece. Translat. by A. W. Ward. Vol. 4. In-8°, 510 p. London (Bentley). 22 fr. 50

Delâtre (L.). Idéal et réalité; poésies in-16, 160 p. Roma (Barbera). 2 fr. 75

Demmin (A.). Histoire de la céramique en planches phototypes inaltérables, avec texte explicatif. L'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe, par ordre chronologique. Livrais. 45 à 52. In-fol. 12 p. et 16 pl. Paris (V. Renouard).

Demosthenis Orationes publicae: the Embassy; edit by G. H. Heslop. In-8°, 266 p. London (Rivingtons). 65 c.

Deschamps (E.). Le traicté de Getta et d'Amphitrion, poëme dialogué du XV° s., trad. du latin de Vital de Blois. Publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Paris, av. une introduction et des notes, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-16, xxiv-60 p. Paris (lib. des bibliophiles). 5 fr.

Dizionario classico, storico, corografico ed archeologico dell' Italia antica e moderna dall' epoca latina alla contemporanea, contenente anche tutti e comuni d'Italia opera compendiata subbe migliori opere antiche e moderne e riveduta ed approvata da scienziati, professori, litterati e scrittori italiani. Vol. I. In-4°, xxiv-1-8. Napoli (Morano).

Hookham (M. A.). Life and Times of Margaret of Anjou, Queen of England and France, and of her Father, René The Good.' With Memoirs of the Houses of Anjou, with portraits and illustrations. 2 vols. In-8°, 896 p. London (Tinsley). 37 fr. 50

Machberoth Ithiel. By Yehudah Ben Shelomoh Alcharizi. Edited from the Manuscript in the Bodleian Library, by T. Chenery. In-8°, 100 p. London (Williams et Norgate). 3 fr. 75

Maspero (M. G.). Le chapitre de la boucle d'après les papyrus et les amulettes du Louvre. In-8°, 8 p. Paris (Donnaud).

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens. 2° série. T. 8. In-8°, 450 p. Amiens (Yvert).

Michelet (J.). Histoire du XIX° siècle. Directoire. Origine des Bonaparte. In-8°, xxij-447 p. Paris (Germer-Baillière). 6 f.

Muir (J.). Original Sanskrit Texts on the Origin and History of the People of India. Vol. 2. 2nd edit revised. In-8°, 544 p. cart. London (Trübner). 26 fr. 25

Paul of **Tarsus.** An Enquiry into the Times and the Gospel of the Apostle of Gentiles. By a Graduate. In-8°, 386 p. London (Macmillan).

Pigorini (L.). Moneta di Ottavia Farnese Duca di Camerino, descritto. In-8°, 16 p. Parma (Rossi-Ubaldi).

Révérend du Mesnil (E.). Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, pays de Gex, Valromey et Franc Lyonnais, d'après les travaux de Guichenon, d'Hozier, Aubret, d'Assier, Baux, Guigue, Albrier, les archives et les manuscrits, etc. av. les remarques critiques de Th. Collet. In-8°, 32 p. Lyon (Vingtrinier).

Sauvage (M.-H.). Le Mortainais historique et monumental. Le théâtre du collége royal de Mortain, en 1757 et 1761. In-8°, 16 p. Mortain (Mathieu fils).

Starabba (R.). Il conte di Prades e la Sicilia (1477-1479). Documenti inediti per servire alla storia del Parlamento Siciliano, raccolti ed illustrati. In-8°, 56-cviij p. Palermo (Pedone-Lauriel). 2 f. 40

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — **27 Avril** — **1872**

Sommaire : 81. Zschokke, Institutiones linguae Aramaicæ. — 82. Harîri, Durrah, p. p. Thorbecke. — 83. Wecklein, Études sur Eschyle. — 84. Muff, les Chœurs dans Aristophane. — 85. Bouchard, Étude sur l'administration des finances de l'empire romain. — 86. Giovanno da Prato, Paradiso degli Alberti, p. p. Wesselofsky. — 87. Kückelhahn, Jean Sturm. — 88. De l'Épinois, l'*Histoire de France* de M. H. Martin.

81. — **Institutiones fundamentales linguae Aramaicae** seu dialectorum Chaldaicae ac Syriacae, in usum juventutis academicae editae a Dr Hermanno Zschokke. Vindobonae, Braumüller, 1870. In-8°, xxviij-160 p.

L'usage s'est depuis longtemps introduit à l'Université de Vienne d'enseigner ensemble et sans les disjoindre les langues chaldaïque et syriaque, c'est-à-dire l'araméen. Cette méthode nous paraît louable et digne d'être imitée. Les deux dialectes, malgré leurs différences apparentes, ne forment en effet qu'un seul et même idiome, le chaldéen étant l'araméen écrit par les Juifs, et le syriaque, l'araméen écrit par les Chrétiens. Rien ne montre mieux cette identité que la facilité avec laquelle le syriaque et le chaldéen se laissent réunir dans la même exposition grammaticale. M. Zschokke n'est pas le premier qui ait procédé de la sorte. Son livre vient même le troisième en date parmi les grammaires élémentaires destinées à satisfaire aux besoins particuliers de l'Université de Vienne. Dès 1793 John avait écrit en allemand une grammaire syro-chaldaïque, qui fut, en 1820, traduite en latin, augmentée et partiellement refondue par Oberleitner. Ce dernier travail était devenu rare et ne correspondait plus à l'état actuel des études grammaticales sémitiques. Le manuel de M. Zschokke vient le remplacer avantageusement. Il en a toutes les qualités, clarté, précision, sobriété dans les règles données, sans en reproduire le principal défaut qui était une mauvaise distribution de la matière. Le *nom* est maintenant traité après le *verbe;* une syntaxe syro-chaldaïque (empruntée surtout à Winer et à Uhlemann) a permis de supprimer les quelques règles de construction intercalées par Oberleitner au milieu de la théorie des formes. A tout prendre, la grammaire de M. Zschokke doit être considérée comme un livre nouveau et non pas comme une réédition perfectionnée de l'œuvre de ses prédécesseurs.

Le but de ce manuel, son titre modeste, ne nous donnent point le droit de le soumettre à une critique bien sévère. On ne peut demander à un livre élémentaire ce que nous devons exiger par exemple d'un travail comme la refonte de la *Grammatica syriaca* de Hoffmann, que publie actuellement M. Merx. Nous nous bornerons donc à formuler une seule observation. Les exemples allégués dans la syntaxe sont presque exclusivement choisis parmi les textes bibliques, c'est-à-

dire dans des traductions; mieux vaudrait prendre des exemples dans les écrits syriaques eux-mêmes; on ne serait pas exposé à transporter dans la syntaxe syriaque des expressions qui ne sont quelquefois en réalité que des hébraïsmes ou des idiotismes grecs.

En résumé, bon manuel, d'un usage commode, qui rendra de vrais services aux commençants [1].

C.

---

82. — **Al-Harîrî's Durrat-al-Gawwâs,** herausgegeben von H. Thorbecke, docent an der Universitæt Heidelberg. Leipzig, Verlag von P. C. W. Vogel, 1871. In-8°, 52-228 p.

Les rapides conquêtes des Arabes en Syrie et en Perse, dès les premiers temps de l'islamisme, eurent une fâcheuse influence sur leur langage qui, pendant des siècles, s'était conservé dans toute sa pureté, au milieu des tribus nomades du Nedjd. Mêlés à des étrangers, les conquérants perdirent bientôt le sentiment, si vif chez les Bédouins, des délicatesses de la langue : il n'y avait, du temps de Mahomet, que des dialectes; il y eut, dès lors, un idiome savant et un idiome populaire. Peu à peu, ce dernier tendit à se substituer au premier, et l'on put entendre, déjà sous les Omeyyades, des personnages haut placés, des gens lettrés commettre, en parlant, les mêmes fautes que le vulgaire. Les grammairiens s'émurent de cet état de choses, et pour y remédier, composèrent des recueils de *dites et ne dites pas* dont le plus connu et le plus important est précisément celui de Harîrî, intitulé : *La Perle du Plongeur, dans lequel il est traité des fautes de langage où tombent les gens biens nés.* On trouve dans cet ouvrage des remarques sur la mauvaise prononciation des voyelles de certains mots, sur des transpositions non justifiées de consonnes, sur l'emploi erroné de synonymes, sur des constructions illogiques, etc. L'auteur a su le varier en l'entremêlant d'anecdotes et de citations de bons mots sur des expressions fautives, qui en rendent la lecture aussi agréable qu'instructive. Comme on le sait, S. de Sacy a fait grand usage de la *Durrat el Ghawwâs* dans les notes de sa *Chrestomathie arabe*, et, plus tard, en a donné de nombreux extraits avec traduction et notes, dans son *Anthologie grammaticale.* Il exprimait en même temps le vœu que cet ouvrage fût publié en entier; c'est ce vœu que M. Th. a réalisé, et on ne peut que le louer de la manière dont il s'est acquitté de sa tâche.

Une édition complète de la *Durrah* avait déjà paru à Boulaq; mais, comme tout ce qui sort de ces presses, elle est faite sans critique et n'a que la valeur d'un bon manuscrit. M. Th. s'en est servi surtout pour les variantes, et a pris pour base de son texte un manuscrit de Gotha qu'il a comparé avec un manuscrit de Münich, le plus ancien il est vrai, mais le moins correct, et avec un autre de

---

1. M. Carrière nous a envoyé cet article, sans savoir que la *Revue* (1870, I, 405) avait déjà rendu compte du livre de M. Z quelques jours avant la guerre. Nous n'avons pas voulu priver nos lecteurs de l'intéressante appréciation de M. Carrière. (*Réd.*)

Berlin et deux de Leyde qui ne lui ont pas été, paraît-il, d'un grand secours.

Le plan de l'éditeur était d'abord de joindre au texte un commentaire, dont il a fait usage, et qui est décrit dans sa préface (p. 16); mais il y a renoncé et s'est contenté d'en donner quelques fragments parmi les notes substantielles placées en tête du volume. Le style de la *Durrah* n'est d'ailleurs généralement pas obscur, et sa lecture ne présente de difficultés qu'en quelques endroits. Aucun ordre de matières n'ayant été suivi par Harîrî dans la composition de son ouvrage, M. Th. a dû ajouter à la fin du texte un index alphabétique de tous les mots expliqués, ainsi qu'une liste des noms propres. Ces deux index seront accueillis avec reconnaissance par tous les arabisants.

M. Fleischer a pris la peine de relire les épreuves et a pu de la sorte fournir à l'éditeur de précieuses remarques et des corrections que celui-ci a insérées dans les notes. On y trouvera également celles en petit nombre que S. de Sacy avait écrites en marge de son exemplaire de l'*Anthologie grammaticale* et qui ont été communiquées à l'éditeur par M. H. Derenbourg.

Quant à l'exécution matérielle, elle laisse peu à désirer. Les erreurs typographiques sont assez nombreuses, il est vrai, mais de peu de gravité, et sont, pour la plupart, relevées dans les notes. Nous en signalerons pourtant quelques-unes qui ont été omises dans l'errata. P. 4, note *h*, la leçon donnée comme appartenant à l'Anthologie grammaticale ne s'y trouve pas, mais bien dans la Chrestomathie arabe; p. 10, l. 2 et 3, lisez *allotayyâ* et *allatayyâ* avec le teshdîd sur le yâ; p. 12, l. 8, dans le mot *Khâlafat,* le point du khâ est tombé et l'élif et le lâm sont mal venus; pp. 13, l. 14, 20, l. 6, 114, l. 2, le hamza et le kesra du mot *Khaṭa'i* sont placés au-dessus de l'élif au lieu de se trouver en dessous; pp. 30, l. 11; 37, l. 5, les mots *shey'in* et *el-shey'i* sont singulièrement orthographiés; p. 38, l. 14, l'élif de l'article est tombé dans *en-naqli;* p. 40, l. 15, le tanwin du mot *ghadan* est placé sur le ghaïn et un fatha perpendiculaire sur le dâl; p. 42, l. 4, il faut supprimer le djezmah qui surmonte le yâ de *radhîti;* p. 43, l. 4, lisez *yonbiyo,* au lieu de *bonbiyo; Ibid.*, l. 7, l'élif de *arṭabat* est tombé; p. 48, l. 6, vocalisez *'indi,* au lieu de *'andi,* qui est, à la vérité, la prononciation vulgaire; p. 97, l. 13, lisez *wahiya,* au lieu de *wahya;* p. 98, l. 12, l'élif de *anna* est tombé; p. 100, l. 7, lisez *motham :* les deux points du tâ sont tombés; *Ibid.*, l. 16, lisez *mokhayyiron :* les deux points du yâ sont également tombés; p. 115, l. 4, lisez avec la nunnation *manshimon;* p. 116, l. 13, lisez *el-djazâ'i,* au lieu de *el-djazâ'in;* p. 138, l. 12, le point du fâ est tombé dans fa-yarfa'a.

M. Th. a vocalisé le texte en entier et avec le plus grand soin; aussi n'aurons-nous à appeler son attention que sur un ou deux points où il nous paraît s'être trompé. Le temps futur se nomme *mostaqbil* et non *mostaqbal* ainsi qu'a constamment vocalisé l'éditeur (pp. 39, l. 15; 85, l. 11 et 16; 91, l. 4; 104, l. 8); de même, il faut lire *fi ma yastaqbilo* (p. 14, l. 1) et non *yostaqbalo.* A la page 17, l. 10, nous aimerions mieux lire *et-tamari 'llazi yokhradjo 'd-dohno minho* « du » fruit dont on extrait l'huile, » que *yakhrodjo*, etc., « dont sort l'huile. » Page

125, l. 15, on doit lire *fa yoqâla* et non *fa yoqâlo*, car le verbe est toujours sous la dépendance de la particule *anna* qui précède. Page 138, l. 9, il ne nous paraît pas nécessaire de lire, au passif, *lohhina man*, etc. Le sens est « celui-là commet une faute de langage qui, etc. ; » par conséquent, on doit prononcer *lahhana man*.

Pour terminer, il nous reste à ajouter quelques mots sur le choix de certaines leçons. P. 10, l. 12, il semble préférable d'insérer *wâhidin* après *bima'anan;* cette leçon se retrouve plus loin, p. 16, l. 10, et *bima'anan wâhidin* rend mieux la pensée de l'auteur « dans un sens identique » qui *bima'anan* tout seul. P. 12, l. 12, il faut certainement conserver la leçon *zill* « ombre de midi, » opposée à *fey'* « ombre du coucher du soleil, » que d'y substituer *sarâb* « mirage. » D'ailleurs, le commentaire a adopté cette leçon et, probablement, non sans raison (cf. la note, p. 21). P. 56, l. 12, il aurait mieux valu adopter la leçon donnée par l'édition de Boulaq *lasta ta'rïfoho* que de conserver *laïsa ta'rifoho*. P. 65, l. 2, en conservant *litoûzina*, la phrase a une tournure gauche. Le plus ancien manuscrit et l'édition de Boulâq lisent *li yoûzana* qui est bien préférable.

En somme, on voit qu'il est plus facile de signaler les mérites de l'excellente édition de M. Th. que d'en indiquer les défauts si légers, et si nous nous sommes arrêté à ces minuties, c'est uniquement pour rendre hommage à la scrupuleuse exactitude du professeur de Heidelberg.

Stan. GUYARD.

---

83. — **Studien zu Æschylus,** von N. WECKLEIN. Berlin, Weber. 1827. x-175 p. In-8°.

Ce livre contient une série d'observations sur un grand nombre de passages d'Eschyle. C'est tantôt le sens, tantôt la leçon, souvent l'un et l'autre, que l'auteur cherche à établir d'une manière plus satisfaisante. Quelquefois il généralise ces remarques : il discute la méthode des comparaisons d'Eschyle, certaines particularités de sa diction, de sa métrique, ou bien la filiation et l'importance relative des manuscrits et des scholies qu'ils renferment.

Dans les pages 23-33, M. Wecklein touche à certains points de la fable de Prométhée, et c'est là peut-être la partie la plus intéressante de son volume. Comment Eschyle a-t-il été amené à faire de Prométhée le fils de Thémis ? Jupiter est menacé, s'il épouse Thétis, d'être détrôné par un fils plus fort que lui. En comparant les versions différentes de ce mythe chez Pindare et chez Eschyle, on découvre qu'Eschyle l'a modifié pour le besoin de sa trilogie, qu'il s'en est servi librement, afin de dénouer sa fable. Chez lui en effet Prométhée connaît ce mariage fatal : c'est là son secret, le gage de sa délivrance. Chez les poètes antérieurs à Eschyle c'était Thémis qui révélait à Jupiter le danger qui le menace (voir ma note sur *Prom.* 920 sq.). En substituant Prométhée à Thémis, Eschyle a cru, par respect de la tradition, devoir lui donner cette déesse pour mère. M. Wecklein dit avec raison que tel était pour le poète le motif déterminant de ce changement de généalogie. Il n'en est pas moins vrai, ce me semble, que

cette filiation nouvelle grandit et ennoblit singulièrement l'ancien fils de Japet et de quelque Océanine. Ce personnage appelé solennellement :

Τῆς ὀρθοβούλου Θέμιδος αἰπυμῆτα παῖ

est bien au-dessus du rusé Titan d'Hésiode. Aussi Eschyle lui prête-t-il ailleurs (v. 209 et les suiv.) la science et le rôle attribués anciennement à la Terre dans la Titanomachie, et à ce propos (nous l'avons fait remarquer dans notre édition) il identifie la Terre et Thémis, apparemment pour concilier jusqu'à un certain point son innovation avec la tradition. Nous pensons donc que si Prométhée est devenu le fils de l'être mythologique qui représente l'ordre immuable du monde et que l'on pourrait appeler la déesse Oracle, cela est conforme à la conception générale de la trilogie d'Eschyle.

M. W. établit aussi que la *Fable* 54 d'Hygin doit être considérée comme le sommaire du *Prométhée délivré*, et il insiste avec raison sur les mots : *Prometheus Jovi pollicetur, se eum praemoniturum. si se vinculis liberasset. Itaque fide data monet Jovem*..... Il en résulte qu'il y eut une convention conclue entre Jupiter et Prométhée, que les deux partis, qui étaient dans une certaine mesure l'un et l'autre dans leur droit, se faisaient des concessions mutuelles.

La hardiesse toute lyrique des comparaisons et des tropes d'Eschyle a été quelquefois méconnue. Dans les *Euménides* (v. 403 sqq.) Minerve dit qu'elle est venue à travers les airs, sans ailes, en déployant au vent la voile de l'Égide, et elle ajoute : πώλοις ἀκμαίοις τόνδ' ἐπιζεύξασ' ὄχον. Quelques éditeurs, prenant ces mots au pied de la lettre, ont prétendu que Minerve arrive, comme à l'ordinaire, sur son char. D'autres, comprenant que cette explication était en contradiction avec ce qui précède, ont cherché à corriger le texte. Nous avons eu tort, les uns et les autres. Le texte est bon, et il ne donne à Minerve ni char ni chevaux : M. W. l'a très-bien montré. Après avoir décrit la manière dont elle a traversé l'espace, la déesse poursuit : « ainsi de vigoureux coursiers étaient » attelés à mon char. » Tout cela est figuré; ajoutez *comme*, et tout le monde comprendra. — Dans les *Suppliantes*, v. 103 sqq., l'insolence des fils d'Ægyptus est appelée un jeune arbre qui verdit et se couronne de folies coupables, νεάζει πυθμὴν δυσπαραβούλοισι φρεσίν. Le scholiaste et la plupart des éditeurs entendent à tort le mot πυθμήν du père ou de la source des Ægyptiades. — J'accepte avec grand plaisir ces explications d'une justesse évidente. Il y en a d'autres qu'il me semble difficile d'approuver. Cassandre s'écrie dans ses visions prophétiques : Ἄπεχε τᾶς βοὸς τὸν ταῦρον (*Agam.* 1125). Comme c'est Clytemnestre qui porte les coups, M. W. veut qu'elle soit le taureau, et que la vache désigne Agamemnon. Il n'est arrêté ni par le féminin λαβοῦσα, qui se lit dans le vers suivant et qui se rapporte évidemment à Clytemnestre, ni par le bizarre renversement des tropes. Son explication, inadmissible dans toute autre langue, me semble impossible en grec : on sait en effet que les vieux poètes grecs, fidèles aux habitudes du langage primitif, disent couramment βοῦς pour « femme. » Je ne goûte pas davantage l'étrange interprétation de μελαγκέρῳ μηχανήματι.

Parmi les nombreuses corrections de texte essayées par M. W., signalons celles qui nous semblent les meilleures. *Prom.* 113. Ὑπαιθρίοις δεσμοῖσι προυσελούμενος (pour πασσαλεύμενος, leçon du *Mediceus*). La même conjecture a été faite par M. Schmidt. — *Sept.* 402. (Αὕτη ἡ νὺξ) τάχ' ἂν γένοιτο μάντις ἐννοίᾳ (pour ἡ ἀνοίᾳ) τινί, « cette nuit pourrait bien être prophétique (être un présage), à en » juger sainement. » — *Sept.* 909. Διαλλακτῆρι δ' οὖν (pour οὐκ) αμέμφεια φίλοις, οὐδ' ἐπίχαρις Ἄρης, « l'arbitre qui a mis fin à la querelle des deux frères » ne peut être accusé de partialité par leurs amis : Mars n'a favorisé ni l'un ni » l'autre. » Cela est tout à fait dans l'esprit général de ce morceau lyrique. Le sens du second membre de phrase, bien indiqué dans les vieilles scholies, conduit naturellement à la correction introduite dans le premier membre. — *Suppl.* 518. Ἐγὼ δὲ λαοὺς συγκαλῶν ἐγχωρίους στείχω. C'est ainsi que j'avais écrit, et Dindorf a adopté cette conjecture, qui répond à ce qu'exige le sens. Mais πατῶ, proposé par M. W., est plus voisin de la leçon altérée πιετω. — *Suppl.* 635. Ἄρη, τὸν ἀρότοις θερίζοντα βροτοὺς ἐναίμοις (pour ἐν ἄλλοις). — *Suppl.* 691. Πρόνομα δὲ βοτὰ τοῖς (Turnebus : βοτὰ τὼς, *Mediceus* : βρότατος) πολύγονα τελέθοι. — *Agam.* 664 :

> Τύχη δὲ σωτὴρ ναυστολοῦσ' ἐφέζετο,
> ὡς μήτ' ἐν ὅρμῳ κύματος ζάλην ἔχειν,
> μήτ' ἐξοκεῖλαι πρὸς κραταίλεων χθόνα.

Le vaisseau d'Agamemnon est merveilleusement préservé d'une tempête qui vient d'être décrite, et qui n'a pas eu lieu dans un port. Au point où en est le récit (on le voit par ce qui suit), ce vaisseau n'est pas encore entré dans le port. Les mots ἐν ὅρμῳ ne peuvent donc se justifier. M. W. écrit ἐν ἁρμῷ, et il en appelle aux vers de Virgile (*Æn.* I, 122) : *Laxis laterum compagibus omnes accipiunt inimicum imbrem, rimisque fatiscunt.* — *Choëph.* 344. Ἀντὶ δὲ θρήνων ἐπιτυμβιδίων παιὰν μελάθροις ἐν βασιλείοις φιάλην νεοκρᾶτα (pour νεοκρᾶτα φίλον) κομίζοι.

A côté de ces corrections dignes d'être admises dans le texte, il y en a d'autres qui resteront toujours problématiques. Je n'oserais introduire dans le vers 355 des *Suppliantes* le verbe ναύειν, qui ne se trouve que dans le lexique d'Hésychius, et dont je ne connais ni le sens exact, ni le régime. — *Sept.* 146. Καὶ σὺ, Λύκει' ἄναξ, Λύκειος γενοῦ στρατῷ δαΐῳ στόνων ἀϋτᾶς. D'après la scholie : Ὥσπερ λύκος αὐτοῖς ἐφόρμησον ἀνθ' ὧν ἡμεῖς νῦν θρηνοῦμεν, M. W. écrit στόνων ἀντίτας. Comme ce mot est inconnu, j'aimerais autant στόνων ἄντιτα, locution autorisée par Homère. Ce serait l'accusatif de l'effet produit, et la traduction très-exacte en langage lyrique de la prose du scholiaste. — On trouve dans ce volume d'autres conjectures, qui peuvent sembler jolies, ingénieuses, sans offrir rien de bien probable. On en trouve d'improbables, d'inutiles, d'impossibles même. Nous ne les relèverons pas.

Quelquefois l'auteur entreprend l'explication suivie d'un morceau difficile d'une certaine étendue. Nous signalons les pages 124 et suiv. où se trouvent de bonnes observations sur le quatrième grand chœur de l'*Agamemnon*. Mais nous ne saurions admettre ce que M. W. dit (p. 149 et suiv.) sur le premier chœur

des *Choëphores*. Il est vrai que son exposition est très-méthodique, parfaitement raisonnée; mais ces beaux raisonnements aboutissent à un résultat des plus étranges. Le chœur dirait que la Justice punit promptement les crimes commis à la lumière du jour, que les crimes voilés par une espèce de demi-jour sont châtiés tardivement par elle, que d'autres enfin se cachent dans une nuit si profonde que la Justice, qui ne peut les découvrir, les laisse impunis. Or il est bien entendu qu'il s'agit ici, non de la justice humaine, mais de la déesse Δίκη. Le vieil Eschyle proteste contre une doctrine qui n'a jamais été la sienne, ni celle d'aucun autre poète grec.

En somme, ces *Études* renferment un assez grand nombre d'observations bonnes et utiles. L'auteur possède bien son Eschyle, il a cherché à entrer dans son esprit, il s'est surtout familiarisé avec les procédés d'expression et d'exposition particuliers au vieux poète. Nous ne lui reprocherons pas trop de s'être souvent trompé, fourvoyé : quand on s'occupe du texte d'Eschyle, il est difficile de ne pas commettre toutes sortes d'erreurs.

Henri WEIL.

---

84. — **Ueber den Vortrag der chorischen Partieen bei Aristophanes,** von Christian MUFF. Halle, Mühlmann. 1872. In-8°, 175 p.

Dans les manuscrits et les éditions des drames grecs on voit des morceaux de nature diverse indistinctement attribués au chœur. Tout le monde sait qu'à proprement parler le chœur ne prenait jamais part au dialogue iambique, mais que le coryphée portait la parole pour lui dans ce cas, ainsi que dans tous les autres où les vers devaient être simplement récités : il tombe sous le sens que quinze ou vingt-quatre personnes (ce dernier nombre était celui du chœur comique) ne sauraient débiter ensemble que des morceaux chantés. Cependant, si tous les chorentes ne parlaient jamais à la fois, le coryphée pouvait quelquefois chanter seul. Quand parlait-il ? quand chantait-il ? quand chantait tout le chœur ? quand chantaient les demi-chœurs ? quels sont les vers dont le débit marquait les pas d'une marche ? quels chants accompagnaient les danses ? Ces questions et quelques autres sont discutées dans le travail de M. Muff par rapport aux comédies d'Aristophane.

Prenons pour exemple la première entrée (πάροδος) du chœur dans la comédie des *Acharniens*, v. 204 sqq. Les rudes vieillards qui forment ce chœur sont à la poursuite de Dicéopolis : ils arrivent en courant, ou tout au moins en s'efforçant de courir. Voici ce qu'ils disent d'après la traduction de M. Poyard : « Par ici, » tous, poursuivons notre homme; demandons-le à tous les passants : l'intérêt » public exige qu'on se saisisse de lui. Hé! indiquez-moi quel chemin a suivi le » porteur de la trève; il nous a échappé, il a disparu. Ah! maudite vieillesse, » quand j'étais jeune, au temps où, un sac de charbon sur le dos, je suivais » Phaÿllus en courant, ce misérable ne se serait pas soustrait à ma poursuite, si » léger qu'il soit à la course. » Ce morceau se compose dans l'original de quatre tétramètres trochaïques et d'un système péonique. Les péons commencent aux

mots : « Il nous a échappé. » C'est là que le traducteur aurait dû marquer le second alinéa, et non, comme il l'a fait, aux mots : « Hé, indiquez-moi. » Nous pensons, avec M. Muff, que les trochées sont chantés par le coryphée. Ils ne sont pas descriptifs, comme les vers suivants; ils contiennent des ordres précis et conviennent à celui qui commande le chœur. Cela se sentirait mieux dans le français, si le traducteur n'avait pas, sous l'influence d'une opinion préconçue, substitué la première personne « poursuivons, demandons » à la deuxième personne des impératifs grecs ἕπου, δίωκε, πυνθάνου. S'il est permis, en s'aidant d'analogies générales, de mieux préciser encore l'exécution de ce morceau, je dirai que le chœur s'avançait d'abord rapidement en suivant la mesure des trochées de son coryphée; mais qu'ensuite il dansait sur place ou en n'avançant guère, pendant qu'il chantait lui-même sur la mesure péonique, particulièrement affectée (nous le savons) aux danses plaisamment imitatives. Les mêmes observations s'appliquent à l'antistrophe (v. 219-233). Elle est suivie de deux fois trois tétramètres trochaïques, séparés par un vers de Dicéopolis, lesquels conviennent aussi parfaitement au coryphée.

La nature du mètre est sans contredit le principal critérium du débit d'un morceau. M. Muff a examiné à ce point de vue toutes les espèces de mètres dont s'est servi Aristophane; mais, comme à côté des mètres exclusivement lyriques, il y en a d'autres qui se prêtent tantôt au chant, tantôt à la simple récitation, l'auteur essaye de déterminer les sujets, les idées, les manières de parler qui conviennent soit aux fonctions du coryphée, soit au rôle collectif du chœur; et il recherche avec soin les autres indices qui peuvent nous éclairer sur l'attribution précise des morceaux précédés de l'indication vague ΧΟΡΟΣ.

Il examine ensuite les principaux groupes choriques qui se retrouvent dans toutes les comédies d'Aristophane, la Parodos, la Parabase, les Stasima et l'Exodos. Quant à la parabase, les anapestes, dans lesquels le poète s'adresse personnellement au public, ainsi que le morceau rapide qui leur fait suite (le πνῖγος ou perd-haleine), doivent appartenir au coryphée. M. M. est d'avis que le coryphée les chantait ou qu'il les disait mélodramatiquement aux sons de la flûte, sans que le chœur détournât l'attention du public par aucun mouvement de sa part. Le chœur vient de faire une conversion de manière à se placer en face du spectateur pendant que l'introduction de la parabase, le petit morceau appelé κομμάτιον était chanté (telle est du moins l'opinion de M. M.) par le même coryphée. En revanche notre auteur attribue au chœur tout entier toute la seconde partie de la parabase, non seulement la strophe et l'anti-strophe, qui sont évidemment des morceaux lyriques chantés et dansés, mais aussi l'épirrhème et l'antépirrhème, ces joyeuses railleries consacrées par l'antique usage des fêtes de Bacchus.

Le coryphée était une personnalité à part; le reste du chœur chantait, dansait, agissait, la plupart du temps ensemble, et ne se divisait qu'exceptionnellement. M. M. soutient ce principe, qui n'est pas reconnu par tout le monde, et avec raison, ce me semble. Il n'admet la division en deux demi-chœurs que rare-

ment, dans les occasions où il s'agissait de mettre en regard deux partis hostiles ou de sentiments opposés. Quant aux hypothèses d'après lesquelles les divers chorentes auraient quelquefois chanté tour à tour, il ne croit pas qu'elles soient suffisamment motivées. Un chapitre est consacré aux petits chœurs accessoires, qui figurent quelquefois à côté du chœur principal, quelquefois avant son entrée. Ce dernier cas, dans lequel les chorentes ordinaires pouvaient suffire aux besoins de la représentation, se présente dans les *Grenouilles*, lorsque se fait entendre le fameux chœur invisible qui a donné le nom à la pièce. Je ne sais s'il faut en dire autant des *Thesmophores*. Aux vers 101 sqq. on y voit un chant amébée entre le poète Agathon et le chœur des Muses. Or comme il est clair que ce poète paraît seul sur la scène, M. M. en conclut que le chœur des Muses se fait entendre de l'intérieur de la maison d'Agathon, et il dit que c'est là un παραχορήγημα, bien que le scholiaste, qui se sert de ce terme technique pour le chœur accessoire des grenouilles, n'ait pas jugé à propos de l'appliquer à cet endroit. Ici l'exactitude habituelle de M. M. est en défaut. Le scholiaste dit très-nettement que c'est Agathon qui chante tout, qu'il se donne la réplique à lui-même : χορικὰ λέγει μέλη αὐτὸς πρὸς αὑτόν. Je ne vois aucune bonne raison pour récuser le témoignage du scholiaste : exécutée de cette manière, la scène est encore plus plaisante.

A la fin du volume, l'auteur passe en revue toutes les parties choriques des onze comédies d'Aristophane et il indique brièvement par qui et comment elles furent, suivant lui, débitées sur le théâtre d'Athènes. Dans ces résultats, comme dans les discussions qui les précèdent, il n'y a peut-être rien d'absolument nouveau. Les questions examinées dans ce livre avaient déjà été agitées par plusieurs philologues. Mais on les trouve ici traitées la première fois dans leur ensemble, avec suite, judicieusement et méthodiquement. Aussi les résultats auxquels l'auteur est arrivé peuvent-ils être considérés sinon comme sûrs, du moins comme plausibles.

Henri Weil.

---

85. — **Étude sur l'administration des finances de l'empire romain** dans les derniers temps de son existence pour servir d'introduction à l'histoire des institutions financières en France, par Léon Bouchard. Paris, Guillaumin. In-8°, xix-526 p. — Prix : 7 fr.

Cet ouvrage, comme la plupart de ceux que publient en France les personnes qui s'occupent d'études juridiques, néglige complètement le point de vue historique. Aussi bien que M. de Serrigny dans son *Droit administratif des Romains*, l'auteur ne puise guère en dehors du Code Théodosien et de la *Notitia Dignitatum*, sources abondantes, accompagnées depuis longtemps d'amples commentaires où les points obscurs sont élucidés. M. Bouchard cite, de temps en temps, quelque écrivain de l'histoire Auguste quand Godefroy ou Bœcking l'y ont renvoyé : encore ne cite-t-il pas complètement puisqu'il n'indique pas les chapitres de Capitolin, de Vopiscus auxquels il se réfère. Çà et là, on peut relever quel-

ques inexactitudes : P. 178. « L'intervention de l'État dans l'instruction des » citoyens paraît dater d'Adrien, » cet honneur revient à Vespasien (Suet. *Vespas.* 18). — P. 387. « Antonin, après avoir épuisé le trésor dans la guerre contre » les Marcomans, fit vendre aux enchères le mobilier des palais impériaux. » Le nom d'Antonin peut faire penser qu'il s'agit d'Antonin le Pieux, et non de Marc-Aurèle, auteur de la mesure.—P. 34. « Le préfet du prétoire, dit M. B., surveillait l'administration des vicaires... connaissait de leurs concussions et recevait à ce sujet les plaintes des provinciaux. » Ce n'est pas au préfet du prétoire, mais à l'empereur qu'on appelait des décisions des vicaires (C. Th. XI, 30, 16). — P. 229. M. B. dit que Constantin institua le Comte des Largesses sacrées et le Comte de la Chose Privée. Cette institution est postérieure. La plus ancienne loi qui mentionne ces dignitaires est de l'an 340 (C. Th. XII, 1, 30).

Au point de vue administratif, l'auteur, par l'ordre et la lucidité qu'il introduit dans un si vaste sujet, rachète les insuffisances que nous signalons dans le domaine de l'histoire. Il distribue la matière financière romaine dans les cadres du budget français, et par cet artifice montre immédiatement les différences qui séparent les finances des deux peuples.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : Dépenses publiques, revenus publics, perception, contrôle.

Dans les deux premières on ne trouvera rien qui n'ait été dit déjà sur ce sujet, traité avec profondeur depuis deux siècles. M. B. a adopté pour l'évaluation des sommes mentionnées dans l'édit de Dioclétien, les chiffres de Dureau de Lamalle : ils doivent être triplés (Voy. Waddington, *Édit de Dioclétien*, p. 3 et 6).

En ce qui concerne la perception et le contrôle, la part de M. B. est plus grande. La préface montre, du reste, qu'il a eu pour objet principal l'étude de ces deux points laissés jusqu'ici dans l'ombre, et en effet il y jette assez de lumière. Il fait bien ressortir et explique avec sagacité les précautions multipliées par les empereurs pour assurer l'arrivée intégrale dans les caisses publiques de l'argent ou des prestations en nature des contribuables. La comptabilité impériale était organisée avec ordre et méthode, et offrait d'ingénieux moyens de vérification.

Mais les comptables les éludaient souvent, et d'ailleurs l'exclusion des citoyens de toute délibération prise au sujet des taxes, la prolongation des guerres étrangères et civiles devaient amener infailliblement la ruine de tous ceux qui possédaient. M. B. (p. 403) s'étonne que pour subvenir aux charges extraordinaires, aux dépenses imprévues, les empereurs aient plutôt recouru à des impositions additionnelles qu'à l'emprunt, et il suppose que les Romains n'ont pas connu l'usage du crédit public. Mais il y eut plusieurs emprunts faits par l'État sous la République, et on proposa la même opération de finance au début du règne de Vespasien (Tacit. *Hist.* IV, 47). Si les hommes d'État du IVe siècle n'en usèrent pas, la faute en est moins à leur ignorance qu'à l'appauvrissement général, qui excluait d'avance toute pensée de ce genre, et en aurait vite démontré l'inanité.

C. DE LA BERGE.

86. — **Il Paradiso degli Alberti**, ritrovi e ragionamenti del 1389, romanzo di Giovanni da Prato, dal codice autografo e anonimo della Riccardiana a cura di Alessandro Wesselofsky. Bologna, Romagnoli, 1867. 4 vol. in-18, 370, 448, 230, 274 p. (*Scelta di curiosità letterarie*, n°s LXXXVI[1], LXXXVI[2], LXXXVII, LXXXVIII). — Prix : 40 fr.

Sur les 1322 pages dont se compose cette publication, 474 suffisent à contenir le texte publié par M. Wesselofsky; les 848 autres sont remplies par les commentaires de différente nature qu'il y a joints. Ce n'est pas pour nous plaindre de cette apparente disproportion que nous la constatons; bien au contraire. Les deux gros volumes d'introduction sont à notre goût beaucoup plus intéressants que les deux petits volumes de texte. Ce n'est pas que ceux-ci ne méritent d'être lus; mais on en tirerait peu de plaisir et de profit si on ne lisait d'abord les explications dont les a entourées l'habile éditeur. Nous lui empruntons les renseignements les plus essentiels sur l'ouvrage qu'il publie, son caractère et son histoire.

Cet ouvrage, incomplet du commencement et de la fin et souvent défectueux dans le milieu, se trouve dans un ms. de la *Riccardiana* à Florence qui, M. W. nous l'apprend, appartenait antérieurement à Gaetano Cioni, littérateur florentin bien connu, mort nonagénaire en 1849. C'est une sorte de roman, de composition complexe, dans laquelle l'auteur met en scène plusieurs personnages importants et célèbres à Florence à la fin du XIVe siècle, entre autres Coluccio Salutati, Luigi Marsili, Francesco Landini, etc.; ces personnages réunis dans une villa d'Antonio degli Alberti, appelée le *Paradiso*, se livrent à de longues conversations, discussions, etc., et égaient çà et là leurs entretiens en se racontant des nouvelles. La mutilation du manuscrit fait que nous ne savons ni le titre de l'ouvrage ni le nom de l'auteur : le titre qu'a choisi M. W. était naturellement suggéré par le cadre du récit; quant à l'attribution de l'ouvrage à Giovanni di Prati, identifié par l'éditeur à Giovanni di Gherardo, appelé aussi l'*Aequetino*, elle nous paraît établie avec autant de solidité que d'érudition. Ce Cioni, auquel le ms. avait appartenu, s'était imaginé d'en extraire les nouvelles, et de les publier soit sous le nom d'un certain Giraldo Giraldi, auteur réel d'une nouvelle tout autre que Cioni possédait également en manuscrit, soit comme recueillies dans divers mss., et s'était laissé fort placidement attribuer par Gamba, Benci et d'autres la composition desdites nouvelles, ce qui lui avait valu de grands éloges sur son talent à imiter le style ancien. M. W. a démêlé avec une singulière sagacité les fils de l'écheveau embrouillé des supercheries de Cioni, et a ainsi fait disparaître de l'histoire littéraire un problème qui avait embarrassé la critique.

Cioni n'avait trouvé dans le fatras de son manuscrit que les nouvelles dignes d'être publiées; elles sont en effet, comme style, ce qu'il y a de mieux dans l'ouvrage; mais M. W. a vu que le reste, assez rebutant à la lecture, est d'un intérêt très-réel pour l'histoire des idées et de la littérature en Italie. Dans un excellent chapitre de son *Introduction*, il a caractérisé cette époque de transition entre l'époque de Dante, Pétrarque et Boccace, ces « trois couronnes de

» Florence », et l'âge de la Renaissance; il a décrit la guerre engagée entre les partisans de l'école ancienne ou nationale et ceux de l'antiquité; c'est une contribution des plus importantes à l'histoire de l'humanisme en Italie. Notre auteur et ses amis appartiennent à l'école traditionnelle et relèvent avant tout de Dante; mais ils sont eux-mêmes sans s'en douter bien éloignés de leur modèle, et M. W. signale très-justement dans leurs écrits les preuves de la défaite irremédiable de la cause qu'ils soutiennent. — Une partie non moins intéressante du travail du savant éditeur est la biographie de chacun des personnages qui figurent dans le roman, et surtout celle de l'auteur, dont un poème curieux est analysé avec de nombreux extraits. — Des documents inédits et utiles pour l'histoire littéraire sont joints aux deux volumes de l'introduction.

Le texte est reproduit avec des corrections orthographiques, que nous ne pouvons que désapprouver dans un livre qui n'aura que des lecteurs instruits et dont on possède le manuscrit autographe. — Le dernier volume se termine par un petit glossaire des mots et des locutions inusités qu'offre le texte : nous aurions voulu aussi un index des faits et des noms.

---

87. — **Johannes Sturm,** Strassburg's erster Schulrector, besonders in seiner Bedeutung für die Geschichte der Pædagogik, von Dr L. Kückelhahn. Leipzig, J. F. Hartknoch, 1872. In-8°, 161 p. — Prix : 4 fr. 25.

Les notices biographiques et les études détaillées ne manquent point sur Jean Sturm. Depuis les travaux de Glaser et de Junius au XVIe siècle et ceux de Burckhard, Hallbauer et Vœmel au XVIIIe, bien des savants se sont occupés du grand pédagogue de la Renaissance et de la Réforme. M. Strobel dans son *Histoire du Gymnase protestant* de Strasbourg, M. K. de Raumer dans son *Histoire de la pédagogique*, M. Eckstein dans une étude spéciale, ont réuni ce qu'on savait de sa vie, et ce qui pouvait se dire sur ses nombreux travaux. En 1855 enfin, le savant historien de l'Église, M. le professeur Charles Schmidt, lauréat de l'Institut, avait à peu près épuisé la matière dans son livre *La vie et les travaux de Jean Sturm premier recteur du Gymnase et de l'Académie de Strasbourg*. Ce n'était donc pas précisément le besoin de combler une lacune « bien vivement sentie » qui pouvait engager M. Kückelhahn à composer un nouveau volume sur ce même sujet. C'est bien plutôt — si nous en jugeons par plusieurs passages du livre et surtout par un élan lyrique de la fin (p. 159), le besoin malencontreux que nous rencontrons en ce moment partout au delà du Rhin, d'exploiter l'Alsace comme matière scientifique et littéraire, après l'avoir conquise par les armes. Ce procédé ne peut produire que des ouvrages écrits avec précipitation, sans une connaissance, même superficielle du sujet, et fourmillant d'erreurs. M. K. n'a point évité tous ces écueils, et malgré les déclarations de sa préface on ne voit point l'utilité de son travail, car ce qu'il y dit de juste n'est point nouveau, et ce qui frappe comme tout à fait nouveau (nous allons en citer un exemple tout à l'heure) est contraire à la vérité historique. La biographie même de Sturm est résumée

en une trentaine de pages et, mise en présence de la substantielle étude de M. Schmidt, n'a absolument aucune raison d'être. Le mérite de M. K. que nous nous plaisons à reconnaître, consiste en une analyse soignée de certains écrits pédagogiques de J. Sturm; mais il y a une présomption tout à fait ridicule à parler, en cette occurence, de « la manière d'exposer superficielle » (*oberflæchliche Darstellung*) de M. Schmidt, qui, lui aussi, a traité ces matières avec une scrupuleuse exactitude, y consacrant un nombre de pages à peu près égal à celui du volume allemand. Quant aux connaissances générales que possède un auteur qui veut écrire un volume relatif à l'histoire d'Alsace, nous nous bornerons à citer un seul passage, p. 25 : « Une société d'hommes savants s'entendit » pour lutter énergiquement contre cette situation regrettable (l'ignorance des » laïques). Les prédicateurs Capiton, Bucer et Hédion, le mathématicien Her- » linus, le poète Gotfrid de Haguenau, le chroniqueur Twinger de Kœnigshoven » et d'autres, improvisèrent une Académie dont les membres firent des confé- » rences publiques dans le cloître des Dominicains pour former des instituteurs. » On ne peut apprécier toute l'ignorance que révèle ce passage, que lorsqu'on voit dans cette *Académie* si merveilleusement constituée vers 1527 pour répandre l'instruction dans Strasbourg, le *Minnesinger* Gotfrit de Haguenau, mort en 1313 et le chroniqueur Twinger de Kœnigshoven, mort en 1420! Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. K. cite à l'appui de ces grotesques inventions une page de l'ouvrage de M. Schmidt; on en doit conclure ou qu'il ne l'a point tenu entre les mains ou qu'il est parfaitement incapable de comprendre la plus simple phrase française.

Je n'aurais pas songé à signaler cet ouvrage aux lecteurs de la *Revue critique*, car en vérité il ne mérite point cet honneur, si je n'avais pensé que ce serait chose utile de montrer qu'en Allemagne aussi l'on trouve — et maintenant plus que jamais — de ces brocheurs de livres, indignes du nom de savant, qui malheureusement ont fait tant de tort déjà dans notre pays aux études sérieuses et dont la race ne semble pas prête à s'éteindre, ni d'un côté, ni de l'autre, du Rhin.

---

88. — **M. Henri Martin et son Histoire de France**, par H. DE L'EPINOIS. Paris, Librairie de la Société bibliographique. 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

« La Société bibliographique a été fondée pour faire au profit de la vérité » catholique les mêmes efforts que les Sociétés bibliques font au profit du Pro- » testantisme dans le monde entier; et de plus elle a joint à ce grand intérêt » l'intérêt de la science et de l'instruction du peuple [1]. » Pour atteindre ce but à la fois scientifique et religieux, la Société bibliographique a publié jusqu'ici un livre intéressant de M. le Vte de Luçay sur les Assemblées provinciales sous Louis XVI, divers discours prononcés à l'Assemblée Nationale sur la question

1. Bulletin de la Société bibliographique. Année 1870, p. 13.

romaine, les élections et la décentralisation, une brochure contre l'instruction obligatoire, enfin la réfutation de l'Histoire de France de M. H. Martin, par M. H. de l'Epinois. Nous n'avons pas à examiner si ce livre est utile au point de vue de la propagande religieuse; nous devons seulement rechercher s'il oppose réellement comme il en a la prétention « à la science fausse, exclusive, passionnée, » l'érudition la plus loyale, la plus large, la plus désintéressée » (p. x).

M. de l'E. ne s'est point donné la tâche de relever toutes les erreurs de fait qui se trouvent dans les seize volumes de M. H. Martin. C'eût été assurément un travail trop considérable et d'une médiocre utilité. Il est évident qu'en entreprenant un ouvrage général sur l'Histoire de France, alors que la critique n'a pas encore suffisamment déblayé le terrain, classé les documents, élucidé les points de détail, M. H. Martin se condamnait à faire une œuvre incomplète, inégale, défectueuse dans presque toutes ses parties. Mais en même temps il faisait une œuvre utile, qui, longtemps encore, servira de manuel et de livre de vulgarisation. C'est un pont de bateaux jeté sur la rivière, en attendant le pont de pierre qui sera construit plus tard avec lenteur et prudence, selon toutes les règles de la science et de l'art. — M. de l'E. a parfaitement compris qu'on ne saurait demander à M. Martin la précision minutieuse de l'érudit. Aussi s'efforce-t-il seulement de démontrer que son adversaire se place à un point de vue anti-philosophique, anti-historique (et anti-religieux naturellement), et que ce faux point de vue l'amène à dénaturer tous les faits qu'il raconte. Il est injuste envers l'Église, envers la féodalité, envers la monarchie, et son seul principe de critique consiste à accepter tous les témoignages défavorables à ces trois institutions, à rejeter tous ceux qui leur sont favorables.

Si M. de l'E. a tort de dire que M. Martin a écrit seize volumes « pour » exciter des préjugés haineux et pour flatter les passions, » ses accusations ne sont pourtant pas sans fondement. Il raille avec justesse et non sans agrément l'abus que M. Martin fait du druidisme, où il voit l'origine de tout ce qu'il y a eu de bon dans notre histoire, de la chevalerie, de l'art gothique, des amours d'Héloïse, de la révolte d'Étienne Marcel et de la vocation de Jeanne d'Arc (p. 34, 112, 121, 226, 234). Il reproche avec raison à son adversaire de n'avoir pas vu la grandeur du rôle de l'Église au moyen-âge et les services éminents qu'elle a rendus à la civilisation (passim), d'avoir représenté le mouvement communal comme une révolte du peuple contre les nobles et le clergé, tandis que les révoltes populaires furent des épisodes isolés de cette grande révolution sociale propagée en plus d'un endroit par le clergé et les nobles eux-mêmes (p. 125). M. Martin n'a pas compris le caractère bienfaisant à quelques égards et certainement nécessaire de la féodalité (p. 103-112); il a accueilli trop complaisamment des faits douteux, tels que le sac de Béziers et celui de Marmande, parce que ces faits sont déshonorants pour la cause catholique (p. 166-169); il a le tort de juger les persécutions religieuses, l'inquisition, les dragonades, d'après nos idées modernes, au lieu d'y voir la manifestation naturelle et jusqu'à un certain point légitime des idées particulières d'une époque différente de la

nôtre (p. 159-161, 169-192 et passim); il célèbre avec trop d'enthousiasme la chute de la monarchie et le triomphe de la révolution « qui établit une France » nouvelle, divorçant avec son passé. » Sur tous ces points et sur beaucoup d'autres encore, M. de l'E. a le droit de reprocher à M. Martin de s'être laissé entraîner par des partis pris, par des préjugés, par des passions philosophiques et politiques.

Malheureusement M. de l'E. a ôté toute valeur à ses critiques en montrant exactement le même esprit « exclusif, passionné, » bien que dans un sens différent, qu'il reproche à M. H. Martin. A des assertions hasardées et sans preuves, il oppose d'autres assertions non moins gratuites. Sa méthode dans le choix de ses autorités est bien simple, il accepte tout ce que M. Martin repousse et repousse tout ce que M. Martin accepte. L'un fait remonter au druidisme « le » grand mouvement qui, vers le VIIe s. avant J.-C., agita les esprits; » l'autre fait de Zoroastre, du Bouddha et de Confucius, des disciples des Hébreux (p. 20). L'un écrit résolument : « il n'y a pas de surnaturel »; et l'autre avec moins d'assurance : « Rien n'est plus scientifique que le surnaturel, cela a été démontré» (p. 30). Tandis que l'un juge les papes « d'après Ranke[1] et les pamphlets pro» testants » (p. 302), M. de l'E. juge les réformateurs d'après les compilations d'Audin (p. 317, n. 1)! L'un suit, sur Marie Stuart, l'opinion de Dargaud et de Mignet, l'autre celle de Wiesener et de Jules Gauthier (p. 327). On peut deviner d'avance quelles sont les appréciations de M. de l'E. Très-dur pour Scot Erigène (p. 132), pour Roger Bacon (p. 144), pour les lépreux (p. 221), pour les Juifs (p. 222), il est plein d'indulgence pour les persécuteurs (p. 160-161), pour l'inquisition (p. 169, sq.). Après tout, si des « malfaiteurs ont été assez puis» sants pour troubler l'esprit des juges jusqu'à l'égarer, c'est à eux qu'en revient » surtout la responsabilité » (p. 219). Il n'y a pas de persécutions, il n'y a que de la répression (p. 306). Les papes sont tous vertueux; pourtant Alexandre VI est un des pontifes dont l'Église n'a point à s'honorer, et nous devons flétrir la *conduite légère* du *cardinal*[2]. Mais le protestantisme est issu des mouvements démoniaques du XVe s. qui propagèrent si fort l'immoralité (p. 276). Luther est un homme « plein d'orgueil et de colère, de fureurs et de débauches » (p. 277). Inutile d'ajouter que le cardinal Dubois est un honnête homme calomnié (p. 421-422) et que ce sont les jansénistes qui ont persécuté les catholiques (p. 432 et passim). « De telles appréciations n'ont pas besoin d'être qualifiées, il suffit de » les citer, » dirons-nous à M. de l'E. en empruntant ses paroles (p. 103).

M. de l'E., si sévère pour les inexactitudes d'autrui, devrait apporter plus de scrupule dans les affirmations qu'il avance. Qu'il excuse la Saint-Barthélemy, la révocation de l'Édit de Nantes, cela se comprend; qu'il pense que c'est la

---

1. Remarquons cependant qu'ici l'avantage est à M. Martin. Il serait difficile de trouver un écrivain plus impartial que Ranke dans son Histoire des Papes. S'il pèche parfois par quelque excès, ce n'est que par excès d'indulgence envers les souverains pontifes.

2. Que ce « *cardinal* » est savamment glissé ici; comme pape, Alexandre VI, sans doute, n'a pas même été léger.

théologie qui a inspiré le mouvement scientifique moderne (p. 313), c'est là une théorie originale qui mériterait des développements et même une démonstration; mais il ne lui est pas permis de citer comme l'opinion d'un libre-penseur ce qu'écrivait M. Frédéric Morin du temps où il était catholique. Encore moins peut-il dire de la consultation de Pépin le Bref auprès du pape Zacharie que « ce fait est resté ignoré de la plupart des annalistes contemporains » (p. 84). Il n'y a au contraire pas un seul des annalistes contemporains qui n'en parle. Le continuateur de Frédégaire (c. 117), les *Annales Laurissenses maiores* (anno 749) et l'anonyme contemporain cité par D. Bouquet (V, 9); telles sont les trois sources indépendantes l'une de l'autre qui racontent le fait au moment où il vient de se passer. Les Annales dites d'Eginhard (ann. 749), les *Ann. Laurissenses minores* (ad ann. 12 Pippini), Eginhard dans la *Vita Karoli*, le *Breviarium Erchamberti*, le répètent. — Enfin je dirai encore à M. de l'E. qu'il a dépassé toutes les limites permises de la critique en établissant à plusieurs reprises une complicité morale entre M. H. Martin, les incendiaires et les assassins de la commune. « Les égorgeurs de 1793, ceux de 1871,.... sont plus logiques qu'on » ne croit..... — Peut-être avaient-ils lu cette page de M. H. Martin[1] » (p. 302, cf. p. viij, p. 461).

« En déposant la plume, dit M. de l'E., on me permettra d'avouer ma tris- » tesse et ma lassitude. » Nous avons éprouvé le même sentiment en achevant la lecture de son livre. La science et l'érudition n'ont rien à voir dans ces querelles religieuses et politiques. M. de l'E. trouve M. Martin exclusif et passionné. Il est lui-même plus passionné et plus exclusif encore. L'un réprouve, au nom de la raison moderne, les actions des hommes du moyen-âge, ce qui est puéril; l'autre approuve ces mêmes actions, comme justes et bonnes en elles-mêmes, ce qui est révoltant. L'historien qui fait non une œuvre de parti, mais une œuvre de science, ne s'occupe pas d'admirer ou de blâmer; il ne cherche qu'à comprendre et à expliquer. Cela seul est vrai et cela seul est utile.

G. Monod.

---

1. Vraiment? Même ceux de 1793?

« Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né? »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez V. PALMÉ, à Paris.

J. GAGARIN Les Jésuites de Russie, 1772-1785. La Compagnie de Jésus conservée en Russie après la suppression de 1772. Récit d'un Jésuite de la Russie-Blanche. In-12. 2 fr.

En vente à la librairie F. C. W. VOGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

K. BARTSCH Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 2e édit. corrigée et augmentée. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie TRÜBNER et C°, à Londres, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

WILSON A sanskrit and english Dictionary being an abridgment of Prof. Wilson's Dictionary with an Appendix explaining the use of affixes in Sanskrit by Pandit Ram Jasan. 1 vol. gr. in-8°. Rel. toile. 35 fr.

En vente chez W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. RITTER V. ARNETH Joseph II. u. Leop. v. Toscana. Ihr Briefwechsel v. 1781 bis 1790. Bd. I. 1781-1785. 2 vols. In-8°. 20 fr.

Bien que cet ouvrage porte un titre allemand, tout son contenu est en langue française.

En vente chez E. J. BRILL, à Leyde, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. M. F. LANDOLT Dictionnaire polyglotte de termes techniques militaires et de marine.

Ire partie. Néerlandais-français-allemand-anglais. In-8°.	7 fr.
IIe partie. Allemand-néerlandais-français-anglais. In-8°.	9 fr. 35
IIIe partie. Français-allemand-anglais-néerlandais. In-8°.	10 fr. 50
Supplément aux trois premières parties. In-8°.	9 fr.

En vente chez STILKE et VAN MUYDEN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

TABLEAU historique de la guerre franco-allemande (15 juillet 1870-10 mai 1871). 1 vol. in-8°. 10 fr.

DISCOURS de M. le comte de Bismarck avec sommaires et notes. 3 vols. In-8°. 18 fr. 75

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé**, conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg*, propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 18 Sixième année 4 Mai 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie ERLECKE, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. ERLECKE Bibliotheca mathematica. Systemat. Verzeichniss der bis 1870 in Deutschland auf den Gebieten der Arithmetik, Algebra, Analysis, etc., erschienen. Werke, Schriften u. Abhandlungen. M. Autorenregister. etc. 3 Abtheilgn. In-8°. 30 f.

En vente à la librairie EBELING et PLAHN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. VOLKMANN D. Rhetorik d. Griechen u. Rœmer in systematischer Uebersicht dargestellt. 1 vol. in-8°. 14 fr. 50

En vente à la librairie GIESECKE et DEVRIENT, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. A. TISCHENDORF D. Lehnswesen in den moslemischen Staaten insbesondere im osmanischem Reiche. M. d. Gesetzbuche d. Lehen unter Sultan Ahmed I. In-8°. 4 fr. 80

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beaumarchais. Théâtre, avec une notice et des notes par C. Beauquier. Le Barbier de Séville. Pet. in-12, xviij-206 p. et portr. Paris (lib. Lemerre). 4 fr.

César. Commentaires. Suivis du Précis des guerres de Jules César, par Napoléon. 2 vol. In-16, iv-886 p. Paris (Hachette).

Colligny (Mme de). Lettres de Louise de Colligny, princesse d'Orange, à sa belle-fille Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de la Trémoille. Publiées d'après les originaux par P. Marchegay. In-8°, xvj-116 p. Paris Sandoz et Fischhaber).

Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie. T. 2. Année 1870. In-8°, 472 p. Paris (58, rue de l'Université).

De Laborde (M. L.). Glossaire français du moyen-âge, à l'usage de l'archéologue et de l'amateur des arts, précédé de l'inventaire des bijoux de Louis, duc d'Anjou, dressé vers 1360. In-8°, x-554 p. Paris (Labitte). 4 fr.

Descartes. Œuvres. Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes et précédée d'une introduction p. M. J. Simon. Discours sur la méthode; méditations, traité des passions. In-18 jésus, lxiij-618 p. Paris (Charpentier). 3 f. 50

D'Heylli (G.). Les tombes royales de St.-Denis. Histoire et nomenclature des tombeaux, extraction de cercueils royaux en 1793; ce qu'ils contenaient; les Prussiens dans la basilique en 1871. In-12, viij-274 p. Paris (Lib. générale). 3 fr.

Du Camp. Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle. T. 3. Les Malfaiteurs. La Police. La Cour d'assises. Les Prisons. La Guillotine. La Prostitution. In-8°, 544 p. Paris (Hachette). 7 fr. 50

Evangéliste (l') de la Guyenne, ou la descouverte, des intrigues de la petite Fronde, dans les négociations et les mouvements de cette province, depuis la détention de messieurs les princes jusqu'à présent, etc. Fragment détaché tiré du 3e volume des Souvenirs du règne de Louis XV, par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules). In-8°, 28 p. Paris (Claudin).

Heptameron (l') des nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vrai ordre, confus auparavant en sa première impression, et dédié à très-illustre et très-vertueuse princesse Jeanne de Foix, royne de Navarre, par Claude Gruget, Parisien. Édition Jouaust. 8e journée. Notice, glossaire, index. Pet. in-8°, lj-56 p. et 1 gr. Paris (Jouaust).

Héricault (d'). Thermidor, Paris en 1794. In-18 jésus, viij-283 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Hugo (V.). L'Année terrible. In-8°, 435 p. Paris (M. Lévy frères). 7 fr. 50

Jobez (A.). La France sous Louis XV (1715-1774). T. 6. Madame de Pompadour de 1763 au 15 avril 1764. Ministère du duc de Choiseul, de 1764 au 24 décembre 1770. Madame du Barry, du 24 décembre 1770 à la mort de Louis XV. Le 10 mai 1774. In-8°, 613 p. Paris (Didier et Ce).

Leguay (L.). Notice sur un grès sculpté de l'époque de la pierre polie, trouvé à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine). In-8°. Paris (Hennuyer).

Maspero (G.). Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbot. In-4°, 92 p. Paris (lib. Franck). 7 fr. 50

Ménorval (de). Les Jésuites de la rue St.-Antoine, l'église Saint-Paul-Saint-Louis et le lycée Charlemagne. Notice historique. In-8°. Paris (Aubry).

Montluc. Commentaires. 4 vol. In-16, viij-1324 p. Paris (Hachette et Ce). 8 f.

Tisserand (E.). Immortalité de l'âme, ou culte des ancêtres; suivi de : Manne de l'âme, ou Maximes de l'esprit saint; par le même. In-12, 175 p. Nice (Cauvin et Ce).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — **4 Mai** — **1872**

Sommaire : 89. Le *Bhâminî-Vilâsa* p. p. Bergaigne. — 90. Ebeling, Lexicon Homericum. — 91. Schmidt, De tractandae Syntaxis graecae ratione commentatio. — 92. Lessing, Dramaturgie tr. p. de Suckau. — Variétés : Corrigé de thèmes provençaux. — Le *Kutschkelied*.

89. — **Le Bhâminî-Vilâsa,** texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes, par Abel Bergaigne. Paris, A. Franck. 1872. (9e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études.) — Prix : 8 fr.

Le Bhâminî-Vilâsa n'était connu qu'imparfaitement jusqu'ici en Europe. Galanos, Bohlen, Hœfer et Aufrecht n'en avaient publié ou traduit que des fragments, et l'édition d'ensemble donnée à Calcutta en 1862 est restée peu accessible. Elle est loin du reste d'être complète et correcte. Celle que vient de nous donner M. A. B. est l'un et l'autre. Le texte entièrement basé sur la comparaison soigneuse de 3 manuscrits, est accompagné d'un appareil complet de variantes. Le choix des leçons est excellent, et de nature à satisfaire la critique la plus exigeante. Rarement, et jamais sans nécessité évidente, l'éditeur s'est permis des remaniements de son propre chef, et dans ces cas l'édition de Calcutta dont il n'a eu connaissance que quant son texte était déjà imprimé, est venue presque toujours appuyer ces conjectures. L'impression est très-correcte : l'errata interminable qui dépare tant de publications sanscrites, se réduit ici à quelques mots, et, outre ce qu'il signale, je n'ai eu à relever à la lecture que la légère incorrection de *nakhāgnaiç* pour *nakhāgraiç* (I, 83). Le texte est accompagné d'une excellente traduction sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, et de notes d'une élégante sobriété, témoignant d'un savoir solide et donnant le nécessaire sans étalage pédantesque.

La publication de M. A. B. est donc de toute façon un travail achevé, et, autant que cela était possible pour une œuvre de ce genre, elle nous en donne une édition complète.

Le Bhâminî-Vilâsa n'est qu'un recueil de stances indépendantes, réunies sans ordre sous quatre rubriques générales. Celles du 1er livre se rapportent principalement à la morale et à la sagesse pratique : celles du 2e peignent les joies et les peines de l'amour : celles du 3e sont des plaintes arrachées par la mort d'une épouse; enfin celles du 4e ont pour objet la dévotion à Krishna.

Sentencieuses, érotiques, élégiaques, mystiques, elles s'inspirent donc à peu près de tous les thêmes auxquels se complaît l'imagination des Hindous, et présentent comme un abrégé de toute leur poésie gnomique. On s'aperçoit de suite combien une pareille œuvre prête aux additions, aux retranchements, aux altérations de toute sorte. La pensée ou l'image qui constituent le fond d'un grand nombre de ces stances, sont depuis longtemps du domaine public: L'auteur ne

s'est appliqué la plupart du temps qu'à redire d'une façon neuve ce que bien d'autres avaient dit avant lui, à enchérir sur leurs subtilités, à varier les nuances et les allusions, à compliquer par quelque volte nouvelle et plus risquée la difficulté du tour de force. A son tour quel dilettante, quel copiste lettré résistera à la tentation de placer son mot, d'ajouter un trait, de supprimer un endroit faible ou de changer ce qui lui paraîtra susceptible d'être mieux dit? Sans compter ceux qui se contenteront de puiser dans leurs souvenirs et d'intercaler de mémoire par ci par là une stance pour ne rien perdre de leurs richesses. L'auteur nous dit bien que « il a réuni dans cet écrin les joyaux de ses vers afin que de méchants plagiaires ne viennent pas les lui voler » (IV, 46). Mais l'écrin est si facile à forcer! Le 2e livre qui contient 182 stances dans l'édition de M. A. B., n'en a que 101 dans celle de Calcutta. Plusieurs stances sont doubles, avec des différences si légères qu'il est difficile de les attribuer à la même main. Que faire? fallait-il soulever des questions d'authenticité? Le style n'étant ici d'aucun secours, car il n'y a pas à proprement parler de style dans ces productions laborieuses d'un art plus que raffiné, et la personnalité de l'auteur étant ce qui nous importe le moins, M. A. B. a pris le meilleur parti, de tout donner et d'être complet..... jusqu'à nouvel ordre.

Il ne faudrait pas du reste s'exagérer l'importance de ces incertitudes : l'origine du recueil est trop moderne pour qu'elles aient une bien grande portée. D'après diverses indications qui n'ont rien que de très-vraisemblable, mais qu'il n'a pas été possible à M. A. B. de poursuivre plus loin, l'auteur du Bhâminî-Vilâsa, Jagannâtha aurait vécu à la cour du grand Akbar (2e moitié du XVIe s.); il aurait été le conseiller de ce prince ami des lettres, et c'est de lui qu'il aurait reçu son surnom de Pa*nd*itarâja ou de roi des lettrés. Bien que la modestie ne paraisse pas avoir été la première vertu de Jagannâtha, et qu'il ait daigné nous entretenir assez longuement de ses mérites, il ne nous apprend pas grand' chose sur son propre compte. Nous voyons seulement que dans sa jeunesse il a été en faveur auprès du « maître de Dehli » ou, comme il s'exprime lui-même « placé » sur la paume du bourgeon de sa main, » et qu'il a composé son livre à un âge avancé, dans la retraite à Mathurâ ou, d'après une variante fournie par le scholiaste, à Bénarès (IV, 45). Il lui arrive de se plaindre de son siècle, et il paraît ne pas avoir eu toujours à se louer de ses protecteurs (I, 76, 101; IV, 43). Enfin ses vers et déjà son nom témoignent qu'il appartenait à une secte Vishnuite. Si quelque indication plus précise sur sa personne et son époque avait prêté au jeu de mot, le digne pa*nd*it ne nous en eût certainement pas privés, et nous aurions une œuvre de plus à ajouter au trop petit nombre de celles qui se laissent rattacher à une date certaine. Pour le moment nous n'avons à cet égard que des probabilités. Il est cependant une indication qui semble avoir échappé à M. A. B., et qui peut-être, si on la suivait, pourrait nous fixer sur ce point. Jagannâtha Pa*nd*itarâja dont M. A. B. ne connaît pas d'autre ouvrage, est compté parmi les principaux écrivains sur l'art dramatique par Wilson qui lui attribue un traité sur cette matière intitulé *Rasa-Gangādhara* (Wilson, Hind. Th. t. I, p. xxij de la nouv. éd.).

Ce qui précède doit suffire pour donner une idée du Bhâminî-Vilâsa, et pour lui assigner sa place et sa valeur dans la littérature sanscrite. Malgré le caractère artificiel de cette poésie, il est impossible de ne pas lui reconnaître un certain charme, et de ne pas se laisser séduire à son ingénieuse subtilité. Ni la pensée ni l'image n'y sont jamais vulgaires, et si la langue en est recherchée, elle est partout pure et correcte. L'auteur n'a pas toujours cédé du reste au mauvais goût de son époque : il aime, il est vrai, les longs composés, les jeux de mots, les assonnances et le cliquetis répété des syllabes semblables; mais on rencontre aussi chez lui des vers simples, pleins de naturel et de grâce. Quant à l'étudiant indianiste, il ne saurait trouver un meilleur exercice que celui de dénouer pour ainsi dire ces stances difficiles, et d'y suivre dans toutes ses complications le mécanisme de la composition sanscrite. Enfin sous le rapport lexicologique il y a également beaucoup à tirer du texte publié par M. A. B. On ferait une assez longue liste des mots que les meilleurs lexiques, sans excepter celui de Saint-Pétersbourg, n'appuient d'aucun exemple ou ne donnent même pas du tout. Et je ne veux pas parler seulement de ces expressions dont le nombre est illimité, comme les composés, les dénominatifs, etc., mais de mots simples et appartenant vraiment à la langue. Comme dans d'autres œuvres modernes, le Bhâgavata-Purâ*n*a entre autres, on voit aussi quelques termes archaïques et védiques revenir au jour, peut-être après des siècles de désuétude. C'est là un fait auquel il faut toujours s'attendre de la part de ces poètes érudits et grands chasseurs de mots. Je ne me dissimule pas combien l'autorité d'un faiseur de concetti du XVIe siècle est peu sûre. Mais telle quelle, il lui reste toujours une certaine valeur, et elle pourra, le cas échéant, nous édifier sur le choix d'une leçon. Je regrette à cet égard que M. A. B. n'ait pas joint un petit glossaire à son travail. Plus un texte est moderne, plus cet excellent usage des anciens éditeurs me semble bon à garder, maintenant que l'activité lexicologique se concentre toujours davantage, et avec raison sans nul doute, sur les textes védiques.

M. A. B. a mis autant de soin à la traduction qu'à l'établissement du texte. Presque partout il a réussi à la rendre dans une égale mesure fidèle, élégante et complète. Ce n'était pourtant pas chose aisée. En présence de ces strophes compactes où la composition usurpe pour ainsi dire les fonctions de la structure syntactique, et où chaque mot doit quelquefois se résoudre en plusieurs propositions subordonnées les unes aux autres, que d'hésitations n'éprouve-t-on pas, quand il s'agit de les faire passer dans notre langue sobre, précise et analytique! Que d'essais et de retouches avant de se résoudre à sacrifier les nuances ou à les forcer! Comment se flatter de choisir toujours juste parmi ces allusions multiples, où il faut également craindre de ne pas assez ou de trop deviner? A chaque pas il se présente ainsi des questions de mesure où l'on n'est pas toujours sûr d'être de son propre avis. M. A. B. ne s'étonnera donc pas de ne pas me trouver sur toutes choses du sien, et il me permettra de lui soumettre quelques-uns de mes doutes. Pour *çirodhārya* (I, 26) je préférerais la traduction littérale donnée en note à celle du contexte, et pour *madāndhexana* (I, 51) celle

de « aveuglé par la mada » à « aveuglé par l'orgueil. » — L'opposition entre *dāridrya*, pauvreté et *nidhi*, trésor (II, 70) a tout à fait disparu, et celle entre *samīje* et *devatā* (III, 12) ne se fait plus assez sentir. — Pourquoi ne pas conserver l'image que renferme *udgāra* (IV, 14), et la nuance d'amertume qu'il y a dans *kalevarapush* (I, 101)? Cette nuance est même si forte qu'on se demande si ce n'est pas là une épithète à *kaleh*, « cet âge Kali qui ne songe qu'à se remplir » la panse. » — « Superfétation » pour *punarukti* (II, 156) est sans doute plus élégant que « tautologie; » mais il y a dans l'emploi de ce terme technique comme un trait de mœurs poétiques qui méritait d'être recueilli du moins en note. — *Kāpi racanā vacanāvalīnām* (I, 68) me paraît signifier simplement « le » tour de leurs moindres discours. » — *Jīvana* (I, 36) a bien aussi le sens de « eau, » et c'est d'eau qu'il s'agit en effet; mais ce n'est qu'en lui laissant sa signification ordinaire de « vie » qu'on rend l'opposition que l'auteur entend établir entre la nuée orageuse et le lion : l'un et l'autre ils rugissent; mais le nuage donne « sa vie » pour entretenir celle d'autrui; le lion fait tout le contraire. — Au rugissement du lion les éléphants ne se sauvent pas « au bout du monde » (I, 1), mais « au bout de l'horizon, » *digante*; c'est bien assez. — L'omission d'*udārā* (II, 127) est sans importance; il n'en est pas tout à fait de même de celle de *sudriç* (II, 138) qui me paraît avoir ici la valeur d'une épithète : il n'est pas indifférent pour la jeune femme que sa rivale soit belle. Quand à *vadana* omis (II, 125), il est absolument nécessaire pour l'exactitude de l'image. — *Parinata* (II, 115) prête à un double sens : la femme est pour les jeunes gens la pénitence « incarnée. » — Pour *jārajanman* (IV, 46) j'aurais voulu voir indiquée, du moins en note, son autre signification de « plagiaire; » les plagiaires usurpent la gloire des poètes comme les bâtards le bien des enfants légitimes. La métaphore n'appartient pas à l'auteur; elle est reçue dans la langue. — *Nisargād* suivi de *ārāme* (I, 53) ne peut guère dépendre de *kriti*. Si on le rapporte à *nidadhe* il faudra le prendre dans le sens de « permission, faveur » : Le jardinier daigne « par grâce » assigner un coin même au bakula. Mais il vaut mieux le faire dépendre du composé qui termine le pada et, en décomposant *samāropa* en *sama āropa* (cf. I, 32, qui n'est qu'une variante de la même idée), traduire : « le jardinier qui par » bienveillance naturelle donne les mêmes soins à la plantation de tous les » arbres du jardin. » — *Pāṇḍitya* (I, 76) est plutôt « le talent » que « la science. » Or sans le talent que vaut la louange? Il semble donc qu'il faille traduire ici *parihri* par « prodiguer » plutôt que par « renoncer à; » l'opposition entre *parihritya* et *ālambita* subsisterait tout de même; seulement elle ne serait plus que verbale. — De même la signification ordinaire de *samxip* (I, 97) « jeter en frois- » sant, en brisant » me conduirait à suppléer à la concision du texte d'une façon un peu différente que ne le fait M. A. B., sans doute d'après le scholiaste : le singe lèche le collier, le flaire, le jette (à terre) et lève le nez (sans plus s'en soucier). — « Chasser ses soucis dans les arbres » (II, 143) peut sembler étrange; nous comprenons mieux qu'un amant en voyage leur confie ses peines ou se repose à leur ombre de ses fatigues. La difficulté est ici dans le mot *kleça*, dont nous ne pouvons guère rendre qu'une moitié à la fois; quant au verbe

gamay dans le sens de « se débarrasser de quelque chose, » c'est une expression courante qui n'exigeait aucune hardiesse de style. — II, 44, se précise, si on le rapproche de II, 141; c'est un compliment un peu ironique (avec jeu de mot évident sur *laghiman*) à l'adresse des amants qui pour prix de leurs hommages se voient en but aux caprices et aux dédains de leurs belles. — Le premier pada de II, 24 ne peut que signifier « étant sorti (d'auprès de ma maîtresse) dans un » accès de colère et après une couple d'heures étant revenu à la porte. » — *karenupariçeshita* (I, 52) signifie précisément le contraire de « vide d'éléphants » femelles; » la terre ne portera plus que des femelles, car celles-là seules le jeune lion les épargnera (cf. I, 1). — Enfin II, 4. II, 76, M. A. B. a certainement tort de croire qu'il soit fait allusion *aux yeux* de la lavandière ou bergeronnette. Ce n'est pas aux yeux de cette petite bête, qui n'ont rien de particulier que je sache, mais à toute sa mignonne et frétillante personne que les poètes hindous se plaisent à comparer les yeux des coquettes. La figure n'est pas plus étrange que quand ailleurs ils les comparent à des poissons, ou qu'ils appellent les poissons les yeux des rivières (cf. II, 93, 109 et la charmante image de Kalidâsa, Meghad. 41). Une fois cette méprise faite, il était difficile de tirer quelque chose de satisfaisant de II, 131, et le composé *angabhangabhāgya* devenait en effet singulièrement « énigmatique. » Le sens est évidemment : que les yeux des belles présentent le naturel des bergeronnettes toujours en mouvement.

Dans les notes je relèverai aussi quelques points qui pourraient embarrasser un commençant. I, 59 M. A. B. a certainement raison de ne pas vouloir de *mada* comme adjectif, et non moins raison de faire suivre d'un ? la proposition de séparer ce mot de *dantāvala : madadantāvala* ne peut être qu'un composé de dépendance comme *madadvipa* un peu plus loin (I, 107), comme *madakarin* et d'autres. Mais je ne vois pas comment l'explication du commentaire a pu conduire M. B. à ces deux suppositions également inadmissibles. Rien dans les paroles du scholiaste (du moins dans ce que M. A. B. en cite) ne nous oblige à faire retomber *matta* sur *buddhyā :* Il explique simplement *madadantāvala* par *matta matanga,* c'est-à-dire « éléphant en fureur » par « éléphant furieux; » et en ceci il n'a d'autre tort que d'enfoncer une porte ouverte. — L'explication du scholiaste « étalait son humiliation » (III, 11) me paraît suffisante et conforme à l'usage de la langue. L'emploi de *vyatānīt* n'a rien d'étrange, *kavishu* signifiant à la fois « aux yeux » et « à la pensée des poètes. » En français nous sommes obligés de choisir. — Je n'ai pas d'objection contre le mot *lāsana* que donne le scholiaste (I, 83); je me défierais plutôt du sens de « tapis » qu'il lui prête : étymologiquement ce serait plutôt « balançoire. » Mais je remarque que le composé *mridulāsana* d'où il tire *lāsana* se laisse tout aussi bien ramener à *mridula āsana* « des siéges moelleux. » — Enfin dans le composé *drāxādixāguru* (I, 13) *dixā* doit être rattaché à *drāxā* et non à *guru*.

On voit que ces divergences, sauf un très-petit nombre, se réduisent à peu de chose. Même aux endroits où j'ai raison contre M. A. B., ce que je ne prétends nullement être partout le cas, la tache est si légère, qu'il n'eût pas valu la peine de la relever dans un travail moins consciencieux et moins achevé. Mais la publi-

cation de M. A. B. est de celles qu'on ne saurait mieux louer qu'en essayant d'en dire un peu de mal. Non-seulement elle fait le plus grand honneur à son auteur ainsi qu'à l'École des Hautes-Études d'où elle est sortie, mais elle ne peut qu'encourager ceux qui n'ont jamais désespéré des études sanscrites en France; et il est à souhaiter qu'en dehors aussi du cercle étroit des indianistes il lui soit fait l'accueil qu'elle mérite. Ceci me conduit à présenter une dernière observation. Les notes critiques de M. A. B. s'adressent aux spécialistes; mais tel n'est pas le cas des renvois au bas des pages : Aussi voudrais-je y voir par-ci par-là un peu moins de réserve. Tous les lecteurs ne sont pas tenus de savoir par exemple quelle place le Vr*i*ndâvana tient dans la légende de Kr*i*shn*a*, et l'indication que ce mot signifie « forêt de basilic sacré » pourrait bien être insuffisante. Or il semble que toute traduction d'une œuvre orientale littéraire doive plus que jamais s'adresser à tout le public lettré.

A. Barth.

---

90. — **Lexicon Homericum** composuerunt C. Capelle, A. Eberhard, E. Eberhard, B. Giseke, V. H. Koch, G. Lange, Z. La Roche, A. Rohde, Fr. Schnorr, edidit Ebeling. Fasc. I. Berlini. 1871. Gr. in-8°, 64 p.

Cet ouvrage dont il n'a encore paru qu'un fascicule est annoncé comme un Index homérique qui contiendra tous les mots de l'Iliade, de l'Odyssée et des Hymnes, y compris les variantes les plus importantes, toutes les explications des grammairiens et des lexicographes anciens, et les principaux résultats des recherches faites par les étymologistes et les interprètes modernes. Le premier fascicule tient en partie ces diverses promesses. Voici un exemple pour les variantes : « ἄας (ἠώς) cras. Ariston. Θ 470 ὅτι Ζηνόδοτος γράφει ἄας δὴ καὶ » μᾶλλον ἀντὶ τοῦ αὔριον ἔστι δὲ ἡ λέξις οὐχ Ὁμερικη. Hes. ἄας, ἐς αὔριον » Βοιωτοί. οἱ δὲ εἰς τρίτην cf. Lob. Rh. 253. G. Curt. Rh. M. 4, 245 ». Quant aux mots, chacun d'eux est traité à la fois au point de vue étymologique et au point de vue herméneutique.

Voici, par exemple l'étymologie d'ἀγαθός : « ἄγαμαι, ut sit admirabilis, Rost, » Pape, Gœbel, n. q. p. 16, sed Eust. 1384, 49 et Passow ab ἄγαν, Plat. Crat. » 412 c, Eust. 98, 11 1599, 6 1795, 66 Doed. Gl. 64 ἀγάζομαι. Benf. 2, 64 » skr. *Khjâ-ta* Berühmt, goth. gôth; alii γηθέω et ΓΑ. Lottner, Kuhn 11, 191 » goth. gôds, ags. gôd; Legerlotz, Kuhn 8, 416 ἀ = sa athroisticum, hita a » dhâ sitzen, ut sit positus, legitimus. Vana habet sch. B γ 280 ». Voici maintenant l'herméneutique d'ἀδευκής : « incertus, necopinatus. Ap. 9, 15 ἀπεοικώς. » Hes. ἄγνωστος, ἀπροσδοκής, Heliodor. ἀνείκαστος. Curt. ε. p. 611 δjοκ, sch. » B. Z 273 δεύκω τὸ ἕλέπω, E. παρὰ τὸ δοκεῖν, BL. δ 489 δεύχω τὸ δέχομαι, » Eust. 1506, 5 1563, 32 1657, 25 δέκω ut sit ἀπροσδόκητος, ἀνιστόρητος, » ἀφανής, cf. Hes. I 477, 21 δευκές· λαμπρόν alii : acerbus, Duentz. unschick- » lich, bœse, sch. BE. δ 489 Z 273 γλεῦκος s. δεῦκος, τὸ γλυκύ παρὰ τοῖς » Αἰτωλοῖς, cf. sch. Nic. Th. 625, Ap. I 1037. Merk. prol. Ap. CLXX. Prius » probant Damm et Doed. Gl. 2047, hoc Rost, Ameis ad δ 489. Benf. 2, 137,

» cf. Lob. Rh. 60, 64. Alii (Unger, Phil. 25, 212) : qui cura eget, ut oppo-
» natur ἐνδυκέως ».

Mais le premier fascicule du *Lexicon homericum* est loin de tenir toutes les promesses faites. Je n'insisterai pas sur certaines omissions dont quelques-unes sont pourtant graves, par exemple celle qui existe au mot ἀγάννιφος.

Tous les composés homériques dont le premier élément est l'adverbe non-homérique ἄγαν, commencent simplement par ἀγα- : ἀγα-κλεής, Ἀγα-κλέης, Ἀγα-μέμνων, Ἀγα-μήδη, Ἀγα-μήδης, ἀγά-ρροος, Ἀγα-σθένης, ἀγά-στονος, Ἀγά-στροφος. Le seul ἀγάννιφος ferait exception, si on le lisait ainsi : ἀγάν-νιφος. On en a conclu qu'il fallait lire ἀγά-ννιφος (pour ἀγα-σνιφος), le σ de σνιφος étant prouvé par les congénères zends, gothiques et lithuaniens. Voir Curtius, *Gr. der gr. Etym.*, p. 284. Cette explication est aujourd'hui partout. Mais laissons de côté les omissions accidentelles. En voici de systématiques. Les opinions des modernes sur l'étymologie et le sens des mots homériques ne sont représentées dans le premier fascicule du *Lexicon homericum* que par des Allemands. On n'y cite aucun auteur italien. Quant à la France et à l'Angleterre, elles n'y sont représentées que par Mme Dacier et M. Gladstone.

Il peut y avoir quelque galanterie à citer une femme et quelque politique à citer un premier ministre ; mais, en vérité, ces noms ne suffisent pas. L'ouvrage de Mme Dacier n'a pas été le dernier mot de la France, ni celui de M. Gladstone le premier de l'Angleterre ? Le *Lexicon homericum* qui devait être le répertoire de tout ce que les anciens et les modernes ont dit sur chaque mot homérique ne sera donc, si les derniers fascicules ressemblent au premier, que le répertoire de toutes les opinions des anciens et des Allemands sur ce sujet. Je passe à un autre point. On nous dit que le *Lexicon homericum* donnera les résultats des nouvelles recherches sur l'étymologie des mots homériques. Assurément le premier fascicule les donne ; mais si le lecteur entend par là *résultats acquis,* il sera grandement déçu. Placer sous ἀγρός « skt. agra-s, lat. ager, goth. akr-s », cela peut s'appeler enregistrer un résultat ; car la parenté est incontestable. Mais placer sous ἀγείρω « α-γερ = *con-ger-o* », cela ne peut s'appeler de même, car *ger-o* qui fait au supin *ges-tum*, est pour *ges-o,* au lieu que ἀγέρ-οντο n'est pas pour ἀ-γεσ-οντο, puisqu'on ne cite aucun exemple d'un ρ médial devenu σ. Or, l'on trouve presque sous chaque mot des étymologies aussi improbables que celle-là. Par exemple, sous ἄδος : « radix skr. dvish, ἀ et δFις sehr hassen », bien qu'il faille certainement diviser ἄδος de cette façon : racine ἄδ, suffixe ος. Par exemple encore sous ἀίσθω : « Doed. Gl. 920 ἀνα-ιδ-έθειν exsudare », c'est-à-dire ἀίσθω « je respire » expliqué par la racine ιδ « suer ».

Or la première phrase de la préface est celle-ci : « Ein kritisch gesichtetes » *Lexicon homericum* ist ... als hœchst nœthiges Hilfsmittel für die homerischen » und etymologischen Studien gefordert worden ». Le premier fascicule est absolument tout le contraire d'une œuvre critique. Que pensent par exemple l'auteur (B. Giseke) et le réviseur (H. Ebeling) des diverses étymologies proposées pour ἀγαθός et des divers sens attribués à ἀδευκής ? On ne saurait le dire, ainsi que le lecteur pourra s'en convaincre en se reportant aux citations faites

plus haut. On trouve bien çà et là dans le fascicule quelques jugements; mais combien timides et insuffisants! Rapprocher ἄγγελος de ἄνωγα c'est trop audacieux (*audacius*). Rapprocher ἄεθλον de θλᾶν, de ἀείρεσθαι, de ἐθέλω, de τλᾶν, de ἑλεῖν, c'est moins bien (*minus bene*) que de le rapprocher du lat. va(d)-s, vadi-monium, du goth. vadi, du mha. Wette.

En résumé, le *Lexicon homericum* est un catalogue d'opinions enregistrées par un érudit qui a dépouillé quantité de livres en se bornant presque toujours au rôle de greffier. C'est un ouvrage tout impersonnel. J'y ai cherché en vain une étymologie ou une interprétation qui fût propre à l'auteur ou au réviseur. Mais si ce livre n'a pas tous les mérites qu'il prétend avoir, ceux qu'il a en font une œuvre des plus utiles. Ce sera un avantage pour ceux qui s'occupent d'études grecques de savoir où trouver un *conspectus* de toutes les étymologies et de toutes les interprétations qui existent chez les anciens ainsi que chez nos voisins sur chaque mot homérique. Le tableau de tant d'erreurs, mêlées de quelques vérités, forme un enseignement des plus instructifs.

F. MEUNIER.

---

91. — **Leopoldi Schmidtii** de tractandae syntaxis graecae ratione commentatio (Programme des cours de l'Université de Marburg pour le semestre d'été de 1870). Marburgi, Elwert. In-4°, 15 p.

Cette dissertation de M. L. Schmidt sur la manière de traiter de la syntaxe grecque est une réponse aux objections qui avaient été adressées à une dissertation du même auteur sur l'emploi de la particule ἄν; voir la *Revue critique*, 1868, I, p. 371-374.

On avait représenté à M. S. que la langue grecque n'a pas une subtilité particulière qui autorise à lui attribuer des distinctions raffinées que le langage ne comporte pas d'ordinaire. C'est ce que Madvig a déjà avancé, *Syntax der attischen Sprache*. M. S. persiste à penser que « Graecis..... quaecunque maxime pecu-
» liaria erant, ea inde fere fluebant quod natura eos ad acute discriminandum
» pronos reddiderat. Hinc laetissima illa copia divinorum numinum quibus Homeri
» Olympus repletur et quorum unumquodque suis propriis rationibus suaque
» specie a reliquis discernitur; hinc poetarum humanae naturae infinitam varie-
» tatem mirifice depingentium ars prorsus singularis; hinc illa oculorum acies,
» qua figurae, motus, affectus per pictores et statuarios exprimebantur, expressa
» a spectantibus percipiebantur; hinc illud aurium fastidium, quo scenae atticae
» spectatores ut versus minus eleganter conformatos ita singulas voces ab his-
» trionibus incaute pronuntiatas respuebant; hinc ipsorum philosophorum in
» disputando acumen et in seiungendis diversorum systematum placitis sollertia.
» .....Quocirca permirum foret, nisi idem distinguendi studium apud Graecos
» in eo quoque cerneretur, quod tamquam primum peculiaris indolis documentum
» unaquaeque natio progignit...., linguae dico rationem » (p. 1-2). M. S. me semble rapprocher ici des choses qui n'ont guères de rapport, la finesse des artistes dans la représentation de la nature humaine, la délicatesse d'oreille qui nous avertit immédiatement d'une prononciation insolite, la subtilité des philo-

sophes de profession, la perception des nuances que l'usage d'une langue offre dans l'emploi des mots et des constructions. Ces diverses applications de nos facultés sont trop différentes pour qu'on puisse les rapporter à un même chef. Ensuite toutes les langues ont leurs délicatesses que l'indigène, si grossier qu'il soit d'ailleurs, perçoit mieux que l'étranger le plus cultivé. Le Français est plein de finesses, et de finesses qui pour la plupart remontent aux temps où la nation étaient le moins civilisée et les esprits le moins cultivés. Une langue est à ceux qui la parlent et l'écrivent ce que l'instrument est aux artistes qui en jouent. Les qualités et les défauts d'une littérature peuvent être tout à fait indépendants de ceux d'une langue. Le français du XIIe siècle était une langue beaucoup plus belle que le français du XVIIe; mais il n'a pas été aussi bien manié.

M. S. se défend d'avoir suivi Hermann qui, d'après lui, abuse de la logique dans la distinction des tours synonymes, quand il devrait avoir recours à la psychologie, en d'autres termes, qui prétend établir entre les tours synonymes des différences de pensée, tandis qu'ils ne diffèrent que par la force avec laquelle ils signifient la même pensée. M. S. croit en trouver un exemple « ....in vetandi » formulis .....in quibus aoristi coniunctivus aut severe interdicentis et modo » non minantis aut cum affectu metuentis est, praesentis autem imperativus » lenius dehortantis..... scilicet od. XI, 251 Neptunus Tyro Nympham a se » compressam sic compellat : νῦν δ' ἔργευ πρὸς δῶμα καὶ ἴσχεο μηδ' ὀνομήνῃς, » quod prope a minatione abest : at unus quisque sentit quanto suaviora et pla- » cidiora illa verba sint, quibus in hymno in Venerem v. 290 Anchises, cum quo » Venus rem habuerat, ab ea commonetur : ἴσχεο, μηδ' ὀνόμαινε, θεῶν δ' ἐποπίζεο » μῆνιν » (p. 4). Mais il me semble que dans une telle situation une déesse doit craindre l'indiscrétion beaucoup plus qu'un dieu; et j'interpréterais ces deux vers dans un sens tout opposé à celui qu'adopte M. S. L'exemple de Platon, *Leg.* VIII, 849 *a* τῶν δὲ ἐν ἄστει κατὰ τὰ αὐτὰ ἐπιμεληθῆναι καὶ ἐπιμελεῖσθαι τὴν τῶν ἀστυνόμων ἀρχήν, ne semble pas heureusement choisi pour montrer « quam firme hominum mentibus insederit » la différence entre le présent et l'aoriste de l'infinitif. Je ne vois pas du tout laquelle des différences qu'on a cru reconnaître entre ces deux temps serait ici applicable; et je ne saurais être de l'avis de Stallbaum qui dit qu'ici « aoristus significat curationem rei in singulis » casibus identidem obvenientem, praesens autem perpetuam universamque » curam designat : » comme si cette distinction avait en ce passage la moindre valeur. Quant aux nuances que M. S. croit apercevoir entre l'aoriste et le parfait dans Isocrate *de Pace*, 19, Eschine, *Ctesiph.* 203, Demosthène *contra Theocr.* 51, *in Mid.* 192, Dinarque *advers. Demosth.* 29, *contra Philocl.* 1, 2, Platon *de Rep.* X, 615 b, 615 c, elles me paraissent absolument illusoires : tous ces textes établissent que les Grecs pouvaient employer et employaient souvent l'aoriste à la place du parfait, quand ils ne jugeaient pas à propos de marquer la nuance attachée au parfait. Mais c'est y mettre trop de finesse que de trouver que dans *in Mid.* 193, ὁ γὰρ τὰ ἔργα παρεσχηκὼς δικαιότατ' ἂν ταύτην ἔχοι τὴν αἰτίαν, οὐχ ὁ ἐσκεμμένος οὐδ' ὁ μεριμνήσας τὰ δίκαια λέγειν νῦν, Démosthène a évité de répéter le participe parfait « ne molestius illud inculare velle auditoribus videre-

» tur, se non domi modo meditatum esse, sed nunc ipsum bene praeparatum in » iudicio loqui » (p. 7).

M. S. maintient que dans les propositions interrogatives, l'optatif sans ἄν a plus de force que l'optatif accompagné de ἄν. Mais il est contestable que les passages des tragiques où l'optatif est ainsi employé sans ἄν soient corrects (voir Madvig, *Adversaria*, I, 189 et l'édition de Dindorf). Ensuite M. S. confond deux espèces de propositions interrogatives très-différentes, les unes qui sont réellement interrogatives, comme quand nous disons « quel peut-être l'homme qui est » assis là-bas? » les autres qui expriment sous forme interrogative, c'est-à-dire avec plus de vivacité une affirmation ou une négation, comme « qui oserait le » soutenir? qui ne refuserait son consentement? » Or dans cette seconde espèce de propositions le français emploie le conditionnel, le latin le subjonctif, et ce n'est pas certainement dans l'intention d'affaiblir l'expression de la pensée, puisque le tour interrogatif est précisément destiné à la renforcer; et ces formes du français et du latin répondent tout à fait à l'optatif accompagné de ἄν dans les mêmes propositions, comme on le rencontre constamment dans les écrivains attiques. Je ne sais ce que veut dire M. S., quand il prétend qu'ils emploient l'optatif avec ἄν dans ces propositions, « ut plenius quid sonantem..... fere indi- » cativi vice. » Il a beaucoup plus de force que l'indicatif, comme notre conditionnel dans les mêmes propositions.

M. S. persiste aussi à soutenir que dans les propositions relatives le subjonctif sans ἄν est employé « ut sub generalis sententiae involucro certae sive personae » sive res fere non sine acerbitate oblique tangantur » (p. 10). » J'avais opposé Æschyle Prom. 35, ἅπας δὲ τραχὺς ὅστις ἂν νεὸν κρατῇ. M. S. répond (*ibid.*) : « Egregie..... falsus est Thurotius, cum hanc opinionem verbis Æschyleis..... » refelli contenderet, quia in eis quoque Iovis exemplum respiceretur; ibi enim » tantum abest ut Iovem non appellatum oblique tangere Vulcanus velit, ut potius, » postquam de eo verbum fecit, idem quod in eo in unoquoque recens dominante » observari affirmet eoque orationem dedita opera a re speciali ad universi » generis ambitum traducat, quod genus dicendi non tam acerbitatis plenum est » quam mitigando iudicio inservit. » Les paroles de Vulcain sont sans doute exemptes d'amertume; on ne peut pas dire pourtant qu'il énonce une maxime purement générale, comme on en trouverait dans la Politique d'Aristote; il fait allusion à Jupiter, sans amertume; mais il le désigne; et cela suffit pour que cette proposition soit rangée parmi celles auxquelles M. S. assigne le subjonctif sans ἄν.

Ces distinctions subtiles et arbitraires faussent la grammaire et la critique. Elles conduisent à défendre des textes altérés et à chercher des interprétations forcées telles que celles que propose M. Schmidt et dont il a abandonné lui-même quelques-unes. Les grands philologues du XVIe siècle qui ne connaissaient la grammaire des langues anciennes que par la pratique assidue des auteurs avaient un sentiment beaucoup plus juste et plus délicat de la correction que les philologues de l'école de G. Hermann qui se sont trop souvent perdus dans de vaines théories.

Charles THUROT.

92. — **Dramaturgie de Hambourg,** par G. E. Lessing, traduction de M. Ed. de Suckau, revue et annotée par M. L. Crouslé avec une introduction par W. Alfred Mézières. In-8°. Paris, Didier et Ce. — Prix : 7 fr.

Les événements de l'année dernière nous avaient empêché de rendre compte de cette traduction de la Dramaturgie; nous n'avons pas cru toutefois que ce fût une raison de la passer sous silence, et les lecteurs de la *Revue* nous sauront peut-être gré de leur rappeler aujourd'hui un livre, qui, comme tant d'autres, a été oublié au milieu de la guerre civile et étrangère.

Il est à peine nécessaire de rappeler quelle est l'importance de l'œuvre traduite par M. de Sukau. Écrite en 1767-1768, au plus fort de la lutte engagée en Allemagne, vers le milieu du siècle dernier, contre l'influence française, la dramaturgie est le monument le plus considérable de cette longue hostilité; c'est une protestation énergique contre notre supériorité littéraire, à une époque où l'Europe l'acceptait encore presque sans conteste; c'est un effort suprême pour renverser un système dramatique, qui régnait alors sur toutes les scènes du continent. La guerre ne connaît pas de ménagements; il ne faut point en attendre de Lessing; l'exagération de la critique, la sévérité excessive dans l'appréciation de notre théâtre, entraient dans son plan; il ne s'est pas fait faute d'y recourir, et il ne faut pas trop nous en étonner. Ce sont là des défauts sans doute, et on les a depuis longtemps reconnus même en Allemagne; mais ils ne doivent pas nous faire oublier ce que la Dramaturgie renferme de vues nouvelles et fécondes. Lessing, en l'écrivant, se proposait un double but; ruiner le crédit dont jouissait alors notre système dramatique, fonder ou préparer en Allemagne un théâtre national. Pour y parvenir, il ne se borne pas à faire la critique de la tragédie, telle que la concevaient les poètes de l'école classique; il présente à ses compatriotes pour modèles le théâtre grec et le drame de Shakspeare; et mettant ainsi le remède à côté du mal, il hâta la révolution qui devait affranchir la scène allemande. C'est par là que la Dramaturgie offre un intérêt si puissant; elle sert à expliquer le changement profond qui s'opéra vers 1770 dans la littérature d'Outre-Rhin; en même temps qu'elle offre un des exemples les plus frappants de l'influence qu'un écrivain supérieur peut avoir sur le goût de ses contemporains. Lessing ne dut celle qu'il a exercée qu'à la justesse, à la sûreté de ses jugements; il y a aujourd'hui encore à profiter de ce qu'il dit de la poétique d'Aristote et du théâtre de Shakspeare, et après un siècle la Dramaturgie n'a point cessé d'être un livre indispensable à quiconque s'occupe de critique théâtrale. On ne peut donc que se féliciter d'avoir enfin une traduction qui réponde à l'importance de l'œuvre de Lessing. Celle de Cacault, inexacte et incomplète, et qu'il serait d'ailleurs fort difficile de se procurer aujourd'hui, rappelle trop par ses défauts l'époque où elle a paru. C'est dans un tout autre esprit que M. de Suckau a entrepris son travail; sa traduction à la fois élégante et fidèle, d'une lecture agréable et facile, reproduit souvent avec bonheur — et ce n'est pas là un mérite médiocre, — le style ferme et concis de l'original, et nous paraît digne des plus grands éloges.

La mort avait empêché le traducteur de mettre la dernière main à son travail,

M. Crouslé, que ses études sur Lessing préparaient si bien à cette tâche, s'est chargé de lui donner ce qui lui manquait encore pour être publié. Si nous ne pouvons juger de la part qui lui revient dans la révision de la traduction de M. de S., nous ne pouvons du moins que louer les soins qu'il a apportés à l'édition qu'il en a donnée. La division par *soirées* qu'il a adoptée nous paraît une heureuse innovation, et de beaucoup préférable à la division par numéros de l'édition originale. Les notes qu'il a jointes au texte seront aussi d'un secours utile aux lecteurs peu familiers avec la littérature allemande. Enfin un index étendu facilite les recherches dans un ouvrage dont l'auteur n'a suivi d'autre plan que l'ordre des représentations dont il rendait compte. Le volume s'ouvre par une préface, où M. Mézières, avec les qualités de style et d'exposition qu'on lui connaît, examine les théories de Lessing, et les soumet à une appréciation aussi fine que juste, quoique parfois un peu sévère.

Je relèverai en terminant quelques inexactitudes qui m'ont frappé. « El conde » de Sex (Le comte d'Essex) » n'est point, comme M. Crouslé l'affirme (p. 284) d'après Cacault, de Don Juan Matos Fregoso, mais bien de Don Antonio Coello. Ce n'est point non plus l'auteur de la Dramaturgie, comme le dit encore M. Crouslé dans une note de la page 73, mais son frère Karl, qui a été l'éditeur du Brutus de Brawe (Voir Danzel, Lessing, etc., I, p. 343). Quant à l'indication donnée dans la note de la page 387, et qui fait commencer en 1774 au lieu de 1744 les articles de Brême, il n'y faut voir sans doute qu'une faute d'impression.

En terminant, je reprocherai à M. Crouslé d'avoir parfois retranché les citations de Lessing, au lieu de les rejeter en note, et d'avoir fait des suppressions trop longues, en particulier dans le dernier article, qui perd ainsi en partie le caractère polémique qu'il a dans l'original.

Charles JORET.

VARIÉTÉS.

Corrigé de thèmes provençaux. — Le Kutschkelied.

A fort peu d'intervalle ont paru en Allemagne différents exercices de composition ou de traduction en ancien provençal et en ancien français. Nous voyons avec plaisir se produire ces exercices qui attestent le zèle de leurs auteurs tout en nous mettant en état d'apprécier leurs progrès. On ne sait bien une langue qu'à condition de savoir l'écrire correctement, sinon avec élégance. Nous serons heureux de contribuer pour notre part au perfectionnement des auteurs de ces petites compositions en leur offrant le corrigé, comme on dit au collége, de leurs thèmes.

Le 30 décembre dernier a été célébré à Bonn le cinquantième anniversaire du jour où le titre de docteur en philosophie a été conféré au professeur Diez. A cette occasion, M. Ad. Tobler, le professeur de langues romanes de l'Université de Berlin, a présenté à l'illustre auteur de la grammaire des langues romanes

une élégante adresse écrite en provençal[1]. Tout en louant la pièce, dont l'idée est ingénieuse et bien exposée, nous devons signaler à l'auteur un certain nombre de peccadilles. Le premier vers est ainsi conçu : *Hai un estanh vas las partz d'Orien*. Ce qui veut dire : « J'ai un étang du côté de l'Orient. » Assertion qui à première vue nous paraît peu vraisemblable. Nous conjecturons que M. Tobler a voulu dire, non point qu'il est propriétaire d'un étang en Orient, mais plus probablement qu'il *y a* un étang..... Cela étant, il faudrait la troisième personne *a*, et non la première *ai*. Mais *a un estanh* est bien dur. Donc tournez : *Us estanhs es*..... Savoir tourner est le grand point quand on compose dans une langue étrangère. C'est là ce qu'on nous enseignait au collége quand nous faisions des thèmes latins, et, comme le disent les *Leys d'amors* (III, 376) : « quand on » compose on doit sans cesse tourner, remplacer les mots par d'autres, les » transposer, chercher des rimes jusqu'à ce qu'on ait rencontré l'expression la » meilleure. » — V. 3. *Van beurel ser;* mieux : *Van beur'al ser;* pour bien marquer le locatif. — V. 4. *Trobla*, mieux *torbla*. — Les vers 7 et 8 n'ont pas de repos à l'hémistiche; ce ne sont pas des vers. — La fin du 3e couplet est embarrassée et presque inintelligible. — Le premier vers du dernier couplet *Venguetz vos, et en diversas faissos* a une mauvaise césure. — Enfin, le dernier vers contient un barbarisme : la seconde personne du plur. du verbe substantif est en prov. *etz* pour *ests*, et non *setz*, M. Tobler a été trompé par l'italien *siete*, l'espagnol et le portugais *sois*. C'est précisément un des points par lesquels le groupe français des dialectes romans se sépare nettement du groupe méridional, que cette formation de la 2e pers. plur. de l'indicatif présent du verbe *être*. Tandis que chez nous c'est la 2e pers. étymologiquement dépourvue d'*s* initial (*estis*) qui, détermine la forme de la 1re (anc. fr. et prov. *esmes*), en it. esp. et port. c'est la première pers. étymologiquement pourvue de l'*s* initial (*sumus*) qui détermine la forme de la seconde.

---

1. Cette pièce, en partie en prose et en partie en vers, a été réimprimée dans la chronique du premier n° de la *Romania*. Voici les vers, auxquels se rapportent les observations qui suivent :

Hai un estanh vas las partz d'Orien,
On las bestias de tota la reio
Von beurel ser, can setz las i somo;
Mas trobla es l'aiga, on s'arresto temen.

Ec l'unicorn que ve seguramen
E baissa en l'aigal corn tot a bando,
E clara e puran torna, cals anc fo;
Pueis beu, e fan las autras eissamen.

Tot altressi, bels senher, fetz per nos;
Estavam tuit can eram cossiran,
Ermarrit en doptansa,
D'estranhs parlars escurs greu sobrondansa.

Venguetz vos, et en diversas faissos
Mostretz mudat sol un mezeis semblan.
Dieus vos do benanansa!
S'uei caminam, setz vos cel quens enansa.

Du moins, chez M. Tobler, il y a quelque chose à louer. En pourrons dire autant de certains thèmes faits à coup de dictionnaire, que nous offre une brochure dont le succès est considérable en Allemagne, *Das Kutschkelied auf der Seelenwanderung*[1] ? La chanson de Kutschke est une pièce, je n'ose dire une poésie, qui paraît, à en juger par la popularité qu'elle a rapidement acquise, exprimer les sentiments de l'Allemagne à notre égard, ceux même de l'Allemagne la plus savante, comme on va le voir. De la valeur de ce produit, je ne dirai rien : je laisse le lecteur en juger d'après une traduction qui ne peut avoir été faite dans un esprit de dénigrement, car je l'emprunte à la brochure ci-dessus mentionnée. Je pense qu'il suffira de citer les deux derniers couplets :

Napoléon, Napoléon,
Maintenant tu es en guignon.
Dieu nous aide, tu es capot,
L'empire est un méchant tripot.

Leur tic et leurs fanfaronnades
A jamais sont anéantis.
Nous paîrons[2] les rodomontades
De la grrrand' nation à Paris.

Il n'est point extraordinaire que cette chanson ait eu un succès populaire, et il ne l'est pas davantage que les libraires aient tâché de battre monnaie avec ce succès : ce qui est notable c'est la façon, ou du moins l'une des façons dont la popularité de la chanson en question a été exploitée. On feint que le *Kutschkelied* a existé en un grand nombre de littératures, et à la faveur de cette fiction on nous en offre des traductions en je ne sais combien d'idiomes. Il y a de l'islandais, du lithuanien, de l'arabe, de l'hébreu, de l'éthiopien, des cunéiformes, des hiéroglyphes, deux traductions sanscrites, etc., etc.

Ce n'est pas là, comme on pourrait le croire, un simple badinage d'étudiants : des savants considérables, des professeurs éminents n'ont pas hésité à collaborer à une farce qui eût semblé d'un goût douteux à des étudiants d'Oxford ou de Cambridge. Mais cela ne nous regarde pas : c'est affaire à eux. Ce qui peut nous intéresser ce sont les versions en ancien français et en provençal que nous offrent les pages 35 et 36 de ladite brochure. De la première, que l'on suppose avec autant d'esprit qne de bon goût avoir été trouvée parmi les débris de la bibliothèque incendiée de Strasbourg, nous ne dirons rien. C'est un assemblage de mots qui en effet appartiennent généralement, comme l'indique le titre, à l'ancien français, mais qui ne forment point une seule phrase qu'eût pu écrire un trouvère. Pour s'être nommé, l'auteur de cette composition souvent sans rime et assurément sans raison, n'en est pas moins fort inconnu. Passons. Le traducteur provençal est au contraire un des romanistes allemands les plus connus, que nous avons été péniblement surpris de voir figurer dans cet écrit. Nous

1. J'en ai sous les yeux la septième édition ; mais cette brochure n'est pas la seule qui ait été consacrée au *lied* en question.

2. Je conjecture que le traducteur dit ici exactement le contraire de ce qu'il veut dire.

regrettons pour lui qu'il ait manqué une aussi belle occasion de garder un silence prudent; car sa pièce est pleine de fautes. Bien qu'il ait adopté les rimes les plus communes de la langue (*ar*, *es*, *o*, *os*) il n'arrive pas à les assembler sans violenter la grammaire. *La* (adv.), qui devrait être *lai*, ne peut rimer avec *pla* (*planum*), ce serait une licence tellement forte que Guillem de Tudela lui-même, qui a deux tirades en *a* (et qui pourtant n'est pas difficile à l'endroit des rimes!) ne se la permettrait pas. — Plus loin nous trouvons *ca* (tombe), en rime avec le même *pla*. Que l'éditeur de tant de textes provençaux veuille bien relire le « Tableau sommaire des flexions provençales, » dans la *Chrestomathie provençale*, p. 431; il y verra que le verbe *cazer* fait *cai* et non *ca* à la troisième personne du prés. sing.; partant plus de rime. D'ailleurs *ca* ne pourrait rimer avec *pla* ou *plan* (*planum*), qu'à condition de venir de *canem*. — Les fautes ne se trouvent pas qu'à la rime : au troisième couplet, je trouve, au vocatif, *companhos*. On sait que le voc. se comporte comme le cas sujet; il faut donc *compan ho*. — Cela suffit, et je passe condamnation sur les chevilles qui servent à fournir la rime, sur les *caitius motz, mal pausatz e mal mes*, etc.

Composer dans une langue morte est assurément un exercice profitable, et ce peut être aussi un agréable jeu d'esprit, mais avant de livrer ses productions au public, il faudrait au moins être de force à éviter les barbarismes et les solécismes. P. M.

Nous recevons de deux de nos collaborateurs les notes ci-après sur les versions sanscrites et égyptiennes du *Kutschkelied :*

L'hymne védique du Dr Pauli (p. 46) est assez divertissant avec sa métrique fantaisiste et ses termes d'artillerie. Est-ce pour continuer la plaisanterie qu'il a fait du genre neutre les masculins *mahânâda* « Grossprecherei » et *karna* « oreille? »

Si le professeur Brockhaus (p. 29) avait rimé ses vers, il y aurait mauvaise grâce à lui chercher querelle sur les longues et les brèves. Mais comme il a voulu leur donner l'apparence de çlokas épiques, il sera permis de faire observer qu'ils n'en ont que l'apparence. Sur quatre pâdas impairs, un seul, le quatrième, est régulier quoique d'une forme très-rare; les trois premiers sont faux. Le premier viole la règle qui interdit l'anapeste et le *tribraque* après la première syllabe (Weber, *Indische Studien*, VIII, p. 335 et 345). Les deux autres ayant trois longues après la quatrième syllabe devraient les faire précéder d'un double iambe ou d'un spondée suivi d'un iambe, et présenter une césure après la cinquième syllabe (Gildemeister, *Anthologia Sanscritica*, p. 119 et 120). Nous avons vérifié ces conditions pour notre propre compte sur la *Bhagavad-Gîtâ*. Le cas s'y produit 25 fois : II. 31. *c*, 33. *c*, 71. *a*, V. 22. *c*, VII. 11. *c*, 25. *a*, VIII. 24. *c*, X. 5. *c*, 7. *a*, 32. *c*, XIII. 1. *a*, 18. *c*, XIV. 19. *a*, XV. 18. *c*, XVI. 6. *a*, 10. *c*, 22. *a*, XVII. 3. *a*, 16. *a*, 22. *a*, XVIII. 12. *a*, 13. *c*, 46. *a*, 49. *a*, 52. *a*. 25 fois aussi les deux conditions sont remplies, (sur la césure de XVI. 10. *c*, voir la règle 7 de Halâyudha. Weber, *loc. cit.* p. 464.) Or le second des

pâdas en question ne remplit pas la seconde condition et le troisième ne remplit ni l'une ni l'autre.

A. B.

La découverte et la publication d'une inscription bilingue, en égyptien et en allemand étonnera peut-être les personnes peu au courant des études hiéroglyphiques et j'avoue que moi-même à l'annonce de cet événement je n'ai pu m'empêcher de sentir un mouvement d'incrédulité. Les preuves apportées par l'éditeur et développées tout au long dans un savant mémoire, n'ont pas tardé à me faire revenir de cette première impression et l'examen attentif de la planche où se trouve reproduit le monument a fini de me convaincre.

On comprendra sans peine la réserve que je crois devoir montrer en rendant compte de cette mémorable publication ; on ne juge pas d'un texte égyptien aussi facilement que d'un texte latin de Tite-Live ou de Virgile. Je me bornerai donc à relever en passant un certain nombre de faits que je crois nouveaux.

1° Les Égyptiens avaient des vers rimés, *ter*, rime avec *rer; son* avec *Napoléon*. Ces vers se composaient de six syllabes *Em en tuk nimâ ter*, etc.
1 2 3 4 5 6
Le fait est important à constater : depuis deux ans bientôt que je m'occupais de la question je n'étais pas arrivé à déterminer les règles de la métrique égyptienne, ni même à reconnaître s'il y avait après tout une métrique égyptienne.

2° La particule interrogative *ûn*, conjecturée par M. de Rougé d'après un passage mutilé du Papyrus d'Orbiney se trouve définitivement établie par un exemple indubitable. Elle pouvait être suivie de l'auxiliaire impersonnel *pû*.

3° La syntaxe égyptienne est calquée exactement sur la syntaxe allemande.

Je regrette vivement que l'éditeur n'ait pas jugé à propos de nous exposer ses vues sur la place que doit occuper dans la série Pharaonique, le souverain inconnu dont le cartouche se lit *Napoléon*. Il faudra sans doute le rapprocher du prince *Frédéric*, dont le cartouche a été relevé dans les environs de la grande Pyramide.

G. MASPERO.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente à la librairie BROCKHAUS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

BIBLIA veteris, testamenti Æthiopica, in 5 tomos distributa, ad librorum manuscriptorum fidem ed. et apparatu critico instruxit Prof. Dr A. DILLMANN. T. II, sive libri regum, paralipomenon, Esdrae, Esther. Fasc. II, quo continentur libb. regum III et IV. In-4°. 12 fr.

M. WOLFF Muhamedanische Eschatologie. Nach der Leipziger u. d. Dresdener Handschrift zum 1. Male arabisch u. deutsch m. Anmerkgn. hrsg. In-8°. 14 fr. 70

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. BRUGSCH Grammaire hiéroglyphique contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture sacrées des anciens Égyptiens, composée à l'usage des étudiants. 1 vol. in-4° cart. 32 fr.

Le même relié et interfolié. 42 fr. 70

En vente à la librairie LÜDERITZ, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

C. WOLFF D. mitteleuropæischen Staaten nach ihren geschichtlichen Bestandheilen d. ehemal. rœm.-deutschen Kaiserreichs. Chromolith. Gr. in-fol. 10 fr. 70

En vente à la librairie T. O. WEIGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

KATALOG Frühester Erzeugnisse d. Druckerkunst der T. O. Weigel'schen Sammlung. Zeugdrucke, Metallschnitte, Holzschnitte, etc. Catalogue des premières productions de l'art d'imprimer. (Aus « die Anfænge der Buchdruckerkunst v. T. O. Weigel u. Dr A. Zestermann. ») M. 12 Abbildungen (wovon 4 in Holzschn. u. 8 in Kpfrst. in-8°, in-4° et in-fol.). 16 fr.

En vente à la librairie HAHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. DUNTZER Homerische Abhandlungen. In-8°. 12 f.

En vente à la librairie BESSER, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. G. MULLER Die Semiten in ihrem Verhæltniss zu Chamiten u. Japhetiten. 6 fr. 70

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé,** conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg,* propriétaire de la librairie *A. Franck,* 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 19 Sixième année 11 Mai 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie ERLECKE, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. ERLECKE Bibliotheca mathematica. Systemat. Verzeichniss der bis 1870 in Deutschland auf den Gebieten der Arithmetik, Algebra, Analysis, etc., erschienen. Werke, Schriften u. Abhandlungen. M. Autorenregister. etc. 3 Abtheilgn. In-8°. 30 f.

En vente à la librairie EBELING et PLAHN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. VOLKMANN D. Rhetorik d. Griechen u. Rœmer in systematischer Uebersicht dargestellt. 1 vol. in-8°. 14 fr. 50

En vente à la librairie GIESECKE et DEVRIENT, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

P. A. TISCHENDORF D. Lehnswesen in den moslemischen Staaten insbesondere im osmanischem Reiche. M. d. Gesetzbuche d. Lehen unter Sultan Ahmed I. In-8°. 4 fr. 80

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen z. Grammatik, Lexikographie u. Litteratur d. alten Sprachen. 2. Heft. In-8°. Berlin (Ebeling et Plahn). 2 fr. 75

Contenu : Euripides u. d. bildende Kunst v. G. Kinkel.

Annalen d. deutschen Reiches f. Gesetzgebung, Verwaltung u. Statistik. Unt. Benutzg. amtl. Materialien u. unt. Mitwirkung zahlreicher Fachmænner. Hrsg. v. G. Hirth. 5. Bd. Jahrg. 1872. 8. Hfte. In-4° (1. Hft. xvj-176 p.). Leipzig (Hirth). 12 fr.

Beer (A.). D. Zusammenkünfte Josefs II. u. Friedrichs II zu Neisse u. Neustadt. In-8°, 145 p. Wien, 1871 (Gerold). 3 f.

Berichte üb. die Verhandlungen d. kœn. sæch. Gesellsch. d. Wissenschaften zu Leipzig. Philolog.-histor. Classe. 23. vol. 1871. M. 2 lithogr. Taf. (gr. in-fol.). In-8°. xx-112 p. Leipzig (Hirzel). 1 f. 75

Brewer (Y. S.). The Athanasian Origin of the Athanasian Creed. In-8°, 140 p. cart. (Rivingstons). 4 fr. 30

Cremer (H.). Biblico-Theological Lexicon of New Testament Greek. Translated from the Germann by D. W. Simon and Will. Urwick. In-8°, 647 p. cart. Edinburgh (Clark). 17 fr. 50

Delitzsch (F.). Commentar üb. d. Genesis. M. Beitrægen v. Prof. Fleischer, u. Consul Wetzstein. 4. Aufl. In-8°. Leipzig (Dœrffling et Francke). 13 f. 35

Demelius (G.). D. Exhibitionspflicht in ihrer Bedeutung f. d. class. u. heut. Recht. Jurist. Untersuchung. In-8°. Graz (Leuschner et Lubensky). 8 fr.

Denkschriften d. kaiserl. Akademie d. Wissenschaften. Mathemat.-naturwissenschaftl. Classe. 31. vol. In-4° (xiij-318 p. m. 2 Tabellen. Gr. in-fol. einged. Holzschn. u. 46 lith. u. chromolithogr. Taf. in-4° u. gr. in-fol.). Wien (Gerold's Sohn). 53 fr. 35

Franz (A.). M. Aurel. Cassiodorius Senator. Ein Beitrag z. Geschichte der theolog. Literatur. In-8°, viij-137 p. Breslau (Aderholtz). 2 fr. 75

Gill (J.). Notices of the Jews and their country by the classic Writers of Antiquity. 2d ed. In-8°, cart. London (Longmanns). 6 fr. 25

Gœthe's Briefe an Eichstadt. M. Erlæuterungen, hrsg. v. Woldemar Frh. v. Biedermann. In-8°, xxxj-376 p. Berlin (Hempel).

Hœfer (E.). Gœthes Stellung zu Weimars Fürstenhause. E. Vorlesung. In-8°. Stuttgt. (Krœner). 70 c.

King (C. W.). Antique Gems and Rings. New edit. 2 vol. In-8°. London (Bell et C°). 52 fr. 50

Monatsbericht d. k. preuss. Akademie d. Wissenschaften z. Berlin. Jahrg. 1872. 12 Hefte. In-8°. 58 p. m. 2 (lith.) Taf. Berlin (Dümmlers Verl.). 16 fr.

Oxenden. A Simple exposition of the Psalms. 2 vol. Vol. I. In-12, 366 p. London (Hatchard). 4 fr. 25

Pfizmaier (A.). Kunstfertigkeiten und Künste d. alten Chinesen. In-8°, 80 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 50

Sophocles, the Philoctetes, critical revivised, with the aid of mss., newly collated a. explained by V. F. H. M. Blaydes. In-8°. Iena (Frommann). 6 f. 75

—— The Trachiniae, critical revised, with the aid of mss. newly collated, a. explained by V. F. H. M. Blaydes. In-8°, 323 p. Iena (Frommann). 6 fr. 75

Stokes (W.). Life of St. Meriasete, Bp. and Confessor. a Cornish Drama, with Translation and notes. In-8°, cart. London (Trübner). 18 fr. 75

Thomas (E.). Comments on Recent Pehlvi Decipherments. In-8°. London (Trübner). 4 fr. 40

Tibullus. The elegies. Translat. into english verse, with Life of the Poet, and Illustrative Notes by J. Cranstoun. In-8°, 242 p. London (Blackwood). 8 fr. 25

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **11 Mai** — **1872**

Sommaire : 93. Brugsch, Grammaire hiéroglyphique. — 94. *Lexicon Rhetoricum Cantabrigiense*, ed. Houtsma. — 95. *Canti popolari Siciliani*, p. p. Pitré. — 96. Fornacciari, Grammaire historique de la langue italienne. — 97. De Veyrières, Monographie du Sonnet.

93. — **Grammaire hiéroglyphique** contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture sacrées des anciens Égyptiens, composée à l'usage des étudiants par Henri Brugsch. Leipzig, J. C. Hinrichs. 1872. — Prix : 32 fr.

Il y a quatre ans déjà que M. Brugsch, en publiant son Dictionnaire, avait promis une grammaire égyptienne qui devait servir de complément à ce grand ouvrage. La connaissance approfondie de la matière hiéroglyphique et des divers genres d'écritures usités successivement dans l'ancienne Egypte assuraient à M. Brugsch une supériorité incontestable et faisaient de lui l'homme le plus capable, après M. de Rougé, d'entreprendre et de mener à bonne fin un pareil travail. Aussi est-ce avec une curiosité mêlée de beaucoup d'espoir que tous les gens qui s'occupent d'hiéroglyphes ont attendu l'apparition de ce livre.

L'ouvrage de M. Brugsch se divise en vingt chapitres : un traite du *système de l'écriture hiéroglyphique*, quatorze de l'étude des formes et quatre de la syntaxe. Viennent ensuite deux appendices fort importants : 1° *Tableau général des hiéroglyphes qui ont des valeurs phonétiques;* 2° *Tableau général des signes déterminatifs généraux les plus usités daus l'écriture hiéroglyphique.* On conçoit que je n'aie nullement la prétention d'examiner minutieusement chaque partie d'une œuvre aussi étendue et aussi nouvelle sur bien des points : je me bornerai à donner presque au hasard quelques-unes des observations que m'a suggérées une première étude.

Ce qui m'a paru manquer surtout au travail de M. Brugsch, c'est la recherche des origines. M. Brugsch prend les formes telles qu'elles se présentent à lui dans les textes hiéroglyphiques sans s'inquiéter de leur passé ni de leur destinée postérieure, ce qui est extraordinaire chez un homme aussi versé dans l'étude du copte et du démotique. Une fois seulement à propos du verbe il expose ses idées sur la formation des racines [1], et le peu qu'il en dit nous montre ce qu'il aurait pu faire s'il avait porté son attention de ce côté. Il y avait là pourtant le sujet de recherches entièrement neuves et la matière de plusieurs chapitres d'introduction des plus curieux. J'ajouterai que ces études pour délicates qu'elles soient ne présentent plus de difficultés insurmontables dans l'état actuel de la science, et

1. P. 36-37.

que les résultats presque certains auxquels elle conduit peuvent se résumer aisément en quelques pages.

Les racines primitives de l'Égyptien antique se composent en effet de deux lettres radicales, ne formant qu'une syllabe : SeM, entendre, MeN, établir, XeM, ignorer. Les deux lettres radicales ne sont pas essentiellement des consonnes : on rencontre des racines composées d'une consonne et d'une voyelle H'A, se tenir debout, AN, NA, venir, AW, tresser une corde, ou même de deux voyelles, formant diphthongue AA, grand, IU, aller, UA, crier. L'examen des textes montre que ces racines primaires éprouvèrent tôt ou tard des modifications qui les étendirent et portèrent le nombre de leurs lettres constitutives à quatre, puis à trois : à côté de chaque racine bilitère on est presque toujours sûr de trouver des groupes entiers de racines quadrilitères et trilitères qui en sont dérivés et ne diffèrent d'elle que par des nuances de significations la plupart du temps insaisissables.

Ces modifications de la racine se font de deux manières : 1° par redoublement des lettres radicales; 2° par adjonction de lettres auxiliaires.

1° De tous les moyens de développer le sens fondamental d'une racine, le plus simple et le plus enfantin est le redoublement. En égyptien, comme dans la plupart des langues, le redoublement eut pour résultat de faire ressortir l'action et d'en doubler pour ainsi dire la valeur. Si QeN veut dire : frapper, QeNQeN signifiera rouer de coups. Toutefois, le redoublement du thême est le plus souvent une simple modification extérieure du mot que n'accompagne aucune modification de l'idée. SeNSeN, respirer, BeNBeN, jaillir, n'ont pas plus de force que SeN et BeN : ce sont variantes de mots qui ne répondent à aucune nuance d'idée [1].

Le redoublement de la racine, tout en donnant plus de variété à l'expression, allait contre une des tendances les mieux caractérisées de la langue : celle de n'attribuer à chaque racine qu'une valeur de monosyllabe. De quelque manière qu'on essaie de les prononcer, des formes comme QeNQeN, QeBQeB, XeMXeM, SeMSeM, ne pourront jamais former que des mots de deux syllabes, à moins qu'on ne tourne la difficulté en supprimant l'une des consonnes. C'est ce que fit l'égyptien. Afin de ramener au monosyllabe les thêmes disyllabes quadrilitères, il laissa tomber, dans la prononciation, l'une quelconque des quatre lettres radicales, à l'exception de la première. QeBQeB donne par chute de la deuxième radicale QeQB, par chute de la troisième QBeB, par chute de la quatrième QeBQ ou QBeQ. Ainsi, chaque monosyllabe bilitère, élevé à la deuxième puissance, put servir de souche commune à trois radicaux trilitères monosyllabiques offrant tous la même signification.

2° Les lettres adjointes sont de deux sortes : Les unes s'intercalent entre les différentes lettres radicales sans modifier la signification de la racine et sans autre utilité apparente que de l'élever à l'état trilitère. Les autres ont un rôle gram-

---

1. Lorsque le redoublement s'attaque à une racine bilitère déjà développée en racine trilitère par l'adjonction d'une lettre auxiliaire il n'a lieu que pour les deux dernières lettres. Ainsi *qebeh'*, inonder, rafraichir, de *qeb*, devient *qebeh'beh'*.

matical et peuvent se placer à volonté, les unes devant les autres, derrière toutes les racines bilitères et leurs formes élargies.

Tous les sons de l'alphabet égyptien n'ont pas été employés indifféremment au développement des racines. Je n'ai observé aucun exemple de gutturale qui ait servi à cet emploi, et, bien que dans la classe des dentales on trouve quelques exemples de *t'* et de *z'* intercalaires, c'est le *d* et surtout le *t* qui jouent d'ordinaire le rôle de radicale adjointe. Les lettres additionnelles peuvent d'ailleurs donner à une même racine trois formes différentes, selon qu'elles se placent en première, seconde ou troisième radicale.

a. — Les aspirées *a* et *h'* se placent en première radicale : QeB, rafraîchir, QeM, trouver, AW, serrer, tresser, AQeB, AQeM, AAW (vocalisé AàAW); H'BeN (H'BeNBeN) se précipiter, de BeN s'élancer, jaillir, HANHAN, labourer de ANAN.

b. — Toute racine, dont la dernière radicale est une consonne, possède à côté de sa forme fondamentale une forme nasalisée où l'*n* s'attache à la dernière radicale : SeD, SeT, trembler, avoir peu, SeND, SeNT; XeW, pain d'offrande, XeNW. Par extension, cette loi s'applique aux racines qui sont déjà devenues trilitères grâce à un autre procédé.

Les dentales *d*, *t*, quelquefois les dentales *t'*, *z'*, se placent entre la première et la seconde radicale : SeM, entendre, SoTM; NeM, doux, NoTM, NoZM; SïM, herbe, STïM.

c. — Les aspirées *h'* et *x* se placent en troisième radicale : QeB, QeBeH'; DeB, prier, implorer, DeBeH'; SeT, le dieu *Set*, SUTeX; AB, s'élever, pénétrer, ABeX.

De même pour les nasales *n* et *m* : MAD, chemin, MoTN; HeB, XeB, labourer, HeBN, XeBN; XeT, sceller, clore, XeTM; *nes'*, terreur, NeS'N. La nasale additionnelle *n* peut toujours se redoubler et se vocaliser *nû* : MÔTN, MaTeNnû; HeBN, HeBeNnu. Lorsque dans une racine nasalisée la finale est une dentale, la nasale intercalaire appelle une terminaison en *nû*, absolument comme si elle se trouvait en dernière radicale; la dentale, prise entre deux nasales, s'assimile et disparaît de l'orthographe comme de la prononciation : SaWT (de WeD), peiner, souffrir, SaWeND, SaWeNNû; XeNT, remonter le courant, XeNNû.

Les lettres *s*, *d*, *r*, peut-être *m* qui se placent devant la racine, lui donnent une valeur causative. HàN, incliner, devient SHAN, DùHàN, RoHaN; H'A, se tenir debout, SH'A, dresser. Deux d'entre elles *r* et *d* peuvent se ramener à des racines encore vivantes dans la langue, *r* à ARï, et *d* à Dû, faire; l'origine de *s* est inconnue.

Les racines égyptiennes ne sont pas à proprement parler nom, adjectif ou verbe : elles expriment l'idée en dehors de toute catégorie grammaticale et peuvent, selon leur position, jouer tour à tour dans la phrase égyptienne le rôle que nos adjectifs, nos noms et nos verbes jouent dans la phrase française. Ainsi, la racine AA peut signifier suivant les cas *grand*, *grandeur*, *grandir;* SeM, *entendre* (*obéir*), *obéissance*, *obéissant;* ReS, *veiller*, *veille*, *vigilant*. Il n'y a donc ni adjectifs, ni substantifs, ni verbes bien déterminés, mais seulement des possibilités d'ad-

jectifs, de substantifs et de verbes; la catégorie grammaticale n'est pas dans la forme matérielle du mot, mais dans l'esprit de la personne qui parle et de celle qui entend.

Aussi l'égyptien ne possède-t-il rien qui réponde exactement à nos déclinaisons et à nos conjugaisons. L'adjonction des pronoms personnels, unis comme signes du sujet aux racines de valeur appellative, forme de petites phrases MeR-A, MeR-K, *aimer de moi*, *aimer de toi*, etc., qui ne font qu'attribuer à l'une ou à l'autre des trois personnes la possession de l'idée exprimée dans la racine, sans pour cela créer une catégorie grammaticale. MeR-A, MeR-K, signifient d'une manière générale *aimer de moi*, *aimer de toi* sans que nous ayons le droit d'interprêter chacune de ces agglomérations de mots prise isolément par *j'aime*, *tu aimes*, plutôt que par *mon amour*, *ton amour :* C'est leur seule position dans une phrase d'ensemble qui détermine la valeur spéciale que nous devons leur prêter momentanément et nous marque s'il faut les rendre par un de nos substantifs ou par un de nos verbes. MeR-A ATeW-A se traduit en français par *J'aime mon père*, et nous disons que MeR-A est la première personne du temps d'un verbe dont ATeW-A, *mon père*, est le régime direct, mais en fait il n'en est rien. MeR-A et ATeW-A sont deux locutions identiques de formation, qui, chacune isolément, expriment l'attribution à la première personne du singulier des idées générales, *aimer*, *père;* réunies dans une même proposition, elles deviennent les deux termes d'une équation MeR-A = ATeW-A, *Fait d'aimer de moi = père de moi*, où la position relative des facteurs nous contraint de donner à l'agglutination MeR-A la valeur verbale *j'aime*, tandis que dans une autre combinaison MAA NUTeR MeR-A, *Dieu voit fait d'aimer de moi*, nous serions obligés de lui attribuer la valeur d'un substantif *mon amour*. MeR-A, à la fois verbe et substantif, peut, dans son rôle de verbe, exprimer aussi bien le passé que le présent, et le futur que le passé. Les Égyptiens se bornaient à indiquer le fait de l'action et la personne qui l'accomplissait : ils laissaient à l'esprit le soin de suppléer par la tournure de la phrase l'instant de la durée auquel l'action a été, est ou sera présente.

Afin de remédier aux inconvénients d'un pareil système, l'égyptien employait un certain nombre de mots auxiliaires qui, placés devant ou derrière la racine, mais sans jamais s'y joindre au point de faire corps avec elle, en restreignirent l'acception. Quatre racines *a* (le pronom suffixe de la première personne du singulier) *p*, *t*, *n*, vocalisées en *û*, AÛ, PÛ, TÛ, [NÛ] = ÛN, furent considérées comme verbes auxiliaires, et, vocalisées en *à*, PÀ, TÀ, NÀ devinrent les articles *le*, *la*, *les :* il suffit désormais de voir une racine précédée des formes en *û* pour être certain qu'elle prenait momentanément valeur verbale, et précédée des formes en *à* pour être certain qu'elle prenait momentanément valeur nominale. TÀ ZOD-*a* ou TAÏ-A ZOD signifia *la parole de moi* ou *la de moi parole*, TÛ ZOD-*a* ou TÛ-A ZOD, je parle; NÀ AR-A ou NÀÏ-A AR, *mes actions* et ÛN AR-A, ÛN-A AR, *je fais*, *j'agis*. Chaque auxiliaire peut se combiner avec les pronoms indices des personnes et les racines attributives de trois manières différentes selon que le sujet s'attache 1° au verbe auxiliaire seul AU-*a* MER, *Je suis l'aimer = J'aime;* 2° à la racine seule AU-MER-*a*,

Est l'aimer de moi = *J'aime;* 3° à l'auxiliaire et à la racine AU-*a* MER-*a*, *Je suis, j'aime* = *J'aime*. Multipliez ces trois formes par le nombre des auxiliaires indiqués, PU excepté qui est impersonnel, considérez que, par la suite, un certain nombre de racines, XOPER, *devenir*, H'A, *se tenir debout*, MAK, *penser*, *protéger*, perdirent leur valeur attributive pour devenir de simples auxiliaires, et vous concevrez sans peine que l'on trouve dans les textes une quantité presque incroyable de combinaisons verbales, qui ne constituent pas des temps différents, mais des formes différentes d'un seul et même temps, identique d'emploi au temps vague dont j'ai parlé plus haut.

Le grand nombre des formes verbales et, malgré cela, le manque de temps précis et de modes, ont donc été les deux grands défauts de la langue égyptienne, ceux contre lesquels elle s'est débattue jusqu'à ses derniers jours, sans pouvoir s'en délivrer entièrement. De l'auxiliaire ûN, [NÛ] sortit la particule *n* qui, placée entre deux mots, marqua 1° une assimilation, une dépendance du second par rapport au premier : UN-*n*-A, *l'être* QUI EST *moi*, *l'être* DE *moi*, ZOD-*n*-AMEN, *la parole* QUI EST *Ammon*, *la parole* D'*Ammon;* et par suite 2° le temps passé UN-*n*-A, *J'ai été*, ZOD-*n*-AMEN, *Ammon a dit*. Le passé, formé de cette manière, se distinguait du présent non par le fait même de la possession, puisque MER-A, *J'aime*, implique aussi une idée de possession, mais seulement par le degré d'insistance avec lequel on accusait ce fait. Aussi, la distinction entre les deux temps s'efface-t-elle souvent : MER-*n*-A signifie plus souvent *j'ai aimé*, souvent *j'aime* ou *j'aimerai*[1]. Entre l'auxiliaire et la racine on intercala des prépositions qui marquèrent la direction de l'action, *h'er* vers le présent-passé, *r* vers le futur : AU-A *h'er* MER, *j'aime*, *j'aimai*, AU-A *r* MER, *Je suis* POUR *aimer*, j'aimerai : dans certains cas pourtant la forme en *r* est employée pour le présent et le passé. Beaucoup plus tard, dans la langue des textes démotiques, le passé en *n*, la conjugaison en *h'er* tombèrent d'usage, et la conjugaison par auxiliaires fort restreinte dans le nombre de ses formes servit surtout à rendre le passé; en copte, le temps qui résulte de l'adjonction des pronoms personnels aux racines disparut, l'auxiliaire *tû* et certaines formes de l'auxiliaire *aû* marquèrent surtout le présent, certaines autres formes de l'auxiliaire *aû* surtout le passé; pourtant, en copte et en démotique comme dans l'idiome des premiers temps, on trouve une indécision désespérante dans l'expression des rapports de temps. C'est qu'en égyptien les formes verbales marquent une tendance vers un temps, non pas un temps déterminé.

Chapitre II. — *Du substantif*. — M. Brugsch considère la lettre *t* qu'on rencontre à la fin de la plupart des noms féminins comme une marque *phonétique* du genre féminin. M. de Rougé dans sa Chrestomathie hésitait à se prononcer en ce sens; mais depuis les remarques de M. Lepage-Renouf à ce sujet, il me semble que la question peut être considérée comme tranchée en faveur de l'opinion de

---

1. Maspero, *Sur les pronoms personnels en égyptien*, et *Sur les formes de la conjugaison*, p. 8 sqq.

M. Brugsch[1]. *Son*, frère, *se*, fils, faisaient au féminin *son*T, sœur, *se*T, fille; c'est le même procédé que dans les langues sémitiques.

« La présence du pluriel pour les deux genres est marquée par la terminaison » *û* (rarement *iû*) suivie du chiffre de trois III. Ce n'est que rarement qu'on l'ex- » prime figurativement par la triple répétition du déterminatif ou du mot entier. » Partout — même quand la terminaison *u* manque — il faut prononcer le mot » mis au pluriel avec un *u* final[2]. »

Il n'est pas juste de dire qu'il faille « partout prononcer le mot mis au pluriel, » avec un *û* final. » Le pluriel égyptien se marquait primitivement par l'adjonction à la racine d'un suffixe *n*, qui se rattachait probablement à un thème pronominal en *n* conservé dans l'article pluriel N*à*, *les* et dans le pronom démonstratif N*en*, *ceux-ci*, *ceux-là*[3]. Ce suffixe en *n* tomba de bonne heure pour ne plus rester que dans un petit nombre de mots, notamment au pluriel des pronoms *a*N, *nous*, *te*N, *vous*, *û*N et *se*N, *eux* : encore *û*N et *se*N devinrent-ils par la suite des temps *û* et *sû*, copte -ου et σε. Toutefois, il ne disparut point sans laisser derrière lui quelques traces. L'allongement au pluriel du thème radical avait forcément amené un déplacement de l'accent, et le déplacement de l'accent avait nécessité un changement dans la vocalisation du mot : *sóbt*, mur, pl., S*ebt*AIU[N]; *ióm*, mer, pl., A*m*AIU[N]; *môït*, chemin, pl., *mitu*ï[N]; IA*ro*, fleuve, pl., EIE*rû*U[N][4]. Quand l'*n*, cause de cette modification, cessa d'exister, l'effet qu'elle avait produit subsista et se perpétua jusqu'en copte, où nous trouvons σεβταίου, ἀμαίου, μιτούι, ἐιερώου, au pluriel des mots mentionnés ci-dessus. Je pense donc que si le pluriel copte n'est pas toujours en ου pur, mais a des formes en -ουε, -ουι, le pluriel égyptien d'où il dérive ne devait pas non plus toujours se prononcer *û*, mais pouvait se vocaliser *ûe*, *ûï*. Cette supposition est d'autant plus vraisemblable que le caractère transcrit *û* par M. Brugsch, est non pas une voyelle proprement dite, mais comme l'*aleph* et le *vau* hébraïques, un signe servant de support aux voyelles non écrites de la langue.

Graphiquement, le pluriel se marque par une triplication. C'était d'abord le mot complet dont on répétait trois fois l'expression graphique. Pour éviter les longueurs on substitua à la triplication du mot total, la triplication du déterminatif. Cette forme, loin d'être rare, se rencontre constamment sur les monuments de l'ancien empire; ce n'est qu'au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'ère chrétienne qu'elle devient de moins en moins fréquente, sans pour cela disparaître entièrement. On marqua alors le pluriel, ainsi que l'a dit M. Brugsch, « par la terminaison *û* suivie du chiffre de trois » placé sous le déterminatif; c'était multiplier par trois ce déterminatif au lieu de l'écrire trois fois. Les formes

---

1. De Rougé, *Chrestomathie*, 2ᵉᵐᵉ fasc., § 126; Lepage-Renouf, *On several hieroglyphic Words* dans la *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, 1871, p. 129-131.
2. Brugsch, *Gram.*, p. 6.
3. Veit Valentin, *Die Bildung des coptischen Namens*, p. 20; de Rougé, *Chrestomathie*, 2ᵉ fasc. p. 8, note 2; Maspero, des Pronoms personnels en égyptien, p. 6 sqq.
4. La vocalisation adoptée pour ces exemples est la vocalisation copte.

graphiques du pluriel se déduisent donc chronologiquement l'une de l'autre : d'abord triplication de la racine, ensuite triplication du déterminatif, enfin multiplication de ce déterminatif par le chiffre trois III.

Chapitres III-V. *De l'article et des pronoms.* — M. Brugsch n'a pas remarqué l'identité radicale des articles *pà*, *tà*, *nà* et de leurs différentes formes, avec les verbes auxiliaires, *pû*, *tû*, *ûn* [*nû*]. Il n'a pas signalé non plus ce fait que le pluriel des pronoms personnels suffixes est formé du singulier de ces pronoms par adjonction de la syllabe *n*, et que les pronoms absolus des personnes sont composés des pronoms suffixes et de deux racines *An*, *am* modifiées par l'adjonction de différents suffixes *An*UK, *An*TU, *Am*TU ou combinées l'une avec l'autre *amentû*. Il n'a pas enfin montré que le pronom relatif N est identique au verbe UN, *être*, et que ses variantes NTE, NTU, NTï, sont des participes régulièrement dérivés de N, UN, *être*, qui ont le sens de *étant; Aperïû* NTï *h'er Athû*, *les Hébreux* ÉTANT *à trainer; Nower* PA-NTï *sap-ek*, *heureux* LE ÉTANT *il apprécie toi*, en français, *Les Hébreux* QUI *traînent; Heureux* QUI *t'apprécie!*

Chapitre VIII. — *Du verbe.* — « Le verbe égyptien, dans sa conjugaison offre » une voie active et une voie passive; de plus les modes de l'indicatif, du » subjonctif, de l'optatif, de l'impératif, du participe, de l'infinitif[1]. » L'égyptien n'a pas d'expression spéciale pour les modes : les relations du subjonctif, impératif, conditionnel, infinitif, que nous rendons chacune par une modification spéciale de la racine, sont marquées en égyptien, soit par des constructions syntactiques spéciales, soit par l'adjonction au terme verbal conjugué de particules indépendantes. Aussi M. Brugsch après avoir déclaré au début que l'égyptien avait des modes, est contraint de revenir sur cette affirmation. « La langue et » l'écriture des Égyptiens n'ont pas de formes particulières pour exprimer le » mode du subjonctif, le dernier étant annoncé plutôt par des particules placées » devant les différentes formes des temps du verbe que nous venons de con- » naître[2]. » — Pour l'impératif de même « la simple racine du verbe sans ad- » dition d'un signe quelconque sert très-souvent à indiquer la présence de l'im- » pératif catégorique. » Les autres formes de l'impératif se forment par l'adjonction d'autres verbes précatifs ou supplicatifs *mâ*, donner, *ar*, faire ou de l'exclamation *a*, oh![3] — Enfin « l'infinitif est représenté par la racine verbale sans » addition d'une marque particulière[4]. » Comme on le voit, la modalité ne possède pas de marques spéciales et bien définies : elle se rend extérieurement à la racine par divers artifices de syntaxe qui n'ont rien de commun avec les procédés de ce qu'on appelle conjugaison. Cela revient à dire qu'il n'y point de modes en égyptien.

Il y a quelque chose d'effrayant dans les trente-deux temps que M. Brugsch attribue à l'indicatif égyptien, et c'est ici surtout que devient évident le défaut de la méthode qu'il a suivie. En divisant les formes du verbe d'après les principes

1. *Gram.*, p. 29.
2. Id., p. 51.
3. Id., p. 53-55.
4. Id., p. 55.

que j'ai exposés plus haut, il aurait obtenu trois types de conjugaison, 1° en joignant à la racine verbale, le sujet quel qu'il soit; 2° en accolant au verbe une ou plusieurs autres racines verbales qui jouent le rôle d'auxiliaires; 3° en intercalant entre l'auxiliaire et le verbe une préposition qui marque la direction de l'action accomplie ou subie par le sujet. La plupart des formes indiquées par M. Brugsch, et d'autres encore qu'il n'a pas cru devoir y joindre celles en *h'â*, en *mâk*, en *xoper*, seraient venues tout naturellement se ranger dans ce cadre. Peut-être, cette division l'aurait-elle conduit à retrancher certaines formes qui ne sont pas à proprement parler des formes verbales mais seulement des combinaisons syntactiques. La 11e par exemple, *Arï pû arï-n-ew;* ou d'autres qui ne sont que de simples variantes phonétiques, la 3e *ar-n-ew* qui n'est que la variante phonétique de la seconde *ar-an-ew*.

M. Brugsch fait remonter l'origine des deux futurs coptes en ⲉ et en ⲛⲉ aux verbes ⲉⲓ, *aller*, et ⲁⲛ, *apporter*. Je n'insisterais pas sur cette étymologie jetée en passant, si elle ne pouvait devenir par la suite la cause de graves erreurs. Les futurs coptes ne se forment pas au moyen de verbes de mouvement : ils sont dérivés, comme je l'ai prouvé ailleurs, des formes du futur antique et du futur démotique qui résultent de l'intercalation entre l'auxiliaire *aû*, copte ⲁ, ⲉ, conjugué avec les pronoms suffixes, et le verbe des prépositions, *r* et *n*. Les futurs coptes ⲉ̈ⲓⲉⲙⲉ̈ⲓ, ⲉ̈ⲓⲛⲁⲙⲉ̈ⲓ, *j'aimerai*, ⲉ̀ⲭⲉⲙⲉ̈ⲓ, ⲉ̀ⲭⲛⲁⲙⲉ̈ⲓ, *tu aimeras*, ne sont que la transcription exacte des futurs antiques AU-*a* R *meï*, AU-A N *meï*, *j'aimerai*, AU-*k* ER *meï*, AU-*k* EN *méï*, *tu aimeras*, etc.

Chapitres XVI-XX. — *Syntaxe*. — C'est la première fois à ma connaissance qu'on essaie de réunir les notions acquises jusqu'à présent sur la syntaxe égyptienne. M. Brugsch s'est acquitté avec beaucoup de bonheur de la tâche difficile qu'il s'était imposée : les coupes de phrase qu'il a indiquées me paraissent en général fort bien expliquées. Je crois cependant que M. Brugsch n'aurait pas négligé certaines combinaisons syntactiques dans lesquelles les auxiliaires joue un grand rôle, si par suite d'une erreur dont j'ai relevé deux ou trois exemples plus haut, il n'avait enlevé ces combinaisons à la syntaxe pour les transporter à la conjugaison dont elles chargent inutilement le cadre.

Le défaut d'un article de critique, lorsqu'il porte sur un livre aussi complet que celui de M. Brugsch, est de ne signaler que les imperfections réelles ou présumées de l'œuvre. Le peu d'espace dont je dispose ici me prive d'indiquer tous les faits importants que M. Brugsch a consignés dans sa grammaire et qu'il a su prouver par de nombreux exemples. Il me suffira de dire que ce nouvel ouvrage est tout à fait digne des travaux qui l'ont précédé et dont il n'est que le complément. L'auteur de la *Grammaire démotique*, des *Geographische Inschriften*, des *Nouvelles recherches sur le calendrier égyptien*, du *Dictionnaire* et de tant d'autres chefs-d'œuvre a montré une fois de plus toute l'étendue de son érudition et toute la sûreté de son coup-d'œil. Il a agrandi pour nous les voies anciennes et ouvert mainte voie nouvelle : c'est à nous de le suivre et de le dépasser, si nous pouvons.

G. MASPERO.

94. — **Lexicon Rhetoricum Cantabrigiense.** Recensuit et annotationibus instruxit E. O. Houtsma, phil. theor. et litt. doctor. Lugduni-Batavorum, S. C. van Doesburg. 1870. In-8°, 78 p.

On trouve en marge d'un manuscrit d'Harpocration appartenant à la Bibliothèque de Cambridge (D d. 4. 63) des gloses qui ont été publiées en 1822 à la suite du lexique de Photius édité par Dobree, et rééditées par M. H. E. Meier dans le programme des cours de l'Université de Halle (semestre d'été 1844) et par Nauck en 1867 à la suite du « lexicon Vindobonense. » M. Houtsma réédite ces gloses connues sous le nom de « lexicon rhetoricum Cantabrigiense » avec un commentaire critique et exégétique. Le texte est fort corrompu, et malgré les travaux des précédents éditeurs il restait encore beaucoup à faire à M. H. qui paraît avoir fait bon nombre de restitutions heureuses. Il y a encore à glaner. Ainsi dans ἀγυιά, ἡ ἄμφοδος, ἡ κοινῶς ῥύμη il me semble qu'il faut ἢ κοινῶς ἡ ῥύμη. Dans ἄγροικος, ὁ ἀμαθής ·ἀγροῖκος, ὁ ἐν τῷ ἀγρῷ αὐλιζόμενος ·Πλάτων δὲ τὸ ἐναντίον τούτου, καὶ ἀγροιώτης, ὁ γεωργικὸς λαός, il faudrait mettre entre parenthèses Πλάτων..... τούτου. Dans Διαγραφή. καὶ ὅταν ἀπαλλαγῇ τοῦ ἐγκλήματος ὁ φεύγων ἢ κατὰ συγχώρησιν τοῦ διώκοντος ἢ κατὰ διάγνωσιν τοῦ τυχόντος, le mot τυχόντος est certainement altéré et ne peut s'entendre d'un arbitre. Dans Μεσοκρινεῖς· οὕτω δὲ λέγονται οἱ ἐν τοῖς ὑπὸ γῆν ἔργοις στῦλοι, οἳ ὑποβαστάζουσι τὰ βάρη τὰ ἐπάνω τῶν μετάλλων, les mots τὰ βάρη n'offrent pas de sens satisfaisant et pourraient être supprimés. La substitution de πρατῆρα à πωλήσαντα πατέρα dans la glose (Miller, mélanges de litt. grecque, p. 103-104) avait déjà été proposée par M. Heitz (*Fragmenta Aristotelis*, 1869, p. xv). Mais cette glose présente beaucoup d'autres fautes que M. Houtsma a corrigées heureusement (p. 50).

X.

---

95. — **Canti populari siciliani,** raccolti ed illustrati da Giuseppe Pitré, preceduti da uno studio critico dello stesso autore. Palermo, Pedone Lauriel, 1870-71. 2 voll. in-18, x-450 et x-496 p. (plus seize pages de musique). — Prix : 9 fr.

On possède déjà deux recueils considérables de poésie populaire sicilienne, celui de Lionardo Vigo (1857) et celui de S. Salomone-Marino (1867). Le peuple sicilien est si extraordinairement fécond en chansons que M. Pitré n'a pas eu de peine à recueillir plus de mille pièces que ses prédécesseurs n'avaient pas connues et qui ne le cèdent en rien aux premières, soit pour leur intérêt historique, soit pour leur valeur poétique. Il a fait précéder son recueil d'une longue introduction, qui n'est qu'une seconde édition, mais refondue et considérablement augmentée, de son petit livre intitulé : *Saggio sui Canti popolari siciliani* (1868), dont la *Revue critique* a rendu compte (1870, art. 9). Ce que nous disions de la première édition s'applique naturellement à celle-ci avec plus de raison encore : on ne peut trop recommander la lecture de ce travail à tous ceux qui s'intéressent, soit à la poésie populaire en général, soit au peuple sicilien. Les observations

importantes, justes et fines sur l'un et l'autre de ces deux sujets y abondent, et on doit louer l'esprit impartial avec lequel l'auteur les a traités. Il n'a pas cru que le patriotisme consistât à exalter toujours, en tout et contre tous, le peuple auquel on appartient, ni qu'un éditeur de poésies populaires fût contraint de trouver sublime tout ce qu'il publie. En même temps il a fait preuve, à l'endroit de la Sicile et de sa poésie, de la sympathie la plus intelligente et la plus délicate : son introduction est un excellent guide pour aborder et comprendre ce domaine peu connu et si curieux. Nous l'aurions seulement désirée plus complète encore : l'auteur parle bien de la poésie populaire des autres parties de l'Italie, mais il ne caractérise pas suffisamment, en opposition avec elle, celle de la Sicile; au reste, comme il le remarque lui-même, il faut attendre pour porter sur la poésie populaire italienne un jugement suffisant et motivé; il y a un trop grand nombre de ses productions qui ne sont pas encore connues [1]. — Les notes donnent en général tous les renseignements nécessaires et permettent dans la plupart des cas à l'étranger de surmonter les difficultés souvent assez grandes que la bizarrerie des altérations dialectales et aussi l'originalité, parfois l'obscurité des conceptions, opposent à l'intelligence des chants siciliens. Un glossaire recueille les mots particulièrement intéressants et inconnus aux dictionnaires siciliens. La provenance de chaque pièce est soigneusement indiquée. En un mot toutes les exigences de la critique sont ici satisfaites et elle n'a qu'à le constater.

Le second volume est, non pas plus intéressant, mais plus nouveau que le premier : celui-ci contient uniquement des *canzuni*, genre populaire par excellence, mais déjà largement représenté dans les recueils précédents. Au contraire dans le second volume la poésie sicilienne se présente sous un aspect moins connu. Nous trouvons d'abord les *Ninni-Nanne*, puis les *Canti Fanciulleschi*, un recueil curieux d'*Indovinelli*, des *Arie* (chansons sur un rhythme très-différent des *Canzuni*), des *Contrasti* (genre fort en faveur au moyen-âge et dont quelques traces sont restées dans la poésie populaire d'autres pays), des *satires* et des *chants religieux*. La série qui porte le titre de *Leggende e Storie* attire particulièrement la curiosité, mais ne la satisfait guère. Tandis que la poésie lyrique n'offre le plus souvent, dans les différents pays, qu'un parallélisme général dû à l'identité des sentiments et des circonstances, la poésie populaire épique est, comme le savent les lecteurs de cette *Revue*, la matière d'une branche importante de la littérature comparée, à laquelle elle soumet des problèmes aussi intéressants que compliqués [2]. Mais la poésie italienne offre un caractère général qui a déjà été plus d'une fois signalé, c'est qu'elle est presque exclusivement lyrique; l'élément épique n'est considérable que dans les provinces du nord, où la race est sensiblement différente de celle du centre et du sud. La Sicile ne fait pas exception à

1. On peut espérer que bientôt ces lacunes seront comblées. MM. Comparetti et d'Ancona ont entrepris la publication générale des *Canti e racconti del popolo italiano;* le premier volume a paru; il contient les chants du Montferrat. Voy. sur ce volume *Romania*, I, p. 255 ss.

2. Cf. *Revue critique*, t. I, art. 106.

cette règle : ses chants épiques sont peu nombreux, et n'ont pas un caractère bien franchement populaire. Le plus beau et le plus célèbre, *la Principessa di Carini*, est, au moins en partie, l'œuvre d'un lettré : nous reviendrons incessamment à ce curieux poème à propos d'une publication spéciale de M. Salomone-Marino. Quant aux autres morceaux qui composent ce chapitre du recueil de M. Pitré, ce sont pour la plupart des *complaintes*, sur les crimes fameux, les brigands célèbres, le choléra, les inondations, etc., que chantent les aveugles en demandant l'aumône. A peine une ou deux de ces chansons, comme *la Comare* et *Minni-Spartiti*, offrent-elles quelque valeur poétique. Ce résultat de l'étude de la poésie sicilienne épique est, comme on le voit, purement négatif, mais il ne laisse pas d'avoir un certain intérêt.

Nous terminerons en félicitant de nouveau M. Pitré de son excellente publication ; nous aurions voulu choisir dans son recueil quelques échantillons qui pussent donner à nos lecteurs une idée des chansons amoureuses siciliennes, les plus originales et les plus charmantes de toutes ; mais bien que toutes ces chansons soient parfaitement isolées et indépendantes l'une de l'autre, il est difficile d'en apprécier une à part. La jouissance que donne la lecture de ce recueil est surtout une impression générale, qui ressort du milieu où l'esprit est transporté beaucoup plus que de tel ou tel passage spécial. Pour faire comprendre et goûter la poésie du peuple sicilien, il faudrait en soumettre aux lecteurs un tableau complet, dont la place ne serait pas ici. Au reste, ce tableau a été tracé avec un grand bonheur par M. Pitré dans son Introduction, à laquelle nous renvoyons ceux qui désireraient connaître cette poésie et qui seraient arrêtés par les difficultés qu'elle présente.

---

96. — **Grammatica storica della lingua italiana**, estratta e compendiata dalla grammatica romana di Federico Diez per opera di Raffaello FORNACCIARI. Parte prima. Morfologia. Roma, Torino, Firenze, E. Lœscher, 1872. In-16, vj-128 p.

L'auteur de ce livre utile et bien fait a indiqué avec une sincérité complète, sur le titre même, le caractère de son ouvrage. Nous avons ici la partie italienne de la Grammaire de Diez, traduite et détachée de l'ensemble. Cette opération, qui semble bien simple, n'était pas sans avoir ses difficultés, que l'auteur a généralement surmontées avec bonheur. En supprimant du livre allemand tout ce qui est comparaison et considération générale, il a certainement donné au sien beaucoup de clarté et de simplicité ; mais il a un peu trop réduit la grammaire à une suite de faits mis presque mécaniquement les uns au bout des autres. L'esprit qui anime de la première page à la dernière le livre de Diez s'est ici évaporé ; on n'y trouve que des faits, commodément mais un peu sèchement rangés. Malgré cet inconvénient, qui était peut-être inévitable, nous croyons que M. Formacciari rend à ses compatriotes un service très-réel. La grammaire italienne qu'il a isolée du livre de Diez se présente avec une lucidité, une méthode, une évidence qui sont de nature à faire irrésistiblement pénétrer dans les esprits les doctrines de la science moderne ; nous ne doutons pas que ce petit livre n'ait en Italie la plus heureuse influence et n'y féconde la philologie nationale ; il empê-

chera les savants italiens de se livrer aux fantaisies systématiques ou au dilettantisme étroit qui ont trop souvent marqué les études entreprises sur l'histoire de leur langue.

M. Fornacciari, tout imbu qu'il est des saines méthodes, n'est pas encore parvenu lui-même à se soustraire complétement à l'influence de certaines théories hasardées. Les additions ou modifications peu nombreuses qu'il a faites à son original sont là pour le témoigner. Ainsi p. 62 l'auteur rejette en note l'explication donnée par Diez des parfaits en *etti*, et préfère *la più probabile congettura del Nannucci,* qui est absolument insoutenable. — P. 60, l'auteur suit le même guide aventureux dans son explication de la 3e pers. du parf. de la 1re conj., *amò*, et admet l'existence d'une ancienne forme *amà* qui est plus que problématique : il suffit de faire remarquer que l'archaïque *amáo* est plus contraire que favorable à cette hypothèse, et que l'existence d'*amó* en espagnol démontre que cette forme, dans les deux langues, vient d'*amauit* pour *amavit* (cf. afr. *amot* de *amáu(e)t* pour *amabat*). — P. 37, nous lisons : « Le pluriel, à l'origine, prenait » aussi ses formes de l'accusatif, en retranchant l'*s* finale : de *sagittas* se fit *le* » *saetta*, de *servos i servo*, de *patres i patre*, comme il ressort de tant d'exemples » que Nannucci, dans la *Teorica dei nomi della lingua italiana*, a tirés des » livres anciens. Mais ensuite, par amour de la distinction, on prit les terminai- » sons du nominatif pluriel latin, *e* = *ae* dans la première déclinaison, *i* = *i* et » *es* dans la 2e et la 3e (*corone*, *figli*, *fiori*). » Nous n'avons pas sous la main l'ouvrage de Nannucci sur les noms, qui, à en juger par cet échantillon, est aussi peu judicieux que sa *Teorica dei verbi,* mais nous doutons beaucoup de la force probante des exemples qu'il a cités; quant à la théorie, elle se réfute d'elle-même. Comment admettre que la langue, après une période où elle ne distinguait pas les nombres, fût revenue emprunter des procédés de distinction à la déclinaison latine, sûrement bien morte? — L'explication des pluriels féminins en *a,* donnée p. 38, est influencée par le même système; celle que fournit Diez est cependant bien simple et bien claire.

Toutes les additions de M. F. ne sont pas mauvaises; il distingue parfois des nuances intéressantes, et surtout signale à propos l'usage de la *lingua parlata*, si différente souvent de la langue littéraire. Il aura sans doute un plus grand nombre de remarques de ce genre à ajouter à la seconde partie de son louable travail, qu'il annonce comme prochaine, et qui comprendra la *Syntaxe*.

---

97. — **Monographie du sonnet.** Sonnettistes anciens et modernes, suivis de quatre-vingts sonnets, par M. Louis de Veyrieres. Paris, Bachelin-Deflorenne, 2 vol. in-12. 1869-1870.

M. Louis de Veyrières, qui aime beaucoup le sonnet et qui le cultive avec amour, comme le prouvent ceux dont il a composé la dernière partie de son livre, a voulu raconter l'histoire de ce genre de poésie tant vanté par Boileau, et que l'on a vu, depuis quelques années, refleurir de plus belle parmi nous. On s'était déjà souvent occupé, en France, de cette histoire depuis le milieu du XVIIe siècle (Guillaume Colletet) jusqu'à notre temps (M. Asselineau,

M. Evariste Boulay-Paty, M. Alfred Delvau, etc.)[1], mais on n'avait pas encore réuni un aussi grand nombre de renseignements sur le sonnet et les *sonnettistes* (demandons pardon à l'Académie d'employer ce mot vraiment trop commode pour qu'on puisse s'en passer), et l'ouvrage de M. de Veyrières est à la fois le plus complet et le plus intéressant de tous ceux qui ont été consacrés à cet aimable sujet.

L'auteur recherche d'abord les origines du sonnet, et, écartant l'opinion de Colletet, qui regardait ce genre de poésie comme indigène[2], il admet, avec tous les critiques éclairés, une provenance italienne. S'appuyant sur Raynouard et sur Fauriel, il explique très-bien que le *sonet* des Provençaux était une simple chanson, littéralement un petit *son*, et que, sur ce point, tout, en définitive, se réduit à une querelle de mots[3]. Le germe de l'erreur, M. de V. l'a découvert dans les *Vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux* de ce Jean de Nostre-Dame qui, dit-il (p. 17), « non content de produire des pièces apocryphes, in-» ventait même des troubadours[4]. » C'est là qu'est venu la prendre, pour l'aggraver et la propager, César de Nostre-Dame, fils de l'astrologue Michel et trop digne neveu de Jean (*Histoire et chronique de Provence*, Lyon, 1614, in-fol.).

En Italie, M. de V. trouve tout d'abord « le sonnet célèbre que Pierre des » Vignes est censé avoir écrit en 1220. » Il en donne (p. 26 et 27) le texte et la traduction (due à M. Georges Garnier, un ami qui l'a beaucoup aidé dans toutes ses recherches), faisant observer que le choix de l'année 1220 est fort arbitraire. Je ne crois pas, en effet, qu'il soit possible de préciser la date de la composition de cette petite pièce où est signalée la vertu de l'aiguille aimantée (*la vertute de la calamita*), et il faut se contenter de dire que c'est là le plus ancien de tous les sonnets connus[5]. Dans la période suivante, M. de Veyrières mentionne, parmi les auteurs de sonnets, Guido Cavalcanti et Dante Alighieri, Cino da Pistoia, et surtout Pétrarque, par qui, dit-il (p. 29), le sonnet fut tellement transformé que le chantre de Laure peut être appelé le

---

1. En 1870 a paru un livre de M. Paul Gaudin intitulé : *Du rondeau, du madrigal et du sonnet* (Paris, pet. in-8°).

2. M. F. Z. Collombet, dans son *Cours de littérature profane et sacrée* (1833), n'a pas craint d'affirmer que « nous possédions des sonnets provençaux. » M. E. Boulay-Paty partageait, plus récemment, les illusions du vieux Colletet.

3. Bien avant Raynouard, dès 1242, comme le rappelle M. de V. (p. 22), la triomphante explication avait été donnée par Redi et Quadrio (*Della storia e della ragione d'ogni poesia*. Milan). A mon tour, je rappellerai que déjà Étienne Pasquier (*Recherches de la France*, Livre VII, chap. vj) avait déclaré que le *Sonet* dont il est question dans les poésies du comte Thibaut de Champagne « ne signifie autre chose que chanson. »

4. M. de V. cite contre le mensonger ouvrage de Jean de Nostre-Dame (p. 16) la *Dissertation de Pierre Joseph de Haitze sur divers points de l'histoire de Provence* (Anvers, 1704, in-12), et, aux *Additions* (t. II, p. 251) le travail de M. Paul Meyer dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XXX et XXXI), sur les *Derniers troubadours de la Provence d'après le chansonnier Giraud*.

5. M. A. Huillard-Bréholles (*Vie et correspondance de Pierre de la Vigne, ministre de l'empereur Frédéric II*, Paris, 1864, in-8°, p. 155) cite, à cet égard, l'opinion considérable de M. de Raumer (*Gesch. der Hohenstaufen*, t. VI, p. 620, note 2). Ajoutons, pour répondre à ce que dit M. de V. (p. 27, 28) de l'incertitude qui plane sur la mort de Pierre de la Vigne (nom qu'on doit préférer à celui de Pierre des Vignes), que M. Huillard-Bréholles a placé par de bonnes raisons (p. 88) cet événement en avril 1249.

véritable père de ce genre de poésie [1]. L'auteur ajoute, en passant (p. 31), que, « d'après une opinion ancienne, fortifiée par de nouvelles preuves, il ne faudrait » point voir dans la bien-aimée de Pétrarque Laure de Noves, femme de Hugues » de Sade, mais Laure d'Adhémar, dont le père était seigneur de Cabrières, peu » éloigné de Vaucluse. Celle-ci mourut à trente-cinq ans et sans avoir été mariée » (Ph. de Maldeghem, *Vie de Pétrarque*) [2]. » Sur cette piquante question M. de V. fera bien de lire une note décisive de M. Alfred Mézières (*Pétrarque étude d'après de nouveaux documents*, Paris, 1868, introduction, p. xv et xvj) [3]. M. de V. indique rapidement les autres *sonnettistes* de l'Italie, parmi lesquels je ne nommerai que le Tasse, Sannazar, Michel Ange, Annibal Caro, dont la *Belle Matineuse* fut imitée par Voiture, Malleville et plusieurs autres, Galilée, Marini, Filicaia, dont il reproduit (p. 32) le magnifique sonnet sur *les destinées de l'Italie*.

En Espagne, la moisson de l'auteur est beaucoup moins abondante : Boscan, Garsilaso de la Vega, Hurtado de Mendoza, sainte Thérèse, dont le sonnet (*A Cristo crucificado*) est donné (p. 36) avec une traduction (qui me paraît bien insuffisante) du général comte Anatole de Montesquiou (p. 37), Herrera, Cervantes, voilà les noms principaux signalés à notre attention [4]. Il faut y joindre en Portugal Camoens, dont M. de V. paraît ne connaître que de réputation les admirables sonnets.

Abordant (p. 29) cette terre française où s'acclimata si vite et prospéra si bien la fleur délicate venue de l'Italie, M. de V. se demande quel fut le premier qui importa le sonnet chez nous? Entre Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais, il n'ose se prononcer, disant trop modestement (p. 40) : « Nous abandonnons la » controverse à ceux qui sont moins ignorants que nous. » Il me semble qu'en face de la déclaration si expresse d'un contemporain tel que Joachim du Bellay, on ne peut guère contester à Mellin de Saint-Gelais l'honneur d'avoir introduit le sonnet en France [5]. Que le poète de Cahors ait suivi de près, de très-près, le poète d'Angoulême, je le veux bien, mais, dans tous les cas, il a si peu laissé de sonnets, et ses sonnets sont si faibles, si inférieurs à ses rondeaux et à ses épigrammes, que Marot, à tout prendre, n'existe pas comme *sonnettiste*. Celui qui,

1. Et. Pasquier (*Recherches de la France*, Liv. VII, ch. vj) avait déjà présenté Pétrarque comme « le père des sonnets italiens. »

2. Voir : *Le Petrarque en rime françoise avecq les commentaires, traduict par Philippe de Maldeghem, seigneur de Leyschook* (Bruxelles, 1600, in-12. Douai, mêmes date et format).

3. Cette *introduction* contient encore sur le recueil de Sonnets italiens découvert à Munich et publié pour la première fois, en 1859, par M. le professeur Thomas, sonnets qui ont été attribués sans d'assez sérieux motifs à Pétrarque, des renseignements que je recommande à M. de V. (p. viij-ix).

4. Sur le sonnet en Espagne, on a les meilleures indications dans les notes qui accompagnent la traduction du *Voyage au Parnasse* de Michel de Cervantes par M. J. M. Guardia (Paris, 1864, p. 127-260). Le savant traducteur vante (p. 129) un « sonnet très-joli » du marquis de Alcanises (p. 136), deux sonnets de B. J. Leonardo de Argensola, etc. Ticknor est encore à consulter.

5. J'espère que M. Prosper Blanchemain, qui va nous donner bientôt une édition complète des *Œuvres poétiques* de Mellin de Saint-Gelais, avec le commentaire inédit de Bernard de La Monnoye, mettra tout à fait en évidence les droits de son protégé. Probablement aussi nous trouverons de définitives conclusions dans la nouvelle édition préparée depuis si longtemps par M. Sainte-Beuve et qui nous est promise par M. Troubat du *Tableau historique et critique de la poésie française au XVIe siècle*. Déjà, dans l'édition de 1843 (p. 35, n. 1), l'éminent critique se déclarait formellement pour Mellin de Saint-Gelais.

sans contredit, mérite le plus d'être cité après Saint-Gelais, c'est Du Bellay, c'est le chantre si fécond et si gracieux d'*Olive* et des *Regrets*, c'est celui que ses contemporains ont surnommé le *Prince du sonnet*. M. de V. se garde bien d'oublier les sonnets d'Olivier de Magny, de Ronsard, de Remi Belleau, de Claude de Buttet, d'Etienne Jodelle, de Baïf, d'Amadis Jamyn et de Desportes. Malherbe l'amène au XVIIe siècle où il distingue, entre tous, Gombauld, Maynard, Malleville, Voiture, Corneille, Benserade. Il termine par ce trait spirituel (p. 42) l'esquisse de l'histoire du sonnet en France : « De nos jours, les sonnettistes ne se » comptent plus, excepté les bons. »

Continuant à décrire les pérégrinations du sonnet, M. de V. le suit en Angleterre, attiré surtout par les grands noms de Shakspeare et de Milton, sans parler de celui de la reine Elisabeth [1] ; en Allemagne, où il ne mentionne, avec Gœthe, qu'un très-petit nombre de poètes [2]; en Hollande, où il peut indiquer à peine deux *sonnettistes* de quelque valeur; en Pologne, où il salue le seul Adam Mickiewicz; en Russie, où Pouschkine à peu près seul aussi représente un genre de poésie qui décidément semble avoir besoin, pour se développer à son aise, des chaudes influences du soleil de l'Europe méridionale [3].

Je glisse sur les chapitres intitulés : *Règles du sonnet*, *divers genres de sonnets*, *des académies protectrices du sonnet* (*Jeux floraux* — avec l'inévitable et indestructible fable de Clémence Isaure, — *Société des lanternistes*, *Puys* ou *Palinods* de Rouen, de Caen), et j'arrive à la plus précieuse portion de l'ouvrage : *Sonnettistes français anciens* (1529-1800). Là (p. 95-287 du tome I et p. 5-106 du tome II) M. de V. a réuni des milliers de particularités littéraires, biographiques, bibliographiques. Quelques-unes de ces particularités sont des révélations. M. de V. a fouillé avec tant d'ardeur soit dans les bibliothèques publiques de Paris (surtout la bibliothèque du Louvre), soit dans les collections particulières, qu'il a retrouvé plus d'une douzaine de nos vieux poètes. A ces évocations de morts depuis si longtemps oubliés [4], se joignent des redressements de toute sorte, et les deux volumes de M. de V. complètent aussi bien la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet et le *Catalogue* de Viollet-le-Duc [5], que le *Manuel du Libraire* [6] et

---

1. Marie Stuart, comme l'a parfaitement établi M. Wiesener, n'est pas l'auteur des douze sonnets au comte de Bothwell qui lui ont été attribués par des ennemis.

2. [Toute cette histoire du sonnet à l'étranger est fort incomplète et superficielle. Pour l'Allemagne notamment, M. de V. ne dit pas un mot de l'épidémie de sonnets qui sévit dans l'école romantique, et contre laquelle Baggesen fit un livre exprès. Il ne parle, ni des *Sonnets cuirassés* de Rückert, ni des admirables sonnets de Platen, ni des sonnets, très-rares mais si beaux, de Heine. — G. P.]

3. C'est le cas de citer le dernier vers d'un sonnet de M. Paul Garnier sur le *Sonnet* (t. II, p. 107) : « Et dans son étincelle on revoit le soleil. »

4. A. de Beauregard (de Lyon), François Dambrun, gentilhomme de la maison de la duchesse de Ferrare (Renée de France), Rostaing de Luzy, Marc Gilles Mancel (de Normandie), Mauvernois, Jacques Moysson, H. Piccardt, de La Ronce, Pierre Tredehan (d'Angers), secrétaire du cardinal de Meudon (Du Bellay), etc.

5. M. de V. relève aussi quelques erreurs de Viollet-le-Duc, notamment (t. I, p. 105), celle que commet le zélé bibliophile en affirmant que le poète Isaac Habert n'avait pas été connu des biographes antérieurs, alors que Goujet, Ph. de La Madelaine, Brunet l'avaient mentionné tous les trois.

6. Les lacunes de cet ouvrage sont indiquées tome I, p. 96, 98, 100, 106, 111, 198,

que le *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*. Des citations tirées de livres rares, prises surtout parmi ces pièces liminaires qui abondent dans les bouquins du XVIe siècle, ajoutent un singulier agrément aux trois cents pages où l'auteur passe en revue l'armée presque infinie des anciens *sonnettistes*, armée à laquelle le dépouillement de douze à treize cents volumes du *Mercure de France* et du *Mercure galant* a fourni beaucoup d'obscurs soldats.

Quant aux *sonnettistes français modernes* (1801-1869), ils sont eux aussi en quelque sorte innombrables : la liste qu'en dresse M. de V. est des plus curieuses. Parmi ces *sonnettistes*, on n'est pas peu surpris de rencontrer Carnot (p. 129, 130). Des anecdotes, des rapprochements, des extraits, le tout entremêlé de bien des mots heureux, rompent d'une manière agréable la monotonie inséparable des longues énumérations.

Le livre n'est ni sans lacunes, ni sans erreurs. Parmi les sonnets qui ont été oubliés, je me contenterai de signaler, pour le XVIe siècle, vingt-deux sonnets pieux de Lancelot de Carle, évêque de Riez (à la suite de sa paraphrase de : l'*Ecclésiaste de Salomon* (Paris, 1561), et vingt sonnets anonymes (quelques-uns fort remarquables) qui se lisent à la suite de la *Plainte de la Guiene au Roy* (Bourdeaux, S. Millanges, 1577), réimprimée par M. Jules Delpit dans le 1er volume des *Publications de la Société des Bibliophiles de Guyenne* (Bordeaux, Gounouilhou, 1868) ; pour le XVIIe siècle, le sonnet jadis si célèbre de l'abbé de Rancé, que l'on retrouve encore dans certains ouvrages de piété, et un sonnet de Claude le Petit contre Marc de Mailliet, rapporté par Jean Rou (*Mémoires*, 1857, t. II, p. 318)[1]. Quelques-unes des petites notices retracées par M. de V. pourraient — qui s'en étonnera ? — être plus exactes. Une attentive révision fera disparaître des taches qui sont presque toutes légères, et bientôt, croyons-le, une nouvelle édition, débarrassée de toutes fautes, enrichie de considérables additions, en un mot, irréprochable à tous les points de vue, viendra tenter non-seulement les poètes et les érudits, mais encore tous les hommes de goût qui ne sont pas compris dans ces deux catégories[2]. T. DE L.

207, 232 ; tome II, p. 8, 14, 33, 82, etc.

1. On lit (t. II, p. 18) que Claude le Petit « monta jeune sur le bûcher, en place de » Grève, l'an 1622, pour avoir composé des vers infâmes. » 1622 est là pour 1662 (voir, pour cette dernière date, les *Trois lettres inédites relatives à Claude le Petit* insérées par moi au *Bulletin du Bouquiniste* du 1er avril 1872, p. 147) ; c'est un lapsus typographique non relevé aux *errata*. L'imprimeur de M. de V., M. Jouaust, d'ordinaire si soigneux, a déplorablement multiplié les fautes dans ces deux volumes d'un aspect si élégant, et l'on n'a que trop l'occasion de répéter, à ce sujet, ce que dit l'auteur (t. I, p. 115) d'un recueil de vers de Guillaume de Buys (l'*Oreille du prince*, Paris, 1582, in-8°) : « Les » *coquilles* semblent s'y être donné rendez-vous. »

2. [Nous devons ajouter que l'article de notre érudit collaborateur nous parait un peu trop bienveillant. M. de V. est loin d'avoir rassemblé tous les faits intéressant l'histoire du sonnet ou même d'avoir choisi les plus saillants. Ses énumérations indéfinis de noms et de dates auraient pu être mieux disposées et même avantageusement remplacées par des résumés bien présentés. Il y a, pour toute la partie ancienne, des omissions et des erreurs que M. T. de L. n'a pas toutes relevées. Enfin il règne dans tout ce livre un esprit de dévotion que nous n'avons pas à juger, mais qui paraît fort étrange en pareil sujet. — G. P.]

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente à la librairie BROCKHAUS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

BIBLIA veteris, testamenti Æthiopica, in 5 tomos distributa, ad librorum manuscriptorum fidem ed. et apparatu critico instruxit Prof. Dr A. DILLMANN. T. II, sive libri regum, paralipomenon, Esdrae, Esther. Fasc. II, quo continentur libb. regum III et IV. In-4°. 12 fr.

M. WOLFF Muhamedanische Eschatologie. Nach der Leipziger u. d. Dresdener Handschrift zum 1. Male arabisch u. deutsch m. Anmerkgn. hrsg. In-8°. 14 fr. 70

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. BRUGSCH Grammaire hiéroglyphique contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture sacrées des anciens Égyptiens, composée à l'usage des étudiants. 1 vol. in-4° cart. 32 fr.

Le même relié et interfolié. 42 fr. 70

En vente à la librairie LÜDERITZ, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

C. WOLFF D. mitteleuropæischen Staaten nach ihren geschichtlichen Bestandheilen d. ehemal. rœm.-deutschen Kaiserreichs. Chromolith. Gr. in-fol. 10 fr. 70

En vente à la librairie T. O. WEIGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

KATALOG Frühester Erzeugnisse d. Druckerkunst der T. O. Weigel'schen Sammlung. Zeugdrucke, Metallschnitte, Holzschnitte, etc. Catalogue des premières productions de l'art d'imprimer. (Aus « die Anfænge der Buchdruckerkunst v. T. O. Weigel u. Dr A. Zestermann. ») M. 12 Abbildungen (wovon 4 in Holzschn. u. 8 in Kpfrst. in-8°, in-4° et in-fol.). 16 fr.

En vente à la librairie HAHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. DUNTZER Homerische Abhandlungen. In-8°. 12 f.

En vente à la librairie BESSER, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. G. MULLER Die Semiten in ihrem Verhæltniss zu Chamiten u. Japhetiten. 6 fr. 70

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;

MM. **Kablé,** conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg,* propriétaire de la librairie *A. Franck,* 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 20 Sixième année 18 Mai 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ Les Pontifes de l'ancienne Rome. 1 vol. in-8° jésus. 8 fr.

PLACITA graecorum de origine generis humani collegit et explanavit A. Bouché-Leclercq. In-8°. 2 fr.

LA PASSION du Christ, poème écrit en dialecte franco-vénitien du XIVe siècle, par M. Boucherie. In-8°. 2 fr.

LA VIE de Sainte Euphosyne. Texte romano-latin du VIIIe-IXe siècle, par le même. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et Cie, 77, boulevard Saint-Germain.

M. BRÉAL Quelques mots sur l'instruction publique en France. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annalen d. Vereins f. nassauische Alterthumskunde u. Geschichtsforschung, 5. Bd. 2. Heft. 1871. M. 4 lith. Taf. (in-8°, in-4° et fol.). In-8°. Wiesbaden (Roth). 2 fr. 70

Apulejus, Psyche u. Cupido. Ein Mærchen. Deutsch v. Dr Jul. Bintz. In-16, viij-79 p. Leipzig (Breitkopf u. Hartel). 2 fr.

Eucken (R.). Ueb. Bedeutung d. aristotelischen Philosophie f. d. Gegenwart. Akademische Antrittsrede, geh. a. 27 November 1871. In-8°, 35 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 35

Eutropi breviarium ab urbe condita. Hartel recognovit. In-8°, viij-84 p. Berlin (Weidmann). 80 c.

Gruppe (O. F.). Leben u. Werke deutscher Dichter. Gesch. d. deutschen Poesie in d. 3. letzten Jahrhunderten. 1. Bd. M. 7 Bildnissen in Stahlst. 2. (Titel) Ausg. In-8°, xvij-744 p. Leipzig (1863-64) (Brandstetter). 6 tr. 40

Hipler (F.). Analecta Warmiensa. Studien z. Geschichte der ermlænd. Archive u. Bibliotheken. In-8°, 173 p. Braunsberg (Peter). 4 fr.

Lorenz (O.) et **Scherer** (W.). Geschichte d. Elsasses v. d. æltesten Zeiten bis auf d. Gegenwart. Bilder a d. polit. u. geistl. Leben d. deutsch. Westmark. In zusammenh. Erzæhl. 2. Aufl. M. e. Bildnisse J. Sturms u. Will. Unger (in Kpfrst.). In-8°, xij-500 p. Berlin (Duncker). 6 fr. 70

Newton (I.). Mathematische Principien der Naturlehre. M. Bemerkungen u. Erlæuterungen v. Prof. J. P. Wolfers. In-8°, viij-666 p. Berlin (Oppenheim). 16 fr.

Polybii historiae ed. E. F. Hultsch. Vol. IV. In-8°, 1025-1488 p. Berlin (Weidmann). 6 fr.
Vol. I-IV. 17 fr. 65

Publications de la section historique de l'institut royal grand-ducal de Luxembourg (ci-devant société archéologique du grand-duché, vol. XXXI). IVe année 1870-1871. In-4° (xxxix-20 p. avec 5 pl. in-4° et in-fol.). Luxembourg (Bück). 16 f.

Port (C.). Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire. 11e à 14e livr. In-8° à 2 col. Paris (Dumoulin).

Roget de Belloguet. Ethnogénie gauloise, ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes. Introduction, 1re partie, Glossaire gaulois, av. 2 tableaux généraux de la langue gauloise. 2e édition. revue, corrigée et considérablement augmentée. In-8°, xxj-456 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 9 fr.

Sancholle (F.). Les Finances de la France depuis 1815 jusqu'à nos jours. Sully et Colbert. Le baron Louis. Le comte de Villèle. Le comte Roy. Le comte Corvetto. De Chabrol. De Montbel. Laffitte. Humann. T. Duchâtel. H. Passy. Lacave-Laplagne. Dumont. Bineau. Fould. MM. Magne et Pouyer-Quertier. In-8°, 80 p. Paris (Dupont). 2 fr.

Second (J.). Odes. Traduction nouvelle par V. Develay. In-32, 63 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 2 fr.

Sybel (H. v.). Was wir von Frankreich lernen kœnnen. In-8°, 16 p. Bonn (Cohen et S.). 75 c.

Wedgwood (H.). A Dictionary of english Etymology. 2nd ed. thoroughly revised and enlarged, with an Introduction on the Origin of Language. In-8°, cart. London (Trübner). 32 fr. 50

Wescher (C.). Notice de plusieurs textes palimpsestes, qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte. In-8°, 20 p. Paris (Donnaud).

Urkundenbuch d. histor. Vereins f. Niedersachsen. 8. Heft. A. u. d. T. Urkundenbuch d. Stadt Lüneburg bis z. Jahre 1369 bearb. v. W. F. Volger, hrsg. v. hist. Vereins f. Niedersachsen. In-8°, viij-449 p. Hannover (Hahn). 8 f.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — **18 Mai** — **1872**

Sommaire : 98. Bacher, Nizâmî. — 99. Müller, Le Groupe aryen et le Groupe sémitique. — 100. Curtius, Études sur la Grammaire grecque et sur la Grammaire latine. — 101. Paris, Les Manuscrits de la Bibliothèque du Louvre. — 102. Luzel, Contes bretons. — 103. De Lassberg et Uhland, Lettres p. p. Bartsch et Pfeiffer. — Variétés : Trois lettres inédites de La Mothe Le Vayer à Pierre du Puy.

98. — **Nizâmî's Leben und Werke** und der zweite Theil der nizâmîschen Alexanderbuches mit persischen Texten als Anhang. — Beitræge zur Geschichte der persischen Literatur und der Alexandersage von Dr W. Bacher. Leipzig, Verlag von W. Engelmann, 1871. In-8°, viij-122 p., textes 39 p.

L'histoire de la littérature persane compilée par de Hammer a sans doute rendu et rend encore de grands services, mais on sait combien elle est défectueuse et avec quelle réserve on doit la consulter. C'est avec de consciencieuses monographies comme celle que nous avons sous les yeux qu'on pourra un jour refaire cette histoire, et l'on doit savoir gré à M. Bacher d'avoir tourné son attention sur celui des grands poètes persans qu'on avait le plus négligé en Europe.

Son travail se compose de deux parties bien distinctes. Dans la première, M. B. cherche à retracer les principaux faits de la vie de Nizâmî, à peindre son caractère et ses mœurs, en s'aidant des écrits mêmes du poète. Dans la seconde, il analyse le deuxième livre de l'histoire fabuleuse d'Alexandre (Khirad-Nâmah), dans lequel ce prince est envisagé comme philosophe et comme prophète, après avoir été représenté comme conquérant dans le premier livre (Iqbâl-Nâmah). Sans se borner à une sèche analyse, M. B. discute un certain nombre de points, relatifs à la légende d'Alexandre, qui avaient été seulement effleurés dans les travaux de ses devanciers. Son étude forme un complément nécessaire de celle de Spiegel qui, volontairement, avait laissé de côté le Khirad-Nâmeh comme *ne représentant pas les croyances populaires des Orientaux*. Ce jugement est d'ailleurs un peu hasardé, M. B. le démontre fort bien, et nous renvoyons le lecteur désireux de se former une opinion à ce sujet au chapitre intitulé par l'auteur *Quellen Nizâmî's*.

Dans le chapitre suivant, on trouve une dissertation sur le rôle que joue *Belinas* dans l'histoire d'Alexandre. M. B. identifie, non sans raison, ce personnage avec Apollonius de Tyane, contre Spiegel qui voulait y voir Pline. M. B. paraissant ignorer l'existence d'un excellent mémoire de M. Leclerc, ayant pour titre *Belinas et Apollonius de Tyane*, et paru dans le Journal asiatique d'août-septembre 1869, nous le lui signalons.

Puis viennent neuf autres chapitres dont voici le contenu : *Zehn einleitende Erzæhlungen; Alexander als Philosoph; Alexanders Berufung zur Prophetie, Die Weisheitsbücher; Beginn der Reise, Züge im Westen; Zug durch den Süden; Züge im*

Osten; Zug durch den Norden, das Eldorado; Krankheit und Tod Alexanders; Schiksal der Verwandten Alexanders und der Sieben Weisen.

Dans la première partie de son ouvrage, M. B. commence par déterminer la véritable date de la mort de Nizâmî, ainsi que celle de sa naissance. On admet généralement, sur l'autorité de Daulet-Shâh, que Nizâmî naquit en 513 et mourut en 576 (de l'hégire). Hadji Khalfa n'est pas d'accord avec lui-même sur la date de la mort, car il donne, en différents endroits de son encyclopédie bibliographique, tantôt le chiffre 576, tantôt 596, 597 et 599. Si l'on avait examiné de plus près les œuvres de Nizâmî, depuis longtemps déjà on connaîtrait la vérité. En effet, trois des poèmes du *Khamsah* sont datés. *Khosrou et Shîrîn* fut terminé en 571; *Lailâ et Madjnoûn*, en 584, et le *Haft Paikar*, en 595. De plus, Nizâmî nous apprend lui-même, dans l'introduction de *Lailâ et Madjnoûn*, qu'il avait alors 49 ans. Enfin, une glose, ajoutée à la fin de l'*Iskandar-Nâmah*, le fait mourir à l'âge de 63 ans. Si donc il avait 49 ans en l'an 584, il est mort en 599, ce qui concorde avec le chiffre le plus élevé donné par Hadji Khalfa, et sa naissance doit être placée en 535. M. B. aurait pu faire observer que les dates erronées 513-576, elles-mêmes, fournissent une preuve en faveur de l'exactitude de la glose susdite, car, d'après ces dates, Nizâmî aurait également vécu 63 ans.

Les chapitres subséquents sont consacrés à l'examen de chacun des poèmes qui forment le *Khamsah*. Grâce à de nombreux fragments de ces poèmes, M. B. parvient à reconstituer une biographie assez détaillée de leur auteur. Le texte des fragments est imprimé à la fin de l'ouvrage, d'après un manuscrit de Breslau, comparé, pour le deuxième livre de l'histoire d'Alexandre, avec l'édition de Calcutta.

M. B. s'est cru obligé de traduire ces fragments en vers blancs; aussi sa traduction, généralement fidèle, est-elle, en quelques endroits, un peu trop libre. Par exemple (p. 12-13) l'hémistiche : *Khâki tab ârandah betâboût bakhsh* est rendu par : « Schaff' bei Seit' den Staub, *der dæmpft das Feuer;* » l'hémistiche : *Abi tou bâshad kié shoûyî Khâki dil* par : « Beuge tief vor ihm dich, dass erhœht » dich; » l'hémistiche : *Zi kâr oftâdeyirâ kâr sâzîm* par : « Dem Tiefgebeugten » neue Kræfte geben. » C'est tenir peu compte du texte. Dans quelques cas seulement, il y a inexactitude, parfois même, contresens. Ainsi, dans une élégie sur la mort de sa mère, Nizâmî s'exprime en ces termes :

Gham bîshtar az qiyâs khward ast
Girdâbeh fozôun zi qaddi mard ast

et M. B. traduit (p. 9) :

Viel des Kummers ward ihr zugemessen,
Manneshoch umtobte sie sein Strudel.

Dans ce vers, le second hémistiche s'applique à la généralité des hommes et non à la mère de Nizâmî. Le sens est : « Le gouffre (de la vie) dépasse la taille de » l'homme. »

P. 13, nous lisons :

Niemand kann des Freundes ganz entraten,
Wie erst jemand, der noch Beistand durstet

Le texte est :

Hast zi yârî hamahrâ nâgozîr
Khâssah zi yârî kié bowad dastgîr

Conséquemment, le sens du second hémistiche doit être rendu ainsi : « Surtout » d'un ami qui tende une main secourable. »

P. 35, M. B. traduit ainsi un hémistiche d'une élégie de Nizâmî sur la mort de sa première femme : « Dein Aug' hielt bœses Auge von mir ferne. » Or le texte est : *Zi tsheshmi manesh tsheshmi bad doûr kard*, ce qui signifie : « Le mau- » vais œil l'a éloignée de mes yeux. »

P. 38, on lit : « Denn wenn gestohlen auch, die Waar' ist kostbar. » C'est le contraire qu'il faudrait. Le texte : *Kié kâlây dozdîdah arzân bowad* n'admet qu'une interprétation : « Car un objet volé est à bon marché. »

P. 39, la phrase : « Wæhle, wie das Veilchen, eine Farbe » ne nous paraît pas rendre exactement : *Begzar tshou banafshah az dou roûyî.* Nizâmî a sans doute voulu dire : « Sois hypocrite, comme la violette (qui se cache). »

P. 43, au lieu de Er schloss, il faudrait *il ouvrit,* car le texte porte Bâz kard.

P. 52, nous lisons :

Denn den Harrenden entfliehen Seufzer,
Hilfe fleh'n von dir sie, komm' und rette!

Le texte est :

Montazirânrâ belab âmad nafas
Ey zi tou faryâd befaryâd ras

Il faut donc traduire : « Ceux qui t'attendent sont prêts à rendre le dernier » soupir ; O toi qui fais pousser des gémissements, accours au moins à ces gé- » missements (arrive au secours) ! »

P. 53 (il s'agit des infidèles), nous lisons :

« Auf gebiete dem Seraphimheere,
Dass den Glanz der Lichter sie entzünden. »

Le texte dit tout autrement :

Khîz ou befarmây sarâftl râ
Bâd damîdan dou seh qandîl râ

« Lève-toi, ordonne à l'ange de la mort d'éteindre deux ou trois flambeaux, » c'est-à-dire, de faire mourir quelques-uns de ces infidèles.

P. 103, l'hémistiche : « Ein Echo, das der Frage war entsprechend » ne rend pas bien : *Sedâyî kié mânand bâshad begoft,* c'est-à-dire : « Un écho qui ressem- » blait à des paroles. » Quant aux mots *pas sî tshehel roûz* (p. 39 du texte), c'est par inadvertance qu'ils ont été rendus ainsi : « Nach zwanzig, dreissig..... » Tage » (p. 102), il faudrait *dreissig, vierzig.* Rappelons enfin à M. B. que le mot *honar* n'est pas synonyme de *vertu* (Tugend), comme il a constamment traduit, mais signifie *mérite, talent.*

Relativement aux textes, très-bien édités d'ailleurs, nous n'aurons qu'une seule observation à faire sur le choix d'une leçon. A la p. 17 du texte, l. 6, M. B. propose de changer *doûstar* en *doûstî* dans le vers :

Né dânam kasî koû bedjân oû betan
Marâ doûstar dârad az khwîshtan

et traduit conformément à cette correction :

« Und keinen weiss ich, der mit Leib und Seele,
Mir Freundschaft mœchte treu und innig widmen?

Ce changement n'est pas nécessaire. *Doûstar* est pour *doûsttar*; c'est une forme allégée pour les besoins du mètre, et comme *doûsttar dâshtan* signifie *aimer mieux*, nous traduirons : « Je ne connais personne (au monde) qui, de corps et d'âme, » m'aime mieux que je ne le fais moi-même. »

Signalons en terminant quelques fautes d'impression omises dans le trop court errata. P. viij, note, lisez *'aib* et non *ghaib;* p. 6 du texte, l. 8, *în* et non *ibn;* p. 7, l. 6, *anbiyâ* au lieu de *anyiyâ;* p. 8, l. 12, il ne faut pas de *hamzah* sur le *hé* de *dargah*, ca, dans ce mot, le *hé* est *malfoûzah* et non *makhfî;* p. 11, 3 l. av. la fin, lisez *aurangesh* au lieu de *auranges;* p. 13, l. 3, *hâsil* et non *khâsil; Ibid.*, i. 7, *rizq* au lieu de *zirq*. A la p. 14, un vers a été omis; on en trouve la traduction p. 34, l. 21; p. 20, l. 1, lisez *khâss* au lieu de *hâss; ibid.*, l. 7, *djoz* au lieu de *khoz;* p. 33, l. 5, *har koû*, au lieu de *ham koû;* p. 34, l. 16, *négardad* au lieu de *bégardad;* p. 14 et 75 de la traduction, notes, *makhzan* et *zanî* au lieu de *manîzan* et *ranî*.

Un mot encore sur une particularité orthographique. Pourquoi M. B. écrit-il avec persistance un simple *kâf* dans les mots tels que *ânkié*, « celui qui, » *har kié*, « quiconque ? » Cela est tout à fait contraire aux règles de la grammaire persane[1].

S. Guyard.

---

99. — Friedrich Müller. Indogermanisch und semitisch. Ein Beitrag zur Würdigung dieser beiden Sprachstæmme. Vienne, Gerold. 1870. In-8°, 16 p.

C'est une heureuse idée qu'a eue M. Frédéric Müller d'énumérer tous les points fondamentaux sur lesquels il y a, entre les idiomes sémitiques et les langues indo-européennes, des différences radicales : car on voit encore le problème de la parenté de ces deux familles de langues traité par des savants qui ne se rendent pas bien compte du vrai nœud de la difficulté.

Ces points sont au nombre de sept : 1° *Phonétique*. Tandis que dans les langues indo-européennes, dès la période la plus ancienne que nous puissions atteindre, les aspirées *gh, dh, bh* correspondent aux trois consonnes sonores *g, d, b*, nous voyons que dans les langues sémitiques ce sont les trois consonnes muettes *k, t, p* qui vont parallèlement aux spirantes *h, s, f*. En outre, les langues sémitiques présentent cette particularité qu'elles ont donné naissance, dans la série gutturale et dentale, à des consonnes emphatiques (k à côté de *k*, *ṭ* à côté de *t*) qui manquent dans l'autre famille de langues. Enfin, des deux liquides, la lettre *l* paraît la plus ancienne en sémitique, et la lettre *r* en indo-européen. Parmi les voyelles, nous trouvons cette différence qu'*ai, au* sont toujours en sémitique le produit de la rencontre de *a* + *i*, *a* + *u*, ou bien *a* + *y*, *a* + *v*,

1. On trouve quelquefois, il est vrai, *ánk* pour *ánkié*, mais jamais *hark* pour *har kié*.

tandis que dans la famille arienne *ai*, *au* peuvent provenir d'un renforcement de l'*i* ou de l'*u*.

2e *La syllabe.* En indo-européen, la syllabe peut commencer soit par une voyelle, soit par une consonne, soit par plusieurs consonnes. En sémitique, il faut que la syllabe commence toujours par une consonne simple : elle ne peut commencer ni par une voyelle, ni par plusieurs consonnes. La syllabe sémitique doit toujours finir, soit par une voyelle, soit par une consonne simple : les langues indo-européennes permettent à la fin de la syllabe un groupe de consonnes.

3e *La racine.* Les deux familles de langues ont des racines verbales et des racines pronominales. Mais tandis que dans les langues indo-européennes les racines verbales sont toujours monosyllabiques, les racines verbales des langues sémitiques ont trois consonnes, lesquelles formaient probablement à l'origine trois syllabes. Peut-être ces formations trilitères ne sont-elles pas des racines, mais de véritables mots : la façon dont ces mots ont été tirés d'anciennes racines monosyllabiques nous échappe complétement. Aussi longtemps que ce problème n'aura pas été résolu, les racines sémitiques et les racines indo-européennes sont des quantités irréductibles entre elles et ne souffrant aucune comparaison.

4e *Le mot.* Les langues ariennes, pour former leurs mots, placent toujours l'élément pronominal après l'élément verbal : elles ne connaissent, en d'autres termes, que des suffixes. Les langues sémitiques ont, en outre, des préfixes. De plus, la voyelle indo-européenne ne se modifie que dans les limites d'une certaine série vocale : ainsi l'*a* se renforce en *ā*, l'*i* en *ai*, l'*u* en *au;* mais *i* ne pourrait se renforcer en *au*, ni *u* en *ai*. Le sémitique procède autrement. La voyelle exigée par un certain type grammatical entre dans le mot sans aucun égard pour la nature de la voyelle primitive, si tant est qu'on puisse parler de voyelle primitive pour les langues sémitiques.

5e *Les catégories grammaticales.* Le genre grammatical est triple dans les langues indo-européennes : masculin, féminin, neutre. En sémitique, il n'y a que le masculin et un féminin-neutre. En revanche, le verbe sémitique marque le genre à la seconde et à la troisième personne, tandis que le verbe indo-européen est absolument indifférent à la distinction des genres. La déclinaison arienne comprend huit cas : c'est tout au plus, si les langues sémitiques nous montrent les traces de trois formes casuelles différentes. Le verbe sémitique n'a que deux formes temporelles : le présent et l'aoriste; le présent est marqué à l'aide d'un suffixe, l'aoriste à l'aide d'un préfixe. En indo-européen, il existe, outre le présent et l'aoriste, un parfait, sans compter les formes marquant les divers modes de l'action, telles que l'optatif et le subjonctif. Le verbe indo-européen se laisse déterminer par certaines particules d'origine pronominale qui viennent se placer devant lui, et qui expriment diverses relations d'espace ou de temps. Le sémitique n'a rien de pareil : il est obligé de marquer ces relations à l'aide de mots concrets ou moyennant des formations verbales d'une espèce particulière.

6e *Composition des mots.* La seule composition que permettent les idiomes

sémitiques, c'est celle d'un substantif avec un pronom personnel : contrairement au principe des langues ariennes, c'est le mot déterminé qui précède. D'autre part, les langues sémitiques peuvent assembler en un composé le verbe et son régime direct, quand celui-ci est un pronom : c'est là un empiètement sur la syntaxe qui est tout-à-fait étranger à la famille indo-européenne. Si le persan présente un fait analogue, il y faut voir un effet de l'influence sémitique. Les suffixes pronominaux qui sont ainsi joints au verbe sont identiques aux suffixes possessifs, de sorte qu'il est impossible d'expliquer le fait par la juxtaposition.

7e *Mode de développement des deux familles de langues.* Les langues sémitiques ressemblent à une construction de granit qui résiste à l'action du temps. Grâce à la nature plus forte de leurs articulations, à la structure plus simple de leurs syllabes, à la moindre étendue des mots, elles échappent aux altérations qu'ont souffertes les langues indo-européennes. Les changements survenus peuvent tous s'expliquer, sauf quelques faits d'assibilation et d'aspiration, par le déplacement de l'accent. Ainsi *taktulu* devint *tektul*, *tiktôl* dans les idiomes araméens et en hébreu, lorsque l'accent passa de l'antépénultième sur la seconde syllabe. Ces modifications ne concernent guère que les voyelles : on ne voit pas des consonnes tomber, comme dans les langues ariennes, ni les suffixes se souder à la racine de telle façon qu'ils semblent faire corps avec elle.

Telles sont les sept différences formelles constatées par M. Frédéric Müller. Quant aux différences matérielles, il ajoute que si pour les racines pronominales il est impossible de ne pas reconnaître une certaine ressemblance, cela s'explique aisément par la nature même de ces racines, qui sont monosyllabiques et consistent uniquement en une voyelle ou en une consonne suivie d'une voyelle : des mots d'une structure aussi élémentaire, ne comportaient pas une grande diversité et des rencontres étaient inévitables. L'auteur ne parle pas des racines verbales, dont l'examen le conduirait trop loin.

Nous nous sommes borné à résumer les faits présentés par M. Müller, qui nous paraissent généralement exacts, quoiqu'il y ait quelques réserves à faire sur quatre ou cinq points. Ainsi nous ne croyons pas que l'argument tiré du mode de développement des deux familles de langues soit, en réalité, distinct de l'argument qu'on peut tirer de la différence de structure. Il n'y a pas non plus de raison pour parler, en un travail de ce genre, des particules qui viennent se placer devant le verbe indo-européen : c'est là un fait trop récent pour entrer en ligne de compte. Ces particules ne sont pas autre chose que d'anciens adverbes. La conjugaison indo-européenne, en ses trois temps les plus anciens : présent, aoriste et parfait, est le résultat d'une répartition graduelle de formes d'abord employées l'une pour l'autre ; on en peut dire autant des modes. Il n'est pas sûr que le *l* indo-européen soit moins ancien que le *r*. L'ordre adopté par les composés ariens, où le déterminant précède le déterminé, n'est pas invariable, comme le prouvent les composés védiques tels que *vidad-vasu* et les composés grecs comme φιλοκερδής.

La conclusion à laquelle arrive M. F. Müller, c'est que les deux types sont absolument différents. Les partisans d'une langue mère ario-sémitique devraient

choisir pour elle entre les deux types, et ils auraient ensuite à expliquer pourquoi et comment l'une des deux familles s'est complètement écartée du type primitif. Ce sont les langues sémitiques qui ont la structure la plus ancienne : la déviation devrait donc être mise au compte des idiomes indo-européens. Mais ce n'est pas ainsi que le problème a été posé en ces dernières années : les partisans de l'unité ario-sémitique partent ordinairement du type arien, et ils vont chercher dans les racines sémitiques, l'un des formations nominales indo-européennes, l'autre des racines indo-européennes déjà composées avec des prépositions.

Au reste, si M. Müller repousse avec beaucoup de décision ces hypothèses, il ne nie pas pour cela l'unité de race : il paraît au contraire l'admettre. Mais, ajoute-t-il, l'unité de race et l'unité de langue sont deux ordres de faits absolument indépendants, l'origine du langage étant postérieure à la différenciation des races. Cette dernière conclusion dépasse les prémisses. Rien ne prouve que les racines qui composent le fonds des langues indo-européennes aient été le premier langage de cette race : il est probable, au contraire, que c'est le résidu d'une ou plusieurs évolutions linguistiques antérieures.

M. B.

---

100. — **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik**, herausgegeben von Georg Curtius. Zweiter Band. Zweites Heft. Leipzig, Hirzel, 1869. In-8°, vj-203-450 p.

Ce second cahier du second volume des études grammaticales publiées sous la direction de M. G. Curtius (voir la *Revue critique*, 1869, II, 100, 165) comprend des travaux de trois auteurs.

I. Windisch, recherches sur l'origine du pronom relatif dans les langues indo-germaniques, 203-419. Dans ce travail qui occupe presque tout ce cahier, M. Windisch s'efforce d'établir que la racine *ja* d'où le pronom relatif est originaire en sanscrit, en zend et en grec n'avait primitivement d'autre valeur que de rappeler l'idée de ce dont avait déjà parlé. L'auteur y mêle beaucoup de recherches étymologiques sur les pronoms démonstratifs.

II. M. Roscher développe que les mots ψιλεύς, ψίλαξ, φιλόψιλος (Suidas, Æsychius) dérivent de πτίλον signifiant *aile* au propre et au figuré. — Il relève la forme aspirée *phiissimo* pour *piissimo* dans une inscription inédite d'Ostie. 423-425.

III. M. Kraushaar dérive ἐάω de ἐσFαjω qu'il rattache à la racine sanscrite *as* signifiant *jeter*, *laisser aller*. 429-433.

IV. M. G. Curtius publie une tentative d'étymologie du mot osque *cebnust*, reproduit avec quelques remarques l'inscription locrienne éditée par Oiconomides (Athènes, 1869, in-4°), et appelle l'attention sur la forme d'impératif pluriel aoriste moyen ἀνελόσθω qui se rencontre dans une inscription de Tégée.

X.

---

101. — **Les Manuscrits de la Bibliothèque du Louvre,** brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai 1871. Par Louis Paris, directeur du cabinet historique. Paris, au bureau du Cabinet historique, 1872, xj-165 p.

La Bibliothèque du Louvre avait un catalogue de ses manuscrits, manuscrit lui-même; M. L. Paris en avait pris une copie, qui s'est trouvée, après l'anéantissement de cette belle bibliothèque, représenter seule les trésors détruits. M. P. l'a publiée, avec des remarques intéressantes, dont beaucoup sont dues à M. Barbier, bibliothécaire du Louvre. Il a fait précéder ce catalogue de la reproduction d'une bonne notice sur la bibliothèque disparue, publiée en 1858 par M. Rathery, et l'a fait suivre de pièces inédites, tirées des collections du Louvre, dont il avait heureusement la copie. Cet *appendice* se compose : 1° de 19 pièces fort intéressantes, relatives en grande partie aux comptes de la maison d'Orléans-Valois aux xive-xve siècles (l'une de ces pièces, où il s'agit de Triboulet, « fou du roi de Sicile, » a fourni à M. P. l'occasion d'une curieuse annotation; une autre est le mandat d'un don de 100 écus d'or fait à Clément Marot par François Ier, avec la quittance du poète); 2° 4 pièces empruntées au Recueil Bourdin, d'une assez grande valeur historique (surtout la lettre de Tranchelion au duc de Guise, du 29 décembre 1557); 3° 38 pièces, presque toutes curieuses, tirées des papiers de Noailles (signalons une lettre de Mme de La Vallière, une de la princesse de Conti sa fille, et cinq lettres piquantes d'Elisabeth de Parme, fille de Louis XV, etc.); 4° la *Vie de Nicolas Rapin* par Colletet.

Le catalogue lui-même comprend 346 numéros. Nous y renvoyons naturellement ceux de nos lecteurs qui veulent se donner le triste plaisir de connaître l'étendue de nos pertes. Nous ne ferons qu'un petit nombre de remarques : Le n° 1, ms. célèbre connu sous le nom d'*Heures de Charlemagne*, est heureusement sauvé, grâce à sa translation au Musée des Souverains; il en est de même des n°s 195 (Profession de foi des commandeurs du Saint-Esprit) et 346. — Au n° 39 (Table du recueil de Saint-Genis) est rattachée une note intéressante de M. Barbier; au n° 64 (*Registres du Parlement*) M. P. mentionne quelques pièces dont il a la copie; il possède en entier et va publier celle du n° 159, *Les Marques glorieuses du militaire françois*, état, dressé par d'Hozier, des officiers français tués à l'ennemi jusqu'au règne de Louis XVI; il promet aussi la publication de l'*Inventaire*, copié par lui, *des papiers de Noailles* (n° 236), dont la perte est si regrettable; au n° 331, *Manuscrits Colletet,* nous trouvons des renseignements sur les *Vies des poètes* publiées ou conservées en copies, qui seront utilisés dans un travail plus complet que nous soumettrons prochainement à nos lecteurs. Beaucoup d'autres articles mériteraient d'être signalés : mais nous n'avons indiqué qu'une partie des manuscrits dont il reste encore quelque chose. La lecture du catalogue laisse en somme l'impression que, pour les manuscrits, la perte a été moins grande qu'on ne devait le craindre. La bibliothèque était surtout riche en documents historiques relativement modernes; les mss. anciens y étaient très-rares. Parmi ceux qui ont été brûlés, beaucoup n'avaient pas une très-grande valeur : il n'en reste encore que trop à regretter.

Cette utile publication aurait gagné à être pourvue d'un index; les recherches n'y sont pas commodes (elles ne sont pas bien longues, il est vrai, le catalogue comprenant seulement 348 numéros).

---

102. — **Contes bretons** recueillis et traduits par F. M. Luzel. Quimperlé, Claret, 1870. In-18, xiv-103 p.

Ce petit volume n'est qu'un ballon d'essai : il doit être suivi d'un recueil considérable de contes bretons recueillis par M. Luzel. Le premier volume contiendra 35 contes, accompagnés de commentaires par M. Reinhold Kœhler. M. Luzel est déjà connu de nos lecteurs par la précieuse collection de chants populaires bretons dont la *Revue critique* a rendu compte (1868, art. 205); il continue, en rassemblant les contes, l'œuvre patriotique et scientifique à laquelle il s'est consacré. Voici comment il en parle lui-même dans sa préface, et nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole : « J'ai souvent songé à recueillir toute » cette littérature orale qui a charmé mon enfance au foyer du manoir paternel, » et aujourd'hui qu'il m'est donné de disposer d'un peu de loisir pour la réali- » sation de ce projet, je veux y consacrer mon temps et mes soins et y apporter » toute la sincérité et l'exactitude désirables en pareille matière. Mon ambition » serait, — toute proportion gardée et dans la mesure de mes forces, — de » faire pour notre Basse-Bretagne ce que les deux Grimm ont fait pour l'Alle- » magne. Tous les soirs, je vais m'asseoir au foyer de la veillée, au coin de » l'âtre enfumé des fermes et des manoirs bretons, et là, suivant l'usage et les » formules antiques, les conteurs les plus renommés de chaque village étonnent » et charment tour à tour mon esprit par les ressources infinies de l'imagination » celtique, si féconde en merveilles, en magies et en enchantements de toute » sorte. Je recueille tout *en breton*, arrêtant souvent le conteur et lui faisant » répéter certains passages, afin de reproduire avec une fidélité aussi rigoureuse » que possible le mouvement, les nuances, la physionomie même de ses narra- » tions, etc. »

M. L. se demande et demande à la critique comment on doit procéder pour la publication et la traduction de récits ainsi recueillis : faut-il reproduire avec une exactitude absolue les paroles mêmes du conteur, ou peut-on « se permettre » quelques légères licences, dans la forme seulement, par la raison que la plu- » part de ces contes ne sont pas plus bretons que français, et qu'on les trouve » un peu dans tous les pays, plus ou moins altérés et modifiés suivant le génie » des peuples ? » C'est une question de goût, de tact et de mesure : un homme placé dans des conditions aussi favorables que M. L. doit entendre le même conte un grand nombre de fois; nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'il supprime, dans son récit définitif, les enjolivements propres à chaque conteur, et à ce qu'il profite des variantes de faits pour donner au conte sa forme la plus logique. Mais il faut procéder à ce travail avec infiniment de précaution et de

sagacité, — et en tout cas indiquer en note les variantes des faits qu'on n'admet pas. Il faut peu se préoccuper de « ménager des transitions, » ne pas chercher à arranger le récit dans un intérêt littéraire, et surtout ne jamais rien ajouter de son cru. Dans un conte qui a paru précédemment à part, et que nous avons été heureux, nous devons le dire, de ne pas retrouver dans ce volume, M. L. s'était permis des embellissements et des *moralisations* absolument contraires à l'esprit des contes populaires (ainsi un des personnages symbolisait, croyons-nous, M. Renan!), qui nous avaient gravement inquiétés sur l'avenir de son recueil. Il s'est préservé de ce défaut dans son volume actuel, et si nous trouvons encore que la forme de ses récits (surtout des trois premiers) manque un peu de simplicité et de précision, nous sommes disposés à rejeter cette infériorité poétique sur les sources où M. L. a puisé [1]. Le sixième conte, le seul dont la traduction soit « tout à fait » littérale, » se trouve aussi être celui dont la forme est la meilleure sous tous les rapports. — L'arrangement discret auquel le collecteur est en droit de soumettre les contes qu'il recueille doit d'ailleurs se produire sur le texte breton même : nous ne voyons aucune raison pour donner de ce texte une traduction « libre. » M. L. dit bien que ce texte a une valeur plus mythologique que philologique, mais les ouvrages bretons ne sont pas si nombreux que les amateurs ne soient bien aises d'avoir une traduction fidèle, qui peut servir à leurs études, au lieu d'une vague imitation ; et les personnes qui s'occupent de littérature comparée sans savoir le breton ne tiennent pas à noter comme breton le trait qu'elles trouveraient dans la traduction et qui ne serait pas dans l'original [2].

Outre deux petites légendes sans grand intérêt, le présent recueil contient cinq contes, qui tous ont de la valeur pour la mythologie populaire, d'autant plus que trois d'entre eux se composent en réalité de deux contes parfaitement différents, soudés ensemble par les conteuses auxquelles M. L. les a empruntés. C'est là un fait qui se reproduit à chaque instant dans les recueils modernes de contes populaires ; et c'est un des cas où la critique du collecteur pourrait intervenir, et dégager les récits originairement distincts, tout en signalant l'existence de la forme où ils sont confondus ; mais pour cela il faudrait avoir recueilli plusieurs variantes des mêmes contes, et nous ne saurions trop engager M. L. et ceux qui l'imitent à s'en procurer autant qu'ils pourront. Publier un conte tel qu'on l'a entendu une fois est bien, si on ne peut faire mieux ; mais c'est le mieux qu'on est en droit d'attendre d'un homme aussi intelligent que M. Luzel.

Nous ne nous arrêtons pas à indiquer les contes publiés dans cet agréable petit volume ; ils reparaîtront, si nous ne nous trompons, dans le recueil dont celui-ci est l'avant-coureur. C'est aussi ce qui nous empêche de présenter quelques remarques de littérature comparée que rend inutiles l'annonce des com-

---

1. M. L. dit qu'il entend un grand nombre de conteurs ; cependant ceux qu'il cite sont peu nombreux : les six contes publiés ici sont dus à deux femmes, Barbe Tassel et Marguerite Philippe.

2. Les trois premiers contes ne sont ici donnés qu'en traduction française.

mentaires de M. Kœhler, et nous terminons cet article en souhaitant vivement qu'un recueil si précieux ne tarde pas trop à voir le jour. L'échantillon que nous annonçons en donne l'idée la plus favorable, et nous ne doutons pas que l'habile et zélé éditeur ne soit, dans son œuvre future, en progrès sur lui-même, comme il l'a toujours été depuis que nous suivons ses travaux.

G. P.

---

103. — **Briefwechsel** zwischen Joseph Freiherrn von Lassberg und Ludwig Uhland. Herausgegeben von Franz PFEIFFER. Mit einer Biographie Franz Pfeiffers von Karl BARTSCH. Wien, Braumüller. 1870. In-8°, cvij-342 p.

Ce livre était prêt pour l'impression quand Franz Pfeiffer mourut, le 2 juin 1868; il a été publié après sa mort par M. J. M. Wagner; M. Bartsch y a joint une excellente biographie de Pfeiffer et une liste de ses écrits. Le volume lui-même se compose : 1° de la correspondance d'Uhland avec Lassberg (1820-1854); 2° de lettres de Lassberg à Pfeiffer (1840-1846); 3° de lettres d'Uhland à Pfeiffer (1842-1861).

Les deux hommes dont la correspondance occupe la plus grande partie de ce recueil ont dans l'histoire littéraire de leur pays une importance fort inégale. Uhland n'était pas seulement un poète remarquable; c'était un savant éminent, qui resterait célèbre dans l'histoire des études germaniques s'il n'avait pas d'autres titres de gloire. Le baron de Lassberg n'était qu'un amateur, très-zélé mais peu critique, qui aimait le moyen-âge et la vieille littérature allemande à la façon des romantiques; bon homme d'ailleurs, type complet de l'Allemand du sud, vivant dans son vieux *Burg* sur le lac de Constance comme un vrai chevalier du temps des Minnesinger, ami en tout des vieilles mœurs et des vieilles choses, ne manquant pas d'originalité et d'esprit, et détestant les Français : « On ne peut » avoir ces livres-là, dit-il en parlant des vieilles éditions du *Fierabras*, qu'à » Paris, et j'irais, s'il n'y avait pas de Français. » Les lettres de Uhland sont bien plus intéressantes et plus nourries de faits que celles de Lassberg; les unes et les autres sont précieuses pour l'histoire des études germaniques.

On y trouve aussi çà et là quelques passages qui concernent notre littérature, dont Uhland s'occupait depuis 1810. Il voulait publier les anciennes romances françaises (6 avril 1827), ce que Bartsch a fait depuis. Il écrivait le 13 juin 1824 : « Deux suppléments aux *Fabliaux* de Méon viennent de paraître. Mais les Fran- » çais ne donnent toujours pas ce qu'ils ont de meilleur, les poèmes héroïques » sur Charlemagne et les romans d'après lesquels ont été faits nos poèmes » d'aventure. »

Un index des faits et des noms aurait ajouté du prix à cet intéressant volume, qui est orné des portraits d'Uhland, de Lassberg et de Pfeiffer.

VARIÉTÉS.

Trois lettres inédites de François de La Mothe Le Vayer à Pierre Du Puy.

M. L. Etienne, dans une thèse pour le doctorat ès-lettres intitulée : *Essai sur La Mothe Le Vayer* (Rennes, 1849, in-8°), après avoir indiqué comme source à consulter les notices de Pellisson et de l'abbé d'Olivet, de Perrault, de Bayle, du P. Niceron et la notice placée en tête de l'édition de Dresde[1], s'exprime ainsi (p. 3) : « Nous ne pouvons guère ajouter à ces biographies. Le Vayer est » l'auteur du monde qui parle le moins de lui-même, de ses amis et de la société » dont il est entouré.....[2] » Cela est vrai du Le Vayer imprimé, mais cela cesse d'être vrai dès qu'il s'agit du Le Vayer inédit. On en aura la preuve en parcourant les trois lettres ci-jointes où l'auteur de *La Vertu des Paiens* parle beaucoup de lui, de ses amis, des affaires du temps, de ses impressions de voyage, de son séjour à la campagne pendant les vendanges de l'année 1636, de sa visite à l'évêque de Poitiers, et de bien d'autres choses encore. Je ne doute pas qu'à l'aide de ces trois lettres et des autres lettres inédites, soit de lui, soit de ses contemporains, qu'il serait possible de retrouver, on ne parvînt à donner une excellente étude biographique sur le savant précepteur du frère de Louis XIV, étude que mérite si bien celui qui se recommande à nous tout à la fois comme philosophe, comme critique et comme écrivain.

Philippe TAMIZEY DE LARROQUE.

I[3].

Monsieur[4],

Je me croiois desja infiniment vostre redevable quand je reçeus à Saumur vos

---

1. 1756-1759, 7 tomes en 14 volumes in-8°. Nous ne possédons aucune édition complète des œuvres du successeur à l'Académie française de Bachet de Meziriac, car l'édition de Dresde, pas plus que les diverses éditions de Paris (de 1653, 2 vol. in-fol.; de 1656, 2 vol. in-fol.; de 1662, 3 vol. in-fol.; de 1669, 15 vol. in-12), ne contient ses deux plus célèbres et plus intéressants ouvrages, les *Dialogues d'Orasius Tubero* et l'*Hexameron rustique*. — Ni M. L. Etienne, ni MM. Quérard, Gustave Brunet et Pierre Jannet (*Les supercheries littéraires dévoilées*, seconde édition), ne nous apprennent le nom de l'auteur de l'*Abrégé de la vie de Monsieur de La Mothe Le Vayer*. A la page 20 de l'*Avertissement* du 1er volume de l'édition de Dresde, on dit que cet auteur est M. Le Ch... C... D. M... J'aurais pensé qu'il s'agissait là du *chevalier de Méré*, s'il avait porté le prénom de *Charles* au lieu de celui de *Georges*, et si habituellement il ne s'était contenté des trois initiales : *C. D. M.*

2. « Nous avons cependant, » continue M. Etienne, « réuni les traits épars et les rares » détails fournis par ses contemporains, qui pouvaient donner quelque intérêt à cette » notice. » M. Etienne s'est, en effet, avantageusement servi des *Lettres* de Gui Patin et des *Mélanges de littérature* de Chapelain, mais il me semble avoir trop négligé les *Lettres* de Balzac où cent fois il est question de La Mothe Le Vayer. M. Livet, dans les notes de son édition de l'*Histoire de l'Académie française* (1858, t. II, p. 119-124), a relevé quelques petites erreurs commises çà et là par M. Etienne.

3. Bibliothèque nationale, collection Du Puy, vol. 803, p. 266. La lettre est autographe, comme les deux suivantes.

4. Dix ans plus tard, Le Vayer, dans l'*Avant-propos* de son *Jugement sur les anciens et*

lettres du 16. Mais celles du 23 qu'on me vient d'envoier et qui me font voir que vous m'escrivies pour la seconde fois sans avoir reçeu les miennes me rendent tout à fait confus par de si grands tesmoignages de vostre bonté qui me mettent dans l'impuissance de vous en tesmoigner mes ressentimens. Si suis-je bien aise d'avoir ces arrhes de vous qui me promettent une continuation de vos faveurs, sans quoi je m'estimerois fort malheureus en ces quartiers où le seul arrière ban fait sçavoir qu'il y a des Espagnols en France[1] et où j'ai bien de la pene à recouvrer la *Gazette* qui y est aussi rare que peu entendue, la pluspart des articles n'estans pas moins obscurs à ceus de ce pais que les mystères de l'Apocalipse. Monsieur le comte de La Rochefoucault[2] et quelques autres y tiennent pour le Roy et nous y apprenons l'appaisement des Croquans dont je crois que vous estes mieus informés que nous. Je n'ai donc à vous rendre comte que de mon passage par Loudun où je fus arresté un jour par la curiosité de ma compagnie qui me fit assister à l'exorcisme de six ou sept prétendues possédées et que je vous puis asseurer faire les plus estranges mouvemens et tomber dans les plus horribles convulsions qu'on se puisse imaginer. Je ne croirai jamais qu'il y ait de l'imposture de la part de tant de filles religieuses la pluspart de bonne maison, et de tant de bons pères capucins, jésuites et autres. Mais n'aiant peu remarquer aucun signe certain de possession, comme d'entendre et parler plusieurs langues, de révéler les choses inconnues du passé et prédire les futures, et de tenir les corps en l'air ou autres actions surnaturelles, je suis contraint de tenir indécis s'il y a maladie ou veritable possession, bien que je me porte dans le doubte plus volontiers à l'opinion la plus pieuse qui est la derniere, selon que vous sçaves que j'ay coustume de faire en semblables occasions, bien que ce soit sans rien déterminer. Vous sçaures de moy à la première veue ce que j'ay peu observer de particulier en ceste affaire[3]. Je suis icy en un fort beau sejour entre Poictiers et Chastellerault où on me veult obliger à demeurer encor plus de tems que je ne desire. Car si les ennemis ne se mettent entre moi et Paris, je fais mon compte

---

principaux historiens grecs et latins (Paris, 1646, in-4°), remerciant les personnes qui avaient favorisé son entreprise, rendait cet hommage aux frères Du Puy : « Messieurs Du Puy » sont les premiers qui m'y ont porté, et qui selon leur bonté naturelle, que tant d'hommes » d'étude éprouvent tous les jours, m'ont secouru des livres de trois grandes bibliothèques, » celle du Roi, celle de Monsieur de Thou et la leur propre. Certes la première ne pou- » vait jamais tomber en meilleure main, et quoiqu'elle soit de la considération que chacun » sait, elle reçoit aujourd'hui son plus grand ornement de l'ordre judicieux qu'ils y mettent, » et de leur présence qui l'anime..... » Le Vayer ajoute, un peu plus loin : « Je serais » méconnaissant, si je n'avouais que leurs doctes conférences m'ont fait produire tout ce » que cet ouvrage peut avoir de bon..... »

1. On sait qu'en 1636 les Espagnols s'avancèrent dans la Picardie, et que la prise de la ville de Corbie, après huit jours de siége (15 août), fit craindre qu'ils ne marchassent sur Paris.

2. François de La Rochefoucaud, père de l'auteur des *Maximes*, était alors gouverneur et lieutenant du Poitou.

3. Témoignage important à joindre à tous les témoignages déjà recueillis sur la sinistre affaire de Loudun, et à rapprocher surtout de ceux de Balzac, de Duncan, de Ménage, de Gabriel Naudé, de Théophraste Renaudot et de Sorbière.

de m'y rendre dans la fin de ce mois pour remettre mon fils[1] à Lisieus[2]. Faicte moi, je vous supplie, cet office d'ami de me conseiller la dessus, et de me mander ce que vous en penses, car si vous ne le jugez à propos je diffèrerai pour quelques mois et prendrai ma résolution sur ce que vous me feres la faveur de m'escrire. Vous pouvès continuer à le faire par Saumur d'où on me fait tenir vos lettres seurement icy, ou bien les couvrir d'une addresse à Mr. de Blacuod, conseiller à Poictiers, qui sera la plus courte voye d'icy à 15 jours. Je vous ai escrit deux fois de Saumur dans le pacquet de Monsieur Ysambert, conseiller au Chastelet, qui vous aura, je crois, faict rendre les miennes aussitost. Si ceste voie n'estoit bonne j'en prendrois une autre, car il m'importe trop d'esviter le blasme d'ingrat et de paresseus, puisque je suis par tant de devoirs,

Monsieur,

Vostre très humble et très obligé serviteur,

DE LA MOTHE LE VAYER.

Je salue très humblement Messieurs vos frères et tous mes bons patrons.

Des Maisonsneuves, le 2 septembre 1636.

II[3].

Monsieur,

Après avoir esté huit jours à Poictiers nous sommes venus faire vendanges à la campagne où j'ai receu vostre lettre du 6 du courant. C'est la seule consolation que je reçois pendant mon absance, quoique nous soions icy beaucoup plus dans la bonne chere que je ne voudrois, et j'esprouve aussi bien que les amans combien l'esperance sert à la vie dans l'attente qui m'entretient de huictaine en huictaine de recevoir de vos nouvelles. Car il faut que je vous avoue franchement que je n'ai creance qu'aus vostres, de sorte que sur le jugement que vous faites que dans une quinzaine de jours on verra vraisemblablement plus clair aux affaires, je differerai mon retour jusques à ce tems la, quoique je sois pour partir d'icy bientost, mais ce sera pour retourner à Saulmur où je vous supplie de vouloir me continuer l'addresse de vos faveurs. Je vous ai escrit du 2 et du 10

---

1. On lit dans le *Moréri* de 1759 : « Il avait eu un fils de sa première femme, né avec » de l'esprit, avec d'heureuses inclinations, qu'il éleva avec soin, et qui tenait déjà un rang » distingué entre les gens de lettres, lorsqu'il mourut au mois de septembre 1664, âgé » seulement de trente-cinq ans. C'est à ce fils à qui M. Boileau-Despréaux adresse sa » quatrième satyre : *D'où vient, cher Le Vayer*, etc. Nous avons de lui d'excellentes notes » sur une traduction de Florus, qu'il publia en 1656, sous le nom de *Monsieur*, frère du » roi, mais dont vraisemblablement il est l'auteur. Ce fut, dit-on, pour se consoler de la » perte de ce fils qu'il se remaria (à 76 ans, avec Mlle de La Haye, qui en avait environ » 40). » Quand mourut l'abbé Le Vayer, dit M. Livet, « Molière adressa à son père une » lettre de consolation et un sonnet qui ont été récemment retrouvés par M. Monmerqué » dans les manuscrits de Conrart. »

2. C'est-à-dire au collége de Lisieux fondé à Paris, en 1336, par Gui d'Harcourt, évêque de Lisieux, et successivement transféré de la rue des Prêtres-Saint-Séverin, dans la rue Saint-Etienne-des-Grès (au XVe siècle), et de la rue Saint-Etienne-des-Grès dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais (au XVIIIe siècle).

3. *Ibid.*, p. 267.

de ce mois, et je voudrois avoir sujet de le faire encore plus souvent pour user de quelque recognoissance, mais il faudroit que je vous entretinsse des Bacchanales ou des mescontemens publics qui sont choses que j'esvite esgalement. J'aurois fait icy mon principal sejour n'estoit que les coches de Poitiers sont de trop de fatigue pour le retour, ce qui me faict prendre des carosses d'amis jusques à Saulmur et à Tours où je me servirai des carosses publics qui vont à Paris bien plus aises que les coches. J'apprens volontiers que M. de Bonneval aille chercher les eaus de Bourbon plus par compagnie que par necessité, et je serois bien aise de sçavoir que M. Guiet fust quitte de celle de sa taille[1]. Si vous aves des nouvelles de M. de Thou[2], je crois que vous m'en feres part de ce qui concerne principalement sa santé. Vous savès que je ne puis finir sans avoir salué tous mes bons patrons à qui je baise très humblement les mains avec la mesme affection que je demeure,

Monsieur,

Vostre très humble serviteur,

DE LA MOTHE LE VAYER.

De Frozes, le 16 septembre 1636.

Si le malheur des affaires publiques portoit que le sejour de Paris se rendit fascheus, obliges moi de m'en tenir averti, parce qu'en ce cas je pourrois differer mon retour, ce qui me fascheroit fort pour beaucoup de raisons, et notamment à cause de mon fils qui perd icy le tems. La poste qui part deux fois la semaine pour Saulmur me pourroit, si besoin estoit, apporter un billet de vous, et vostre bonté me pardonnera bien, comme j'espère, mes importunités.

III[3].

Monsieur,

Je vous escrivis le 10 de Poictiers et depuis, le 16, de la campagne d'où je fus disner à Disay[4] avec Monsieur de Poictiers[5] qui me reçeut et fit chère avec toutes les courtoisies possibles. Ce ne fut pas sans parler de vous et me remarquer que vostre amitié de trente ans estoit fondée sur celle de Messieurs vos pères. Il a en ce lieu une bibliothèque raisonnable et un ramas de deus à trois cent portraits sur cuivre d'hommes illustres la pluspart faits en Italie à quoi il

---

1. Sur François Guyet, M. L. Etienne a cité La Mothe Le Vayer (t. IV, 2e partie, p. 166), Baillet (*Jugement des Savans*, t. II, p. 442) et Tallemant des Réaux (*Historiettes, passim*).

2. François-Auguste de Thou, fils du président de Thou, et cousin des MM. Du Puy, était alors âgé d'une trentaine d'années et n'avait plus que peu de temps à vivre.

3. *Ibid.*, p. 268.

4. Le château de Dissay, qui passe pour avoir été construit au XVIe siècle, par Pierre d'Amboise, est situé dans la vallée des Clairs (canton de Saint-Georges), à 16 kilomètres de Poitiers.

5. Henri-Louis Chateignier de La Roche-Pozai, évêque de Poitiers de 1611 à 1651. On lit dans la *Gazette* (p. 816) : « De Poictiers le 2 avril 1651. Le 30 du passé, sur les » 6 heures du soir, mourut subitement en son chasteau de Dissay, messire Henri Louis » Chasteignier de La Rochepozay, nostre evesque, agé de 76 ans, après avoir residé dans » son evesché dès l'année 1612, fameux par sa pieté et fidélité au service du Roy. »

passe son tems. J'ai passé en revenant icy par Richelieu qui se perfectionne tous les jours et est desja une des plus considérables maisons de l'Europe mesmement à l'esgard des statues antiques et des peintures dont je n'ai veu nulle part un plus grand nombre. Si Monsieur Hulon[1] eust esté en ma place à Chinon où j'ai aussi esté il eust mieus faict son profict que moi des remarques qui s'y peuvent faire sur l'histoire de Panurge. Je me contentai de sçavoir qu'il y a encore des Rabelais et mesme un qui est en demence et curatelle. Le pais est des plus beaus jusques à Frontevaus où il y a aussi quelque chose de remarquable. Il faut que je vous entretienne de ces petites particularites de mon voiage en recompence de vos importantes nouvelles du 13. J'en attendrai encore avant que d'arrester le jour de mon partement d'icy où j'arrive presentement à l'heure de celui du messager. Je sortirai tantost et verrai si j'apprendrai quelques nouvelles de l'homme que vous me mandies y devoir venir, et selon cela j'escrirai à Monsieur de St.-Nicolas ce que je n'ai peu faire pendant ma course. Honores moy encores de vos lettres et vous asseures que vous n'en obligés personne qui s'en tienne plus vostre redevable. Je me doute que vous m'aies escrit à Poictiers du 20, n'en ayant point trouvé icy de ceste datte, mais si cela est elles me seront envoiées, sinon excuses moi si je remarque que vous aies laissé passer un ordinaire, vostre bonté en est cause qui m'y a accoustumé sans intermission. Vous ne croiries pas combien je suis icy combattu sur le dessein de mon retour qu'on me veus tousjours faire differer, et je pense que pour le faire reussir je serai contraint d'aller devant à Tours y retenir un carosse, auquel cas je vous manderai quand je vous quitterai de tant de peine que je vous donne.

C'est Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA MOTHE LE VAYER.

De Saumur, le 26 septembre 1636.

---

1. Sur Hullon, parent de Ménage et prieur de Cassan, voir le *Menagiana* (t. I, p. 303) et les *Remarques sur la vie de Pierre Ayrault* (p. 136). Voir encore Tallemant des Réaux (VII, 158-161).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente à la librairie BROCKHAUS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

BIBLIA veteris, testamenti Æthiopica, in 5 tomos distributa, ad librorum manuscriptorum fidem ed. et apparatu critico instruxit Prof. Dr A. DILLMANN. T. II, sive libri regum, paralipomenon, Esdrae, Esther. Fasc. II, quo continentur libb. regum III et IV. In-4°. 12 fr.

M. WOLFF Muhamedanische Eschatologie. Nach der Leipziger u. d. Dresdener Handschrift zum 1. Male arabisch u. deutsch m. Anmerkgn. hrsg. In-8°. 14 fr. 70

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. BRUGSCH Grammaire hiéroglyphique contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture sacrées des anciens Égyptiens, composée à l'usage des étudiants. 1 vol. in-4° cart. 32 fr.

Le même relié et interfolié. 42 fr. 70

En vente à la librairie LÜDERITZ, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

C. WOLFF D. mitteleuropæischen Staaten nach ihren geschichtlichen Bestandheilen d. ehemal. rœm.-deutschen Kaiserreichs. Chromolith. Gr. in-fol. 10 fr. 70

En vente à la librairie T. O. WEIGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

KATALOG Frühester Erzeugnisse d. Druckerkunst der T. O. Weigel'schen Sammlung. Zeugdrucke, Metallschnitte, Holzschnitte, etc. Catalogue des premières productions de l'art d'imprimer. (Aus « die Anfænge der Buchdruckerkunst v. T. O. Weigel u. Dr A. Zestermann. ») M. 12 Abbildungen (wovon 4 in Holzschn. u. 8 in Kpfrst. in-8°, in-4° et in-fol.). 16 fr.

En vente à la librairie HAHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. DUNTZER Homerische Abhandlungen. In-8°. 12 f.

En vente à la librairie BESSER, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. G. MULLER Die Semiten in ihrem Verhæltniss zu Chamiten u. Japhetiten. 6 fr. 70

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat;
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé,** conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg,* propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 21 Sixième année 25 Mai 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ Les Pontifes de l'ancienne Rome. 1 vol. in-8° jésus. 8 fr.

PLACITA graecorum de origine generis humani collegit et explanavit A. Bouché-Leclercq. In-8°. 2 fr.

LA PASSION du Christ, poème écrit en dialecte franco-vénitien du XIVe siècle, par M. Boucherie. In-8°. 2 fr.

LA VIE de Sainte Euphosyne. Texte romano-latin du VIIIe-IXe siècle, par le même. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et Cie, 77, boulevard Saint-Germain.

M. BRÉAL Quelques mots sur l'instruction publique en France. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen d. kœnigl. Gesellschaft d. Wissenschaften zu Gœttingen. 16. Bd. vom J. 1871. M. 10 lith. Tafeln (in-4° u. in-fol.) u. 1 lith. Karte (gr. in-4°). In-4°, xx-427 p. Gœttingen (Dieterich). 40 fr.

Alten (F. v.). Tischbein's Leben u. Briefwechsel m. Amalia Herzogin zu Sachsen-Weimar, Friedrich II, Herzog z. Sachsen-Gotha, etc. In-8°, xij-330 p. Leipzig (Seemann). 6 fr.

Arbois de Jubainville (H. d'). La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne. Étude sur les origines de la langue française. In-8°, 165 p. Paris (Dumoulin). 5 fr.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia Patria per le provincie della Toscana, dell' Umbria e delle Marche. Serie III, tomo XV. Ia dispensa del 1872. In-8°, 1-192 p. Firenze (G. P. Vieusseux). 4 fr.

Billand-Pèlisier. Le Palatin et les nouvelles découvertes. In-8°, 12 p. Roma, 1871 (tipografia Martelli).

Bœhmer (H.). Geschichte der Entwikelung der naturwissenschaftlichen Weltanschauung in Deutschland. In-8°. Gotha (Besser). 4 fr.

Bouiller (F.). De la conscience en psychologie et en morale. In-18 jésus, vij-206 p. Paris (lib. Germer-Baillière). 2 fr. 50

Braubach (W.). Neues Fundamental-Organon der Philosophie u. d. thatsæchl. Einheit v. Freiheit u. Nothwendigkeit f. Jedermann verstandlich. In-8°. Neuwied (Heuser). 2 fr. 50

Bréal (M.). Quelques mots sur l'instruction publique en France. 2e éd. In-18 jésus, 414 p. Paris (lib. Hachette et Ce). 3 fr. 50

Cadoz (F.). Droit musulman malékite. Examen critique de la traduction officielle qu'a faite M. Perron du livre de Khalil, contenant la solution de questions intéressantes et démontrant : 1° que les principes de la loi musulmane et du dogme islamique, bien compris et bien appliqués, ne s'opposent pas au développement civilisateur des peuples musulmans; 2° que les mêmes principes, excepté ceux qui ont trait au divorce et aux successions, ne s'opposent point à l'application du Code civil français aux Arabes de l'Algérie. In-8°, 206 p. Paris (Challamel aîné). 5 f.

Garofalo (P.). Letteratura e filosofia : opuscoli. In-8°, cvj-154 p. Napoli (tip. Ferrante). 3 fr. 45

Labruzzi di Nexima (F.). Nuovo commento sopra la principale allegoria del poema di Dante. In-8°, 40 p. Roma 1871 (tip. Pallotta). 70 c.

Mariani (L.). Studi storici. Studio terzo. Da Maometto a Gregorio VII 632-1085. In-8°, 105-168 p. Napoli, 1871 (tip. S. Pietro a Majella 31).

Nardoni (L.). Archeologia. Dell' innalzamento del secolo moderno su quello antico nei diversi luoghi di Roma. In-32, 12 p. Roma (tip. Romana).

Ribbeck (O.). Philoctetad. Accius. Aus e. Geschichte d. griech.-rœmisch. Tragœdie. In-4°, 21 p. m. 2 Steintafeln). Kiel (Schwers). 1 fr. 65

Riolo (G.). La porta arabo-normanna esistente nell' ex-monastero della Martorana in Palermo descritta. Disegnata ed incisa da Andrea Ferri. In-4°, 4 p. Con tre tavole Palermo (tip. del Giornale di Sicilia). 3 fr. 45

Schambach (O.). Untersuchungen über Xenophon's Hellenica. Inaugural-Dissertation. In-8°, 51 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50

Urkunden u. Actenstücke z. Geschichte d. Curfürsten Friedrich Wilhelm v. Brandenburg. 6 vol. Gr. in-8°. Berlin (Reimer). 17 fr. 35
Vol. 1-6. 110 fr. 70
Inhalt. Politische Verhandlungen. 3. Bd. Hrsg. v. B. Erdmannsdœrffer.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — **25 Mai** — **1872**

Sommaire : 104. LUGEBIL, Études sur l'histoire de la constitution athénienne. — 105. ARISTOTE, Poétique p. et tr. p. UEBERWEG. — 106. THÉOCRITE, Idylles p. p. FRITZSCHE. — 107. HEYER, D'Aubigné à Genève. — 108. BAILLY, Orléans. — Correspondance : Lettres de MM. H. de l'Épinois et G. Monod.

104.— **Zur Geschichte der Staatsverfassung von Athen.** Untersuchungen von Karl LUGEBIL. Leipzig, Teubner. 1871. In-8°, 165 p. — Prix : 4 fr.

La nouvelle dissertation de M. Lugebil mérite de fixer l'attention des historiens qui étudient l'ancienne organisation politique d'Athènes.

C'est une opinion généralement reçue aujourd'hui que les Athéniens, pour honorer l'héroïsme de Codrus, supprimèrent la royauté et confièrent le pouvoir souverain à des Archontes. L'Archontat fut d'abord une magistrature perpétuelle et héréditaire; en 752, il devint électif et fut restreint à une durée de dix ans; en 683, les fonctions de l'archonte furent partagées entre neuf magistrats, encore élus, mais renouvelés chaque année; enfin le tirage au sort remplaça l'élection. — M. L. conteste quelques-unes de ces propositions.

I. Il s'efforce d'abord de démontrer qu'il n'y eut, à la mort de Codrus, aucune modification apportée au régime constitutionnel alors en vigueur.

Les meilleurs historiens, Grote à leur tête, disent que personne ne fut autorisé à prendre, après Codrus, le titre de roi. Les autorités qu'ils invoquent sont-elles bien dignes de foi? Quelle valeur devons-nous accorder aux témoignages du chronographe Castor, de Velleius-Paterculus et de Justin, lorsque nous trouvons, à l'époque classique, le titre de roi (βασιλεύς) porté par l'un des neuf archontes, titre certainement transmis d'âge en âge, sans interruption, depuis l'établissement de la royauté; lorsque nous lisons dans Platon, *Menexenus*, VIII, D. 565 : βασιλεῖς μὲν γὰρ ἀεὶ ἡμῖν εἰσιν· οὗτοι δὲ τοτὲ μὲν ἐκ γένους, τοτὲ δ' αἱρετοί? — Aussi les marbres de Paros donnent aux successeurs de Codrus la qualification de rois, βασιλεύοντες; Pausanias, I, 3, § 3; VII, 2, § 1, emploie la même expression pour les désigner. Georges Le Syncelle, dans ses extraits d'auteurs plus anciens, appelle également « Rois » les archontes décennaux. On peut donc dire que le titre de roi ne cessa pas de figurer dans la constitution athénienne, puisque, à toutes les époques, on trouve un βασιλεύς.

Mais les Athéniens, tout en maintenant le titre, ne restreignirent-ils pas, à la mort de Codrus, les pouvoirs de la royauté? — Pausanias, IV, 5, § 10, dit, en effet, que les Athéniens changèrent alors la royauté en une magistrature responsable : ἀντὶ βασιλείας μετέστησαν ἐς ἀρχὴν ὑπεύθυνον. « Ce dernier mot, dit M. Filon, caractérise la révolution qui s'accomplit alors dans le gouvernement athénien : La royauté, tout en restant héréditaire, devint responsable sous le nom d'archontat. »

Est-ce admissible? En quoi consista donc cette responsabilité dont parle Pau-

sanias? Il ne peut pas évidemment être question d'une responsabilité purement morale; il s'agit d'une responsabilité politique et juridique. Mais alors quel fut le tribunal supérieur devant lequel les archontes purent être cités pour rendre compte de leurs actes? Nommera-t-on l'Aréopage? Nous répondrons que ce tribunal est présenté par tous les textes comme une juridiction criminelle et qu'il ne paraît pas avoir eu à cette époque d'attributions politiques. — En fait d'ailleurs, on ne voit pas qu'un seul archonte ait été déposé; ceux-là même qui fournirent à leurs concitoyens les griefs les plus sérieux restèrent en charge jusqu'au terme régulier de leurs fonctions. — Nous pouvons enfin ajouter que les anciens associaient l'idée d'irresponsabilité à l'idée de pouvoirs conférés pour toute la vie du magistrat (Aristote, *Politique*, II, 6, §§ 17-18; 7, §§ 5-6).

Ainsi donc, non-seulement le titre de roi subsista après Codrus; le Βασιλεύς fut le magistrat, l'ἄρχων par excellence; mais encore les pouvoirs de la royauté ne furent pas limités. — C'est pourquoi Platon, *Convivium*, XXVII, nous dit que Codrus se sacrifia pour conserver son royaume à ses fils, ὑπὲρ τῆς βασιλείας τῶν παίδων; ses prévisions auraient été bien trompées, si les Athéniens, sous prétexte d'honorer son dévouement, avaient supprimé le pouvoir royal. — Aristote, *Politique*, V, 8, § 5, dans un passage obscur, il est vrai, mais qu'il faut interpréter d'une façon raisonnable, exprime cette idée que Codrus, en se sacrifiant pour son pays, assura la royauté à sa famille. — Pausanias lui-même, dans les premiers textes que nous avons cités, ne fait aucune différence entre les pouvoirs de Codrus et ceux des archontes qui vinrent immédiatement après lui. — Enfin beaucoup de grammairiens, qui se bornent à reproduire des textes anciens, disent que le fils de Codrus, Médon, succéda à son père au même titre que celui-ci : Κόδρος ἀπέθανε καταλιπὼν τὴν ἀρχὴν Μέδοντι τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν παίδων..... Μέντωρ ἀντ' αὐτοῦ ἐβασίλευσεν..... (Scholia in Platonem, *loc. cit.*; Diogène-Laërce, I, 2, 6; Zenobius, Aristide, Tzetzès, etc.).

On peut donc soutenir que la monarchie dura, à Athènes, sans modification sérieuse jusqu'à l'établissement des archontes décennaux, les successeurs de Codrus ayant eu tous, jusqu'en 753, les mêmes pouvoirs que leur auteur. Ce fut seulement en 753 que l'archontat, jusqu'alors héréditaire, fut conféré par l'élection et pour une durée limitée. Mais telle est la force de l'habitude que les quatre premiers archontes décennaux furent encore choisis dans la famille de Codrus.

II. A quelle époque l'archontat cessa-t-il d'être une magistrature élective (ἀρχὴ αἱρετὴ ou χειροτονητή) et fut-il abandonné aux caprices du sort (ἀρχὴ κληρωτή)?

La réponse n'est pas sans difficulté. Car, sans aller jusqu'à dire, avec Hermann et Curtius, que les anciens discutaient déjà cette question, il faut bien reconnaître que les témoignages qu'ils nous ont laissés sont contradictoires. Exemples : d'après Démétrius de Phalère, l'archontat serait échu à Aristide par le sort, tandis que, d'après Idoménée, Aristide fut nommé archonte par le choix de ses concitoyens (Plutarque, *Aristide*, 1); Callimaque, qui remplissait à Marathon les fonctions de polémarque, était, d'après Pausanias, I, 15, § 3, élu (ᾑρητο), et, d'après Hérodote, VI, 109, désigné par le sort (κυάμῳ λάχων). On ne s'éton-

nera donc pas si les érudits modernes ne sont pas d'accord entre eux.

Les uns, comme Sigonius, pensent que ce fut Solon qui décida que le sort désignerait les archontes; on pourrait argumenter en ce sens d'un texte de Démosthène, *C. Leptinem*, § 90, R. 484 : οὐ γὰρ ᾤεθ' ὁ Σόλων..... τοὺς θεσμοθέτας τοὺς κληρουμένους..... Ælien, *Var. Hist.*, VIII, 10, semble même dire que le tirage au sort était en vigueur avant le VIe siècle. — D'autres, comme Ubbo Emmius, Schœmann, Curtius, Sauppe, descendent jusqu'à Clisthène. — Tittmann se prononce moins affirmativement; mais il croit que le nouveau mode de nomination fut établi dans l'intervalle qui s'écoula entre les réformes de Clisthène et la bataille de Marathon. — Enfin, Perizonius, Niebuhr, Grote, M. Georges Perrot, le regardent comme postérieur à la bataille de Platée; quelques uns lui donnent pour auteur Aristide. — Une seule chose est certaine, c'est qu'il était en pratique au temps de Périclès, et ce fut pour cette raison que l'illustre homme d'État, malgré son influence sur ses concitoyens, ne fut jamais archonte et resta pendant toute sa vie en dehors de l'Aréopage (Plutarque, *Périclès*, 9; cf. Lysias, *C. Andocidem*, § 4, Didot, 117 : κληρωσόμενος τῶν ἐννέα ἀρχόντων.....).

M. Lugebil pense que la désignation des archontes par le tirage au sort se rattache aux réformes d'Éphialte; elle serait donc plus récente qu'on ne le croit généralement. Elle est au moins postérieure à la bataille de Marathon, et, sur ce dernier point, qui a surtout préoccupé l'auteur, la démonstration nous paraît décisive. Nous résumerons brièvement ses principaux arguments.

La mention de Solon dans le texte de Démosthène, *C. Leptinem*, § 90, n'a aucune portée. Les Athéniens attribuent souvent à ce législateur des lois qui ne furent votées que longtemps après sa mort. Nous avons d'ailleurs le témoignage d'Aristote, qui avait étudié, d'une façon approfondie, l'histoire des législations de la Grèce et qui déclare très-nettement que Solon maintint pour les magistratures l'élection telle qu'elle existait avant lui : Ἔοικε δὲ ὁ Σόλων ἐκεῖνα μὲν ὑπάρχοντα πρότερον οὐ καταλῦσαι, τήν τε βουλὴν καὶ τὴν τῶν ἀρχῶν αἵρεσιν (*Politique*, II, 9, 2). — Isocrate, parlant non-seulement de Solon, mais encore de Clisthène, fait remarquer que ces législateurs ne laissèrent pas le hasard pourvoir aux diverses magistratures, οὐκ ἐξ ἁπάντων τὰς ἀρχὰς κληροῦντες; ils n'y appelèrent que les citoyens les plus distingués et les plus capables (*Areopagiticus*, §§ 16 et 22, Didot, p. 92).

En dehors même des textes, il y a des raisons fort graves pour soutenir que, jusqu'aux réformes d'Éphialte, l'élection fut toujours en usage. Pendant la fin du Ve siècle et toute la durée du IVe, aucun des grands hommes d'Athènes ne fut archonte; aucun du moins ne figure sur la liste des éponymes; pendant la première moitié du Ve siècle, sans remonter plus haut, nous trouvons comme éponymes, Thémistocle en 493, Aristide en 489, Xanthippe en 479, etc..... Le sort aurait donc été bien éclairé à cette époque, et bien aveugle pendant les années qui suivirent! Quelle coïncidence merveilleuse, si le nom d'Aristide est sorti de l'urne en 489, l'année même qui suivit la bataille de Marathon où il s'était couvert de gloire!

M. Lugebil fait, en passant, une remarque ingénieuse qui se rapporte au même

ordre d'idées. Le polémarque, qui commandait à Marathon, s'appelait, nous venons de le dire, Καλλίμαχος. Ne serait-ce pas un remarquable effet du hasard que la désignation comme général d'un homme portant ce nom de bon augure? N'est-il pas plus naturel d'admettre que Callimaque fut élu, et que, grâce à l'influence que les anciens attachaient aux noms, dans lesquels ils voyaient des présages heureux ou malheureux, le choix des Athéniens fut intentionnel et réfléchi? (Voir Hérodote, IX, 91-92). — L'un des dix stratéges qui, avec Callimaque, prirent part à la bataille de Marathon, avait, lui aussi, un nom significatif; il s'appelait Stesilaos.

Mais la preuve par excellence, celle que M. Grote avait déjà indiquée, est mise en relief par M. Lugebil avec un luxe d'érudition vraiment remarquable. Elle est empruntée au rôle que le troisième archonte, le polémarque, jouait sur les champs de bataille. — On sait que jamais les Athéniens ne laissèrent au sort la nomination des stratéges chargés de conduire leurs soldats contre l'ennemi. Si l'on peut démontrer que, dans la glorieuse journée de Marathon, le généralissime des Athéniens était précisément l'archonte polémarque, on rend évident, par cette raison seule, qu'il était élu, comme les stratéges, ses subordonnés. — Reprenant, l'un après l'autre tous les renseignements qui nous sont parvenus sur la lutte des Athéniens contre les Perses, M. Lugebil prouve que Callimaque était réellement le commandant en chef des forces grecques. C'était lui qui présidait les conseils de guerre et sa voix était prépondérante; c'était lui qui se tenait à la place d'honneur, à la droite de l'armée, et il y avait immédiatement sous ses ordres Miltiade qui commandait sa tribu, tout en suggérant à son chef des plans de combat; sur la liste des morts, le nom du polémarque figurait avant celui des stratéges (Hérodote, VI, 114), etc.

Nous ignorons si la remarquable dissertation de M. Lugebil a convaincu M. Schœmann, l'illustre vétéran de Greifswald. Mais nous croyons que, pour tout juge désintéressé, les archontes étaient élus en 490 et qu'ils le furent encore en 489. — On n'arriva au tirage au sort qu'après avoir dépouillé, par mesure de prudence, l'archontat de ses plus belles prérogatives et notamment de la direction suprême des armées.

M. Oncken, l'auteur de *Hellas und Athene*, avait essayé de concilier les textes des auteurs en disant que les neuf archontes étaient élus par le peuple, et que, après l'élection, ils se partageaient au sort les charges d'éponyme, de roi, de polémarque, et de thesmothète. Pausanias aurait fait allusion à l'élection par le peuple; Hérodote au tirage au sort entre les élus.—Cette conciliation est inadmissible; elle donnerait prise à des objections analogues à celles que l'on peut diriger contre les autres opinions, puisqu'elle laisserait au hasard le soin de décider, entre plusieurs magistrats ayant des aptitudes différentes, quel était celui qui devait être généralissime.

III. Quel motif détermina les Athéniens à abandonner l'élection pour remettre au sort la désignation des archontes? On a dit que c'était un retour à d'anciens usages aristocratiques; mais il faudrait d'abord montrer que ce mode de nomination figurait dans la constitution primitive de la cité; il faudrait ensuite expliquer pourquoi le parti qui se présentait comme le continuateur des anciennes

traditions tournait en ridicule le tirage au sort. — D'autres ont justifié l'innovation par des considérations religieuses, la désignation par le sort étant, pour les anciens, une manifestation des préférences de la Divinité.—M. Lugebil propose une nouvelle explication qui nous paraît bien subtile : Les Athéniens auraient voulu prévenir les corruptions et les brigues auxquelles les élections pour des postes de médiocre importance donnaient lieu, et mettre en réserve toutes les compétitions en ne leur offrant comme objet que les magistratures les plus élevées. — Mais l'archontat, au commencement du ve siècle, était bien une de ces grandes magistratures pour lesquelles une exception aurait dû être faite. Pourquoi d'ailleurs éprouva-t-on le besoin d'amoindrir ses pouvoirs? — Il nous semble que les Athéniens furent conduits, par le progrès incessant et continu de la démocratie, à distribuer par le sort leurs magistratures. C'était déjà l'opinion d'Aristote, *Politique,* IV, 7, 3, une autorité fort compétente et très-imposante. « On regarde » comme une institution démocratique la distribution des magistratures par le » sort, et leur distribution par voie d'élection comme une institution oligar- » chique. » Les sages, Socrate, Platon, Isocrate, protestaient contre les abus du principe démocratique. Mais les Athéniens, entraînés par la logique des choses, ne s'arrêtaient devant aucune conséquence. Il fallait que tous pussent arriver à l'archontat ; le hasard seul devait décider quels seraient les favorisés. Les démagogues formulant de pareilles exigences, il ne restait aux hommes d'État prudents qu'une ressource et ils en usèrent. Ils enlevèrent aux archontes leurs fonctions les plus importantes et ne leur laissèrent guère que des attributions judiciaires.

En résumé, M. Lugebil a composé une très-bonne et très-utile dissertation.— Çà et là, d'ailleurs, en passant, il explique des textes qui ont embarrassé les commentateurs. En voici un exemple. Une inscription trouvée au pied de l'Acropole porte : Κόδρου τοῦτο πέσημα Μελανθείδαο ἄνακτος, | ξεῖνε, τὸ καὶ μεγάλην Ἀσίδα τειχίσατο..... Les interprètes, non sans quelques efforts, avaient compris que le mot Ἀσίδα désignait l'Asie-Mineure, et faisait allusion aux discussions qui s'élevèrent entre les fils de Codrus, discussions à la suite desquelles le plus jeune, Neileus, alla fonder des colonies sur les bords orientaux de la mer Égée.— M. Lugebil montre qu'il s'agit tout simplement de l'Attique, que la mort de Codrus protégea contre l'invasion dorienne. Ἡ Ἀττικὴ Ἀσία πρώην ἐκαλεῖτο, dit un Scholiaste, et Eustathe : τινὲς δὲ καὶ τὴν Ἀττικὴν ἱστοροῦσιν Ἀσίδα κλῆθήναί ποτε.

E. CAILLEMER.

---

105. — **Philosophische Bibliothek.** XIX. Aristoteles über die Dichtkunst. Ins Deutsche übersetzt und mit erlæuternden Anmerkungen und einem die Textkritik betreffenden Anhang versehen, von Dr UEBERWEG, ord. Prof. der Philosophie an der Universitæt zu Kœnigsberg. Berlin, Heimann, 1869. In-8°, vj-112 p. — Prix 75 c. — Aristotelis ars poetica. Ad fidem potissimum codicis antiquissimi A^a (Parisiensis, 1741) edidit Fredericus UEBERWEG. Berolini, Heimann, 1870. In-8°, 40 p. — Prix : 90 c.

M. Ueberweg a publié dans la Bibliothèque philosophique une traduction allemande de la poétique d'Aristote accompagnée d'un commentaire explicatif et critique. Il a ensuite donné une édition du texte qui reproduit exactement le manuscrit de Paris 1741 sur lequel il repose. Les corrections proposées sont

intercalées dans le texte à côté des leçons du manuscrits : disposition typographique peu commode.

Nous n'examinerons pas ici le commentaire explicatif qui paraît clair, soigné et judicieux. Nous ne nous occuperons que de ce qui est relatif à la critique du texte.

On sait que ce traité d'Aristote nous est arrivé plus mutilé et plus corrompu qu'aucun autre de ses ouvrages. Le texte n'a d'autre fondement que le manuscrit de Paris 1741. Les orientaux avaient-ils un texte beaucoup meilleur? c'est fort douteux. En tout cas il n'y a pas grand fruit à attendre de la traduction arabe qui se trouve à notre Bibliothèque nationale dans le manuscrit 882 A. En effet suivant les renseignements que je dois à l'amitié et à la science de M. H. Zotenberg, cette traduction semble avoir été faite sur une traduction syriaque qui existe encore. Le manuscrit syriaque (ici je donne la communication de M. H. Zotenberg) n° CLXXIX de la bibliothèque Laurent. de Florence, qui fait partie d'un ouvrage contenant en quatre volumes différents traités d'Aristote, renferme les trois traités suivants, *de Sophist.*, *de Rhetor.* et *de Poetica*. Chacun de ces traités divisé en cinq chapitres est traduit du grec en syriaque par Honaïn-ben-Ishâq (voy. Assemani, Biblioth. medic. Laur. et Pal. Cod. ms. Ar. Catal. p. 325). Au dire d'Assemani, cette version « videtur esse versio antiqua illa syriaca reli- » quis orientalibus nobilior et melior, quia ex Graeco exemplari primum facta » est ab Honaino fil. Isaac Syro, et ex ista versione Arabicae omnes expressae » sunt..... » (*l. c.* p. 323). Honaïn ben Ischâq mourut en 876. La traduction du manuscrit de Paris a pour auteur Abou-Bischr-Matta-ben-younos, qui mourut entre 320 et 330 de l'Hégire (933-943). Voyez Kitâb ou'l-Houkamâ ou histoire des philosophes, ms. Ar. Bibl. Paris, suppl. 672, p. 263. Haddji-Khalfa (lexicon ed. Flügel, I, 486, II, 96 et 97) dit expressément qu'Abou-Bischr a traduit la poétique du syriaque en arabe et l'examen de notre manuscrit confirme ce témoignage. Tout porte à croire que la traduction arabe est faite sur la traduction syriaque de Florence, puisqu'il n'est fait mention nulle part de l'existence d'une autre version syriaque que celle de Honaïn.

Voici les conjectures les plus importantes proposées par M. U. Elles sont dignes d'attention. 1449 b 9-10 μέτρου] τοῦ διὰ λόγου ἐμμέτρου. Je doute que μεγάλου puisse être ainsi conservé avec le sens de μέγεθος ἔχοντος, ce qui serait bien forcé. Ensuite en ce même passage ἠκολούθησεν ne me semble pas pouvoir être traduit par « Kommt..... überein » « s'accorde, » c'est plutôt la tragédie qui a *suivi* la poésie épique. — 1450 a 1-2. M. U. croit pouvoir sous-entendre avec τῶν πράξεων l'épithète τραγικῶν : ellipse qui me semble bien dure. Je persiste à penser que l'apodose de ἐπεὶ δὲ (1449 b 35-56) est dans ἀνάγκη οὖν (1450 a 7-8). — 1450 a 6 πράττοντας] προαιρουμένους. — 1450 a 8. Il ajoute μίμησις après τις. — 1450 a 12 ἢ οὐκ ὀλίγοις αὐτῶν ἐν πᾶσιν. — 1450 a 17 καὶ βίου· καὶ εὐδαιμονία δὲ καὶ. — 1450 b 39 χρόνου] χωρίου. — 1451 a 3 σωμάτων] σχημάτων. — 1451 b 33 ἁπλῶν] τραγικῶν. — 1452 b 11 M. U. ajoute τί ἐστιν devant εἴρηται. — 1453 a. M. U. pense que devant οἰδ' αὖ (1) ou devant ὥστε (6) il manque quelque chose comme οὐδὲ τὸν σπουδαῖον ἐκ δυστυχίας εἰς εὐτυχίαν avec les motifs à l'appui de l'assertion. — 1453 a 31 σύστασιν] μετάβασιν.

— 1453 b 17 φοβερόν manquerait devant ἐλεεινόν. — 1454 b 1 il manque après μόθου, καὶ τῶν ἠθῶν. — 1455 a 20 ajouter καὶ devant πεποιημένων. — 1455 a 27 θεατὴν] ποιητήν. — 1455 a 29 σχήμασι] παθήμασι. — 1460 b 11 ajouter après λέξει, ἁπλῇ. — 1460 b 16-17 M. U. lit ἡ μὲν γὰρ τοῦ ἃ προείλετο μιμήσασθαι ἀδυναμία αὐτῆς ἡ ἁμαρτία. — 1460 b 27 ἢ μᾶλλον ἢ μὴ ἧττον. — Ibid. καὶ ἄνευ τοῦ κατὰ.

Charles THUROT.

---

106. — **Theokrits Idyllien**, mit deutscher Erklærung von Ad. Th. Hermann FRITZSCHE, Professor an der Universitæt Leipzig. Zweite neu bearbeitete Auflage. Leipzig, 1869. In-8°, 306 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Fritzsche, qui vient de publier une grande édition de Théocrite, Theocriti idyllia cum comm. crit. et exeget. Lips. 1864-1868 (voir la *Revue critique*, 1868, II, 129), a donné ensuite une édition plus élémentaire avec notes en allemand, précédée d'une introduction sur Théocrite et la poésie pastorale et suivie d'une grammaire du dialecte dorien de Théocrite. M. F. fait preuve d'un goût délicat; il sent vivement les mérites de son auteur. Je ne sais s'il est équitable pour les églogues de Virgile. Sans doute Virgile n'a pas rendu et ne cherchait pas à rendre avec vérité les mœurs des bergers. Mais on sent souvent le grand poète; et Virgile atteint déjà à des hauteurs où Théocrite, poète gracieux et agréable, n'arrive jamais. A vrai dire, je doute que nous puissions bien apprécier un auteur ancien qui écrit dans le genre familier. Il y a là des nuances délicates et qui échappent, non pas seulement dans une langue morte, mais même dans une langue étrangère. Ainsi dans l'idylle des Syracusaines, Praxinoé se plaignant d'une bêtise de son mari l'appelle ἀνὴρ τρισκαιδεκάπηχυς (XV, 17). M. F. pour faire sentir la force de l'expression rapproche la traduction française (M. L. Renier) *le grand nigaud*, qui est d'une familiarité décente, et une autre, *bêtise pyramidale*, qui est d'une trivialité dégoûtante. Je ne sais si M. F. a perçu cette nuance qui est tranchée pour un Français. Et je ne pourrais décider quel est le caractère de la traduction allemande de M. F., *der alte lange Schlagtodt*. Est-elle familière ou basse? Je l'ignore absolument. Je crois qu'elle n'est point basse, parce que M. F. est homme de goût. Mais je ne le sens pas du tout. Ensuite la langue de Théocrite n'a-t-elle pas quelque chose de factice et de forcé? C'est d'une appréciation bien délicate. Et comment corriger le texte d'un tel auteur, quand il est altéré? M. F., dont le commentaire est fait d'ailleurs très-utilement pour faciliter l'intelligence de son auteur, n'est peut-être pas assez convaincu de l'état désespéré où est souvent ce texte. Cobet me semble avoir complètement raison, quand il dit à propos des copistes grecs (*novae lectiones*, VI) : « ultra pauca verba nil sapiunt et ubi leviter corruptis syllabis *vocabulum bene graecum* substituerint quid tandem dicatur neque intelligunt neque curant. Istorum igitur temeritate factum est ut multi loci, ubi antiquae scripturae reliquias interpolarunt aut veterem lacunam stulte expleverunt, iam neque intelligi a quoquam possint neque emendari. Grassata est ea labes et in aliis et in Theocrito. Meinekio prorsus assentior dicenti in praefatione ad Theocritum : « ne ipsum quidem » Valckenaerium — unum locum difficiliorem ita expedivisse, ut acquiescere » possis in ea quam proposuit sententia, » sed erit aliquando tempus quum de Meinekii opera in Theocrito emendando collocata idem iudicium feretur.

Æquales et populares nunc Meinekianas coniecturas laudabunt, ut olim Valckenaerianae laudabantur, sed dies opinionum commenta delet. Quemadmodum intelligi non possunt verba quae apud Theocritum XV, 95 leguntur : οὐκ ἀλέγω μή μοι κενεὰν ἀπομάξῃς, sic nemo umquam intelliget quid sit in eodem idyllio vs 4. ὦ τᾶς ἀλεμάτω ψυχᾶς, et vs. 7. τὺ δ' ἑκαστέρω, ὦ μέλ', ἀποικεῖς, vel τυ δὲ μασσοτέρω ἔμ' ἀπῴκεις, et vs. 8, ταῦθ 'ὁ πάραρος τῆνος, et vs. 15. λέγομες δὲ προαθρῆν πάντα, et vs. 25. ὧν ἴδες ὧν εἴπαις κεν, et vs. 27. αἶρε τὸ ϐᾶμα καὶ ἐς μέσον ἀνιόθρυπτε θές, et vs. 30. σμῆ δή ποκ', ἄπληστε, et vs. 50. κακὰ παίγνια πάντ' ἐς ἀρείω, et vs. 73. ὄχλος ἀθαρέως ὠθεῦνθ' ὥσπερ ὕες, et vs. 88. ἐκ νᾶσσαν τε πλατειάσδοισαι ἅπαντα, et vs. 141. τί χρῆμα σοφώτερον ἢ θήλεια ; quae omnia de Meinekii et Ahrensii coniecturis reposita aut sententiae adversantur aut Graece loquentium usui. » X.

107.— **Théodore-Agrippa d'Aubigné à Genève.** Notice biographique avec pièces et lettres inédites recueillies par Théophile Heyer (Tiré des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie,* t. XVII). Genève, imprimerie Ramboz et Schuchardt, 1870. In-8°, 175 p.

M. Heyer n'avait pensé d'abord qu'à recueillir des documents relatifs à d'Aubigné qui sont conservés dans les Archives de Genève et dont on ne s'est guère servi jusqu'à ce jour : il s'est décidé à étendre son plan, quand il a vu combien il lui était facile de puiser à une source plus abondante, la collection de M. le colonel Louis Tronchin, provenue de la bibliothèque du pasteur et professeur Théodore Tronchin, le théologien auquel d'Aubigné confia par testament ses ouvrages imprimés et manuscrits, et qui, ayant épousé Théodora Rocca, héritière de Théodore de Bèze, se trouvait déjà possesseur de papiers importants. M. Sayous a mis à profit cette collection dans son *Histoire de la littérature française à l'étranger* et dans les *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation,* mais que de précieuses choses y restaient encore à prendre[1] ! Grâce aux informations toujours sûres, souvent nouvelles, empruntées aux pièces des Archives et surtout aux manuscrits de d'Aubigné, grâce à la reproduction de bon nombre de fragments de ces manuscrits, le petit volume de M. Heyer est certainement le plus intéressant de tous ceux qui ont été consacrés, soit en France, soit en Suisse, au personnage qu'il appelle si bien (p. 1) : « Joûteur redoutable par son épée, sa » plume et sa langue. »

M. Heyer n'a voulu considérer d'Aubigné que dans ses rapports avec Genève, où il vint bien jeune encore, « à treze ans, » (1564) pour continuer, pendant deux années, des études commencées à Orléans et qu'il devait achever à Lyon, et où il revint, à 68 ans (septembre 1620), chercher un abri pour sa vieillesse. C'est donc seulement de l'adolescent et du vieillard qu'il est question dans la notice de M. Heyer (p. 3-58), du vieillard surtout, car les détails, rares sur le séjour de 1564-1565, sont nombreux sur le séjour de 1620-1630, et il sera

1. Les manuscrits de d'Aubigné, conservés à Bessinges, près de Genève, se composent de dix volumes de grosseur inégale. Voici ce qu'ils contiennent : I. Histoire (vers et prose) ; II. Lettres (écrites par un copiste, mais corrigées de la main de l'auteur) ; III. Minutes de d'Aubigné et lettres de divers ; IV. Confession catholique du sieur de Sancy et poésies latines ; V. Vie de d'Aubigné racontée à ses enfants (c'est ce qui a été publié sous le titre de Mémoires) ; VI. Poésies et œuvres sur les guerres civiles ; VII. Les Tragiques et autres poésies françaises et latines ; VIII. Poésies diverses ; IX. Mélanges ; X. La Création (poème).

difficile de rien ajouter sur ce point. J'indiquerai, comme particulièrement dignes d'attention, les pages (6-10) sur la famille Sarasin, où d'Aubigné, étudiant, était en pension, et où se trouvait une toute jeune fille, Louise, qui parvint à lui inspirer l'*amour du grec* dont elle-même était animée[1]; les pages (23-34) sur les projets de fortifications pour les villes de Berne et de Genève préparés par l'ancien compagnon d'armes de Henri IV; les pages (34-35) sur les diverses maisons qu'il habita dans Genève, sur la terre et seigneurie du Crest achetée par lui non loin de cette ville, sur son second mariage (29 avril 1623) avec Renée Burlamaqui, veuve depuis deux ans de César Balbani et alors âgée de 55 ans; les pages (36-38) sur le fils et les deux filles issus du premier mariage de d'Aubigné; les pages (53-59) sur son fils naturel, Nathan, et sur sa descendance; les pages (42-43) sur le blâme infligé à d'Aubigné par le Petit Conseil, le 12 avril 1630, 17 jours avant sa mort, pour avoir fait imprimer la *Baron de Fæneste* « dans » lequel livre il y a plusieurs choses impies et blasphématoires qui scandalisent » les gens de bien, etc. »

Les lettres de d'Aubigné publiées par M. Heyer dépassent le nombre de 60 : une (p. 12), écrite au Petit Conseil de Genève, le 20 juillet 1619, est extraite des Archives de la république; presque toutes les autres appartiennent à la collection Tronchin. Ces lettres, fidèlement reproduites (ce dont il faut d'autant plus savoir gré à l'éditeur, qu'il a respecté, en agissant ainsi, des scrupules non partagés par lui, p. 60), et assez bien annotées, en général, sont adressées à François d'Aarsens, au duc de Bouillon, au connétable de Lesdiguières, à Constant d'Aubigné, au duc et la duchesse de Rohan, au chancelier de Sillery, à Gaspard de Châtillon, à Louis XIII, au comte de la Suze, au secrétaire d'État A. de Loménie, etc. Je recommande, comme la plus curieuse de toutes, celle qui roule (p. 82-86) sur le premier maréchal de Biron, que d'Aubigné avait beaucoup connu, et dont il retrace avec une verve qui ne se refuse ni les anecdotes, ni les saillies, un portrait qu'il faut rapprocher de celui que nous a laissé Brantôme. Je recommande aussi la lettre à M. de La Rivière, médecin de Henri IV (p. 144), et la lettre suivante (p. 146), qui sont relatives à la sorcellerie. Le style de toutes ces lettres est ce style inégal, mais pittoresque, qui donne tant de saveur à tout ce que nous connaissions déjà de d'Aubigné. Les expressions heureuses, trouvées, y brillent à chaque page; je n'en citerai qu'une seule (p. 61) : « Ne » nous desdaignez pas. Nostre vertu fume encore et presse à se rallumer..... » Quelle saisissante image que celle-là et comme elle peint le vieux capitaine, toujours ardent, toujours amoureux de cette poudre qu'il avait si bien su *faire parler !*

A l'*Appendice*, on lit (p. 150-171) un extrait des *Mémoires* renfermant le récit

---

1. D'Aubigné a rendu un enthousiaste hommage à cette studieuse compagne « la mer- » veille de la maison, » dans un morceau partiellement publié par M. Sayous et rapporté ici en entier sous ce titre : *A mes filles touchant les femmes doctes de notre siècle.* Louise Sarasin, « ayant recogneu » en lui — jeune homme précoce en tout — « quelque aiguil- » lon d'amour en son endroit, se servit de ceste puissance » pour l'obliger à faire des thèmes et des vers grecs. D'Aubigné cite une charmante petite pièce de vers latins composée par Mélissus en l'honneur de Louise : Mélissus n'y célèbre pas seulement la science de la jeune fille, mais encore les fleurs blanches et roses de ses joues, *flores purpureosque candidosque.*

du dernier séjour de d'Aubigné à Genève, d'après le manuscrit de Bessinges, qui est probablement un des deux originaux exécutés sous les yeux de l'auteur pour ses enfants. Cet extrait, communiqué par deux érudits des plus distingués, MM. Henri Bordier et Albert Rilliet, prouve, comme le déclare M. Heyer (p. 153) « qu'une édition nouvelle des mémoires tout entiers, d'après le manuscrit de » M. Tronchin, est une réparation nécessaire due au spirituel écrivain et au » débonnaire lecteur. » Cette édition, je suis joyeux de l'annoncer, va paraître prochainement chez Lemerre par les soins de M. de Caussade, de la Bibliothèque du Louvre, et de M. le professeur Réaume. Ces deux vaillants travailleurs ont l'intention de nous donner ensuite les autres œuvres de d'Aubigné d'après les manuscrits de Bessinges : tous les deux ont passé plusieurs mois à Genève pour y préparer le plus consciencieusement possible une aussi considérable publication. Je tiens ces renseignements de l'un d'eux, et ce qu'il m'a dit de l'extrême intérêt qu'offriront les œuvres inédites de d'Aubigné, surtout ses vers d'amour, son *Printemps,* son grand poème de la *Création*, m'autorise à regarder l'édition de MM. de Caussade et Réaume comme un des plus heureux événements littéraires du temps où nous vivons. T. DE L.

---

108. — **Etymologie et histoire des mots « Orléans » et « Orléanais, »** par Anatole BAILLY. Orléans, Herluison, 1871. In-8°, 82 p. — Prix : 2 fr.

Cette curieuse monographie n'intéresse pas seulement les Orléanais; elle mérite d'attirer l'attention des philologues. Les noms que l'auteur étudie sont de ceux qui ont subi dans le cours des siècles les modifications les plus remarquables; en cherchant à s'en rendre compte, M. Bailly a été amené à examiner de près quelques phénomènes importants dans l'histoire de la phonétique française. Il a d'ailleurs apporté dans son travail une bonne méthode et une grande clarté; il a su exposer sans aridité des recherches fort minutieuses, et il n'a pas montré, en général, moins de soin dans l'investigation des sources que d'attention dans l'observation des faits. Nous sommes heureux de constater que depuis son *Manuel des racines grecques et latines* (voy. *Rev. crit.,* 1869, t. I, art. 72), M. B. a notablement amélioré ses procédés de travail; nous ne doutons pas qu'il ne pût donner maintenant de son livre une édition bien supérieure à la première. Il y a cependant encore dans ce nouveau travail un certain nombre d'inexactitudes et de légèretés que la critique doit relever. Nous allons présenter ici quelques observations de ce genre, en rappelant que généralement nous sommes d'accord avec l'auteur, et en ajoutant que sa brochure nous a instruits sur plus d'un point.

Que la forme du nom de la ville usitée aux temps mérovingiens soit *Aurelianis,* ce n'est pas douteux ; la manière dont M. B. explique ce nom est plus discutable. Il l'assimile avec raison aux noms comme *Remis* et *Cadurcis*, mais ces noms, devenus des noms de ville, ont tous été d'abord des noms de peuples, déclinables à tous les cas (*Remi Remorum*, etc.), et il me paraît difficile de croire qu'*Aureliani* ait signifié « les gens, les administrés d'Aurelius » (p. 12) : on ne voit pas le suffixe *-anus* ainsi employé. Les noms de ville qui représentent un type latin à l'ablatif (*Remis*) ou à l'accusatif (*Senones*) correspondent toujours à un chef-lieu de circonscription romaine : je ne doute pas que le nom d'*Aurelia-*

nis ne soit dans le même cas; il est possible que cette circonscription ait été constituée par Aurélien et ait pris de là le nom de *Aureliana* ou *Aurelianensis civitas*, puis, par analogie aux autres *civitatis*, de *civitas Aurelianorum*, d'où *Aureliani* (comme *Remis* de *civitas Remorum*). Malgré cette erreur [1], on doit savoir gré à M. B. d'avoir banni de l'histoire (il faut du moins l'espérer) l'*Aurelianum* imaginaire qui n'en est pas moins classique, aussi bien en France qu'en Allemagne. — Toutes les formes altérées relevées par M. B. sur des monnaies des deux premières races sont à mes yeux (excepté *Aurilianis*) de simples fautes sans aucune importance [2]. — L'auteur voit (p. 32) dans le changement d'*Aur-* en *Or-* « un changement » d'écriture plutôt que de son; » je ne comprends pas cette expression : la modification de *au* latin en *o* français est parfaitement un fait de phonétique, et la preuve c'est que cette modification ne se produit pas en provençal. — Résumant ses recherches sur l'histoire primitive du mot, M. B. la présente ainsi (p. 67) : « D'*Aurelianis* transformé d'abord en *Aurelians*, il est devenu successivement » d'*Aurelians*, *Aurliéns* ou *Orliéns*. » Sur quoi l'auteur appuie-t-il cette classification ? Comment sait-il que l'*i* d'*Aur(e)lian(i)s* est tombé avant l'*e*, et que ces deux phénomènes se sont accomplis avant le changement (phonétique) d'*Au* en *O* ? — La forme *Orliens* a dû exister en français fort anciennement, bien qu'elle n'apparaisse qu'au XIIe siècle; les trois phénomènes qui l'ont dégagée d'*Aurelianis* (chute de l'*i* et de l'*e* atones, changement de *á* en *e* et de *au* en *o*) sont accomplis au neuvième siècle, et du huitième au douzième siècle il ne s'est produit dans la langue aucun fait qui pût modifier cette forme. — M. B. montre très-bien qu'*Orliens* se prononçait *Orl-ié-ns* (en deux syllabes); sur l'époque où s'opéra la nasalisation de *ién* en *ien*, il paraît être dans le vrai en indiquant le courant du XIIe siècle (p. 43). — C'est ici que se présentait la grosse difficulté du sujet choisi par M. B. : comment expliquer le changement d'*Orliens* (prononcé comme *Amiens*) en *Orléans?* L'auteur en donne une explication très-ingénieuse, mais qui ne me satisfait pas complétement [3]; il faudra la contrôler de plus près par la comparaison d'un plus grand nombre de phénomènes analogues. Au reste M. B. ne donne lui-même sa conjecture que comme admissible. Sur la variante *Olliens*, il faudrait remarquer que, pas plus qu'*Ollenois* pour *Orlenois*, elle n'appartient au pays orléanais lui-même, mais plutôt au picard. Les formes *Orlains* [4], *Orliens* [5] au XIIIe siècle, et *Ourliens*, toutes trois absolument isolées, sont plus que suspectes. — Sur l'effacement de l'*s* dans la prononciation du

---

1. J'ai consulté sur l'hypothèse de M. Bailly M. Léon Renier, qui la déclare inadmissible.

2. Notons en passant le curieux incident de la transformation, dans certains auteurs latins du moyen-âge, de l'indéclin. *Aurelianis* en un nom féminin *Aurelianis*, décliné comme *avis* (p. 17-18). — Quant à *Aurelia*, attribué par M. B. à Otton de Frisingue d'après Lemaire (!), cette forme ne se trouve pas dans cet auteur.

3. Notamment ce qu'il dit sur l'*i* est très-discutable. Puis pourquoi l'auteur écrit-il, dans les textes anciens, sans autre explication, *Orléens*, *Orléans?* Est-il bien sûr que nous ayons là un *é* et non un *e?*

4. M. B. l'emprunte à Roquefort, qui l'attribue à Gautier de Coinsi; mais pourquoi M. B. arrête-t-il sa citation au milieu du second vers? il aurait vu qu'*Oliens* a pour rime *biens*. L'édition de l'abbé Poquet (p. 275) donne *Orliens*. Il ne faut voir dans *Orlains* qu'une faute de lecture.

5. Dans un manuscrit de Guillaume de Nangis. Mais le même auteur dit cent fois *Orliens*. M. B. tire de cet accident des conclusions beaucoup trop précises.

mot, l'auteur remarque (p. 62) que « l'*s* finale s'était assourdie, même avant le » xve siècle, dans tous les mots analogues. » Voilà un fait donné comme notoire et auquel je ne crois pas du tout. Au reste, l'auteur aurait pu remarquer ce petit fait curieux que l'*s* a reparu, sous l'influence de l'orthographe, dans le mot d'*orléans* employé comme nom d'étoffe [1]. — La prononciation populaire *Orleians* n'est pas un « compromis » entre *Orléans* et l'ancien *Orliens*, mais un développement tout nouveau (cf. *Léion*, *agréiable*), et qui, si la prononciation officielle ne prévaut pas, entraînera quelque jour le mot dans de nouvelles formes.

L'étude de M. B. sur « Orléanais » n'est pas moins intéressante. Il aurait pu nous dire en passant si Orléans produit réellement du cresson « alenois (anc. *orlenois ollenois*) » de qualité supérieure. Toute son explication d'*aloenois* dans *Gaidon* repose sur une méprise: ce mot est une mauvaise leçon pour *alençonois*[2]. Enfin il a terminé par une malencontreuse idée en voulant voir dans la forme *Lanoy*, qui signifie *Orlenois* dans une édition imprimée au xvie s. d'une traduction allemande [de *Hugues Capet*] composée au xve s., une forme vivante, explicable par des transformations phonétiques, tandis que ce n'est que le résultat d'altérations de copistes; il a surtout eu bien tort de vouloir identifier le nom propre *Lanoy* à *Orlenois*, « Orléanais. » *Lanoy*, variante de *Launoy*, *Launay* (de m. *Delannoy-Delaunay*) vient tout simplement du lat. pop. *alnetum*, pour lequel on trouve bien souvent *anoi anoy* au moyen-âge.

Il ne faudrait pas abuser des monographies de ce genre; mais elles ont l'avantage, quand elles sont traitées avec soin et circonspection, de forcer à serrer de près des questions importantes qu'on est souvent porté à laisser dans le vague. Elles joignent d'ailleurs l'intérêt historique à l'intérêt philologique, et peuvent même fournir au besoin des renseignements précieux à la critique. Ici le sujet choisi se prêtait à ce traitement un peu disproportionné, et offrait des aspects particulièrement attrayants et difficiles. Il a fourni à M. B. l'occasion d'une étude dont certaines parties garderont une valeur durable. G. P.

CORRESPONDANCE.

A M. G. Monod.

Monsieur,

J'étais dans mon lit, souffrant d'une bronchite aigüe lorsque j'ai reçu le n° de la *Revue Critique* contenant l'article que vous avez consacré à l'examen de mon livre sur l'histoire de France de M. H. Martin. Je n'ai pu vous exprimer plus tôt le regret d'avoir exprimé si mal mes sentiments pour que vous me prêtiez ceux auxquels je voudrais rester le plus étranger, à savoir la passion, c'est à dire l'injustice et l'exclusivisme dans ma passion. Toutefois lorsque rouvrant les pages que j'ai écrites j'ai comparé les opinions que vous m'attribuez avec celles que j'ai clairement exprimées, je n'ai pu résister davantage au désir de vous

1. On pourrait remarquer aussi que la prononciation anglaise et américaine d'*Orleans*, *New Orleans*, a conservé à peu près l'ancienne prononciation française *Orliens*.

2. L'Orléanais relevait directement du roi de France, et jamais n'a appartenu aux ducs d'Anjou; l'interprétation de *Saonois* par « vallée de la Saône » est monstrueuse: il s'agit du Sonnois (*pagus Soonensis*); au point de vue phonétique, il est absolument impossible qu'*orlenois* donne *aloenois* en quatre syllabes. — Le ms. *b* de *Gaidon* donne une autre faute, *alencontroy*, le ms. *c* a la bonne leçon, *alençonnois*.

soumettre quelques observations. Je les ferai aussi courtes que possible, car je sais qu'en lisant mon livre vous avez éprouvé de la tristesse et de la lassitude, or je ne voudrais pas vous exposer encore une fois à ce pénible tourment.

Je vais donc droit au reproche fondamental que vous m'adressez d'approuver comme justes et bonnes en elles-mêmes les actions des hommes du moyen-âge. Or j'ai écrit en citant M. Gautier : « le moyen-âge fut une dure et laborieuse » époque, pleine de catastrophes à son origine, de luttes et de douleurs dans toute » sa durée » j'ai ajouté : « il y a beaucoup à blâmer, il y a aussi beaucoup à louer » p. 105. Et comment cherchais-je à mettre sur la voie de savoir ce qu'il fallait louer ou blâmer? en suivant précisément votre conseil. Vous dites Monsieur, « l'historien qui fait non une œuvre de parti, mais une œuvre de science, ne » cherche qu'à comprendre et à expliquer. » Je ne me donne pas pour un historien assurément, mais je vous avoue naïvement que toujours j'ai cherché à comprendre les idées de l'époque dont je m'occupais et à expliquer par ces idées les actes qui s'y rencontraient. Ainsi j'écrivais au sujet de Bacon pour lequel vous me reprochez ma dureté : « je ne justifie pas, j'explique les mesures prises » p. 144 » et ailleurs p. 200 parlant d'après les idées de l'époque d'un acte d'Innocent III, je disais « voilà donc cet acte naturellement expliqué, comme » l'histoire doit l'expliquer. » Tout mon livre est un effort, très-peu réussi à ce que je vois, mais désintéressé, loyal, pour comprendre les idées et expliquer les faits que je rencontrais. Quelques rapides citations vous prouveront au moins mon intention et s'il est vrai que j'ai approuvé toujours les actions des hommes du moyen-âge.

Ainsi j'ai nommé les fausses decrétales « l'œuvre coupable d'un faussaire » p. 90 et j'ai expliqué, j'ai cherché du moins à expliquer pourquoi cette œuvre a été faite et a réussi. En parlant de Grégoire VII j'ai montré d'une part sa pensée juste sur la liberté de l'Eglise à conquérir et d'autre part les moyens conçus par lui pour faire triompher sa pensée, moyens au sujet desquels j'ai dit : « ils sont » tombés à terre et ce n'est pas nous qui le regretterons » p. 99. Puis j'ai expliqué la politique du Pape en faisant comprendre les idées de son temps. J'ai cherché à expliquer la guerre des Albigeois en indiquant : « la pensée qui » inspira la guerre et toutes les repressions de l'erreur » et j'ai dit : « la société d'alors crut à cette pensée et elle agit » p. 161, mais je n'ai pas approuvé toutes les actions, car j'ai dit : « qu'il y eut dans le clergé catholique des faiblesses, je » n'ai garde de le nier, beaucoup de faiblesses même, je le proclame » p. 157, et parlant des dévastations opérées en ce temps j'ai dit : « je n'ai garde de les justifier » p. 165, puis je les expliquais par « les mœurs brutales de cette » époque. » J'ai voulu aussi expliquer comment la procédure d'inquisition tout en n'étant pas irréprochable, p. 179, fut alors un progrès, mais je n'ai pas approuvé tous les actes car j'ai dit : « assurément je ne puis ici tout approuver, » ni tout excuser, et je veux blâmer tout ce qui est repréhensible » p. 180; j'ai dit encore : « il faut blâmer partout les abus, p. 183, je ne nie point des excès » possibles » p. 185; parlant des supplices j'ai dit qu'ils étaient « aussi con- » traires aux règles de l'humanité qu'aux véritables besoins de la repression » sociale, » mais j'ai expliqué pourquoi ces supplices avaient été alors adoptés. En parlant du XIVe siècle j'ai dit : « c'est une époque de décadence, de désor-

» ganisation sociale. » — Permettez-moi, Monsieur, de vous faire observer que je ne trouve pas tous les papes vertueux comme vous le dites : j'en ai même accusé un que M. Boutaric a depuis justifié en produisant des documents inédits. J'ai dit : « que l'on ne se méprenne pas sur ma pensée : je ne veux que la » vérité et pour un pape plus que pour tout autre l'excuse est hors de propos... » Les Papes que le monde accuse furent en quelques points trop semblables » aux princes de ce monde : voilà leur faute, et l'Eglise peut et doit justement » les condamner » p. 248. Seulement j'ai cherché à expliquer comment « les » Papes élevés dans cette société qui présentait de tous côtés les plaies les plus » douloureuses, respirant l'impureté de cette atmosphère, ne se sont pas pré- » servés de toute souillure » p. 139; j'ai dit que « les maximes de l'Evangile » avaient été oubliées d'une partie du sacerdoce » p. 240 et que cette corruption était à mes yeux une explication de certains faits de l'histoire. J'ai dit : « je » n'entends pas nier des abus, des scandales évidents, il y avait besoin de » réforme dans l'Eglise » p. 255. Au sujet d'Alexandre VI vous citez ce que j'ai écrit d'une manière incomplète qui dénature ma pensée : j'ai dit en faisant allusion à la lettre si terrible de Pie II « qu'avec ce Pape nous devons flétrir » la conduite légère du cardinal. » Vous soulignez ces mots et vous dites « que » ce *cardinal* est savamment glissé ici; comme pape Alexandre VI sans doute » n'a pas même été léger. » Je comprends l'ironie, mais dans la phrase qui suit celle que vous citez vous auriez trouvé mon opinion au sujet du pape, la voici : « sa liaison avec Vanozza, ses complaisances pour ses enfants, impriment du » reste à sa mémoire une tache indélébile » p. 246. Mais toutes ces citations vous fatiguent, Monsieur, je le sais et je me hâte donc de les abréger. Suivant vos conseils j'ai cherché p. 318, 319, à expliquer pourquoi les guerres de Religion avaient eu lieu. Je n'ai pas dit en thèse générale qu'il n'y avait pas eu persécution, qu'il n'y avait eu que de la repression, mais en un cas particulier, parlant des premiers actes des protestants sous François Ier, j'ai dit qu'alors il y avait repression et je doute qu'on puisse le contester. M. Dareste a résumé parfaitement ce point. J'ai expliqué encore d'après « les lois de cette époque » pourquoi la repression avait pris alors ces formes et j'ai blâmé « les supplices » cruels qui répugnent si justement à notre esprit » p. 307. Je n'ai pas excusé la S. Barthélemy « crime politique, disais-je, commis pour se délivrer d'ennemis » dangereux, crime d'Etat résolu subitement; » je n'ai pas excusé la Révocation de l'Edit de Nantes : j'ai regretté cette révocation, p. 402. Mais en ces deux circonstances j'ai expliqué la suite des faits et des idées qui amenèrent ces mesures. J'ai dit également « qu'on ne saurait approuver la persécution contre les » Juifs. » Est-ce se montrer plein d'indulgence pour les persécuteurs ?

Vous me reprochez, Monsieur, d'avoir dépassé toutes les limites permises de la critique en montrant dans des faits déplorables la conséquence de doctrines soutenues par un homme dont j'ai reconnu du reste l'honnêteté, la sincérité (p. VIII-475). Je m'étonne un peu de ce reproche. Assurément les hommes de 93 n'ont pu lire les pages de M. H. Martin. Mais si la phrase n'est pas assez correcte, la pensée l'est évidemment, car ces hommes avaient lu des pages semblables à celles écrites par M. Martin. Avant 1793, il y a eu des histoires de France, écrites pour l'instruction du duc de Parme, par exemple, par l'abbé de

Condillac, comme avant 1871 il y a eu des histoires de France, écrites pour le peuple, par M. Martin et autres auteurs. Les formes sont différentes comme différents sont les temps, mais les doctrines restent les mêmes : c'est toujours la haine contre le catholicisme, parce que le catholicisme est, dit-on, cause de tous les maux dont souffre l'humanité. Pourquoi s'étonner si ces idées une fois répandues dans la foule ont produit leurs effets? Ne croit-on plus à la puissance des idées pour mener le monde? J'ai cru à cette puissance et je l'ai dit, ai-je donc eu tort? — Il y aurait beaucoup à ajouter... Ainsi je n'ai pas dit que Zoroastre, le Bouddha, etc., fussent disciples des Hébreux, j'ai laissé entendre que « peut-être » ils ont subi l'influence des idées des Juifs répandus en Asie, ce qui est un peu différent, ce me semble; ainsi je n'ai pas dit que le protestantisme est issu des mouvements démoniaques du XVe siècle, mais que « ces » mouvements contribuèrent à répandre l'immoralité et par là servirent à la » propagation de la réforme luthérienne » ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Je ne me suis pas si fort trompé en disant que la plupart des annalistes n'avaient pas mentionné le fait de la consultation de Pepin le Bref. On peut le voir en lisant la dissertation à laquelle je renvoie où sont indiquées les annales relatant le fait et celles où il est omis. Mais je m'arrête, car je tiens fort peu à la réputation de savant et n'ai aucune prétention à ce titre : je dis simplement ce que je sais après avoir étudié suivant les principes que j'ai puisés à l'Ecole des Chartes de remonter aux sources; toutefois j'aimerais, je l'avoue, à ce qu'on ne m'attribuât pas des opinions, des sentiments, des procédés qui ne sont pas les miens, qui me révoltent comme ils vous révoltent. Sans affaiblir aucune des doctrines que je crois vraies et nécessaires pour le salut du monde, au sujet de l'Eglise catholique, je n'ai de passion contre personne. Ce que j'ai écrit témoigne je crois de la sincérité de mes sentiments et de leur modération : ma conscience me dit plus haut encore que je n'approuve aucune injustice.

Veuillez, Monsieur, le croire, et agréez l'expression des sentiments les plus distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur,

Henri DE L'EPINOIS.

Réponse à M. H. de L'Epinois.

Je pourrais me contenter de laisser le public décider la question entre M. de L'E. et moi. Je mettrai cependant sous les yeux des lecteurs de la *Revue critique* quelques citations qui pourront, je crois, les dispenser de recourir au livre même de M. de L'E.

P. 27. Citant l'opinion d'après laquelle le christianisme serait sorti des religions asiatiques, M. de L'E. dit : « La vérité serait *exactement* dans la formule » contraire : c'est Zoroastre, c'est Çakya-Mouny qui ont pu recueillir la tradition » des enseignements donnés primitivement par Dieu à l'homme ou renouvelés » aux Juifs déjà captifs à Babylone et dispersés en Asie, car les livres juifs ont pu » être connus de ces amis de la sagesse empressés à les saluer au milieu des » erreurs du monde. » Ainsi Zoroastre et Cakya-Mouny ont pu lire la Bible!

P. 160. « L'hérésie était aux yeux de la société chrétienne un délit civil » comme la fabrication de la fausse monnaie, plus grave même que cette fabri- » cation, selon le mot de saint Thomas. Aujourd'hui, en plein XIXe siècle, contre

» les sectaires qui l'attaquent, la société peut rester longtemps inactive en pré-
» sence de théories malsaines; mais lorsque ces théories viennent à exciter le
» désordre et à troubler la rue, alors la société menacée prend les armes, et
» d'un consentement unanime frappe ses malheureux adversaires, car le salut
» est à ce prix. Ce qui se passe au XIXe siècle, ce qui s'est passé dans tous les
» siècles, eut lieu au XIIIe. Du moment où la société se trouva menacée, elle se
» défendit, et saint Bernard a expliqué la pensée qui inspira la guerre des Albi-
» geois et toutes les répressions de l'erreur, lorsqu'il a dit : « La foi doit venir
» de la persuasion, non de la compression, quoiqu'il soit encore préférable
» d'arrêter les hérétiques par le glaive, que de leur permettre d'entraîner les
» autres dans l'erreur. » La société d'alors le crut et elle agit. On peut s'en
» montrer froissé, mais *il est difficile de ne pas reconnaître son droit.* » — M. de L'E. appelle cela expliquer, et non justifier les persécutions.

P. 219. Parlant des persécutions contre les Vaudois, M. de L'E. ajoute : « Il y eut des victimes *peut-être*, et je le déplore; mais il y eut aussi des malfai-
» teurs (lisez : des sorciers), et si ces malfaiteurs ont été assez puissants pour
» troubler l'esprit des juges jusqu'à l'égarer, *c'est à eux surtout qu'en revient la*
» *responsabilité.* » Que ces pauvres juges étaient à plaindre!

Pour prouver son impartialité, M. de L'E. rappelle dans sa lettre plusieurs passages où il admet que les papes « ne se sont pas préservés de toute souillure » (p. 239); mais en fait, Alexandre VI est le seul contre lequel il prononce un blâme formel : celui de légèreté dans la conduite. M. de L'E. ajoute au passage cité de la p. 239 : « En vertu de ce privilége d'infaillibilité, jamais plus remar-
» quable que chez les pontifes en qui l'esprit mondain a *trop* prévalu, la doctrine
» de l'Église resta immaculée; mais si le côté divin resplendit toujours, le côté
» humain de la papauté apparut *plus visiblement* qu'en d'autres temps. » L'impartialité de M. de L'E. ressemble singulièrement à celle de M. Schæfer qui se croit exempt de tout préjugé protestant parce qu'il « *pousse l'impartialité jusqu'à*
» *reconnaître* que Bèze, que Calvin, que Coligny lui-même ne lui sont pas entiè-
» rement sympathiques[1].

P. 276. Après avoir parlé des supplices infligés aux sorciers, M. de L'E. conclut : « Cela est triste sans doute; mais la société attaquée se défendait
» alors, comme elle se défendra toujours. Aujourd'hui les sorciers, par le cours
» naturel des choses, troublent moins les familles, mais ils remuent davantage
» l'État (?!), et tous les jours nous pouvons voir les représentants de l'État
» obligés, comme au XVe s., de punir de mort ceux qui s'insurgent contre les lois
» divines et humaines aux cris de : Vive Satan! Ces mouvements démoniaques,
» si nombreux au XVe s., contribuèrent à répandre l'*immoralité, et par là servirent*
» *à la propagation de la réforme luthérienne.* » M. de L'E. se demande si les égorgeurs de 93 n'avaient pas lu M. H. Martin, je me demande à mon tour si les dragons de Louis XIV n'avaient pas lu M. de L'Epinois.

Ces quelques passages, pris entre cent autres aussi extraordinaires, suffiront, je crois, à justifier le jugement que j'ai porté sur le livre de M. de L'Epinois.

G. MONOD.

1. Voy. *Revue critique*, 1872, n° 15, p. 237.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente à la librairie BROCKHAUS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

BIBLIA veteris, testamenti Æthiopica, in 5 tomos distributa, ad librorum manuscriptorum fidem ed. et apparatu critico instruxit Prof. Dr A. DILLMANN. T. II, sive libri regum, paralipomenon, Esdrae, Esther. Fasc. II, quo continentur libb. regum III et IV. In-4°. 12 fr.

M. WOLFF Muhamedanische Eschatologie. Nach der Leipziger u. d. Dresdener Handschrift zum 1. Male arabisch u. deutsch m. Anmerkgn. hrsg. In-8°. 14 fr. 70

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. BRUGSCH Grammaire hiéroglyphique contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture sacrées des anciens Égyptiens, composée à l'usage des étudiants. 1 vol. in-4° cart. 32 fr.
Le même relié et interfolié. 42 fr. 70

En vente à la librairie LÜDERITZ, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

C. WOLFF D. mitteleuropæischen Staaten nach ihren geschichtlichen Bestandheilen d. ehemal. rœm.-deutschen Kaiserreichs. Chromolith. Gr. in-fol. 10 fr. 70

En vente à la librairie T. O. WEIGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

KATALOG Frühester Erzeugnisse d. Druckerkunst der T. O. Weigel'schen Sammlung. Zeugdrucke, Metallschnitte, Holzschnitte, etc. Catalogue des premières productions de l'art d'imprimer. (Aus « die Anfænge der Buchdruckerkunst v. T. O. Weigel u. Dr A. Zestermann. ») M. 12 Abbildungen (wovon 4 in Holzschn. u. 8 in Kpfrst. in-8°, in-4° et in-fol.). 16 fr.

En vente à la librairie HAHN, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. DUNTZER Homerische Abhandlungen. In-8°. 12 f.

En vente à la librairie BESSER, à Gotha, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

J. G. MULLER Die Semiten in ihrem Verhæltniss zu Chamiten u. Japhetiten. 6 fr. 70

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé,** conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg,* propriétaire de la librairie *A. Franck,* 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 22 Sixième année 1er Juin 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ Les Pontifes de l'ancienne Rome. 1 vol. in-8° jésus. 8 fr.

PLACITA graecorum de origine generis humani collegit et explanavit A. Bouché-Leclercq. In-8°. 2 fr.

LA PASSION du Christ, poème écrit en dialecte franco-vénitien du XIVe siècle, par M. Boucherie. In-8°. 2 fr.

LA VIE de Sainte Euphosyne. Texte romano-latin du VIIIe-IXe siècle, par le même. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et Co, 77, boulevard Saint-Germain.

M. BRÉAL Quelques mots sur l'instruction publique en France. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Augustin (Saint). Œuvres complètes traduites en français et annotées par MM. Pérone, Ecalle, Vincent, Charpentier et Barreau. Renfermant le texte latin et les notes de l'édition des bénédictins t. 29. De l'unité de l'Eglise. Contre le grammairien Cresconius. De l'unité du baptême. Divers traités contre les donatistes, etc. Traduits par M. Charpentier, docteur en théologie. In-4° à 2 col., 636 p. Paris (lib. Vivès).

Caron (N.-L.). L'administration des États de Bretagne de 1493 à 1790. Manuscrits inédits de la commission intermédiaire, du bureau diocésain de Nantes et du Dictionnaire d'administration de la province de Bretagne, avec une lettre de M. le comte de Carné. In-8°, xvj-548 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Catalogue des tableaux, bas-reliefs et statues exposés dans les galeries du musée des tableaux de Lille, rédigé par Ed. Reynart, administrateur des Musées. Edition illustrée de 21 pl. obtenues par le procédé de photoglyptie. In-8°, xv-223 p. Paris (F. Petit, 7, rue Saint-Georges). 20 fr.

Clément (C.). Prud'hon. Sa vie, ses œuvres et sa correspondance. Ouvrage orné de 30 grav. In-8°, 451 p. Paris (lib. Didier et C°). 25 fr.

Didot (A. Firmin). Remarques sur la réforme de l'ortografie francaise adressées à M. Ed. Raoux, président du comité central de la Société néografique suisse et étrangère en réponse au programme officiel du comité central. In-8°, 72 p. Paris (imprimerie et librairie A. Firmin-Didot).

Dixmier (J.). De l'action familière en droit romain. Des partages faits par les pères, mères et autres ascendants entre leurs descendants. Thèse pour le doctorat. In-8°, 183 p. Paris (lib. Pichon-Lamy et Dewez).

Enfantin. Œuvres, publiées par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés. 5° vol. In-8°, 239 p. Paris (lib. Dentu). 1 fr.

Frœhner (W.). La colonne Trajane, reproduite en phototypographie, d'après le surmoulage exécuté à Rome en 1861 et 1862. 200 pl. en couleur. Texte explicatif; pl. par Gustave Arosa, d'après le procédé Pessié du Motay et Maréchal. Livr. 13 à 24 In-fol. v-vj-5-10 p. et 22 pl. Paris (Rothschild). 60 fr.

—— Les Musées de France, recueil de monuments antiques (glyptique, peinture, céramique, verrerie, orfévrerie), choisis au point de vue de l'art, de l'archéologie et de l'industrie antique, dans les collections publiques et privées, à Paris et en province; reproduits en chromolithographie, eaux-fortes, gravures sur bois, phototypographie. Liv. 3 et 4. In-fol. 17-32 p. et 8 pl. Paris (lib. Rothschild). 24 fr.

Gainet (M.). La Bible sans la Bible, ou l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. 2° éd. T. I. In-8°, xlvj-800 p. Bar-le-Duc (imp. et lib. Guérin).

Hiqnard (M.-H.). Études mythologiques. Le Mythe d'Io. In-8°, 47 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Hovelacque (A.). Instructions pour l'étude élémentaire de la linguistique indo-européenne. In-12, 131 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Janet (P.). Les problèmes du XIX° siècle. La politique, la littérature, la science, la philosophie, la religion. In-8°, iv-506 p. Paris (Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Laveley (E. de). Essai sur les formes du gouvernement dans les sociétés modernes. In-18 jésus, 199 p. Paris (Germer-Baillière). 2 fr. 50

Lepsius (C. R.). Die Metall in d. ægyptischen Inschriften (Aus Abhandlungen der k. Akademie der Wiss.). Mit 2 chr. Taf. In-4°, 119 p. Berlin (Dümmlers Verl.). 10 fr.

Ploix (C.). Des origines de la civilisation. In-8°, 66 p. Paris (imp. Hennuyer).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — **1er Juin** — **1872**

Sommaire : 109. Torrens, l'Inde Anglaise; De Tassy, la Langue et la Littérature hindoustanies en 1871; Sambhu Chandra Mukhopadhyaya, Vie de la Begum Secunder. — Variétés : Lettres de M. Bartsch et Meyer.

109. — **Empire in Asia.** How we came by it; a Book of confessions, by W. M. Torrens, M. P. London, Trübner et C°, 1872. In-8°, vj-426 p.

La langue et la littérature hindoustanies en 1871, par Garcin de Tassy, Revue annuelle. Paris, Maisonneuve, 1872. In-8°, 83 p.

The career of an indian princess, The late Begum Secunder of Bhopal by Sambhu Chandra Mukhopâdhyâya. Calcutta, 1869. 15 p.

En l'an 1600, une compagnie de marchands anglais obtint un privilége pour commercer dans l'Inde. Pendant longtemps, elle ne songea qu'aux intérêts de son négoce; mais peu à peu l'ambition politique se développa, et il fut établi en principe que la compagnie devait avoir un territoire à elle. En 1754, la prise de Devicotta sur la côte de Coromandel donna le signal de la conquête; trois ans plus tard celle de Calcutta mettait la puissance naissante en possession de sa capitale. Les guerres et les annexions se succédèrent alors avec rapidité, et un empire immense se forma. En 1857, juste un siècle après la prise de Calcutta, une formidable insurrection menaça de détruire l'œuvre de la compagnie, qui néanmoins tint ferme devant l'orage, mais pour disparaître bientôt. Car l'année suivante, la couronne d'Angleterre, se substituant à la compagnie des Indes, dont le privilége était expiré, prit entièrement sur elle l'administration des pays conquis.

C'est cette période centenaire d'agrandissements qui fait le sujet du livre de M. Torrens. Le titre complet « La domination en Asie; comment nous l'avons » obtenue; livre d'aveux » et la table des XXVII chapitres de l'ouvrage, présentant des intitulés tels que ceux-ci : « Temps de pillage » (IV); — « La tyrannie » à genoux » (XIII); — « Zulm », « oppression, » terme indigène (XXV); — « Absorption des royaumes » (XXVI), annoncent dès l'abord un livre sévère pour la forme comme pour le fonds. Puisque nous avons cité la table des chapitres, nous pouvons dire en passant qu'elle ne nous satisfait pas pleinement; l'économie du livre nous paraît défectueuse; nous n'y trouvons pas le classement général et le groupement des faits qui guide l'historien dans l'exposé de son sujet et initie le lecteur au développement des événements. Nous signalons ce point sans y insister : ce livre a un caractère spécial, qui n'est pas tout à fait celui de l'histoire pure, et dont nous allons tâcher de donner une idée.

La partie narrative n'y occupe en général qu'un rang secondaire; l'auteur écrit non pour raconter, mais pour prouver et surtout pour juger. Ses récits sont presque des arguments. Ne lui demandez pas des narrations militaires ou des scènes dramatiques; cette partie de son travail est réduite au minimum ou dominée par cet esprit critique que nous avons signalé et qui se traduit parfois en expressions sarcastiques et d'une ironie amère. La première guerre de la compagnie avec les Birmans occupe à peine une page; cinq lignes suffisent pour énoncer les résultats militaires. La deuxième guerre, qui a fourni en partie l'intitulé d'un chapitre (Penjab et Pegu, XXIV) occupe quatre pages, dont deux pour exposer les causes ou plutôt les prétextes de la guerre, et deux pour en démontrer l'injustice, l'inutilité et les dangers; quant aux événements militaires, ils tiennent dans six lignes. Le drame épouvantable du *Trou noir* (Black hole), — cette scène affreuse de 146 Anglais entassés les uns sur les autres pendant toute une nuit de juin à Calcutta, dans une cellule de 18 pieds carrés, ne recevant de l'air que par deux petites ouvertures grillées, — est racontée en peu de mots. M. T. n'en dissimule pas l'horreur; mais sa préoccupation est de rechercher les responsabilités. Ainsi, il démontre que cette atrocité est due seulement à la cruauté stupide d'un geôlier; — que tout s'est passé à l'insu du chef; — qu'on trouve dans l'histoire d'Angleterre l'exemple d'un fait aussi odieux, dans lequel la responsabilité directe du pouvoir est beaucoup plus engagée; — et qu'enfin ceux qui ont crié le plus fort contre cet acte de barbarie sont ceux mêmes qui l'avaient provoqué par leur imprudence ou leur lâcheté, et qui ont été les premiers à l'oublier aussitôt que leur intérêt le leur conseilla; ce qui ne tarda guères (p. 27-29).

On le voit par ce peu d'exemples, ce qui domine dans le livre de M. T., c'est l'esprit de jugement. Il intitule son livre: « livre d'aveux; » nous pourrions l'appeler « le réquisitoire » contre la compagnie des Indes et l'administration anglaise. L'auteur du reste s'en explique clairement dans son introduction : « Si » la morale publique est une réalité, dit-il, s'il y a une conscience nationale et » une responsabilité nationale, il convient que nous, peuple libre, nous con- » sidérions par quels moyens nous avons obtenu l'empire d'Asie, et quel usage » nous devons en faire pour lui et pour nous-mêmes (p. 6)..... Notre devoir » est de juger, non les autres, mais nous-mêmes, de nous garder de la cupidité, » et de veiller à ne pas nous laisser entraîner à une complicité passive par une » impardonnable paresse qui nous empêcherait de rechercher la vérité, ou une » lâcheté plus méprisable encore qui nous empêcherait de la reconnaître. Nous » ne pouvons défaire ce qui est fait, et aussi n'en sommes-nous pas responsables. » Mais nous sommes responsables, en tant que peuple parlant librement, et » librement représenté, pour tout ce qui peut être exécuté par la suite en notre » nom; et si, après recherches faites, recherches que, en notre honneur et » conscience, nous n'avons pas la liberté d'éluder, nous sommes convaincus » avec Burke et Fox, avec Cornwallis et Bentinck, avec Mill l'aîné et Richard » Cobden, que ce pays doit à l'Inde une grande réparation, nous sommes tenus

» de profiter de toute occasion juste et opportune pour réclamer, — en faveur » des individus la restitution de tous les droits et avantages qui peuvent leur » être rendus, sans léser d'autres droits exigeant également notre sollicitude,— » et pour les nations de l'Est, la restitution de toutes les parties d'une adminis- » tration locale indépendante, qui ne seraient pas incompatibles avec le main- » tien de la paix entre elles et le respect de cette suzeraineté qui appartient à » la couronne d'Angleterre, et que, en général, ils n'ont jamais considérée comme » devant appartenir à une autre autorité déterminée » (p. 8).

Le but de l'auteur est donc bien défini; il recherche la valeur morale de la conquête de l'Inde, et les résultats qu'elle a eus pour les habitants de la péninsule. M. T. trouve que ces peuples ont été constamment maltraités et spoliés. Son inexorable « investigation » sur l'œuvre entière de la compagnie des Indes ne laisse rien subsister que la justice approuve. Depuis la prise de Devicotta enlevé à un allié dont on avait pendant sept ans reconnu l'usurpation et accepté les secours, et cela sous le prétexte de rétablir un prétendant qui, en fin de compte, se trouva captif à perpétuité de ses protecteurs; — jusqu'à l'incorporation de l'Aoude accomplie au mépris d'un traité solennel, après des assurances réitérées d'amitié, et la reconnaissance formelle, souvent répétée, des droits souverains du pouvoir qu'on supprimait soudain pour mettre fin au désordre d'une administration dont avait presque encouragé les abus croissants; — M. T. blâme, blâme toujours, blâme sans relâche; et dans cette suite de gouverneurs, où le talent n'a certes pas manqué, il découvre un seul homme vraiment juste, qui ait mis au-dessus de toute autre considération l'honneur des conquérants et le bonheur des vaincus, — lord William Bentinck. S'appuyant sur les divers ouvrages écrits en Angleterre au sujet de l'Inde, aussi bien que sur les documents officiels, il juge avec une entière indépendance et une inflexible sévérité les actes divers dont l'ensemble constitue la prise de possession par l'Angleterre de la plus grande partie de la péninsule indienne.

Si M. T. n'avait pas eu le but spécial qu'il s'est proposé et qui consiste à rendre manifeste « la dette de réparation » que l'Angleterre a contractée envers l'Inde, on pourrait trouver que son ouvrage est insuffisant et partial : insuffisant, car il y a des points omis par M. T., qui devraient être traités dans une histoire complète, mais que son plan lui commandait de négliger (par exemple, certaines vues de Warren Hastings sur le développement du commerce et l'encouragement donné par lui aux études indiennes); — partial, car uniquement préoccupé de la justice, il ne tient peut-être pas assez de compte de certaines circonstances qui sont autant d'éléments d'appréciation. Il y a là un grand problème; il s'agit de savoir si la compagnie pouvait faire autre chose que ce qu'elle a fait, si elle ne fut pas entraînée par les circonstances à agir comme elle a agi. Un apologiste qui voudrait réfuter M. T. s'efforcerait sans doute de montrer qu'une fatalité plus forte que toute volonté a pesé sur l'administration de l'Inde. Jacquemont n'écrivait-il pas en 1830 : « nous prenons pour une farce hypocrite l'excuse de » *nécessité* alléguée par les Anglais pour le prodigieux agrandissement de leur

» empire d'Asie. Rien n'est pourtant si vrai..... » (Lettre XXVII)? Et en 1852, lord Dalhousie, parlant d'une conquête que lui-même déclare embarrassante et périlleuse, conclut ainsi : « Accomplissons notre destinée qui, là comme ailleurs, » nous pousse en avant en dépit de nos intentions. » (p. 356). M. T. s'élèvera au nom de la justice et de la morale contre le fatalisme de l'historien avec la même indignation que contre l'excuse du conquérant. Elle est en effet trop commode; il n'est rien qui ne puisse se justifier avec un pareil argument. Et cependant n'y a-t-il pas là une considération dont l'historien doive tenir compte? Il est des circonstances impérieuses qui font prendre aux événements une direction forcée; et la direction une fois prise, il est bien difficile de la changer, même lorsque les circonstances ne sont plus les mêmes. C'est ce qui paraît avoir été le cas pour la compagnie des Indes.

Les premiers succès militaires eurent pour effet d'attirer dans l'Inde tout ce qu'il y avait en Angleterre d'aventuriers et de caractères indisciplinés. C'est la règle; l'Europe a commencé par verser son écume sur les pays découverts au delà de l'Océan. L'Angleterre, le pays qui a le mieux entendu la colonisation n'a pas échappé à cette loi. Parmi ces contrées nouvelles, les plus civilisées sont précisément celles auxquelles les premières visites des Européens ont été le plus funestes. Les régions désertes, inhabitées, ou hantées par des tribus absolument sauvages, ont pu recevoir et ont reçu des colons laborieux et honnêtes; les pays riches n'ont vu paraître que des pillards pressés d'acquérir à la pointe du glaive une fortune qu'ils n'auraient pu amasser dans leur patrie que par un travail opiniâtre. Avec de tels éléments, il n'était guère possible de mener les affaires selon la justice et en respectant tous les droits. A cette première cause s'en joignit une autre plus énergique encore : la compétition des nations européennes. Elles se disputaient la proie qu'une seule aurait suffi à dévorer; et loin de profiter à la victime, la lutte des oppresseurs ne faisait que la livrer plus complètement à la merci du vainqueur. Dans l'Inde, les Anglais et les Français ne tardèrent pas à se mesurer; or les uns devaient expulser les autres; c'était entre les deux peuples une guerre d'extermination. Comment l'indépendance de l'Inde aurait-elle pu sortir intacte de ce heurt? La péninsule devait infailliblement tomber sous la domination française ou sous la domination anglaise. — Enfin la fondation des États-Unis vint ajouter à ces causes qui résidaient dans les circonstances plus encore que dans les volontés l'appoint d'une résolution réfléchie et arrêtée. Quand l'Angleterre perdit ses colonies américaines, le sentiment public chercha dans l'Inde une compensation; il n'y a aucune analogie entre l'Amérique peuplée par la race anglaise, véritable colonie, et l'Inde peuplée par des races asiatiques, où la race anglaise ne peut s'acclimater, et destinée à n'être jamais qu'une possession. Mais l'orgueil national froissé voulait absolument que la domination anglaise, bannie de l'Amérique, s'établît solidement en Asie. Du reste il y a eu entre les affaires indiennes et les affaires américaines, une connexité remarquable que M. T. n'est pas le seul à signaler. La question de la taxe du thé qui fut l'occasion de la rupture des colonies d'Amérique avec leur métropole se ratta-

chait aux difficultés financières de la compagnie. La perte des colonies américaines peut être considérée comme le châtiment des premières iniquités commises dans l'Inde. Mais la péninsule n'y gagna rien; elle paya les frais de la querelle anglo-américaine.

A ces trois causes générales qui agirent soit simultanément soit successivement, et dont une seule suffisait pour donner aux événements la direction qu'ils prirent, il faut ajouter les causes particulières, qui se résument dans les embarras financiers de la compagnie. Obligée de payer au gouvernement une somme importante qui était le prix de la concession dont elle jouissait; — aux actionnaires de la compagnie un dividende qu'il fallait toujours accroître; — aux agents des salaires exorbitants que des efforts réitérés, plus ou moins sincères, ne parvenaient pas à diminuer; — obligée enfin de faire face à toutes les dépenses d'une vaste administration; la compagnie luttait contre des difficultés croissantes. Un emprunt pouvait la tirer momentanément d'embarras, mais il n'était pas possible de recourir toujours à ce procédé; un moyen simple s'offrait, c'était de tirer sur les indigènes, sous un prétexte ou sous un autre. On attaquait un État de la péninsule pour le compte de la compagnie, plus souvent pour le compte et avec le concours d'un État indigène. La guerre finie, le vaincu ou l'allié, en payait les frais, partie à prix d'argent, partie par une cession de territoire; des troupes de la compagnie, placées comme auxiliaires sur ce qui restait de l'État démembré, ou chez l'allié, pour protéger, ou surveiller, c'est-à-dire pour préparer une soumission complète, était l'occasion d'un nouveau tribut payé à la compagnie, qui par ce moyen, grossissait momentanément ses recettes, et enrichissait ses hauts fonctionnaires : mais engagée, dans de nouvelles difficultés, par le fait même de cet agrandissement, elle était bientôt obligée de recommencer le même jeu sur le même point ou sur un autre; car les occasions ne manquaient pas. Ce fut lord Wellesley qui perfectionna ce système d'occupation indirecte déjà ébauché par Clive et Hastings. Plus tard, quand la puissance de la compagnie se fut accrue, on recourut à un nouveau procédé sans abandonner complètement l'ancien; ce nouveau mode d'agrandissement fut le *lapse* (deshérence) en vertu duquel, la descendance masculine ou naturelle venant à manquer dans un État, la compagnie se saisissait du territoire, au mépris du droit des femmes, ou des droits conférés par l'adoption fort en usage dans l'Inde, mais que la compagnie refusait de reconnaître. Tels sont les traits généraux du grand mouvement d'absorption opéré dans l'Inde par l'administration britannique : M. T. le décrit, l'expose, le caractérise et le flétrit, soit par une discussion vigoureuse, soit par un exposé des faits qui vaut une discussion et emporte un jugement. Il démasque sans pitié les machinations des usurpateurs; il pèse tous les actes dans les balances d'une justice inflexible. Comment ne pas être avec lui dans ce sévère examen? Et cependant il semble qu'au total, il ne tienne pas toujours un compte suffisant des circonstances, non qu'il les ignore, mais il ne s'y arrête pas, et n'admet pas qu'elles puissent atténuer la valeur morale des actes.

Quelle que fût la puissance redoutable des « précédents, » bien des faits

odieux, condamnés par les apologistes de la compagnie des Indes eux-mêmes, pouvaient être évités. Mais, il faut bien le reconnaître, le point de départ a eu sur la suite des événements une importance décisive. *Principiis obsta....* Il aurait fallu dès le commencement couper court aux tendances qui se manifestaient; c'est précisément le temps où cela était le plus difficile. La lutte avec la France fut sans doute la principale cause de la tolérance envers le mal. M. T. semble le reconnaître implicitement : « Les Français, dit-il, furent peut-être les premiers » à concevoir le projet de fonder une puissance territoriale dans la péninsule » indienne (p. 19). En 1751, les Français avaient des succès partout : à ce » moment, la fortune tourna » (p. 21). Nous pensons qu'il faut tenir grand compte de ce fait. Le destructeur de la puissance française aux Indes, et par suite le fondateur de la puissance anglaise, fut Clive. Envoyé dans l'Inde en qualité de commis de la compagnie par son père, qui ne pouvait rien faire de lui, il rentra à Londres en 1760 avec un revenu annuel de 40,000 livres, et cette existence orageuse, partagée entre les fatigues de l'aventurier et les magnificences du parvenu, se termina par le suicide dans la somptueuse demeure de Berkeley-Square, enrichie non du produit des mines du Pérou que Clive méprisait, mais des dépouilles du Bengale qu'il ne dédaigna point (p. 31). Vivement attaqué, menacé d'être mis en accusation pour ses concussions scandaleuses, il avait été censuré, il est vrai, mais finalement la Chambre des communes déclara qu'il avait « rendu de grands services à ce pays. » Voilà le verdict du Parlement sur le premier spoliateur de l'Inde; et il semble que les historiens anglais s'associent à cette indulgence; ils cherchent ce qui peut excuser Clive, et sont heureux de trouver à louer son « désintéressement. » Il est vrai que dans la seconde partie de son administration, Clive se montra sévère pour les agents de la compagnie (il avait été envoyé pour cela), et généreux pour ses amis. Mais M. T. est sans faiblesse, et il montre que dans cette période vertueuse de sa vie, Clive s'associa avec ses collègues pour faire le commerce du sel, quoique, avant de quitter Londres, il eût insisté auprès des directeurs sur la nécessité de mettre fin à de pareils trafics. Les succès de Clive contre la France paraissent avoir été le principal motif d'une absolution qui créait un véritable danger pour l'avenir. Plus tard, le nom de la France fut mis en avant pour justifier diverses agressions. Dans la guerre contre le Maïssour et Tipou-Saïb, l'administration anglaise se prévalut habilement des rodomontades du gouverneur de l'Ile-de-France, Malartic. Quelque désir qu'on eût alors en France d'attaquer l'Angleterre dans l'Inde et d'utiliser les éléments de résistance que pouvaient offrir les États indigènes, les moyens d'action ne répondaient ni au dessein formé ni au but poursuivi : jamais ces velléités guerrières ne prirent la forme d'une attaque sérieuse, et M. T., montre avec la dernière évidence à l'aide des documents officiels que l'alliance française de Tipou-Saïb ne fut en réalité pour lord Wellesley qu'un excellent prétexte d'invasion (p. 216-224)[1]. Un peu plus tard, en 1803, dans la

1. Ainsi, l'expédition d'Égypte survenue pendant les préparatifs de la guerre, aurait dû

guerre contre les Mahrattes, l'un des objets poursuivis, celui qui fut énoncé le premier, était la destruction d'un État français sur les bords de la Jemna. Or cet État n'exista jamais; il y avait seulement une douzaine d'officiers français au service d'un prince mahratte assez mal disposé pour eux. « Mais comme justifi- » cation aux yeux des critiques anglais, l'argument était de poids » (p. 247). Du temps de lord Wellesley, la France n'était qu'un épouvantail qui pouvait servir à masquer certains projets et colorer une usurpation; du temps de Clive, c'était autre chose. Clive chassa les Français et pilla les Indiens; la première partie de son œuvre fit pardonner la seconde. Mais il en résulta que l'Inde pouvait être pillée impunément. « L'exemple de Clive avait, de fait, débauché toute » la classe aventurière et sans scrupule qui était en ce temps-là, et fut bien des » années encore, dans l'Est » (p. 84).

Après Clive et avec lui, le fondateur de l'empire anglais aux Indes fut Warren Hastings. Malgré la sévérité de sa méthode, M. T. entre volontiers dans des détails sur les antécédents des hommes qui ont gouverné l'Inde. C'est le seul genre de digression qu'il se permette. A peine est-ce une digression. Les hommes qui ont joué un rôle capital ne sauraient être trop connus. Beaucoup de circonstances qui semblent indifférentes ou n'appartiennent qu'à la vie privée, peuvent avoir influé sur la vie publique. W. Hastings en est un exemple frappant. Quand M. T. nous le représente enfant et orphelin, errant sous les ombrages et au bord des eaux du manoir de Daylesford qui avait appartenu à sa famille, se demandant s'il serait jamais assez riche pour le racheter (p. 85-6); quand ensuite nous le voyons ruiné par un procès de huit ans, dont les frais seuls s'élevaient à 76.528 livres (près de deux millions de francs) recevant des « propriétaires, » de l'Inde orientale un don annuel de 4000 livres pendant 28 années, une avance de 42.000 livres et un prêt de 50.000 qui lui permirent d'acheter Daylesford (Daylesford was won at last, p. 182), nous sommes portés à nous dire : Est-ce donc pour que ce petit homme chétif, cet enfant malingre qui avait pensé mourir de faim à l'école (p. 86) pût acquérir ce morceau de terre que l'Inde a été pressurée, le peuple de Rohilcund voué à l'extermination, l'Aoude changé de jardin en désert, etc., etc.? Certes, si Hastings n'avait pas existé, s'il avait eu dès son enfance ce manoir de Daylesford qui lui tenait tant à cœur, ou s'il eût été helléniste au lieu d'être administrateur, déployant ses talents à Oxford au lieu de les porter à Calcutta, les choses n'en auraient probablement pas été mieux pour l'Inde, d'autres auraient fait ce que fit Hastings. Mais cela ne dispense pas l'historien de tenir un grand compte des individualités et des passions particulières le plus souvent mesquines et méprisables qui, faisant agir les hommes marquants, ont par cela même une importance que, à première vue, on était loin de soupçonner. Accusé une première fois à Calcutta par ses collègues, et presque frappé d'une condamnation à laquelle il n'échappa que par

---

ce semble hâter les hostilités. M. T. constate que, au contraire, elle les retarda; on attendit pour les commencer que l'avortement de cette expédition fût à peu près certain.

un de ces coups d'audace comme les hommes de sa trempe savent en faire, accusé une seconde fois dans le parlement par Burke qui depuis vingt ans consacrait son éloquence à la défense des droits de l'humanité outrageusement violés dans l'Inde, W. Hastings fut acquitté par la Chambre des lords. Ce verdict était, pour ainsi dire, la répétition de celui qui avait été rendu pour Clive, peut-être en était-il la conséquence : seulement il était beaucoup plus solennel et significatif. Clive et Hastings justifiés par le Parlement, que devenait l'autorité morale de ce corps? Ne s'était-il pas d'ailleurs lié les mains par l'acte de 1784, date importante dans l'histoire de la compagnie des Indes? Après Clive et Hastings, après cette période d'enfantement laborieux et de violences inouies, il fallait prendre de grandes mesures soit répressives, soit préventives; il fallait punir les crimes commis ou en empêcher le retour. Burke réclama énergiquement l'un et l'autre, et échoua dans sa double tentative. Le bill qu'il présenta de concert avec Fox en 1783, passa dans la Chambre basse; mais la cour sut le faire repousser par la Chambre haute. Pitt alors fit passer le sien qui devint l'acte de 1784 et régla pour tout le reste de son existence la situation de la compagnie. M. T. estime que cette loi en remettant la direction politique des affaires de l'Inde au pouvoir exécutif dont l'instinct est « d'usurper, absorber, monopoliser toujours » davantage » (p. 158) favorisa l'esprit de conquête. « Le statut de 1784 éta- » blit un système qui faisait contrepoids à l'autorité de la cour des directeurs » par un bureau de contrôle, nommé par la couronne, et changeant avec l'ad- » ministration du jour, mais qui, dans la pratique, était investi de priviléges » tels et hérissé de telles formalités que, en réalité, il était dégagé de toute » responsabilité envers le Parlement. C'était, à tous égards, l'inverse du plan » rejeté. Fox voulait donner au Parlement l'autorité suprême dans les affaires » de l'Inde; Pitt voulait partager le patronage entre la compagnie et la couronne, » voyant clairement quelle immense influence ce système donnerait nécessaire- » ment au ministre » (p. 160-1). Aussi lorsque en 1793, quand le procès de W. Hastings durait encore, le Parlement interdit toute agression ultérieure, chacun pensa de cette mesure ce que pensait lord Mornington (plus tard lord Wellesley), gouverneur général de 1798 à 1805. « Le comte connaissait trop » bien l'esprit dirigeant de la cour et du cabinet d'Angleterre, pour hésiter en » raison de cette défense. Il saisissait très-bien la valeur de l'interdiction solen- » nelle prononcée contre toute usurpation nouvelle et toute prise de possession » ultérieure de joyaux, de terres, de revenus. Echouer ou réussir, telle était, » en réalité, la seule question. Un échec l'exposait à un véritable orage d'injures, » de vertueuse indignation, et même à des inconvénients plus sérieux » (p. 215). On ne savait pas à quoi s'exposait celui qui ne réussirait pas dans de telles entreprises; mais celui qui réussissait pouvait compter sur l'impunité de Clive et de Hastings. Les précédents étaient là.

Il est une question que soulève le livre de M. T., que l'auteur lui-même aborde, et qui se présente chaque fois qu'il s'agit des rapports de l'Europe avec l'Orient. Les souffrances endurées par l'Inde ne seraient-elles pas le prix d'un

état meilleur apporté à ce pays par la domination européenne ? La péninsule n'a-t-elle pas gagné en définitive à échanger la suzeraineté débile, impuissante du Grand-Mogol contre celle de la couronne d'Angleterre, et la féodalité tracassière, oppressive, anarchique des roitelets musulmans et hindous contre l'administration ferme, régulière, impartiale des Anglais. Écoutons Jacquemont ; il ne se lasse pas d'admirer la domination britannique ; il est vrai qu'il voyageait dans l'Inde du temps de lord W. Bentinck, qu'il avait beaucoup à se louer des Anglais et méprisait profondément les Hindous. Son jugement d'ailleurs ne pouvait être affecté par les injustices qui ont été commises depuis. M. T. tient un langage bien différent ; ami des opprimés, il prend hautement la défense des Hindous ; il n'admet pas que l'administration anglaise soit pour eux un bienfait, et revendique sans ambages leur autonomie. Les princes d'Asie lui paraissent valoir ceux d'Europe, et parmi toutes les reines que notre Occident a connues, il n'en voit pas une qui soit comparable à Ahala-Baï, héritière de la maison de Holkar en 1765. Les institutions locales de l'Inde lui semblent présenter autant de garanties que celles d'Europe établies ou conservées si péniblement à travers tant de révolutions. Il découvre dans les États indigènes une liberté communale très-satisfaisante, et même le jugement par jury. Il admet bien que les conquérants musulmans ont pu, à l'origine, abuser de la victoire ; mais il assure que l'accord était établi entre les deux races, lors de l'arrivée des Anglais. Enfin il trouve dans l'Inde une tolérance religieuse telle qu'il n'y en a jamais eu en Europe. Il y a certainement une grande part de vérité dans la thèse que soutient M. T. Mais peut-être exagère-t-il. La question du reste mériterait une étude calme, approfondie, impartiale. Nous ferons quelques observations : ce pays de la tolérance, l'Inde, a été le théâtre de la persécution religieuse la plus complète et la plus triomphante, celle qui en a extirpé le bouddhisme ; et cela s'est passé entre Hindous, c'est-à-dire au sein de la race vraiment tolérante de la péninsule ; car on ne saurait appliquer cette qualification aux Musulmans. L'Inde a pu aussi posséder des princes très-vertueux, et de véritables héros ; mais en général ces princes ont joué un triste rôle dans la conquête. Sans doute, la compagnie a profité avec une perfide habileté de leurs jalousies, de leurs haines, de leurs divisions, de leur lâcheté, de leur corruption ; mais, en définitive, ils ont favorisé l'envahissement de l'étranger et l'asservissement de leur pays. Disons que les Européens, au lieu de se faire les instituteurs et les protecteurs d'une race qu'ils considéraient comme inférieure, et qui était certainement plus faible, ont lâchement abusé de leur force pour satisfaire des ambitions nationales et des convoitises individuelles ; mais reconnaissons les principes dangereux de désorganisation qui ont livré les victimes à la brutalité des bourreaux. Du reste, M. T. qui plaide avec raison la cause du patriotisme hindou, et qui en particulier, à l'encontre d'une parole dédaigneuse et hasardée d'un des hommes qui ont cependant le mieux compris la conduite qu'il fallait tenir à l'égard de l'Inde, Arthur Wellesley (plus tard duc de Wellington) constate la douleur que les populations ressentaient de la perte de leur indépendance (p. 227-229) ; — M. T. lui-même reconnaît que l'Angleterre

avait un rôle à jouer dans l'Inde. Il aurait vu avec plaisir la compagnie, ou mieux la couronne d'Angleterre acquérir la suzeraineté sur la péninsule, mais en respectant l'indépendance des divers États. C'est, dit-il, le rôle que Napoléon voulait jouer dans l'Europe occidentale et méridionale (p. 5). Nous ne discuterons pas pour savoir si telle fut vraiment la pensée de Napoléon : mais admettons le fait. La différence qui exista entre le plan et l'exécution, le résultat négatif des efforts tentés, les complications inévitables qui se jetèrent à la traverse, nous donnent à entendre combien il eût été plus difficile d'atteindre le but dans l'Inde où la direction des affaires était par la force des choses beaucoup plus livrée à l'imprévu, beaucoup moins soumise à une volonté unique et souveraine, bien moins propre à être ramenée à l'exécution d'un dessein fortement conçu. Quand bien même les autres causes de désordre n'eussent pas existé, la réalisation de cette suzeraineté, si on avait formé le projet de la saisir et de s'y tenir (et c'était certainement l'objet le plus élevé qu'on pût se proposer), était une chose extrêmement délicate. Il fallait, d'une façon ou d'une autre, supplanter la cour de Delhy. Que de complications pouvaient naître! A chaque instant on eût été exposé à glisser vers l'injustice et l'oppression. Les plus droites natures et les plus fermes caractères ont eu peine à s'y soustraire. M. T. s'élève éloquemment contre le mépris des lois locales et la prétention d'imposer aux indigènes la loi anglaise; — il flétrit l'abus révoltant par lequel Warren Hastings fit condamner l'hindou Nuncomar en vertu d'une loi anglaise sur le faux, qui même eut dans cette circonstance un effet rétroactif (p. 125-7); dans le chapitre XXV (Zulm) il stigmatise les usurpations commises au mépris des droits des femmes et des héritiers adoptifs. Or qui entra le premier dans cette voie. Qui annexa l'État de Coorg, au mépris de la succession féminine? Lord William Bentinck, l'intègre, le « quaker » Bentinck, celui qui le premier osa diminuer la dette de la compagnie et produire un excédant de recettes, en évitant la guerre, et en réduisant la solde des officiers. C'est lui qui créa ce précédent fâcheux; il le regretta plus tard, mais il l'avait créé. Il y a plus: il émit sur le royaume d'Aoude une opinion dont lord Dalhousie se prévalut plus tard pour supprimer cet État. M. T. absout lord W. Bentinck de cette complicité involontaire dans « le » crime de 1856. » Nous n'y contredisons pas; mais enfin, il y a là un rapprochement qu'on ne peut supprimer, puisqu'on est bien forcé de le faire. Aussi, quand on se voit contraint d'associer le nom de Bentinck aux violences du XIXe siècle, on n'est pas sans doute autorisé à déserter la justice, mais on est porté à un peu plus d'indulgence pour ceux qui n'ont pas puni les iniquités du XVIIIe.

Le long acte d'accusation de M. T. contre la compagnie des Indes appelle un complément : l'indication de la marche à suivre pour faire mieux qu'elle. C'est le sujet du dernier chapitre : « Aujourd'hui et demain. » Nous ne nous étendrons pas sur cette partie du livre, et ne la discuterons pas : aussi bien ne peut-elle passer pour une étude approfondie et complète. M. T. ne touche même pas à la question de la représentation de l'Inde dans le Parlement; il se borne à appeler

l'Inde « an unrepresented empire » (p. 406). — Il voudrait que les plaintes portées dans l'Inde contre l'administration anglaise et reconnues sérieuses, fussent jugées par un tribunal spécial composé de trois membres de chacune des chambres du Parlement, qui procéderait suivant des règles fixes, mais serait nommé à nouveau pour chaque cas spécial; — il demande que les indigènes soit admis à participer d'une manière plus complète au gouvernement, à l'administration, à la justice; ce qui a été fait à cet égard n'est ni suffisant ni sérieux; — que les charges écrasantes imposées à l'Inde soient diminuées par la réduction de l'armée, un plus grand discernement et de meilleures combinaisons financières dans l'exécution des travaux publics. Les raisons stratégiques alléguées pour justifier la réduction de l'armée ne paraissent pas convaincantes et auraient besoin d'un peu plus de développement. Enfin M. T. demande qu'une politique plus équitable à l'égard des Musulmans calme leur mécontentement. Ce dernier point nous paraît être d'une grande importance. Des faits récents en démontrent la gravité. L'assassinat du juge Norman, celui de lord Mayo, l'insurrection qui vient d'être réprimée, peuvent être des accidents, les éclats d'un fanatisme ou d'un ressentiment individuel, le résultat d'un malaise local; ce n'en sont pas moins des symptômes auxquels il faut prendre garde. « Si nous voulons maintenir » notre domination en Asie, dit avec raison M. T. en finissant, il importe de » faire mieux que ce qui a été fait jusqu'ici, et cela, avant qu'il soit longtemps. » ..... Le passé est irrévocable; mais il dépend encore de nous de régler pour » l'avenir les destinées de l'Inde. »

En quittant M. Torrens pour M. Garcin de Tassy, nous restons toujours dans l'Inde, nous passons seulement de l'histoire et de la politique à la littérature. Mais combien cette littérature est voisine de la politique, et que de rapports elle a avec l'histoire! Le grand débat entre l'*Urdu* et l'*Hindi* dont M. G. de T. nous fait suivre les péripéties avec une sorte de chaleur patriotique et une compétence parfaite, ce débat, qui jusqu'à un certain point rappelle la lutte du Français et du Flamand en Belgique, n'est qu'une des formes de cette opposition entre les Musulmans et les Hindous qui est peut-être la plus grande difficulté du gouvernement de l'Inde, et dont M. T. se préoccupe avec juste raison. Cette opposition, nous la retrouvons dans la liste des ouvrages et des journaux nouveaux parus en 1871 et dont les titres sont les uns tout persans, les autres tout hindous; elle apparaît encore dans le tableau que l'auteur nous trace de ce qui a été fait pour l'instruction; les Musulmans se plaignent d'une sorte de défaveur; et le gouvernement anglais paraît agir avec plus de zèle que de prudence. Il faut noter (p. 63) l'opinion émise à Londres en 1871 par un Musulman de l'Inde, sur les dispositions de l'opinion publique dans la péninsule; on y attend, paraît-il, une invasion des Russes, à laquelle les populations seraient prêtes à se joindre. — Après avoir décrit, suivant un ordre constamment suivi dans sa revue annuelle, le mouvement intellectuel et littéraire de l'Inde, M. G. de T. termine par quelques pages sur les travaux et les progrès

fort lents des missions chrétiennes dans l'Inde; il le fait comme toujours avec autant d'équité à l'égard de leurs formes diverses, que de sympathie pour leur œuvre commune.

Ce tableau que M. G. de T. nous présente d'année en année de la vie morale et intellectuelle de l'Inde est on ne peut plus instructif. Quoique strictement littéraire, il nous fait entrer dans le mouvement de cette société multiple, composée de races diverses et opposées, qui s'efforcent de vivre ensemble, et d'harmoniser entre elles, ou de faire prévaloir leurs mœurs et leurs traditions respectives.

La vie de la Begum Secunder (Madame Alexandre) de Bhopal, par un écrivain hindou est extraite du *Hindoo patriot*[1]; elle nous montre, dans leur application à un cas particulier, les rapports de l'administration anglaise avec les princes indigènes pendant et depuis le règne de la célèbre compagnie. La Begum morte en 1868, eut dès son enfance à disputer son trône. Des troubles intérieurs amenèrent, suivant l'usage, l'intervention des Anglais, qui se prononcèrent contre le droit des femmes et par conséquent contre elle. Demeurée néanmoins maîtresse du pouvoir, grâce à des circonstances favorables, et malgré les arrangements pris en haut lieu, elle resta fidèle à l'Angleterre dans la grande insurrection de 1857. Les récompenses que cette conduite lui valut ne furent pas absolument exemptes d'inconvénient, car son biographe est tenté d'attribuer à la négligence du gouvernement anglais et presque à l'attitude de ses agents, l'espèce de défaillance qui fut remarquée un moment dans les dernières années de l'administration de la Begum, si dévouée du reste, si appliquée à l'amélioration morale et matérielle de son État. — Cet opuscule d'un indigène, écrit avec calme et avec largeur, non sans une certaine sévérité, mais aussi sans hostilité systématique à l'égard de l'administration britannique, s'accorde assez bien avec ce que disent, d'une manière bien différente d'ailleurs, MM. Torrens et Garcin de Tassy. On voit que l'Angleterre est autorisée à compter dans l'Inde sur des dévouements éprouvés, ou au moins sur une fidélité au devoir, qui peut à un moment donné lui être de la plus grande utilité, mais qu'elle a elle-même de grands devoirs à remplir, des injustices à réparer et surtout à prévenir; qu'en un mot elle ne saurait apporter trop de sollicitude, de prudence et d'attention à la tâche difficile de gouverner ses vastes possessions asiatiques.

Léon Feer.

---

1. Cette brochure nous a été remise il y a deux ans, peu avant la guerre. Les événements survenus depuis nous l'ont fait perdre de vue; il nous a paru que, malgré le retard, il ne serait pas déplacé d'en dire ici un mot.

VARIÉTÉS.

Le Kutschke-Lied.

Réponse de M. Karl Bartsch.

Monsieur le Rédacteur,

Votre *Revue,* dont j'ai l'honneur d'être le collaborateur depuis son début, vient de publier, dans son n° du 4 mai, quelques remarques sur ma version provençale de la chanson de Kutschke, remarques auxquelles je dois faire quelques objections, à un point de vue purement scientifique.

M. P. M(eyer) prétend que ma version est « pleine de fautes » et que j'ai « violenté la grammaire. » Voyons ses preuves.

On ne peut faire rimer, à ce qu'il dit (p. 287), *la* (adv.), « qui devrait être » *lai,* » avec *pla* (*planum*); « ce serait une licence tellement forte que Guillem » de Tudela lui-même, qui a deux tirades en *a* (et qui pourtant n'est pas diffi- » cile à l'endroit des rimes!), ne se la permettrait pas. » *La* devrait être *lai?* Mais *la* est une forme correcte, qui n'est pas même très-rare, qui est employée comme rime par Jaufre Rudel (Mahn, I, 65) et par Serveri (*Chrestom.*, 283, 4), et qui, hors de la rime, paraît déjà dans le poème de Boèce (*Chrestom.* 3, 37), et plus tard souvent (cf. *Chrestom.* 22, 17; 183, 21; *Lex. Rom.* IV). — *La* ne pourrait pas rimer avec *pla?* M. P. M. veut-il en remontrer aux vieux maîtres? Serveri, déjà cité, fait rimer *tra*, l'autre forme de *trai*, avec *dema* (*de-mane*) et *Jorda* (*Jordanem*), et, dans la même chanson (*Chrestom.* 283, 4, 8), précisément les deux mots en question, *la* et *pla.* M. M. demande-t-il d'autres preuves? Je suis à même de lui en fournir : le comte Guillaume de Poitiers fait rimer *querra, tornara, aura,* avec *Jolia, doussa, ma, certa, lendema, sobra, pa* (Mahn, I, 5); Pistoleta *chantara, veira, a,* avec *vila, lendema* (Rayn. III, 228).

M. M. me fait encore le reproche d'avoir mis *ca* (*cadit*) en rime avec le même *pla* (*planum*) : *ca* serait selon lui d'une formation incorrecte. Sur ce, M. M. me renvoie, moi « l'éditeur de tant de textes provençaux, » à ma *Chrestomathie provençale*, p. 431, où se trouve indiqué, à la 3e pers. du prés. sing., *cai* et non *ca.* Sans doute, puisqu'on ne trouve dans les textes de la *Chrestomathie* que cette forme *cai. Ca* ou *cha* est pourtant une forme correcte, quoique moins usitée que *cai* ou *chai.* De même qu'on trouve les doubles formes *vai* et *va* de *vadit, fai* et *fa* de *facit, trai* et *tra* de *trahit,* de même la formation de *ca* est parfaitement naturelle. M. M. me répondra peut-être qu'il ne conteste pas l'analogie, mais que la forme n'en est pas moins introuvée. Que M. M. veuille se donner la peine de consulter M. Mahn (I, 65). Jaufre Rudel, qui est déjà venu à mon secours, va encore une fois me rendre service : Rudel dit :

Et anc hom tam gen non mori
Ab tan dous mal ni non s'escha.

Il est vrai que Raynouard aussi bien que M. Mahn mettent *sescha*, mais M. M., le profond connaisseur de la langue provençale, conviendra bien avec moi que la leçon que je propose est nécessaire. *Escha*, qui rime ici avec *magrira*, etc., est la 3e pers. de *eschazer*. Les exemples cités ci-dessus ont suffisamment prouvé qu'on peut faire rimer *ca* avec *pla*.

M. M. revient encore à la charge en me reprochant la forme du voc. plur. *companhos* : il exige *companho*. Mais l'auteur du poème de Boèce n'emploie-t-il pas déjà *enfants* comme voc. pluriel? Et Guillem de Cabestaing commence une strophe de la chanson *En pensamen mi fai estar amors* (Hüffer, 7) par le vers *Qu'ieu ai auzit, a vos o dic, senhors*, où la rime contient la forme en question. Raimon Vidal lui-même remarque que les meilleurs poètes n'observent pas toujours exactement les cas, surtout dans les rimes. Ce que les maîtres du XIIe et du XIIIe siècle se permettaient sans hésiter, serait-il défendu à un *Ties* rimailleur de vers provençaux?

M. Meyer a sans doute pris pour une démonstration anti-française ce qui n'était qu'une curiosité littéraire, entreprise dans un but bienfaisant (au profit des Invalides), à laquelle je n'ai pas refusé de collaborer, sollicité avec de vives instances par mon éditeur M. Brockhaus. Irrité à tort, M. M. a critiqué mes vers inoffensifs plus sévèrement que la chose ne le valait. Je ne lui renvoie pas l'avis qu'il m'a adressé, « qu'il aurait mieux fait de garder un silence prudent. » Je regrette plutôt sincèrement d'avoir été forcé de le réfuter; au moins l'ai-je fait sans sortir d'une discussion purement littéraire.

Karl Bartsch.

Heidelberg, 17 mai 1872.

Réponse.

Lorsque j'ai fait connaître par une courte notice la publication à laquelle M. Bartsch a apporté l'appui de sa collaboration, je crois n'en avoir dit que juste ce qu'il fallait pour en faire apprécier le caractère. J'ai passé sous silence les platitudes émaillées de calembours qui en forment la préface ou qui relient les diverses traductions dont se compose le recueil : mais j'ai pris la peine de les lire, ce que mon contradicteur ne semble pas soupçonner lorsqu'il insinue que j'ai pris à tort pour une démonstration anti-française une simple curiosité littéraire. « Démonstration » est peut-être un peu gros. J'ai pris cette chose pour ce qu'elle est réellement, M. B. le sait aussi bien que moi, pour un pamphlet pédant et grossier. Mais encore une fois, je ne désirais point faire visiter au lecteur les côtés malpropres du sujet. J'ai voulu simplement montrer à un public qui s'intéresse à l'érudition et aux faits et gestes des érudits de quel genre d'esprit étaient capables certains savants allemands, au nombre desquels, je l'ai déjà dit et

je le répète, je ne m'attendais pas à rencontrer M. le professeur Bartsch, qui doit regretter de s'être laissé prendre en si mauvaise compagnie.

Par considération pour la personne d'un ancien collaborateur, d'un savant qui a rendu d'éminents services aux études romanes, je m'étais abstenu de le nommer, sans me croire obligé toutefois, étant donnée la nature de son nouveau travail, à des ménagements que j'ai toujours eus, en d'autres occasions, pour des travaux plus sérieux du même auteur. Actuellement, il convient à M. B. de se déclarer et de chercher à défendre le travail qu'il a fourni à la maison Brockhaus. Libre à lui : je ne vois pas ce qu'il y peut gagner.

M. B. veut absolument que *la* et *ca* (pour *lai* et *caï*), puissent rimer avec *pla*, originairement *plan*. M. B. n'est pas difficile. Dans l'intérieur des vers, où la rime ne le gêne pas, je le vois employer *lai* jusqu'à quatre fois, quant à *la* il le réserve pour la rime, ne sachant trouver mieux. Ce n'est point en ce sens que « la rime est une esclave. » Mais je n'ai pas contesté l'existence de la forme *la* pour *lai* : je me borne à constater qu'elle est peu autorisée, et qu'il faut tout d'abord lui retirer l'appui du poème de Boèce invoqué par M. Bartsch. Au vers cité par M. Bartsch [1] comme aux vers 97, 160, 169, 185, il y a, non pas *la*, mais le mot composé *laïnz*, où l'*i* de *lai* et celui d'*inz* se fondent en un seul. Je ne conteste pas non plus que des finales en *a* pur, telles que la 3e pers. sing. des futurs, puissent rimer avec des finales où *a* répond a *an*, telles que *ma* (*man*), *pa* (*pan*), etc. ; et les ex. du comte de Poitiers et de Pistoleta ne prouvent pas autre chose : ce que je nie, c'est qu'il soit légitime de faire rimer avec ces dernières finales (*a* pour *an*) un mot où *a* est pour *ai*. La règle ici résulte de l'usage général et non pas d'un exemple isolé. En français on a fait rimer *noce* avec *hausse*, et en anglais *die* avec *joy*, *isle* avec *recoil*. Sont-ce là des exemples à imiter ? Or qu'est-ce que M. B. trouve pour justifier la rime de *la* (*laï*) avec *pla* (*plan*)? Un exemple de Serveri de Girone ! S'il se contente de l'appui d'un poète catalan quand il a contre lui l'usage constant des troubadours, en vérité, il n'est pas difficile. Assurément, *ubi plura nitent in carmine*..... Mais ici ce n'est pas le cas.

M. B. n'est pas plus heureux lorsqu'il défend *companhos* au voc. plur., c'est-à-dire lorsqu'il assimile le voc. au cas régime, quand tous les troubadours, et avec eux Raimon Vidal (Guessard, *Grammaires provençales*, p. 74) l'assimilent au cas sujet. M. B. appelle à son secours un vers de G. de Cabestany et de rechef le poème de Boèce. C'est aggraver l'erreur que la défendre ainsi. La leçon *enfants* de Boèce v. 20 n'a d'autre fondement qu'une faute de lecture de Raynouard [2]. Quant au v. de G. de Cabestany, *senhors*, étant construit en opposition à *vos*, est naturellement au cas régime.

---

1. C'est le v. 96. Pour dire en passant, ce vers est fautif (voy. *Rev. crit.*, 1868, II, 22), et la correction fait précisément disparaître le mot en litige.

2. Il y a tout autre chose dans le ms., à savoir *Ezns anzs*, les deux mots étant nette-

Mais à quoi bon toute cette discussion ? M. B. peut toujours en dernier lieu se retrancher derrière une ligne de défense inexpugnable : Raimon Vidal remarque que les meilleurs troubadours « n'observent pas toujours exactement les cas. » Cela est parfaitement exact, et le même R. Vidal signale d'autres fautes encore qu'ont laissé échapper certains troubadours. Ainsi, ceux qui s'exerceront à composer dans une langue morte, devront rechercher de préférence les formes condamnées. Voilà une nouvelle manière d'utiliser le témoignage des grammairiens. C'est un système comme un autre : seulement il fallait en temps opportun prévenir le lecteur. Ces choses-là ne se devinent pas. Si le traducteur du Kutschke-Lied nous avait fait savoir qu'il entendait composer des vers incorrects, bien loin d'avoir à le critiquer nous n'aurions pu que constater son succès.

P. M.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Albert, Histoire de la littérature française (Hachette). — Bossert, la Littérature allemande au moyen-âge (id.). — Id., Gœthe (ibid.). — Clark, Early Roman Law (London, Macmillan). — Maspéro, la Conjugaison égyptienne (Vieweg). — Mézières, Gœthe (Didier). — Montluc, Commentaires p. p. Rousset (Hachette). — Monod, Manuel des Sources de l'histoire mérovingienne (Vieweg). — Paris, Saint Alexis (id.). — Retz, Mémoires p. p. Feillet (Hachette). — Weigand, Traité de Versification française (Bromberg, Mittler). — Westphal, Theorie der Neuhochdeutschen Metrik (Iena, Dœbereiner).

---

ment séparés par un point. Le premier de ces deux mots est évidemment fautif : j'ai proposé (*Romania*, I, 230) *Uns* (*Unis annis*, « en un certain temps »), ou *Anz* (*ante*), deux leçons qui ne me satisfont que médiocrement. Le plus simple serait, je crois, de corriger *En anz* (*in annis*). En tout cas *Enfants* est tout à fait hors de cause.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LIBRERIA ERMANNO LOESCHER,
ROMA — TORINO — FIRENZE,
et à Paris à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue Richelieu.

Pour paraître le 1er Juillet 1872

RIVISTA
DI
FILOLOGIA E D'ISTRUZIONE CLASSICA

Direttori
Prof. Giuseppe MÜLLER, Prof. Domen. PEZZI.

Ce journal paraîtra les premiers jours de chaque mois en fascicules de 3 feuilles in-8°.

Prix d'abonnement pour toute l'année : 12 fr.

En vente à la librairie BROCKHAUS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

BIBLIA veteris, testamenti Æthiopica, in 5 tomos distributa, ad librorum manuscriptorum fidem ed. et apparatu critico instruxit Prof. Dr A. DILLMANN. T. II, sive libri regum, paralipomenon, Esdrae, Esther. Fasc. II, quo continentur libb. regum III et IV. In-4°. 12 fr.

M. WOLFF Muhamedanische Eschatologie. Nach der Leipziger u. d. Dresdener Handschrift zum 1. Male arabisch u. deutsch m. Anmerkgn. hrsg. In-8°. 14 fr. 70

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. BRUGSCH Grammaire hiéroglyphique contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture sacrées des anciens Égyptiens, composée à l'usage des étudiants. 1 vol. in-4° cart. 32 fr.

Le même relié et interfolié. 42 fr. 70

En vente à la librairie T. O. WEIGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

KATALOG Frühester Erzeugnisse d. Druckerkunst der T. O. Weigel'schen Sammlung. Zeugdrucke, Metallschnitte, Holzschnitte, etc. Catalogue des premières productions de l'art d'imprimer. (Aus « die Anfænge der Buchdruckerkunst v. T. O. Weigel u. Dr A. Zestermann. ») M. 12 Abbildungen (wovon 4 in Holzschn. u. 8 in Kpfrst. in-8°, in-4° et in-fol.). 16 fr.

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé,** conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg,* propriétaire de la librairie *A. Franck,* 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 23 Sixième année 8 Juin 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ Les Pontifes de l'ancienne Rome. 1 vol. in-8° jésus. 8 fr.

PLACITA graecorum de origine generis humani collegit et explanavit A. Bouché-Leclercq. In-8°. 2 fr.

LA PASSION du Christ, poème écrit en dialecte franco-vénitien du XIVe siècle, par M. Boucherie. In-8°. 2 fr.

LA VIE de Sainte Euphosyne. Texte romano-latin du VIIIe-IXe siècle, par le même. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et Cie, 77, boulevard Saint-Germain.

M. BRÉAL Quelques mots sur l'instruction publique en France. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Avanzini (P.). De constitutione apostolicae sedis qua censurae latae sententiae limitantur commentarii ex latinis ephemeridibus quibus titulis acta sanctae sedis excerpti. Ed. manualis. In-8°, 160 p. Rom (Spithœver). 1 fr. 65

Buttmann (A.). Kurzgefasse Geographie v. Alt-Griechenland. Ein Leitfaden f. d. Unterricht in der griech. Geschichte und die griech. Lectüre auf hœheren Unterrichts-Anstalten. In-8°, vij-140 p. Berlin (Nicolai). 2 fr. 50

Heitz (E.). Die œffentlichen Bibliotheken der Schweiz im J. 1868. Nach dem v. d. schweizer-statist. Gesellschaft gesammelt. Material. bearb. Les bibliothèques publ. de la Suisse en 1868. In-4°, 80 p. Basel (Schweighauser). 6 fr. 50

Hurter (H.). Nomenclator literarius recentioris theologiae catholicae theologos exhibens, qui inde a concilio Tridentino floruerunt aetate natione, disciplinis distinctos. T. I. Fasc. 3 et 4. 247-700 p. In-8°. Innsbruck (Wagner). 7 fr. 50
T. I compl. 11 fr. 10

Kiepert (H.). Kartographische Uebersicht der kaiserlichen deutschen Consulate. Aufgestellt im auswærtigen Amte des deutschen Reiches. Lith. et col. In-fol. Berlin (Reimer). 4 fr.

Loserth (J.). Die Geschichtsquellen von Kremsmünster im 13. u. 14. Jahrh. Mit e. Vorwort von O. Lorenz. In-8°, xx-120 p. Wien (Braumüller). 3 fr. 50

Maurin (H.). La répétition de l'indu en droit romain et en droit français. Thèse pour le doctorat. In-8°, 86 p. Paris (lib. Pichon-Lamy et Dewez).

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. T. I. In-8°, 155 p. Bar-le-Duc (lib. Contant-Laguerre).

Retz (de). Œuvres. Nouvelle édition revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions, et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots, et locutions remarquables, d'un portrait, et fac-simile, etc., par Alphonse Feillet. 2 vol. In-8°, viij-1065 p. Paris (Lib. Hachette et C°). 15 fr.

Reuss (E.). Bibliotheca novi testamenti Graeci cujus editiones ab initio typographiae ad nostram aetatem impressas quotquot reperiri potuerunt colligit, digessit, illustravit. Gr. in-8°, vij-314 p. Braunschweig (Schwetschke u. S.). 8 f.

Rozière (E. de). Cours d'histoire des législations comparées. Leçon d'ouverture (16 décembre 1871). In-8°, 20 p. Paris (lib. Thorin).

Schasler (M.). Æsthetik als Philosophie d. Schœnen u. d. Kunst. 1. Bd. Kritische Geschichte der Æsthetik von Plato bis auf die Gegenwart. 5. (suppl.) Lifg. (Schluss). In-8°, lx-977-1218 p. Berlin (Nicolai). 6 fr.
I. Bd. compl. 27 fr. 40

Spruner (K. v.). Hand-Atlas f. die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. Neu bearb. v. Dr Menke. 90 col. Karten in Kpfrst. 5. Lief. In-fol. 4 pl. Gotha (J. Perthes). 5 fr. 10

Urbis et orbis concessionis tituli doctoris et extensionis ejusdem tituli ad universam ecclesiam neque non officii et missae sub ritu dupl de comm. doctorum pontificum in honorem L. Alphonsi Mariae de Ligorio. In-4°, 332-556 p. Mainz (Kirchheim). 8 fr.

Weiland (C. F.). General Karte Deutschland, nebst der Schweiz. Vervollstændigt und Theilweise berichtigt v. Græf. Kpfrst. u. color. Imp. fol. 5 Bl. Weimar (Geogr. Institut). 10 fr.
Aufgezogen in Etui. 16 fr.
« mit Staben. 18 fr.

Zeitschrift f. exacte Philosophie im Sinne d. neueren philosophischen Realismus. In Verbindg. m. mehreren Gelehrten. Hrsg. v. Dr Allih u. O. Flügel. 10. Bd. 4. Heft. In-8°, 1. Heft. 108 p. Leipzig (Pernitzsch). 10 fr. 75

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 8 Juin — 1872

Sommaire : 110. MASPÉRO, Histoire de la Conjugaison égyptienne. — 111. BERGK, le *d* final dans le vieux latin. — 112. BOSSERT, la Littérature allemande au moyen-âge. — 113. NOURRISSON, de la Liberté et du Hasard.

110. — **Des formes de la conjugaison** en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. MASPERO. Paris, libr. Franck. 1871. In-8°, 123 p. — Prix : 10 fr.

M. Maspero a entrepris d'exposer, dans une monographie, les formes de la conjugaison égyptienne, avec toutes leurs variations, pendant la période de 4000 ans qu'embrasse la littérature de la vallée du Nil. Son ouvrage est conçu d'après un plan excellent, déjà suivi avec succès par l'auteur dans son mémoire sur les pronoms personnels. M. Maspero étudie d'abord les formes qu'on rencontre dans les textes de la première époque pharaonique, puis il les suit, de l'ancien égyptien au démotique, et enfin au copte, à travers les modifications profondes que la langue subit, pendant sa longue existence. Les formes d'une époque trouvent ainsi leur éclaircissement dans celles de l'âge précédent, et servent, à leur tour, à expliquer les formes usitées dans les siècles suivants. M. M. aura été le premier à appliquer à une partie importante de la grammaire égyptienne une méthode qui paraît si naturelle, qui est si conforme à l'esprit scientifique, et qui était indiquée d'avance par les résultats qu'elle a donnés dans l'étude des langues modernes. Jusqu'à ce jour, les études de grammaire égyptienne, comme l'auteur le rappelle dans une courte introduction, ont été « pure- » ment empiriques. » On peut juger, par le travail de M. M., combien une pareille méthode est particulièrement féconde pour l'intelligence des derniers stages de la langue, le démotique et le copte. Des formes, dont on entrevoyait avec peine la signification générale, sont complétement élucidées; le sens intime de leurs parties constituantes, les raisons de leur emploi, apparaissent; et l'on pénètre dans le véritable caractère et dans le génie de la langue [1].

Ces idées générales suffiraient pour faire comprendre l'intérêt exceptionnel qui s'attache à la publication dont j'ai à rendre compte. Dans l'impossibilité de signaler ici tout ce que contiennent d'intéressant les 123 pages de ce mémoire, je résumerai seulement les parties qui me semblent le plus propres à montrer comment la conjugaison égyptienne y est appréciée et présentée.

Autographié par l'auteur, et inséré dans la bibliothèque de l'école des Hautes-Études, le traité des formes de la conjugaison en ancien égyptien, en démotique et en copte, comprend sept chapitres. Les trois premiers, qui forment un groupe à part, traitent de la conjugaison proprement dite [p. 1-74]; le 4e, de la voix

1. V. pour le démotique, p. 41, 42, 70, etc., pour le copte, p. 52, 73, etc.

passive [p. 74-87]; le 5e, du verbe réfléchi [p. 87-89]; le 6e, de la négation, et de sa place dans la conjugaison [p. 89-113]; le 7e enfin, a pour titre : « des » Modes » [p. 113-120].

Comment peut-on conjuguer un verbe égyptien? De trois manières différentes, répond M. M. 1° « en joignant au thème du verbe le sujet, quel qu'il soit. » [§ I, p. 2-15]; 2° « en accolant au verbe une ou plusieurs autres racines ver- » bales, qui jouent le rôle d'auxiliaires. » [§ II, p. 15-64]; 3° « en intercalant » entre l'auxiliaire et le verbe une préposition qui marque la direction de l'ac- » tion accomplie ou subie par le sujet. » [§ III, p. 64-74].

Cette division est très-remarquable : elle résume, sans en oublier aucune, et classe d'après leurs vrais caractères, les formes variées que les textes nous révèlent. La distinction des temps, adoptée d'abord par Champollion ne peut pas servir de base à une classification sérieuse des formes de la conjugaison égyptienne. Les progrès de la science ont, en effet, révélé que, chez les Egyptiens, le verbe, resté à un état plus rudimentaire encore que dans les langues sémitiques, manque de formes spéciales affectées à l'expression des temps; bien qu'au besoin les Égyptiens aient su, par des procédés étrangers à la conjugaison, préciser le moment de la durée auquel on devait reporter l'action marquée par la racine attributive. L'auteur a donc eu raison de rechercher une division mieux appropriée aux allures de la langue. Ainsi s'explique la différence très-frappante qui existe, à cet égard, entre sa publication et la partie consacrée au verbe dans la grammaire hiéroglyphique publiée récemment par M. Brugsch. On voit la conjugaison égyptienne paraître, dans ce dernier ouvrage, avec le formidable appareil de trente-deux temps de l'indicatif! Les trente-deux temps de M. Brugsch ne sont, en réalité, que les *combinaisons* possibles, résumées par M. M. d'une façon bien plus satisfaisante. On ne peut les appeler des temps, car, comme M. Br. l'enseigne lui-même[1], il est impossible, dans l'état actuel de la science « de distinguer dans les différentes formes du verbe égyptien les modifications » spéciales du temps à choisir; *àr-f* p. ex. peut signifier aussi bien « il fait » » que « il fit » et « il fera. » Ce n'est que le sens général d'un texte étudié avec » soin qui précise le choix du temps à traduire. » — Mais pourquoi conserver une classification qui n'est pas en rapport avec le sujet traité?

§ I. — Dans le § I, M. M. montre comment on obtient un verbe, rendant toutes les nuances du présent, du futur et du passé, en juxtaposant au thème le sujet quel qu'il soit : pronom absolu, pronom suffixe, nom ou membre de phrase. — Champollion[2] avait cru reconnaître un *présent de l'indicatif* dans la forme simple obtenue par adjonction d'un pronom suffixe à la racine attributive. — Cependant, pour reporter l'esprit vers le passé, on intercalait souvent « *an* » ou « *n* » entre le verbe et le sujet. L'auteur donne une explication très-satisfaisante de cet emploi de la préposition *n* [p. 4-5]. En démotique, les règles sont les mêmes; cependant M. M. n'a pas rencontré la forme en *an, n* [p. 8]. En copte,

1. Brugsch, Gramm. hiérog., n° 129.
2. Champollion, Gramm., p. 391.

« la première forme, si usitée jadis, n'a plus d'emploi qu'à l'impératif régulier » de tous les verbes, » et dans la conjugaison de quelques verbes [p. 9 à 15]. — On sait que Champollion, surpris de l'existence, dans la langue antique, d'une forme simple inconnue au copte, suppose que les scribes, afin de se conformer à la règle d'écrire d'abord le mot exprimant l'idée principale, « placèrent toujours » les pronoms simples immédiatement après le verbe, comme s'ils eussent été » réellement des pronoms affixes[1]. » Depuis longtemps cette hypothèse était abandonnée : on voit que le copte a conservé quelques vestiges de la forme ancienne.

§ II. — Sept thèmes verbaux, *aû*, *pû*, *tû*, *ûn*, *àr*, *Xoper*, *hā*, entrent comme auxiliaires dans la conjugaison, mais diffèrent d'origine et de signification (p. 75).

Aû se combine avec la racine attributive et le sujet, de trois manières différentes. Les trois formes qui en résultent sont employées : 1° pour marquer toutes les nuances du temps soit présent, soit futur, soit passé. Par des procédés différents, elles arrivent au même résultat. L'auteur le démontre [p. 18], et sa démonstration n'est pas dénuée d'importance, puisque Champollion avait enseigné que l'une de ces combinaisons [celle qui résulte de la double union du sujet à l'auxiliaire et à la racine attributive], constituait une forme verbale ayant la valeur du futur[2]. — 2° ces trois formes peuvent marquer encore le participe passé, ou le participe présent [p. 19, 20]. — Ce second emploi de *au* est des plus importants : il a été trop souvent perdu de vue par les traducteurs.

Pû, 1° « ne prend jamais ni le pronom suffixe, ni la marque du passé; il est » lui-même une sorte de suffixe qui s'attache au sujet et possède le sens de » notre auxiliaire impersonnel « c'est, c'était. » Il se combine avec le verbe *ar*, faire, dans la locution .....*pû-ar-n* « ce que fit » ou, au passif, ...*pû-ar-tû-n* « ce qui est fait par » [V. p. 22, 23]. — 2° M. M. reconnaît une seconde forme de *pû* dans l'article *pa*, précédant un nom verbal analogue au *masdar* des grammaires arabes [p. 23].

Tû, de même que *pû*, a deux emplois. 1° comme suffixe, il modifie la racine, et en fait une forme intermédiaire entre le substantif et l'adjectif, ou le participe [p. 24]. 2° préfixe, *tû* se conjugue comme *au*.

Un se prête aux mêmes combinaisons que l'auxiliaire *au;* de plus, il peut recevoir l'exposant du passé, *n* [p. 26].

Les quatre auxiliaires *àû*, *pû*, *tû*, *ûn*, forment, selon M. M. un groupe « dont » chaque terme a son analogue dans le groupe formé par le pronom personnel » suffixe de la première personne du singulier *à*, je, et les articles *pa*, le, *ta*, la » *na*, les. » [p. 15]. — L'identité radicale de l'article masculin *pa*, avec l'auxiliaire *pû*, sera acceptée sans difficulté. Elle entraîne nécessairement l'identité de racine de l'article féminin *ta*, avec l'auxiliaire *tû*, que M. Brugsch n'hésite pas à qualifier « la forme féminine ou faible du verbe *pû*[3]. » Isolé, le rapprochement

1. Champollion, Gramm., p. 391.
2. Id., p. 414.
3. Brugsch, Gramm. hiérog., n° 125.

de l'auxiliaire *ûn* avec l'article *na*, rapprochement qui suppose le renversement d'un primitif *nû*, en *ûn*, pourrait laisser place à quelques doutes : mais il emprunte une grande force à la série dont il fait partie.

En ce qui concerne l'auxiliaire *au*, je conviens que la conjecture de M. M. est fort ingénieuse; surtout, qu'elle donne une explication très-séduisante de la valeur « être » [V. p. 16]. Cependant je ne crois pas que l'identité radicale du pronom suffixe de la première personne du singulier, *à*, avec l'auxiliaire *âu*, soit démontrée aussi rigoureusement que les identités précédentes. Le caractère égyptien, transcrit par *à*, n'est, en réalité, qu'un *aleph* sémitique, servant de support à une voyelle. Or la voyelle paraît bien être, en égyptien comme en hébreu, un *i*, pour le pronom suffixe de la première personne : pour le verbe *âu*, la voyelle était plutôt un *o*. L'identité proposée pourrait donc n'être qu'apparente.

Vient ensuite une étude détaillée de tous les emplois des thèmes, *χoper*, *àr*, *hā* [p. 27 à 31; 35 et 36]. *χoper* et *hā* se conjuguent comme *àu; àr* « marque » uniquement la troisième personne » [p. 27]; entre deux membres de phrase, il « devient une sorte d'auxiliaire relatif; » au commencement d'une phrase, prend aussi le sens conditionnel « si; » à l'époque ptolémaique, se confond avec *àu* [p. 29]. — L'étude des verbes *àri*, faire, *dû*, donner, « qui semblent parfois » jouer le rôle d'auxiliaire » complète cette partie importante [p. 36, s.].

M. M. montre ce que toutes ces formes devinrent en démotique, et plus tard en copte [p. 38-64]. La partie consacrée au copte est très-remarquable. Je signalerai notamment l'explication, donnée pour la première fois, d'un phénomène assez singulier : je veux parler du renversement de l'indice temporel, suffixe dans la langue antique, préfixe dans la langue dérivée [V. p. 51, s., cf. p. 73].

Dans le § III, le rôle des prépositions *her*, *er*, dans la conjugaison, est indiqué. Au moyen de la préposition *er*, les Égyptiens arrivaient à noter le temps futur, et même la nuance du futur passé [p. 68]. — En démotique, ces prépositions sont remplacées par *n*.

Les §§ IV « de la voix passive; » V, « du verbe réfléchi; » VI, « de la » négation, et de sa place dans la conjugaison, » ne sont pas moins bien traités, ni moins instructifs que les précédents.

Reste le § VII « Des Modes » — « Pour marquer les rapports, soit des » diverses actions entre elles, soit des diverses parties d'une action, l'égyptien » n'avait pas ces formes spéciales que nous appelons modes. » — Le traducteur doit se guider sur le sens et la tournure générale de la phrase. « Il paraît que » les Égyptiens eux-mêmes éprouvaient parfois de la difficulté à saisir le sens » de leurs phrases, car ils essayèrent de suppléer au manque de modes par » divers artifices. » Et l'auteur, après en avoir donné des exemples, conclut : « Les formes que je viens de rappeler, et celles qu'on rencontre dans les textes, » pour marquer les rapports, que les langues ariennes expriment par les modes, » sont donc en réalité des formes de syntaxe » [p. 117]. — Il en est de même en démotique et en copte.

Il est impossible de passer sous silence le désaccord qui existe entre les vues

de M. M. et celles de M. Brugsch. Dans sa grammaire hiéroglyphique, le savant allemand ouvre le chapitre de la conjugaison par cette affirmation[1], que « le » verbe égyptien, dans sa conjugaison, offre les modes de l'indicatif, du subjonc- » tif, de l'optatif, de l'impératif, du participe et de l'infinitif. » — En fait tous les égyptologues sont d'accord sur ce point que le thème verbal, sans recevoir aucune modification, peut répondre tour à tour à chacun de nos modes. Par ex., selon les exigences du sens, *mer*, amour et aimer, devra être traduit successivement par : (il) aime; qu'[il] aime; aimé; aimant; aimer. M. Br. est bien obligé de le reconnaître, dans l'article spécial, qu'il consacre à chacun des prétendus modes. La question est ainsi jugée. M. Br. a sacrifié à la coutume de réduire aux mêmes formules, consacrées par des souvenirs d'éducation, les règles grammaticales d'une langue quelconque, au mépris de ce qu'elles peuvent avoir d'original, de ce qu'elles empruntent au génie particulier du peuple qui les a créées. En un mot, M. Br. se place au point de vue des langues ariennes; M. M., exposant des conceptions égyptiennes, a voulu se placer à un point de vue égyptien.

Malheureusement il n'est pas indifférent de suivre l'une ou l'autre voie. On reconnaît, en examinant les exemples proposés par M. Br., combien la méthode qu'il a suivie est pleine de périls même pour les meilleurs esprits. Page 52, n° 175, M. Br. cite le passage suivant, tiré de la première planche du papyrus d'Orbiney 1/7 : « *aû-f hems henā taif-him-t em-tu-f-sura em-tu-f àm* », et le traduit : « il s'assit avec sa femme, *pour qu'il bût et pour qu'il mangeât.* » Il n'était pas permis de méconnaître le type pronominal *mtu-f*[2], si fréquemment employé dans le papyrus d'Orbiney, et, en particulier, dans la pl. I, où il marque constamment la *proposition principale*. La phrase complète est « Il retournait à sa maison, au » temps du soir, chargé des herbes toutes des champs..... Il les déposait devant » son frère aîné resté [*ou :* « assis »] avec sa femme. Il buvait, il mangeait [et se » retirait?] dans son étable. » — Même observation pour les exemples qui suivent dans le n° 175. Ainsi : « *Xer àr s'āṭ-tu pa-ās' emtuf-hai-t er fuṭen* » ne doit pas être traduit : « or si est coupé le cèdre *de manière qu'il tombe* par terre, » mais : « or, si est coupé le cèdre, il [*le cœur* de Batu, placé sur le sommet de la » fleur du cèdre] tombera à terre, et tu viendras le chercher [*Xer àr s'ād-tu p-* » *ās', mtu-f hai r wuden-t, mtu-k àï er uXaX-f*][3] ». On remarquera qu'ici encore, comme partout dans le pap. d'Orb., *mtu* annonce la proposition principale. — L'exemple tiré de la stèle de Pianchi 4/6 [cité n° 173] : « *setep-ten er-merer-ten ûn* » *ānX-ten*, » que M. Br. traduit : « préférez-vous *que* vous vouliez ouvrir, » [alors] vous vivrez, » doit être complété comme il suit [il s'agit d'une sommation de se rendre, que le roi Pianchi adresse à une ville ennemie] : « *hān* » *hab-n-sen hon-f m t'at : Mā-ten ua-ti m her-ten, setep-ten er merer-ten : Un?* » *ānX-ten. Xotem? mut!* » et traduit : « Le roi envoya vers eux pour dire « En-

1. Brugsch, Gramm. hiérog. p. 129.
2. De Rougé, Chrestomathie, II, p. 51, s.
3. D'Orb. 8, 4/5. Cf. Maspero, *le Conte des deux frères*, Rev. des cours littér., Nov. 1870; de Rougé, Chrest. II, 52.

» visagez [ces] deux voies, et choisissez selon votre préférence : Ouvrir ? vous » serez saufs! Fermer? morts! [1] — Enfin « *er mo-utui hon-k* » [stèle d'Alexandre II, » à Boulaq, l. 12], ne peut pas être un subjonctif « *que* veuille ordonner ta » Majesté » puisque ces mots forment le début d'un discours, et par conséquent une proposition principale [2]. *Er-mo* est, je crois, l'équivalent de *er-du*, si usité, au commencement des phrases, avec une valeur impérative, et qui combiné avec la négation *m* forme la locution *m-er-du*, « qu'il ne soit pas permis. »

Il serait facile, mais inutile, de multiplier les exemples. M. Br., savant de premier ordre, digne émule des Champollion, des de Rougé, est entraîné, par le vice de sa méthode, à des erreurs manifestes : que feront les étudiants auxquels est adressée particulièrement la grammaire hiéroglyphique, s'ils prennent trop à la lettre l'enseignement de l'illustre professeur allemand? On ne saurait trop louer M. M. d'avoir écarté de son travail des idées étrangères qui compliquent inutilement la conjugaison égyptienne, en voilent le caractère, et égarent le traducteur.

En résumé, venu après des travaux déjà anciens, l'ouvrage de M. M. a comblé une véritable lacune, sans qu'une publication postérieure ait diminué son importance. Par ce travail, la conjugaison égyptienne est pour la première fois établie sur ses véritables bases; l'intelligence de ces formes verbales, à la fois si nombreuses et si peu définies, qui encombrent la conjugaison égyptienne, est singulièrement facilitée : toutes sont classées d'après leurs caractères vraiment distinctifs, décomposées dans leurs éléments primitifs, expliquées par l'histoire de la langue.

E. Grébaut.

Je demande la permission de joindre à l'article de M. Grébaut quelques lignes d'*errata* qui en forment le complément naturel. L'*erratum* complet prêt depuis longtemps devait paraître dans le prochain numéro du *Recueil de monuments*, qu'édite la librairie Franck; mais comme le numéro en question pourrait se faire attendre longtemps, je saisis l'occasion de publier la partie de mon *erratum* relative au copte, la seule qui puisse s'imprimer à la rigueur sans caractères étrangers. Pour la transcription des six lettres qui ne se trouvent pas dans l'alphabet grec, j'ai adopté les signes suivants : *ch* pour le *chéï*, *f* pour le *féï*, *kh* pour le *khéï*, *h* pour le *hori*, *sj* pour la *djandja*, *gh* pour le *ghima*, *ti* pour le syllabique *ti*.

P. 44, l. 14-17 au lieu de *εψjιν*, lire *εψsjιντε*. La citation est de *Matthieu*, IV, 1 et non de *Marc*, IV, 1; — l. 20 au lieu de *πετενghαλαυsj hωμμοϋ*, lire *νετενghαλαυsj homou*. — P. 45, l. 7 au lieu de *νισηνου*, lire *νισνηου*; — l. 21, au lieu de *ασkhοντ*, lire *ασkhωντ*; — l. 26., Après *πσατανας* ajouter *δὲ*. — P. 46, l. 11, lire *chωπι*, au lieu de *choπι*; — l. 24, lire *πhαε* au lieu de *πahε*

P. 50, l. 8, au lieu de *hoti*, lire *hωti*. — P. 50, l. 16 et p. 57, l. 10, lire

1. La traduction de cette phrase très-claire malgré son laconisme, a pour garantie l'autorité de M. de Rougé. Collége de France, 1872. Cf. de Rougé, *Inscript. hist. du roi Pianchi-Meriamoun*, Rev. arch. 1863 [p. 8 de l'extrait].

2. Cf. Zeitschrift für ægyp. Spr., 1871, p. 6, l. 1, s.

σωsjπ, au lieu de *σοsjπ*. — P. 56, l. 24. Rayer l'exemple qui a été cité incorrectement et dont je ne retrouve pas le renvoi dans mes notes. — P. 57, l. 19, au lieu de *τμντπετωchουειτ*, lire *τμντπετchουειτ*. — P. 58, note 1; *Jean*, IV, 10, au lieu de *Jean*, XIV, 10. — P. 59, au lieu de [2] *Luc*, VI, 27 et [3] I *Cor.*, XVII, 17, lire [21] *Cor.*, X, 17 et [3] *Luc*, VI, 27.

P. 60, l. 21, au lieu de *τεχμεθουρο* lire *τεχμετουρο*. — P. 62, note 4, au lieu de *Mingarelli*, 265, lire *Mingarelli*, 264. La phrase complète est *haπλως shην νιμ echaftoghou hν νεfghisj*, « Bref, il plantait toute sorte d'arbres de ses mains; » — l. 25, au lieu de *νεfchαρε*, lire *νεchαρε*. — P. 63, l. 2, au lieu de *νιμ*, lire *νεμ*. - P. 81, l. 5, au lieu de *τετεννοhεμ*, lire *ντετεννοhεμ*. Le passage est cité par Tattam, *A compendious Grammar*, etc., p. 54 sans indication de source. — P. 8, au lieu de *tiσhιμε*, lire *tiσhιμι*; — l. 18, au lieu de *ουοh*, lire *ουωh*. — P. 85, l. 16, au lieu de *α μασf*, lire *αυμασf*; — note 3 au lieu de *Marc*, XI, 2, lire *Matthieu*, II, 2.

P. 108, l. 13 et 18. au lieu de *ννιουεμ* qui n'est pas correct, lire *ννουεμ*. — P. 109, l. 24, au lieu de *αρπ*, lire *ηρπ*; — note 3, au lieu de *Ad Romanos*, XIX, 21, lire *Ad Romanos*, XIV, 21. — P. 111, l. 7, au lieu de *sjoρh*, écrire *sjωρh*.

Cet *erratum* est déjà bien long; et pourtant je crois qu'une étude minutieuse ferait encore découvrir plusieurs fautes. Je prie le lecteur qui se sentirait porté à m'accuser de négligence ou de précipitation de vouloir bien se rappeler que j'ai dû *autographier* moi-même tout ce long mémoire, et que nulle part la correction n'est plus difficile à obtenir que dans un livre autographié : quelque soin que l'on apporte à recopier le manuscrit et à relire une épreuve autographique, on laisse toujours échapper nombre de fautes qu'on eût corrigées du premier coup sur une épreuve imprimée.

G. MASPERO.

---

111. — **Auslautendes D im alten Latein.** Ein Beitrag zur lateinischen Grammatik von Theodor BERGK. Halle, R. Mühlmann, 1870. vij-168 p. 8 (Beiträge zur latein. Gramm. Erstes Heft).

Cet ouvrage est une discussion de celui de M. Ritschl (Neue Plautinische Excurse 1. Heft : auslautendes *d* im alten Latein. Leipzig. 1869, Teubner, 140 p. in-8°), dont la *Revue* (1869, I, 355) a entretenu ses lecteurs dans un article signé Ch. M. — Il comprend 15 sections intitulées : Les vues des anciens grammairiens. Les savants modernes. L'ancien ablatif. L'instrumental et ses rapports avec l'ablatif. L'abl. dans les plus anciens documents. Témoignages épigraphiques. Exemples tirés des commencements de la littérature. Abl. des pron. personnels dans Plaute. Les autres pronoms. Noms. *Formworte* (adverbe). D final dans les impératifs. La nouvelle critique de Plaute. Hiatus. Pour servir à l'histoire de la transmission du texte de Plaute. — P. 143 commencent des *Excurse* au nombre de 6 : La signification temporelle du génitif. Sur le genre grammatical des mots *lux* et *crux*. *Nudius, nuper*. Hiatus dans les discours de Caton. *Permities* et *pernities*. Vers de Plaute dans Varron. — Puis viennent 3 p. d'additions, un index

des passages corrigés ou expliqués, et enfin un index des matières et des mots traités.

La polémique contre M. Ritschl est vive et piquante. M. B. se vante (préf. p. vj) « qu'en répondant à un savant trop enclin à laisser percer dans un débat » scientifique une irritation personnelle, sa polémique est restée rigoureusement » bornée aux choses mêmes et absolument loyale. » Cette prétention n'est peut-être pas parfaitement justifiée; au moins a-t-il gardé à l'égard de M. R. la plénitude de son franc parler; voir par ex. le § préliminaire qui précède la section I.

L'ouvrage de M. B. gagnerait à la suppression des sections III et IV, où sont discutées, non des questions de critique de textes, mais des questions de linguistique. L'auteur paraît s'imaginer qu'en quittant l'étude philologique de Plaute pour l'étude historique de la langue latine on a le droit de remplacer la précision et la rigueur par des hypothèses en l'air et sans cohérence. Nous apprenons là que le suffixe *d* de l'ablatif latin représente deux suffixes distincts, *de* abl. = θεν et *di* loc. = θι (p. 16); que de plus cet abl. en *de* (devenu *d*) s'est confondu avec l'instrum. en *bi* (devenu *m!*) par la chute complète de l'une et de l'autre terminaison (p. 15); que *inde* vient de *ibide* et *unde* de *ubide* (p. 16); que le suffixe *de* = θεν existe encore sous sa forme primitive *dem* dans *quidem*; que d'ailleurs ce mot pouvait quand on en avait la fantaisie, « beliebig, » être prononcé *qui* ou *que* (p. 17); ainsi « disparaissent toutes les difficultés » que la prosodie de ce mot présente dans Plaute; etc. — Dans le passage de Varron (d. l. l. 7, 8) *ullaber arbose*, etc., il faut lire *ollamer*. « *Ullaber* ou *ollamer arbose*, n'est autre chose que *olla arbore* (p. 22). Le R seul est étonnant, « auffallend, » car BIS ou BVS est proprement le suffixe correspondant du pluriel. » [i. e. il correspond au suff. BI de l'instr. sg. (affaibli en M!)]. Quant au changement de B (indo-eur. BH) en M, il n'est sans doute pas « auffallend, » et l'auteur dédaigne de l'expliquer; il justifie seulement son R en supposant que BI et BIS s'employaient à l'origine sans distinction de nombres. Ce même suffixe BIS se retrouve dans *vix* (p. 23); *vix* est contracté de *vibis* et le *x* est justifié ici comme dans *proximus*, *medioxumus* ou *nix*, tous mots où il tient lieu du sifflement fort *ss*. Comme si la gutturale de *medioxumus* n'existait pas dans *mediocris*, celle de *nix* dans *ninguo*, celle de *proximus* dans *reci-procu-s* (Meunier, mém. de la soc. de ling. de Paris 1 412) et dans *procul!* Oserai-je demander d'ailleurs pourquoi *ollabis* et *vibis* ont donné *ollamer* et *vix* plutôt que *ollax* et *vimer?*

Je laisse ces détails pour faire connaître ce qu'a d'intéressant le travail de M. B. Il reproche à M. Ritschl d'avoir dissimulé, dans la revue qu'il fait des opinions des philologues, que le système qu'il combat dans ses N.P.E. est le sien propre (Ritschl) et que les idées qu'il défend aujourd'hui sont pour la meilleure part des idées de M. Bergk; il l'accuse d'avoir rejeté sur l'école de G. Hermann la responsabilité d'erreurs auxquelles lui-même avait largement contribué. M. R. multipliait jadis dans le texte de Plaute les inversions, il interpolait de petits mots comme *nam jam nunc tu hercle pol*, afin d'éviter un hiatus. Désormais il renonce avec raison à ce procédé, mais seulement pour tomber dans un autre

excès : il voit partout un *d* final à restituer, et il outre le procédé jadis recommandé par M. Bergk et consistant à rétablir dans Plaute des formes archaïques effacées par les copistes. « Maintenant (p. 7) que R. suit le même chemin, et » précisément parce que nous voici d'accord sur le principe en général, je suis » obligé de m'expliquer nettement sur la manière dont il l'applique. » Il s'était jadis imprudemment moqué des « pronoms à queue » comme *med* ou *ted* et des expédients auxquels il recourt aujourd'hui ; « c'est toujours (p. 97) une chose » chanceuse que de vouloir déterminer à l'avance ce qui dans chaque cas par- » ticulier est admissible ou ne l'est pas. » — Au fond le tort de M. R. est toujours le même : il veut éliminer à toute force du texte de Plaute tout hiatus qui s'y trouve ; et il a seulement substitué à de mauvais artifices des artifices non moins arbitraires.

M. B. est plus scrupuleux et refuse d'admettre à la légère des formes douteuses. De ce que dans la période la plus reculée de la langue latine tous les ablatifs singuliers de noms et de pronoms et les troisièmes personnes d'impératifs se terminaient par une dentale, il ne s'ensuit pas que cette dentale puisse être à volonté rétablie dans Plaute, ni que Plaute employât concurremment et sans distinction l'ancienne forme à dentale et la nouvelle forme sans dentale. De ce que Plaute emploie encore fréquemment les pronoms personnels archaïques *med* et *ted* [à la fois abl. et accus.] et quelques autres formes de pronom (p. ex. *quod* abl.) il ne s'ensuit pas qu'il conserve le *d* final à l'ablatif des noms. « Les pro- » noms surtout conservent avec une certaine fidélité l'antique caractère de la » langue, mais là même nous n'avons que des débris peu nombreux et d'ailleurs » mal assurés. Si Ritschl s'empresse de joindre à l'étude des pronoms celle du » D final des noms, il l'a fait évidemment afin de dissimuler ainsi les faiblesses » de sa démonstration » (p. 53). Une même forme peut d'ailleurs être admise dans une place déterminée du vers, mais non dans une autre. Ainsi *med* et *ted* peuvent être rétablis pour éviter l'hiatus même à la thesis (p. 45) ; il faut toutefois conserver l'hiatus, avec abréviation de la voyelle, *me, te*, quand le mot forme la première syllabe d'une arsis de deux brèves, et cela dans Térence comme dans Plaute (p. 45), mais non quand il forme la seconde syllabe ; même règle pour la thesis disyllabique (p. 46) ; il est hasardeux d'éliminer l'hiatus à la césure du trochaïque septenaire (p. 47), etc. — « Nous ignorons absolument si » au temps de Plaute le D de l'impératif se maintenait encore dans la langue » vivante, ce qui n'empêche pas R. de l'introduire dans bien des passages où » les mss. ne lui sont d'aucun appui, et cela uniquement dans l'intérêt de la » théorie qu'il défend avec un zèle fanatique, à savoir que l'hiatus ne doit pas » être toléré même à la césure (p. 95). — La panacée universelle n'existe pas » en médecine, et il n'y a que des charlatans de foire (Marktschreier) qui la » prônent devant la multitude crédule ; de même la critique ne connaît pas de » procédé qui puisse remédier à tous les maux » (p. 96).

Il ne paraît pas douteux qu'*en général* la prudence de M. B. n'ait raison contre la témérité de M. R. Ce dernier toutefois ne semble pas s'être amendé depuis deux ans, et sa nouvelle édition du Trinummus (Lipsiae, 1871) prouve que ses

vues sont aujourd'hui ce qu'elles étaient dans les Neue plautinische Excurse : il écrit encore *animod* (206), *anginad* (540), *placided* (726), *continuod* (804), et même *arbitratud* (990). Or, comme le remarque fort bien M. B. (p. 34), on n'est même pas assuré que la 4e déclinaison ait jamais possédé en latin un ablatif en *ud*. — Il est donc indispensable à quiconque lira Plaute dans M. Ritschl de consulter comme correctif l'ouvrage de M. Bergk.

Louis Havet.

---

112. — **La littérature allemande au moyen-âge** et les origines de l'épopée germanique, par A. Bossert. In-8°. Hachette, 1871. — Prix : 6 fr.

Les livres sur la littérature allemande se multiplient parmi nous ; après l'histoire de M. Heinrich, dont la *Revue* a rendu compte, voici la littérature allemande au moyen-âge de M. Bossert ; et ces ouvrages, préparés avant la guerre, prouvent que nous n'étions pas aussi étrangers aux choses de l'Allemagne qu'on nous le reproche parfois. Il ne faut pas moins en saluer l'apparition avec empressement, et souhaiter qu'ils contribuent à faire connaître davantage en France un pays dont rien ne doit désormais nous rester indifférent. Le livre de M. Bossert me paraît admirablement fait pour atteindre ce but : œuvre de vulgarisation écrite avec un rare talent, la clarté d'exposition qui y règne, le charme soutenu du style, l'heureux choix des citations, lui réservent, on n'en peut douter, l'accueil le plus favorable.

M. Bossert reconnaît avec raison trois formes principales de la poésie allemande au moyen-âge, la poésie héroïque, la poésie chevaleresque et la poésie bourgeoise. La poésie héroïque a son origine dans les souvenirs de l'invasion germanique. Ce grand événement avait remué profondément l'imagination des contemporains, et la mémoire, en s'en conservant, donna lieu à de nombreuses légendes sur les héros qui y avaient pris part. Chaque tribu germanique avait les siennes. Conservées fidèlement dans le souvenir du peuple, ces traditions, mêlées aux croyances mythiques antérieures au christianisme, sont la source des épopées nationales de l'Allemagne.

Laissant de côté le *cycle* lombard et réunissant celui des Francs et des Burgondes, M. Bossert distingue quatre *légendes* principales dans la poésie héroïque allemande ; la légende de Théodoric, la légende d'Attila, celle de Sifrit, et ce qu'il appelle d'une expression heureuse les légendes de la mer. Une des plus anciennes doit être sans contredit celle des Goths, les premiers envahisseurs de l'empire ; la conquête de l'Italie par leur roi Théodoric, la destruction du royaume hérule, étaient des faits trop considérables pour ne pas survivre dans l'imagination populaire ; la bataille de Ravenne en a conservé le souvenir ; le chant de Hildebrand, un des compagnons du grand roi, nous reporte aussi au temps de la conquête. Prince tout-puissant et magnanime, guerrier généreux et invincible, tel apparaît Théodoric dans ces vieux monuments ; mais sa légende ne tarda pas à se transformer, et dans les poèmes du XIVe siècle, le fondateur du royaume ostrogoth n'est plus qu'une espèce de paladin en quête d'aventures, et guerroyant tantôt contre les nains, tantôt contre les géants.

Après la légende de Théodoric nous rencontrons celle d'Attila. Le roi des Huns n'est point un héros germanique, mais son histoire est tellement mêlée à celle de l'invasion qu'on ne doit pas être surpris de le voir occuper une place considérable dans les traditions allemandes; mais peut-être M. Bossert la lui a-t-il faite trop grande; ce qu'on ne peut toutefois lui contester, c'est d'avoir, en réunissant tous les témoignages, mis en lumière ce caractère de roi bon et pacifique, qu'Attila prend dans la légende germanique, caractère si opposé à celui de fléau de Dieu que lui attribue la tradition ecclésiastique.

L'épopée des Nibelungen, l'Iliade allemande, résume la plupart des légendes de Sifrit et des chefs bourguignons de la conquête; mais à l'époque où elle fut rédigée tout un côté du caractère du héros franc s'était effacé, son origine mythique et celle de Brunhilde a disparu dans le poème du XIIe siècle; à l'aide du *Sifrit corné*, récit des *Enfances* du héros, et de l'Edda, M. Bossert a essayé de reconstituer le mythe dans son ensemble; il ne pouvait donner de meilleure preuve de sa vive intelligence de la poésie primitive que cette tentative si heureusement menée à bien.

Les légendes de la mer terminent l'exposé de la poésie héroïque en Allemagne; elles comprennent l'ensemble des traditions propres aux tribus qui habitaient les bords de la mer du Nord; c'est la vie des pirates, les exploits des rois de la mer qui sont ici célébrés. Ces légendes en se réunissant ont formé le poème de *Kudrun;* on lira avec intérêt les pages consacrées par M. Bossert à ce poème où le merveilleux et la vie chevaleresque se mêlent et se confondent dans une union charmante.

Au moment où les légendes nationales se fixaient ainsi dans deux grandes épopées, une poésie toute différente d'origine et de sentiments était importée en Allemagne, où elle devenait bientôt l'objet des plus nombreuses imitations. En France les exploits de Charlemagne avaient donné naissance à tout un cycle de traditions poétiques, à d'innombrables chansons de gestes, dont la plus ancienne et la plus importante est la Chanson de Rolland. D'un autre côté les souvenirs de l'antiquité, transformés au contact des idées du moyen-âge, avaient été la source de poèmes nombreux, qui charmaient l'esprit peu critique de nos pères. En même temps aussi les légendes galloises de la Table Ronde et du Saint-Graal étaient pour nos trouvères une mine féconde à exploiter. L'Allemagne déjà si riche de son propre fonds s'empressa néanmoins de puiser à ces sources nouvelles, mais les emprunts qu'y firent ses poètes sont loin d'avoir tous la même valeur. L'imitation de la Chanson de Rolland, notre véritable épopée nationale, par le curé Conrad ne révèle pas une bien grande originalité, et M. Bossert me paraît avoir accordé une place exagérée à une œuvre aussi secondaire. Le poème d'Alexandre du curé Lamprecht n'a peut-être pas une valeur plus grande, mais, l'original étant perdu presque en entier, on comprend mieux que l'auteur ait insisté sur ce sujet. Les poèmes sur Enée et la Guerre de Troie, chantés par nos trouvères, furent aussi presque aussitôt imités en Allemagne. M. Bossert parle assez brièvement de la guerre de Troie d'Herbart de Fritzlar, — laquelle, il est vrai, ne méritait pas une bien longue mention; — le chantre de l'Énéide, Henri

de Veldeck, l'arrête au contraire avec raison; c'est que Veldeck est plus qu'un imitateur vulgaire, c'est un vrai poète, le véritable fondateur du Minnegesang, qui pendant un siècle répandit un si grand éclat en Allemagne. Par un hasard singulier l'esprit chevaleresque a, en effet, pénétré ces sujets antiques, et les héros de l'Énéide pensent et parlent comme les hommes du moyen-âge. Toutefois cet esprit nouveau n'est arrivé à son entier développement que dans les poèmes du cycle d'Arthur et du Saint-Graal. Les origines de ces traditions poétiques qui eurent une si grande fortune au moyen-âge nous ont été conservées dans le livre des Mabinogion; à l'aide de ce recueil célèbre et des ouvrages de MM. de la Villemarqué et Paulin Paris sur les romans de la Table Ronde, M. Bossert a reconstitué avec bonheur la légende primitive, développée par nos trouvères.

Trois Minnesænger célèbres, les plus grands poètes épiques de l'Allemagne au moyen-âge, ont abordé ce cycle à leur tour. Hartmann d'Aue le premier en date a été attiré de préférence par la légende d'Arthur; son *Erec*, faible imitation du poème de même nom par Chrétien de Troyes, marque ses débuts dans cette voie; *Iwain*, auquel M. Bossert a consacré une analyse étendue et intéressante, nous le montre traitant avec talent et non sans originalité, quoique toujours sur les pas du poète français, sa légende favorite. Mais si Hartmann ne se faisait pas faute d'imiter, il savait aussi, à ce qu'il semble, inventer; son poème du pauvre Henri est un récit charmant, pour lequel du moins il ne paraît pas avoir eu de modèle.

La légende d'Arthur a surtout un caractère chevaleresque, celle du Saint-Graal est tout à la fois morale et mystique; ce caractère religieux a séduit Wolfram d'Eschenbach, et on le retrouve partout dans le *Perceval*. M. Bossert est sévère pour Wolfram; il ne lui pardonne pas ses longueurs, les digressions où il se complait, le mélange « du sérieux et du profane, du roman et de la théo- » logie, » image trop fidèle de la confusion qui régnait dans les esprits du temps; et s'il a raconté longuement d'après les Mabinogion les exploits de Pérédur, le prototype de Perceval, il passe rapidement sur l'œuvre du Minnesænger; on sent que ce poète, si bien traité en Allemagne par Vilmar et chez nous dans l'ouvrage de M. Heinrich, ne lui est point sympathique. Il n'en est pas de même de Gottfr de Strasbourg.

M. Bossert avait, il y a quelques années, fait une étude pleine d'intérêt sur le poète de *Tristan;* les pages qu'il lui a réservées dans son nouvel ouvrage confirment ses jugements antérieurs et donnent du célèbre Minnesænger une caractéristique aussi juste que frappante. L'originalité dans l'imitation qui distingue Gotfrit de la plupart de ses devanciers, l'art qu'il montre dans la composition, le charme de ses descriptions, sont mis ici en lumière avec un rare bonheur et font de ce chapitre un des plus intéressants d'un volume qui en contient tant. Tristan marque l'apogée de la poésie épique dans l'Allemagne du moyen-âge, mais il n'en est pas la fin, et Gotfrit a eu plus d'un émule ou d'un imitateur; toutefois M. Bossert, passant à dessein sous silence les œuvres secondaires qu'il rencontre sur son chemin, n'a pas cru devoir parler des faibles compositions de

ses contemporains, et il aborde aussitôt la poésie lyrique, la seconde forme et la plus originale du Minnegesang.

Des nombreux chantres de la *Minne* M. Bossert ne cite que trois ou quatre, auxquels il consacre une courte notice, comme Dietmar d'Ast, Frédéric de Hausen, Henri de Veldeck, Reimar le vieux, pour arriver tout de suite à celui qui les a fait oublier ou les a rejetés dans l'ombre, Walther von der Vogelweide. On lira avec intérêt les pages consacrées au grand lyrique, et l'on trouvera, je n'en doute pas, qu'il serait difficile de mieux caractériser que ne l'a fait M. Bossert la poésie tour à tour grave et sévère, légère et tendre, de Walther, suivant qu'il chante ses amours, excite l'empereur à la croisade, ou s'emporte contre les empiétements de la papauté. La vie aventureuse d'Ulrich de Lichtenstein, sa foi stérile en des institutions qui croulaient de toutes parts, non moins que la poésie affaiblie du *Service des Dames* sont décrites et caractérisées aussi avec bonheur. M. Bossert n'a pas été moins heureux dans la réhabilitation du juif Süsskind, poète égaré au milieu d'une société qui proscrivait les siens. Nithard ne me paraît pas avoir moins gagné à être jugé par lui; et les citations qu'on trouvera dans la *Littérature allemande* de ce poète gracieux, en donneront une idée plus haute et plus juste qu'on ne s'en fait généralement.

Il ne pouvait manquer qu'à une époque de foi comme l'était le moyen-âge, la religion et ses croyances ne jouassent un rôle considérable dans la poésie; on voit paraître aussi à côté des poèmes héroïques et chevaleresques, une poésie religieuse et morale, que ne dédaigna pas plus d'un poète en renom. Hartmann, nous avons vu, avait écrit l'histoire du pauvre Henri; il a raconté aussi la légende du pape Grégoire, cette espèce d'Œdipe chrétien, dont la pénitence volontaire et l'élévation semblent symboliser les idées du temps sur l'expiation. Un poète connu, mais moins grand sans doute, Conrad de Wurzbourg, l'auteur de la Récompense du Monde et de la Forge d'or, s'est même attaché de préférence à ce genre nouveau, qui n'a pu toutefois le préserver des défauts d'une époque de décadence. M. Bossert s'est borné, parmi les nombreuses légendes pieuses, à mentionner celles de ces deux poètes; il n'a accordé qu'une attention plus grande à la *Chanson d'Hannon*, chronique fantaisiste, mais non sans originalité où l'histoire du Monde est racontée depuis la création jusqu'au XIIIe siècle. L'examen de la *Chronique des Empereurs*, vaste compilation, où se mêle aussi de la manière la plus étrange le sacré et le profane, nous ramène à la suite de la poésie et à la nouvelle transformation qu'elle subit à la fin du XIIIe siècle.

La ruine de la chevalerie, l'affranchissement des communes, l'avènement de la bourgeoisie à la richesse, devaient amener une modification profonde dans la littérature. Le siècle était devenu sérieux, les longs récits d'aventures ne pouvaient plus seuls le charmer, il lui fallait les enseignements de la sagesse, c'est ce que lui donna le Freidank dans son poème de Bescheidenheit, recueil de maximes morales, où se mêlent les questions les plus diverses, politiques, religieuses, sociales, où la foi n'exclut pas l'hostilité la plus vive contre le clergé, et où l'on sent, suivant la remarque de M. Bossert, comme un souffle précurseur

de la réforme. C'est encore une œuvre satirique et morale que le *Renner* d'Hugo de Trimberg, à qui ses « *chevauchées* » à travers le monde donnent occasion de traiter tous les sujets et d'aborder toutes les questions. Le goût était à la satire; elle fit la fortune des petits récits de Stricker, l'auteur du *curé Amis*, « une des » critiques les plus mordantes qui aient été faites des mœurs du clergé au moyen- » âge. »

En même temps toutefois le Minnegesang subsistait à côté de cette poésie raisonneuse et morale; parmi les représentants de ce genre condamné à périr, M. Bossert cite Reimar de Zweter, Henri de Meissen et Hadlaub. Hadlaub, émule et successeur de Ulrich de Lichtenstein, continue et exagère même les traditions du Minnegesang. Tout autres sont Reimar et Henri de Meissen. Il y a loin de la poésie morale et sentencieuse de Reimar, à l'ancien Minnegesang; quant à Henri de Meissen, s'il chante les femmes, ce n'est plus l'amour, mais les vertus domestiques, le bonheur et les joies de la famille qu'il célèbre; c'est « un poète chevaleresque égaré dans la vie bourgeoise, » aussi a-t-il pu passer pour un des fondateurs du Meistergesang, cette poésie des classes moyennes qui remplace dès lors la poésie aristocratique des Minnesænger. Ce nouveau genre, soumis aux règles les plus rigoureuses, n'a point produit de poète de grand renom. M. Bossert ne cite que Regenbogen, le rival de Henri de Meissen, qu'il surpassa par la verve de ses écrits et une véritable originalité. Une lacune qu'on regrette davantage, c'est le silence complet que l'auteur a gardé sur le Volkslied, qui prend naissance et se développe surtout à l'époque du Meistergesang, et occupe une place importante dans la littérature allemande. Sans doute cette omission est volontaire, comme celle des poèmes de l'époque carlovingienne et des genres secondaires qui fleurirent en si grand nombre au XIVe siècle; on pourrait croire dès lors que M. Bossert a voulu se borner à faire l'histoire du grand mouvement poétique du XIIe et du XIIIe siècle en Allemagne, s'il ne nous conduisait; dans un dernier chapitre, avec les origines du théâtre et la légende des Bêtes, jusqu'en plein XVe siècle.

M. Bossert passe peut-être bien rapidement sur les commencements du théâtre allemand, qui n'acquit, il est vrai, une véritable importance qu'à l'époque de la Réforme. Jusque-là les Mystères (Jeux de Noël et Jeux de la Passion) et les Jeux de Carnaval le représentent presque seuls, et ce genre littéraire n'a que deux noms à citer, Jean Folz et Jean Rosenblüt. La *Légende des Bêtes*, au contraire, qui, sous sa première forme, nous ramène au grand siècle littéraire du moyen-âge, occupe une place considérable dans le livre de M. Bossert, et il en a suivi les diverses transformations avec le talent d'exposition qui lui est propre. Cette analyse des *Poèmes de Renart* termine dignement un ouvrage qu'on ne saurait trop recommander aux personnes qui s'intéressent à la littérature allemande et à la littérature générale du moyen-âge. Si on n'y trouve point de faits bien nouveaux, si l'auteur a négligé à dessein tout ce qui pouvait paraître secondaire, sa connaissance des derniers travaux de la critique, l'étude personnelle des sources, le talent avec lequel il a groupé les faits et suivi les phases diverses d'un des

mouvements poétiques les plus féconds que présente aucune littérature, donnent à son livre une valeur incontestable.

Ce livre a encore à nos yeux un autre mérite, et il nous inspire une réflexion qu'on nous permettra de faire en terminant. La *littérature allemande* est le résumé d'un cours fait par l'auteur, — aujourd'hui professeur à la faculté des lettres de Douai, — à l'école de la rue de Gerson, cette annexe de la Sorbonne, dont nos désastres ont amené la suppression. Les services que cette école avait rendus pendant ses trois années d'existence, les professeurs qu'elle avait fait connaître et qu'elle a donnés au Collége de France, à l'École des hautes études et à deux Facultés des lettres, devaient lui promettre, ce semble, un plus long avenir. On se demande comment une institution, qui rappelait celle du *Privatdocenthum* allemand, n'a pu s'acclimater d'une manière définitive et se généraliser chez nous. N'était-elle pas cependant un des meilleurs moyens, sinon le seul, de relever notre enseignement supérieur, en offrant aux professeurs qui s'y destinent l'occasion de faire des travaux et un apprentissage sérieux et prolongé ?

Charles JORET.

---

113. — **De la liberté et du hasard.** Essai sur Alexandre d'Aphrodisias suivi du *Traité du destin et du libre pouvoir aux empereurs*, traduit en français pour la première fois par NOURRISSON. Paris, Didier. 1870. viij-336 p. — Prix : 6 fr.

La publication de M. Nourrisson se compose de deux parties bien distinctes : un essai sur Alexandre d'Aphrodisias (p. 3-170) et la traduction de son *Traité du destin* (173-333). Voici comment il analyse lui-même la première partie (p. 70) : « En traduisant en français pour la première fois, le traité d'Alexandre d'Aphrodisias sur le texte grec qu'a publié Orelli et qu'il a fait suivre de la version latine de Grotius, j'ai voulu me donner l'instructif spectacle des idées qui ont marqué une époque de transition, et où se rencontre une des transformations les plus notables quoique les moins connues, du dogmatisme savant, subtil, prestigieux, dont Aristote fut le promoteur. Je me suis proposé ensuite de rechercher quelle avait été la fortune des opinions d'Alexandre, c'est-à-dire d'éclaircir un point de l'histoire de la philosophie encore assez obscur. Surtout j'ai trouvé dans l'examen de ces opinions une occasion naturelle d'opposer à des doctrines surannées, mais toujours rajeunies, les preuves irréfragables qui, établissant par la démonstration du libre arbitre humain la responsabilité humaine, deviennent ainsi la garantie inviolable de notre dignité. »

M. N. a exposé avec exactitude les opinions d'Alexandre. On pourrait lui contester (p. 93-64) que la liberté soit incompatible avec les théories psychologiques d'Aristote. Ce n'était pas l'opinion des péripatéticiens du temps de l'empire qui suivaient de très-près les traces de leur maître et qui considéraient l'affirmation de la liberté humaine comme un dogme de leur école; car le grammairien Nonius qui a pris en tête de son ouvrage *de compendiosa doctrina* le titre

de péripatéticien le justifie, comme M. Quicherat l'a fait remarquer, en soutenant (p. 526) que notre volonté peut modifier le destin. D'ailleurs il faut tenir compte du développement chronologique des questions dans l'histoire de la philosophie. Or le problème de la liberté humaine n'était pas encore posé du temps de Platon et d'Aristote; ils ne se doutaient pas encore qu'il y eût là une difficulté. La question n'a été posée et débattue, comme elle l'est aujourd'hui, que plus tard dans l'école stoïcienne. Il en est de même de la question de la providence et du hasard et de celle de l'origine du mal. Platon et Aristote ne les ont pas soupçonnées, et on ne peut chercher chez eux la solution de problèmes qu'ils ne s'étaient pas posés, ni les rendre responsables de conséquences qu'ils n'ont pas tirées eux-mêmes de leurs principes. En outre les principes métaphysiques ne sont pas tellement précis et tellement inflexibles qu'on ne puisse en tirer et qu'on n'en tire en effet des conséquences opposées entre-elles et même parfois, chose remarquable, avec les principes eux-mêmes. C'est un fait singulier, constaté par l'histoire, qu'une morale rigide à l'excès se rencontre chez ceux qui nient la liberté humaine (stoïciens, calvinistes, jansénistes), et qu'une morale relâchée n'est pas rare chez ceux qui ont combattu le fatalisme et la prédestination (épicuriens, molinistes). On ne saurait admettre que les péripatéticiens aient mal interprété les idées de leur maître en lui attribuant d'avoir soutenu le libre arbitre. Si Aristote n'a pas traité la question en métaphysicien, il l'a traitée en moraliste et en psychologue et même d'une façon très-satisfaisante dans l'Ethique à Nicomaque, III, ch. 1-5, où il analyse avec beaucoup de finesse tous les éléments qui constituent un acte de volonté libre : ces textes importants méritaient d'être rappelés. Il y a une autre lacune dans l'histoire des destinées des idées d'Alexandre. Il aurait fallu chercher dans les ouvrages des scolastiques, principalement dans S. Thomas et dans Albert le Grand, comment ils ont traité les questions agitées par Alexandre dans son ouvrage sur le destin, et s'ils lui ont fait des emprunts. Il est certain qu'ils ont pu connaître le traité d'Alexandre, car on trouve une vieille traduction latine du chapitre 48 du second livre d'Alexandre sur l'âme et de son traité du destin dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale 16096 (fol. 138 et suiv.), qui est du XIIIe siècle.

La traduction française que M. N. donne du traité d'Alexandre rendra de grands services aux philosophes qui voudront connaître la manière dont cette question a été traitée et qui ne peuvent lire commodément un texte qui paraît extrêmement altéré. Il fourmille de fautes. M. Nourrisson a suivi Grotius, et il a bien fait : car Grotius a corrigé un très-grand nombre de passages. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire.

Y.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LIBRERIA ERMANNO LOESCHER,
ROMA — TORINO — FIRENZE,
et à Paris à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue Richelieu.

Pour paraître le 1er Juillet 1872

RIVISTA
DI
FILOLOGIA E D'ISTRUZIONE CLASSICA

Direttori
Prof. Giuseppe MÜLLER, Prof. Domen. PEZZI.

Ce journal paraîtra les premiers jours de chaque mois en fascicules de 3 feuilles in-8°.

Prix d'abonnement pour toute l'année : 12 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. GRÆTORIUS Beitræge zur Erklarung der himjarischen Inschriften. In-8°, 44 p. 2 fr.

STUDIEN Romanische. Hrsg. von Prof. Ed. Bœhmer. 2. Hft. Quaestiones grammaticae et etymologicae. In-8°, 163-308 p. 6 fr.
1 et 2. 11 fr.

FRIDANKES Bescheidenheit von H. E. Bezzenberger. In-8°, xiv-469 p. 10 fr.

T. MOBIUS Ueber die altnordische Sprache. In-8°, iij-60 p. 1 fr. 35

A. BULLMANN Agesilaus. Sohn d. Archidamus. Lebensbild. e. Spartan. Kœnigs u. Patrioten. Nach den Quellen m. besond. Berücksicht d. Xenophon dargestelt. In-8°, xij-295 p. 4 fr.

J. O. OPEL Der niedersæchsisch-dænische Krieg. 1. Bd. Der niedersæch. Krieg. 1621-1623. In-8°, vj-594 p. 12 fr.

Appel aux savants, aux artistes, aux hommes de lettres, aux sociétés savantes, etc. de la France et de l'étranger.

RECONSTITUTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DE STRASBOURG.

Les soins multiples et les lourdes obligations qui, après le siége de Strasbourg, pesèrent sur l'administration municipale, l'ont empêchée jusqu'à ce jour d'entreprendre une œuvre qui lui était chère entre toutes, et à l'accomplissement de laquelle elle attachait le plus grand prix; — la reconstitution de la Bibliothèque détruite dans la nuit du 24 août 1870.

Pendant que l'Université, nouvellement fondée à Strasbourg par le gouvernement allemand, s'occupait d'accroître l'ancienne bibliothèque de l'Académie qui avait échappé entière aux effets destructeurs du bombardement, pendant qu'elle faisait dans ce but un appel presque toujours heureux à la libéralité des divers pays, les mêmes efforts ne pouvaient être tentés par la ville en vue d'obtenir, par la voie de donateurs généreux, quelque compensation pour tant de trésors irrévocablement perdus. Ces efforts, elle les tente aujourd'hui : la création d'une bibliothèque nouvelle vient d'être résolue par le Conseil municipal de la cité, et une commission nommée par le Maire s'est donné la mission d'aider l'administration de la ville dans l'œuvre entreprise.

C'est cette commission qui s'adresse, en leur demandant leur concours, à tous ceux qu'anime un même amour de la science et du progrès. Elle s'adresse à ses concitoyens qui portaient tous un attachement si profond à ces collections anéanties; elle s'adresse aux savants de tous les pays qui puisaient si largement dans cette mine féconde, aux sociétés savantes, aux libraires, aux particuliers, à chacun de ceux qui ont partagé notre douleur poignante de voir détruites en un instant tant de richesses inestimables, péniblement amassées.

Pourrions-nous douter que cet appel trouve un puissant et même lointain écho? N'est-ce pas un patrimoine du monde civilisé tout entier qu'une bibliothèque telle que fut la nôtre?

Nous osons donc espérer que chacun voudra nous prêter son concours dans l'œuvre que nous allons entreprendre pour réparer, dans la mesure du possible, la perte de notre bibliothèque publique.

Les Membres de la Commission :

MM. **Lauth** (Ernest), maire de Strasbourg, *président;*
Brucker, archiviste en chef de la ville;
Conrath, architecte de la ville;
Flach (Jacques), avocat:
Goguel, adjoint au maire de Strasbourg;
Hecht, docteur en médecine;
MM. **Kablé**, conseiller municipal, ancien député à l'Assemblée nationale;
Petiti, conseiller municipal;
Reuss (Rodolphe), professeur;
Ristelhuber (Paul), homme de lettres;
Schimper, professeur;
Schmidt (Ch.), professeur.

Les personnes qui désireraient prendre part à la création de la nouvelle bibliothèque en nous envoyant des livres, des manuscrits, des objets d'art ou d'archéologie, sont priées de les adresser à *M. F. Vieweg*, propriétaire de la librairie *A. Franck*, 67, rue Richelieu, à Paris, appointé par la Commission en qualité d'agent pour la France, avec la suscription : *Bibliothèque municipale de Strasbourg.*

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 24 Sixième année 15 Juin 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

ARCHITECTURE Antique de la Sicile. Recueil des monuments de Ségeste et de Sélinonte, mesurés et dessinés par J. J. Hittorf et Zanth. Suivi de recherches sur l'origine et le développement de l'architecture religieuse chez les Grecs, par J. J. Hittorff. 1 vol. in-4° accompagné de vignettes sur bois et d'un atlas de 89 planches gravées sur acier et sur cuivre dont plusieurs coloriées. 150 fr.

L. PANNIER Histoire de Saint-Ouen-sur-Seine. 1re part. La noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile, d'après les documents originaux. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE De l'École des Hautes-Études. Sciences philologiques et historiques. Fascicule X. Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par Ed. Tournier, directeur d'étude adjoint. 1re livr. 75 c.

PLACITA graecorum de origine generis humani collegit et explanavit A. Bouché-Leclercq. In-8°. 2 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Arnd (E.). Geschichte der Gegenwart. 3. Bd. In-8°. Leipzig (Duncker et Humblot). 12 fr.

Baldwin (J. D.). Ancient America, in notes on American Archæologie. Illustr. In-12. New-York. 11 fr. 25

Beeton's Date-Book. A British Chronology, from the Earliest Records to the Present Period, containing upwards of 11.000 events in English History. In-12, 282 p. (Ward et L.). Serred. 1 fr. 25
Cloth. 2 fr.

Eberty (F.). Geschichte des preussischen Staats. 6. Bd. 1806-1815. In-8°, iv-688 p. Breslau (Trewendt). 10 fr.
Les vol. I-VI. 47 fr.

Elgin (J.). Letters and Journals. Edited by Theodore Walrond, with Preface by Arthur Penrhyn Stanley. In-8°, 480 p. (Murray). Cloth. 17 fr. 50

Gœtschke (C.). Adnotationum Sophoclearum specimen. Rede zum Andenken an Karl Gœtschke. Von Dr Harre. In-4°, 18 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

Haake (Alb.). Der Besitz und sein Werth im homerischen Zeitalter. Eine kulturhistor. Skizze. In-4°; 16 p. Berlin (Ebeling et Plahn). 85 c.

Haupt (M.). Variarum lectionum capita septem. In-4°, 9 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

Hinderer (A.). Seventeen Years in the Yoruba Country. Memorials gathered from her Journals and Letters, with an Introduction by R. B. Stone. In-8°, 354 p. (Seeley). Cloth. 6 fr. 25

Hœhlbaum (K.). Joh. Renner's livlændische Reimchronik. I. In-8°, iv-129 p. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 2 fr. 75

Hudson (H. N.). Life, Art and Characters of Shakespeare. 2 vols. Boston. 30 fr.

Jackson (G.). Diaries and Letters from the Peace of Amiens to the Battle of Talavera. Edited by Lady Jackson. 2 vol. in-8°, 1020 p. (Bentley). Cloth. 37 f. 50

Jahrbücher d. Vereins v. Alterthumsfreunden im Rheinlande. Heft 50 (5) [m. 7 lith. Taf. (in-4° et in-fol.)] u. 23 (eingedr.) Holzschn. In-4°, iv-323 p. Bonn (A. Marcus). 12 fr.

Keller (O.). Vicus Aurelii od. Œhringen zur Zeit der Rœmer. Mit 1 Karte, 2 Plænen (auf 1 Steintaf.), 2 Phototypien (auf 1 Taf.), 52 Lith. (auf 5 Taf.) und einigen (eingedr.) Holzschn. Hrsg. v. d. Verstande d. Vereins. v. Alterthumsfreunden im Rheinlande. In-4°, iij-65 p. Bonn (A. Marcus). 8 fr.

Lees (W. N.). Indian Mussulmans. Three Letters. In-8° (Williams et Norgate). Sewed. 2 fr. 50

Longmann's Biblical. Archæology (Transactions of the Society). Vol. I. Part. I. In-8°. 6 fr. 25

Professoren (Gœttinger). Ein Beitrag zur deutschen Cultur- und Literær-Geschichte in acht Vortrægen. In-8°, ix-260 p. Gotha (J. A. Perthes). 3 fr. 80

Püschel. Li Romanz de la Roze. 1re partie par Guillaume de Lorris. In-4°, 26 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

Raltston (W. R. S.). The Songs of the Russian People. 2d. ed. In-8°, 458 p. (Ellis et G.). Cloth. 15 fr.

Rasmus (E.). De Plutarchi libro qui inscribitur de communibus noticiis commentatio. In-4°, 24 p. Frankfort (Berlin, Calvary et C°). 1 fr. 65

Schneider (P.). De elocutione Hesiodea. Commentatio. Pars I. In-8°, 46 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

Whitney (G. H.). Handbook of Bible Geography containing the name, pronunciation, and meaning of every place, nation, and tribe mentioned in both the canonical and Apocryphal Scriptures, with Descriptive and Historical Notes. Illustrated by nearly 100 Engravings, and 40 Maps and Plans. In-8°, 402 p. (Hodder et S.). Cloth. 9 fr. 50

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — **15 Juin** — **1872**

Sommaire : 114. MUIR, Textes Sanscrits. — 115. *Pantchatantra* tr. p. LANCEREAU. — 116. *Mémoires de la Société pour l'ancienne histoire d'Allemagne.* — 117. MONLUC, Commentaires.

114. — J. MUIR. **Original sanskrit Texts,** etc. Volume V. Contributions to a knowledge of the cosmogony, mythology, religious ideas, life and manners, of the Indians in the vedic age. London, Trübner and C°.

La *Revue* est bien en retard avec cet excellent ouvrage, paru il y a déjà deux ans. Mais chez nous, hélas! l'une de ces deux années n'a pas compté pour la science. D'ailleurs il n'est jamais trop tard pour acquitter une dette de reconnaissance, et c'en est une véritable que j'ai contractée envers M. M. par la pratique journalière de son livre.

Les volumes qui composent la série des *Sanskrit texts*, tant par le plan dans lequel ils sont conçus, que par la compétence et la conscience scientifique de leur auteur, échappent à peu près complètement à la critique. Quelque sujet qu'il traite, origine des castes, opinions des écrivains hindous sur l'origine des Védas, etc., M. M. s'abstient généralement de toute conjecture et se contente de tirer de ses vastes lectures tous les textes relatifs à la question qui l'intéresse, de les traduire et de les présenter dans un ordre méthodique. Le cinquième volume, composé en partie d'articles déjà publiés dans le Journal de la Société asiatique de Londres, est surtout consacré à la Mythologie védique. On y trouve dans chaque section, sous le nom de chacune des principales divinités, souvent des hymnes entiers où le caractère de cette divinité se trouve le plus complètement exprimé, toujours des textes nombreux qui indiquent sa nature, ses attributions, ses relations avec les autres dieux. « Je n'ai essayé d'indiquer, » dit M. M. dans sa préface, « que les traits les plus saillants des dieux, tels qu'ils se montrent » d'eux-mêmes à la surface. C'est à quelque savant plus profond et plus critique » qu'il appartiendra, après mûr examen, de pénétrer plus avant dans la » nature et l'essence de la mythologie védique, etc. » Une telle modestie de la part d'un des représentants les plus autorisés et les plus vénérés de l'érudition sanscrite en Europe, peut bien nous paraître excessive, mais elle doit du moins servir de leçon et de salutaire avertissement à nous autres nouveaux-venus dans la même carrière, et aussi, qu'il me soit permis de l'ajouter, aux mythologues qui aborderont ces questions sans une connaissance spéciale de la langue et de la littérature védiques.

C'est à ces derniers en effet que M. M. déclare adresser surtout son livre. On pourrait bien lui objecter qu'il y a quelque danger à livrer aux *profanes* des matériaux encore peu élaborés, mais cette objection peut être réfutée d'un mot : il y a longtemps que le mal est fait, et M. M. par des publications comme celle-

ci contribue plus que personne à le réparer. Le mal a été fait en France par la traduction hâtive du Rig-Véda qu'y a donnée Langlois. Ce serait un patriotisme bien peu éclairé que celui qui voudrait, aux dépens de la science, épargner de dures vérités à la mémoire d'un savant français, estimable sans doute, mais dont l'œuvre, loin de faire avancer les études védiques, les a retardées de tout le temps nécessaire pour extirper les erreurs qu'elle s'est chargée de répandre et de vulgariser. Pour mon compte c'est avec empressement que je saisis cette occasion de prévenir surtout les lecteurs français contre le secours trompeur qui s'offre si complaisamment à eux, et de remettre sous leurs yeux l'arrêt cruel mais juste, prononcé il y a tantôt vingt ans par Roth dans la préface du dictionnaire de Pétersbourg : « Si le livre de Langlois n'était qu'inutile, on pourrait se con-
» tenter de laisser de côté le legs que ce savant nous a fait en mourant, et de
» le couvrir du voile de l'oubli; mais comme entre des mains ignorantes, il
» exerce une action funeste et doit obscurcir et entraver l'intelligence de l'anti-
» quité indienne, etc., il est nécessaire de rendre contre lui un témoignage déci-
» sif : il faut lui dénier toute espèce d'autorité. »

M. M. fait mieux que de signaler les dangers de la lecture de Langlois; il offre le contre-poison à ceux qui s'y seraient exposés, ou qui pourraient s'y exposer encore. Non-seulement ses traductions partielles ont grande chance d'être aussi exactes que possible : il y met en effet à profit les travaux de Roth, de Max Müller, de Benfey, souvent des notes inédites d'Aufrecht, et il suit dans ses interprétations personnelles la méthode qu'ont indiquée et pratiquée ces savants, et qu'il a si bien défendue contre quelques-uns de ses compatriotes par son important article *Sur l'interprétation du Véda* (Journal de la Société asiatique de Londres. Nouvelle série, II, p. 303). Il a encore la précaution de ne livrer autant que possible que les textes sur l'interprétation desquels tout le monde est à peu près d'accord, ou s'il est obligé d'en citer parfois de plus obscurs, il a bien soin de n'en présenter la traduction que sous toutes réserves, en sorte que ceux qui s'égareront à la suite d'un guide si prudent ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Au surplus ce serait singulièrement restreindre l'utilité de cet ouvrage que de n'y voir qu'une satisfaction donnée à l'impatience et à la curiosité parfois indiscrète de ceux qui veulent, sans avoir le courage d'y entrer comme apprentis, avoir une vue sur l'atelier où s'élabore l'érudition védique avant que les travailleurs aient achevé, ou au moins considérablement avancé leur œuvre. Ce répertoire de textes importants, commodément distribués pour les recherches, sera souvent consulté par le spécialiste qui y trouvera à l'instant et sans peine le fait, le renseignement qui lui échappe. Certains chapitres d'ailleurs contiennent autre chose que de simples collections de textes : la section XXI par exemple est un commencement d'histoire des *Progrès de la religion védique dans le sens des conceptions abstraites de la divinité*. Enfin le livre de M. M. offre encore un genre d'utilité sur lequel j'insisterai surtout parce que ma propre expérience m'a permis de l'apprécier pleinement : il n'est pas pour l'étudiant de meilleure introduction à l'étude du Rig-Véda. Même en Allemagne (je ne parle pas hélas! de la France,

et pour cause), même en Allemagne où toute université de quelque importance peut offrir à ses étudiants un cours de langue védique, les leçons publiques seront toujours insuffisantes pour satisfaire l'impatience d'un jeune homme désireux de se rendre vite les textes familiers. Extraire du dictionnaire de Roth la traduction qui y est virtuellement contenue, c'est bien là qu'il faut en venir en fin de compte, mais pour un commençant la tâche est rude et rebutante. Quant aux traductions partielles du Rig-Véda, les unes, comme celle de Benfey, ont déjà un peu vieilli, grâce aux progrès rapides de l'interprétation védique, une autre, celle de Max Müller, ne comprend encore que quelques hymnes, et au milieu de l'appareil de notes et de justifications où elle se présente, est plutôt faite pour les guerriers armés de toutes pièces que pour les recrues. Le livre de M. M. me semble admirablement propre à faciliter aux nouveaux-venus l'entrée de la carrière. Ils y trouveront tout traduits un bon nombre d'hymnes, parmi les plus beaux, et souvent les plus faciles du Rig-Véda, et la lecture de tout l'ouvrage, en les familiarisant avec les expressions et les idées qui se représentent le plus souvent, les rendra bien vite maîtres d'un fonds commun d'interprétations suffisant pour lire assez couramment les hymnes, et nécessaire pour travailler au déchiffrement des passages si nombreux encore qui appellent des interprètes. L'initiation devient ainsi relativement facile, et à ce point de vue aussi on ne saurait trop recommander un livre qui peut attirer et retenir de nouveaux ouvriers pour une moisson qui promet de si beaux fruits, mais à laquelle les bras font défaut.

Je ne veux pas terminer sans signaler encore un des attraits de ce volume. La langue anglaise se prêterait, je crois, moins que la langue allemande à des essais de traduction métrique littérale. D'autre part les beautés du Rig-Véda sont des beautés de détail. On ne rencontre guère d'hymne qui offre une véritable unité. M. M. a eu l'heureuse idée de réunir, sous la forme la plus poétique que leur aient donnée les Richis védiques, les principaux traits de chaque divinité, et d'en composer de petits poèmes anglais, qui me paraissent résumer parfaitement le caractère d'Indra, de Varouna, de l'Aurore, d'Agni, de Yama, et offrir en même temps au lecteur la fleur du panier de la poésie védique.

Abel BERGAIGNE.

---

115. — Edouard LANCEREAU. **Pantchatantra** ou les Cinq Livres, Recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit. Paris, Maisonneuve et Ce. — Prix : 10 fr.

Malgré le mérite très-réel de la publication dont nous avons à rendre compte, il faut bien reconnaître que le moment où elle a paru en a un peu diminué l'intérêt et l'importance. D'abord elle succédait au Pantchatantra de Benfey, une des œuvres qui font le plus d'honneur au savant indianiste dont la carrière a été pourtant si laborieuse et si féconde, et après sa traduction, après cette *Introduction* où il a fixé la méthode de la *Littérature comparée*, il ne restait que bien peu de chose à glaner. Là-dessus M. L. avait dû prendre son parti à l'avance; après avoir pour sa part fort honorablement contribué, par son travail sur l'Hitopadéça

(Paris, 1855), à préparer l'œuvre du professeur de Gœttingue, il s'était modestement imposé la tâche, en marchant à son tour sur ses traces, de faire passer dans notre langue le grand recueil de fables indien. Il faut lui savoir gré d'avoir rempli, et bien rempli cette tâche un peu ingrate. Mais ce que M. L. ne pouvait prévoir, c'est qu'au moment de l'impression de cet ouvrage, ou peu de temps après son apparition, se produiraient coup sur coup deux découvertes dont l'une allait apporter sur toutes les questions que soulèvent l'origine et l'histoire des fables indiennes le plus précieux élément d'information qui ait encore été à la disposition de la science, tandis que l'autre ferait supplanter par une récension plus ancienne le texte même dont il avait entrepris de nous donner la traduction. En effet, le 12 juillet 1871, une lettre de Benfey annonçait dans la *Gazette d'Augsbourg* la découverte de la version syriaque du recueil des fables indiennes, qui paraît devoir remplacer la traduction pehlvie aujourd'hui perdue, et présenter la forme la plus ancienne du recueil à laquelle on ait encore pu remonter. Le 27 mars dernier une nouvelle lettre du même savant dans le même journal, annonçait la découverte du texte original d'une recension du Pantchatantra connue sous le nom de Recension du Sud, et qu'on ne possédait jusqu'à présent que dans la traduction, trop dépourvue d'autorité, de l'abbé Dubois. La lecture du texte original a confirmé Benfey dans l'opinion qu'il avait émise déjà (Préface, p. xix) que cette recension était l'une des plus anciennes (il dit maintenant la plus ancienne) du Pantchatantra. C'est donc ce texte nouveau dont il promet une édition et une traduction, qui méritera désormais, plus que les recensions jusqu'ici connues, et en particulier plus que l'édition de Kosegarten qu'il avait suivie et qu'a suivie après lui M. L., l'honneur d'une vulgarisation dans les différentes langues de l'Europe.

L'histoire des fables indiennes et de leur transmission chez les divers peuples de l'Asie et de l'Europe est bien résumée dans l'Avant-Propos que M. L. a mis en tête de sa publication. On peut s'étonner qu'il y ait reproduit l'attribution du Pantchatantra à Vichnouçarman sans ajouter, comme l'a fait Benfey (*Introduction*, p. 31) qu'il était de la dernière invraisemblance que ce personnage légendaire fût en effet l'auteur des fables ou de la compilation. Il y a aussi une petite erreur dans la manière dont est reproduit un autre titre de l'ouvrage; c'est en effet le nom de Pantchâkhyâna et non de Pantchopâkhyâna qu'il porte dans les mss. de Berlin et de Hambourg (*ibid.*, p. 36). Une critique un peu plus grave est celle que j'adresserai à la phrase suivante (p. iij) : « ..... une des fables du livre pre-
» mier contient un passage de Varâhamihira, astronome qui écrivait vers le
» VIe siècle après Jésus-Christ, et par conséquent l'ouvrage sanscrit devait être
» récemment rédigé lorsqu'il fut introduit dans l'Asie occidentale. » Si le fond même des récits a souvent beaucoup varié, que dire des citations poétiques rattachées à ces récits par un lien quelquefois extrêmement faible, et dès lors quelle conclusion tirer pour une époque si ancienne des citations renfermées dans le texte actuel! Mais il n'est même pas nécessaire, dans le cas qui nous occupe, de recourir à ces considérations générales : le passage en question manque en effet dans le manuscrit de Berlin et dans la traduction de Galanos, et « ainsi, » dit

Benfey (II, p. 393) « s'écroulent toutes les conclusions qu'on a cru pouvoir en » tirer sur l'époque de la composition du Pantchatantra. »

La traduction de M. L., autant que j'ai pu en juger par la comparaison de quelques passages pris au hasard avec le texte, est généralement fidèle. Elle aurait eu beaucoup de chances de l'être presque toujours en se calquant sur celle de Benfey. Dans les cas, assez peu nombreux du reste, où elle s'en écarte, ce n'est pas d'ordinaire au profit du sens. Je n'en citerai que quelques-uns.

III. Vers 12 (p. 199). « .....Par conséquent il ne faut combattre qu'après » avoir eu recours *au troisième moyen.* » Le texte porte *upâyatritayât.* Le sens est : « aux trois (autres) moyens. » La méprise est d'autant plus singulière que Benfey avait eu soin de renvoyer par une note (962) au passage du Pantchatantra où sont énumérés les *quatre moyens.*

V. 11 (p. 313). « Le songe qui apparaît à l'homme malade, chagrin, rongé » de soucis, tourmenté par l'amour, ivre, *fait voir d'heureux fruits.* » (...*svapnah phalocchritah*). L'application de cette sentence à la situation exige la traduction donnée par Benfey, et qui est précisément le contraire de la précédente : « ne » porte aucun fruit, » c'est-à-dire « ne s'accomplit pas » (Voyez Bf. *Sanscrit-Dictionary*). A la vérité le sens de « privé de » pouvait paraître mal établi pour *ucchritah*. Aussi Bœhtlingk (*Indische Sprüche*, n° 2918) a-t-il substitué à cette leçon, avec la plus grande vraisemblance, la correction *ujjhitah*. Je remarque à ce propos que M. L. ne paraît pas avoir tiré tout le parti possible de la publication que je viens de citer, pour la traduction des stances que le Pantchatantra renferme en si grand nombre. Je serais même disposé, comme il n'en parle pas dans sa préface, à croire qu'il a négligé ce précieux secours, et à regarder comme fortuites le petit nombre de concordances particulières que j'ai remarquées entre ses traductions et celles de Bœhtlingk. Je vais donner un exemple où la rencontre est malheureuse.

IV. 76 (p. 306). « Même dans la dernière condition, celui qui est grand » n'abandonne pas les qualités de maître ; grâce à sa pureté, le coquillage ne » perd pas sa blancheur, quand même il tombe *du bec du paon.* » (*Çikhi-bhukti-mukto'pi*). *Çikhin*, littéralement « qui a une aigrette » désigne à la fois « le paon » et « le feu. » Mais il est trop clair que c'est du feu qu'il s'agit ici : le feu qui noircit les autres objets ne fait que blanchir le coquillage. M. L. en s'écartant, bien à tort je crois, de la traduction de Benfey « de la gueule du feu, » est d'accord avec l'auteur des *Indische Sprüche*, au moins dans sa 1re édition (n° 125) ; mais dans la seconde (n° 355) Bœhtlingk est revenu à l'interprétation de Benfey.

III. 103 (p. 221). « La vertu s'expose brièvement ; hommes ! à quoi bon être » prolixe ? Pour celui qui est vertueux faire du bien aux autres ; pour le méchant » faire du mal à autrui. » (*paropakârah punyâya pâpâya parapîdanam*). La trad. de Benfey offrait au moins un sens : « La *justice*, etc... Récompense suprême pour » l'homme de bien ! Dernier châtiment pour le méchant ! » Mais ici le véritable sens n'a été donné je crois que par Bœhtlingk (1re éd. 3096) : « La *loi*, etc..... » Secourir les autres procure des mérites, tourmenter les autres est un péché. »

J'ai dit que la traduction de M. L. est généralement fidèle. C'est évidemment à l'exactitude qu'il a visé, plutôt qu'à l'élégance, et il faut lui en savoir gré. Cependant il est un degré d'exactitude littérale, un excès de fidélité apparente qui peut cacher une infidélité très-réelle. M. L. n'a pas toujours su éviter cet écueil. Voici par exemple une stance dont la traduction est calquée assez exactement sur le texte sanscrit.

V. 42 (p. 331). « Quand le clair de lune d'automne dissipe au loin l'obscurité, » auprès d'un objet aimé, l'ambroisie que produit le murmure du chant pénètre » dans l'oreille des heureux. » Pour avoir imité trop fidèlement la construction de la phrase sanscrite le traducteur nous a donné une suite de mots qui n'offrent en français aucun sens; il fallait dire avec Benfey et Bœhtlingk : « heureux ceux » dans l'oreille desquels, etc....! »

II. 49 (p. 152). « Donner, recevoir, raconter un secret, questionner, *manger* » *et faire manger*, voilà six sortes de marques d'affection. » N'est-ce pas faire tort au poète hindou que de lui faire dire en français de pareilles choses, et était-ce s'écarter beaucoup du texte que de traduire : « accepter et offrir un » repas. » Ici de plus il y a une infidélité proprement dite : *guhyam* est à la fois le régime de *âkhyâti* et de *prcchati*, et il fallait traduire : « confier et se faire » confier un secret. »

Il y a en sanscrit telle façon de parler qui, traduite littéralement en français, n'offre guère de sens intelligible. Ainsi M. L. est-il bien sûr que ses lecteurs non indianistes comprennent sans commentaire que cette expression : « La Fortune » qui n'a pas les membres barbouillés du safran du sang de l'ennemi » (III. 32, p. 202), signifie : « La Fortune qui n'a pas les membres couverts du sang de » l'ennemi, comme les belles les ont couverts de pâte de safran (en guise de » fard)? » De même III. 109 (p. 222), devinera-t-on que « il tue cinq » signifie « il tue cinq de ses parents » (Cf. *Indische Sprüche*, 1re éd. 1665).

Enfin bien souvent, même en dehors des allusions à des idées ou à des faits spécialement indiens, les auteurs des sentences laissent à suppléer bien des choses qu'il est parfois nécessaire d'ajouter dans une traduction qui ne veut pas être une énigme; ainsi cet axiome V. 41 (p. 331) : « Celui qui est paresseux » doit éviter de voler des peaux » gagnerait certainement en clarté à être complété comme le fait Bœhtlingk (*ibid.* 2e éd. 1715) : « parce qu'il pourrait s'y » endormir et être pris. »

Quelquefois l'expression a trompé la pensée du traducteur : IV. 25 (p. 282) « Celui qui *se fait un ami* d'un ennemi s'empoisonne lui-même. » On a voulu dire : « Celui qui *fait son ami* d'un ennemi, etc. » — IV. 60 (p. 299). « *On a* » *beau* les frapper avec le bâton, les couper en morceaux avec les épées, on ne » soumet les femmes ni par les présents ni par l'amitié. » Inutile d'insister, je crois. — IV. 30 (p. 283). « De même qu'avec des vêtements sales on s'assied » n'importe où, ainsi celui qui a perdu sa richesse ne *conserve* pas le reste de sa » richesse. » Le traducteur a voulu dire sans doute : « ne soigne pas, ne cherche » pas à conserver » (*raxati*); et puis, pour qu'il y ait *un reste* à soigner où à négliger, il ne faudrait pas opposer la perte de *sa richesse* au reste de *sa richesse;*

on se serait tiré d'affaire en disant : « celui qui est ruiné... » — III. 246 (p. 262). « *Mettant le mépris avant tout* et laissant la considération par derrière, que le » sage fasse réussir ce qu'il désire..... » C'est une manière un peu singulière de dire : « Préférant (s'il le faut) le mépris à la considération. »

En somme ces différentes sortes de taches dont je n'ai voulu donner que quelques spécimens, si elles rendent moins attrayante la lecture de la traduction, n'ôtent que peu de chose à la valeur incontestable du consciencieux travail de M. L. Sur les notes qui terminent le volume et où M. L. a, sous le titre de « Sources et Imitations », donné un résumé très-commode pour les recherches de la grande « Introduction » de Benfey, je n'aurais qu'à répéter la critique de Cowell (*The Academy*, 1er avril 1872); des renseignements précieux contenus dans la revue *Orient und Occident* n'ont pas été utilisés. En revanche M. L. a enrichi ce résumé de rapprochements intéressants qui lui appartiennent.

La traduction du Pantchatantra sort des presses de l'Imprimerie nationale; c'est assez dire que c'est un chef-d'œuvre de typographie que tous les amateurs de beaux et bons livres voudront placer dans leur bibliothèque.

Abel BERGAIGNE.

---

116. — **Archiv der Gesellschaft für æltere deutsche Geschichtkunde,** herausgegeben von G. H. PERTZ. XII. Bd. 1. u. 2. Heft mit 5 Handschrift-Tafeln. Hannover, Hahn, 1872. 1 vol. in-8°.

Une des idées les plus heureuses de la *Société pour l'ancienne histoire d'Allemagne*, a été de publier un recueil périodique, paraissant à intervalles variables, et contenant le résultat des recherches faites dans toutes les bibliothèques de l'Europe par les collaborateurs des *Monumenta* et les travaux de critique destinés à préparer les éditions de cette grande collection. Grâce à ce recueil nous possédons non-seulement un nombre considérable de dissertations importantes sur la critique des sources et la classification des manuscrits, mais encore des catalogues complets de tous les manuscrits contenant des écrits historiques qui se trouvent dans les diverses bibliothèques européennes. Commencé en 1820, sous la direction de Buechler et Duemge, puis continué par Pertz, l'*Archiv* vient de faire paraître les deux premières parties de son 12e volume. Il contient des notes de L. Weiland sur *Martinus Polonus* (p. 1-79); un travail sur les sources historiques se rapportant au monastère de Brauweiler, près Cologne, par Hermann Pabst[1] (p. 80-200) et un catalogue des manuscrits historiques des bibliothèques de Rome par L. Bethmann (p. 201-425).

---

1. H. Pabst était un des plus distingués parmi les jeunes collaborateurs des *Monumenta;* il y a publié les *Diurnali di M. Mattheo di Giovenazzo* (t. XIX) et la *Fundatio monasterii Gratiae Dei circa* 1147 (t. XX). Les *Forschungen zur d. Gsch.* ont donné deux remarquables travaux de lui : *Geschichte des Langobardischen Herzogthums* (1862) et *Frankreich u. Konrad der Zweite in den Jahren* 1024 *u.* 1025 (1865). Malgré sa faiblesse de constitution, il s'engagea volontairement dans l'armée allemande au début de la guerre de 1870, et fut tué à Gravelotte, le 16 août, le même jour que J. Brakelmann, qui, moins remarquablement doué que Pabst, semblait néanmoins destiné comme lui à rendre de grands services à la science. — Qu'ils reçoivent ici l'un et l'autre le témoignage de notre estime et de nos regrets.

La chronique de Martin de Troppau a exercé une influence considérable sur l'historiographie du moyen-âge. Offrant sous une forme très-abrégée l'histoire synchronistique des papes et des empereurs [1], l'ouvrage du dominicain devint un manuel à l'usage de tous les prédicateurs et de tous les historiens. Il a été remanié à diverses reprises par l'auteur lui-même, copié, continué, modifié maintes et maintes fois après sa mort; aussi la critique se trouve-t-elle dans un grand embarras pour classer les manuscrits et discerner l'œuvre primitive des additions postérieures et reconnaître à quelles sources le chroniqueur a puisé. L'étude critique minutieuse et précise, sans subtilité, de M. Weiland, a fait faire à la question un pas important (p. 1-8). Pertz avait déjà reconnu l'existence de deux rédactions, allant l'une jusqu'à 1268, l'autre jusqu'à 1277 (Arch. V, 183 ss.). M. T. a reconnu que le ms. de Prague (voy. Arch. IX, 473) représente la chronique sous sa forme la plus ancienne, mais avec des remaniements exécutés par divers scribes sous la direction de Martin de Troppau lui-même. Ce serait pour ainsi dire le premier brouillon de son œuvre. L'édition de Fabricius (Cologne, 1616. Fol.) tient le milieu entre le ms. de Prague et les deux rédactions indiquées tout à l'heure; mais elle est plus rapprochée du ms. de Prague, et conserve même en quelques endroits la rédaction la plus ancienne que le ms. de Prague a corrigée ou complétée. — L'examen de cet important ms. a permis également à M. W. de réfuter l'opinion de Dœllinger (*Papst-Fabeln des Mittelalters*, p. 9 ss.), d'après laquelle la fable de la papesse Jeanne aurait été une interpolation de l'œuvre de Martin. La disposition des lignes permet parfaitement de supposer que le dominicain aura lui-même dans sa dernière rédaction ajouté cette légende à toutes celles dont il avait déjà rempli sa chronique.

Les différentes mains qui ont concouru à la rédaction du ms. de Prague ont permis à M. W. de distinguer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici les divers documents que Martin de Troppau a juxtaposés pour composer son ouvrage. — Une première main a écrit les chiffres des années et le catalogue des papes et des empereurs. M. W. montre par l'exemple de Hugues de Saint-Victor, de deux ms. de Venise et du catalogue du camérier papal Cenci, plus tard Honorius III (dont il donne en appendice le texte d'après le ms. de la Riccordiana de Florence, n. 228, f. 57-61), que Martin n'a fait que reproduire ce qui s'était déjà fait avant lui. C'est un catalogue très-semblable à celui de Cenci, mais plus développé et disposé chronologiquement avec l'indication des années qu'il a suivi. — A ce catalogue la même main a ajouté des extraits de la chronique de Gilbert; puis M. W. reconnaît des notes relatives à l'histoire d'Italie empruntées les unes au catalogue dont Martin a tiré la liste des papes et des empereurs [2]; les autres à un ancien catalogue qui faisait suite au Liber pontificalis

---

1. L'idée de mettre en regard, année par année, les actes des papes et ceux des empereurs avait déjà été appliquée par Geoffroy de Viterbe, par Gilbert, et par un chroniqueur anonyme dont M. Weiland ne parle pas, mais que M. Wattenbach indique comme le premier inventeur de cette méthode d'exposition (*Deutschl. Gschtsq.*, p. 512).

2. M. W. donne en appendice des *Notae Romanae* tout à fait analogues, tirées du catalogue de Venise (S. Marc, X, 72).

et dont Watterich a publié des extraits insérés dans les catalogues de Pierre de Pise, Cavensis, Estensis[1]. Elles se distinguent par leur caractère interne et aussi parce qu'elles sont écrites par deux mains différentes. Ces notes vont de l'année 684 à l'année 1192.

A côté de ces extraits, M. W. reconnaît encore dans Martin de Troppau des emprunts fréquents à la chronique de Benoît, moine du couvent de Saint-André sur le Socrate[2], qu'il ne nomme nulle part parmi ses sources et dont il corrige du reste le style barbare, mais dont il conserve un très-grand nombre d'erreurs, ce qui met hors de doute le lien qui les unit. — Un certain nombre des auteurs cités par Martin le sont de seconde main; Suétone est cité d'après Orose et Vincent de Beauvais; c'est encore d'après Vincent de Beauvais qu'il cite le philosophe Secundus, la chronique d'Eusèbe, un dialogue de Grégoire le Grand, l'*Historia Britonum*, Pierre Damien. Il a connu directement le *De memorabilibus mundi* de Solin et le *Liber de infantia Salvatoris*, ainsi que les lettres de saint Jérôme et l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe traduite et continuée par Rufin.

Malgré les nombreux rapports du texte de la chronique de Martin avec celle d'Isidore de Séville, M. W. ne croit pas que l'archevêque de Gnesen ait connu directement cette dernière, car les deux passages où il la cite formellement (sous Sixte III et sous Constantin le Grand), sont deux fausses citations. Quant à l'emploi qu'il a fait de la grande chronique de Richard de Cluny, il est assez difficile de savoir laquelle des rédactions de cette chronique il a connue. Comme Martin de Troppau, Richard a remanié lui-même son œuvre à diverses reprises. L'édition de Martène (*Ampl. Coll.* V, 1160 ss.) est un extrait de la première rédaction terminée avant 1156 et dédiée à Pierre le Vénérable; le ms. de Paris 17556 représente une copie faite en 1170-1171 d'une 2e rédaction composée vers 1159 et augmentée de quelques détails relatifs aux années 1170 et 1171[3]; l'édition de Muratori (*Antiq. Ital.* IV, 1075 ss.) reproduit une 3e rédaction faite en 1152; enfin les extraits du D. Bouquet (t. VII, IX-XII) sont tirés d'une 4e rédaction, s'étendant jusqu'à l'année 1174 et qui a pour base non la 3e, mais la 1re forme de la chronique. Sans oser l'affirmer d'une manière positive, M. W. pense que Martin de Troppau a eu sous les yeux la 3e et la 4e rédaction.

Martin de Troppau a connu l'*Historia Romana* de Paul Diacre, ainsi que la continuation faussement attribuée à Landulphus Sagax et il leur a fait de nombreux emprunts, mais il ne paraît pas s'être servi de l'*Historia Miscella*, bien que certains passages de sa chronique se rapportent évidemment à l'*Histoire Miscella* et non à l'*Historia Romana;* il faut supposer ou bien qu'il s'est servi d'extraits de l'*Historia Miscella* faits par lui à une autre époque, ou qu'il les a tirés ainsi que les passages d'Isidore de la portion encore inconnue de Richard de Cluny[4]. La

1. Watterich, *Vitae pontificum romanorum*, I, XIV, ss.
2. 360-973. Pertz, *SS.* III, 695-719.
3. M. W. avait cru d'abord que ce ms. était celui qui avait servi à D. Bqt « *ex* » *schedis Mabillonii,* » il pense encore que bien que différent de celui de D. Bqt ce ms. a été écrit néanmoins par Mabillon. Il est de la main d'A. Duchesne (L. Delisle, *Inventaire des mss. de N.-D, et d'autres fonds*, p. 53).
4. La chronique de R. de Cl. commençait à la création du monde. Les éditions que

même hypothèse peut être faite pour le passage relatif à la victoire de Grimoald sur les Franks sous Constantin, qui se trouve dans les *Gesta Langobardorum*, V, 5; bien que Martin ne cite point parmi ses sources cet ouvrage de Paul Diacre[1].

Le monastère de Brauweiler, près Cologne, fondé le 14 avril 1024, par le comte palatin Ezo, et par sa femme Mathilde fille de l'empereur Otton II, au moment où les comtes palatins allaient prendre la première place parmi les grands dignitaires de l'empire, acquit dès le XIe siècle une assez grande importance pour que sa fondation donnât naissance à un ouvrage qui est en réalité une histoire des comtes palatins : *Narratio de Ezone comite palatino et Mathilde eorum que liberis*, ou *Fundatio monasterii Brunwilarensis*. Cette *Fundatio* fut publiée pour la première fois par Papebroch d'après un ms. de Brauweiler (*Acta SS.* 21 mai, V, 48-60), puis par Kœpke sous une forme plus abrégée d'après un ms. de Bruxelles, n° 8568 (*Mon. SS.* XI, 374-408), enfin par Harless, sous une forme beaucoup plus développée que les précédentes, d'après trois mss. dont deux sont aujourd'hui aux archives de Cologne, C. 17, et Mélanges d'Ægidius Gelen, vol. XIV, 425-495 (*Archiv für die Gesch. des Niederrheins*, IV, 164-217). Waitz émit immédiatement l'opinion que cette dernière forme était la plus ancienne et que les précédentes en étaient des abrégés. Tous les mss. que nous possédons étant postérieurs au XVe siècle, c'est seulement par l'examen interne de l'œuvre que la question pouvait être décidée. M. Pabst dans un travail qui est un modèle de critique, a su déterminer avec précision et mettre en lumière, comment et à quelle époque la *Fundatio* a été composée et il en a donné une édition qui peut être considérée comme définitive (p. 147-200).

L'étude du style de la *Fundatio* met hors de doute le fait que le prologue et l'histoire de Henri Ier, des trois Ottons et de Henri II, omis par les deux rédactions les plus courtes, faisaient partie de la rédaction primitive composée vers 1063 et dédiée à Wolfhelm, 3e abbé de Brauweiler. Quant à l'histoire de la restitution à Brauweiler de la propriété de Klotten, dont Annon II de Cologne l'avait injustement dépouillé (ch. 32-34), elle a été ajoutée à l'œuvre primitive, par l'auteur lui-même, après la mort de Wolfhelm (22 août 1091). C'est par une étude diplomatique très-approfondie des 19 chartes de Brauweiler publiées par Schœpflin, Lamey et Kremer (*Acta Academiae Theodoro-Palatinae*, vol. III, hist., p. 64-68), et dont sept nous ont été conservées, que M. Pabst arrive à cette conclusion. Deux de ces pièces sont seules authentiques, une bulle de Léon IX (n° 13), du 7 mai 1052, et un diplôme de la reine Richeza (n° 14), du 7 sept. 1054. Toutes les autres sont des falsifications faites à diverses époques. L'histoire primitive de la fondation ne connaît aucune de ces chartes et se trouve même en formelle contradiction avec elles. C'est entre 1063 et 1078 que l'abbé

---

nous possédons ne commencent qu'en 754 (Martène) ou 800 (Murat.).

1. Si Martin n'a rien dit des emprunts bien plus importants faits à Benoît de Soracte, je ne vois pas pourquoi il n'aurait pas omis d'indiquer cet unique emprunt aux *Gesta*, de même que les emprunts à l'*Historia Miscella* si facile à confondre avec l'*Historia Romana*.

Wolfhelm, dans la lutte pour recouvrer Klotten, produisit les plus anciennes des chartes fausses (nos 5 à 8). L'histoire de la restitution de Klotten connaît ces chartes et a été écrite après la mort de Wolfhelm. La main de l'auteur de la première rédaction se reconnaît facilement au style du fragment (Pabst, p. 142, n. 2). C'est d'après la *Fundatio* que ce récit a été transporté dans la *Vita Wolfhelmi* interpolée (Ms. de Cologne, c. 17), tandis que l'édition de Surius (*De probatis SS. Historiis*, II, 781-798), reproduite par Henschen, Mabillon et Wilmans (Mon. SS. XII, 180-195), représente un texte plus ancien, pur d'interpolations[1].

Le volume de l'*Archiv* se termine par la première partie des catalogues des bibliothèques et des archives visitées en 1854 par feu M. le Dr Bethmann. Cette première partie contient les bibliothèques de Rome. Après deux courtes et substantielles notices sur les Archives de la bibliothèque du Vatican, suit un catalogue très-développé de tous les ouvrages qui intéressent de près ou de loin l'histoire du moyen-âge et d'un certain nombre de mss. des classiques anciens. Ce catalogue comprend les divers dépôts du Vatican (Bibl. Vaticane, d'Urbino, de la reine Christine, Palatine, du cardinal Ottoboni), les bibliothèques Albani, Angelica, Barberini, Chigi, Corsini, de Sta Croce, de S. Gregorio, de la Minerva, du chapitre de S. Pierre, du chanoine Rossi, du commandeur Torq. Rossi, de la Sapienza et Vallicelliana. L'indication des ouvrages contenus dans les mss. est généralement accompagnée d'une notice donnant les premiers et les derniers mots, indiquant si le ms. n'a pas encore été utilisé, si les œuvres qu'il renferme sont inédites. J'ai pourtant cherché en vain le ms. de la chronique dite de Frédégaire qui doit contenir la note constatant que Childebrand et Nibelung ont fait écrire la 3e et la 4e continuation. Ce ms. dû à la plume de Mannon, abbé de St-Claude a, d'après Ruinart, passé avec les autres mss. de Pétau dans la bibl. de la reine Christine et de là dans celle du cardinal Ottoboni. Je n'y ai pas trouvé non plus le ms. de Richard de Cluny, dont Muratori s'est servi pour son édition de ce chroniqueur. Je relève la note suivante p. 328; à propos du ms. 1964 de la reine Christine. XIe s. «D'après le catalogue on trouvait à la fin de ce ms. *Nilthardi libri IV de dissidio filiorum Hludowici* et *Flodoardi chronicon;* le catalogue des mss. transportés de Rome à Paris, imprimé à Leipzig en 1802, indique encore ces deux ouvrages comme se trouvant dans le ms. — Aujourd'hui ils manquent. C'est donc à Paris qu'il faut les chercher. Ils forment en effet le no 9768 des mss. latins de la Bibl. nationale.» Ce ms. a été écrit à la fin du Xe ou au commencement du XIe s. et non au IXe, comme on le répétait jusqu'ici sans le vérifier.

En parcourant ce catalogue si riche, et qui contient tant de choses qui intéressent directement la France, on est saisi d'un regret. Pourquoi nos Académies,

---

1. Nous remarquons, non sans étonnement, que M. Pabst se croit obligé de remercier le directeur des Archives de Berlin, de la communication de pièces relatives à Brauweiler. Le droit de travailler dans les Archives n'est donc pas accordé en Prusse avec la même libéralité qu'en France, où elles sont publiques? Chez nous il est vrai, les Archives du ministère des affaires étrangères continuent à rester closes, sans profit pour l'État et au grand détriment de la science.

nos sociétés savantes, notre ministère de l'instruction publique, qui dépensent chaque année des sommes considérables en prix, subventions, publications, missions, n'envoient-ils pas des jeunes gens capables, laborieux, chercher dans les bibliothèques étrangères tout ce qui peut servir à la connaissance de notre histoire? De tous les encouragements à la science, ce serait peut-être le plus utile, le plus fécond. Voilà longtemps que les Allemands explorent les bibliothèques de l'Europe; ils s'y sont établis comme dans un domaine qui leur appartient et ils en tirent chaque jour de nouveaux trésors.

Les *Monumenta Germaniae* et l'*Archiv* sont le fruit de ces travaux intelligents et persévérants. Il y avait 14 ans que la publication de l'*Archiv* était interrompue. Nous espérons que désormais les amis de la science n'auront plus à attendre aussi longtemps.

Γ.

---

117. — **Commentaires de Montluc.** Paris, Hachette, 1872. 4 vol in-16 à 2 f. le vol.

Cette nouvelle édition des *Commentaires* fait partie d'une *Bibliothèque de l'armée française publiée par ordre du Président de la République sous la direction du ministre de la guerre par les soins de M.* CAMILLE ROUSSET, *historiographe du ministère de la guerre*, Bibliothèque qui se compose déjà, pour l'antiquité, de l'*Expédition des Dix-mille* de XÉNOPHON, de la *Guerre de Jugurtha* de SALLUSTE, des *Commentaires* de JULES CÉSAR et du *Siége de Jérusalem* de FLAVIUS JOSÈPHE; pour les temps modernes, des *Mémoires* de TURENNE, des *Œuvres historiques* de FRÉDÉRIC et des *Campagnes d'Italie, d'Égypte et de Syrie* de NAPOLÉON. S'il fallait en juger par les quatre volumes que j'ai sous les yeux, la collection ne serait digne ni de M. Thiers, qui en est le créateur, ni M. de Cissey, qui en est le directeur, ni de M. Rousset, qui en est l'éditeur.

Comme la pensée qui a présidé à la formation d'une *Bibliothèque de l'armée française* est excellente et peut amener les plus favorables résultats, je regarde comme un devoir d'indiquer sévèrement, minutieusement, tout ce qui manque à l'édition des *Commentaires* pour mériter d'être mise entre les mains de ceux à qui Monluc, à la fin de son livre, a si bien dit : « Ne desdaignés, vous qui désirés » suivre le train des armes, d'employer quelque heure à me cognoistre dedans » ce livre : vous apprendrés à vous cognoistre vous mesmes, et à vous former » pour estre soldats et capitaines, car il fault sçavoir obéir pour sçavoir après » bien commander. Cecy n'est pas pour les courtisans ou gens qui ont les mains » polies, ny pour ceux qui ayment le repos; c'est pour ceux qui, par le chemin » de la vertu, aux despens de leur vie, veulent éterniser leur nom comme, en » despit de l'envie, j'espère que j'auray faict celui de Monluc[1]. »

---

1. C'est ainsi que l'auteur des *Commentaires* a toujours écrit son nom et que tous les membres de sa famille et la plupart de ses contemporains l'ont aussi toujours écrit. M. l'avocat général Clément Simon a bien voulu rappeler à ce sujet (*Le Testament du maréchal Blaise de Monluc publié en entier pour la première fois avec un codicille inédit;* Agen, in-8°, 1872, p. 16), une observation vieille déjà de celui qui écrit ces lignes, ajoutant que le testament confirme cette observation.

Le pire défaut de l'édition nouvelle, c'est, en ce qui concerne le texte, d'être, au lieu d'un progrès, une reculade. Je ne parle pas ici de l'orthographe moderne substituée à celle du XVIe siècle; je ne parle même pas d'expressions modifiées dans l'intérêt d'une plus grande clarté. Il fallait faciliter le plus possible la lecture des récits de Monluc, et, à ce point de vue, les libertés prises sont jusqu'à un certain point excusables. Ce qui ne saurait être justifié, c'est la reproduction de toutes les fautes des éditions qui ont précédé celle de la Société de l'histoire de France[1]; c'est le servile respect des leçons si souvent infidèles des collections Petitot et Michaud-Poujoulat; c'est le dédain complet des vaillants et heureux efforts de M. de Ruble pour l'amélioration du texte des *Commentaires*[2].

Quelques citations me semblent nécessaires, mais, pour ne pas abuser de la patience du lecteur, je ne les multiplierai pas comme je le pourrais, et je les prendrai principalement dans le premier volume, lequel correspond à peu près au premier volume de l'édition de la Société de l'histoire de France[3].

P. 10, et aussi p. 41, et, en un mot, partout, on lit lieutenant *du* roi, pour lieutenant *de* roi. — P. 10. Pourquoi la forme barbare : *Je suis été*, quand Monluc dit toujours : *j'ay esté?* — P. 17 : « Donc fuyez *ce vilain vice* qui vous con- » duira à tout malheur. » Monluc avait écrit, ou, du moins, dicté (p. 35 de l'édition de M. de Ruble) : « Doncques fuyés *ces vilains vices* qui vous conduiront » à tout malheur *et espousés les vertus*. » — P. 19. « Quand je me jetai dans » *Bersello*. » Que vient faire là ce *Bersello* qui n'est ni italien, ni français? Il y a dans le véritable texte (p. 38) : « Quand je m'allai mettre dans *Verseil*[4]. » — P. 22. « Tant de beaux *exploits de guerre*. » Pour Monluc, il n'existait pas d'autres exploits que ceux-là. Aussi le mot a-t-il été mal lu, et la bonne leçon est celle-ci (p. 41) : « Tant de beaux *exemples de guerre*. » — P. 23. « La guerre » *recommença* entre le roi François Ier et l'Empereur. » Il faut lire (p. 43) : « La » guerre *se commença ung an après* entre, etc. » — P. 25. « Bataille de la » Bicoque, où je me trouvai, et *vis combattre à pied* M. de Montmorency. » A restituer ainsi (p. 45) : « Bataille de la Bicoque, où je me trouvay *combattant à* » *pied*, comme fist aussi M. de Montmorency. » — P. 29. « Bâtard *Dauzan*. » C'est d'*Aussan*, ou plutôt d'*Aussun*. — P. 33. « Jusqu'à une église qui s'appelle » *Ahetze*. » Mettez (p. 56) : « une église qui s'appelle à *Haitée*. » — P. 32. « Il dit (le capitaine Carbon) à M. de Gramont qu'il *s'en allait* au grand trot et » galop. » C'est un contre-sens. Lisez (p. 56) : « Il dict à M. de Gramond qu'il » *s'en allast* au grand trot et galop. » — P. 37. « Il n'y a pas moins d'honneur » de faire une belle retraite qu'aller à un combat. » Ces paroles ne sont pas de Lautrec, mais bien de Monluc (p. 61). — P. 47. « Sur quoi [après la bataille

1. 3 vol. in-8°, 1864-1867. Le tome IV (1870) et le tome V, qui va paraître très-prochainement, sont consacrés à la correspondance, presque entièrement inédite, de Blaise de Monluc.

2. Voir *Revue critique* du 8 décembre 1866, p. 362, et du 29 février 1868, p. 136.

3. M. de Ruble, en ce premier volume, a rétabli bon nombre de passages altérés (p. 55, 59, 61, 71, 82, 100, 166, etc.), et bon nombre de passages supprimés (p. 55, 58, 60, 70, 79, 83, 329, etc.).

4. En italien, *Vercelli*.

» de Pavie] il [le maréchal de Foix] me fit une très-belle remontrance, laquelle » ne se passa sans beaucoup de larmes. » C'est là du Monluc édulcoré. Voici la version primitive dans toute sa frappante énergie (p. 75) : « Et me fist une » remonstrance pour la pourter à la dicte compaignie, telle que jour de ma vie! » je ne pleuris tant pour ung coup. Le tout concistoict en la prinse du Roy et » en la conservation du royaulme. Ce feust le lundy, et le vandredy après il » moreust. El encores que les remonstrances feussent pitoyables et luy blecé à » la mort, si est-ce que je ne cogneus jamais que sa parolle diminuast. » Quel tableau que ce tableau où nous voyons le maréchal de Foix surmonter les fatigues de la mort pour exciter ses compagnons d'armes à imiter son héroïsme et attendrissant par son éloquence le cœur d'airain de Monluc! Et pourquoi ne pas placer tout entière sous les yeux de l'armée française une scène aussi émouvante? — P. 48. « Le roi en son affliction tira secours de ses propres ennemis, » lesquels avaient suspecté la grandeur de l'empereur. » Remplacez (p. 49) *suspecté* par *suspecte* (p. 77). — P. 55. « A la prise d'*Amalfi*. » Non, mais de *Melfi* (p. 86). Le nouvel éditeur a confondu la ville voisine de Salerne avec la ville voisine de Polenza. — « Et fut enseveli à *Bresse*. » Bresse! qui donc connaît Bresse? Nous sommes ici aux environs de Naples, et je ne suppose pas que, dans la pensée de l'éditeur, il s'agisse de la ville de Lombardie qui s'appelle Brescia. Monluc a nommé (p. 97) *Versse*, c'est-à-dire Aversa, ville située à 15 kilomètres de Naples. Décidément ce ne sera pas la présente édition des *Commentaires* qui ajoutera beaucoup aux connaissances géographiques de nos officiers! — P. 67. « Mon compagnon, vous recevez ici une *corne* pour jamais. » *Corne* ne signifie rien. Il faut lire *escorne*[1] (p. 99). — P. 79. « Et pour ne » *divulguer* pas mon voyage. » L'expression de Monluc est plus pittoresque (p. 113) : « et pour ne *trompeter* mon voyage. » — P. 98. « Mais l'Espagne » était toute *informée* de son entreprise. » Ici encore Monluc rencontre bien mieux (p. 133) : « Mais l'Espaigne estoit toute *abreuvée* de son entreprinse. » — P. 125. « En garnison à *Gabarret*, et moi à Savillan. » *Gabarret* n'est pas un nom de lieu, mais bien un nom d'homme, et il faut ainsi rétablir la phrase (p. 164) : « lequel nous envoya, *au Gavarret* et à moy, à Savillan; » en d'autres termes; lequel nous envoya, Gavarret et moy, etc. — P. 241. « J'arrivai à » Villaume. » On chercherait en vain *Villaume* sur les meilleures cartes du Piémont : il s'agit là de la ville actuellement nommée *Avigliana* (autrefois *Villane* ou *Veillane* pour les écrivains français)[2].

---

1. M. Littré (au mot *écorne*) explique ainsi ce mot : Affront, peste, dommage, et cite, pour l'emploi d'*escorne*, La Noue et d'Aubigné. Si l'édition du *Monluc* de la Société de l'histoire de France avait paru plutôt, M. Littré n'aurait pas manqué certainement d'y puiser une foule d'exemples. Puisque j'en suis à la philologie, je noterai deux autres fautes de la nouvelle édition, toutes les deux à la p. 91 : « ils mangeaient le blé pilé à la turque, » pour : le blé *pisté* à la turque, c'est-à-dire pétri (de *pistare*); « en un si grand désordre » de maladie et *mortalité*, » pour *mortailles*, c'est-à-dire funérailles (de *mortalia*).

2. Je considère comme de simples fautes d'impression : de *Luppe* (p. 28) pour : de *Luppé;* Le *Grand Diant* (p. 44), pour le *Grand Diau; Bège* (p. 45). pour *Boge; Millau* (p. 105), pour *Milhau* ou *Meilhau*; *Tantavel* (p. 104) pour *Tautavel*, etc.

Au second volume, on trouve (p. 179) cette phrase qui fait rêver : « Et n'était » pas si haut monté sur mes *mulets de coffres.* » Que l'on n'en cherche point l'explication! C'est une phrase dénaturée et qui originairement était celle-ci (édition de M. de Ruble, t. II, p. 157) : « et n'estois pas si haut monté sur mes » *mullets et coffres,* » ce qui veut dire : je n'avais pas tant de bagages, par conséquent par tant de fortune et de grandeur. — Dans le troisième volume (p. 19), on n'a pas manqué de reproduire ce mot de bourreau : « et je me deliberai » d'user de toutes les *cruautés* que je pourrais. » Monluc (ce jour-là, du moins) n'a pas été si féroce : il a dit tout simplement qu'il avait cherché à contenir les séditieux, à prévenir leurs menées, par la frayeur (*ibid.* p. 359) : « et me deli- » beray d'user de toutes les *crainctes* que je pourrois. » — Dans ce même t. III, le ministre protestant (p. 10) « nommé *La Barelle* » était en réalité nommé *Barreles*, et (p. 195) le commissaire d'artillerie « Beauville » n'était autre que *Tiboville.* Les noms de lieux ne sont pas moins déplorablement estropiés que les noms d'hommes. Qui reconnaîtrait, par exemple, le château des anciens évêques de Cahors, le château de Mercuès, dans « le château de *Marquis* » de la p. 127 du t. III[1] ?

Les notes de la nouvelle édition sont si rares et si insuffisantes, qu'elles n'existent pour ainsi dire pas. J'aurais même préféré, je l'avoue, que l'on n'en eût placé nulle part. Ce que vous nous dites, tout le monde le savait. Ce que vous ne nous dites pas, la plupart l'ignorent. Que nous importe en vérité d'apprendre (t. I, p. 22), à propos du nom de Bayard, qu'il s'agit là du chevalier sans peur et sans reproche, si, quelques pages après, à propos d'un autre Bayard très peu connu (p. 97), vous ne nous avertissez pas que ce personnage était un secrétaire d'État qui n'avait rien de commun avec le héros dauphinois? Pourquoi prendre l'inutile peine de noter (t. I, p. 45) que le roi de Navarre fait prisonnier à la bataille de Pavie était « Henri d'Albret, » et ne pas donner le plus petit renseignement sur ce capitaine Carbon, dont Monluc retrace un peu plus loin (p. 47, 48) le plus bel éloge que lui ait jamais inspiré l'éclatant mérite d'un frère d'armes ?

Quant aux notes philologiques, si quelques-unes sont satisfaisantes, quelques autres laissent fort à désirer. Ainsi, le mot *Varicaves* (t. I, p. 126) doit être traduit par *sentier* et non par « espèce de chemin creux. » Monluc, pour caractériser les chemins creux, se sert d'un terme particulier, *cavain* (p. 180 du t. I de l'édition Ruble). Ce terme est remplacé dans l'édition nouvelle par le mot *baisse* (t. I, p. 139, 141). Au t. IV (p. 232), le mot *chaffre* signifie (comme encore aujourd'hui dans le patois de la Gascogne) *sobriquet* et non *plaisanterie*. Mais ce ne sont là que des peccadilles. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est la fausse interprétation de la phrase (t. II, p. 339) : « Si le *boiteux* portait nouvelle certaine » de cette perte. » Le *boiteux* ici, figure le temps, et cette locution proverbiale

---

1. Je n'insiste pas à ce sujet, car plus d'une fois l'imprimeur a dû trahir l'éditeur, surtout (t. IV) pour *Eauze* et *Nogaro* transformés en *Cause* et en *Nogarol* (p. 14), pour *Gaure* devenant *Gaube* (p. 51), pour *Mugron* devenant *Nugron* (p. 53), etc.

a été employée, en plein XVIIe siècle, dans la *Suite du Menteur*, comme le rappelle M. Littré[1], et expliquée par Voltaire, dans son édition du *Théâtre* de Corneille. Croirait-on que le nouvel éditeur de Monluc, faisant sienne hélas! une méprise qu'il aurait bien dû laisser à MM. Michaud et Poujoulat, a vu dans cet allégorique *boiteux* un personnage en chair et en os, « Armand de Gontaut, baron de » Biron? »

L'*Avertissement*, où Monluc militaire et écrivain est très-rapidement, mais très-judicieusement apprécié, renferme (p. vij) ce passage étonnant : « On trouvera, » en tête des *Commentaires*, cette curieuse *Dédicace à la noblesse de Gascogne*, » qui s'accorde si heureusement d'esprit et de ton avec le livre auquel elle sert » de préparation et d'annonce. Qui en est l'auteur? Ne serait-ce pas Monluc? » Quel qu'il soit, Monluc ne l'aurait certainement pas désavouée. » Qui ne sait que cette dédicace est de Florimond de Raymond, le premier éditeur des *Commentaires* (Bordeaux, Millanges, 1592, in-fol.)[2]?

En terminant ces observations écrites non sans un profond sentiment de tristesse, j'exprime le vœu que la publication de la *Bibliothèque de l'armée française* soit faite désormais avec moins de négligence, que des travailleurs sérieux, consciencieux, et, au besoin, spéciaux, soient choisis pour préparer, sous la haute direction de M. C. Rousset, qui ne peut évidemment s'occuper de tous les détails, pour préparer, dis-je, les ouvrages qui auront été désignés, et que, quand on réimprimera les quatre volumes des *Commentaires*, on adopte le texte et une partie des notes de l'édition de la Société de l'histoire de France, en perfectionnant ces notes autant que possible, surtout au point de vue géographique. Il me semble que l'on devrait ajouter à cette édition le mémoire sur le siége de La Rochelle en 1573, adressé par Monluc au duc d'Anjou[3], mémoire dont l'extrême importance a été signalée dans le *Spectateur militaire* du 15 septembre 1863.

T. DE L.

---

1. L'auteur du *Dictionnaire de la langue française* aurait pu emprunter encore un exemple aux *Lettres* de Malherbe (*Œuvres complètes* publiées par M. L. Lalanne, t. III, p. 300). M. Marty-Laveaux (*Lexique de la langue de Corneille*, 1868) n'a connu ni le *Boiteux* de Monluc, ni celui de Malherbe : Il n'a remonté qu'aux *Curiosités françoises* d'Oudin, publiées trois ans avant la *Suite du Menteur*.

2. Au début de l'*Avertissement*, le nouvel académicien cite, en faveur des *Commentaires*, le mot tant répété de Henri IV : « C'est la Bible des gens de guerre. » Le mot est-il bien authentique? Je ne le trouve consigné dans aucun livre du temps, et je connais d'intrépides chercheurs qui n'ont pas été plus heureux que moi.

3. V. *Quelques pages inédites de Blaise de Monluc* (Paris, in-8°, 1863, p. 6-15).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LIBRERIA ERMANNO LOESCHER,
ROMA — TORINO — FIRENZE,
et à Paris à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue Richelieu.

Pour paraître le 1er Juillet 1872

RIVISTA
DI
FILOLOGIA E D'ISTRUZIONE CLASSICA

Direttori
Prof. Giuseppe MÜLLER, Prof. Domen. PEZZI.

Ce journal paraîtra les premiers jours de chaque mois en fascicules de 3 feuilles in-8°.

Prix d'abonnement pour toute l'année : 12 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. GRÆTORIUS Beitræge zur Erklarung der himjarischen Inschriften. In-8°, 44 p. 2 fr.

STUDIEN Romanische. Hrsg. von Prof. Ed. Bœhmer. 2. Hft. Quaestiones grammaticae et etymologicae. In-8°, 163-308 p. 6 fr.
1 et 2. 11 fr.

FRIDANKES Bescheidenheit von H. E. Bezzenberger. In-8°, xiv-469 p. 10 fr.

T. MOBIUS Ueber die altnordische Sprache. In-8°, iij-60 p. 1 fr. 35

A. BULLMANN Agesilaus. Sohn d. Archidamus. Lebensbild. e. Spartan. Kœnigs u. Patrioten. Nach den Quellen m. besond. Berücksicht d. Xenophon dargestelt. In-8°, xij-295 p. 4 fr.

J. O. OPEL Der niedersæchsisch-dænische Krieg. 1. Bd. Der niedersæch. Krieg. 1621-1623. In-8°, vj-594 p. 12 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ Les Pontifes de l'ancienne Rome. 1 vol. in-8° jésus. 8 fr.

LA PASSION du Christ, poème écrit en dialecte franco-vénitien du XIVe siècle, par M. Boucherie. In-8°. 2 fr.

LA VIE de Sainte Euphosyne. Texte romano-latin du VIIIe-IXe siècle, par le même. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et Cie, 77, boulevard Saint-Germain.

M. BRÉAL Quelques mots sur l'instruction publique en France. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

En vente chez WEBER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

N. WECKLEIN Studien zu Æschylus. Gr. in-8°. 5 fr. 35

En vente chez MUTLER et fils, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

C. H. P. v. WESTPHALEN Geschichte der Feldzüge des Herzogs Ferdinand v. Braunschweig-Lüneburg. Urkundliche Nachtræge nach zu dem nachgelass. Mscr. zusammengestellt aus Materialien seines Nachlasses u. d. Kriegs-Archivs d. Herzogs Ferdinand u. hrsg. v. Staatsmin. a D. F. O. W. H. v. Westphalen. 4. Bd. Gr. in-8° m. Karte. 12 fr.
Les 4 vol. 54 fr. 75

En vente à la librairie LAUPP à Tubingue, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. SCHWEGLER Rœmische Geschichte. 3. Bd. Rœmische Geschichte im Zeitalter d. Kampfs der Stænde. 2. Hælfte. Vom ersten Decemvirat bis zu den licin. Gesetzen. Nach des Verfassers Tode hrsg. v. Dr F. F. Baur. 2. unverænd. Aufl. Gr. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

ZEITSCHRIFT Für deutsche Philologie. Hrsg. von Dr E. Hœpfner und Dr T. Zacher. 4. Bd. 4 Hefte gr. in-8°. 13 fr, 35

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 25 Sixième année 22 Juin 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

ARCHITECTURE Antique de la Sicile. Recueil des monuments de Ségeste et de Sélinonte, mesurés et dessinés par J. J. Hittorf et Zanth. Suivi de recherches sur l'origine et le développement de l'architecture religieuse chez les Grecs, par J. J. Hittorff. 1 vol. in-4° accompagné de vignettes sur bois et d'un atlas de 89 planches gravées sur acier et sur cuivre dont plusieurs coloriées. 150 fr.

L. PANNIER Histoire de Saint-Ouen-sur-Seine. 1re part. La noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile, d'après les documents originaux. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE De l'École des Hautes-Études. Sciences philologiques et historiques. Fascicule X. Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par Ed. Tournier, directeur d'étude adjoint. 1re livr. 75 c.

PLACITA graecorum de origine generis humani collegit et explanavit A. Bouché-Leclercq. In-8°. 2 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Æschines. The Speech of Æschines. against Ctesiphon. Literally translated from the Oxford Text and Explained in short critical and Epexegetical Notes, with special Reference to the first Public Examination. In-12, 134 p. Oxford (Whittaker). Cloth. 3 fr. 25

Archaeologia Cambrensis. Vol. 2. 4th series. In-8°. (Parker). 37 fr. 50

Barrows (E. P.). Biblical. Geography and Antiquities. With Maps and Plans. A Companion to the new introduction to the study of the Bible. In-8° (rel. Tr. Soc.) Cloth. 8 fr. 25

Beckhaus. Xenophon der Jungere und Sokrates od. über d. unechten Schriften. Xenophons u. die Hellenica. In-4°, 33 p. Posen (Berlin, Calvary et C°). 2 fr.

Bernhardy (G.). Grundriss der griechischen Literatur. 3. bearb. 2. Th. Geschichte der griech. Poesie. 2. Abth. Dramatische Poesie Alexandriner, Byzantiner, Fabel. In-8°, xxxij-815 p. Halle (Anton). 16 fr.
Vol. I-II. 2 43 fr. 65

Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland. The Black-Book of the Admiralty. Edited by sir C. Twiss. Vol. I. Gr. in-8°. (Kent). Cloth. 12 fr. 50

Colling (J. K.). English. Mediaeval Foliage, 12th to 15th. Century. Part I. In-4°. (Batsford). 11 fr. 25

Dowson (John). A Grammar of the Urdu or Hindustani Language. In-8°, 250 p. (Trübner). Cloth. 13 fr. 25

English Cyclopaedia. Biography Supplement. In-8°, 1223 p. (Bradbury et E.). 18 fr. 75

Gerard (Father). The condition of Catholics under James I; Father Gerard's Narrative of the Gunpowder Plot. Edit. by J. Morris. 2d ed. In-8°. (Longmans). Cloth. 17 fr. 50

Grote (G.). A History of Greece, from the Earliest Period of the Close of the Generation contemporary with Alexander the Great. 4th ed. with Portrait, Maps et Plans. 10 vols. In-8°. (Murray). Cloth. 150 fr.

Gulestan of Sadi. New ed. with full. Vocabulary by J. Platts. In-8°. (Allen). Cloth. 15 fr. 75

Hœsinger (G.). Supplementum corporis Ignatiani a Giulielme Curetono ed. publici juris factum. In-8°, 46 p. Innsbruck (Wagner). 2 fr. 75

Mankind. Their origin and Destiny. By an M. A. of Oxford. In-8°. (Longmans). Cloth. 39 fr. 50

Martineau (J.). The Place of Mind in Nature, and Intuition of Man. A Lecture (Williams et N.). Sewed. 1 fr. 25

Maskell (W.). A Description of the Ivories, Ancient and Mediaeval, in the South Kensington Museum. In-8°. (Chapman et H.). Cloth. 26 fr. 25

Molesworth (W. N.). The History of England from the year 1830. Vol. 2. In-8°, 538 p. (Chapman et H.). Cloth. 18 f. 75

Monumenta Juridica. The Black-Book of the Admiralty. Vol., 1. In-8°. Half-bound (Longmans). 12 fr. 50

Philosophy (The) of Christianity, or the Purpose and Power of the Gospel. In-8°, 226 p. (Blackwood et S.). 6 fr. 25

Sharpe (S.). The History of the Hebrew. Nation and its Literature, with an Appendix on the Chronology. 2d ed. enlarged. In-8°, 358 p. (Smith). Cloth. 6 f. 25

Spurrell (W.). A Grammar of the Welsh Language. 3d ed. In-12 (Trübner). Cloth. 3 fr. 75

Stratmann (H.). A Dictionary of the Old English Language. Part. I. 2d ed. In-4°. (Trübner) Sewed. 13 fr. 25

Yarker (J.). Notes on the scientific and Religious Mysteries of Antiquity, the Gnosis and Secret Schools of the Middle Ages, Modern Rosicrusianism and the various Rites and Degrees of Free and Accepted Masonry. In-8°, 158 p. (Hogg) Cloth. 17 fr. 50

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — **22 Juin** — **1872**

Sommaire: 118. ARISTOTELIS opera p. p. l'Académie de Berlin. — 119. HÉRODIEN, p. p. LENTZ. — 120. DE BARTHÉLEMY, De l'origine des armoiries féodales. — 121. STERN, Milton et le Calvinisme. — 122. *Contes et Superstitions du peuple irlandais.* — 123. EUCKEN, Importance de la philosophie aristotélique pour le temps présent. — Variétés : TAMIZEY DE LARROQUE, De quelques sonnets peu connus.

118. — **Aristotelis opera.** Edidit Academia regia Borussica. Volumen quintum. Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta. Scholiarum in Aristotelem supplementum. Index Aristotelicus. Berolini, Reimer. 1870. In-4°, iv-1463-1589 p., 837-944 p., viij-1-878 p.

Le titre indique de quoi se compose ce cinquième volume qui complète l'Aristote publié sous les auspices de l'Académie de Berlin. On sait que les deux premiers volumes (1831) contiennent le texte édité par Bekker, le troisième (1831), les traductions latines, le quatrième (1836), un choix de scholies et de commentaires publié par Brandis. Les deux volumes de texte sont complétés par la publication des fragments d'Aristote, dont la pagination continue celle du second volume; et le volume des scholies est complété par la publication du commentaire de Syrianus sur les livres II, XII et XIII de la métaphysique, dont la pagination continue également celle du quatrième volume.

M. Valentin Rose, qui avait été couronné par l'Académie de Berlin, pour le travail où il avait rassemblé les fragments d'Aristote et qu'il a publié en 1863 sous le titre de *Aristoteles pseudepigraphus*, a de nouveau édité ces fragments dans ce volume. Il a indiqué au bas des pages les variantes les plus importantes et les corrections. Le texte de bon nombre de ces fragments laisse, à mon avis, encore beaucoup à désirer. Je ne puis que renvoyer ici aux observations que j'ai déjà présentées à propos de la publication de M. Heitz. Voir la *Revue critique*, 1870, I, 148.

Brandis avait copié le commentaire de Syrianus sur le manuscrit 1896 de notre Bibliothèque nationale, en le corrigeant, sans en avertir toujours, avec le ms. Coislin 161. La copie de Brandis a été confiée à M. Usener qui s'est servi en outre de la traduction latine de Bagolini et d'un manuscrit qui est à Hambourg : il n'a pu remonter à la source pour les manuscrits de Paris, et il est resté souvent dans l'incertitude sur la provenance exacte des leçons que donne la copie de Brandis. La récension de M. Usener est faite avec le plus grand soin. Il indique au bas des pages toutes les altérations qu'il a aperçues dans le texte, et il le restitue en général heureusement. Si Bekker avait édité ainsi le texte d'Aristote, il n'aurait pas laissé autant à faire après lui. On n'a cru devoir donner que ce commentaire de Syrianus, par le motif très-bien fondé qu'un choix ne

dispense pas de l'obligation de recourir, et même fréquemment, à l'ouvrage complet. Au point de vue de l'interprétation d'Aristote, il y avait peut-être mieux à choisir que le commentaire de Syrianus. Mais ce commentaire n'en est pas moins intéressant pour l'histoire de la philosophie grecque au ve siècle de l'ère chrétienne, on ne l'avait que dans la traduction latine très-peu lisible de Bagolini (Venet. 1558); et Brandis n'en avait donné que quelques extraits dans le second volume de son édition de la métaphysique d'Aristote (Berlin, 1837).

L'index a été fait par M. Bonitz assisté pour la partie zoologique des œuvres d'Aristote par M. Jürgen Bona Meyer jusqu'à la lettre B exclusivement, et ensuite par M. Langkavel. Cet index est composé de deux parties très-distinctes et qui auraient bien dû être séparées pour la commodité des lecteurs, un index grammatical et l'index de tous les mots employés par Aristote, le premier, noyé et comme perdu dans l'océan du second.

L'index grammatical comprend les articles suivants que je crois utile d'énumérer ici à part : adiectiva verbalia, accusativus (on a suivi l'ordre alphabétique grec), anacoluthia, articulus, attractio relativi, genetivus, dativus, ellipsis, etymologica, impersonalis verborum usus, infinitivus, neutrum genus, numerus, persona, praepositio, tempora.

La langue d'Aristote présente certaines particularités qui méritaient peut-être d'être réunies sous d'autres chefs. Ainsi Aristote rappelle très-souvent quelque chose d'énoncé antérieurement en répétant le mot même ou en reproduisant l'idée sous une forme différente et par une expression qui est construite comme la première; c'est une sorte d'apposition. On trouve répétées ainsi des prépositions : 45 b 17 ἐν τοῖς ὑποκειμένοις, οὐκ ἐν τοῖς ἐξ ἀρχῆς ἀλλ' ἐν τοῖς μεταλαμβανομένοις. 183 a 27 ἐκ πόσων... 33 εἰρήσθω περὶ ἁπάντων. 571 b 3 περὶ μὲν οὖν τῶν ἄλλων ζῴων... 50 σχεδὸν εἴρηται περὶ πάντων (cf. 369 a 7-9, 427 b 27-29, 653 b 9, 690 b 11-12, 692 a 16-18, 715 a 1-2) 667 a 24-25 ἐν μικρῷ καὶ ἐν μεγάλῳ οἰκήματι τὸ ἴσον πῦρ ἧσσον ἐν τοῖς μείζοσι θερμαίνει. 729 a 19 ἐκ δὲ τοῦ συνιστάντος πρώτου, ἐξ ἑνὸς ἤδη ἕν γίνεται μόνον. 649 a 17 καὶ ποιεῖ δὲ φανερὸν ἐν τοῖς τοιούτοις... ἐν ὅσοις... 674 a 31 διὰ τοῦτο δὲ καὶ ἡ κάμηλος οὐ τῶν ἀμφωδόντων ἐστιν... διὰ τὸ ἀναγκαιότερον εἶναι... 688 a 19 τοῖς δὲ ἀνθρώποις διὰ τὴν εὐρυχωρίαν καὶ τὸ σκεπάζεσθαι δεῖν... διὰ τοῦτο ὑπάρχοντος τοῦ τόπου σαρκώδους... 765 a 18 ἔστιν αὐτὸ τοὐναντίον σημεῖον ἢ δι' ἥνπερ αἰτίαν οἴονταί... διὰ τὴν τῶν καταμηνίων πρόεσιν. Il arrive que le même mot est répété sans doute pour la clarté : 183 a 21 ἔστι τε, ὥσπερ λύειν..., ὁμοίως καὶ ἐρωτᾶν ἔστι... 450 a 20 ὅτι εἶδε τοῦτο ἢ ἤκουσεν ἢ ἔμαθε, προαισθάνεται ὅτι πρότερον (cf. 741 a 16) 524 a 5 τῇ δ' ἐσχάτῃ τῶν πλεκτανῶν... 8 ταύτῃ δὲ (il faut sans doute δὴ comme dans D^a) τῇ πλεκτάνῃ. 584 b 6 τὰ δ' ὀκτάμηνα περὶ μὲν Αἴγυπτον... 9 δύναται ζῆν, ἐνταῦθα μὲν ζῇ τὴ ὀκτάμηνα..., ἐν δὲ ταῖς... (il y a ici en outre une sorte d'anacoluthe). 677 a 12 ἔοικεν ἡ χολή, καθάπερ..., 13 οὕτω καὶ ἡ ἐπὶ τῷ ἥπατι χολὴ... (cf. 679 a 17. 19). 737 a 7 τὸ δὲ τῆς γονῆς σῶμα... 11 τοῦτο τὸ σῶμα (comme lisent Auber et Wimmer) τῆς γονῆς... ou bien on rencontre avec une certaine variété de l'expression, qui peut même restreindre le sens de ce qui

précède : 420 b 16 τῷ ἀναπνεομένῳ καταχρῆται ἡ φύσις..., καθάπερ τῇ γλώττῃ..., 20 οὕτω καὶ τῷ πνεύματι... 693 a 24 τὰ δὲ πρανῆ τοῦ σώματος καὶ τὰ ὕπτια καὶ τὰ τοῦ καλουμένου θώρακος..., ὁλοφυὴς ὁ τόπος ἐπὶ τῶν ὄρνίθων ἐστίν. 746 b 19 τοῦτο τὸ γένος ὅλον ἄγονόν ἐστι, τὸ τῶν ἡμιόνων. 753 b 30 δεῖ... ὑπολαβεῖν τὰ ᾠοτοκούμενα τῶν ζῴων πρὸς μὲν τὸ ᾠχρὸν οὕτως ἔχειν τὸν νεοττὸν ὥςπερ πρὸς τὴν μητέρα τὰ ζῳοτοκούμενα ἔμβρυα (cf. 626 b 1-3 758 b 2). 373 a 21 φαίνεται δὲ τὸ μὲν λευκόν, ὁ ἥλιος κύκλῳ συνεχῶς ἐν ἑκάστῳ φαινόμενος τῶν ἐνόπτρων. 390 b 9 τὰ δ' ἐκ τούτων συνεστῶτα οὐθενὶ ἄν δόξειε, τὰ ἀνομοιομερῆ. On trouve même 671 a 9 ὅσα δὲ μὴ τοιοῦτον..., 12 ταῦτα δι ὀλιγοπότητα... 14 οὐδὲν ἔχει τούτων κύστιν. Je n'énumère pas ici tous les cas connus où un mot est repris par δὴ, οὖν ou ἄρα.

Une particularité analogue qui n'est pas rare chez Aristote et qui méritait l'attention, c'est le pléonasme. Ainsi le mot γίνεται est répété 21 b 26 et 29, de même 26 b 26 ὡς... 27 ὅτι (cf. 47 b 8). 178 a 34 εἰ... 35 ἄρα. 385 b 15 τηκτὸν. 385 b 27-28 τῶν σωμάτων (il y a peut-être une faute de copiste). 389 b 25 αὐτῶν (cf. 726 b 1. 781 b 32). Il y a surabondance de mots par suite du tour choisi dans 771 b 1-3. Il y a répétition de la même pensée et presque tautologie dans 118 b 17-19, 170 a 10-11 b 33-35, 370 b 7-8, 715 a 18-20.

Ces faits sont importants à signaler parce que cette considération peut nous retenir sur la pente qui porte à retrancher ce qu'on appelle «ineptum emblema» et ce qui n'est qu'une négligence du langage de la conversation, langage qui est celui d'Aristote et dont les Grecs de l'époque classique se tenaient beaucoup plus près que les modernes, sauf les orateurs quand ils écrivaient leurs discours.

C'est à cette même négligence qu'il faut rapporter l'usage si fréquent de la digression et de la parenthèse qui méritaient bien un article à part : J'en ai cité un certain nombre d'exemples remarquables dans mes observations critiques sur le *de Partibus animalium* (Revue archéologique, 1867, XVI, p. 204-205). L'ordre des mots aussi offre souvent un désordre qui nous étonne, et qui a besoin d'être signalé. Ainsi on trouve 581 b 20 ἡ τότε μνήμη τῆς συμβαινούσης ἡδονῆς. 584 b 32 περὶ ἐνίους μὲν καὶ σφόδρα τόπους. 42 a 39 πλείω τῶν ἀναγκαίων ἠρώτηκε πρὸς τὴν θέσιν. 65 b 33 οὕτω γὰρ ἔσται διὰ τὴν ὑπόθεσιν, οἷον ἐπὶ μὲν τὸ κάτω λαμβάνοντι τὸ συνεχὲς, πρὸς τὸν κατηγορούμενον τῶν ὅρων. 70 b 9 μαθὼν γὰρ ἴσως μουσικὴν μεταβέβληκέ τι τὴν ψυχήν. 118 b 37 ἐκ τοῦ ὁμοίως δεικνύναι φευκτὸν καὶ αἱρετὸν. 346 b 35 οἷον γάρ ἐστιν ἡ ὁμίχλη νεφέλη ἄγονος. 371 a 8 ταῦτα γὰρ συμβαίνει κρατούσης εἶναι τὴς ψυχρότητος. 747 b 27 μᾶλλον ἂν δόξειεν ἀπόδειξις εἶναι πιθανὴ τῶν εἰρημένων λογική. 765 b 4 ἀλλὰ λίαν τὸ λέγειν οὕτω πορρωθέν ἐστιν ἅπτεσθαι τῆς οὐσίας. 781 b 2 ἡ μὲν οὖν περὶ τὰς διαφορὰς ἀκριβεία τῆς κρίσεως καὶ τῶν ψόφων καὶ τῶν ὀσμῶν. 996 a 17 οὐδὲ τὸ διαπορῆσαι τῷ λόγῳ ῥᾴδιον καλῶς. 996 b 19 καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις τὸ εἰδέναι ἕκαστον, καὶ ὧν ἀποδείξεις εἰσί, τότ' οἰόμεθα ὑπάρχειν, ὅταν εἰδῶμεν τί ἐστιν. 653 a 30 τοῦ μὲν οὖν φυλακὴν ἔχειν αἴτιον τὸ ὑγρὰ τὰ ὄμματα εἶναι, ἵνα ὀξὺ βλέπωσι, τοῦτον τὸν τρόπον ὑπὸ τῆς φύσεως. Aristote enclave souvent l'attribut entre l'article suivi du qualificatif et le substantif comme dans 682 b 9 τὸν τοῦ σώματος

ἔχει κοῦφον ὄγκον (cf. 684 a 12). 131 b 28 οὐκ ἄν εἴη τὸ τοῦ ἡλίου ἀποδεδομένον ἴδιον. 140 b 18 ἂν ὁ λοιπὸς ἴδιος ᾖ λόγος (cf. 736 a 19. 1087 b 6). 685 a 29 πολλοῦ τοῦ ἄνωθεν ἐπικειμένου σώματος (cf. 156 a 15). 743 à 35 τοῖς δὲ αὐτομάτως γινομένοις ἡ τῆς ὥρας αἰτία κίνησις καὶ θερμότης. 764 a 4 τῆς... θερμότητος καὶ τῆς ψυχρότητος (φησὶ) τὴν τῶν καταμηνίων αἰτίαν εἶναι ῥύσιν. On trouve même 981 b 24 αἱ μαθηματικαὶ πρῶτον τέχναι συνέστησαν. 989 b 12 τῶν γὰρ ἐν μέρει τι λεγομένων.

On rencontre un exemple du génitif d'apposition dans 668 b 4 δι' ὧν (les pores) τῷ μὲν αἵματι δίοδος οὐκ ἔστι, τῷ δὲ περιττώματι τῆς ὑγρᾶς ἰκμάδος, ὃν καλοῦμεν ἱδρῶτα. Il est assez rare en prose pour mériter une mention à l'article du génitif.

A l'article des temps, p. 754, l. 35, c'est une erreur d'avoir dit que l'on trouve l'infinitif présent là où devrait être mis (erat ponendus) l'imparfait ou l'indicatif aoriste, comme dans *Meteor.* II, 3, 359 b 5 τὰ πλεῖστα θερμά ποτε εἶναι δεῖ νομίζειν, εἶτα τὴν ἀρχὴν ἀπεσβέσθαι τοῦ πυρός (cf. 345 a 16, 1269 a 6). La dénomination d'infinitif présent est vicieuse; en réalité l'infinitif dit présent sert pour le présent et pour l'imparfait, et il a la même forme dans les deux significations. Seulement le grec l'emploie avec le sens de l'imparfait, quoique la proposition principale soit au présent, et l'adverbe de temps suffit pour indiquer que l'infinitif se rapporte au passé, tandis que le latin ne pourrait pas employer ici *esse* et serait contraint de mettre *fuisse*. On peut voir d'autres exemples dans Madvig, *Syntax der griechischen Sprache*, § 171 b anm. 2. M. Bonitz cite au même endroit (p. 754, l. 43) un texte fort intéressant de *eth. Nic.* 1173 a 34, où l'infinitif aoriste est distingué par Aristote lui-même de l'infinitif présent : ἡσθῆναι μὲν ἔστι ταχέως ὥσπερ καὶ ὀργισθῆναι, ἥδεσθαι δ'οὔ, et un peu plus loin (1173 b 2, 3) Aristote commente l'aoriste par μεταβάλλειν εἰς τὴν ἡδονήν, et le présent par ἐνεργεῖν κατ' αὐτήν.

Au reste, quelque incomplet que soit l'index grammatical (et cela me paraît être son principal défaut), il n'en est pas moins très-utile dans les renseignements qu'il fournit.

L'autre partie de l'index, la plus considérable, est celle qui comprend tous les mots employés par Aristote. M. Bonitz a pensé qu'il n'était pas utile d'indiquer tous les passages où un mot était employé, excepté pour les noms propres d'hommes et de lieux. Il s'est borné à classer les différents sens en indiquant ou en citant les textes les plus importants. Il reconnaît lui-même qu'il est bien dangereux de choisir en pareille matière; et je ne sais s'il n'y a pas moins d'inconvénients à tout donner, surtout quand un mot ne revient pas trop souvent. Peut-être aurait-on pu indiquer en tête de chaque article, s'il était complet ou non. Quoi qu'il en soit, cet index paraît fait avec le plus grand soin; il montre une connaissance approfondie de la langue d'Aristote; et c'est certainement le service le plus important qu'on ait rendu depuis longtemps à l'étude de cet auteur.

Je me bornerai ici à quelques observations complémentaires. Il me semble

encore, comme je l'ai déjà exposé (*Études sur Aristote*, p. 251), que dans le texte de la rhétorique (1355 a 9) cité p. 183 a l. 37, le mot διαλεκτικὴ a un sens plus étendu qu'ailleurs et est même synonyme de ἀναλυτική, s'il ne faut pas y substituer ce dernier mot; ce qui me semble le plus probable. Quant à l'expression si controversée οἱ ἐξωτερικοὶ λόγοι, je ne vois pas pourquoi le sens si clairement indiqué dans *Phys. ausc.* IV, 10 217 b 31 ne serait pas étendu à tous les autres passages où elle est employée, ni pourquoi M. Bonitz (p. 105 a l. 1) adopte les vues de Bernays qui voit dans la plupart de ces passages une citation de certains ouvrages déterminés d'Aristote : ce qui me semble tout à fait invraisemblable, Aristote n'aurait pas cité, des dialogues surtout, sous une forme aussi vague. J'ai exposé aillleurs (*Études sur Aristote*) ce que je pense sur ce point; je n'y reviendrai pas ici. On pourrait ajouter à ce qui est dit des négations οὐ, οὐδὲ, οὐδείς, que μὴ semble être employé au lieu de οὐ dans 76 a 4, 81 b 24, 87 a 32, 649 a 14, 666 a 32; que réciproquement οὐ est employé au lieu de μή 373 a 24, 776 a 18; que οὐδὲ est redoublé par οὐ dans 4 a 16, 29 a 9, 31 a 16, 50 a 30, 60 b 32, 74 a 3, 74 a 26, 180 a 18, 250 a 24, 1418 a 15; que οὐδὲν est suivi immédiatement de δέ dans 502 b 29, 661 b 22, et que très-fréquemment on trouve οὐ... δὲ avec un mot intercalé, comme οὐ καλῶς δὲ λέγουσιν (742 b 18) et dans 362 a 15, 26, 373 a 30, 751 b 25, 769 b 3, 784 b 7, 1079 a 3.

Charles THUROT.

---

119. — **Herodiani technici reliquiae,** collegit disposuit emendavit explicavit praefatus est Augustus LENTZ. I. ccxviij-564 p. Lipsiae, Teubner, 1867. — II, 1, 1-611 p. Lips. Teubn. 1868. — II, 2, vj, 612-1264 p. Lips. Teubn. 1870.

M. A. Lentz, qui avait préparé cette importante publication des restes du grammairien Hérodien, a publié lui-même le premier volume qui contient la préface et les fragments de la καθολικὴ προσῳδία, et la première partie du second volume qui comprend les autres écrits sur la prosodie, la pathologie grammaticale et l'orthographe. La mort l'a empêché de publier lui-même la seconde partie du second volume qui comprend les fragments des autres ouvrages et le περὶ μονήρους λέξεως. M. Arthur Ludwich a fait les index, et M. Eugène Plew a corrigé les épreuves, comme M. Lehrs nous l'apprend dans la préface qu'il a mise en tête de ce dernier volume.

M. Lentz explique lui-même, dans la préface du premier volume, comment il a conduit son immense entreprise, quel genre de difficultés il a rencontré, et quelle méthode il a employée pour les résoudre. Ælius Hérodien, né à Alexandrie, fils du grammairien Apollonius Dyscole, est contemporain de Marc Aurèle, pour qui il a écrit quelques-uns de ses ouvrages. Les ouvrages d'Hérodien que M. L. reconnaît pour authentiques sont 1° περὶ καθολικῆς προσῳδίας. Ce mot comprenait chez les Grecs, non-seulement la quantité, mais encore les esprits et les accents. Hérodien traitait des accents dans les 19 premiers livres, de la quantité et des esprits dans le 20e et dernier. 2° περὶ κυρίων καὶ ἐπιθέτων καὶ προσηγορι

κῶν. Hérodien y traitait de certains mots remarquables principalement au point de vue de l'accent. 3° περὶ διχρόνων. On a ce traité en abrégé ou en extraits. 4° περὶ πνευμάτων. 5° περὶ Ἀττικῆς προσῳδίας. M. L. a fondu ce qui reste de ces quatre traités dans la prosodie générale. 6° περὶ ὁμηρικῆς προσῳδίας. 7° περὶ παθῶν. Hérodien y traitait des changements que les mots subissent dans leur forme primitive ou réputée primitive et que l'on rapportait aux figures dites de grammaire ou de diction, comme la prosthèse, l'aphérèse, etc. 8° Commentaires sur un traité du grammairien Didyme relatif au même sujet. 9° περὶ συντάξεως τῶν στοιχείων. Il y traitait des lettres. 10° περὶ ὀρθογραφίας. Il y traitait de la distribution des lettres en syllabes, de l'usage de certaines consonnes (assimilation, gémination, etc.) de la question de savoir quand il fallait mettre une diphthongue ou une seule voyelle. 11° περὶ ἀνεκφωνήτου. C'est le nom que l'on donnait à l'ι que nous appelons souscrit. 12° περὶ ὀνομάτων. 13° περὶ κλίσεως ὀνομάτων. 14° Commentaire sur le traité des genres d'Apollonius. 15° περὶ τοῦ ὕδωρ. 16° περὶ τοῦ ζῴς. 17° περὶ συζυγιῶν. 18° περὶ τοῦ μὴ πάντα τὰ ῥήματα κλίνεσθαι εἰς πάντας τοὺς χρόνους. 19° περὶ μετοχῶν. 20° περὶ τοῦ ἦν. 21° περὶ ῥήματος. 22° περὶ τῶν εἰς μι. 23° περὶ ἀντωνυμιῶν. 24° περὶ ἐπιρρήματος. 25° περὶ σχημάτων. Il s'agit de la composition et de la dérivation des mots. 26° περὶ παρωνύμων. 27° περὶ ῥηματικῶν ὀνομάτων. 28° περὶ μονοσυλλάβων. 29° περὶ γάμου καὶ συμβιώσεως. Hérodien expliquait les termes qui se rapportent au mariage. 30° συμπόσιον. Il y traitait des termes qui se rapportent aux repas. 31° προτάσεις. Il discutait différents problèmes de grammaire. 32° εἰς τὴν Ἀπολλωνίου εἰσαγωγήν. On ignore le sujet. 33° περὶ μονήρους λέξεως. Il y traite des mots isolés, qui sont en dehors de l'analogie.

Les ouvrages d'Hérodien ne nous sont parvenus que par des compilations très-postérieures, à l'exception du περὶ διχρόνων et du περὶ μονήρους λέξεως. Ils sont la source où tous les grammairiens ont puisé. Souvent ces emprunts ne sont pas sous son nom. M. Lentz, marchant sur les traces de son maître M. Lehrs, qui s'est déjà occupé d'Hérodien (Herodiani scripta tria emendatiora. Regimontii Prussorum 1848), a recherché les mots et les tours familiers à Hérodien et lui attribue les textes où il les retrouve. La nature des sujets traités et surtout la manière savante, approfondie dont ils sont traités sont encore d'autres indices que M. L. n'a pas négligés.

Enfin il fallait étudier à fond les compilations grammaticales qui nous ont conservé les restes d'Hérodien. M. L. s'est soumis avec la patience la plus méritoire à cette tâche rebutante et accablante. Il a recherché comment Arcadius, Étienne de Byzance, Theognostus, Chœroboscus, Hesychius, Orion, les compilateurs de l'*Etymologicum magnum* et de l'*Etymologicum Gudianum*, les scholiastes d'Homère et d'Apollonius de Rhodes, Eustathe, Priscien[1] ont employé les écrits d'Hérodien.

---

1. Ce qu'on lit dans Priscien II, § 47 sur les Ioniens est tiré d'Hérodien, dont le texte est même cité par une glose manuscrite. Voir *Notices et extraits des manuscrits*, XXII, 2, p. 66. C'est à tort qu'on a corrigé τοῦ εως ... ὀδυσσέως ... Πηλέως. Il fallait laisser εος,

Quant à la critique des textes, M. L. a suivi Lehrs dans les tr... édités par ce philologue; il s'est servi aussi des travaux de Lobeck; en... apporté lui-même une foule de corrections à des textes souvent très-gâtés qu'il a cherché avant tout à rendre lisibles. Il donne en note les variantes des manuscrits et les raisons de ses corrections. Enfin il a rapproché les préceptes donnés dans le texte soit de ceux que l'on rencontre ailleurs dans Hérodien soit de ceux que donnent les autres grammairiens.

Le travail de M. Lentz est vraiment prodigieux, et, comme le fait remarquer M. Lehrs, fait honneur à sa patience, à sa sagacité et à sa science de la langue grecque. X.

---

120. — **Essai sur l'origine des armoiries féodales** et sur l'importance de leur étude au point de vue de la critique historique, par M. Anatole DE BARTHÉLEMY. In-8°, 44 p. avec 2 pl. Poitiers, 1872 (Extrait du T. XXXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*).

Il est presque érigé en axiome que les armoiries parurent au XIe siècle dans les fameux tournois de l'Allemagne. Cet axiome qui n'est guère contesté que par un petit groupe d'érudits disposés à chercher en Orient l'origine du blason, mérite-t-il la confiance qu'on lui accorde généralement? On en doutera, si l'on veut se rappeler que ce qui touche à l'*Héraldique* a été presque complétement laissé dans l'ombre par les vrais érudits, comme une futilité indigne d'attention et en conséquence abandonné aux hérauts d'armes, aux peintres et aux orfèvres-graveurs de sceaux, ou enfin aux généalogistes de profession, gens plus soucieux de gain que de science. Le sujet méritait pourtant d'être sérieusement étudié. C'est ce que vient de démontrer M. Anatole de Barthélemy. Cet archéologue, qui dans le cours de ses travaux sur le moyen-âge a souvent eu l'occasion de constater que le blason pouvait être bon à autre chose qu'au rôle modeste auquel on l'a réduit par grâce, celui de fixer par ci par là la date d'un monument armorié, n'a pas dédaigné de prendre la peine d'en scruter à nouveau les origines, d'en étudier l'essence et de mettre en saillie les ressources que ce grimoire pouvait fournir à la critique historique. M. de B. avait été bien inspiré. Il a prouvé que l'on s'est généralement fourvoyé lorsque l'on a voulu traiter des temps héroïques du blason, et a montré par des exemples heureusement trouvés et habilement mis en œuvre, qu'il y avait là un champ fécond dont il ne fallait pas laisser l'exploitation aux officines nobiliaires, où l'on ne sait guère que balbutier la langue héraldique. Il ne sera donc pas inutile de consigner ici les principaux résultats du travail de M. de B. Selon cet érudit, on a fixé l'origine des armoiries à une époque trop ancienne. Des monuments apocryphes, d'autres authentiques, mais mal interprétés ou dont on avait vieilli la date ont trompé les plus doctes. Il était temps qu'on fit justice d'erreurs qui passaient sans contrôle

---

comme on le voit dans Hérodien (Lentz), II, 673, 36. La remarque citée par Priscien ne paraît pas avoir été conservée par un grammairien grec. Je ne l'ai pas trouvée dans Lentz.

du livre; M. de B. s'est bravement et victorieusement acquitté de cette tâche. L'auteur de l'*Essai* a établi d'une manière décisive que les premières armoiries ne paraissent pas avant le dernier tiers du XIIe siècle et qu'il n'y en eut pas dès le XIe ainsi qu'on le dit partout. Il a également établi que les armoiries ne prirent naissance ni en Orient, ni en Allemagne, mais en France, comme tant d'autres inventions plus importantes. Louis VII est le premier de nos rois qui ait adopté des armoiries; Philippe-Auguste en fit le premier graver sur son sceau en l'an 1180. Les armoiries de nos rois furent la fleur de lis, dont le choix fut dicté par un sentiment de dévotion à la Sainte-Vierge, ainsi qu'on le croyait déjà, mais sans que cela ait été démontré aussi clairement que dans l'*Essai*. Ce ne sont ni les tournois, ni les croisades, ni l'imitation des Orientaux qui donnèrent naissance aux armoiries féodales. M. de B. leur a trouvé une raison de se produire plus simple et plus vraisemblable. Pendant des siècles, dit-il, les actes furent authentiqués par la mention de témoins sans qu'on songeât à les sceller. (M. de B. a sans doute voulu dire les *actes privés*, car il le sait mieux que nous, les rois chevelus eurent des sceaux.) Vers le XIe siècle, on ajouta à la formalité de l'énumération des témoins, celle de l'apposition d'un sceau sur lequel le possesseur du fief, fut représenté avec son bouclier, à cheval lorsqu'il était chevalier. D'abord, le bouclier ne reçut pas d'ornement que l'on puisse considérer comme appartenant à l'héraldique; on pensait même si peu à chose semblable que très-souvent cette arme défensive était figurée de manière à ce que l'on n'en vit que l'intérieur. Le mutisme du bouclier ne dura pas longtemps; bientôt on reconnut que les sceaux avec leurs figures presque identiques de chevaliers au galop ne se distinguaient les uns des autres que par des légendes inintelligibles, non-seulement pour la multitude alors illettrée, mais, aurait-on pu dire pour la plupart de ceux-là mêmes qui les faisaient graver. En effet, si alors un très-petit nombre savait lire, un nombre moindre encore comprenait le latin, langue le plus habituellement employée sur les anciens sceaux. Pour remédier à cet inconvénient, on imagina d'ajouter sur les boucliers un signe qui frappât les yeux, et ce signe qui devint le blason fut choisi au gré du hasard et de la fantaisie par chacun de ceux qui adoptèrent le nouvel usage. Cette explication paraîtra fort naturelle, si l'on songe que vers le même temps, mû par des motifs analogues, le clergé, afin de répandre la connaissance des faits et des préceptes de l'Écriture Sainte, appelait à son aide les peintres et les sculpteurs qui, tout en parlant aux yeux et à l'imagination, firent de nos églises de merveilleux livres pour les peuples. Si les armoiries, inconnues au commencement du XIe siècle, se répandirent avec une singulière rapidité pendant le XIIe, non-seulement dans nos provinces, mais aussi hors de nos frontières, c'est que le roi donna l'exemple. — Voilà pour les origines du blason des résultats décisifs; voyons maintenant le point de vue tout à fait neuf sous lequel M. de B. en a envisagé le développement et l'usage. Au commencement, dit M. de B., le blason tient au fief et non à la personne du détenteur. Des faits qui semblent concluants viennent à l'appui de cette proposition, comme les fréquentes mutations d'armoiries dans les vieilles races

féodales, mutations signalées souvent pour la première fois par l'auteur de l'*Essai*, et qu'il explique par l'entrée en possession de fiefs nouveaux. Il y a une grande part de vérité dans cette théorie qui, au premier abord pourra même paraître incontestable; cependant, peut-être une étude encore plus approfondie de la question modifierait-elle ce qu'elle contient de trop absolu. Ainsi que M. de B. l'a très-justement signalé, il arriva souvent à des chevaliers, voire même à des princes, de prendre les armoiries de l'héritière d'un fief en l'épousant. Cela veut-il dire forcément que les armoiries étaient celles du fief? Ne peut-on pas croire qu'en plaçant le blason de sa femme sur son sceau et sur sa cotte d'armes, de même qu'en prenant la qualité de seigneur de son fief, le chevalier ou le prince ne songeaient qu'à se faire confondre avec la famille des anciens possesseurs, en un mot, à se faire adopter par leurs nouveaux sujets. M. de B. fait lui-même observer que lorsque le changement d'armoiries coïncidait avec le changement de nom, « il en résultait une sorte d'adoption dont la conséquence était que celui qui » avait fait cette double mutation, ne comptait plus dans sa véritable famille. » Ainsi les Dreux, les Courtenay, bien qu'issus directement du sang royal, ne » comptaient plus dans la maison de France. » Au contraire, ajouterai-je, les descendants du 6e fils de saint Louis, qui en devenant sires de Bourbon, conservèrent prudemment les armoiries de la maison royale, furent toujours tenus pour princes du sang, pour habiles à succéder à la couronne, qu'ils finirent par obtenir en la personne de Henri IV, malgré les siècles écoulés depuis leur séparation de la tige régnante et l'éloignement de leur degré de parenté avec le dernier des Valois. Notons en passant que la théorie de M. de B. explique le traitement en apparence injuste qu'on fit subir aux Courtenay, lesquels malgré l'éclat de la couronne impériale portée par trois membres de cette branche de la lignée royale, furent réduits en France au rang de simples gentilshommes, sans cependant qu'on eût jamais songé à leur dénier cette illustre origine. Des écrivains qui ne comprenaient pas l'esprit du moyen-âge ont seuls pu reprocher à nos rois cette conduite étrange pour nos idées modernes, et cependant elle ne fut pas dictée uniquement par la politique. En ne reconnaissant pas certains de leurs agnats comme membres de leur famille, ils obéissaient à la tradition féodale, si vivante encore à la veille de la révolution de 1789, mais dont les érudits ont presque seuls aujourd'hui le sens et l'intelligence.

Pour me résumer, s'il m'était permis de donner mon avis sur la théorie de M. de B., je dirais qu'il faut distinguer diverses phases dans le développement du blason. Au moment où parurent les armoiries, elles durent appartenir à l'individu, passèrent ensuite à sa descendance, puis enfin d'assez bonne heure s'attachèrent au fief, et cela très-souvent, mais non pas nécessairement. Le blason du noble, c'était le symbole de la race, quelque chose comme les images des ancêtres chez les Romains, et c'est ce qui lui donna tant d'importance. M. de B. n'en a pas moins eu grande raison de remarquer que les armoiries s'attachèrent au fief puisqu'il constate plusieurs exemples de cet usage, mais en somme, il n'y eut pas de loi sur la matière et aussi longtemps que la féodalité

fut dans sa période d'expansion, aussi longtemps que la réglementation ne vint pas tout uniformiser en diminuant l'individu, chacun dut agir à cet égard selon sa volonté et ses convenances, d'où une grande variété dans les faits, comme le démontrerait, j'en suis assuré, une nouvelle recherche des monuments. M. de B. s'en apercevra peut-être s'il transforme en livre son intéressant Essai. Il y aurait encore beaucoup d'utiles observations à dérober à cet écrit sur lequel j'aimerais à m'arrêter; je me contenterai seulement de poser une question à l'auteur. Comment un paléographe a-t-il pu citer d'après une autorité de seconde main, cette ordonnance de 1179 dont il a tiré d'ailleurs si bon parti? Ne subsisterait-il plus d'autres vestiges de ce document que la mention du Dictionnaire de Trévoux? La chose est rigoureusement possible, mais s'il en était ainsi, il aurait fallu en avertir.

Quoi qu'il en soit de ces réserves, ce que je voudrais avoir fait ressortir, c'est l'importance qu'il convient de reconnaître à l'étude des armoiries féodales, en raison de la place considérable qu'elles eurent dans la vie du moyen-âge. J'attends donc avec impatience le complément que M. de B. promet de donner à son travail. La critique historique ne peut manquer d'y trouver de nouveaux éléments d'instruction surtout pour l'histoire des grands fiefs et par conséquent pour celle de la lente élaboration de l'unité française.

A. CHABOUILLET.

---

121. — **John Milton und der Calvinismus.** Eine Studie von Dr Alfred STERN. Extrait des *Jahrbücher für deutsche Theologie.* Gotha, Perthes. 1872. In-8°, 32 p.

L'auteur de cette étude est connu déjà par d'intéressantes recherches sur les « Douze articles, » ce manifeste fameux de l'insurrection des paysans d'Allemagne en 1525[1]. Il a voulu serrer de plus près dans ce nouvel opuscule les opinions courantes sur les principes religieux et ecclésiastiques de Milton. Si je ne me trompe, nous n'avons ici sous les yeux qu'un fragment d'un ouvrage plus considérable, consacré à l'étude de l'Angleterre du XVIIe siècle et surtout au grand poète dont les écrits politiques et théologiques furent, chacun le sait, infiniment plus appréciés et discutés de son vivant que l'immortel poème, qui, presque seul, parmi ses nombreux ouvrages, attire encore aujourd'hui notre attention. Protestant ardent et convaincu, Milton a embrassé les doctrines du calvinisme avec une ardeur qui ne reculait pas toujours devant les conséquences dernières de son système. Il est un point cependant où nous le voyons infidèle aux idées politiques et ecclésiastiques en vogue auprès des disciples de Calvin. Ses sentiments d'*indépendant* lui ont toujours fait repousser cette suprématie, cette immixtion des représentants de l'Église dans les affaires de l'État, que revendiquaient au XVIe et au XVIIe siècle, bien des disciples du réformateur de Genève. Ce même sentiment *indépendant* fait aussi du poète un champion, non pas de la liberté de conscience, comme nous l'entendons aujourd'hui, mais d'une

---

1. Voy. sur ce volume, *Revue critique*, 1869, II, p. 24.

certaine tolérance religieuse; tentative toujours méritoire, quand on se place au milieu de quelles crises religieuses et politiques il plaidait en sa faveur. Ses nombreux écrits sur ces matières (*Treatise of civil power in ecclesiastical causes*, *Of twe religion*, *heresy*, *schism*, etc.), nous le montrent combattu entre ses tendances généreuses et les préjugés de son époque qui ne l'ont pas entièrement abandonné. M. Stern a principalement examiné les opinions de Milton d'après son traité posthume, *Tractatus de doctrina christiana*, dont le manuscrit, resté ignoré après la mort du poète, ne fut découvert qu'en 1823 aux archives de Londres. Il a montré par quelques curieux exemples comment l'on peut retrouver la trace de ces principes jusque dans certains passages du *Paradis perdu*. Nous recommandons la substantielle brochure du jeune savant de Gœttingue à tous ceux qu'intéresse le grand poète épique de l'Angleterre, ainsi qu'à ceux qui s'occupent du développement de nos idées modernes dans le domaine religieux et politique.

R.

---

122. — **Irish Folk Lore**; Traditions and Superstitions of the country, with humorous Tales, by « Lageniensis. » Glasgow, Cameron and Ferguson[1]. In-12, x-312 p.

Les ouvrages de Croker, von Killinger, Keightley, Kennedy, ont déjà fait connaître soit les superstitions, soit les contes du peuple irlandais. Il ne nous semble pas que le livre que nous annonçons ajoute beaucoup à ce que nous savions déjà. On ne voit pas clairement le but que s'est proposé l'auteur; il s'adresse surtout aux lecteurs irlandais, et annonce dans la préface l'intention « d'éclairer leur esprit, et en même temps d'exciter et de raffiner leur intelli- » gence et leurs sentiments. » C'est donc un livre de lecture courante qu'il a voulu donner, et c'est ce qui explique pourquoi il n'indique pas ses sources; mais d'autre part son livre prétend visiblement à une certaine valeur scientifique, que ce procédé lui enlève en grande partie. A cet inconvénient très-grave s'en rattache nécessairement un autre; on ne sait jamais jusqu'à quel point l'auteur copie ses prédécesseurs ou les complète. Plusieurs passages (notamment p. 82, et préf. vij) font espérer, au lecteur qui cherche surtout à connaître la mythologie populaire de l'Irlande, des renseignements nouveaux qui, à tout prendre, se réduisent à peu de chose quand on a fermé le livre. — Ce n'est pas qu'il n'y ait çà et là dans le volume de « Lageniensis » quelques traits que l'on est heureux de noter, mais ils auraient dû être mis plus en relief, et on regrette que l'auteur n'ait pas pris la peine, au moyen de quelques indications comparatives sommaires, de rendre plus faciles l'usage et l'appréciation de son recueil. Les *humorous tales*, anecdotes sans valeur pour le fond, sont racontés avec la vivacité irlandaise et reproduisent avec une visible fidélité le langage, — parfois assez malaisé à comprendre, — des narrateurs du pays.

---

1. Sans date. Mais la préface est datée d'avril 1870.

123 — **Ueber die Bedeutung der aristotelischen Philosophie für die Gegenwart** von Dr Rudolf Eucken, ord. Professor der Philosophie an der Universitæt Basel. Berlin, Weidmann, 1872. In-8°, 35 p.

M. Eucken, dans ce discours par lequel il a inauguré l'enseignement de la philosophie qu'on lui a confié à l'Université de Bâle, développe l'importance de l'étude de la philosophie d'Aristote pour le temps où nous vivons. Il constate la renaissance qui a ravivé de notre temps cette philosophie ancienne de plus de 2000 ans et qui a rappelé vers elle l'attention et l'admiration d'excellents esprits. C'est en effet un chapitre bien curieux à ajouter au traité *de varia Aristotelis fortuna* de Launoy.

M. E. insiste sur les raisons qui doivent recommander Aristote à notre étude. D'abord il est la source la plus importante pour la connaissance de la philosophie grecque avant Socrate. Ensuite la longue domination qu'il a exercée sur les esprits, jusqu'au XVIIIe siècle, fait que sans lui on ne comprend pas grand chose à l'histoire de la philosophie. On pourrait même ajouter que l'histoire des commencements de la physique, jusqu'à Newton exclusivement, est inintelligible à qui n'est pas familier avec les écrits d'Aristote. Mais M. E. pense que la philosophie aristotélique n'a pas seulement pour nous une importance historique. Il pense, et ce semble avec raison, que si la philosophie dépend, à certains égards, des sciences particulières et positives dont elle élabore les résultats, d'autre part les principes qui lui sont propres et qui la dirigent dans ce travail sont atteints et conçus plutôt à la façon de l'artiste qu'à celle du savant; que dans le domaine de la philosophie la personnalité du philosophe, sa volonté, son caractère, son expérience de la vie ont plus d'influence que la personnalité du savant dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles; qu'il en résulte qu'en philosophie certaines individualités puissantes conservent indéfiniment une importance qui ne demeure ni aux grands mathématiciens ni aux grands physiciens ni aux grands naturalistes. M. E. pense que dans un temps comme le nôtre, où ceux qui cultivent les sciences se laissent volontiers absorber par les recherches de détail, les monographies spéciales, et où l'on court le risque de perdre de vue l'ensemble de la vérité et de généraliser témérairement les principes et les méthodes qui ne conviennent qu'à l'objet dont on s'occupe, il est très-utile d'étudier une philosophie dont le principal mérite est d'unir partout l'étude approfondie du détail à la vue de l'ensemble et qui accorde le même degré d'intérêt et d'attention à ce qu'il y a de plus humble comme à ce qu'il y a de plus élevé. En effet Aristote s'applique avec autant d'amour à l'anatomie des céphalopodes qu'à l'analyse de la constitution de Carthage et à la discussion de l'existence et des attributs de Dieu.

Ce discours de M. Eucken paraît sagement et ingénieusement pensé. Mais les idées sont présentées sous une forme un peu abstraite. Des exemples particuliers n'ajouteraient pas seulement à la clarté et à l'intérêt; en pareille matière, comme dans tout ce qui n'est pas mathématique, ils donnent même de la force à la démonstration. Y.

VARIÉTÉS.

De quelques sonnets peu connus.

Comme supplément au compte-rendu de l'ouvrage de M. de Veyrières [1], voici quelques indications et quelques citations qui ont échappé à toutes ses recherches :

Le siége de Poictiers et ample discours de ce qui s'y est faict et passé ès mois de Juillet, Aoust et Septembre, etc., par Marin Liberge (Paris, Nicolas Chesneau, 1569, in-8°), est précédé de trois sonnets, le premier, sur « Monseigneur le » duc de Guyse » et sur « le siége de Poitiers, » par Ren. Bell. Ang. dit la Chap. (c'est-à-dire : René Bellet, Angevin, dit La Chapelle), le second et le troisième adressés à l'auteur par deux poètes dont les initiales restent pour moi mystérieuses : F. C. et B. I. [2]

En la même année, parut le : *Tombeau de très haulte, très puissante et très catholique princesse Madame Élisabeth de France, Royne d'Espagne, en plusieurs langues. Recueilli de plusieurs sçavans personnages de la France* (A Paris, par Robert Estienne, imprimeur du Roy, 1569, in-4°, non paginé) [3]. On y trouve, à côté de sonnets de poètes célèbres, tels que François d'Amboise, Baïf, R. Garnier, Scévole de Sainte-Marthe, des sonnets de personnages qui dorment dans une paisible obscurité, comme *Hierome Hennequin* et *P. Delbene* [4]. On y trouve aussi un sonnet espagnol de François de Belleforest, « Comingeois, » intitulé : *Epitaphio por la muy alta y poderosa señora Madama Elysabeth, infante dy Francia, et regina de las Españas, consorte de sa catholica Maestad.*

Belleforest a eu soin de donner de ce sonnet une traduction que je reproduis à titre de curiosité :

> En quelle part du Ciel, ou sous quelle planette,
> Ysabeau, ton esprit s'est ores retiré
> Pour contempler ton Roy dolent et martyré,
> Et influer [5] en luy quelque chose parfaite?

---

1. *Revue critique*, n° du 11 mai 1872, p. 300. On aura corrigé (p. 301, n. 3) la faute d'impression : 1242 pour 1742.

2. Le *Siége de Poitiers* du Manceau Liberge, que M. Hauréau s'est bien gardé d'oublier dans son excellente *Histoire littéraire du Maine*, a été réimprimé, en 1846, à Poitiers, par les soins de M. H. Beauchet-Filleau, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, qui l'a le mieux du monde annoté.

3. Ce recueil, des plus rares, n'est pas mentionné dans le *Manuel du Libraire*. Feu M. le marquis Du Prat ne l'a pas non plus cité dans son *Histoire d'Elisabeth de Valois, reine d'Espagne* (Paris, Techener, 1859, 1 vol. gr. in-8°).

4. M. de Veyrières n'a connu (t. I, p. 131) qu'Alphonse Delbène, abbé de Hautecombe, et, plus tard (1588-1608), évêque d'Albi. C'est le prélat tant célébré par les poètes du XVI° siècle, surtout par Ronsard. P. Delbène n'est autre que Pierre Delbène, parent du précédent, aumônier ordinaire du roi Charles IX, abbé d'Eu : il mourut en 1590.

5. Témoignage à joindre à ceux qui ont été réunis par M. Littré dans son *Dictionnaire de la langue française*. L'éminent philologue n'a cité, pour l'emploi d'*influer*, au XVI° s., que deux phrases d'Ambroise Paré.

Ta demeure n'est point cachée ny secrette,
Moins ton bien, ta clarté que tu as attiré
Au ciel en ton repos, au palais Empiré
Puisque mortelle estois, du corps à mort subiette.

Mais pourquoy en plourant flotez si doucement,
Tage et Hebre, voyans si triste evenement
Pour lequel et l'Espaigne et son très grand roy plore?

Mais, ô Roy, fleuves grands, laissez moy ces douleurs,
Contemplez que le ciel chante, et tient les honneurs
D'Isabelle, que France et que l'Espaigne honore?

Un sonnet bien meilleur est enseveli dans les premiers feuillets du : *Pimandre de Mercure Trismégiste de la philosophie chrestienne, cognoissance du verbe divin, et de l'excellence des œuvres de Dieu, traduit de l'exemplaire grec, avec collation de très amples commentaires*, par François Monsieur de Foix, de la famille de Candalle, Captal de Buchs, et evesque d'Ayre, etc. (Bordeaux, Millanges, 1579, in-fol.) : Ce sonnet est de Pierre de Brach, et il n'a été imprimé ni dans les œuvres du poète bordelais données de son vivant, ni dans les œuvres inédites publiées, en 1862, par M. R. Dezeimeris. Je me contente de le mentionner ici, ayant l'intention d'en orner une notice que je consacrerai prochainement à François de Foix-Candalle, au devant de quelques lettres inédites de ce savant prélat.

J'ai retrouvé de Guillaume de Saluste, seigneur Du Bartas, un sonnet qui n'a été recueilli dans aucune des éditions de ses œuvres, pas même dans l'in-fol. de 1611 (Paris, Toussainctz du Bray) : Je le tire de la page 90 de l'opuscule rarissime (encore oublié par l'auteur du *Manuel du Libraire*) qui a pour titre : *Viri amplissimi Christophori Thuani tumulus. In Jac. Aug. Thuani Æmerii pietatem* (*Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium, typographum regium, in officina Rob. Stephani*, 1583, in-4°) :

Soleil, non de Paris, ains de toute la France,
Tu te vas eclipser? Ame vive des lois,
Oracle de Themis, las! tu deviens sans vois?
Astrée, tu pers donc tes pois et ta balance?

O terreur des meschans, ô des bons l'esperance,
Les delices du peuple, et le conseil des Rois!
Grand Du Tou[1], tu t'en fuis, car, sage, tu prevois
Le proche exil du droit, d'honeur et de constance.

Ma France, hâ que je crein ton pront trebuchement!
Que je crein que le ciel délache[2] vistement
Contre tes foibles murs les canons de son ire!

Non : sans doute Vulcan, Vulcan vient, furieux
Embraser ta maison, puisque le ciel retire,
Pour les sauver du feu, ses meubles precieux[3].

---

1. *Sic.*
2. Le mot *délacher* n'est ni dans le *Dictionnaire de Trévoux*, ni dans le *Dictionnaire* de M. Littré.
3. M. de Veyrières ne paraît pas avoir eu connaissance de quelques autres sonnets de Du Bartas qui manquent à toutes les éditions dites *complètes* de ses Œuvres, et qui paru-

En la même année où Du Bartas rendait, avec une foule d'autres poètes[1], un si flatteur hommage à la mémoire du premier président Christoqhe de Thou, on publia (Paris, chez Pierre Huet, in-12 de 415 feuillets) une nouvelle édition des œuvres du chantre de *la Création*, « reveues et augmentées par l'autheur. » A l'entrée du volume sont amoncelés divers sonnets, quelques-uns signés de noms qui ont été relevés par M. de Veyrières (Simon de *Campagnan, de Chambrun, Simon Goulart*), quelques autres signés de noms qui ne sont pas inscrits dans son livre (*Pierre de L'Ostal, Jean Du Chemin*[2]). Ce dernier poète a fourni un autre sonnet à l'in-4° qui renferme les *Poèmes* de Pierre de Brach (Bordeaux, Millanges, 1576), et encore un autre sonnet à l'in-fol. de la première édition des *Commentaires* de Blaise de Monluc (Bordeaux, Millanges, 1592), in-fol. où l'on voit aussi un sonnet de Pierre de Brach, heureuse paraphrase de la devise du défenseur de Sienne (*Deo duce, comite ferro*).

Mais je craindrais, en prolongeant cette minutieuse enquête, de faire dire au lecteur : « Sonnet, que me veux-tu ? » Aussi je ne mentionnerai plus qu'un sonnet publié isolément « sur le feu de l'hostel de ville au 4 juillet 1653 » par A. Chevrier (Paris, 1653, un seul feuillet), et je couronnerai ces notes et ces extraits par la citation d'un sonnet du premier (par ordre chronologique) des critiques

---

rent dans son premier recueil : *La Muse chrestienne de G. de Saluste, seigneur Du Bartas* (Bordeaux, Simon Millanges, 1573, in-4°). Quoi qu'en ait dit M. J. Charles Brunet, ce premier recueil n'a pas été réimprimé tout entier, à la suite de la *Semaine :* on en a conservé, il est vrai, la plus grande partie, la *Judith*, le *Triomphe de la foi*, l'*Uranie* et neuf sonnets, *les neuf Muses Pyrenees*. Parmi les sonnets abandonnés par tous les éditeurs des vingt dernières années du XVI° siècle et des vingt premières années du XVII°, il en est un, adressé à un des meilleurs amis du poète gascon, que l'on peut lire à la page 26 de mon *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au Parlement de Bordeaux* (in 8°, 1867).

1. Presque tous ces poètes ont pleuré en vers latins le père du grand historien (Daurat, Henri Estienne, Gillot, Muret, Passerat, Pithou, Scaliger, etc.). Les seuls qui, avec Du Bartas, aient fait parler français à leur muse, sont Florent Chrestien et Scèvole de Sainte-Marthe « thresorier general de France. » Le sonnet du premier est à la page 41, et celui du second à la page 90.

2. Jean Du Chemin, qui fut évêque de Condom de 1581 à 1596, et sur lequel M. Léonce Couture, à propos des *Sonnets exoteriques* d'Imbert, va donner (*Revue de Gascogne*) les plus intéressants détails, n'a mis là que ses initiales (I. D. Ch.). Son enthousiaste sonnet en l'honneur du poète huguenot figure (avec les mêmes initiales) dans l'édition de 1611, après l'*Advertissement*. Un autre sonnet, où Du Bartas est très-glorifié (qui git dans l'édition de 1583 et qui a été écarté, avec le sonnet de Pierre de l'Ostal et plusieurs autres de l'édition de 1611), est signé G. D. L. P. Je ne devine pas l'énigme. (J'aurais proposé de lire : Guillaume de La Perrière, si ce poète n'était mort bien avant l'époque où Du Bartas devint célèbre). M. de Veyrières (t. I, p. 146) indique un sonnet de Calignon composé à l'occasion de la mort de Du Bartas et qui est adressé à Alex. de Pont-Aimery, sieur de Focheran, mais il ne nous dit pas où se trouve ce sonnet. Abel d'Argent, l'auteur de la *Sepmaine d'argent* (Sedan, in-8°. 1632) a lui aussi consacré un sonnet « aux mânes » de Du Bartas et de Christophe de Gamon :

Bartas, grave escrivain d'une docte Sepmaine
A donné ce qu'on peut acquerir des neuf sœurs :
Sa plume doux-coulante es celestes douceurs
A puisé le nectar de sa faconde veine.

qui ont devancé M. de Veyrières, sonnet que je crois inédit, et qui n'est, du moins, ni dans le volume de près de 500 pages (Paris, 1656), intitulé : *Poésies diverses de Monsieur Colletet*[1], ni dans les nombreux recueils de vers du XVIIe s. qu'il m'a été donné de feuilleter :

Prière aux Muses.

En faveur de Monsieur l'Abbé de Saint-Vincent[2].

Vous de qui le bel art est un sacré mystère,
Muses, si vous cherchez les montagnes, les bois
Et les esprits ardans qui soustiennent vos droits,
Venez voir de Bertier le palais solitaire.

Si ce Prélat vous plaist, autant qu'il vous doist plaire,
Faictes si bien pour luy retentir vostre voix,
Que l'on sçache à la cour des Papes et des Roys
Qu'il est d'un bon prélat le parfaict exemplaire.

Maistresses de la gloire et de l'éternité,
Comme il est sans enffans et sans postérité,
Estendez au lieu d'eux sa gloire florissante.

Faictes, puisqu'il vous offre un si pompeux reduit,
Que des vergers qu'il dresse et des forests qu'il plante,
Il puisse voir l'ombrage et recueillir le fruit.

G. COLLETET.

A Grandmont lez Tours, le 26 Aoust 1658[3].

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

---

1. Le fils de l'auteur, François, avait promis (*Advis au lecteur*) de faire paraître « dans » fort peu de temps » si on l'encourageait, une seconde partie des *Poésies diverses* qui n'a jamais vu le jour. Je détache de ce même *Advis* cette phrase destinée à échauffer le public : « Tu l'obligeras (l'éditeur) d'autant plus encore à te donner son beau traité de la poésie » morale et sentencieuse, ses deux autres traités curieux du sonnet et du poème bucolique, » et finalement son Histoire des Poètes françois, que toute l'Europe sçavante attend avec » que tant de raison, et dont tant d'illustres autheurs de nostre siècle ont déjà si haute- » ment parlé..... »

2. Jean de Bertier, successivement chanoine et archidiacre de Toulouse, abbé du Mas-Garnier, de Saint Vincent de Senlis, agent général du clergé, évêque de Rieux (1603-1620). Il fut aussi chancelier de la reine Marguerite et conseiller d'État. C'était le frère de Philippe de Bertier, seigneur de Montrabe, président à mortier au Parlement de Toulouse. On trouvera beaucoup de choses sur Jean de Bertier dans un des manuscrits de la Bibliothèque nationale (Armoires de Baluze, n° 217, p. 83-97). Voir notamment (p. 84) une pièce latine (moitié vers, moitié prose) composée à sa louange par des séminaristes (*Illustrissimo viro Joánno Philippo Bertier, S. Vincensii Sylvanectensis abbati, seminarii rhetores*, etc.

3. *Ibid.* p. 82. Le sonnet de Colletet est précédé (p. 72-80) d'un assez grand nombre de sonnets « à la Reyne » groupés sous le titre général de « Les Muses françoises. » Tous m'ont paru assez médiocres. Rappelons ici, avec M. de Veyrières (t. I, p. 275), à propos de Colletet, que la traduction du poème de Sannazar : *Les couches sacrées de la Vierge* (1634, in-12) est terminée par un sonnet admirable, et ajoutons que, dans un autre sonnet (p. 393 des *Poésies* diverses), il a rendu un éloquent « hommage à un grand poète, » lequel n'est autre que Ronsard,

« .....le roy des grands esprits,
» Le père des beaux vers, et l'enfant de la Muse. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LIBRERIA ERMANNO LOESCHER,
ROMA — TORINO — FIRENZE,
et à Paris à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue Richelieu.

Pour paraître le 1er Juillet 1872

RIVISTA
DI
FILOLOGIA E D'ISTRUZIONE CLASSICA

Direttori
Prof. Giuseppe MÜLLER, Prof. Domen. PEZZI.

Ce journal paraîtra les premiers jours de chaque mois en fascicules de 3 feuilles in-8°.

Prix d'abonnement pour toute l'année : 12 fr.

En vente à la librairie WEBER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

F. EICHELKRAUT Der Troubadour Folquet de Lunel. Nach den Pariser Handschriften herausgegeben. In-8°. 1 fr. 65

En vente chez VANDENHŒCK et RUPRECHT, à Gœttingue, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

G. GILBERT Studien zur altpartanischen Geschichte. In-8°. 4 fr. 30

En vente à la librairie de l'Orphelinat, à Halle, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

H. LEO Angelsæchsisches Glossar. 1. Abth. In-8°. 10 fr.

ZEITSCHRIFT Für deutsche Philologie. Hrsg. von Dr E. Hœpfner und Dr T. Zacher. 4. Bd. 4 Hefte gr. in-8°. 13 fr, 35

F. GRÆTORIUS Beitræge zur Erklarung der himjarischen Inschriften. In-8°, 44 p. 2 fr.

STUDIEN Romanische. Hrsg. von Prof. Ed. Bœhmer. 2. Hft. Quaestiones grammaticae et etymologicae. In-8°, 163-308 p. 6 fr.
1 et 2. 11 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ Les Pontifes de l'ancienne Rome. 1 vol. in-8° jésus. 8 fr.

LA PASSION du Christ, poème écrit en dialecte franco-vénitien du XIVe siècle, par M. Boucherie. In-8°. 2 fr.

LA VIE de Sainte Euphosyne. Texte romano-latin du VIIIe-IXe siècle, par le même. In-8°. 2 fr.

En vente à la librairie HACHETTE et Cie, 77, boulevard Saint-Germain.

M. BRÉAL Quelques mots sur l'instruction publique en France. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

En vente chez WEBER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

N. WECKLEIN Studien zu Æschylus. Gr. in-8°. 5 fr. 35

En vente chez MUTLER et fils, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

C. H. P. v. WESTPHALEN Geschichte der Feldzüge des Herzogs Ferdinand v. Braunschweig-Lüneburg. Urkundliche Nachtræge nach zu dem nachgelass. Mscr. zusammengestellt aus Materialien seines Nachlasses u. d. Kriegs-Archivs d. Herzogs Ferdinand u. hrsg. v. Staatsmin. a D. F. O. W. H. v. Westphalen. 4. Bd. Gr. in-8° m. Karte. 12 fr.
Les 4 vol. 54 fr. 75

En vente à la librairie LAUPP à Tubingue, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

A. SCHWEGLER Rœmische Geschichte. 3. Bd. Rœmische Geschichte im Zeitalter d. Kampfs der Stænde. 2. Hælfte. Vom ersten Decemvirat bis zu den licin. Gesetzen. Nach des Verfassers Tode hrsg. v. Dr F. F. Baur. 2. unverænd. Aufl. Gr. in-8°. 8 fr.

En vente chez LANGENSCHEIDT, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

D. SANDERS Kurzgefasstes Wœrterbuch der Hauptschwierigkeiten in der deutschen Sprache. 2. Auflage. In-8°. 2 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 26 Sixième année 29 Juin 1872

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

ARCHITECTURE Antique de la Sicile. Recueil des monuments de Ségeste et de Sélinonte, mesurés et dessinés par J. J. Hittorf et Zanth. Suivi de recherches sur l'origine et le développement de l'architecture religieuse chez les Grecs, par J. J. Hittorff. 1 vol. in-4° accompagné de vignettes sur bois et d'un atlas de 89 planches gravées sur acier et sur cuivre dont plusieurs coloriées. 150 fr.

L. PANNIER Histoire de Saint-Ouen-sur-Seine. 1re part. La noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile, d'après les documents originaux. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE De l'École des Hautes-Études. Sciences philologiques et historiques. Fascicule X. Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par Ed. Tournier, directeur d'étude adjoint. 1re livr. 75 c.

PLACITA graecorum de origine generis humani collegit et explanavit A. Bouché-Leclercq. In-8°. 2 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atti e memorie delle RR. Deputazioni di Storia Patria per le Provincie Modenesi e Parmensi. Vol. VI. Fasc. II. In-4°, 165-232 p. Modena (tip. C. Vincenzi). 2 fr. 45

Bibliorum Sacrorum Graecus codex Vaticanus. T. III. Complectens libros psalmorum, proverbiorum, ecclesiasticis, cantici, Job, Sapientiae Salomonis et Sirach. In-fol. 272 p. Roma (tip. di Propaganda, Pietro Marietti Soc e Amm). 143 f. 75

Biliotti (C.). Dei rapporti della Repubblica di Venezia con la Casa di Savoia. In-8°, 124 p. Venezia (tip. Naratovich).

Bruni (F.). L'Antichità di Bisceglie ed il suo primo Vescovo. S. Mauro M. Contro le asserzioni dell Arcid. Michele Garruba. In-8°, 90 p. Bari (tip. Gissi e C.).

Di-Campus (P.). Canzoni Sassaresi. In-8°, 30 p. Sassari (tip. Azuni).

Formentini (M.). Revista Storica della dominazione Spagnuola sul ducato di Milano, colla pubblicazione di 500 e piu documenti ufficiali inediti. In-8°, 84 p. Milano (tip. Cooperativa).

Friedberg (E.). Die Grænzen zwischen Staat u. Kirche und die Garantieen gegen deren Verletzung. 2. Abth. In-8°, 395-756 p. Tübingen (Laupp). 8 fr.

Krohn (A.). Zur Kritik Aristotelischer Schriften. I. In-4°, iij-52 p. Brandenburg (Müller). 1 fr. 35

Manning (Mgr.). Histoire du concile œcuménique du Vatican. In-8°, vij-318 p. Paris (lib. Palmé). 3 fr.

Mélanges asiatiques tirés du bulletin de l'Académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg. T. VI, livr. 3 et 4, p. 268-576. Leipzig (Voss). 4 fr. 30

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg. VII° série. T. XVII. N° 12 et XVIII, N° 1. Leipzig (Voss). 10 fr. 30

Monod (G.). Essai d'une théorie de l'inspiration des Écritures. In-8°, 15 p. Paris (lib. Sandoz et Fischbacher).

Nippold (Fr.). Die altkatholische Kirche d. Erzbisth. Utrecht. In-8°, xij-154 p. Heidelberg (Bassermann). 3 fr. 25

Perny (P.). Appendice du Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée. In-4°, vj-443 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Petermann (J. H.). Porta linguarum orientalium sive elementa linguarum. Pars II et VI. In-8°. Berlin (Eichler). Chaque partie. 5 fr. 35

Pfleiderer (O.). Moral und Religion nach ihrem gegenseitigen Verhæltniss geschichtlich und philosophisch erœrtert. In-8°, xij-235 p. Leipzig (Fues). 4 fr. 85

Pingaud (L.). La politique de saint Grégoire le Grand. In-8°, 314 p. Paris (lib. Thorin).

Revista archeologica della provincia di Como. Anno I. Fasc. 1. In-8°, 32 p. Como (tip. C. Franchi).

Schricker (A.). Zur Geschichte der Universitæt Strassburg. Festschrift z. Erœffnung der Universitæt Strassburg am 1. Mai 1872. In-8°, 68 p. m. 1 Holzschntaf. Strassburg (Schmidt). 2 fr. 50

Stephan (H.). Das heutige Ægypten. Ein Abriss seiner phys. polit. Wirthschaftl. Cultur-Zustænde. Mit e. (chromolith.) Karte (gr. in-4°). In-8°, xxiv-528 p. Leipzig (Brockhaus). 10 fr. 75

Susemihl (F.). De politicis Aristoteleis quaestionum criticarum particula IV. In-4°, 20 p. Berlin (Calvary et C°). 1 f. 65
Particula I-IV et appendix. 7 fr.

Viel-Castel (L. de). Histoire de la Restauration. T. 14. In-8°, 652 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

Wagener (C.). Beitrag z. e. lateinischen Syntax. Einfacher Satz (1. Th.). In-4°, 27 p. Berlin (Ebeling et Plahn). 1 fr.

Zeitschrift f. deutsche Philologie, hrsg. v. E. Hœpfner und J. Zacher. 4. Bd. 4 Hefte. In-8°. 1. Hft. 124 p. Halle (Buch. des Waisenhauses). 13 fr. 35

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — **29 Juin** — **1872**

Sommaire : 124. La *Taittirîya Samhitâ* p. p. WEBER. — 125. DUMESNIL-MARIGNY, Histoire de l'économie politique des anciens peuples de l'Inde, de l'Égypte, de la Judée et de la Grèce. — 126. DE KNONAU, Sources de l'histoire de Saint-Gall.

124. — **Die Taittirîya-Samhitâ**, herausgegeben von Albrecht WEBER. 1. Theil, Kanda I-IV. (Vol. XI des Indische Studien.)

Des 4 corpus d'écrits védiques, R*ig*, Yajus, Sâman et Atharva-Veda, on sait qu'il en est 2, le R*ig* et l'Atharvan, dont les recueils fondamentaux ou samhitâs n'ont pas été formés directement en vue du culte. Ce sont des collections de très-vieux chants, tous religieux, il est vrai, ou ayant fini à la longue par être réputés tels, mais arrangés dans un ordre tout à fait indépendant de la marche des cérémonies, et dont l'emploi rituel est enseigné, pour le R*ig* du moins, dans les Brâhm*a*nas et autres écrits qui en dépendent. Pour la samhitâ de l'Atharva-veda, qui se rattache au culte officiel d'une façon bien moins étroite encore, ce travail de répartition et pour ainsi dire de reprise en sous-œuvre paraît même, à en juger par ce qui a été publié jusqu'ici du Gopathabrâhm*a*na [1], et par ce que nous savons en général de sa littérature, n'avoir jamais été entrepris d'une façon régulière.

Il en est autrement du Sâman et du Yajurveda : ceux-ci n'ont pas d'existence indépendante, et, d'un bout à l'autre c'est bien en vue du culte qu'ils ont été recueillis. Mais la Samhit*a* du Sâmaveda, bien qu'essentiellement liturgique, ne s'étend qu'à un certain nombre de cérémonies ; les principes d'ailleurs qui ont été suivis dans la composition du recueil ainsi que ses rapports avec l'ensemble du rituel sont encore obscurs, et comptent parmi les questions les moins explorées de la critique védique. L'objet du Yajurveda au contraire est parfaitement évident, et il est facile de se rendre compte en somme de la manière dont ce recueil s'est formé. C'est un véritable manuel encyclopédique du sacrifice, dans lequel on s'est évidemment proposé d'embrasser toutes les parties de ce vaste ensemble. Si à la longue, par des remaniements inévitables, il en est venu, tout en s'accroissant en même temps que le cérémonial, à se spécialiser d'avantage, à faire par exemple la place de plus en plus petite au culte domestique, à négliger les fonctions de certains prêtres qui, tels que le hotr*i*, l'udgâtr*i* et leurs acolytes ont dû se faire de bonne heure des traités spéciaux à leur usage, s'il a fini enfin par devenir le Veda de ceux d'entre les officiants sur qui retombait la plus grosse part de la besogne du sacrifice, l'adhvaryu et ses acolytes, ce sont là autant de modifications dont les traces sont restées en partie visibles, et qui n'altèrent pas essentiellement le dessein général. Le Yajurveda n'en est pas moins

1. Dans la Bibliotheca Indica, par Haracandra Vidyâbhûsh*a*na, le 1er fascicule.

resté le Veda rituel par excellence, ou, comme disent les commentateurs indigènes, « le Veda de l'adhvaryu est la paroi, le Rig et le Sâman sont la pein- » ture » (Mâdhava ad T. S. I, p. 9. Cf. Sâyana ad RV. I, p. 2).

Ce caractère du Yajurveda explique le nombre relativement considérable des rédactions qui nous en sont parvenues. Il ne s'agissait pas, en effet, comme pour les autres Vedas, de quelques vers de plus ou de moins reçus dans le canon de certaines écoles, mais de différences souvent importantes dans le cérémonial, et si l'on se rappelle l'acharnement minutieux avec lequel les moindres divergences en cette matière sont débattues dans les colloques des anciens docteurs, on ne trouvera pas étonnant qu'elles se soient maintenues jusqu'à nous. Aussi, tandis que pour les autres Samhitâs une seule rédaction ou « branche (çâkhâ) » a fini généralement par faire oublier le texte et souvent jusqu'au nom des autres, le Yajurveda, malgré les concessions et les emprunts réciproques auxquels lui aussi a dû se prêter à la longue, nous a-t-il été conservé sous plusieurs formes très-différentes.

Une 1re division très-ancienne est celle en Yajus Blanc et Yajus Noir. Dans le 1er, qui à son tour nous est parvenue dans une double rédaction [1], les *mantras* ou formules d'invocation, de prière, de louange, etc., ont été séparés des brâhmanas, c'est-à-dire des préceptes qui en déterminent l'emploi et des explications grammaticales, légendaires ou théologiques qui les éclairent, les développent et les motivent. La séparation n'est pas tout à fait rigoureuse, en ce sens que bien des *solemnia verba*, par exemple les injonctions qu'un prêtre adresse à un autre (praishamantras), n'ont pas été reçus dans la 1re partie, et qu'il s'y trouve par contre, surtout dans les derniers livres, des morceaux qui seraient mieux à leur place dans la 2e; mais elle est suffisante, et nous avons ici, comme pour les autres Vedas, une portion liturgique qui forme la *Samhitâ* et une portion exégétique qui constitue le *Brahmana* [2].

Dans le Yajus Noir au contraire ce classement n'est pas encore fait : tout au plus y voit-on dans certaines parties comme une 1re tentative de réunir les mantras et les brahmanas dans des chapitres distincts. Un syncrétisme analogue s'observe dans ce qui est relatif aux fonctions du hotri : Le Yajus Blanc, sauf dans les derniers livres, l'exclut; le Noir tend simplement à l'abréger et à le réunir à part. Ce caractère mixte, qui n'est que l'expression d'une systématisation moins avancée, et qui suffirait à lui seul pour établir d'une façon toute générale, bien entendu, l'antériorité du Yajus Noir, est commun à toutes les rédactions ou Çâkhâs de ce Veda qu'on a pu examiner jusqu'ici. Il se trouve aussi bien dans celles des Kathas et des Maitrâyanas, que dans celle des Taittirîyas [3].

---

1. Éditée l'une et l'autre par M. A. Weber. The Vâjasaneyi samhitâ of the white Yajur Veda in the Mâdhyandina et the Kânva-Çâkhâ. A la suite de la Samhitâ se trouvent le Çatapatha-brâhmana et les Çrauta-sûtras de Kâtyâyana. Berlin, 1849-59. 3 vol. gr. in-4°.

2. J'écris Brâhmana quand il s'agit du titre d'un ouvrage, par opposition avec Samhitâ, et brâhmana pour désigner un morceau exégétique, quelle que soit d'ailleurs la place qu'il occupe.

3. Le Kâthaka est, après le Tattirîya Yajus, celle de ces rédactions que nous connais-

Le Taittirîya Yajus, auquel il est temps enfin d'arriver, n'en présente pas moins la division habituelle en Samhitâ et Brâhmana. Mais il est évident d'après ce qui précède, qu'il ne saurait s'agir, comme c'est le cas pour les autres Vedas, de deux ouvrages de nature différente. La distinction, en effet, n'est ici qu'affaire de titre : l'un et l'autre recueil renferme un mélange de mantras et de brâhmanas, et, à vrai dire, ils sont tous deux, d'un bout à l'autre, à la fois Samhitâ et Brâhmana. Que faut-il donc penser de cette division si peu réelle que les commentateurs, qui savent pourtant découvrir des arguments en faveur des pires causes, trouvent plus commode de l'ignorer que de la défendre [1] ?

L'explication la plus simple est celle qu'a donnée depuis longtemps M. Weber (Indische Literaturgesch. p. 89), et d'après laquelle le Brâhmana serait un supplément ajouté postérieurement à la Samhitâ. Cette opinion a beaucoup pour elle, et entendue dans un sens très-large, je ne doute pas qu'elle ne soit juste. Elle est surtout corroborée par les résultats que fournit la comparaison avec les textes de la Vâjasaneyi-Samhitâ, où les additions se reconnaissent bien plus facilement, en raison même de la composition plus systématique de cet ouvrage. Il est impossible, par exemple, de ne pas reconnaître une grande importance au fait que certaines matières propres au Taittirîya Brâhmana, se trouvent dans la Vâjasaneyi-Samhitâ également reléguées dans les derniers livres, qui sont évidemment d'origine plus récente. Mais il suffit d'un examen un peu détaillé pour s'apercevoir que cette opinion ne peut être juste qu'à condition de s'entourer de réserves et de restrictions qui étaient sans doute dans la pensée de M. Weber, mais qu'il eût bien fait de formuler.

Les deux ouvrages, en effet, se pénètrent de telle sorte que le décompte n'en saurait être si simple. Si le Brâhmana ne fait souvent que développer et commenter la Samhitâ, le cas inverse n'est pas moins fréquent. Quelquefois ces développements se présentent en double dans les deux ouvrages : dans ces cas mêmes la priorité ne paraît pas toujours être du côté de la Samhitâ. Ainsi T. Br. I, 6-8 n'est qu'un brâhmana supplémentaire (ou anubrâhmana comme l'appelle le commentaire) à T. S. I, 8, 1-20, où les mantras du sacre royal sont déjà accompagnés d'un 1er brâhmana. Mais quand certains brâhmanas de T. Br. III, 2 se trouvent reproduits sous une autre forme T. S. II, 6, 3-5, c'est au Brâh-

---

sons le mieux, grâce aux nombreux renseignements que M. A. Weber a donnés à plusieurs reprises sur cet ouvrage, particulièrement dans les Indische Studien. Tout ce que nous savons de la Maitrâyanî Samhitâ se réduit à quelques indications sommaires de M. Haug, qui en possède 2 exemplaires. — Je note en passant que le passage « brahma vai parnah » dont M. Haug fait un usage si risqué pour l'étymologie du mot brahman, n'est pas comme il le croit, particulier à cette Çâkhâ : il se trouve dans le morceau correspondant du Taittirîya Brâhmana, III, 2, 1, 1, et autres parts encore. De pareilles identifications sont sans aucune valeur étymologique. (vid. Haug, Brahma u. die Brahmanen, p. 6 et 31 du tirage à part.)

1. Il est juste de dire que la critique indigène, qui part de l'idée du Veda unique et éternel, ne peut y voir que des distinctions formelles. A ce point de vue elle insiste sur la division en mantras et brâhmanas, mais ne s'occupe guère de celle en Samhitâ et Brâhmana. Il en est tout autrement de nous qui voyons là une question historique et des différences d'origine.

ma*n*a que semble cette fois appartenir l'avantage, et ce sont les explications de la Samhitâ qu'on est tenté de regarder comme additionnelles. Autant que nous pouvons en juger, ce n'est pas non plus dans la Samhitâ que nous trouvons toujours l'essentiel, ni dans le Br*a*hma*n*a constamment l'accessoire : pourquoi la cérémonie du renouvellement du feu sacré se trouve-t-elle T. S. I, 5, tandis qu'il nous faut chercher au début du Brâhma*n*a ce qui est relatif au 1er établissement de ce même feu ? Le commentaire (t. I, p. 771) note l'inversion et se contente de dire que cela a été arrangé ainsi en vue de l'étude. Il y a plus, la Samhitâ elle-même est pleine d'appendices et de pièces rapportées. Le 3e livre presque entier n'est qu'un supplément à T. S. I, 1-4; et toutes les Kâmyeshtiyâjyâs ou prières à réciter lors de certaines oblations votives non obligatoires, qui se trouvent si singulièrement réparties à la fin de tous les chapitres des livres I-IV, se distinguent à première vue comme des additions faites après coup. Enfin dans les endroits où le Brâhma*n*a suit la Samhitâ pas à pas, il nous avertit lui-même par des omissions ou par de brusques écarts, que le texte qu'il commente n'est pas tout à fait celui qui nous est parvenu. Ainsi certains mantras de T. S. I, 1, 10 ne sont pas expliqués T. Br. III, 3, 3, comme leur rang l'exigerait, mais renvoyés plus loin, T. B. III, 3, 10. S'il est donc plus que probable que les Taittirîyas, après avoir formé un 1er recueil de mantras et de brâhma*n*as, en ont formé plus tard un 2e pour compléter le 1er, il faut admettre que les deux recueils une fois commencés, ont continué, dans une large mesure, à se développer de front. Quelles sont dans l'un et dans l'autre les parties primitives, pourquoi telle addition a-t-elle trouvé sa place dans celui-ci plutôt que dans celui-là, ce sont là des questions auxquelles dans la plupart des cas nous n'avons rien à répondre. Certaines exigences de l'enseignement, bien des raisons auxquelles nous ne songerons jamais, parce qu'à nos yeux elles seraient insignifiantes, ont pu être décisives à cet égard. Toujours est-il qu'on risquerait de se tromper gravement en concluant que tel morceau est plus vieux ou plus jeune, selon qu'il se trouve dans la Samhitâ ou dans le Brâhma*n*a; et que, si les deux ouvrages nous étaient parvenus réunis, nous y aurions aisément découvert, il est vrai, des additions successives, mais l'idée ne nous serait certainement pas venue de les séparer.

La publication de tous les textes du Taittirîya Yajus se poursuit depuis plusieurs années dans la Bibliotheca Indica de Calcutta. Des sept livres ou Kâ*nd*as de la Samhitâ, les 2 premiers et une partie du 3e ont paru avec le commentaire de Mâdhava (ou de Sâya*n*a, l'attribution varie), par les soins successifs de Roer et Cowell pour le 1er volume, de Cowell seul pour le 2e, de Râma Nârâya*n*a Vidy*a*ratna et, après lui, de Maheçacandra Ny*a*yaratna pour le 3e. Le Brâhma*n*a en 3 Kâ*nd*a, ainsi que l'*Ara*nyaka (dont les 10 chapitres ou prapâ*th*akas forment un supplément, et cela dans toute la force du terme, aux deux ouvrages précédents), ont paru en entier avec le commentaire de Sâya*n*a, par les soins de Râjendrâlâla Mitra. Le commentaire a soin de donner la concordance entre les trois ouvrages, qui s'éclairent ainsi et se complètent entre eux : il reproduit en outre tout ce qui dans les préceptes rituels, ou Çrauta-sûtras, de deux anciens chefs

d'écoles du Yajus Noir, Bodhâyana et *A*pastamba, est immédiatement relatif à ces textes. L'ensemble de ce qui a paru jusqu'ici de cette belle publication, qui a malheureusement le défaut de marcher trop lentement, ne comprend pas moins de 57 fascicules de 96 pages in-8° chacun. A ces moyens d'étude vient enfin s'ajouter la nouvelle édition de la Samhitâ que nous devons à M. Weber. La 1re partie qui forme le 11e volume des Indische Studien, comprend les K*â*n*d*as I-IV, ou environ les 2/3 de l'ouvrage. M. W. a donc déjà notablement dépassé ses devanciers de Calcutta, et avec l'activité vraiment prodigieuse qu'on lui connaît, on peut compter que les trois derniers livres suivront sous peu, et que dans le courant de l'année nous posséderons la Tattirîya-Samhitâ complète, sous une forme commode et peu coûteuse.

Cette édition de la Taittirîya-Samhitâ se relie du reste étroitement aux études favorites de M. W., à celles qu'il peut à bon droit réclamer comme son domaine propre. Le premier en effet, que nous sachions, l'éditeur du Yajus Blanc a attiré l'attention sur les diverses rédactions du 2e Veda, et a eu le courage de s'enfoncer dans l'étude pénible et aride des textes rituels. Depuis la publication de son *Vajasaneya-samhitae specimen*, en 1847, il n'a cessé de revenir sur ces questions, soit dans les Indische Studien, soit dans ses communications à l'Académie de Berlin ou à la Société orientale allemande, soit dans sa part de collaboration au Dictionnaire de Saint-Pétersbourg. Personne, sans en excepter M. Haug, l'éditeur de l'Aitareya-Brâhm*a*na, ne nous a fait pénétrer aussi avant dans le détail de certaines parties du cérémonial. Malheureusement il est assez difficile de dégager de tout cela une vue d'ensemble. Aux difficultés inhérentes à la matière même, à son étrangeté, à son infinie variété, s'en joignent d'autres qui tiennent aux habitudes de travail de ce savant, à sa manière par trop fragmentaire de présenter les résultats de ses études, à son exposition improvisée, encombrée et confuse, à son style enfin dont le sans-façon dépasse toutes les limites permises même entre Germains, et que Bunsen ne qualifiait pas trop sévèrement en l'appelant « un argot brahmanique. »

Outre les parties publiées de l'édition de Calcutta, M. W. s'est servi pour établir son texte de deux manuscrits samhitâ, de deux manuscrits pada, d'un fragment samhitâ, et d'un manuscrit complet du commentaire. Deux de ces manuscrits, provenant d'Eug. Burnouf, ont été mis gracieusement à la disposition de l'éditeur par la Bibliothèque de Paris; un 3e lui a été communiqué par M. Whitney; les autres ont été envoyés de l'Inde et donnés à la Bibliothèque de Berlin par M. G. Bühler [1]. M. W. a également tenu compte des citations de la Taittirîya-Samhitâ répandues dans le Dictionnaire de Saint-Pétersbourg, et qui proviennent d'une autre source manuscrite. Enumérer ces resources, c'est dire que M. W. nous a donné un texte excellent. Les particularités orthographiques du Taittirîya Yajus ont été l'objet de soins attentifs. La correction typographique,

1. M. Bühler appartient à cette phalange déjà nombreuse de jeunes savants allemands appelés petit à petit par les Anglais eux-mêmes à la tête de la plupart de leurs grands établissements d'instruction publique dans l'Inde. Ce sont les vedettes scientifiques de l'Allemagne.

si difficile à obtenir pour les textes accentués, est, comme pour tout ce qui se publie dans les Indische Studien, à peu près irréprochable. Aussi, quand M. W., tout en présentant ses excuses éventuelles à cet égard, fait remarquer qu'un éditeur allemand n'est pas, comme ses collègues de l'Inde, en état de profiter pour la revue des épreuves du concours de quelques jeunes pandits, est-il permis de lui supposer quelque intention malicieuse à l'adresse de ses devanciers de Calcutta. Le travail de ceux-ci, tout méritoire qu'il est, laisse en effet à désirer, surtout dans le 1er volume. Ce n'est pas seulement le commentaire (on sait que les manuscrits de cette sorte d'ouvrage, sont d'ordinaire dans un état d'incorrection désespérant) qui est émaillé de fautes : le texte lui-même n'est pas à l'abri de tout reproche. Il lui arrive même d'escamoter des phrases entières, comme T. S. I, 2, 5, 2 le montra « tve râya*h* » que donnent cependant le Brâhma*n*a et les sûtras reproduits trois pages plus loin par le commentaire. Même remarque pour Vis*noh* pr*ish*tham asi, I, 2, 13, 3. M. W. se contente d'ordinaire de corriger ces fautes sans les relever. Une remarque ne serait pourtant pas de trop dans les cas où il s'agit moins d'une incorrection que d'une leçon vicieuse. Ainsi T. S. I, 3, 9 M. W. donne sans observation la vraie leçon « çam ahobhyâm ; » « çam » mahobhyâm » que porte l'édition de Calcutta ne paraît pas être pourtant une simple erreur typographique; car si le passage correspondant du Brâhma*n*a rejette cette leçon, elle a par contre déjà passé dans les sûtras de Bodhâyana. Pour toutes les particularités grammaticales de son texte, M. W. a pu d'ailleurs renvoyer aux règles du Prâtiçâkhya aujourd'hui édité, mais alors inédit, et dont l'éditeur, M. Whitney avait mis par avance les épreuves à sa disposition.

La ponctuation, dont les manuscrits ne tiennent pas compte, ainsi que la séparation des mantras ont été partout établies. Les divisions adoptées ne concordent pas toujours avec celles que reconnaissent les sûtras, et cela même aux endroits où Bodhâyana et *A*pastamba sont d'accord. Bien que dans la plupart des cas la chose soit sans importance, il en est d'autres pourtant, où elle présente quelque intérêt pour la critique du texte. Ainsi dans l'avant-dernier mantra de T. S. I, 3, 9 le mot « svâhâ » est rattaché par M. W. à « Vâyo vîhi stokânâm ; » les sûtras et le Brâhma*n*a le joignent cependant tous deux au mantra suivant. Je ne doute pas que la ponctuation de M. W. ne reproduise ici la division primitive, quand le mantra était encore compris dans son vrai sens de « Vâyu, repais-toi » des gouttes (de la libation). » Mais quand plus tard, ainsi que le brâhma*n*a et l'accentuation actuelle de « vîhi » en font foi, on l'interprêta dans le sens de « Vâyu, pénètre à travers les gouttes (de la libation), » on cessa du même coup de le regarder comme la formule accompagnant directement la libation, et le mot « svâhâ, » caractéristique de l'offrande, dut passer dans la phrase suivante, devenue elle, désormais la formule libatoire : « (gouttes), allez vers celui qui » fait monter les vapeurs, vers le fils de Marut. »

M. W. a fait suivre chaque paragraphe d'une concordance qui renvoie aux passages correspondants de la Samhitâ, du Brâhma*n*a, de la Vâjasaneyi-Samhitâ, du Çatapatha-brâhma*n*a, du Kât*h*aka et des sûtras de Kâtyâyana. Malheureusement il ne paraît pas avoir eu à sa disposition les sûtras propres du Yajus Noir.

La concordance avec l'Atharvaveda et le Rig, n'est pas non plus indiquée, excepté dans les paragraphes consacrés aux Kâmyeshti-yâjyâs. Cette lacune est vraiment regrettable, et il est à désirer que M. W. veuille bien utiliser pour la combler, la place qui lui restera probablement à la fin du 2e volume. Enfin M. W. a eu soin de donner tout ce qui est nécessaire des indications du pada, d'ajouter à chaque paragraphe un titre qui en spécifie au moins sommairement la destination rituelle, et d'imprimer en caractères espacés les principaux noms propres, ainsi que les mantras quand les brâhmanas, ne les citent que par leur pratîka ou partie initiale. Si l'on veut bien tenir compte de toutes ces dispositions, on avouera que M. W. n'a rien négligé dans le cadre étroit qu'il s'était tracé, pour rendre son édition aussi pratique que possible.

Il me reste à présenter une dernière espèce d'observations sur les services que la publication de M. W. pourra rendre aux études védiques. Mais avant de m'y engager, je me vois obligé d'essayer, au moins d'une façon sommaire, de donner un aperçu du contenu et de la disposition de la partie publiée de la Samhitâ. Les cérémonies n'y sont pas traitées une à une, dans leur succession réelle et chronologique : elles y sont pour ainsi dire démembrées; puis les différentes parties en sont ramenées à un ordre logique, qui n'est pas maintenu d'une manière bien conséquente, il est vrai, mais dont le dessein général est pourtant visible à travers la confusion de l'ensemble et des détails. Les principes de cet ordre, que le commentaire compare lui-même à la méthode des grammairiens (vid. Madhara ad T. S. t. 2, p. 245), et qu'on pourrait proprement appeler l'ordre indien, tant ce peuple l'a appliqué de préférence aux matières les plus diverses, même à celles qui le comportent le moins, peuvent se ramener à deux points : ne voir les choses que du côté formel, et procéder du général au particulier. Ainsi pour les sacrifices on ne s'occupe ni de leur objet, ni de leur enchaînement, ni de leurs affinités internes ou originelles; mais simplement de la forme même de l'acte : parmi ces formes, celle qui sans rien omettre d'essentiel, paraît la plus simple, est placée en tête comme forme normale, et il ne reste plus qu'à indiquer les différences pour en déduire les autres considérées comme autant de variétés. Tout le cérémonial se trouve ainsi ramené à trois normes ou *prakritis : l'agnihotra* du matin et du soir, l'*Ishti* de la nouvelle et de la pleine lune, et le *Somayâga* simple ou *Agnishtoma*. Chacune de ces prakritis est censée absolument indépendante des autres, et de plus complète, c'est-à-dire offrant la série entière des parties essentielles qui peuvent figurer dans ses variétés ou *vikritis* (cf. Mâdhava ad T. S. t. I, p. 8; t. II, p. 245). C'est là du moins l'idéal du système, tel que le commentaire s'efforce de l'établir, et il est à peine besoin d'ajouter que, présenté avec cette rigueur, il dépasse de beaucoup la conception des auteurs mêmes de la Samhitâ. En réalité il est trop artificiel pour ne pas être en défaut dès qu'on veut le pousser à bout. Malgré toutes les éliminations, les trois prakritis rentrent à chaque instant l'une dans l'autre. Ainsi point de Somayâga sans *paçu*, ou immolation d'une victime; en d'autres termes le paçu est une partie constitutive, ou *anga*, du Soma; mais par sa forme il est une variété de l'Ishti. D'autre part, point de sacrifice sans feu sacré : les cérémonies avec lesquelles le feu s'allume ou se réveille, l'édification du foyer et d'autres encore

appartiennent donc également aux trois prakritis; s'il y a par conséquent déjà un peu d'arbitraire à les rapporter à l'une d'elles, à l'agnihotra par exemple, ce sera bien pis, si la plupart de ces cérémonies doivent en même temps, pour quelques particularités de forme, être considérées comme des modifications de l'Ishti. Les auteurs de la Samhitâ ne paraissent pas s'être arrêtés à tous ces scrupules. On ne s'étonnera donc pas, si l'on veut bien se rappeler en outre ce qui a été dit plus haut des additions successives que paraît avoir subies le recueil, d'y trouver une confusion passablement embarrassante.

Le Ier Kânda comprend 8 prapâthakas : le 1er donne les mantras relatifs à l'Ishti de la nouvelle et de la pleine lune, qui est considérée comme la norme de toutes les Ishtis. Les brâhmanas de ces mantras, sans lesquels ceux-ci sont inintelligibles, se trouvent T. Br. III, 2-3. De plus il n'y a d'enregistré ici que les mantras murmurés par l'adhvaryu : tous ceux qui appartiennent soit au hotri, soit au maître de maison qui fait célébrer le sacrifice (yâjamâna), et qui accompagnent les actes les plus importants et comme le corps même de l'Ishti, sont renvoyés plus loin : il faut les chercher, ceux du hotri T. Br. III, 5 (et leurs brâhmanas T. S. II, 5-6), ceux du yajamâna T. S. I, 6. Les prapâthakas 2-4 renfermant les mantras d'une autre prakriti, de celle des sacrifices du Soma. Les brâhmanas absolument nécessaires à leur intelligence se trouvent T. S. VI, 1-6. Parmi les anga, ou cérémonies constitutives, du Soma se place le sacrifice d'un animal (paçu), qui est une modification de la prakriti précédente, de l'Ishti. Or la plupart des formalités qui lui sont communes avec cette dernière, et qui lui donnent ce caractère, sont précisément celles que le chapitre précédent exclut : elles sont également supprimées ici, mais d'une façon moins rigoureuse. Les prapâthakas 5, 6 et la moitié du 7e renferment des mantras et des brâhmanas relatifs 1° au renouvellement et à l'adoration du feu sacré, qui strictement seraient mieux à leur place dans les chapitres consacrés à l'agnihotra; 2° au rôle du yajamâna pendant l'Ishti. Le reste du 7e prapâthaka nous ramène au Somayâga; il donne les mantras que l'adhvaryu doit réciter à une des vikritis du Soma, le Vâjapeya : les brâhmanas s'en trouvent T. Br. I, 3; mais tous les mantras n'y sont pas reproduits. Le 8e prapâthaka contient des mantras et des brâhmanas relatifs à une autre variété du Somayâga, le Râjasuya ou sacre royal. Un brâhmana supplémentaire ou anubrâhmana relatif aux mêmes mantras se trouve T. Br. I, 6-8. A la suite du Râjasûya vient un paragraphe qui donne les mantras de la Sautrâmanî, cérémonie qui est en réalité une variété de l'Ishti, mais qui trouve sa place ici parce qu'elle ne se célèbre qu'à la suite d'un Somayâga : le brâhmana s'en trouve T. Br. I, 8. Le dernier paragraphe de chacun de ces huit prapâthakas, ainsi que de ceux des trois Kândas suivants, n'a aucun rapport ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit. Ces paragraphes forment entre eux un tout à part, qui a été réparti après coup sur les fins de chapitres. Ils contiennent des mantras à réciter par le hotri et un de ses acolytes aux Kâmyeshti, variétés non obligatoires de l'Ishti, et qui se célèbrent pour obtenir l'accomplissement de certains vœux déterminés. Les brâhmanas de la plupart de ces mantras se trouvent au livre suivant.

Le 2e Kanda ne poursuit pas plus loin l'exposition des différentes vikritis du

Soma, commencée dans le livre précédent, bien que la liste n'en soit pas épuisée. Il se divise en six prapâthakas et ne renferme à peu près que des brâhmanas. 1-4 traitent de ces sacrifices votifs dont il vient d'être question, d'abord de ceux où l'on immole une victime (Kâmyapaçu), puis de ceux où l'on ne présente qu'une oblation (Kamyeshti). Bien que les 1ers ne soient que la modification d'une modification (du paçu proprement dit), tandis que les 2es sont des modifications d'une prakriti (de l'Ishti), le commentaire qui a réponse à tout, dit que les Kâmyapaçus viennent en tête, parce que leur exposition prend moins de place; et en effet ils ne remplissent qu'un chapitre sur 4. Les mantras des Kâmyeshtis sont répartis, comme il vient d'être dit, à la fin des chapitres des Kândas I-IV. Les prapâthakas 5-6 nous ramènent à l'Ishti proprement dite. Ce sont des brâhmanas relatifs soit au rôle de d'adhvaryu aux sacrifices de la nouvelle et de la pleine lune, et en ce sens ils font quelquefois double emploi avec T. Br. III, 2; soit à celui du hotri dans les parties de ces mêmes sacrifices que nous avons vues supprimées T. S. I, 1. Les mantras de ces derniers se trouvent T. Br. III, 5.

Le 3e Kanda en 5 prapâthakas renferme les mantras accompagnés de leurs brâhmanas relatifs soit au Soma, soit à l'Ishti. Comme l'indique le titre d'Aupânuvâkya Kânda que lui donne déjà l'Anukramanî, il forme un véritable supplément à T. S. I, 1-4.

Le 4e Kanda enfin renferme en sept prapâthakas les mantras relatifs à l'établissement du feu sacré, à l'édification du foyer. Le 5e prapâthaka est consacré tout entier aux litanies en l'honneur de Rudra qui se récitent à cette occasion : Les brâhmanas de ces mantras se trouvent au livre suivant. Le 6e prapâthaka est tout à fait hors de place : ce sont des mantras relatifs à l'açvamedha, ou sacrifice du cheval, sans aucun lien ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit : le commentaire se contente de dire qu'on les a mis là en vue de l'étude.

Cette maigre analyse paraîtra bien insuffisante; je crois cependant qu'il en resort cette conclusion, que la publication de M. W., si elle doit se réduire à la Samhitâ, restera forcément une œuvre incomplète et en partie inintelligible; qu'elle réclame la publication du Brâhmana comme un complément nécessaire, comme une partie inséparable d'un seul et même tout; et qu'alors même la matière restera encore assez confuse et assez difficile pour nécessiter des explications courantes, qu'on pourra rendre aussi brèves que possible, mais qui devront donner, au moins en substance, les indications fournies par les Sûtras et par les commentaires indigènes. Que faire d'une suite d'invocations comme celles-ci : « Pour la vigueur, toi! pour le suc, toi! Vous êtes allant; vous êtes venant. » Que le divin Savitri vous mène à la meilleure des œuvres! » sans l'aide d'un guide qui, pour chaque mot, nous dise de quoi il s'agit au juste? Les excellents services que rend tous les jours le petit Rig-Veda d'Aufrecht, ne sauraient être invoqués comme un précédent. Nous nous trouvons ici sur un tout autre terrain. L'interprétation philologique n'y est pas maîtresse comme elle l'est pour le Rig. Pour le Yajus nous sommes sous la dépendance de l'Exégèse indigène et obligés de nous en remettre à elle pour une infinité de realia que les vieux textes indiquent à peine. Cela est si vrai, que M. W. qui n'est pas, tant s'en faut, un admirateur

de ces commentaires, a cru lui-même devoir les donner soit en entier, soit en extraits, dans son édition du Yajus Blanc. Sans doute ce sera un service notable que nous aura rendu M. W. en nous donnant dès maintenant des textes qui, au train dont marche l'édition de Calcutta, se seraient fait attendre encore bien des années. Nous devons également lui savoir gré de nous les présenter sous une forme si correcte, si commode et si peu coûteuse; et il semble qu'il y ait vraiment mauvaise grâce à importuner de nouvelles demandes qui n'a pas fini de donner. Mais M. W. sait mieux que personne que, même pour celui qui à son édition de la Samhitâ joindrait le Brâhma*n*a commenté de Calcutta, celle-ci serait encore insuffisante à plusieurs égards, parce que les commentaires de la Samhitâ et du Brâhma*n*a sont inséparables comme les deux ouvrages eux-mêmes, parce qu'ils se supposent et se répondent constamment, et qu'être privé de l'un, c'est presque être condamné à ne pas se servir de l'autre. J'irai même plus loin, puisque j'en suis à faire des réserves, et j'avouerai à M. W. que, dans mon humble opinion, il aurait rendu infiniment meilleur service aux études védiques, en donnant, au lieu d'une édition du Taittirîya Yajus, condamnée de toute façon à faire double emploi, une édition (eût-elle dû être entreprise avec de moindres ressources) du Kât*h*aka, lequel, malgré toutes les concordances et tous les extraits possibles, n'en reste pas moins une lettre close pour ceux qui n'ont pas la bonne fortune de vivre auprès d'un grand dépôt de manuscrits.

A. Barth.

---

125. — **Histoire de l'Économie politique** des anciens peuples de l'Inde, de l'Égypte, de la Judée et de la Grèce, par Du Mesnil-Marigny. Paris, Plon, 1872. 2 vol. in-8°, 487-442 p.

M. Du Mesnil-Marigny, en écrivant les deux volumes, édités avec luxe, dont nous venons de reproduire le titre, a essayé de prouver que les anciens « possédaient, » dans leur plénitude, nombre de notions judicieuses et d'une application jour- » nalière, que les écoles économiques modernes font seulement remonter à » leurs fondateurs. » Il ne veut plus entendre dire « que l'économie politique est » une découverte récente, » et il va montrer que, si cette proposition a pu avoir cours jusqu'ici, la faute en est « aux érudits, qui, plus linguistes qu'économistes, » n'ont pas toujours été à même de saisir le véritable sens des locutions relatives » à cette science. »

Parmi les appréciations erronées qu'il se propose de redresser, il y en a trois surtout qui l'ont vivement choqué, et, dès les premières pages (I, p. 38), il nous présente leur réfutation comme caractéristique de l'originalité de son livre. — Voyons ce qu'il faut en penser.

1° Tous les archéologues s'accordent à dire que les cinquantièmes (πεντηκοσταί), fréquemment cités par les auteurs anciens, étaient des droits de douane perçus dans les ports de l'Attique sur toutes les marchandises importées; — et que les ἐπώνια étaient des droits de mutation, variables de un à vingt pour cent, perçus sur les ventes.

M. Du Mesnil-Marigny n'hésite pas à transposer ces définitions. Pour lui les ἐπώνια sont des droits de douane, variant de cinq à vingt pour cent; les πεντη-

κοσταί sont des droits de vente sur les marchandises étalées ou vendues dans l'Emporium d'Athènes (II, p. 262 et s.).

Malgré tous les arguments invoqués pour justifier cette opinion, nous restons fidèle à la doctrine générale, appuyée sur les déclarations formelles des lexiques grecs. — Harpocration, Pollux, les ῥητορικαὶ λέξεις, l'*Etymologicon magnum* donnent tous la même définition des ἐπώνια : τέλος ἐπὶ τῇ ὠνῇ διδόμενον, καταβαλλόμενα ὑπὲρ τῶν πιπρασκομένων τέλη. Tous nous disent également que les πεντηκοσταί sont des droits de douane : πεντηκοστεύοντες · οἷον εἰς τὸν Πειραῖα κατάγοντες ἐτέλουν τοῖς ἐγχωρίοις (Bekker, *Anecdota*, I, 192); τῶν εἰσαγομένων εἰς τὸν Πειραῖα φορτίων καὶ ἀνδραπόδων ἐκ τῆς ἀλλοδαπῆς πεντηκοστὴν ἐτέλουν οἱ ἔμποροι (*Eod. loc.* I, 297). — Le témoignage des grammairiens est confirmé par Démosthène. Il nous apprend, *C. Lacritum*, § 29, R. 932, que les navires, qui apportaient des marchandises dans l'Attique, étaient obligés, au moment où ils les déchargeaient, de payer les cinquantièmes, πεντηκοστεύειν. Ailleurs, *C. Phormionem*, § 7, R. 909, pour établir l'importance du chargement d'un navire partant d'Athènes et se dirigeant vers le Bosphore, le même orateur produit en justice un extrait des registres des Pentécostologues. — Les πεντηκοσταί étaient donc bien des droits de douane. Qui dit « droits de douane » dit évidemment « taxes commerciales », et Pollux a pu écrire, sans que son autorité nous soit opposable, que les Pentécostologues percevaient les τέλη ἐμπορικά (VIII, 132).

M. Du Mesnil-Marigny ne peut pas se résigner à admettre que les Athéniens se soient contentés d'un droit de deux pour cent. Comment croire, dit-il, que, dans une République dont le commerce était très-florissant, les douanes aient produit seulement trente-six talents? Et pourtant, c'est à ce chiffre si faible qu'Andocide évalue les revenus annuels du cinquantième (*de Mysteriis*, § 134). L'État eût même été en perte; car la somme entière était insuffisante pour faire face aux dépenses d'un service de surveillance convenable sur tous les confins de l'Attique.

Mais rien ne nous prouve d'abord que les recettes des douanes fussent seulement de trente-six talents. Les droits sur les diverses espèces de marchandises pouvaient faire l'objet d'adjudications distinctes. Un discours de Démosthène, *C. Neæram*, § 27, R. 1353, nous offre l'exemple d'un fermier, qui avait traité uniquement pour le cinquantième du blé. Il est donc possible qu'Andocide fût un adjudicataire partiel. — Veut-on même que les trente-six talents aient représenté la totalité des revenus des douanes, il ne faut pas oublier que le texte d'Andocide se rapporte aux années qui suivirent l'anarchie, à une époque où le commerce d'Athènes devait être moins étendu qu'il ne le fut dans des circonstances plus favorables, et il dépasserait encore de beaucoup quarante millions[1]. — Quant à la prétendue insuffisance des trente-six talents pour l'organisation du service, elle n'est que le résultat d'une distraction de l'auteur, qui a perdu de

1. M. Du Mesnil-Marigny, II, p. 274, dit seulement *dix* millions; mais il ne tient pas compte de la valeur relative de l'argent. Pour se faire aujourd'hui une idée des sommes exprimées par Andocide et ses contemporains, il faut au moins les quadrupler. Le chiffre de quarante millions doit de plus être augmenté d'un capital représentant cinquante fois les frais de perception et les bénéfices réalisés par les traitants.

vue une règle très-certaine : Les frais de perception étaient à la charge des traitants, et l'État encaissait, sans avoir à payer aucune dépense, tout le prix de l'adjudication.

Les marchandises étrangères qui figuraient sur les marchés de l'Attique supportaient donc un droit de douane, fixé, d'une façon générale à deux pour cent, et un droit de marché plus ou moins considérable. Cette double obligation n'éloignait pas les commerçants des ports d'Athènes; ils la subissaient sans trop se plaindre, et, même dans les traités qui intervenaient entre la République et les États étrangers, on ne dédaignait pas de la rappeler. Dans une convention diplomatique entre les Corésiens et les Athéniens, nous lisons : τελεῖν δὲ τὴν πεντηκοστὴν τοῖς πεντηκοστολόγοις τοὺς εἰσάγοντας μίλτον (Rangabé, *Antiquités helléniques*, n° 677).

2° M. Du Mesnil-Marigny, on le sait depuis longtemps, n'est pas un partisan du libre échange. Toutes ses sympathies sont pour le régime protecteur. Aussi s'efforce-t-il « de démontrer d'une manière irréfutable, par quantité d'exemples, » que le régime de la protection des industries nationales ne remonte pas seule- » ment à Colbert et qu'il était fort en usage dans l'antiquité » (I, p. 38). — Cette thèse, en ce qui concerne la Grèce, est développée avec une habileté que nous ne voulons pas méconnaître; mais, après avoir étudié attentivement les exemples invoqués, nous croyons n'avoir rien à retrancher de ce que nous avons écrit en 1864[1]. Les économistes d'Athènes n'ont pas, dans la préparation des règlements de douanes, obéi à des principes bien arrêtés; ils ont simultanément mis en pratique tous les systèmes, moins un seul qui est précisément celui que leur attribue M. Du Mesnil-Marigny. Les lois qui prohibaient certaines importations étaient motivées, non par le désir de favoriser le commerce local, mais bien plutôt par un sentiment d'hostilité contre le pays dont les produits étaient repoussés. Le décret de Charinos, entre autres, ce décret que Périclès fit voter en 432 et qui fermait aux Mégariens les marchés d'Athènes et tous les ports soumis aux Athéniens, n'avait pas d'autre but que de ruiner le commerce de Mégare. C'était une mesure de représailles, pour punir les Mégariens d'avoir, quelques années auparavant, brisé sans grief légitime l'alliance qu'ils avaient contractée avec Athènes.

Il y a bien toutefois, relativement à l'Inde, un fait qui semblerait favoriser la prétention de M. Du Mesnil-Marigny. « Les divers États de la péninsule frap- » paient, à l'importation, de plus forts droits *ad valorem* sur les étoffes de soie » façonnée que sur la soie grége » (I, p. 106), ce qui pourrait, en effet, s'expliquer par le désir de réserver aux Indiens la fabrication des étoffes qui ont la soie pour base. Mais, grâce au procédé très-peu scientifique que l'auteur a adopté pour les renvois aux sources, et qui ne permet au lecteur de retrouver que les textes dont il a d'ailleurs connaissance, nous n'avons pas pu contrôler l'affirmation de M. Du Mesnil-Marigny. Aussi, provisoirement, nous évitons de nous prononcer.

A propos de ces questions de douanes, l'auteur donne, II, p. 315, une explication

1. Voir aussi *Revue critique de législation et de jurisprudence*, t. XXVII, p. 57 et s.

très-ingénieuse d'une prohibition athénienne qui cause quelque surprise, la défense d'exporter des figues. D'après lui, les historiens ont confondu l'arbre producteur et l'objet produit. De même que les Hollandais ont interdit l'exportation des muscadiers, des poivriers, des girofliers, tout en permettant celle des épices, de même Solon avait défendu l'exportation des figuiers, et autorisé celle des figues. — Malheureusement toute notre sagesse, toutes nos habiletés d'interprétation ne peuvent pas prévaloir contre les témoignages formels des anciens : Plutarque dit très-nettement que, de tous les produits du sol, l'huile seule pouvait être transportée à l'étranger : τῶν δὲ γινομένων διάθεσιν πρὸς ξένους ἐλαίου μόνον ἔδωκεν ὁ Σόλων (Solon, 24); le poète comique Alexis et Philomneste parlent des figues, τὰ σῦκα, et non pas des figuiers; et, s'il pouvait y avoir encore quelque incertitude, elle disparaîtrait devant le témoignage d'Ister qui déclare que la prohibition porte sur les figues sèches : οὐδ' ἐξάγεσθαι τῆς Ἀττικῆς τὰς ἀπ' αὐτῶν (Ἀττικῶν) γινομένας ἰσχάδας (Athénée, III, Sect. 6, C. 74). Si, nonobstant ces défenses, les figues de l'Attique étaient servies sur la table des rois de Perse, c'est que, indépendamment des contraventions qui échappaient à toute pénalité, les infractions révélées par les délateurs furent si nombreuses que le titre de sycophante devint une expression générique par laquelle on désigna tous les délateurs.

3° Voici la troisième grande découverte de M. Du Mesnil-Marigny : « dans » l'Attique, les unités de mesure qui servaient à apprécier les longueurs, les » poids, les capacités, ainsi que les monnaies, dérivaient toutes d'une longueur » primitive et d'un cube d'eau distillée ayant cette longueur pour côté, système » métrologique dont cependant bien des personnes font honneur au génie de la » France » (I, p. 10). — Ainsi, l'amphore, mesure de capacité, était un cube ayant un pied sur chaque côté; le talent, mesure de pesanteur, représentait le poids d'un cube d'eau de pluie ayant les dimensions de l'amphore; enfin, le talent d'argent, mesure de valeur, était une quantité d'argent pesant exactement un talent. — Toutes nos mesures dérivent du mètre; toutes les mesures athéniennes dérivaient du pied.

Puisque le pied attique formait la base de tout le système, il est très-important de connaître avec certitude sa longueur. — Jusqu'ici tous les métrologistes ont enseigné que le pied grec et le pied italique différaient l'un de l'autre et que leurs longueurs étaient entre-elles dans le rapport de 25 à 24. Il y a, il est vrai, quelques divergences dans les évaluations métriques. Stuart donne au pied grec $0^m.3083$; Leroy, $0^m.3048$; M. Vasquez-Queipo, $0^m.3086$; M. Aurès, $0^m.307$. Mais, comme l'écart ne dépasse pas quatre millimètres, il n'a pas une très-grande importance, tout le monde étant d'accord sur le principe. — M. Du Mesnil-Marigny rompt l'harmonie en affirmant que le pied romain et le pied attique ne différaient en aucune façon et qu'ils équivalaient tous les deux à $0^m.2971$.

Le principal argument de tous les métrologistes se trouve dans les cent pieds (Ἑκατόμπεδος) du Parthénon. Seulement, les uns les mesurent sur le gradin supérieur du stylobate (Stuart); d'autres sur le développement de la frise (Leroy); d'autres sur la base des colonnes angulaires de dehors en dehors

(Aurès). — M. Du Mesnil-Marigny les cherche dans la longueur de l'area du naos, qui seul est appelé dans les inscriptions Hécatompédon. — Nous n'osons pas juger d'une façon tranchante cette innovation; nous dirons toutefois que, s'il faut en juger par les plans du Parthénon publiés par M. Beulé, la longueur du naos serait plus grande que celle du gradin supérieur du stylobate, ce qui ruinerait immédiatement tout le raisonnement. Nous ajouterons que, soit dans les historiens, soit dans les lexicographes, le mot Hécatompédon désigne habituellement le temple tout entier : Ὁ Παρθενὼν ὑπό τινων Ἑκατόμπεδος ἐκαλεῖτο (Harpocration); Ἑκατόμπεδος νεὼς ἐν τῇ Ἀκροπόλει παρθένοις κατασκευασθείς (Hésychius). Or, il nous semble peu naturel que les Athéniens aient caractérisé un temple en indiquant la longueur d'une des salles intérieures au lieu de s'attacher à une des dimensions extérieures frappant tous les yeux.

Si l'on admet le point de départ et les raisonnements de M. Du Mesnil-Marigny, les conséquences sont naturellement indiquées : l'amphore attique valait 26 litres 22; le talent attique pesait 26 kilogrammes 22; la drachme d'argent pesait 4 gr. 37. — Cependant toutes ces évaluations s'écartent notablement de celles qui sont généralement adoptées par les savants. Pour les monnaies notamment, il est très-rare de rencontrer des drachmes dépassant 4 gr. 30, M. Le Normant fixe la moyenne à 4 gr. 25; M. Beulé à 4 gr. 30 pour l'ancien style seulement, à 4 gr. 15 pour le nouveau. — Il n'y a donc rien de moins démontré que la nouvelle théorie de M. Du Mesnil-Marigny.

— Par la critique à laquelle nous venons de soumettre les points que l'auteur nous indique comme les plus saillants de son œuvre, les lecteurs pourront juger si M. Du Mesnil-Marigny a été bien inspiré lorsqu'il a reproché « à tous les » interprètes des auteurs anciens, à Bœckh lui-même, de n'avoir fait que des » études superficielles de la science économique ou même d'avoir négligé de s'en » occuper » (II, 288). Il faut les louer, au contraire, de ce qu'ils n'ont pas fait abstraction des textes pour nous présenter comme admises par les anciens des doctrines purement fantaisistes et n'ayant aucune base sérieuse.

On ne devra pas maintenant s'étonner, si l'on rencontre dans les deux volumes de M. Du Mesnil-Marigny beaucoup de propositions très-contestables, au milieu de renseignements utiles sur l'organisation territoriale, sociale et politique des anciens, sur leur agriculture, leur industrie, leurs arts, leur commerce, leur crédit, etc. — Nous allons prendre au hasard quelques exemples parmi ceux qui nous ont le plus frappé. Homère s'est proposé « d'immortaliser, non pas le soi-» disant héros, poussé par le démon des combats à opprimer et à fouler les » peuples, mais bien seulement le défenseur du citoyen paisible » (I, 18).—Les sculptures du Parthénon « ne sont pas de nature à pouvoir immortaliser l'artiste » de notre temps auquel on les devrait » (II, 183). — Les œuvres de Phidias et de Praxitèle sont « d'une faiblesse insigne » et constituent de « graves atteintes » aux règles du goût » (II, 182 et 183). — « Les taureaux sacrés, Apis et » Mnévis, n'étaient que de superbes étalons, choisis avec beaucoup de soin, dans » le but d'obtenir des extraits d'un ordre supérieur » (I, 228).—« Peu de temps » avant la sortie de l'Égypte, l'anthropophagie, cette honte de l'humanité, était » encore dans les mœurs des Israélites » (I, 370).— Les lois juives autorisaient

la castration (I, 373).—Le prêt à intérêt était permis entre israélites (I, 422)[1]. — Le vol était l'objet des sympathies de Moïse (I, 435)[2]. — « La législation » indienne permettait dans les transactions une plus grande liberté que celle » dont nous jouissons, puisque les immeubles pouvaient, ainsi que les objets » mobiliers, être donnés en gage au prêteur » (I, p. 143); proposition qui, pour le dire en passant, démontre qu'on peut prendre le titre d'économiste sans avoir lu le Code civil, notamment les articles 2072, 2085 et s., etc.

Nous terminerons par une critique qui s'adresse, non-seulement à M. Du Mesnil-Marigny, mais encore à beaucoup d'autres historiens. On affirme généralement, sur la foi de Diodore, I, 80, que le vol était autorisé par les lois égyptiennes. Les voleurs, dit-on, formaient, en Égypte, une association à la tête de laquelle était placé un chef, dont la mission était de recevoir tous les objets dérobés et toutes les réclamations formées par les propriétaires. Ceux-ci étaient admis à reprendre leurs biens en payant à l'association le quart de leur valeur. Institution étrange, mais qui, d'après M. Du Mesnil-Marigny, « repose sur des » témoignages si nombreux, si authentiques, qu'il ne peut y avoir une ombre de » doute à son égard » (I, 210). — A l'exception de Diodore et du jurisconsulte Ariston[3] (Gellius, XI, 18, 16),— que l'auteur a le tort de confondre avec Aristote[4], — nous ne connaissons aucun de ces témoins authentiques, si nombreux que toute hésitation doit disparaître. Il eût été prudent de les citer. Car Diodore et Ariston ne nous inspirent pas une confiance absolue. Dans les rituels funéraires, l'âme du mort qui comparaît devant son juge et qui veut obtenir justice, se confesse en ces termes : « Je n'ai pas blasphémé; je n'ai pas trompé; je n'ai » pas volé..... » Dans la prière solennelle que les prêtres au nom du défunt adressaient aux dieux, ils disaient : « Je n'ai jamais été un dépositaire infidèle, » je n'ai jamais fait le mal; je me suis soigneusement abstenu de toute injustice... » Le vol était donc prohibé par la religion. Or, les lois de l'Égypte n'autorisaient pas habituellement les actes que la religion défendait. Comment croire d'ailleurs que le vol fût licite dans un pays où chacun devait justifier de moyens d'existence, où ceux qui vivaient de gains injustes étaient punis de mort, où ceux qui falsifiaient les titres, les poids ou les mesures perdaient les deux mains? Aussi nous lisons dans Hérodote qu'Amasis fut plusieurs fois condamné comme voleur, ἁλίσκετο (II, 174); d'après la Genèse, 44, 9 et 16; 43, 18, les lois égyptiennes soumettaient le voleur à la servitude ou à la mort; on connaît enfin l'histoire dramatique des deux frères dont parle Hérodote, II, 121; l'un d'eux, pris au piége dans le trésor de Rhampsinite, dit à l'autre : « Si je suis vu et reconnu, » je te perds en même temps que moi. » — Il est donc permis de soutenir, avec de Pauw et M. Thonissen, que Diodore a pris pour une loi égyptienne une sorte

---

1. Deutéronome, 23, 19-20 : « Non foenerabis fratri tuo ad usuram pecuniam..... sed » alieno. »

2. Exode, 19, 15 : « Non furtum facies. » Cf. eod. loc. 21, 16 : « Qui furatus fuerit » hominem..... morte puniatur » eod. loc. 22. 1; Lévitique, 19, 11; Deutéronome, 5, 19, etc.

3. Titus Aristo, auteur de *Notes* sur Labéon, fut conseiller de l'empereur Trajan (L. 5, D *Si a parente*, 37, 12) et ami de Pline (*Epist.* I, 22; VIII, 14).

4. Ailleurs, t. I, p. 73, M. Du Mesnil-Marigny attribue à Lycurgue un propos qui appartient à Solon (Cicéron, *pro Roscio Amerino*, XXV, § 70).

de traité conclu avec un chef d'Arabes nomades, qui, moyennant une redevance, restituait aux légitimes propriétaires les objets volés par les Arabes placés sous ses ordres. E. CAILLEMER.

126.— **Sanct Gallische Geschichtsquellen,** neu herausgegeben durch G. MEYER VON KNONAU (Extrait des *Mittkeilungen zur vaterlændischen Geschichte* de la Société historique de Saint-Gall). St. Gallen, Huber u. Comp. 1870. In-8°, xxxij-150 p.

La société historique du canton de Saint-Gall a décidé naguère la publication des plus anciennes sources de son histoire locale et a confié cette tâche à un jeune professeur de Zurich que nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de mentionner dans la *Revue* comme un des plus savants connaisseurs du passé de son pays. C'est la première partie de son travail que M. Meyer de Knonau présente aujourd'hui au public, avec une courte introduction qui en fait ressortir le but et les résultats généraux. On connaît la haute importance du monastère de Saint-Gall et le mérite de ses nombreux chroniqueurs, surtout pour l'histoire de la Suisse et de l'Allemagne méridionale, pendant les premiers siècles du moyen-âge. Le premier fascicule de M. de K. ne s'occupe guère que de l'époque légendaire de l'histoire de la puissante abbaye. Nous y trouvons la vie de son patron, et celle de son premier abbé régulièrement élu. La *Vita S. Galli* comme la *Vita S. Otmari,* telles que nous les lisons ici, sont dues à la plume exercée du savant Walafrid Strabon, qui les rédigea à la demande de l'abbé Gozbert, au IXe s., d'après des récits anonymes plus anciens, des notes du diacre Gozbert, neveu de l'abbé du même nom, et un récit de la translation de S. Otmar, due à un moine du couvent, nommé Iso. Ces deux biographies avaient été publiées pour la dernière fois en 1829 dans le deuxième volume des *Monumenta* de Pertz, par M. Ildephonse d'Arx, avec quelques autres pièces, sous le titre de *Scriptores rerum Sangallensium.* Malgré les soins consacrés à cette publication, M. M. de K. a pu corriger de nombreuses erreurs de lecture, en collationnant encore une fois les manuscrits originaux. Mais le principal mérite de l'édition nouvelle consiste dans les notes nombreuses et très-détaillées qui partout accompagnent et commentent le récit. C'est là surtout qu'il faut chercher ce qui surnage de faits historiques au milieu des pieuses légendes qui fixaient principalement l'attention du narrateur, trop éloigné d'ailleurs de l'époque où avait vécu le principal héros de ses récits[1]. Qu'il nous soit permis d'exprimer un regret; le savant éditeur aurait dû résumer lui-même dans un paragraphe spécial de son introduction, les données historiques sérieuses que fournissent les textes, afin de faciliter la tâche aux lecteurs plus pressés et de leur fournir une esquisse rapide de l'existence d'un des apôtres les plus intéressants de l'Allémanie, au début du VIIe siècle. La seconde livraison devra contenir les *Casus S. Galli* de Ratpert, la troisième, la *Continuatio casuum S. Galli* d'Ekkehard. Espérons qu'elles ne se feront pas trop longtemps attendre. Rod. REUSS.

1. Une grande incertitude règne sur la chronologie de la vie de S. Gall. Les historiens de l'Église les plus compétents varient d'un quart de siècle pour la date de sa mort; Héfélé, le savant évêque de Rottenbourg, la place en 627. Comp. aussi Gelpke, *Kirchengeschichte der Schweiz,* I, p. 275. Quant à Otmar, sa biographie est mieux connue, parce qu'il vivait bien plus tard; il n'est mort qu'en 759.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Paris, 2 janvier 1872.

M

Au moment où la *Revue critique* commence sa septième année d'existence, nous devons remercier tous ceux qui, comme vous, ont prêté à notre publication, depuis 1866, un concours assidu. Suspendue par les événements de 1870, la *Revue* reprend, à partir du 1er janvier 1872, sa publication *hebdomadaire;* la création de nouveaux impôts, l'accroissement des anciens, la hausse générale de tous les prix nous ont contraint d'élever à 20 fr. pour Paris, — à 22 fr. pour la province le prix de l'abonnement pour 1872.

La publication des fascicules du second semestre de 1870, continuera concurremment à la Revue Régulière, jusqu'à complet achèvement.

Nous nous efforcerons, plus que jamais, aussi d'améliorer et de fortifier la *Revue*, dans toutes les directions. Dès à présent, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs l'entrée de M. Bréal, professeur au Collége de France, dans le comité de rédaction, qui reste désormais ainsi composé :

MM. M. Bréal, P. Meyer, C. Morel, G. Paris, et Auguste Brachet, secrétaire de la rédaction.

Si vous désirez renouveler votre abonnement à la *Revue* pour 1872, nous vous prions de vouloir bien le faire avant l'apparition du troisième numéro. Il suffira pour recevoir la continuation de remplir le bulletin ci-joint et de nous le renvoyer par la poste.

F. Vieweg.
67, rue Richelieu.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné, déclare souscrire à *la Revue critique d'histoire et de littérature* et m'engage à verser entre les mains de M. F. Vieweg, propriétaire de la Librairie A. Franck, 67, rue Richelieu, à Paris, la somme de _____ montant de mon abonnement d'une année à la dite revue.

Nom: _____

Adresse: _____

Date : _____

Détacher, plier et jeter à la poste. Affranchir.

Monsieur F. VIEWEG,

Propriétaire de la Librairie A. Franck,

67, *rue Richelieu.*

PARIS.

Z
1007
R45
t.11

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY